



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.









7/6

Chs Clem

ÉCRITS INÉDITS

DE

SAINT-SIMON

PUBLIÉS

Roussin

SUR LES MANUSCRITS

CONSERVÉS AU DÉPOT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PAR

M. P. FAUGÈRE

TOME PREMIER

PARALLÈLE

DES TROIS PREMIERS ROIS BOURBONS

BODL: LIBR.
FOREIGN
PROGRESS

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1880



ÉCRITS INÉDITS

DE

SAINT-SIMON

516.— PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

ÉCRITS INÉDITS
DE
SAINT-SIMON

PUBLIÉS
SUR LES MANUSCRITS
CONSERVÉS AU DÉPOT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PAR
M. P. FAUGÈRE

—
TOME PREMIER

PARALLÈLE
DES TROIS PREMIERS ROIS BOURBONS



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—
1880

Tous droits réservés

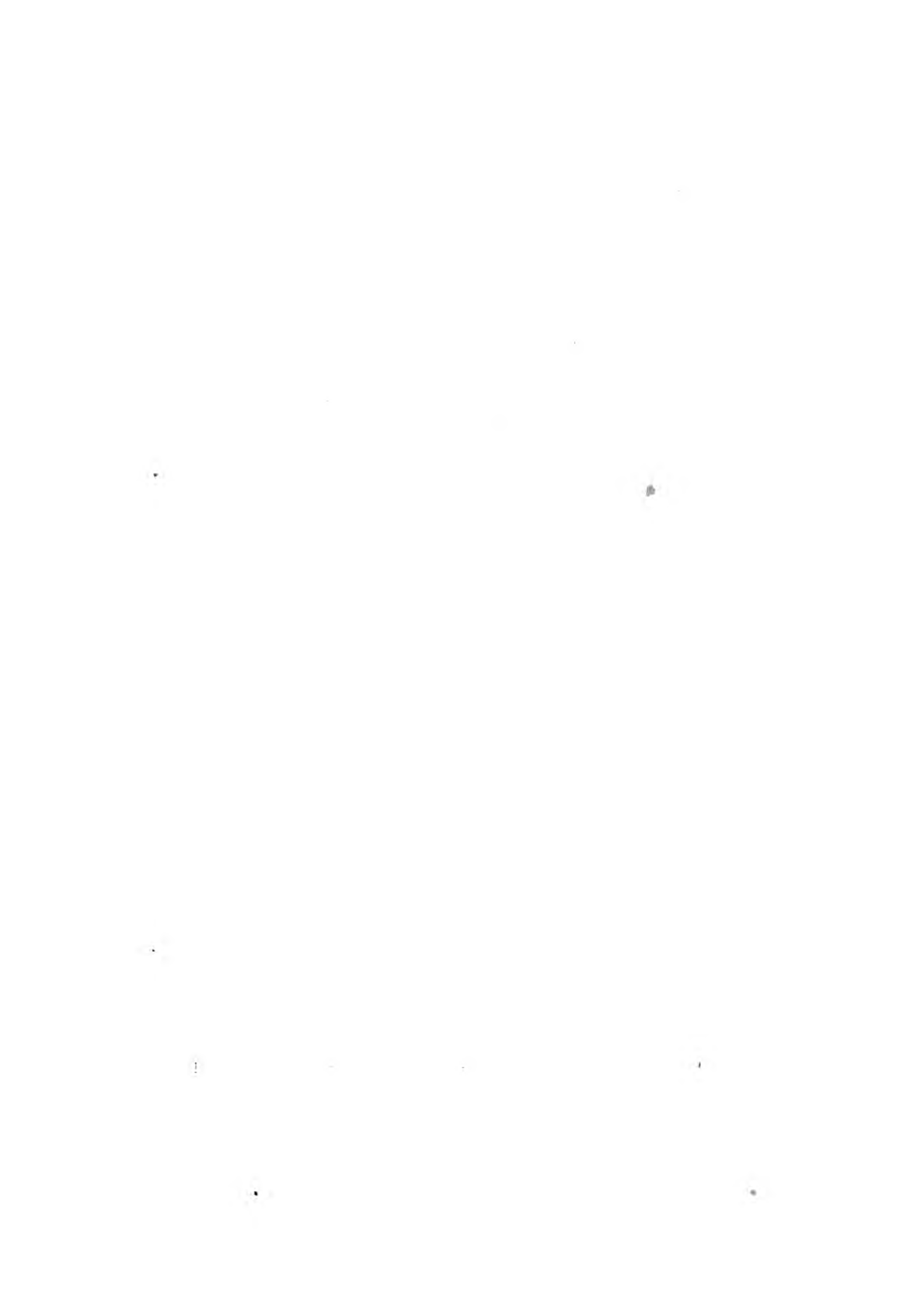
2374.

e. 10^a

PARALLÈLE

DES

TROIS PREMIERS ROIS BOURBONS



AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

La date inscrite en tête du *Parallèle* et qui suivant toute apparence indique le moment où Saint-Simon commença à l'écrire, doit être remarquée.

En mai 1746, Saint-Simon était entré dans sa soixante-douzième année depuis le mois de janvier précédent, et il se reprochait de n'avoir pas encore acquitté la dette de reconnaissance dont il se sentait redevable, au nom de son père et au sien, envers la mémoire de Louis XIII. Ce prince non seulement avait comblé Claude de Saint-Simon de ses bienfaits, en l'attachant à sa personne comme premier gentilhomme de sa Chambre et son premier écuyer; il lui avait accordé une estime et une confiance particulières et l'avait honoré d'une véritable amitié. Louis

de Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, dans l'œuvre même que nous publions aujourd'hui et dans d'autres pages encore inédites en offre des témoignages dont la véracité ne saurait être suspectée¹.

Au sentiment de la reconnaissance qui avait pour Saint-Simon toute la force d'une tradition domestique, se joignait le désir de remplir un autre devoir d'un ordre plus général et non moins sacré à ses yeux.

La gloire de Louis XIII lui semblait obscurcie et comme étouffée entre le règne demeuré si populaire de Henri IV, et celui de Louis XIV qui avait pendant tant d'années répandu dans le monde le plus éblouissant prestige. Il avait depuis longtemps à cœur d'accomplir à l'égard de Louis XIII une œuvre de justice et de réparation historique. En 1746, il avait terminé la plus grande partie de ses *Mémoires*, il allait y mettre la dernière main, et cependant sa

1. Voici une preuve bien directe de l'affection de Louis XIII pour Claude de Saint-Simon. Nous l'empruntons à une lettre inédite du roi adressée le 6 janvier 1636 à Bouthillier, ministre des affaires étrangères, qui était probablement lié avec Claude de Saint-Simon. Celui-ci souffrait alors d'une grave indisposition et Louis XIII après avoir répondu à son ministre sur une question d'affaires, lui donnait spontanément des nouvelles du malade : « Saint-Simon se porte toujours de mieux en mieux. La fièvre est fort diminuée depuis que l'abcès est percé que les médecins croient estre dans le mésantaire, et m'ont tous dit ce matin qu'il estoit tout à fait hors de danger. »

plume infatigable et qui avait déjà si prodigieusement travaillé, n'avait encore consacré que quelques pages à l'éloge de Louis XIII¹.

Son âge avançait; il sentait le besoin de se hâter et il écrivit le *Parallèle*; jugeant que le meilleur moyen de mettre en tout leur jour les mérites du souverain trop méconnu était d'établir la comparaison de son règne avec ceux d'Henri IV et de Louis XIV.

Le *Parallèle* est écrit avec l'accent d'une conviction profonde et qui veut être impartiale. Saint-Simon nous fait connaître à la fin de cet ouvrage² la manière dont il l'avait conçu pour le rendre complet et concluant, et il énumère les divers points sur lesquels il lui a paru essentiel de faire porter son enquête historique. Ce programme qui consistait non seulement à apprécier les actes accomplis par les trois rois, comme souverains, mais à tenir compte à l'égard de chacun d'eux des diverses influences qui ont prise sur la destinée humaine, à rechercher les circon-

1. Cet éloge auquel renvoie Saint-Simon et qui figurait sous le n° 15 parmi les *Pièces justificatives* de ses Mémoires, lui avait été demandé pour l'*Histoire métallique du règne de Louis XIV* par l'abbé Tallemant, Tourel et Dacier. Il n'y fut pas inséré. Nous l'avons vainement recherché dans les archives des affaires étrangères.

2. Voir page 502.

stances plus ou moins favorables ou contraires de leur éducation première, de leur famille, de leur milieu primordial, enfin à les étudier dans l'intimité de leur vie intellectuelle et morale aussi bien que dans les habitudes de leur existence extérieure, de façon à tout mettre en balance, les faiblesses et les défauts comme les qualités et les vertus de l'homme et du souverain, ce programme si complet, Saint-Simon l'a rempli avec une scrupuleuse et pénétrante sagacité.

Toutefois, soit qu'il ait entrepris son œuvre trop tardivement pour y apporter les soins qu'eût exigés le sujet, s'il l'avait traité avec tous les développements que pouvait comporter le résumé d'une des périodes les plus mémorables de notre civilisation et qui comprenait plus d'un siècle ; soit qu'il ait voulu circonscrire son cadre, ou plutôt qu'il ait obéi aux longues habitudes de son esprit, cette œuvre n'offre, par la forme et l'ordonnance, pas plus que ses Mémoires, les caractères d'une grande composition historique.

Au fond, Saint-Simon était moins un historien qu'un prodigieux biographe et un moraliste. Il se plaisait avant tout au spectacle des événements qui

devenaient la matière de ses réflexions et lui fournissaient l'occasion d'apprécier et de juger les mérites, les vertus, les vices, les inhabiletés, la capacité ou les travers de ceux qui y prenaient part. Richelieu a dit dans un endroit de ses Mémoires qu'il y avait plus de contentement à fournir la matière de l'histoire qu'à lui donner la forme. Saint-Simon n'aurait pas tenu ce langage ; il n'avait ni assez d'ambition, ni assez de goût pour la pratique des affaires, et nous pensons que comme Montaigne, un de ses ancêtres intellectuels, il aimait mieux tenir sa place au parterre ou dans quelque loge disposée pour y bien voir, que figurer sur le théâtre de la politique.

Nous venons de faire allusion à la manière de travailler de Saint-Simon. Accoutumé à mettre sur le papier, avec une incessante curiosité, les informations et les anecdotes qu'il recueillait dans ses entretiens avec les personnages qui avaient pris part ou assisté aux événements ; ou à retracer le récit des faits dont lui-même avait été le témoin, en y joignant ses propres impressions, il apportait dans ce travail au jour le jour l'allure d'un esprit primesautier et pétillant, ayant peut-être plus de pénétration que d'étendue, et qui par un rare pri-

vilège unissait la verve la plus piquante à la patience d'un bénédictin. Enfin il se laissait volontiers aller au courant de ses impressions et de ses pensées, et dans la rapidité habituelle de sa plume il lui arrivait fréquemment de négliger les formes du style en ne s'attachant qu'à la réalité des choses. De là naissaient parfois une certaine diffusion et des redites; s'inquiétant peu de se répéter et d'allonger son discours tant qu'il n'avait pas suffisamment à son gré rendu l'expression de sa pensée, mis en relief ses sentiments et gravé avec tous ses reflets la physionomie des personnages qu'il s'était proposé de peindre. C'est bien de Saint-Simon que l'on peut dire qu'il n'avait pas le temps d'être court; le loisir lui manquait de même pour avoir du talent. Il avançait dans son œuvre sans s'y reposer jamais pour la revoir, la polir ou l'abrèger; grand artiste de nature, il a peu de souci des ressources et des procédés de l'art que l'étude enseigne.

Dans les belles pages qui sont comme l'épilogue de ses Mémoires, il s'explique lui-même¹ sur les

1. « Dirois-je enfin un mot du style, de sa négligence, de répétitions trop prochaines des mêmes mots, quelquefois de synonymes trop multipliés, surtout de l'obscurité qui naît souvent de la longueur des phrases, peut-être même de quelques répétitions? J'ai senti ces défauts; je n'ai pu les éviter.

reproches qui pourraient être adressés à sa manière d'écrire, en homme qui s'y connaît et serait en droit de répondre à la critique par ce mot de Pascal : « La vraie éloquence se moque de l'éloquence. »

Le grand écrivain des *Mémoires* se retrouve avec ses mérites et ses défauts dans le *Parallèle*. On peut juger à certaines négligences, aussi bien que par ce qu'il dit des motifs qui le pressèrent de l'écrire, qu'il le composa tout d'une haleine, en se hâtant comme un homme qui ne se serait pas pardonné de quitter la vie sans s'être efforcé de replacer à son rang l'auguste bienfaiteur de sa famille, le roi qui s'était uniquement dévoué au bien de l'État. Cette œuvre tardive atteste que Saint-Simon n'avait rien perdu dans son âge avancé de ces qualités d'âme et d'esprit qu'il appelle le sentiment et le nerf et qu'il signale comme celles qui étaient particulièrement insupportables à Louis XIV. Il y a des gens qui naissent vieux et le demeurent du commencement à la

emporté toujours par la matière, et peu attentif à la manière de la rendre sinon pour la bien expliquer. Je ne fus jamais un sujet académique ; je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement ; de rendre mon style plus correct et plus agréable en le corrigeant, ce seroit refondre tout l'ouvrage et ce travail passeroit mes forces ; il courroit risque d'être ingrat. Pour bien corriger ce qu'on a écrit, il faut savoir bien écrire ; on verra aisément ici que je n'ai pas dû m'en piquer. Je n'ai songé qu'à l'exactitude et à la vérité. » Tome XIX, p. 224. Édit. in-12.

fin. Saint-Simon était né jeune et il resta toute sa vie jeune dans ses sentiments et ses impressions, dans le coloris de son imagination, dans son amour du juste et du vrai qui lui rendait impossible de garder la neutralité entre le bien et le mal; dans sa piété aussi éclairée que sincère qui s'unissait à sa haute et libre raison pour la raffermir et réchauffer son âme, comme un flambeau qui ne s'éteignait jamais.

Saint-Simon, dès qu'il fut mieux connu par la publication encore incomplète pourtant de ses *Mémoires*, excita d'abord une certaine surprise, puis un intérêt mêlé d'admiration. Mais comme toute gloire a son revers, la sienne ne tarda pas à susciter des contradicteurs : on a prétendu le surprendre en flagrant délit de volontaire injustice envers la plupart des personnages dont sa plume a dessiné le portrait, et on l'a représenté comme obéissant le plus souvent à l'inspiration de la haine ou d'une méchante misanthropie. Ce reproche ne nous paraît pas fondé ; en l'étudiant dans ses écrits, et d'après la maxime pour lui si vraie que le style est l'homme, nous n'y trouvons la trace d'aucun mauvais et bas sentiment. Il n'est pas misanthrope ; mais doué du

sens moral le plus exquis, il en a toute la sensibilité, la clairvoyance et quelquefois les ardentesses susceptibilités. Emporté par le sentiment qui l'inspire, il est enclin à exagérer la force de ses expressions, mais il ne déclame jamais ; il reste toujours vrai et sincère, alors même qu'il semble entraîné par sa passion au delà de la vérité, et l'on pourrait dire que les portraits qu'il trace en bien ou en mal, ne sont un peu chargés que pour en faire mieux ressortir la ressemblance.

En écrivant le *Parallèle*, Saint-Simon ne se borne pas à comparer et à commenter les faits alors entrés dans le domaine de l'histoire. Fidèle à sa vocation d'historiographe, il met en lumière, chemin faisant, des détails anecdotiques, des récits qui peuvent contribuer à éclairer d'un jour nouveau plus d'un événement, plus d'un caractère incomplètement ou inexactement connu. Sans nous étendre à ce sujet au delà des étroites limites que nous impose l'urgence de cette publication, nous croyons devoir nous arrêter sur deux documents dont Saint-Simon avait puisé les éléments dans les entretiens de son père : l'un relatif à l'affaire du Pas de Suse, où

Louis XIII fit preuve d'une vaillante et calme intrépidité; l'autre qui raconte la journée des dupes.

Lorsque commençant, il y a bientôt douze ans, la recherche des Papiers de Saint-Simon, nous rencontrâmes le Manuscrit du *Parallèle* et que nous eûmes la grande satisfaction d'en prendre lecture, nous reconnûmes ces deux récits pour les avoir déjà lus dans la *Revue des Deux Mondes*; mais celui de la fameuse journée nous arrêta avec tout l'attrait d'une première révélation. Il nous faisait assister comme à un spectacle réel et vivant, tant on y distingue avec une netteté saisissante dans tous les détails essentiels le jeu et la physionomie des personnages. Rien n'y est perdu pour l'instruction du lecteur que charme l'intérêt piquant du récit et que persuade l'accent de vérité dont chacun de ces détails porte l'empreinte. Enfin il nous semblait entendre cet autre merveilleux écrivain dont la plume malicieuse et intarissable comme celle de Saint-Simon, mais plus indulgente et plus correcte dans son aimable originalité, a laissé comme la sienne une trace immortelle dans notre littérature nationale. Mme de Sévigné, dont le rapprochement s'était aussitôt présenté à notre pensée, eût été en effet seule

capable de raconter aussi bien ce mémorable incident où la fortune de Richelieu courait le risque de succomber et dont les suites auraient pu être si graves pour le règne de Louis XIII.

En confrontant sur le Manuscrit du *Parallèle* le texte de ces deux récits avec celui publié en 1854 par la *Revue des Deux Mondes*¹, nous constatâmes des différences notables, surtout pour la relation de la journée des dupes. Ces différences qui sont nombreuses et portent sur des points de détail, attestent que Saint-Simon avait revu avec beaucoup de soin sa rédaction première avant de la faire entrer dans le *Parallèle*. Il est facile de voir que les fragments donnés par M. Cochut avaient été d'abord écrits isolément ; il est d'ailleurs naturel de penser que Saint-Simon, attentif dès sa première jeunesse à prendre note des événements, à recueillir toutes les informations et les anecdotes qui venaient à sa connaissance, avait mis par écrit les deux récits dont nous parlons à l'époque même où il les avait entendus de la bouche de son père ; ces documents

1. Par M. André Cochut, dans le numéro du 15 novembre, sur des manuscrits qu'il annonce être de Saint-Simon. Ces documents ont été reproduits par M. de Boislisle, d'après la *Revue*, dans la savante édition des *Mémoires* dont il a commencé la publication. (Voir le 1^{er} volume, pages 492-502.)

ne proviennent donc pas du *Parallèle*, ni, à notre avis, d'aucun autre ouvrage resté inconnu. C'étaient de simples fragments comme Saint-Simon a dû en écrire des milliers qui plus tard ont été mis en œuvre dans ses *Mémoires*, et aussi, comme on voit, dans le *Parallèle*.

Nous avons pensé que ces observations offriraient quelque intérêt à ceux qui aimeraient à se rendre compte de la manière dont Saint-Simon a accompli l'immense rédaction de ses *Mémoires*. Nous avons voulu montrer en même temps par cet exemple que Saint-Simon, quoi qu'il en dise, eût été des plus experts dans l'art d'écrire, et que s'il eût pu prendre le temps de revoir et de corriger les pages qu'il traçait avec l'abondance du premier jet, il eût été capable d'ajouter à l'originalité singulière de son style un degré de pureté qui en eût encore accru la puissance en contribuant à sa clarté. Si nous ne nous trompons, Saint-Simon dans le *Parallèle*, plus que partout ailleurs, montre les facultés d'un écrivain consommé ; soit que la gravité du sujet lui ait commandé plus d'attention, soit que dans ses dernières années il fût devenu moins indulgent pour les défauts dont il s'était rendu compte, à la suite d'une longue expérience, il est permis de dire que

si l'on trouve dans le *Parallèle* les traces d'une extrême négligence, là surtout où il se borne à exposer les faits dont la connaissance est comme la trame de son œuvre, on y rencontre des pages d'une incomparable beauté et telles que lui-même peut-être n'en avait point écrit de pareilles. Ce serait lui manquer de respect que d'exagérer l'éloge. Mais comment ne pas signaler du moins le tableau qu'il a tracé des derniers moments de Louis XIII avec un sentiment à la fois austère et tendre, dans un langage profondément chrétien et empreint d'un accent qui rappelle Bossuet; le portrait désormais inoubliable, tant il est vivant, de Louis XIV « toujours roi et jamais homme », qui jusque dans sa famille faisait sentir le prestige et presque la frayeur d'une autorité sans bornes et d'une « prodigieuse majesté », dont l'habitude lui resta jusque sur le lit de mort où, abandonné de ceux qui n'avaient plus rien à attendre de lui, il justifia ce mot de Pascal si terrible et si court : « On mourra seul » ; enfin, les réflexions inspirées à Saint-Simon par la révocation de l'édit de Nantes, qui doivent trouver place parmi les pages les plus éloquentes et les plus vraies qui aient jamais été écrites sur ce triste sujet ?

Borné par le temps, sinon par l'espace, nous devons tourner court et nous arrêter, non cependant sans ajouter quelques mots sur le manuscrit que nous publions. Il figure dans l'inventaire dressé après la mort de Saint-Simon sous le n° 147. Il forme un volume in-f° de 440 pages et demie, sans compter la table qui n'est pas numérotée. Ce n'est qu'une copie d'une écriture que l'on rencontre ailleurs dans les papiers de Saint-Simon ; elle est assez nette et bien formée, mais d'une allure un peu inexpérimentée et qui semble indiquer que le copiste n'avait pas la complète intelligence de ce qu'il transcrivait. Les fautes y sont assez nombreuses ; plusieurs sont corrigées de la main de Saint-Simon ; mais sa revision demeurée incomplète ne s'est guère étendue au delà de la première moitié du manuscrit. Là où la faute était manifeste et la rectification évidente, nous n'avons pas hésité à faire la correction¹.

La ponctuation du manuscrit laissait beaucoup à désirer par la faute sans doute du copiste ; nous nous sommes attaché à y suppléer avec un soin tout par-

1. Comme par exemple, page 118, ligne 18 : *évènement* au lieu d'*élévement*. — Page 369, ligne 5 : *administration* de l'Etat, au lieu d'*admiration*. — Page 355, ligne 22 : *humeurs* au lieu d'*horreurs*, etc., etc.

ticulier, jugeant que si la ponctuation est toujours importante, elle l'est surtout quand il s'agit d'un style qui comme celui de Saint-Simon se développe parfois en phrases qui s'allongent et se ramifient en quelque sorte sans tenir compte des règles de la syntaxe et de la grammaire. Nous nous sommes particulièrement appliqué à le défendre contre l'abus de la virgule trop fréquent aujourd'hui et qui, si l'on n'y prenait garde, risquerait d'altérer, sous prétexte d'en rendre l'intelligence plus facile, la clarté de notre idiome national.

Enfin l'orthographe que nous avons suivie est celle de Saint-Simon ; nous l'avons empruntée à la fois à la copie conservée aux affaires étrangères, et aux divers manuscrits autographes de l'auteur. L'emploi de cette orthographe n'était sans doute pas indispensable ; mais on pouvait l'admettre pour un écrivain qui par l'époque de sa naissance et plus encore par la langue qu'il emploie, par sa façon d'écrire et de penser autant que par les habitudes de sa vie, appartient au xvii^e siècle, n'a presque rien de commun avec celui qui a suivi, et sous la Régence même semble être demeuré le contemporain de Louis XIII.

P. F.

14 janvier 1880.

PARALLÈLE
DES
TROIS PREMIERS ROIS BOURBONS

MAY 1746

Un parallèle parfaitement exact et historique d'Henry IV, de Louis XIII et de Louis XIV, demanderoit des volumes à qui entreprendroit de comparer tout entr'eux, par le nombre d'événements arrivés sous leurs règnes, et pendant que Henry IV n'a esté que Roy de Navarre et chef de parti. Un ouvrage si vaste seroit peu curieux, parce qu'il seroit surchargé d'une répétition historique dont la suite est si publiée par le grand nombre d'histoires et de mémoires particuliers qui sont entre les mains de tout le monde. On se contentera donc de les supposer connus, et de ne s'estendre que sur ce qui l'est peut-estre le moins, qui est le caractère particulier de chacun de ces trois Monarques, noyés dans le nombre des événements de leur règne, presque toujours défigurés par l'ignorance, la flatterie, la haine, l'intérêt particulier, et de les comparer tous trois ensemble parce qu'ils peuvent avoir de commun ou de distinctif.

Dessein.

J'ay longtemps souhaité que quelqu'un bien instruit s'avisast de faire ce parallèle. Je ne dissimuleray pas que l'impudence de l'injustice si communément faite à Louis XIII, entre son père et son fils, ne m'ait mis de tout

temps le désir de le revendiquer, dans l'esprit et encore plus dans le cœur. Je l'ay reconnoissant ; mon père a deu à ce Prince toute sa fortune, moy par conséquent tout ce que je suis. Tout ce que j'ay me retrace ses bienfaits. J'attends en vain que quelqu'autre de ceux qu'il a comblés, et plus capable que moy, s'en souviene assés pour tirer son bienfaiteur d'une oppression si peu supportable ; personne ne s'y présente depuis tant d'années : à la fin l'indignation de l'ingratitude et de l'ignorance me mettent la plume à la main, mais sous la plus scrupuleuse direction de la vérité la plus exacte qui seule donne le prix à tout avec la confiance.

Position différente des trois Princes. Henry IV. Son éducation.

Rien n'est plus différent que le sont les conjonctures qui ont veu naistre ces trois Monarques, et celles encore parmi lesquelles ils ont pris l'administration de la France. Rien aussy de plus différent que leur position particulière de famille dans ces deux événements. Le premier naquît en décembre 1553, sous le règne d'Henry II, à la veille des troubles qui pensèrent accabler la France par ses propres mains, et oster la couronne à la Maison Royale, qu'il luy fut réservé de réparer et de conserver. Fils d'un père titulaire vainement de la couronne de Navarre, moins fort que les tempestes dont sa vie fut agitée, et qu'il perdit en novembre 1562, Henry n'ayant pas encore neuf ans accomplis, et d'une mère courageuse, que rien ne put abattre que le poison qui luy fut donné pour présent de noces de son fils en 1572, lequel n'avoit pas dix-neuf ans accomplis, et pour préliminaire de l'exécution de la Saint-Barthélemy.

Ce fut donc à l'école de l'adversité, mesme de la pauvreté et de toutes sortes de besoins, qu'Henry IV fut nourri, au milieu des dangers de la Cour où il fut marié

comme par force avec une Princesse galante qui par les désordres de sa vie rendit encore plus amère celle de son espoux, et sa conduite infiniment embarrassante par la naissance de cette espouse et par la haine personnelle que Catherine de Médicis porta toute sa vie à ce Prince. Les pièges de ses retraites dans ses pais, et en Guyenne, ne luy furent pas une instruction moins fascheuse et moins continuelle; et le parti chancelant, peu heureux, sans cesse abatu et se relevant de ses ruines parmi le feu des guerres civiles, l'endurcit aux fatigues du corps et de l'esprit, aux contretemps, aux désastres; luy apprit la guerre, la nécessité de se faire aimer et estimer par celle qu'il avoit de contenir des secours volontaires, de les augmenter, d'en réparer les brèches, et de se faire suivre sans argent et par la seule affection à sa personne et à son parti. Heureux d'avoir esté sous la discipline du plus avisé capitaine et du plus sage et du plus honneste homme de son temps, mais qu'il eut le malheur de perdre presque en mesme temps que la Reine sa mère, c'est-à-dire à la Saint-Barthélemy où ce grand homme fut si indignement massacré pour l'ouverture de cette abominable tragédie; et Henry IV n'avoit pas encore dix-neuf ans. Ses plus affectionnés, périss ou fugitifs de cet infâme massacre, luy retenu dans les chaînes à la Cour, forcé pour sauver sa vie de se faire catholique, puis de suivre le duc d'Anjou au siège de La Rochelle, et de revenir à la Cour avec luy, plus gardé à vue que jamais jusqu'à la mort de Charles IX, et au retour d'Henry III de Pologne. On ne peut que le plaindre de ses malheurs sans aller encore au delà. Échappé enfin de sa prison de la Cour avec autant de dextérité que de courage au bout de près de six ans du plus périlleux esclavage, sur la fin de février 1576, il n'eut

pas plustost gagné Saumur, qu'il y reprit solennellement la religion qu'on l'avoit forcé d'abjurer, et qui bientost après le fit chef du parti qu'on avoit cru esteint par la Saint-Barthélemy et qui se reproduisit presque aussy puissant qu'il avoit esté. Ce fut à luy de montrer alors ce qu'il sçavoit faire par luy-mesme. Il avoit perdu le Prince de Condé, son oncle paternel, le chef véritable du parti huguenot, tué de sang-froid comme on sçait, à la fin de la bataille de Jarnac en mars 1569, et en 1572 sa magnanime et prudente mère, et son sage, politique et vaillant conducteur, le grand amiral de Coligny. C'est maintenant que ce Prince va paroistre de son chef. Arrestons-nous pour quelque temps à cette époque.

Louis XIII. Son
éducation.

Louis XIII, né le jeudi 27 septembre 1601, perdit le Roy son père le jeudi 14 may 1610, n'ayant pas encore dix ans. Sa naissance fut l'époque de la fin des travaux d'Henry IV et du rétablissement de la France, devenue entre ses mains riche et florissante. Les neuf années que ce Monarque survescut au bonheur d'avoir un Dauphin, se passèrent dans la plus profonde paix, dans la plus haute considération de toute l'Europe, dans la plus parfaite tranquillité intérieure du royaume, dans les alliances au dehors et des améliorissements au dedans, et un amas continuel d'argent, d'artillerie, d'armes, et de tout ce que peut une conduite sage et suivie qui médite de grands projets de loin, et que ce Prince alloit exécuter quand des perfidies trop connues tranchèrent le fil de ses glorieux jours.

Il ne se peut donc rien de plus dissemblable que les conjonctures de la naissance et des premières années du père et du fils; l'un dans la nudité, la pauvreté, les dé-

tresses d'un parti toujours accablé, toujours se maintenant par la ruse, par la force, par la politique, par les pénibles ressorts d'une union qu'il falloit toujours radouber, parmi les embusches, les périls, les feux des guerres civiles et des dissensions domestiques, luttant contre la religion véritable et dominante, contre l'autorité royale, contre les embusches de toutes les sortes sous lesquelles tous les chefs succombèrent à la fin. L'autre, né sur le premier trône de l'Europe, et devenu le plus puissant, le plus respecté et le plus riche, dans la tranquillité la plus entière au dehors et au dedans, et parvenu à la couronne au milieu de cette splendeur.

Mais que servent tant d'avantages quand ils ne sont qu'extérieurs? et de quoy nuisent les dehors difficiles et pauvres quand on sçait en faire un grand usage? Jeanne d'Albret vertueuse, courageuse, instruite par ses besoins, nécessairement appliquée à son petit Estat, à son parti, à sa famille par les orages dont elle fut si continuellement battue, donna une excellente éducation à son fils, l'instruisit et le fit instruire par ce qu'il y avoit de meilleur dans son parti; et il y avoit d'excellents hommes en tout genre qui luy apprirent, sans luy abattre l'esprit, non des sciences vaines et fades pour un Prince, mais tout ce que devoit sçavoir un Prince qui avoit besoin de tout et qui ne pouvoit prospérer qu'à force de courage, de suite et d'industrie, et qui devoit lutter sans cesse contre les tempestes du dehors et du dedans. L'esprit, le courage, la volonté se trouvèrent dans le Prince. Une nécessité continuelle l'appliqua et l'éguisa; il eut pour maistre le plus sage et le plus honneste homme de son temps, le plus grand capitaine, le plus adroit à tirer parti des événements les plus fascheux et à relever son parti de

ses chutes et de ses plus grandes pertes, le plus habile à le tenir uni et à parer tout ce qui pouvoit le diviser ; enfin le plus désintéressé, le plus prudent, le plus aimé et le plus estimé dans son parti dont il fut toujours l'âme et le soutien, le plus autorisé chez les estrangers dont il sçavoit s'appuyer pour des secours et pour les négociations ; le plus considéré du parti contraire, et le plus généralement respecté et admiré pour ses vertus.

Tel fut l'amiral de Coligny, si peu heureux et si digne de l'estre et d'un meilleur parti, qui fut le conducteur des premières années d'Henry IV dans les armes et dans la politique ; et ce Prince bien instruit par la Reine sa mère, dans la dépendance de laquelle il vivoit, et laquelle ne fut jamais qu'un avec l'amiral, le prince, dis-je, se vit dans l'heureuse nécessité d'estre docile et de bien apprendre, en mesme temps que la liberté qu'on luy laissoit d'ailleurs honneste, lui estendoit l'esprit au lieu de le restreindre et de l'émousser ; et qu'il trouvoit son instruction en mesme temps que son plaisir dans la société continuelle non seulement des jeunes gens par la licence des armes et des partis, mais des chefs et des principaux du militaire et du politique, qui le formoient aux armes et aux affaires par un commerce que l'un et l'autre luy rendoient continuellement nécessaire.

Marie de Médicis au contraire nageant dans la prospérité, impérieuse, jalouse, bornée à l'excès, toujours gouvernée par la lie de la Cour et de ce qu'elle avoit amené d'Italie, a fait le malheur continuel d'Henry IV et de son fils et le sien mesme, pouvant estre la plus heureuse femme de l'Europe sans qu'il luy en coustast quoy que ce soit que de ne s'abandonner pas à son humeur et à ses valets. Henry IV tout occupé du gouvernement et de ses

plaisirs, sentoit tout le poids du domestique le plus désagréable. Il accorderoit tout à la Reine et aux dominateurs de son esprit, partie par crainte du fer et du poison, partie pour avoir repos et patience. La Reine estoit maistresse de ses enfants et de sa Cour particulière sans en estre de plus douce humeur avec le Roy. On admire la facilité de l'un, pour ne pas dire sa foiblesse, et la dureté de l'empire que l'autre exerçoit sur luy. Le peu qu'en dit M. de Sully dans ses mémoires, fait sentir jusqu'à quel excès l'un et l'autre estoit poussé, quelle estoit la terrible humeur de la Reine, et quelle l'audace de ces âmes viles et mercenaires qui la gouvernoient. Leur interest fut donc suivi en tout par une Princesse qui ne se défioit point d'eux, qui n'estoit contente qu'avec eux, qui ne voyoit et ne se conduisoit que par eux. Leurs désirs les plus ardents estoient de l'avoir vefve et régente pour régner eux-mesmes sous son nom, et avec une autorité qui mist à couvert celle qu'ils comptoient bien d'usurper, et tous les usages qu'ils se proposoient d'en faire pour s'enrichir et dominer à découvert.

Pour arriver à ce but et jouir tranquillement de leur fortune, il falloit à cette Régente un fils qui n'eust que le nom de Roy, et dont la majorité ne troublast point leur puissance. Aussy fut-il élevé avec les précautions les plus convenables à remplir leurs veues, et conséquemment les plus nuisibles au jeune Prince. On le laissa croupir dans l'oisiveté, dans l'inutilité, et dans une ignorance si parfaite de tout, qu'il s'est souvent plaint à mon père dans la suite en parlant de son éducation, qu'on ne luy avoit pas mesme appris à lire. On eut soin d'écarter toute la Cour de luy. C'estoit un crime si connu et si redoutté d'approcher seulement de son appartement, qu'il n'y

voyoit que quelques valets bien choisis par ceux de sa mère, et qu'on changeoit dès l'instant que les inquiétudes de ceux qui gouvernoient la Reine en prenoient le plus léger ombrage. M. de Luynes fut l'unique courtisan qui put avoir leur attache pour amuser l'ennuy du Dauphin toujours enfermé dans son appartement, et qui eut assés d'adresse pour se maintenir dans la liberté de l'approcher. Ils ne craignoient ny ses alliances ny ses établissemens ; il eut la souplesse de les rassurer sur son esprit et sur l'usage qu'il en pourroit faire ; il fut ainsy très longtemps l'unique ressource du jeune Prince dans sa réclusion et les duretés sans nombre qu'il éprouvoit. Il seroit surprenant que Luynes n'en eust pas profité, luy qui y avoit tourné toutes ses veues, et qu'il n'eust pas saisi l'esprit et le cœur d'un enfant à qui on laissoit à peine voir le jour, et qu'on ne s'appliquoit qu'à abattre par la solitude, l'ignorance et la plus austère contrainte et captivité, dont Luynes étoit le seul qui l'approchast et qui inventoit des amusements d'oiseaux et de voleries pour luy faire passer le temps dans cette espèce de prison.

Telle estoit la triste situation de Louis XIII quand il perdit Henry IV. Personne n'ignore avec quelle présence d'esprit, avec quel dégagement, avec quelle indécence la Reine et ceux qui la possédoient receurent une nouvelle si funeste et qui devoit les surprendre et les accabler comme le reste de la Cour, de Paris, du royaume ; et on n'ignore pas non plus les plus que soubçons répandus à leur égard sur ce crime, ny les mesures avec lesquelles Ravillac fut interrogé, gardé, exécuté. La Reine au comble de ses desirs et ceux qui la possédoient au plus haut point de la fortune, ne pensèrent qu'à en profiter et à resserrer la prison du nouveau Roy, qu'ils rendirent de plus en plus inaccessible.

Les troubles que leur misérable gouvernement excita furent suivis d'une assemblée d'Estats-Généraux déplorable, et du voyage de Guyenne en armes contre le parti opposé au mariage d'Espagne, qui s'y célébra en novembre 1615.

Le Roy sacré, majeur, et marié, n'en devint ny plus libre ny plus instruit. Il estoit souvent refusé de la permission de s'aller promener. La mareschale d'Ancre l'envoyoit faire taire quand il luy faisoit trop de bruit au dessus de sa chambre, et il falloit obéir sur-le-champ, ou estre maltraitté après de la Reine sa mère jusque là qu'elle luy donna un jour un soufflet ; et c'estoit sans cesse des choses aussy difficiles à supporter sans estre jamais meslées de la moindre douceur, ny de la plus légère liberté. Luynes mesme ne pouvoit l'entretenir teste à teste que les soirs quand il se mettoit au lit, sous prétexte de l'endormir. Ce fut là aussy où il le fit résoudre de s'affranchir et de régner en arrêtant le mareschal d'Ancre, et en éloignant pour un temps la Reine-Mère. Luynes avoit pris toutes ses mesures secrettes pour profiter de l'estat insupportable où le Roy estoit réduit, et de la haine publique que ces estrangers et le mauvais gouvernement de la Reine leur avoient attirée par leur insolence et leur tyrannie. Il attendit en habile homme que tout son dessein fust bien arrangé pour le proposer au Roy. C'estoit le tirer de prison pour le faire monter sur le trône.

Le Roy consentit donc à une si douce proposition qui fut aussytost exécutée au delà de ce qu'il avoit permis, car il réitéra plusieurs fois à Luynes la défense expresse d'attenter à la vie du mareschal, et sur le point de l'exécution, s'estant mis sur sa fenestre pour le voir arrester dans la cour du Louvre, il envoya encore réitérer la mesme défense à Vitry. Le mareschal tué, il en fut en colere et ne put

Mareschal d'Ancre
tué contre les
deffenses les plus
précises et
réitérées de
Louis XIII.

estre appaisé que par les protestations qui luy furent faites de la nécessité inévitable où Vitry s'estoit trouvé contre un homme plus accompagné qu'il ne l'estoit luy-mesme, qui s'estoit mis en défense et qui alloit livrer un combat dans la porte du Louvre, dont l'événement ne pouvoit pas estre douteux pour luy, et dont les suites ne pouvoient aussy n'estre qu'horribles. L'exécution achevée que Luynes n'avoit garde de ne faire qu'à demi, pour se délivrer des retours et pour succéder à la fortune du mareschal d'Ancre, il ne luy fut pas difficile de faire appuyer les protestations de Vitry, quoyque parfaitement fausses, et que le mareschal eust esté tué d'abord sans avoir eu loisir, ny pas un de sa suite, de se mettre en la moindre défense. Mais ce coup qui étourdit tout le monde, qui esteignoit une tyrannie universellement abhorrée, et qui portoit en mesme temps les exécuteurs au pinacle, ne put estre qu'applaudi par terreur, par espérance, par bassesse, et il ne se trouva pas une seule voix qui osast ne pas confirmer tout ce que Vitry voulut alléguer.

On sçait la retraite de la Reine-Mère le mesme matin, et le changement entier du gouvernement, toutes ses créatures chassées, et tous les anciens ministres rappelés dans leurs emplois. Cet événement arriva sur les huit heures du matin, le 24 avril 1647. Louis XIII n'avoit donc que quinze ans et demi. Pour peu qu'on veuille considérer cet âge, son éducation, la dureté de l'espèce de prison où il avoit esté jusqu'alors si soigneusement retenu, l'insolence extrême des vils possesseurs de la Reine sa mère, et la façon dont il estoit traité d'elle et par eux, on s'étonnera uniquement des deffenses si réitérées d'attenter à la vie du mareschal d'Ancre, et on verra sans surprise qu'il y ait esté trompé, et qu'avec toute sa colère et son regret de n'avoir pas esté

obéi, il ait succombé à la tromperie et aux suppositions qui luy furent faites en excuses, et qu'il ait enfin esté persuadé par un concert unanime d'asseurances et de protestations, d'une nécessité qui n'avoit pu estre évitée. Les mesmes raisons disculperont ce Prince des procédures exercées contre la mareschale d'Ancre et de l'abandon qu'il eut pour Luynes, son libérateur.

Laissons ce prince en ce premier moment de liberté et d'autorité, et voyons les premiers commencements du Roy son fils.

Louis XIV naquit sur les onze heures du matin du dimanche 5 septembre 1638, au milieu de la plus forte guerre de la France contre l'Espagne, qui dura longtemps après qu'il fut parvenu à la Couronne. Vingt-deux ans de stérilité de la Reine sa mère rendirent extresme la joye de sa naissance. Il perdit le Roy son père le matin de la feste de l'Ascention, 14 may 1643, n'estant âgé que de quatre ans près de huit mois. S'il eut le bonheur d'avoir une mère plus douce, plus tendre, plus mesurée que celle dont on vient de parler, il eut le malheur de tomber avec elle et avec l'Estat entre les mains d'un obscur Italien dont l'unique interest brouilla tout, perpétua la guerre, et mit par deux fois le royaume à deux doigts de sa perte, Italien qui posséda la Reine-Mère tant qu'il vescu, et qui fut Roy absolu toute sa vie. Le désir de le demeurer sans obstacle luy fit prendre à l'égard de Louis XIV les mesmes précautions qui l'avoient esté pour Louis XIII. Il se fit le surintendant de son éducation, et prit sous luy un gouverneur dont il fut bien assuré comme l'homme de la Cour le plus souple, le plus dévoué à la servitude et à la fortune, et le plus propre à remplir les veues pour les-

Louis XIV. Son éducation.

quelles il luy donna cette place. Ainsy le Roy, sans rien éprouver de dur, ne fut guère moins prisonnier que l'avoit esté le Roy son père. Il fut élevé dans la mesme ignorance, et personne n'approchoit de luy que le pur nécessaire à son service et à son amusement, choisy par le cardinal Mazzarin. Aucun courtisan n'osoit entrer chez luy, mais chez luy il avoit liberté toute entière.

Il n'a pas laissé depuis de sentir et de se plaindre de son éducation, et il a raconté quelquefois avec une sorte d'amertume qu'il estoit abandonné au point qu'on le trouva une fois tombé dans le bassin du jardin du Palais Royal où la Cour logeoit alors, et où il estoit allé tout seul. Toute sa minorité se passa en divers succès de guerre. Les édits bursaux dont on eut besoin pour la soutenir, et plus encore la haine d'un gouvernement estrange et fort estrange, causèrent des troubles qui partialisèrent toute la France et qui firent sortir la Cour de Paris par deux fois. Paris barricadé, bloqué, le Parlement capitulant avec la Cour, et se liant contr'elle avec les autres Cours et avec plusieurs princes et seigneurs, firent sentir au Roy de bonne heure les épines de la royauté. La détention du fameux Prince de Condé, du Prince de Conti et du duc de Longueville, 18 janvier 1650, leur délivrance, 13 février 1651, les mouvements des provinces, la sortie du royaume du cardinal Mazzarin, qui n'y estoit plus en seureté, le mesme mois de la liberté des Princes, et son retour à la fin de la mesme année précédé de la majorité du Roy, aboutirent à une guerre civile entre la Cour et le Prince de Condé, tandis que la guerre se continuoit au dehors. Le Roy, après plusieurs voyages, fut témoin des effets de la guerre civile en beaucoup de lieux ; la Cour n'y fut pas sans danger ; les environs de Paris en devinrent enfin le princi-

pal théâtre, et la Cour vit de la hauteur du Mont Louis, depuis maison de campagne des Jésuites, le fauxbourg Saint-Antoine disputé entre M. le Prince et M. de Turenne par un long et sanglant combat donné le 2 juillet 1652. Il fut suivi d'un étrange tumulte à l'hostel de Ville, enfin de la retraite de M. le Prince avec ses troupes et ses partisans aux Païs-Bas, où il servit trop utilement les Espagnols, à la teste de leurs armées jusqu'à la paix des Pyrénées et au mariage du Roy.

Mazzarin, forcé une seconde fois de sortir du royaume presque aussytost après le combat de Saint-Antoine, le gouverna de Bruhl où il s'estoit retiré chez l'Électeur de Cologne, et revint joindre la Cour au voyage de Guyenne, le 3 février 1655, où Bordeaux se soumit avec le reste de la province, tandis que la guerre se continuoit au dehors. Elle fut heureuse partout en 1654, et c'est l'année où le Roy fut sacré, le 7 juin, n'ayant pas encore seize ans. Les années suivantes eurent divers succès jusques au 8 may 1659, que les deux Couronnes convinrent d'une suspension d'armes. La Cour vit à Lyon celle de Turin, où les nouvelles d'Espagne rompirent subitement le mariage de Savoye qui estoit comme arrêté. Le voyage continua en Provence, en Languedoc, enfin en Guyenne. La paix se traitta entre les deux premiers ministres et se conclut enfin par le mariage du Roy, son entreveue et de la Reine sa mère avec le Roy d'Espagne Philippe IV dans l'isle des Faisans dans la Bidassoa, le retour à Paris, et l'entrée de la Reine dans cette capitale, le 26 aoust 1660. Ce fut le dernier ouvrage du cardinal Mazzarin. Il estoit plus maître que jamais et sans le moindre voile; mais cette énorme puissance ne le garantit pas de la mort. Il termina sa vie à Vincennes, le 9 mars 1661.

C'est à cette époque où le Roy commença à régner.

Les trois éduca-
tions compa-
rées.

Aussy solidement retenu dans l'ignorance et la solitude effective que l'avoit esté son père, par les veues semblables des deux Reines leurs mères, et des personnes qui les gouvernoient, mais traité avec beaucoup de douceur et de mesure pour tout ce qui n'alloit point à l'instruction et à la communication, il osa plus aussy que Louis XIII dans ces premiers temps, et plus avancé que luy alors de quelques années. La Reine, qui n'avoit d'austérité qu'en politique, le laissoit amuser avec les nièces du cardinal Mazarin qu'il avoit fait venir d'Italie, et dont la beauté et l'esprit estoient fort propres à ce qui s'appelle déniaiser un jeune homme. Elles eurent bientost les prémices de ses affections et de sa confiance. Approché deux fois avec la Cour à une très petite distance de ses armées sur la frontière de Picardie et de Champagne, il fit deux parties de main pour les joindre, soit conseil des nièces, soit éguillon de gloire ou de curiosité, soit connivence de la Reine et du cardinal qui luy en voulurent donner l'honneur et qui le firent bientost revenir. Les nièces à la fin furent éloignées pour esteindre la passion que le Roy avoit conceue pour l'aisnée, et qui malgré l'absence alla au point de la vouloir si bien espouser, que ce ne fut qu'avec toutes les inquiettudes et les peines possibles, qu'on le fit consentir au mariage d'Espagne.

Louis XIII et Louis XIV eurent donc pour l'ignorance et la retenue une éducation à peu près semblable, mais fort différente pour le traitement par la disparité de l'esprit et du sens des personnes qui en estoient les maistres. Ainsy le père fut abattu autant qu'il fut possible à ses tyrans ; le fils au contraire ne fut que retenu et du reste laissé à luy-mesme et à des plaisirs qui ne pouvoient luy rien apprendre,

mais qui ne luy émousoient pas l'esprit. Le père ne vit de longtemps de guerres estrangères, et moins de troubles que de mouvements intérieurs jusqu'à la mort du mareschal d'Ancre. Le fils naquit et fut élevé dans le feu de la plus forte guerre estrangère et dans les guerres civiles les plus fascheuses, qui l'un et l'autre le firent souvent changer de lieu, et voyager presque par tout son royaume. Devenu grand parmi ces agitations continuelles, il n'estoit pas possible qu'il n'en entendist parler souvent, et que ce qu'il entendoit ne le formast un peu malgré les soins de la Reine sa mère, et toutes les précautions de Mazzarin. L'adroite douceur avec laquelle il en estoit traité le leur rendit docile, quoyqu'il sentist combien il estoit retenu, et cette douceur estouffa si bien l'amertume de la retenue, qu'il aima presque le cardinal, qu'il eut une véritable tendresse pour la Reine sa mère; qu'il les laissa faire et gouverner sans y prendre aucune part ny leur donner lieu à la moindre inquiétude. Rien n'est donc si différent, quoyque dans une parité réelle pour le fond, que les années du père et du fils depuis leur naissance jusqu'au moment qu'ils prirent le gouvernement de leur royaume.

La différence est totale entre ces années de l'un et de l'autre d'avec celles d'Henry IV depuis sa naissance jusqu'à sa dernière sortie de la Cour. Tout y contribua à le former au monde, aux troupes, à la politique, à la guerre, à luy éguiser l'esprit et le courage; besoins, dangers de toute espèce, partis, nécessités, indigence, situations continuellement forcées, commerce habituel et indispensable avec les hommes les plus versés au grand en armes et en politique, et parmi ceux de son parti avec des gens aussy intéressés pour eux-mêmes que pour luy à mettre tous leurs talents en œuvre pour en faire un grand

homme, qui püst faire par les siens subsister et triompher leur parti. C'estoit tout le contraire des maistres des premières années de Louis XIII et de Louis XIV, dont l'intérêt capital les porta à ne rien oublier pour abrutir et anéantir le premier, et pour noyer l'autre dans l'oisiveté et la plus profonde ignorance. Mais Dieu confondit les premiers, et ne permit pas que les seconds eussent tout le succès qu'ils s'estoient promis. On ne peut faire trop d'attention à la différence des premières années de ces trois Princes jusqu'à l'époque où je me viens d'arrester sur chacun. Prévenons maintenant leur règne, en l'éclaircissant d'avance, par présenter la différence que chacun des trois a éprouvée dans la disposition intérieure de sa famille, de son domestique, et dans la situation générale de sa Cour et de son royaume.

Famille et domestique d'Henry IV. Situation générale de sa cour et du royaume.

Henry IV n'eut point de famille pendant presque toute sa vie. Ny père, ny mère, ny oncles, ny tantes, car il n'eut jamais à compter avec le cardinal de Bourbon, le fantosme de la Ligue, imbécille que les Guises manièrent sans cesse à leur volonté jusqu'à sa prison, où il mourut. Point de frères, mais une sœur qui trop unie avec le comte de Soissons, son cousin germain, luy fit souvent de la peine, et mourut duchesse de Bar, sans enfants, en février 1604. Personne n'ignore ce qu'il eut à souffrir de la conduite plus que licencieuse de la Reine Marguerite, sa première femme, de la haine que luy portèrent tour à tour les Roys de France ses beaux-frères, et de la constante et cruelle persécution qu'il éprouva sans cesse de la Reine Catherine de Médicis sa belle-mère, dont toute la passion s'estoit tournée, depuis qu'elle n'espéra plus de petit-fils, à faire tomber la couronne sur les testes de son gendre et de ses

petits-fils de Lorraine, par toutes espèces de moyens. C'est ce qui ajouta infiniment aux embarras et aux détresses extrêmes qu'il eut à parer et à démesler tant que Catherine vécut. A l'égard de la Reine sa femme, les mesures que sa situation toujours incertaine et dangereuse l'engageoit d'avoir pour elle par rapport à la Reine sa mère et aux Roys ses frères, le contraignirent longtemps. Mais de la Reine sa femme il n'en eut jamais rien à craindre. Trop galante pour estre bien méchante, elle se contenta de se livrer à ses plaisirs. Depuis la dernière sortie d'Henry IV de la Cour, il vécut peu avec elle et à la fin il s'en sépara. On sçait qu'il la relégua au château d'Husson en Auvergne, les aventures qu'elle y eut, comment elle en sortit, et la considération réciproque, mesme avec interest et amitié, qui subsista entre eux depuis que par son consentement à la dissolution de leur mariage, elle passa le reste de ses jours à la Cour et à Paris où elle mourut en mars 1615, avec le tiltre et le rang de Reine.

Il n'en fut pas de mesme de la seconde femme qu'Henry IV espousa. On a veu en deux mots plus haut, quelle a esté cette Princesse qui fut dès ce monde et longuement chastiee de ses forfaits de la manière la plus singulière, la plus éclatante et la plus inconcevable. Il y aura lieu de revenir à ce dernier article et à plusieurs autres qui l'ont précédé, préparé et causé.

Voilà pour le crayon de la famille et du domestique d'Henry IV. A l'égard de celui de sa Cour et de l'intérieur de son Estat, l'un et l'autre varie trop et trop entièrement, pour pouvoir estre séparé du crayon de sa vie et de ses actions. Il ne fut d'abord que Roy titulaire et chef de parti, ensuite Roy de droit fort peu de fait, moins monarque que chef d'un double parti jaloux l'un de l'autre, très

difficile à concilier, et dans la continuelle dépendance de l'ambition et de l'intérêt des principaux de ces deux partis, qui trop souvent ne luy estoient soumis qu'en apparence ; plus exposé que jamais au fer, au poison, à toutes sortes d'embusches du dehors et du dedans ; toujours l'épée à la main, sans demeure fixe, dans un besoin continuel de chacun, et dans une indigence qu'il falloit sans cesse surmonter et réparer ; maistre et paisible à peu près au dedans dans la suite, mais souvent au milieu des fermentations, et occupé à une guerre étrangère sur des frontières fort resserrées, toujours au milieu des trahisons. Enfin paisible, puissant depuis la paix de Vervins, mais toujours dans des périls et des embarras qui pour n'estre pas si à découvert n'estoient ny moins pénibles ny moins à craindre, au milieu d'une Cour et d'un Estat où tout avoit esté personnage en son genre plus ou moins important ou élevé, ou pour ou contre luy, et qui auroient tous voulu l'estre encore ; enfin une guerre pleine de trahisons au milieu des Alpes, suivie d'une paix profonde, mais altérée au dedans par les conspirations découvertes et cachées, sous la dernière desquelles à la fin il succomba.

Famille et domestique de Louis XIII. Situation générale de sa Cour et du royaume.

Louis XIII fut un des plus malheureux Princes qui ayent jamais esté, en famille et en son domestique.

Une mère telle qu'elle a desjà esté représentée et qu'elle la sera encore dans la suite, Italienne, Espagnole, sans connoissance aucune et sans la moindre lumière, dure, méchante par humeur et par impulsion d'autrui, et toujours abandonnée à l'intérêt et à la volonté de gens obscurs et abjects qui pour dominer et s'enrichir luy gastoient le cœur et la teste, la rendoient altière, jalouse, impérieuse,

intraitable, inaccessible à la raison et toujours diamétralement opposée à son fils et aux intérêts de la Couronne ; de plus, changeante, entreprenante selon qu'elle changeoit de conducteurs et de gens qui la gouvernoient, leurs caprices et leurs nouveaux intérêts. D'ailleurs sans discernement aucun et comptant pour rien les troubles, les guerres civiles, le renversement de l'Etat, en comparaison de l'intérêt et des volontés de cette lie successive de gens qui dispoient tour à tour absolument d'elle.

Un frère qui, avec de l'esprit et le don de la parole, se laissoit gouverner avec la mesme facilité et la mesme dépendance que la Reine leur mère ; qui n'avoit aucun genre de courage avec très peu de sens et de discernement, des pointes de fougue qui l'excitoient aisément, et une foiblesse qui craignoit tout et ne sçavoit résister à rien ; toujours prest à brouiller et à s'en repentir, et roulant sans cesse dans ce cercle de révoltes, de partis et d'accommodements, sans sçavoir rien soustenir après l'éclat, ny se procurer un accommodement honneste ; beaucoup moins à ceux qui l'avoient suivi, aussy facilement empaumé que séparé d'eux, et glissant avec une égale facilité des mains du Roy et de celles de sa mère et des partisans qui s'estoient attachés à luy. Malgré des deffauts si propres à le dénuer de tout parti il en eut toujours tant qu'il voulut, par la longue stérilité du mariage de Louis XIII et la mauvaise santé de ce Prince, qui firent regarder Gaston vingt-deux ans durant comme l'héritier présomptif de la Couronne ; et depuis que le Roy, de plus en plus d'une santé menaçante, eut des enfants, firent considérer son frère comme le futur et prochain administrateur du royaume sous la Reine sa belle-sœur, avec qui il estoit de tout temps dans une

liaison intime et personnelle, et par la communauté de leurs haines et de leurs affections. L'un et l'autre estoient de longue main attachés à la Reine-mère; rien n'avoit pu diminuer l'union qui s'estoit mise entre les deux Reines dès le commencement du mariage de Louis XIII, dont le nœud estoit la passion espagnole qui les posséda sans cesse toutes les deux, et la haine ouverte qu'elles portèrent aux ministres qui pensoient à la françoise, et aux personnes à qui Louis XIII témoignoit le plus d'amitié et de confiance. Anne fut invariablement la mesme pour Marie et pour Gaston dans tous les troubles qui arrivèrent et dans leur éloignement, et si Espagnole que personne n'ignore la fuite de Mme de Chevreuse et de Beringhen hors du royaume, qui fit après la rapide fortune de ce valet, dont le prodige s'est continué depuis dans toute sa postérité. Ce fut la suite, et à l'instant, de l'éclatante aventure du Val-de-Grâce, où le chancelier Séguier se conduisit avec tant d'art que le Roy fut content de luy, et qu'il ne laissa pas d'y rendre un si signalé service à la Reine qu'elle ne l'oublia jamais, et qu'elle combla depuis Séguier et les siens. C'estoit donc d'une mère, d'un frère unique, et d'une espouse que Louis XIII avoit continuellement à se garder. Ce malaise domestique estoit extrême et continuel : sa douceur, sa patience, sa vertu, ses égards et ses soins n'avoient jamais pu l'adoucir, et ce malheur avoit sans luy commencé et continué avec sa vie.

Anne arrivée en France bien instruite de l'inclination toute espagnole de Marie et de ceux qui la gouvernoient, et qu'elle avoit toujours voulu et enfin conclu son mariage malgré les Princes du sang et les principaux personnages du royaume, informée de son humeur et de l'étrange empire qu'elle et ses vils conducteurs exerçoient sur son

filz, s'attacha tout d'abord à elle et se jetta à eux. Elle en fut si bien reçue, que l'amitié s'y mit que les interests communs lièrent de plus en plus par l'Espagne, et leur unit Gaston, que sa mère et ses dominateurs élevèrent pour l'opposer au besoin au Roy son frère, en faire un chef de parti et leur protecteur comme ils y réussirent. Telle fut la cause de la grandeur de Richelieu et des favoris qu'eut Louis XIII. La Cour et l'Estat estoient encore remplis de personnages en tous genres qui l'estoient devenus par les partis de la Ligue et huguenot, et qui après la fin de ces malheurs, vaincus par Henry IV, estoient demeurés fort considérables et fort considérés. Louis XIII ne pouvoit se livrer à pas un d'eux qui tenoient tous fort étroitement encore, les premiers aux Espagnols et aux ultramontains, les seconds aux protestants d'Allemagne et d'Angleterre, à la Hollande et jusqu'au Nord. Les premiers avoient peine à se défaire de cet esprit de domination que leur parti avoit exercé avec une si longue et si pernicieuse tyrannie ; les autres de cet esprit d'indépendance et de ces funestes veues d'avancer toujours peu à peu dans leur ancien projet de former un Estat dans l'Estat, et une manière de république dans le royaume : tous deux appuyés de puissances estrangères avec lesquelles ils conservoient chèrement et réciproquement une dangereuse liaison ; les premiers se promettant tout du génie espagnol et ultramontain des deux Reines ; les seconds un appuy certain de leurs places de seureté et de leurs protecteurs estrangiers pour les maintenir par l'interest de ces mesmes puissances ; et l'un et l'autre à l'abri du nom de leur religion.

La foiblesse du Gouvernement qui avoit succédé à celuy d'Henry IV rendoit plus dangereux les personnages nombreux de ces deux partis, dont la sourde fermentation

se faisoit sentir. Dans cette situation de famille, de Cour et d'État, où Louis XIII ne pouvoit trouver ny confiance, ny seureté, ny repos, il ne put que se livrer à ses ministres, dans l'ignorance totale où il avoit esté retenu, et chercher société, repos, épanchement indispensable dans un estat domestique si violent, parmi quelques gens de son âge à peu près, et qui par leur fortune et leurs entraves n'estoient point à craindre, pour se délasser de ses peines, de ses ennuys, de son travail, et pouvoir vivre familièrement et seurement avec quelqu'un. D'ailleurs une légère difficulté qu'il avoit dans les organes de la parole le rendoit timide pour les conversations en public.

Famille et domestique de Louis XIV. Situation générale de sa Cour et du royaume.

Louis XIV éprouva un sort bien différent de celui du Roy son père dans sa famille, dans son domestique, dans sa Cour et dans la disposition de son royaume. Jamais Prince n'y fut si complètement heureux. Je parle depuis la mort du cardinal Mazzarin jusqu'à celle de ce Dauphin dont les hommes n'estoient pas dignes, et de son épouse née pour faire les délices du monde, ce qui comprend plus de cinquante ans.

Une mère transportée de la paix et du mariage d'Espagne, ravie des respects que le Roy son fils, conduit par elle, par le cardinal Mazzarin et par leurs créatures, s'estoit accoustumé à luy rendre, et de tout l'extérieur de crédit, d'autorité, de considération et de part aux affaires et au gouvernement qu'il lui donnoit, n'avoit des yeux que pour luy, et les ferma sagement aux galanteries et aux autres choses qui pouvoient luy faire de la peine. Un frère unique magnifiquement apanagé qui avec une grande valeur, ne fut jamais qu'une femme ;

plus souple, plus timide, plus courtisan que pas un de ceux qui à quelque prix que ce fust voulurent faire fortune; content de son estat, abatu sous une passion qui le rendit esclave de ses divers favoris, et contenu par eux dans la crainte du Roy son frère par celle qu'ils en avoient eux-mesmes; leur maistre et eux toujours satisfaits à propos par l'argent que le Roy sçavoit répandre. Une espouse sans aucun esprit, qui l'adora toute sa vie nonobstant tant et de si continuelles causes de jalousie, pieuse et vertueuse au dernier point, et plus Françoise et plus attachée à la famille où elle estoit entrée qu'une Françoise naturelle, jusqu'à avoir marqué sa joye de la naissance de son second petit-fils par le desir et l'espérance qu'il deviendrait Roy d'Espagne, comme il est arrivé; contente d'ailleurs des égards et de la considération que le Roy luy tesmoigna toujours, et des respects d'une Cour nombreuse et florissante, dont le Roy se montra sans cesse plus attentif et plus jaloux pour elle que pour luy-mesme. Un fils unique fait exprès pour l'estre d'un tel père, à condition toutesfois de ne parvenir pas à une couronne qu'il n'eust pu porter par l'imbécillité de son esprit, de son courage, de son discernement, de ses sentiments, de sa volonté; par une invincible ignorance et une ineptie parfaite d'apprendre, de retenir, de penser; avec cela une crainte du Roy, une timidité à son égard qui le rendit toute sa vie un enfant à la lisière, sans oser rien, sans crédit pour les plus petites choses et sans la moindre liberté. Des petits-fils élevés dans la mesme crainte, la mesme dépendance, qui ne cherchèrent qu'à luy plaire, dont l'aisné conquist enfin son admiration et sa confiance; le second ne régna que sous ses ordres et son administration, et le troisième plus tremblant devant luy, s'il se

pouvoit, que tous ses courtisans, suivit de près son incomparable aîné avant la mort du Roy. Un neveu plein d'esprit, de connoissances, de valeur, souvent poussé à de légères échappées, mais plus respectueux, plus souple, plus tremblant devant le Roy son oncle qu'on ne le peut exprimer. Des Princes du sang asservis sous le mesme joug, qui se disputèrent entr'eux de servitude. Une Cour abattue sous le poids de sa crainte, de son autorité, jusque du moindre de ses regards, dont les plus grands avoient perdu jusqu'au souvenir du personnage qu'avoient rempli leurs pères ; et un royaume monté tout entier au ton de l'obéissance aveugle ; en un mot, tout devenu peuple et vil peuple devant luy, et sans bouche ny action que pour s'épuiser en respects peu différents de l'adoration, en soumission sinonime à l'esclavage, en louanges les plus semblables à l'apothéose. Tout sans exception rampant devant ses bastards et ses valets principaux, ses ministres, les intendants et les financiers de la dernière espèce. Avec tant de bonheur, la plus égale et la plus parfaite santé ; et pendant longtemps les plus grands capitaines, les plus capables ministres au dedans et au dehors, la plus grande abondance, et le règne le plus brillant, le plus autorisé, le plus glorieux au dehors, et toujours au dedans le plus profondément tranquille. La figure en tout la plus parfaite, la plus imposante, pleine de grâces les plus naturelles jusqu'au son de sa voix, une majesté prodigieuse, facilité à parler toujours dignement ; adresse et justesse corporelle à tout, et insensible aux injures du temps ; enfin, pour combler moins sa louange que son bonheur, peu touché des pertes des gens qui estoient les plus nécessaires au gouvernement ou à la conduite de ses armées, et à celles des personnes qu'il aimoit et dont il s'occupoit

le plus tendrement, si on en excepte uniquement Madame la dernière Dauphine.

Tous les grands avantages qui peuvent former un héros furent donc uniquement du costé d'Henry IV; tous ceux qui font un Roy respecté sans peine et heureux en tout sans travail, s'accumulèrent pour Louis XIV; tout ce qui peut abrutir et accabler un jeune Prince, tout ce qui peut rendre insupportable ce qui doit estre le plus cher et le plus consolant, tout ce qui peut rendre un règne dégoutant, pénible, laborieux, et jusque dans les succès le plus dénué de toute satisfaction et le plus triste, fut le partage de Louis XIII; c'est ce qui vient d'estre démontré en peu de mots, surtout si on compare les charmes qui suivirent les travaux d'Henry IV et les succès de Louis XIV, avec les tristes victoires de Louis XIII sur les partis de sa mère et de son frère, et ses douloureuses conquêtes dans son propre royaume partagé entre les restes fumants encore de la Ligue et du parti huguenot armé et fortifié à ses dépends, et luttant sans cesse pour s'affranchir enfin de toute dépendance.

Comparaison de la famille, du domestique de ces trois Roys, et de la situation de leur Cour et du royaume.

La guerre est un fléau, qui est le chastiment des passions des hommes depuis que la confusion des langues en a fait des peuples divers; et comme leurs passions ont toujours subsisté depuis d'âge en âge, la guerre s'est fait continuellement sentir chez tous les peuples du monde avec peu d'interruption jusqu'à nos jours. La valeur, et l'art de sçavoir faire la guerre est donc nécessairement devenu un point capital chez tous les peuples, et leur consentement général qui y a attaché l'honneur et la gloire dans toute la suite des siècles, y ajoute ce que les

Guerre et guerriers.

hommes conçoivent de plus éclatant et de plus flatteur, au besoin le plus continuel de la conservation des possessions réciproques, à quoy la cupidité a sans cesse augmenté le brillant des conquêtes. C'est ce tout ensemble qui éblouit dans les héros et dans les grands capitaines, jusqu'à leur passer de grands vices et de grandes ruines, et qui a fait dire sur Alexandre que tandis qu'on punit de mort les petits voleurs, on élève des autels aux grands. La valeur et la capacité à la guerre, les succès qu'on y obtient et leurs heureuses suites, sont donc sans contredit la plus grande parure des Princes et des particuliers, et celle qui a le plus de pouvoir et d'usage de consacrer leurs noms à l'immortalité. Si un monarque orné de ce talent qui impose si fort aux hommes en abuse, il ne travaille que pour soy, il acquiert un grand nom, il fait trembler ses voisins, il leur fait la loy, mais c'est aux dépens de son royaume; tandis qu'au dehors tout retentit de ses exploits, de la terreur qu'il imprime, de la gloire qui l'environne et qu'il augmente chaque jour, tout au dedans gémit et pleure; ses peuples accablés périssent de faim et de misère, et indépendamment des revers si communs dans les armes, ce Prince laisse un Estat ruiné, et la haine et la jalousie de ses voisins pour héritage, qui savent bien profiter du temps de se mettre pour toujours à couvert des ruines et des périls qu'ils ont essayés d'un si dangereux voisin, et de son royaume si longtemps en estat de le rendre tel, mais à la fin épuisé, comme on voit de nos jours qu'il est arrivé à la Suède.

Si au contraire un monarque doué de ce grand talent militaire, l'est encore de sagesse, d'équité, de modération, sa gloire augmente à proportion de ses talents politiques;

il est craint, respecté, mais estimé au dehors ; il y fait sentir puissamment le danger de s'attirer ses armes, et les moyens équitables de les éviter, et d'en estre mesme protégé en se conduisant à son égard avec raison et justice ; il devient le défenseur, le protecteur de ses alliés qui ont toute confiance en sa parole inviolable, et au dedans il est le père et les délices de ses peuples au bonheur desquels il sacrifie la gloire des conquestes qu'il pourroit faire au delà de celles qui suffisent pour assurer la gloire solide, le repos et la richesse de son royaume qu'il laisse puissant, abondant à son successeur. avec la paix et l'amitié de ses voisins.

Ne considérons d'abord dans nos trois monarques que leurs talents militaires, et de quelle manière ils ont usé de leurs armes ; je viendray après à leur gouvernement.

Rien n'a manqué à Henry IV pour acquérir tout le solide et tout l'éclat des talents militaires. Nécessité extrême en luy, avec la vigueur de corps endurci dès son enfance, la valeur la plus brillante, le plus indomptable courage d'esprit dans les revers et les détresses, école d'adversité, exercice continuel des armes, les plus grands maistres en cet art, et les plus interessés à n'oublier rien pour faire de ce Prince un guerrier qui les surpassast en tout s'il estoit possible ; en luy toute la disposition d'esprit, de corps, de volonté, de nécessité pour profiter de leurs leçons et de leur conduite. Ajoutons l'habitude d'une indispensable familiarité avec tous par besoin et par un genre de vie meslé indispensablement avec tous et à toute heure ; la passion et l'interest de tous d'avoir un héros à la teste de leur parti, et d'en faire un d'un Prince qui vivoit avec

Vertus militaires
d'Henry IV.

eux comme l'un d'entr'eux, qui sentoit tout le besoin de s'acquérir les cœurs, et qui s'estoit fait une habitude de tout ce qui pouvoit lui réussir à ce dessein, jusqu'à se conduire mieux qu'homme ait jamais fait dans cette sorte de talent qui luy estoit devenu naturel et tout particulier ; la position forcée dans laquelle il se trouva si longtemps, jointe à sa valeur naturelle et à l'éguillon de la gloire qu'il sentit vivement toute sa vie, et souvent beaucoup trop en simple gendarme, qui luy fit souvent aussy prodiguer sa vie, et quelquefois avec peu de nécessité en simple carbin¹ ; et ce fut une chose qui le rendit encore plus cher aux siens. Il en usa ainsy à Coutras, à Ivry, aux sièges de Paris, de Chartres, en divers autres, surtout en celuy de Noyon et Rouen, et aux rencontres qu'il eut avec le Prince de Parme après la levée de ce siège. Ce luy fut en ces occasions une conduite nécessaire pour gagner une grande réputation et se la continuer, acquérir les cœurs des troupes et leur confiance, animer tout son parti par estime et par le mesme moyen se rendre redoutable au parti opposé ; devenir l'âme et toute l'espérance du sien, reconnoistre au milieu du danger le courage, la conduite, la capacité, la volonté de ses chefs, et les tenir de court, sans leur parler, par son seul exemple, et par la nécessité où il les mit toujours de combattre et d'agir sous ses yeux. Mais ce qui est sagesse, vertu, nécessité mesme dans un chef de parti et dans un Roy véritable, mais qui par le malheur des temps l'est moins en effet que

1. Ce mot est peut-être une faute de copiste, soit que Saint-Simon ayant écrit *Corbin* ait voulu parler des gentilshommes, au nombre de cent, qui composaient une compagnie des Gardes du Roi, et qu'on appelait *les becs-à-corbin* ; soit qu'il ait écrit *Carabin*. Plus loin, page 100, on rencontre le mot *carabinier*, employé par Saint-Simon.

chef d'un meilleur parti, n'est plus la mesme chose dans un Roy effectif, reconnu dans son royaume et dans presque toute l'Europe, qui ne fait plus une guerre civile, mais véritablement estrangère, et qui par une longue suite d'actions et d'années, est parvenu personnellement à la première réputation militaire du courage et de la capacité.

On ne peut trop louer Henri IV de la fermeté et de la promptitude avec laquelle il vola à réparer la perte si subite, si peu attendue et si fascheuse d'Amiens, et l'exemple qu'il donna à tout ce qu'il y eut de grands, et mesme de dignes de soubçon, de l'y suivre et de l'y assister ; mais on ne peut sans une dangereuse flatterie, luy accorder des louanges de s'estre exposé à ce siège autant et aussy souvent qu'il avoit fait à ceux où il s'agissoit de tout pour luy et de convertir par la force et le succès de ses armesson tiltre et son droit en réalité. Il peut estre encore moins excusé de la chaleur de jeune particulier qui le jetta dans le plus grand péril au combat de Fontaine-Françoise, le plus inutile qu'il ait couru en toute sa vie, et qui pensa tout perdre avec luy à la dernière fin d'une guerre que ses ennemis ne pouvoient manifestement plus soutenir. S'il se monstra plus modéré dans les Alpes, on peut dire qu'il ne le fut pas encore assés, et que cette retenue eut moins la sienne pour principe, que le défaut des occasions où un monarque tel que luy pust paroistre. Cela est si vray qu'il en monstra la preuve dans ce chemin racourci et si périlleux, qu'il préféra à un autre un peu plus long mais seur, avec opiniastreté, pour aller voir les batteries que M. de Sully avoit faittes avec tant d'art et de danger devant Montmellian, et qu'il fit au petit pas tout entier y allant et revenant, toujours sous le feu des ouvra-

ges de la place, sans autre précaution que n'estre presque point accompagné. Si on ne peut pardonner à l'âge et au grade la partie de main de cette mesme batterie que Grillon¹ eut la folie de proposer à M. de Sully, ny celle de ce duc de l'avoir acceptée, que dire d'un aussy grand Roy que Henry IV, et capitaine aussy consommé, de s'estre si longuement exposé par une gayeté à peine pardonnable à un jeune homme qui fait ses premières armes, qui saisit la première occasion qui se présente de monstrier ce qu'il vaut, et qui n'est bonne qu'à establir parmi les troupes une réputation de valeur ? Convenons après tout, que ce deffaut est celuy des héros, et qu'on ne peut refuser de reconnoistre pour tel un Prince qui a passé presque toute sa vie dans les plus grands périls et les plus grandes actions de la guerre, et dont la valeur et la conduite militaire a sceu reconquérir son royaume sur ses plus puissants sujets, sur l'Espagne et l'Italie, se mettre d'effet la couronne sur la teste, la porter longtems en paix avec la plus haute réputation et la transmettre réparée et florissante à sa postérité.

Vertus militaires
de Louis XIII.

Tout manqua, comme on a veu, à Louis XIII ; c'est trop peu dire, rien ne fut oublié pendant ses dix-huit premières années pour luy oster toute existence, toute lumière, tout moyen d'en acquérir en quelque genre que ce pust estre. Quel contraste en ce point si capital et si totalement influant sur toute la suite d'une vie, entre son père et luy ! Si donc son père, avec un si prodigieux avantage, s'est fait admirer par la valeur et par la capacité de la guerre, car il ne s'agit icy que des armes, quelles louanges ne seroient

1. Plus généralement connu sous le nom de Grillon.

pas deues à son fils s'il eust seulement montré quelques signes d'avoir pu estre un homme, s'il n'eust esté si pernicieusement et si longuement étouffé; mais quel transport d'admiration, s'il a pu percer de si épaisses ténèbres, s'animer soy tout seul sans aucun autre secours pour sortir d'un si cruel anéantissement, et montrer à l'Europe un homme, un Roy, un capitaine; enfin qui de stupeur ne demeurera muet de voir Louis XIII sortant d'un si profond abysme par ses seules forces personnelles, atteindre à la gloire militaire d'Henry IV, quoyque destitué du brillant de la conquête de son propre royaume, de terrasser la Ligue, de se faire demander la paix par un Prince qui n'avoit pas aspiré à moins qu'à la monarchie universelle, qui en particulier avoit renversé la France et avoit esté plus d'une fois au moment de faire de cette première monarchie de l'Europe une province de la sienne. Voyons donc Louis XIII en luy-mesme, destitué par la différence des conjonctures de rayons si éblouissants et ne tirant les siens que de soy-même.

Ce Prince, affranchi en avril 1617 de l'écrasant joug de son impérieuse mère et de cette pernicieuse lie qui la gouvernoit, ne s'en trouva ny plus instruit, ny plus aidé à l'estre. Luynes, réuni aux anciens ministres pour s'en appuyer et qui, dans cette révolution avoient esté rappelés à leurs charges en la place des nouveaux qui venoient d'estre chassés, n'avoit garde de laisser ouvrir les yeux à son jeune maistre. Il falloit, pour sa fortune, profiter du gré de la délivrance et du cahos où se trouve un prisonnier qui n'a jamais veu le jour ny pu parler à personne, transporté tout à coup de ces ténèbres dans le plus grand jour et du fond d'un cachot sur le trosne; allonger la durée de ce cahos en multipliant les objets si nombreux par eux-

Luynes.

mesmes, les mesler, les embarrasser, et donner cependant cours à la joye d'une première liberté et à l'apparence de la toute-puissance; en nourrir, en amuser le Prince, le forcer de se reposer sur ce faste et sur les plaisirs, dont il devoit estre si affamé dans leur entière nouveauté pour luy; l'empêtrer par l'embarras des affaires et du gouvernement où tout luy estoit, et hommes et choses, entièrement inconnu; et gouverner ainsi en plein, en luy faisant accroire que c'estoit désormais luy qui gouvernoit et dont les volontés estoient les seules respectées. Ce n'estoit pas chose difficile à qui possède de longue main et seul un Prince captif, qui seul le délivre, et qui seul jouit de la gratitude de ce grand coup, continue seul de disposer de luy, se montre tel à tout le royaume et le met ainsy à ses pieds; dans l'intérieur, se rend trop redoutable pour n'estre contredit sur rien, et que rien puisse revenir au Prince sans son attache.

Ce fut aussy le chemin qui porta Luynes et ses deux frères à la monstrueuse fortune où ils parvinrent avec une rapidité si prodigieuse, et qui mit l'épée de Conestable dans une main qui jusqu'à ce comble avoit si peu manié les armes. C'est aussy ce qui m'a fait pousser la captivité d'esprit, si non de corps, au delà de la tyrannie de Marie de Médicis, et la porter jusqu'à la mort de Luynes qui jouit si peu de la première dignité du royaume, encore moins du premier office de la Couronne, puisqu'il mourut en décembre 1621, à quarante-trois ans, Louis XIII n'en ayant que vingt, et n'en ayant pas cinq de règne depuis la mort du mareschal d'Ancre, et la fin de celui de la Reine-Mère; et c'est aussy, pour le dire en passant, ce qui disculpe si entièrement Louis XIII d'avoir fait un tel Conestable et luy et ses deux frères si rapidement et si monstrueusement grands.

Les troubles qui suivirent la retraite de Marie de Médicis de la Cour et des affaires, furent si tost finis par le combat du Pont de Cé, qu'ils ne firent qu'entrevoir la valeur et la diligence de Louis XIII, et la simple bonne grâce avec laquelle il se présenta devant les places que les partisans de la Reine-Mère tenoient pour elle, et qu'il contraignit à luy ouvrir après de légères attaques. Ce ne fut qu'un prélude qui luy fit sentir à luy-mesme son courage, et qui le porta tout de suite en Béarn. Ce petit païs, fier de sa situation et de la condescendance d'Henry IV pour ce qu'il regardoit comme son berceau, s'estoit accoustumé à l'indépendance et à la religion de ses derniers souverains, jusqu'à en avoir banni la catholique, qui en estoit proscrite depuis quarante-neuf ans, sans qu'il eust obéi à pas un édit, ny à la tolérance de la calviniste dans tout le royaume qui méritoit bien le réciproque en Béarn pour la catholique. Louis XIII l'y rétablit. Tout y étoit places que ce Prince prit ou réduisit toutes, la plupart en personne, où il s'exposa d'autant plus qu'il voulut connoistre par luy-mesme ce qu'il ignoroit, et monstrier à ses troupes qu'il estoit digne d'estre fils d'Henry IV.

Béarn.

Aussytost qu'il eut tout soumis, il passa en Languedoc où il eut le mesme succès, s'exposa aux mesmes périls, et plus grands encore, pour animer ses troupes, surtout devant Montauban où il acquit encore plus de gloire personnelle par la difficulté de ce siège que la mauvaise saison augmenta, et qui le contraignit de le lever; ce fut le seul d'un grand nombre qui ne réussit pas, pendant lequel mourut le Conestable de Luynes, le 15 décembre, à quarante-trois ans. Ainsy le Prince brilla par les armes et y monstra sa valeur, son application à s'instruire, sa diligence à exécuter, avant pour ainsy dire que de commen-

Languedoc.

cer à régner. Il pointoit toutesfois vers le gouvernement depuis plus d'un an. La mesme fortune qui avoit fait un prodige de bonheur du Conestable, l'enleva à temps de n'en pas éprouver les revers dont il n'eut que le loisir de sentir les approches. Son jeune maistre avoit ouvert les yeux : il estoit honteux d'une telle élévation arrachée à son âge et aux ténèbres sous lesquelles il avoit esté scellé ; il le trouvoit chargé d'une grandeur qui prenoit trop d'autorité ; il l'a souvent dit à mon père, et s'est plaint à luy bien des fois de la surprise de l'ambition et de l'abus qu'il en faisoit ; je ne diray pas le reste. Mais ce Prince a avoué à mon père que lorsqu'il eut pris assés d'amitié pour luy pour le vouloir élever comme il a fait, il voulut estre fidèlement informé de sa naissance, et prit toutes les mesures nécessaires pour l'estre secrettement, mais seurement et à fond, ce que mon père n'a jamais sceu que longtemps depuis par ce Prince mesme, et sans jamais aussy l'avoir appris d'ailleurs, ny mesme s'en estre doutté.

Louis XIII continua d'apprendre l'art des sièges aux dépends des huguenots de Guyenne et de Languedoc. Sa valeur y éclatta de plus en plus, et la capacité qu'il y acquit estonna ses plus vieux capitaines. Après avoir réduit les places de Guyenne, il prit Montpellier ; et les Rochelois ayant esté battus sur mer, le parti huguenot qui avoit cru pouvoir tout oser, implora sa clémence et l'obtint par la paix qu'il luy accorda. Elle ne fut pas de longue durée. Le parti rebelle ne vouloit que gagner le temps de respirer, de s'appuyer de l'Angleterre et des autres protestants estrangers, et de se préparer à réparer ses pertes. Aussytost qu'il se crut en estat d'agir, il remua de nouveau et ralluma la guerre.

L'âme et la force du parti estoit La Rochelle. Le Roy

comprit qu'il falloit commencer par la réduire, et les difficultés infinies qui s'y trouvoient ne firent qu'exciter son courage et son application. Il fallut avant d'entreprendre un si grand siège et si épineux, se saisir de tout ce qui environnoit la place surtout de ce qui est connu sous le nom des Isles de La Rochelle, où les Anglois venoient aborder facilement, et d'où on ne pouvoit intercepter la communication avec La Rochelle. Ces isles étoient la retraite et une sorte de place d'armes et d'entrepôt du parti, d'autant plus commode qu'elles estoient bien fortifiées et munies, et qu'elles estoient tantost à sec, tantost garanties par la mer, suivant son flus et reflux, et que dans les abords estroits où elles se trouvoient situées entr'elles et à l'égard de la terre ferme, il estoit impossible d'y engager des bastiments. Il fallut donc y faire passer des troupes en basse marée pour les attaquer, avec le péril de s'y trouver enfoncés en haute marée. On conçoit la grandeur de ce péril qui n'emportoit rien moins que la nécessité de vaincre ou de périr, et à chacune de ces isles, c'est-à-dire pendant plusieurs jours. Tout bien agité, préparé et résolu, l'armée du Roy s'approcha ; les corps choisis en furent détachés avec tout ce qui estoit nécessaire pour la disposition de l'attaque, et on prit le temps pour arriver en basse marée. Louis XIII vit tout assembler à la teste du camp et se mettre en marche, sans avoir rien laissé apercevoir de sa résolution de passer dans ces isles et d'en faire en personne les attaques. Tandis que les troupes qui y étoient destinées défilioient pour s'y rendre, il se mit à les costoyer en les accompagnant. Lorsqu'il fut à une distance du camp qu'il ne devoit pas outrepasser pour y retourner en seureté sans troupes, on l'en avertit. Il ne répondit point, et continua froidement à marcher, et la conversation

Isles de La
Rochelle.

sur toute autre chose. On ne tarda pas à luy représenter qu'il ne devoit pas s'exposer à aller plus loin, sans que personne eust encore imaginé ce qu'il vouloit faire; mais à la fin, voyant qu'il alloit toujours sans répondre, on commença à se douter de son dessein et on essaya de l'en détourner. Il ne s'en émut pas davantage, et sans contester, ne s'arresta point. On redoubla d'instances jusqu'à luy dire qu'il falloit donc qu'il sceust que l'attaque qu'on avoit résolue, dans la situation où sont ces isles, n'estoit rien moins qu'envoyer les troupes qui y marchaient à la boucherie. Alors Louis XIII répondit pour la première et unique fois : « Je le sçay bien, et c'est parce que je le sçay
« que j'y veux aller, parce que je ne sçay point envoyer
« des troupes à la boucherie, mais quand il le faut néces-
« sairement, je ne sçay que les y mener moy-mesme. Ainsy,
« Messieurs, je vous suis bien obligé de vos remonstrances,
« mais qu'on ne m'en parle plus. » Il prononça ces paroles avec le mesme sang-froid, et continua sa marche. Mon père, qui les entendit, me les a racontées et l'inexprimable estonnement de tous ceux qui estoient présents. Louis XIII passa dans les isles à la teste des troupes, fit luy-mesme une partie de la disposition des attaques, et ordonna de l'autre; il combatit en personne à la teste, et y donna les ordres avec tout le froid, la prévoyance, la continuelle présence d'esprit d'un homme qui les disposeroit dans sa chambre sur le papier : attaqua les isles les unes après les autres, les força toutes à travers le plus grand feu, et le plus long et le plus imminent péril, donnant à tous l'exemple; et contraignit Soubise, qui les deffendit pied à pied vaillamment et qui avoit en tout de quoy le faire et compter de ne pouvoir estre forcé, il le contraignit, dis-je, de se jetter enfin dans des barques qu'il avoit du costé de

la pleine mer, et de se sauver en Angleterre avec tout ce qui put échapper avec luy.

La conquête achevée, qui dura plusieurs jours d'attaques continuelles, Louis donna tous les ordres nécessaires avec la mesme tranquillité, et revint avec ses troupes en son camp, ignorant luy tout seul qu'il venoit d'égaliser la gloire des plus hauts faits d'armes qui font les héros. On peut juger quelle idée cette prodigieuse action, peut-estre mesme trop forte pour un monarque, donna de luy à son armée, à sa cour, à ses peuples, au parti huguenot, aux estrangers, entée sur tout ce qu'on luy avoit veu faire personnellement en Guyenne et en Languedoc; et combien elle excita à bien faire tous ses chefs et tous ses soldats. Ce ne fut toutesfois que le prélude du fameux siège de La Rochelle.

Si la capacité dans les dispositions des attaques des isles et la plus insigne valeur dans l'exécution s'y estoient montrées dans tout leur jour, l'un et l'autre acquirent un nouvel éclat dans les difficultés sans nombre, la longueur et les périls du siège de La Rochelle. Louis ne presumant point de soy-mesme, y écouta toujours les divers et souvent différents avis de ses généraux, mais toujours aussy il s'en réserva le choix et de faire mesme des choses qui ne luy avoient pas esté proposées, qui luy naissoient dans l'esprit en combinant tout ce qui estoit agité devant luy. Non content de donner partout ses ordres avec une prévoyance et une vigilance extresme, il employa sans cesse l'une et l'autre aux exécutions. Il voulut estre présent à toutes celles qui ne se faisoient pas ensemble, et de plusieurs attaques exécutées à la fois, il choisissoit toujours pour soy le commandement de la plus importante qui estoit aussy la plus hazardeuse. Ce fut luy qui songea le premier à fermer aux

La Rochelle.

assiégés tout secours par mer, qui imagina cette fameuse digue, qui en fit le plan, et qui par ses soins et, si on le peut dire par son opiniastreté et son infatigable présence, en procura l'exécution. Je n'avance rien icy que mon père n'ait veu de ses yeux, et entendu de ses oreilles. Si tost qu'elle fut en estat de défense, Louis XIII, qui n'avoit pas moins d'attention au dehors du siège qu'au siège mesme, redoubla de soins pour le presser. A mesure qu'il y avoit quelque chose à consulter, à examiner, à craindre, ou quelque attaque à faire, il quittoit son quartier. et couchoit dans le lieu de celuy dont il s'agissoit, le plus proche de ce qui l'y conduisoit, quelquefois chez des officiers principaux, souvent dans la tente d'un officier particulier ou dans une cabane pour estre plus à portée, mesme à la belle étoile plusieurs fois; de sorte qu'il ne s'est jamais rien craint ny passé de tant soit peu considérable tout autour de la place, qu'il ne s'y soit transporté pour tout reconnoistre et tout exécuter par luy-mesme, caressant les chefs, encourageant les soldats, pourvoyant avec des soins et des attentions infinies à l'abondance des vivres, au service en tout genre de l'armée, surtout aux hôpitaux, dont il se faisoit informer très particulièrement et par diverses voyes, et qu'il visitoit souvent luy-mesme. Ce fut ainsy qu'il mit une glorieuse fin à ce siège si célèbre par l'opiniastreté mémorable des habitants et le nombre d'actions qu'il cousta.

Si Louis XIII y fut bien secondé, il se peut dire que la jalousie des chefs et d'autres causes plus criminelles eurent besoin de la perspicacité de ses yeux pour estre contenues, et que ce fut à sa vigilance, à son infatigable activité de corps et d'esprit, à sa valeur sans pareille, à l'exemple qu'il donnoit partout, à sa présence continuelle

en tous lieux, à l'impossibilité de se dérober à sa vue et à ses connoissances, que fut deue une conquête qui sappa pour la première fois le parti huguenot par ses fondements. Ce Prince eut la satisfaction d'y voir les Anglois échouer par deux fois avec une formidable flotte contre le fruit de ses réflexions et de ses travaux : je veux dire contre cette fameuse digue qui leur interdit l'entrée du port de La Rochelle, et du grand secours qu'elle apportoit avec tant d'amas et de dépenses, monument éternel de la capacité et des travaux de ce Roy qui sceut la concevoir, la vouloir, et la faire exécuter.

Aussytost qu'il se fut rendu maistre de La Rochelle et qu'il y eut donné ses ordres, il alla droit à Lyon, et malgré les rigueurs de l'hyver et des Alpes, il vola au secours du duc de Mantoue opprimé par le duc de Savoye et par l'Espagne. Les Alpes se trouvèrent infectées de la peste. Peste aux Al es. Rien ne l'arresta. Arrivant à un logement parmi ces montagnes, la peste s'y trouva ; il en fallut sortir. Mesme aventure au second. Au troisième, le mesme malheur « Oh ! « c'en est trop, dit ce Roy intrépide en tout genre, je la « trouveray partout ; je veux demeurer icy, il n'en arrivera « que ce qu'il plaira à Dieu. » Il y coucha, et depuis encore en d'autres lieux pestiférés, avec une tranquillité qui fut inaltérable. Il se monstra le mesme pour les soins de son armée, les ordres, les dispositions, les marches, les attaques de divers postes, qu'il avoit paru devant La Rochelle, et parvint ainsy jusqu'aux barricades de Suze, à travers toutes les difficultés et les périls que tout l'art et le temps avoient pu ajouster à la nature de ces lieux presque'inaccessibles alors par eux-mesmes.

Personne n'ignore quel étoit l'art et la force de ces Pas de Suze. formidables barricades, et dans cette saison. Après les

avoir longtemps reconnues, les chefs de l'armée jugèrent qu'il estoit impraticable de les attaquer. Ils le déclarèrent tous au Roy plus d'une fois sans qu'il voulust se rendre. Le cardinal de Richelieu vint à leur secours, et n'y réussit pas mieux. On chercha, on tourna, on examina de tous les costés, et on ne fit que se confirmer dans l'impossibilité de cette attaque. Les généraux estoient consternés de l'opiniastreté du Roy. Le cardinal de Richelieu n'en estoit pas moins peiné. Il imagina un expédient pour le lasser et l'obliger à la retraite. Le Roy estoit logé dans un petit quartier avec son plus nécessaire service, assés loin de tout le monde. On estoit en février, et dans des lieux où la nuit venoit de meilleure heure que dans des païs plus ouverts. Le cardinal donna le mot aux généraux et aux principaux courtisans, en sorte qu'ils ne vinrent plus les soirs chez le Roy, et qu'il demeura seul avec ce peu de gens de son quartier dès que la nuit s'approchoit. Le but de cette conduite estoit de le livrer à l'ennuy de ces longues soirées où, destitué de délibérations et de tout amusement, on jugeoit qu'il ne pourroit tenir. En effet l'ennuy fut grand, et le prétexte de la difficulté des chemins estoit plausible excuse de se retirer avant la nuit. Mon père, qui s'en apperceut et qui comprit aussy que l'ennuy ne chasseroit pas le Roy, pensa à l'adoucir. Il avoit entendu quelquefois chez M. de Mortemart, un de ses gens appelé Hyert, chanter et jouer du luth en perfection. Le Roy aimoit fort la musique. Mon père demanda Hyert à son maistre pour en amuser le Roy les soirs. De là vint la fortune de ce domestique. Le Roy se plut tellement à l'entendre que mon père demanda à M. de Mortemart s'il ne luy feroit point déplaisir de proposer au Roy de le prendre. M. de Mortemart luy dit qu'il en

seroit ravy, qu'il aimoit Hyert, et le prioit de le donner au Roy. Cela fut fait aussytost, et quelque temps après mon père le fit faire premier valet de chambre du Roy. Son fils l'a esté après luy jusque vers la fin de la vie de Louis XIV, et son fils et ses deux petits-fils l'ont esté de Louis XV et sont morts dans la charge. Je raconte cette bagatelle comme une anecdote curieuse par rapport à l'ennuy par lequel le cardinal de Richelieu et les généraux de l'armée avoient résolu de tirer le Roy de devant les barricades de Suze, comme un dernier remède.

Nul autre chemin n'estoit possible pour pénétrer en Piedmont. Il falloit forcer ces barricades, ou s'en retourner et abandonner le duc de Mantoue à Philippe Emanuel soustenu de l'armée du Roy d'Espagne, son beau-frère, qui luy avoit laissé les troupes du Milanois à sa disposition, renforcées de quelques autres venues de Naples. Louis XIII ne pouvoit se résoudre d'abandonner un allié qui avoit esté son sujet, et aussy peu à reculer devant des barricades. Il ne se lassoit donc point de monter à cheval tous les jours dès le grand matin, pour reconnoistre et chercher par luy-mesme quelque'endroit par où il pust les attaquer, et vers la fin, sans le secours de ses généraux qui luy protestoient que la chose, de plus en plus examinée et reconnue avec toutes sortes de soins et de recherches, estoit absolument impossible. A force de se promener par tous les recoins de ces montagnes, le Roy trouva un berger qui gardoit des troupeaux, et comme il s'informoit à tous les gens du pays qu'il rencontroit, il questionna ce berger. Sur ce qu'il en sceut tirer, il se fit conduire par luy en des endroits qu'il reconnut et par lesquels il espéra pouvoir enfin attaquer les barricades. Il y mena ensuite

ses généraux qui ne s'estoient pas trouvés à sa suite ; fit dans un ou deux autres examens des lieux, toutes les dispositions avec eux qui essayèrent vainement de le détourner d'une entreprise si hazardeuse. Ce détail comme tous les autres, je le tiens de mon père, qui ne quittoit pas Louis XIII par ses charges de premier gentilhomme de sa chambre et de son premier escuyer, moins encore par la faveur dont il l'honoroit.

Tout estant résolu et préparé pour l'attaque des barricades, le Roy en usa comme il avoit fait aux isles de La Rochelle. Non seulement il y fut en personne et y donna tous les ordres avec cette sagacité, ce sang-froid, cette prévoyance, cette justesse qui ne l'abandonnoient jamais, et ce coup d'œil qui pénétrait tout, qui s'estendoit à tout, et qui voyoit toujours les choses toutes telles qu'elles estoient, mais il soustint en personne les premiers pelotons et les premières compagnies de grenadiers, pour parler suivant l'usage présent et se faire mieux entendre ; et sur leurs talons, et bien avant que les barricades fussent emportées, il y grimpa l'épée à la main, tiré en haut par un autre, soustenu et poussé par derrière, et gagna ainsy le haut, combattant au milieu de ses troupes à qui un si rare exemple fit faire des prodiges de valeur contre tout ce que l'art et la nature les plus complètement munies et le plus vaillamment deffendues, purent opposer à leurs efforts. Les barricades emportées, il fallut se former de l'autre costé et achever la victoire. Louis XIII n'y monstra pas moins de capacité et de valeur qu'il venoit de faire aux barricades. La défaitte des troupes qui les défendoient entraîna celles qui les soustenoient, dont l'armée d'Espagne qui vit l'armée victorieuse formée et preste à fondre sur elle, prit une telle frayeur, qu'elle n'osa s'y commettre. Charles

Emanuel, ce prince si vaillant et si politique qui estoit l'arbitre de l'Italie, qui avoit marché sur les traces de Philippe II, son beau-père, par l'usurpation du marquisat de Saluces sur Henry III, qui n'avoit pas moins prétendu que la Provence et le Dauphiné des dépouilles de ce Prince par la Ligue, et qui s'y estoit présenté en personne; qui après avoir longtemps amusé Henry IV, lui avoit résisté les armes à la main, luy avoit brassé la plus estrange révolution au dedans par la séduction du mareschal de Biron, du duc de Bouillon, etc., pour revenir à plus qu'à son premier dessein sur ces deux provinces, Charles Emanuel, dis-je, se voyant sans ressource, n'en espéra plus que dans la clémence du vainqueur.

Je n'ay jamais compris comment ce qui se passa en cette occasion n'a pas esté transmis à la postérité sur le marbre et sur l'airain; mais je citeray encore mon père qui en fut témoin et qui me l'a souvent raconté.

Charles Emanuel vint trouver le Roy qui estoit à la teste de son armée. Si tost qu'il l'apperceut, il mit pied à terre, vint à luy découvert, et un genouil en terre luy embrassa la botte. Cette soumission, que Louis XIII recut sans faire la moindre mine de vouloir mettre aussy pied à terre, ny d'empescher le duc de Savoye de luy faire une si profonde soumission, valut à celuy-ci ce qu'il en avoit uniquement espéré. Le Roy voulut bien arrester son armée et entrer en traité. Le Prince de Piedmont en fut chargé par le duc son père, qui se flatta que la considération de la Princesse de Piedmont, sœur du Roy, feroit écouter plus heureusement le Prince son espoux. Le vainqueur fit la loy dans laquelle il monstra sa fermeté pour son allié et sa générosité pour soy-mesme. Les barricades avoient esté forcées le 6 mars 1629; le traité fut signé l'onze du mesme mois,

et le siège de Casal levé le 15 en conséquence par les Espagnols.

Charles Emanuel, ce brave guerrier et grand capitaine qui avoit joué la France et l'Espagne, qui, outre la Provence et le Dauphiné, avoit aspiré de profiter assés des désordres de la Ligue pour se mettre la Couronne de France sur la teste, qui avoit pensé renverser Henry IV et l'Etat par ses menées et les conspirations de MM. de Biron et de Bouillon, qui l'avoit enfin forcé à luy laisser le marquisat de Saluces pour la Bresse, ce grand et habile Prince ne put survivre longtemps à son humiliation. Il s'enferma dans son palais à Turin, ne vit plus qui que ce fust que pour l'absolue nécessité du service de sa personne et de la conduite de ses affaires ; ne sortit plus de sa chambre, où il passa ses jours tout seul dans la mélancolie la plus profonde, et mourut ainsy le 26 juillet 1630 à Savillan, où il estoit allé, à soixante-dix-huit ans, quinze mois après avoir imploré en personne et à genoux la clémence de Louis XIII.

De la victoire de Suze et après les mesures prises pour l'exécution du traité, Louis XIII vola en Languedoc. Il y prit en personne Montauban qui avoit tant résisté, Privas, et par luy-mesme ou par ses généraux prit ou soumit le reste des places rebelles et le duc de Rohan que le parti huguenot avoit établi son chef. La valeur et la conduite de ce monarque acheva ainsy d'accabler un parti qui depuis la fin du règne de François I^{er} n'avoit cessé de troubler la France, y avoit fait un Estat dans un Estat, qui s'étoit rendu formidable, et avoit plus occupé nos Roys que les guerres et les affaires du dehors auxquelles désormais il fut loisible à Louis XIII de penser. C'est ce qui se verra ailleurs, puisqu'il n'est icy question que de ses vertus militaires.

La guerre estant déclarée entre la France et la Maison d'Autriche, les Espagnols firent un rapide et dangereux progrès en Picardie ; ils y prirent avec peu de résistance la Capelle, le Catelet, et Corbie, ce qui épouvanta Paris. A cette nouvelle, le Roy assemble son Conseil auquel il voulut que mon père fust présent, qui m'a souvent raconté ce qui s'y passa. Le Roy sans s'ouvrir proposa l'estat des choses, le danger de la frontière désormais toute ouverte, et la frayeur de la capitale, et demanda ensuite l'avis du Conseil sur ce qui estoit à faire dans une conjoncture si critique. Le cardinal de Richelieu, contre sa coustume, prit la parole le premier pour emporter les voix, raisonna sur les mesures à prendre et ne conclut qu'à des précautions et à une défensive foible. Le reste du Conseil ne parla que pour paraphraser, louer et estre de son avis. Quand tout fut dit, sans que le Roy eust ouvert la bouche, il dit que tous les avis qu'il venoit d'entendre se réunissoient à celui que le cardinal avoit ouvert. Alors Louis XIII déclara que cet avis n'estoit pas le sien ; que des remèdes foibles n'en estoient pas à un mal pressant, encore moins propres à rassurer Paris, où il venoit d'apprendre que l'espouvante estoit si grande que beaucoup de monde se préparoit à s'en retirer ; que la suite de cet effroy estoit nécessairement le resserrement des bourses, ce qui tariroit tous les secours dont on avoit tant de besoin ; que son avis estoit donc qu'il n'y avoit qu'un seul parti à prendre, qui estoit de rassembler diligemment tout ce qu'on pourroit de troupes, de marcher aux ennemis à leur teste pour recouvrer avec audace et promptitude ce qu'on avoit perdu ; que c'estoit le moyen unique de rassurer Paris, d'ouvrir les bourses, d'y trouver des secours et de donner de la confiance au dedans et de la crainte au dehors. Tout de suite se

Corbie.

tournant à mon père, il luy commanda de donner ordre à ce qui se trouveroit le plutost prest de ses équipages, déclara qu'il partiroit le surlendemain, et que le reste le joindroit après. Le Cardinal de Richelieu eut l'air bien étonné d'une résolution si hardie, ainsy que tout le Conseil; il n'osa répliquer, ny pas un autre. Le Roy partit comme il l'avoit déclaré, reprit Corbie, repoussa les ennemis avec le succès au dedans et au dehors qu'il s'en estoit promis. Le cardinal demeura à Paris en attendant l'événement, et ne joignit le Roy que lorsqu'il n'y eut plus rien à craindre. Cette grande action rendit la vigueur à ses troupes qui de tous les costés devinrent victorieuses. Le Roy, dont l'exemple avoit relevé tous les courages recula en personne ses frontières de Champagne et de Picardie, et luy-mesme honora du baston de mareschal de France, sur la brèche de Hesdin, M. de La Melleraye, grand maistre de l'artillerie, qui l'avoit pris.

Roussillon.

L'extrémité de la longueur ne put empescher Louis XIII d'aller recueillir de nouveaux lauriers jusqu'en Catalogne, et de faire luy-mesme le siège de Perpignan avec sa valeur, sa capacité et sa vigilance ordinaire. La conquête de cette province, qui est demeurée depuis à la France, fut le dernier exploit de ce monarque à qui on n'a pu refuser le comble des vertus militaires.

Je ne craindray donc point de le comparer en ce genre au grand Henry, son père. Mais ne perdons point de veue l'extresme différence de leur éducation; souvenons-nous sans cesse de tous les moyens du père à devenir tout ce qu'il a paru à la guerre, par nécessité, par instruction, par une pratique que les conjonctures rendirent presque continuelle, et du plus profond accablement du fils sous le boisseau, qui n'eut que soy pour maistre et pour éguillon;

enfin sentons toute la différence des rayons qui se tirent d'un parti toujours renaissant de sa ruine, d'un royaume conquis l'épée à la main, de cette hydre de Ligue abattue, de ce dévorateur de l'Europe confondu dans ses projets et aboyé de la mort, plus pressé de conclure la paix à Ver vins que celui qu'il avoit esté si souvent et par tous moyens si fort à la veille d'accabler. Que de brillant, que d'éclat, que de gloire sorties de si heureuses conjonctures, tandis que toutes celles d'où partit le fils ne furent que ténèbres et une sorte d'unisson. Que d'avantages d'une part, que d'accablement de l'autre ! Si néanmoins tous deux sont parvenus au faîte de la vertu et de la gloire militaire, lequel des deux aura fait plus de chemin, et y aura acquis plus de couronnes ? C'est ce dont on pourra juger par deux mots de comparaison avec tant et de si grands avantages dans le père, et le plus parfait contraire dans le fils, sortis de la position et de l'éducation de l'un et de l'autre.

Henry IV avoit fini ses premières armes lorsque Louis XIII les commença. J'appelle les premières armes du père celles de sa première jeunesse sous la conduite de l'amiral de Coligny jusqu'à la paix qui précéda son mariage, la mort de la reine sa mère et la St-Barthelemi, que ce prince n'avoit pas dix-huit ans ; et celles du fils, la réduction des places de la Reine-Mère et du Béarn, où ce Prince se contenta d'apprendre et de montrer sa valeur, son application, sa vigilance de connoître, et de se présenter comme avoit fait son père dans ces premiers commencements. Il avoit alors dix-neuf ans et ne faisoit que sortir de captivité. Les places qu'il prit en Guyenne et en Languedoc et la capacité qu'il y fit remarquer, peuvent estre comparées en nombre et en

Comparaison militaire
d'Henry IV et de
Louis XIII.

pèril à celles que Henry IV conquit; et si le fils ne put prendre une première fois Montauban, Paris et Rouen échapèrent aussy aux armes du père; il ne les eut dans la suite que par traité, et Montauban devint enfin la conquête de Louis XIII. Si les sièges de Chartres, de Laon et de Noyon ont eu tout ce qui rend ces entreprises difficiles et mémorables, on ne peut disconvenir que celuy de La Rochelle leur a esté, seul, fort supérieur en tout. La grandeur, la bonté, le nombre des ouvrages et toutes espèces de munitions de la place, celuy des troupes qui la deffendirent et leur valeur, l'extresme opiniastreté des habitants et un désespoir jusqu'à la féroçité, la situation de cette ville l'âme et le chef de tout le parti huguenot si vivement intéressé à sa conservation, et toute l'Angleterre en mouvement pour la sauver avec toutes ses forces, c'est l'ample et la célèbre matière des trophées, de la valeur et de la capacité militaire de Louis XIII. comme la fameuse digue qui la ferma par mer et empescha le secours des Anglois, immortalisera le génie de ce Prince qui seul en fut l'inventeur et l'exécuteur. Quelque éclatants que soient les lauriers d'Henry IV, il n'en a point cueilly d'aussy verdoyants que ceux-cy.

Il est vray que ce Prince a veu plus de combats que son fils, tous plus périlleux l'un que l'autre si on en excepte la bataille de Coutras, et presque tous décisifs de sa fortune. Tels ont esté le combat si dangereux qui sauva Henry III aussytost qu'il l'eut joint avec ses troupes, les batailles d'Arques et d'Ivry, les combats d'Aumale et de Fontaine-Françoise. Les conjonctures si différentes entre le père et le fils ont présenté cette gloire au père, dont elles ont esté plus avares au fils. On ne peut nier que le nombre des victoires n'augmente fort l'éclat et le poids

de la gloire, mais on seroit injuste aussy de refuser la mesme à celuy qui fait des prodiges aux combats où il se trouve, et où sans ternir celle qu'il avoit acquise, il auroit pu pour le moins ne se pas trouver, quoyqu'il n'ait pas eu occasion d'en voir un si grand nombre. Quelque péril qu'ait couru Henry IV aux combats qu'il a donnés ou reçeus, quelque supériorité de capacité militaire qu'il ait montrée, quelque exemple de valeur qu'il ait fait éclatter, oseroit-on proférer cette espèce de blasphème historique qu'aucun de ces exploits ne peut estre comparé à celuy de Louis XIII aux isles de La Rochelle, où enfermé par la mer il falloit périr ou vaincre un ennemi le plus muni, le plus fortifié, pour la personne et le parti duquel il y alloit de tout de soustenir et de conserver ces isles, et plus que de tout de porter son parti au comble de toute grandeur en défaisant les troupes qui le venoient attaquer avec Louis XIII à leur teste? Le pas de Suze, dont la victoire fut uniquement deue à l'opiniâtreté, à la vigilance, à l'art et à la capacité de Louis XIII, et aux exemples de son incomparable valeur, malgré tous ses généraux et son premier ministre, est encore du mesme genre. On peut avancer avec confiance, sans ternir des lauriers aussy illustres que l'ont esté ceux d'Henry IV, qu'il n'en a point cueilli de si éclatants que les circonstances de l'occasion, de la saison, des lieux, des obstacles domestiques ont icy présenté à l'invariable volonté et à l'intrépidité de Louis XIII, qui en recueillit le salut de son allié, et un fruit si précieux que la fortune n'en offrit point de pareil à son père : je veux dire un duc de Savoye si grandement illustre par la réputation qu'il s'estoit acquise par les armes et par la politique, et si fatal encore à la France, implorer en personne sa clémence à genoux en présence de toute l'armée.

Quelle comparaison de ce célèbre exploit avec la conquête de la Savoye par Henry IV, et encore des suites de l'un et de l'autre ?

La reprise d'Amiens suivie de la paix de Vervins, et la reprise de Corbie suivie de tant de grands succès partout, peuvent estre justement comparés ; mais on remarquera qu'Henry IV ne trouva personne qui ne fust de son avis, et que Louis XIII eut tout son Conseil contraire, et ne deut qu'à son grand sens et à la fermeté de son âme la gloire et le salut de la patrie en cette consternante occasion.

L'amour de l'Estat et de la gloire ne put céder en ce Prince à la plus douloureuse langueur qui le conduisit si-tost après au tombeau. Dans cet estat, il fait l'effort de se porter à l'extrémité la plus éloignée de son séjour ; y prend Perpignan en personne, fait la conquête de la Catalogne, et couronne sa vie et son règne par un exploit qui attache pour toujours cette importante province à son royaume, et publie encore chaque jour la gloire de ce héros, sacrifiant pour le bien de son Estat et le bonheur de ses sujets les restes d'une trop courte vie qu'il a consumée en glorieux et utiles travaux, et dont il n'a jamais employé les moments que pour Dieu et pour les peuples qui luy estoient commis par l'estat où Dieu l'avoit fait naistre.

Ne craignons pas de blesser un héros aussy grand que l'a esté Henry IV par la vérité, à laquelle tout doit estre soumis. Le reproche qu'il a mérité de s'estre si estrange-ment et si inutilement commis au combat de Fontaine-Françoise ne peut tomber sur aucune des actions de Louis XIII. Il y en a deux de ce prince où, entre toutes les autres, on ne peut disconvenir qu'il n'ait prodigieusement hazardé sa personne, et ce terme de prodigieusement n'est icy ny hazardé, ny enflé. Ce sont celle des isles de La Ro-

chelle, et celle du pas de Suze. La première avoit le plus grand objet : c'estoit de s'asseurer le moyen de faire le siège de La Rochelle et de saper, en la prenant, tout le parti huguenot si dangereux à la vraye religion, si fatal à l'Etat depuis six règnes. C'estoit un coup qu'il ne falloit pas manquer, et qui ne se pouvoit entreprendre sans estre maistre de ces isles. A l'égard de l'action, quel est l'homme qui ne se sacrifiera pas avec raison pour un Prince qui n'expose ses troupes à un si extrême péril que pour un si grand objet, et avec tant de maturité, et qui, connoissant bien qu'il les envoie à la boucherie, ne peut s'y résoudre qu'en les y menant luy-mesme, qui y dispose tout en personne, et partage avec elles les plus extrêmes dangers. Le pas de Suze a un objet presque semblable. Louis XIII avoit le plus grand interest d'Etat et d'honneur de ne pas laisser agrandir l'autorité de la Maison d'Autriche en Europe, et en particulier en Italie, et la puissance du duc de Savoye des Estats des Gonzagues si avantageusement situés et fortifiés et ce duc estoit le fameux Charles-Emanuel si fatal à la France, gendre et allié d'Espagne. Le duc de Nevers, sujet du Roy, venoit de recueillir la succession de Mantoue et du Montferrat par la protection de Louis XIII, malgré l'Espagne et la Savoye, qui, pour cela même, s'estoient unis pour l'en dépouiller. Le Roy s'estoit porté rapidement de La Rochelle aux Alpes, où il avoit méprisé la peste pour secourir le duc de Mantoue. Nul autre moyen de pénétrer en Piémont que d'emporter le pas de Suze. Il falloit donc essuyer la honte de le laisser opprimer et de s'en retourner sans rien faire, ou forcer ce fameux passage. Qui pourra donc disputer la grandeur de l'objet soit pour l'interest, soit pour la gloire? Et quant à l'action, toutte et si uniquement deue à Louis XIII,

à la fermeté inaltérable de sa volonté, de sa vigilance, de sa patience, de ses recherches personnelles, destitué de tout autre secours par l'opposition constante de tous ses généraux, de tous ses ministres, du cardinal de Richelieu, convaincus de l'impossibilité parfaite, qui ne donnera les plus justes louanges et la plus intérieure admiration à un Prince qui, après avoir sceu trouver, luy seul, le moyen unique d'attaquer ces fameux retranchements, se livre le premier aux dangers de l'action, et montre à ses soldats un soldat tout pareil à eux, qui combat en personne au milieu d'eux, qui grimpe l'espée au poing au milieu du feu comme l'un d'eux et parmi eux ; qui emporte et gagne le haut des retranchements aussy promptement que pas un d'eux, après avoir montré à ses capitaines un capitaine qui en sçavoit plus qu'eux en venant à bout par ses recherches et par les dispositions de cette prodigieuse action, d'un exploit que tous et chacun d'eux avoit sans cesse, et jusqu'à l'exécution, jugée et publiée impossible.

Louis XIV, par la longueur et par l'intérieure tranquillité de son règne, fournit un grand nombre de conquestes, et le brillant d'une incroyable rapidité. Il ne s'agit pas en ce parallèle de l'histoire militaire des trois Roys que j'essaye de comparer, mais uniquement icy de leurs vertus militaires et personnelles.

Vertus militaires
de Louis XIV.

Il ne faut point considérer ce monarque comme Roy, jusqu'à la mort du cardinal Mazzarin, puisque luy-mesme n'a pas craint d'avouer souvent, et mesme en public, qu'il n'a esté Roy ny compté l'estre que de cette datte. Je me contenterai donc de faire souvenir de ce qui a esté dit cy-dessus de l'éducation et de ces premiers temps de ce Prince, et qu'il profita de la proximité de ses armées, au

voisinage desquelles la Cour s'estoit avancée, pour y faire deux échappées, soit de luy-mesme, soit en apparence et par une politique connivence de la Reine sa mère et du cardinal Mazzarin pour luy faire monstrer de la volonté et des sentiments pour la gloire, qu'ils sceurent bientost borner toutes les deux fois par un prompt retour auprès d'eux. Passons donc tout à coup à l'année 1661, qui est celle de la mort de ce tout puissant premier ministre au mois de mars, qui rendit à Louis XIV avec sa liberté l'usage entier de son sceptre.

La mort de Philippe IV, Roy d'Espagne, oncle et beau-père de Louis XIV, alluma la guerre. Le Roy partit en may 1667 pour aller commander son armée en Flandres. Tout y tomba devant ses armes; Lille fut la dernière d'une douzaine de places qu'il prit en personne et par ses généraux. C'est cette brillante campagne qui doit passer pour les premières armes de ce prince. Il y montra une application suivie à apprendre tout ce qui l'y pouvoit former, et il continua dans la suite à s'en instruire avec le même soin. M. le Prince et M. de Turenne y furent ses maistres; et ces deux premiers capitaines de leur siècle avoient formé des écoliers qui suppléèrent après eux, autant qu'il peut estre donné de le faire, à deux si grands hommes de guerre. Le Roy partit en février 1668 pour la Franche-Comté, qu'il conquit toute entière en quinze jours. Les places n'y estoient pas fort munies, le pays estoit sans troupes; Besançon seul et Dôle firent quelque résistance. Le Roy s'y montra partout avec beaucoup de vigilance, et la guerre finit par la paix d'Aix-la-Chapelle, qui assura au Roy ses conquestes de Flandres en rendant la Franche-Comté.

L'année 1672 vit recommencer la guerre. Le Roy se mit à la teste de ses troupes en Flandres en avril, avec

M. le Prince et M. de Turenne. Ce fut l'année de ce fameux passage du Rhin que le Roy fit faire à ses troupes, à la nage ou en bateau, mais qu'il ne passa pas à leur teste. Il n'eust pas esté sage de l'exposer ainsy à la nage. Ayant à tenir les deux bords de ce fleuve, il ne le passa donc point. Ce qu'il prit de places par luy ou par ses généraux, est incroyable, et la rapidité de ces conquestes l'est encore plus. La Hollande en fut ouverte en plusieurs endroits, et perdit de ses provinces. L'année suivante, le Roy prit en personne Maestricht en treize jours. Ayant abandonné depuis toutes ses conquestes de Hollande, il fit en 1673 la conqueste de la Franche-Comté pour la seconde fois, qui pour celle-cy demeura à la Couronne par la paix qui se fit quelques années après.

Heurtebise et
autres
campagnes.

En 1676, le Roy retourna en Flandres, prit en personne Condé, et Monsieur, Bouchain. Cette année fut célèbre par ce qui arriva à la cense² d'Heurtebise, où il ne tint qu'au Roy de combattre l'armée du Prince d'Orange, qui ne se put retirer à temps, et qui se trouvoit à une demi-lieue du Roy, sans ravin ny ruisseau qui séparast les deux armées.

Le Roy tint à cheval un conseil de guerre avec les mareschaux de France et les premiers lieutenants-généraux. M. de Louvois, ministre et secrétaire d'Estat de la Guerre, y prit la parole le premier. Il opina à ne point aller aux ennemis et emporta les voix de tous les mareschaux, excepté celle de M. le mareschal de Lorge, mon beau-père, qui m'a conté bien des fois cette affaire, de laquelle il ne se consoloit point; il opina à marcher aux ennemis, il maintint que la victoire estoit certaine, et la honte aussy de n'aller point à eux. Les lieutenants-généraux évitèrent les uns de choquer, les autres de parler. Le Roy, sans

reprendre les voix, dit que c'estoit avec regret qu'il se rendoit à l'avis commun, et il ne fut plus question de bataille. Il y eut occasion d'envoyer pour je ne sçay quoy, un trompette aux ennemis. Le Prince d'Orange le retint, luy fit voir son armée, lui dit publiquement que le mareschal de Lorge avoit eu raison, et qu'il estoit battu et perdu s'il eust esté attaqué, le chargea de le luy dire de sa part, et de luy faire ses compliments ; et, au moyen des renforts qui luy arrivèrent, il eut celuy de se mettre en seureté.

Le trompette, enflé de sa conversation avec le Prince d'Orange qui de son costé fut bien aise de se monstrier si bien instruit, la raconta au Roy et à tout ce qu'il trouva sur son chemin, avant de voir le mareschal de Lorge, et peu de jours après, quoyqu'on ne fust qu'aux premiers jours de juin, le Roy s'en retourna à Versailles.

En 1677, le Roy en personne ouvrit la campagne par la conquête de Valenciennes et de Cambray, et Monsieur par le siège de Saint-Omer qu'il prit après avoir gagné la bataille de Cassel contre le Prince d'Orange qui venoit secourir la place. Depuis cette action, Monsieur ne commanda plus, et le Roy retourna bientôt avec luy à Versailles.

L'année 1678 fut signalée par le siège de Gand que le Roy fit en personne, et qui fut le chef-d'œuvre de Louvois.

Ypres suivit, après quoy le Roy revint à Versailles, et la paix de Nimègue suivit de près, par laquelle Condé, Bouchain, Cambray, Aire, Saint-Omer, Ypres, Maubeuge, demeurèrent au Roy, qui avoit desjà Lille et d'autres places, et qui eut encore Fribourg et la Franche-Comté. Le duc de Lorraine ne s'accommoda pas des conditions de

son rétablissement dans ses Estats, et le Roy les garda.

En 1691, le Roy fit au commencement du printemps le siège de Mons en personne. Après cette conquête, il retourna à Versailles; il prit de même Namur à l'ouverture de la campagne suivante, et revint à Versailles aussytost après. Les places depuis longtemps estoient accablées par l'artillerie, et les précautions du fameux Vauban rassuroient la Cour toutes les fois que le Roy alloit se promener à la tranchée et autour des places qu'il assiégeoit. Monsieur en avoit moins pour sa personne. Il prit un jour un chemin raccourcy à une promenade du Roy autour de Mons, et cria au Roy de venir par là : « Hé ! par icy, « Monsieur, luy cria-t-il. Il n'y a point de danger, ils se « moquent de vous par cet autre chemin qui est le plus « long. » Le Roy ne le crut pas. Il trouva Monsieur qui l'attendoit où les deux chemins se rejoignoient. « Ne vous « l'avois-je pas bien dit, Monsieur, luy dit-il tout haut, « qu'il n'y avoit point de danger ; il y a un quart d'heure « que je suis icy à vous attendre. » Le Roy ne répondit rien, et la promenade continua. Qui me l'a conté, c'est M. le duc de Chartres alors, d'Orléans depuis, qui suivoit Monsieur et qui prit avec luy ce chemin raccourci. Du reste, tous les détails d'un siège, des vivres, des troupes, une vigilance, une attention à tout, une activité à faire tous les jours des promenades utiles, c'estoient des parties que le Roy possédoit parfaitement.

La dernière fois que Louis XIV parut à la teste de ses armées fut en may 1693. Il en trouva deux formidables en Flandres, avec ce qui leur falloit à chacune indépendamment l'une de l'autre, d'équipages, de vivres et d'artillerie.

Le mareschal de Boufflers commandoit celle du Roy sous luy ; M. de Luxembourg commandoit l'autre. Elles se

trouvèrent campées si proches, qu'il n'y avoit guères qu'un quart de lieue de la droite de l'une à la gauche de l'autre. On alloit seul de l'une à l'autre en pleine seureté, et le Prince d'Orange avec la sienne se trouvoit en mesme temps acculé à l'abbaye du parc où il s'estoit retranché. Il se comptoit perdu, et le manda au Prince de Vaudemont à Bruxelles. On n'en doutoit pas non plus dans les deux armées françoises. Après quelques jours de cette position, j'allai d'assés bonne heure après disner chez M. de Luxembourg, de l'armée duquel j'estois et qui logeoit dans une cense qui estoit seule. Je fus bien estonné de n'y trouver personne. M. le Prince de Conti y arriva peu de moments après, qui me demanda ce que je faisais là arrêté sur mon cheval. Il estoit seul avec un page et un palfrenier. Je luy dis ma surprise de ne trouver personne. Il se mit à rire et me demanda si je ne sçavois rien. Sur ce que je répondis que non, il me dit qu'il m'apprendroit donc les nouvelles, que le Roy s'en retournoit le lendemain à Versailles. Tout jeune que j'estois, je m'écriay. Le voilà à rire encore. Il me dit qu'il alloit prendre congé de luy, que je ferois bien d'y aller aussy, et que chemin faisant il m'en apprendroit davantage. Le reste des circonstances et du récit seroit trop long, car j'allay et je revins seul avec luy.

Le Roy avoit mandé M. de Luxembourg la veille, pour lui apprendre cette résolution. Ce mareschal n'oublia rien pour l'en détourner sur la position de l'armée ennemie qu'il comptoit attaquer avec la sienne, et qu'après en avoir forcé les retranchements, l'armée fraische du Roy la poursuivroit. Il eut beau faire envisager au Roy les suites d'une victoire assurée avec le double en nombre de tout ce qu'avoient les ennemis, et à l'ouverture de la cam-

pagne, et se jeter à ses genoux pour l'engager à demeurer ; tout fut inutile. Il l'avoit conté la veille au soir à M. le Prince de Conti avec qui il vivoit intimement. Comme nous allions au quartier du Roy, nous trouvâmes entre les deux armées M. de Luxembourg qui en revenoit avec M. le Duc, le mareschal de Villeroy, et la troupe dorée. Le Roy alla retrouver les dames le lendemain, avec qui il retourna à Versailles. Le mesme jour un gros détachement de l'armée du Roy partit vers l'Italie, et en mesme temps le mareschal de Boufflers mena presque tout le reste de l'armée du Roy avec Monseigneur sur le Rhin, joindre M. le maréchal de Lorge. Le prince d'Orange manda à Vaudemont qu'il avoit nouvelle que le Roy partoit, mais qu'il ne pouvoit se flatter d'une délivrance si fort inespérable quoyque la nouvelle luy vinst d'une part qui luy avoit toujours mandé vray, et par un second courrier luy confirma la chose avec des exclamations de joye et d'estonnement. Le rare, c'est que je l'ay oui de mes deux oreilles longtems depuis dans le salon de Marly, racontée précisément de mesme de la bouche de Vaudemont et en propres termes, depuis qu'après la bataille de Turin, la perte de l'Italie, et le retour de ce qu'il y estoit resté de troupes, Vaudemont vint s'establir en France avec de si grands traitemens de la France et de l'Espagne.

Je pense que le récit simple des exploits personnels de Louis XIV, si proches encore de ces temps, me peut dispenser de leur comparaison avec ceux d'Henry IV et de Louis XIII. Venons maintenant à leurs mœurs, qui après serviront de clef à l'intelligence pour leur gouvernement.

C'est icy où le respect deu aux plus augustes testes est le plus difficile à concilier avec l'exacte vérité. C'est pour-

tant elle qui doit triompher de toutes choses. Rien n'est bon que ce qui est vray, encore que tout ce qui est vray ne soit pas bon. C'est précisément en quoy consiste la difficulté présente. Je n'y connois de ressource que de ne rien exagérer, et de ne rien affoiblir. C'est donc dans ce milieu que je tâcheray de me conduire.

La foiblesse qu'Henry IV eut toute sa vie pour les femmes, fut son plus grand et son plus funeste écueil. Il fut le malheur de sa vie, il est encore celuy de son royaume, comme on le verra en son lieu. C'est ce qui a formé les monstres qui l'ont pensé perdre, et qui au moins l'ont déchiré ; c'est ce qui d'age en age va toujours croissant, fondé sur cet exemple.

Mœurs
d'Henry IV.

Je ne parleray point des passades d'Henry IV. Elles furent continuelles. Je me borneray à ses amours éclatants. Le premier de cette sorte le rendit esclave de la belle Corisende d'Andouins qui luy fit perdre tout le fruit de la victoire de Coutras. Si tost que la bataille fut gagnée, Henry IV disparut, et laissa son armée dans l'inquiétude de ce qu'il estoit devenu et dans l'incertitude de ce qu'elle devoit faire. Tué, prisonnier, on ne sçavoit que croire. La consternation étouffa la joye de ce grand succès, et la confusion qui en fut inséparable rendit les victorieux immobiles, à qui tout estoit permis après avoir entièrement défait l'armée catholique, tué le duc de Joyeuse qui la commandoit, et les principaux chefs. Six ou sept jours se passèrent de la sorte, et chaque jour augmentoit la crainte et l'estonnement. Enfin le Prince parut et rendit le repos et la joye à son armée. Il estoit parti du champ de bataille, suivi d'un seul domestique, et s'en estoit allé au fond de la Gascogne présenter à sa belle son épée victorieuse ; il revint aussy peu accompagné. C'estoit un trait

Corisende d'Andouins.

de jeune homme, mais alors il avoit trente quatre ans. Corisende d'Andouins, vicomtesse de Louvigny et dame de Lescun, estoit alors vefve depuis sept ans de Philibert Daure, dit de Gramont, gouverneur de Bayonne et sénéchal de Béarn, mort à 28 ans d'une blessure devant La Fère. Elle en eut, dit-on, un fils, père du premier maréchal de Gramont. Henry IV le croyoit le sien, mais le comte de Gramont ne voulut jamais passer pour tel et le tenoit à injure. Une légitimation sans nommer la mère n'estoit pas alors dans la nature des choses.

Gabrielle d'Es-
trées.

Gabrielle d'Estrées devint ensuite la passion d'Henry IV, qui la vit en ses courses par la Picardie. Elle avoit espousé Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt, gouverneur et bailly de Chauny. On voit qu'après la levée du siège de Paris, après la bataille d'Ivry, après le combat d'Aumale, enfin entre diverses expéditions, ce Prince disparoissoit souvent pour aller voir cette belle, perdoit des occasions et mécontentoit fort par ses absences ses chefs et ses serviteurs. Devenu Roy d'effet comme il l'estoit de droit, cet amour se fortifia toujours et luy mit dans le cœur et dans l'esprit des pensées qui donnèrent lieu à un estrange éclat. Il résolut d'élever sa maistresse, et de commencer par la rendre libre. Le mari ne voulut point ouïr parler de dissolution de son mariage. Il avoit esté librement contracté par les deux parties et par leurs parents, il avoit duré plusieurs années; nul prétexte qui pust donner lieu à une dissolution à laquelle la loy de Dieu et celle des hommes s'opposoient formellement. D'Amerval fut sollicité, caressé, tenté, à la fin menacé; il persévéra à opposer les loix et sa conscience. A la fin, le Roy impatient, sa maistresse peut-estre davantage, le procès fut intenté par elle à l'officialité, que le mari soustint fermement. L'embarras augmen-

toit, les juges ne voyoient aucun jour à passer outre sans son consentement, et le Roy ne vouloit pas avoir le démenti d'une si estrange entreprise. Les prières et les grâces offertes à d'Amerval ne réussissant pas mieux que les premières fois, on en vint aux plus terribles menaces. On voit encore les requestes de cet infortuné mari dans cette singulière affaire, et ses lettres par lesquelles il déplore son sort, explique sa douleur, ses scrupules, ses larmes, les violences qui luy estoient faittes, ses protestations de la tyrannie qu'on exerce contre luy et contre toutes les loix divines et humaines, ses déclarations enfin que c'est la force seule et la crainte trop bien fondée d'une mort certaine dont il est sans cesse menacé, qui luy arrache son consentement qu'il ne donne uniquement que pour sauver sa vie. Dès qu'on l'eut obtenu, la dissolution fut prononcée, avec la clause expresse de liberté aux deux parties de se remarier chacune de leur costé. Aussytost après, Gabrielle fut nommée marquise de Monceaux, et il y a bien de l'apparence qu'on prit soin de remarier promptement d'Amerval pour servir d'exemple à Gabrielle, puisque d'une Gouffier qu'il espousa, il eut entre autres enfants une fille qui se maria en 1614 à Isac de Saint-Simon, bisayeul de l'évesque de Metz d'aujourd'huy.

Bientost après la dissolution du mariage de Gabrielle d'Estrées, elle accoucha d'un fils qui fut légitimé six mois après, c'est-à-dire en janvier 1595, et fait duc de Vendosme en 1598 ; puis du chevalier de Vendosme, grand-prieur de France, général des galères avec force bénéfices, et ambassadeur d'obédience à Rome. Elle eut aussi une fille qui espousa en 1619 le duc d'Elbœuf, grand-père de celui d'aujourd'huy. Henry IV avoit eu la foiblesse de promettre à sa maistresse de l'espouser si elle lui donnoit un fils ; il

eut après, celle de la vouloir exécuter. Pour y parvenir, il falloit estre libre et que son mariage avec la fille d'Henry II fust dissous ; il ne pouvoit l'estre que par le consentement de Marguerite, et cette Princesse s'estoit déclarée qu'elle ne le donneroit jamais pour voir Gabrielle en sa place. Rien n'estoit plus important ny plus pressé que de voir ce monarque en estat d'avoir des enfants, il le sentoit, et il ignoroit aussy peu tout ce qui se publioit et tout ce qui se pourroit dire du mariage auquel son amour l'entraînoit. Mil traits de son histoire montrent là dessus sa volonté et son embarras, et la conversation qu'il eut avec M. de Sully dans un jardin à Rennes, en est une des plus singulières et des plus curieuses anecdotes. Celle du baptesme du chevalier de Vendosme en fils de France, et de la scène qui arriva entre Henry IV, Gabrielle et M. de Sully, sur ce que ce surintendant raya aux hérauts d'armes à cette occasion, comme n'y ayant point de fils de France, n'est pas moins digne d'admiration de l'art de la maistresse, de la fermeté du ministre, du combat qui se passa dans le Roy et dont il sortit à la fin à son avantage. Il ne fut pas si heureux à l'égard de Sancy. Gabrielle, qui n'oublioit rien pour espouser Henry IV, faire mettre sous le poisle les enfants qu'elle en avoit, faire l'aisné Dauphin, et qui s'en flattoit, avoit persuadé à Zamet d'en faire de même pour une maistresse qu'il avoit, et pour les enfants qui en estoient nés. Toutte joyeuse d'y avoir réussy, elle demanda deux jours après à Sancy ce qu'il en disoit. Personne n'ignore la généreuse réponse que l'indignation de la parité, fit faire à ce vertueux ministre. De cet instant il fut perdu, les signalés services qu'il avoit rendus oubliés, et il est mort dans la disgrâce et dans la nécessité. Enfin jamais Henry IV ne seroit parvenu à la dissolution de son mariage

sans la catastrophe de Gabrielle. On voit dans les mémoires de Sully les douleurs de leur dernière séparation, quoyque si courte suivant toute apparence, et dans quel estat le héros fut réduit à la mort de sa maistresse.

La foiblesse de ce Prince pour la marquise de Verneuil ne fut pas moins préjudiciable à sa gloire, et ne menaça pas moins dangereusement l'Estat. Marie Touchet, fille du lieutenant particulier au Présidial d'Orléans, avoit eu un fils de Charles IX, connu sous les noms successifs de grand-prieur de France, de comte d'Auvergne, enfin de duc d'Angoulesme, qui espousa une fille du dernier conestable de Montmorency. Cette créature espousa depuis Charles de Balsac, seigneur d'Entragues, chevalier du Saint-Esprit de la première promotion, gouverneur d'Orléans et d'Orléanois, veuf avec postérité d'une Rohan Gyé. De cette seconde femme il eut un fils dont la postérité finit presque avec luy, et deux filles. L'ainée, Henriette, fut maistresse d'Henry IV, marquise de Verneuil et mère du duc de Verneuil ; la cadette, Marie, fut maistresse du mareschal de Bassompierre dont elle eut Louis, évesque de La Rochelle ; et toutes deux ne furent point mariées, et estoient sœurs de mère du duc d'Angoulesme, bastard de Charles IX, lequel se trouva par là oncle propre et maternel du duc de Verneuil bastard d'Henry IV. Il falloit expliquer cette généalogie, et il est nécessaire d'y ajouter que ce M. d'Entragues avoit deux frères aussy chevaliers du Saint-Esprit, que tous les trois firent beaucoup parler d'eux sous Henry III, à qui ils plurent fort quoyque bien plus attachés à la Ligue qu'à luy, et après sa mort encore. Ils estoient à la Cour des instruments des Guise. Leur père, mary d'une Humières, avoit esté lieutenant de la compagnie du duc

La marquise de
Verneuil.

François de Guise, avoit servi dans Metz sous luy et l'avoit suivi à la Bataille de Renti. Cette race devoit estre d'autant plus suspecte à Henry IV, que le même Entragues, mari de la Touchet, luy manqua de parole, peu après la mort d'Henry III, pour Orléans dont il estoit gouverneur, d'une façon très périlleuse à ce Prince. L'amour, plus fort que toute considération, l'attacha à Henriette, sa fille, si connue sous le nom de marquise de Verneuil, dont il luy donna la terre. Il ne trouva en elle qu'artifices et toutes sortes de sujets d'inquiétudes pour un Roy et de jalousies pour un amant. Les querelles et les raccommodements ne finissoient point, et chaque rapatriage estoit toujours payé de quelque profusion dont le père, la mère et la fille estoient également avides. On sçait la fameuse histoire de la promesse de mariage qu'Henry IV luy fit à Fontainebleau déchirée par M. de Sully dans cet avance sur le jardin de Diane de la gallerie des Réformés, et de la tranquillité avec laquelle ce Prince retourna sur le champ dans son cabinet en écrire une nouvelle.

Cet estrange papier fut le fondement d'une entreprise qui pensa estre funeste au Roy et à l'État. Entragues et sa femme, de concert avec leurs filles et le comte d'Auvergne, depuis duc d'Angoulesme, pratiquèrent avec les Espagnols. Henry le sceut et s'en fascha souvent, appaisé de mesme par les charmes de sa maistresse. Ces pratiques le tourmentoient pendant ses plus difficiles expéditions, et on voit que M. de Sully fut envoyé du siège d'Amiens pour tâcher d'y mettre ordre. L'amour cependant avoit toujours le dessus. A la fin, les choses allèrent si loin que le comte d'Auvergne fut arrêté à Rion où il pratiquoit une révolte, et où on luy trouva un traité fait avec l'Espagne; et le prévost Defunctis trouva le plus singulier moyen du monde de se

couler avec main-forte dans le chasteau de Marcoussis, où d'Entragues le vit à son réveil dans sa chambre. Il fut arrêté, et à la fin avoua tout. Le mesme prévost trouva dans une armoire prise dans le mur de cette mesme chambre, et muraillec par dessus, une cassette avec beaucoup d'or et le traitté original d'Entragues et de sa fille avec l'Espagne, par lequel il promettoit d'enlever le Dauphin, depuis Louis XIII, et de le conduire aux Pays-Bas avec sa femme et ses filles, tandis que le comte d'Auvergne soulèveroit l'Auvergne et les provinces voisines; moyennant quoy l'Espagne reconnoistroit le petit Verneuil Dauphin, sa mère Reine de France, et traitteroit la Reine Marie de Médicis de concubine qui n'avoit pu estre espouse légitime au préjudice de la promesse de mariage que la marquise de Verneuil avoit d'Henry IV; conséquemment que le Dauphin seroit traitté de bastard. Avec cette pièce, force lettres originales et Mémoires concernant cette affaire qui avoit esté traitté entre d'Entragues et l'ambassadeur d'Espagne, les promesses et les ratifications de Madrid, et la promesse de mariage de la main d'Henry IV à la marquise de Verneuil; elle fut aussy arrestée. Le Parlement condamna d'Entragues et le comte d'Auvergne à perdre la tête, et les sollicitations du Roy sauvèrent la mesme condamnation à la marquise de Verneuil, qui la fut à estre rasée et enfermée dans un couvent pour le reste de ses jours.

C'est icy où la foiblesse d'Henry IV paroist jusqu'à l'incroyable, et d'une manière plus ou moins circonstanciée, mais uniforme pour le fond, par tous les Mémoires et les histoires de son temps. La marquise de Verneuil ne subit point sa peine, le Roy la revit quatre jours après sa condamnation. Il se crut heureux de luy faire accepter sa grâce; il achepta cette faveur par la grâce qu'il accorda à

son père, et celle de l'entier pardon qu'il obtint de sa maîtresse par faire revenir son père à la cour avec des dons, des faveurs et des distinctions les plus scandaleuses, que la fille et le père receurent avec dédain. Ils eurent plus de crédit que jamais, ils demeurèrent secrettement dans les mêmes liaisons espagnoles. Le Roy en fut souvent certain. Brouilleries nouvelles, insolences du père, emportements de la fille, dons du Roy à pleines mains pour les appaiser. Combats de l'amour, de la jalousie, de la crainte des effets d'une trahison continuelle qui déchiroient Henry IV jusques à s'en plaindre souvent à Sully et à d'autres familiers, et les employer à ramener ces perfides à qui l'amour l'enchaînoit malgré leur crimes sans cesse renouvelés et prouvés. On a prétendu que Marie de Médicis, furieusement jalouse et poussée estrangement par cette lie domestique qui soupiroit après la régence, se laissa aller à une union avec cette cruelle maistresse, l'une et l'autre toutes espagnoles et gouvernées par ce qui estoit attaché à l'Espagne, et que Henry IV en fut enfin la victime; voilà jusqu'ou l'amour l'a conduit. Pour le comte d'Auvergne, sa peine de mort fut commuée en prison perpétuelle dans la Bastille. Leur arrest à tous est du premier février 1605. Marie de Médicis l'en tira en juin 1616 pour le mettre à la teste de son armée contre les mécontents du mareschal d'Ancre et de son gouvernement. Bien du temps après cette conspiration, on voit par les lettres du cardinal d'Ossat le bruit que fit à Rome un double de cette promesse de mariage qu'un capucin y porta, et le désordre qui en pensa arriver.

Jacqueline de
Bueil, comtesse
de Moret.

Henry IV eut encore une autre maistresse publique : ce fut Jacqueline de Bueil, dont le père l'avoit très bien servi contre la Ligue, et dont la branche puisnée finit en son frère. Elle eut du Roy la terre et le nom de comtesse de

Moret, et un fils qui porta le nom de comte de Moret, qui fut tué dans les troupes de Monsieur à la bataille de Castelnaudari, chargé d'abbayes. Sa mère espousa depuis sa naissance René du Bec, et fut mère du marquis de Vardes, capitaine des Cent-Suisses, et chevalier du Saint-Esprit en 1661, dont les galanteries, la faveur auprès de Louis XIV et la profonde disgrâce ensuite, ont fait tant de bruit, et qui est mort en 1688, le dernier de son nom, père de la duchesse de Rohan-Chabot. L'abbesse de Fontevraud, morte en 1670, et sa sœur, abbesse de Chelles, morte en 1629, estoient bastardes de Henry IV et de Charlotte des Essarts. Elle eut ensuite plusieurs enfants du dernier cardinal de Guise, après quoy elle espousa François mareschal de l'Hospital, puis secrettement Cazimir, roy de Pologne abdiqué et abbé de Saint-Germain des Prés, etc., retiré et mort en France.

Charlotte des
Essarts.

Voilà sans doutte bien des amours en mesme temps, qui ont occupé tous ceux¹ de la vie d'Henry IV jusqu'à sa mort, et qui ont surnagé à toutes les grandes affaires de guerre et de paix de toute sa vie. L'indécence, l'occupation, la dissipation de temps et d'argent, les plus grands dangers de son royaume, de sa famille, de sa personne, n'ont pu l'en déprendre. Sa facilité de jeune particulier à faire des promesses de mariage l'a jetté dans les plus grands périls, auxquels sa vie a peut-estre succombé. La mesme foiblesse et qui a le plus concouru au mesme malheur, s'est montrée jusqu'au prodige pour une espouse infime, altière, fouguese, qui ne l'aimoit point, qu'il n'aimoit pas davantage, qui faisoit son malheur domestique, et qui l'abatit au point de connoistre tout le péril où le mettoit cette lie italienne qu'elle avoit amenée, qui la dominoit, amalgamée à une autre lie françoise, dont il sentoit les menaces, l'avidité,

1. Tous les temps.

l'insolence, les complots, l'intérêt de dominer sous la régence de leur maîtresse, avec qui il n'eut jamais la force de se montrer le maître, et de se défaire d'une si dangereuse et si fâcheuse canaille, sous laquelle enfin il succomba. C'est ce qu'on voit en mil endroits de M. de Sully et des autres Mémoires de ces temps. Qui peut comparer une telle foiblesse avec un tel courage d'esprit et de cœur dans un mesme homme ! Et qui ne demeurera stupide en considérant un contraste si prodigieux ; mais qui en mesme temps ne déplorera pas les pernicioeux effets de l'amour, et qui ne redouttera pas ce cancer dévorant, infiniment plus dans un monarque que dans tout le reste des hommes.

Le jeu fut une autre passion d'Henry IV qui, tout mesnager qu'il fust, et quelquefois trop par l'impression qui luy estoit restée de sa première et si longue indigence, le mena souvent bien loin. Quelque sérieux et importants que soient les Mémoires de Sully, on ne peut s'empescher de se divertir des colères de ce surintendant sur ce point, et de sa plaisante aventure là-dessus à l'Arsenal, en même tems qu'on admire sa franchise et sa fermeté là-dessus avec Henry IV.

Si on admire la bonté et la familiarité de ce Prince avec tous, qu'il avoit puisée dans les besoins de son premier estat de chef de parti, on ne laisse pas d'appercevoir outre l'habitude, une continuation, quoyque moins forcée, de la mesme nécessité dans tous les temps de sa vie, soit pour ses affaires, soit pour ses plaisirs. Ces charmes surprennent le cœur des lecteurs dans un temps si dissemblable en ce genre, mais ils ne doivent pas offusquer leur esprit, ny l'empescher d'en discerner et les causes et le but. Si on examine de près le génie d'Henry IV et sa conduite envers les siens et avec ses ennemis, on ne s'éloignera guère de

ce qu'en dit la duchesse de Rohan dans l'éloge de nom qu'elle donne de ce Prince, et qui est imprimé dans l'Estoille. Le respect deu à un si grand Roy m'empeschera de m'estendre davantage sur un point si délicat.

Mais il n'est pas possible de renfermer sous le mesme silence une autre foiblesse d'Henry IV, si dissonante d'un héros tel qu'on ne peut s'empescher de le reconnoistre : je veux dire la jalousie de valeur et de capitaine. Elle fut fatale à plus d'un, et porta au mareschal de Biron un coup plus mortel que n'avoit pu faire son crime, tout inexcusable qu'il fust. De cette source, des vanteries et des traits de jeune homme dans une réputation éclatante et dans un âge avancé, et une soif de louanges qui n'avoit qu'indécence et petitesse; tant il est vray que dans les plus grands hommes, l'humanité perce partout. Un article bien plus fascheux est celuy de la Princesse de Condé. Peut-estre eust-il esté plus à sa place dans celuy des amours d'Henry IV, peut-estre aussy se trouvera-t-il mieux dans celuy de son gouvernement, pour lequel je l'ay réservé.

Si Louis XIII, avec tant de désavantages, vient de paroistre pour le moins égal à Henry IV en vertus militaires, de combien ne le surpasse-t-il pas dans ses mœurs ! Ce n'est pas que l'amour n'ait point eu de prise sur luy, mais il a sceu s'en défendre et le dompter. Je ne craindray pas d'en donner la preuve transandante, quoyqu'aux dépends de mon père ; c'est un hommage que je dois à la vérité et à un si grand exemple, et mon père qui m'a souvent raconté ce fait si rare, me sçauroit gré luy-mesme, s'il estoit au monde, de l'usage que j'en fais icy. Il estoit fort jeune et fort galant, il avoit six ans moins que Louis XIII, il n'estoit pas dans un âge à se faire un scrupule des bonnes for-

Mœurs
de Louis XIII.

Chasteté incom-
parable
de Louis XIII.
Mlle d'Hautefort.

tunes, ny à comprendre qu'un homme bien amoureux s'en tint là volontairement.

Les Mémoires de ces temps-là sont pleins des empressements de Louis pour Mlle d'Hautefort, fille d'honneur de la Reine ; du goust si marqué qu'il avoit pour elle, et de la cour que les ministres, les généraux, le cardinal de Richelieu même, luy faisoient. C'est la première fille qui soit devenue dame d'atours de la Reine, et la première qui, sous prétexte de sa charge, ait esté appelée Madame, quoyque fille, parce que Louis XIII voulut lui donner ces deux distinctions. Il parloit d'elle à tous moments à mon père qui, estonné de ce que tout se passoit en soins et en discours auprès d'elle, imagina que le Roy peut-estre embarrassé de luy faire des propositions, seroit fort aise d'en estre soulagé par un autre. Il dit donc enfin au Roy qu'il avouoit qu'il ne le comprenoit pas ; que depuis longtemps il cherchoit Mlle d'Hautefort partout ; qu'il ne parloit qu'à elle ; qu'il n'estoit occupé que d'elle ; que, dès qu'il estoit en particulier en liberté, il ne parloit que de ses charmes, qu'en un mot il en estoit passionnément amoureux ; qu'il estoit jeune, bien fait, Roy de plus, qu'il n'avoit aparament qu'à dire un mot pour estre heureux ; que s'il estoit embarrassé de le dire luy-même, il s'offroit de parler pour luy et luy répondoit que ce seroit avec un prompt succès. Louis XIII l'écouta jusqu'au bout, puis luy dit :
« Vous me parlez bien là en jeune homme qui ne pensés
« qu'au plaisir. Il est vray que je suis amoureux ; je n'ay
« pu m'en défendre, parce que je suis homme et sujet aux
« sens ; il est vray que je suis Roy, et que par là je puis
« me flatter de réussir si je le voulois ; mais plus je suis
« Roy et en estat de me faire écouter, plus je dois penser
« que Dieu me le défend, qu'il ne m'a fait Roy que pour

« luy obéir, en donner l'exemple, et le faire obéir par tous
 « ceux qu'il m'a soumis. Plus je suis amoureux, plus je
 « ne puis me surmonter assés pour ne pas rechercher à
 « voir et à parler de celle qui m'a blessé les yeux et le
 « cœur, plus je dois faire d'efforts pour me surmonter
 « moy-mesme; et si je me permets des amusements que les
 « occasions et l'humanité m'arrachent, plus je dois estre
 « en garde contre le crime et le scandale, et demeurer le
 « maistre de moy-mesme. Je veux bien vous faire cette
 « leçon et vous pardonner votre imprudence ; mais qu'il
 « ne vous arrive jamais d'en faire une seconde de cette
 « nature avec moy. » Saint Louis eust-il pu parler un
 autre langage ? Quelle pureté d'âme ! Quelle force sur soy-
 mesme, quel prodige dans un jeune Roy amoureux ! Mais quel
 contraste avec son père et son fils, et avec presque tous
 les Roys du monde ! Mon père demeura muet et confus.
 Ce grand et rare trait luy fut présent le reste de sa vie, et
 le combla sans cesse de la plus grande admiration. Cette
 dame d'atours, dont la conduite a toujours esté fort
 entière, fut longtemps depuis la seconde femme du maré-
 chal de Schomberg, que sa première femme avoit fait duc
 d'Halluyn.

Mlle de La Fayette plut après elle à Louis XIII, lequel
 en usa avec la mesme vertu qui depuis sa naissance l'a
 fidèlement accompagné jusqu'au tombeau.

Mlle
 de La Fayette.

A la pureté des mœurs sans tache et sans l'ombre la
 plus légère, ce Prince ajouta une modestie qui accom-
 pagna toutes ses actions. Il ignoroit qu'il estoit brave ; il
 ne se souvenoit qu'il sçavoit commander que dans les
 occasions et les moments nécessaires ; il oublioit après ce
 qu'il y avoit du sien dans ses exploits, et jamais ce qu'il
 y avoit des autres à qui il en donnoit louanges et récom-

Singulière mo-
 destie
 de Louis XIII.

penses avec autant de plaisir et aussy peu de jalousie pour ses généraux et ses premiers capitaines, que de discernement pour le gros des officiers. Inaccessible aux louanges pour soy au point qu'il les tarit, qu'il en voyoit combler le cardinal de Richelieu et d'autres, de celles mesmes qui luy estoient uniquement deues, non seulement sans les revendiquer, sans en estre le moins du monde choqué, mais avec une tranquillité incomparable : et c'est ce qui a fait passer à la postérité une infinité de grandes choses sur le compte du premier ministre et de ses premiers capitaines, qui n'estoient deues qu'à luy seul. C'est que ce Prince sçavoit allier l'honneur et l'interest de sa couronne et de son Estat avec le mépris et le détachement de soy-mesme ; que sur le trosne il connoissoit l'humilité, qu'il la sçavoit pratiquer avec décence extérieure, mais en effet à ses propres dépends ; que sans monstres rien de singulier au dehors, il sçavoit vivre en pénitent et offrir à Dieu d'assidus sacrifices ; qu'il méprisa le monde et sa figure qui passe, quoyqu'au faiste de la grandeur et de la puissance, et que, cette puissance et cette grandeur, il ne les considéra jamais que comme un talent qui luy estoit confié duquel il devoit rendre compte.

Ce ne fut donc ny à la licence de ses mœurs, ny à la présomption ou à la hauteur de sa conduite domestique, qu'il deut les chagrins dont il fut sans cesse accablé par ses plus proches. On ne répétera point icy quels furent sa mère, son frère, son espouse, puisqu'on en a d'abord tracé les caractères, et l'usage auquel divers interests les tournèrent sans interruption, et si pernicieusement, contre sa personne et contre son royaume. Il trouvoit sans cesse des ennemis de l'un et de l'autre dans ces trois personnes à qui la nature l'avoit lié si inséparablement, qui luy

ostèrent non seulement la douceur, mais le repos de sa vie. On l'a déjà dit; c'est ce qui le réduisit à en chercher dans le choix de quelques favoris, et dans l'amusement de la chasse dont il aima toutes les sortes, mais dont la dépense ny le temps ne cousta jamais à ses affaires ny à ses sujets. Il estoit mesme scrupuleux à réparer le tort que ses chasses pouvoient faire. Mon père m'a conté que ce Prince estant au vol, cette chasse s'arresta assés longtemps dans un champ où le bled commençoit à pousser, qui fut si mal-traitté du piétinement des chevaux, qu'il luy ordonna de payer le propriétaire sur le pied d'une année commune de récolte. Mon père le fit, et curieux après de sçavoir ce que seroit devenue cette production, il apprit qu'elle avoit esté comme dans les meilleures années.

Personne n'a révoqué en doute la solide et parfaite piété de Louis XIII. Assidu à la prière, attentif aux bonnes œuvres de toute espèce, prompt à soulager, abondant en aumosnes, et libéral avec choix et discernement sans prodigalité; patient et résigné dans les contretemps, les épines domestiques, l'embarras des affaires, le dérèglement des esprits et la conduite des grands et des moindres, quand le bien de l'Etat ne s'y opposoit pas, surtout dans ses maladies et ses longues souffrances, et défiant de soy-mesme avec lumière. C'est cette dernière qualité d'une part, et son mépris des louanges et de soy-mesme de l'autre, qui l'ont fait accuser de foiblesse et d'estre gouverné mesme malgré luy, car il ne faut rien pallier, tandis qu'il ne se déterminoit jamais que par l'examen et la persuasion; et qu'il est arrivé plusieurs fois à mon père, de qui je le tiens, de se voir réveillé en pleine nuit par le cardinal de Richelieu, dont il n'estoit ny l'ami particulier, moins encore la créature ny l'obligé, qui arrivoit seul dans sa

Piété solide
et judicieuse de
Louis XIII.

chambre, et qui se jettoit sur son lit, s'écriant qu'il estoit perdu : luy contoit sa détresse et luy demandoit conseil et secours. Il y a bien loin de cela à estre le maistre et le tiran de son maistre. Je passe légèrement icy sur cet article de foiblesse, qui sera mieux traité en parlant de la partie du gouvernement.

La sobriété de ce Prince sur le vin et la table, sans y rien retrancher du dehors qui luy convenoit, ce fut encore une de ses vertus. Il n'en eut pas moins pour le jeu et pour toute sorte de luxe personnel et de goust, et les festes ne furent pour lui que des bienséances de son estat royal, où il ne dépensa et ne perdit de temps que ce que les conjonctures ne permettoient pas d'y refuser.

S'il ne tesmoigna pas la mesme familiarité d'Henry IV, c'est que les conjonctures furent très différentes. Autre est la position d'un chef de parti et ensuite d'un Roy de droit mais longtemps peu d'effet, et qui manquant de pouvoir, d'argent, souvent de vivres et de troupes, a un pressant besoin de tous, se laisse aller pour la suite d'un règne puissant aux habitudes qui l'y ont établi et contractées de toute sa vie; et autre est la position d'un monarque né sur le trosne et un trosne non contesté et bien affermi. Aussi jaloux de son autorité que son père, mais bien moins accoustumé que luy au manque d'obéissance et de respect, il y parut aussi plus sensible et plus difficile à couler et à glisser sur ces sortes de fautes. Ce point, qui joint la justice de si près, sera mieux traité dans son gouvernement, ainsy que ce saint et si rare titre de *Juste* qu'il a mérité par excellence.

Mais s'il fut sensible, il ne fut pas moins bon. Il aima et distingua la vraye noblesse, le mérite, l'aage, les dignités, les charges, les emplois, les services, avec un sage

et juste discernement. Il détesta et empescha la confusion, les insolences, les entreprises ; il voulut l'ordre et la règle partout, il monstra sans cesse qu'il estoit persuadé que sa grandeur consistoit dans le nombre et la distinction des divers degrés qui s'élevoient depuis les plus bas jusqu'à celui des fils de France. Ainsy sa familiarité estoit mesurée à ces mesmes degrés, et dans ses particuliers par son goust, mais là mesme avec mesure, dignité et bienséance. C'est ce que mon père m'a raconté bien des fois. Cette petite difficulté qu'il avoit dans la prononciation, contribuoit fort à le rendre timide et retenu en public à parler, mais elle ne diminueoit rien de l'agrément de l'accès et de cette sorte de politesse mesurée et distinguée suivant l'estat de ceux qui l'approchoient, et qui se marie si heureusement avec cette honneste gravité qui relève la majesté des Rois. Transmettrois-je icy un mot de ces derniers temps sur les statues d'Henry IV, de Louis XIII et de Louis XIV placées dans Paris, à propos de ces dernières, contre lequel personne n'a réclamé. On dit donc alors qu'on les avoit posées suivant l'inclination de chacun des trois monarques qu'elles représentent. Henry IV sur le Pont-Neuf avec son peuple, Louis XIII dans la place Royale avec sa noblesse, et c'en estoit le quartier particulier lorsqu'on l'y posa, enfin Louis XIV avec les financiers dont le quartier, en effet, est tout autour des places des Victoires et de Vendosme.

Ces vérités, puisées dans les sources contemporaines les plus pures, font voir que les mœurs de ce Prince n'admettent aucune comparaison possible avec celles de son père ny de son fils, auquel il faut maintenant passer.

Ce n'est pas sans effroy que j'entre en cette carrière ; il s'agit d'un monarque dans la Cour duquel j'ay passé mes

Mœurs
de Louis XIV.

plus belles et mes plus nombreuses années dans l'habitude du plus religieux respect, qui souvent a fait naistre et nourri en moy l'admiration la plus fondée d'un prince qui a esté plus maistre qu'aucun Roy dont on puisse se souvenir mesme par la lecture, qui l'a esté longtems au dehors presque autant qu'au dedans, et dont la terreur dure encore par la longue impression qu'elle a faite. Il est vray que plus il a esté puissant, grand, absolu, arbitre longtems de l'Europe, plus aussy il a esté homme, et payé plus chèrement tribut à l'humanité.

Ses amours.

Dès sa première jeunesse, son penchant à l'amour a paru. On a desjà veu icy sur ces premiers commencements que l'exacte tutelle en laquelle il estoit retenu par la Reine sa mère et le cardinal Mazzarin ne put empescher ny arrester sa passion pour la nièce aînée de ce premier ministre, jusqu'à vouloir l'espouser, et que son mariage avec la fille de Philippe IV fut le plus grand effort du pouvoir que ces deux personnes régnautes pour luy s'estoient acquises sur luy. Mais cette faute, il ne l'acheva pas, et ne doit passer que pour un premier emportement de jeunesse.

J'obmettray ses diverses passades ainsy que j'ay fait celles d'Henry IV, et je ne m'arresteray qu'à ce qui a éclaté, quoyque les passades ayent esté sans nombre. La Reine-Mère contint, non le goust du Roy son fils, mais elle le retint dans quelques bornes, quoyque son crédit ny ses larmes ne pussent empescher la profonde disgrâce du duc et de la duchesse de Navailles dame d'honneur de la jeune Reine, pour avoir fait mûrer une porte secrette que le Roy avoit fait ouvrir derrière le lit des filles d'honneur, de la conduite desquelles Mme de Navailles estoit supérieurement chargée par sa qualité de dame d'honneur. Elle en

perdit sa charge sur-le-champ, et son mari celle de capitaine des Cheval-légers de la garde et le gouvernement de La Rochelle et pays d'Aunis, et furent exilés chez eux en Guyenne. Tous deux estoient de tous temps dans la plus intime confiance de la Reine-Mère, pour avoir esté dans celle du cardinal Mazzarin jusque dans les plus fâcheux orages de sa vie, et jusqu'à sa mort. Les charges demeurèrent perdues, et ils ne furent rappelés d'exil que plusieurs années après, à la mort de la Reine-Mère qui le demanda pour dernière grâce au Roy son fils.

Quoyqu'il fust depuis quelque temps fort amoureux de La Vallière, fille d'honneur de Madame fille de Charles I, Roy d'Angleterre, le grand éclat en fut différé à cette époque de la mort de la Reine-Mère. La Vallière, qui n'aimoit que sa personne et encore avec honte et comme malgré elle-mesme, ne vouloit point d'éclat; elle cacha jusqu'à l'incroyable ses grossesses et ses couches; elle se jetta aux pieds du Roy, fondante en larmes, pour l'empescher de reconnoistre leurs enfants, et par là d'éterniser sa honte. Deux fois, elle se jetta dans un couvent; le Roy envoya la retirer et la ramener de force la première fois, après avoir fait enfoncer les portes et menacé le couvent du feu, c'est celuy qui est au haut de Saint-Cloud; et la seconde fois qui fut à la Visitation de Chaillot, il alla l'en tirer luy-mesme. La Vallière estoit fille bonne, douce, honneste, désintéressée et née pour la vertu. Les remords et la jalousie de Mme de Montespan devenus pour elle un long supplice, et à la fin insupportable, elle se retira enfin avec congé qu'elle obtint, se jetta aux grandes Carmélites, et y a donné un plus grand et un plus rare exemple de pénitence et de vertu qu'elle n'avoit causé de scandale.

Mme de Montespan, ravie à son mari de vive force dès le

Mlle
de La Vallière.

Mme de Montespan.

temps de Mlle de La Vallière, devint peu à peu la mieux aimée. Ces deux maistresses, promenées plus d'une fois en Flandres avec la Reine et dans son carosse, y furent un spectacle inouï, auquel tous les peuples accouroient et se demandoient les uns aux autres s'ils avoient veu les trois Reines. Cette dernière n'eut rien des ménagements de la première; elle se fit garder à la Cour contre les efforts de son mari qui la vouloit enlever et qui fut mis quelque temps à la Bastille. Toutte la pompe de maistresse adorée, les airs de Reine qu'elle usurpa et les sceut conserver jusque dans sa chute, tout ce qu'il y eut de plus grand et de plus en autorité à ses pieds, dura près de vingt ans. Six ou sept enfants en furent les funestes fruits. Elle ne laissa pas d'avoir lieu d'estre jalouse. Fontange, fille d'honneur de Madame fille de l'Électeur Palatin, captiva le Roy et fut aussy maistresse déclarée, mais une prompte mort l'en délivra.

Mlle de Fontange.

Un autre amour quoyque prétendu secret, ne lui donna pas moins d'inquiétude et de dépit. Le mystère le fortifia et le rendit durable. Le mari crut pouvoir conserver son honneur et arriver à la plus haute fortune en fermant les yeux et en ignorant toutte sa vie ce qu'à la fin personne n'ignora. La Mareschale de Rochefort, qui conduisit l'intrigue, m'a conté plus d'une fois les embarras où elle s'étoit trouvée par des contretemps impréveus, en menant cette belle chez le Roy par des routtes détournées. Cet amour dont l'action ne cessa qu'après un assés grand nombre d'années, tourné depuis en bienveillance et en considération la plus distinguée, a duré tant qu'elle a vescu, demandant et obtenant tout en écrivant un mot au Roy, qui sur le champ luy faisoit réponse et jusqu'à sa mort; c'estoit un plaisir de la voir en public devant le Roy comme une

Mme de Soubise.

autre ; jamais aucun particulier, mais si elle avoit à parler au Roy, les gens les moins au fait n'eussent pu s'y méprendre à l'air, aux manières dont le Roy la recevoit, l'écoutoit, et se séparoit d'elle. Aussi fonda-t-elle une immense maison. Son mari se vantoit dans le particulier à ses amis, et sa première femme n'avoit jamais esté assise, que sans ministres et sans favoris, de gentilhomme avec quatre mil livres de rente pour tout bien qu'il estoit né, il se trouvoit devenu prince avec quatre cent mil livres de rente, les plus grandes charges, les plus grandes dignités de l'Église et de l'Estat, les plus grands, les plus riches, les plus singuliers bénéfices ; en un mot, la plus prodigieuse fortune que ses enfants ont encore bien sceu accroistre et perpétuer. Dieu sçait par quels moyens.

Qui l'auroit pu croire? Une maistresse de la beauté, de l'esprit, de la naissance de Mme de Montespan, mère de tant d'enfants du Roy, dont les fils se trouvoient desjà si prodigieusement établis, succomber sous les charmes usés, prostitués à tant de gens connus, du sceu public et du Roy mesme, d'une naissance obscure, à peu près honteuse, d'une vie misérable, basse et pis encore, moins jeune qu'elle, choisie par elle pour gouvernante de ses enfants, ignorés lors et cachés, et se croyant avoir fait fortune lorsqu'elle se vit conservée quand ces enfants furent produits à la Cour, et qu'elle se trouva domestique subalterne de Mme de Montespan qu'elle expulsa enfin de la Cour à l'aide du propre fils aîné des amours de cette maistresse, qui sentit de bonne heure le pouvoir naissant de son ancienne mie, et qui sacrifia sa mère au solide fondement de sa grandeur qu'il établit par ce barbare mais signalé service, qui luy acquit la Scarron pour toujours.

On ne peut avouer sans rougir qu'un si grand Roy, si

Mme Scarron,
puis Mme de
Maintenon.

fier, si jaloux de sa grandeur et de toutes bienséances, espousa cette chétive vefve de ce fameux cul-de-jatte, de ce Scarron si connu par son esprit et par ses joyeux ouvrages ; que ce monarque fut deux fois sur le point de déclarer cet ignominieux mariage, que Louvois périt pour avoir eu le courage de l'empescher, et que Harlay, archevesque de Paris, si longuement favori, mourut de douleur de la disgrâce où il tomba pour s'estre associé à la générosité de Louvois. Tous deux, avec Montchevreuil, avoient esté témoins du mariage fait l'hyver qui suivit la mort de la Reine, célébré la nuit dans les cabinets du Roy à Versailles par le Père de la Chaise, confesseur du Roy, dont la messe fut servie par Bontemps, le premier et le plus confident des premiers valets de chambre. Toute la nombreuse Cour de Louis XIV a esté témoin depuis cette époque, et même remontée plus haut, du crédit tout-puissant de Mme de Maintenon, de la journalière assiduité du Roy chez elle sans y manquer un seul jour, du tremblement des plus puissants ministres et de tout ce qu'il y a eu de plus grands, sous elle, de son autorité et de son entier maintien de Reine dans l'intérieur et le particulier du Roy et de sa famille, que le Roy n'estoit point fasché qu'on crust qu'il estoit vray qu'il l'avoit espousée ; et qu'à sa mort tout se passa à l'égard de cette femme comme avec une espouse bien reconnue. L'évesque de Chartres, Godet, son directeur et de l'establissement de St-Cyr, estoit entré dans la confiance de l'un et de l'autre sur cet article si délicat, et l'évesque de Chartres Mérinville, son neveu et son successeur, m'a dit plus d'une fois avoir eu entre les mains des lettres de son oncle au Roy, dans lesquelles il luy parloit de Mme de Maintenon, le félicitoit d'avoir une espouse si vertueuse et si attachée, la luy donnoit pour exemple, et

y répétoit souvent ce nom d'espouse et de femme du Roy.

Outre tout l'intérieur et le particulier, où de rang et de ton elle estoit pleinement Reine avec le Roy, avec la famille royale, et avec le Roy et la Reine d'Angleterre, beaucoup de choses extérieures n'en laissoient pas douter. Jamais elle n'alloit à St-Cyr ny dans les voyages, que dans un carosse du Roy, avec un escuyer du Roy à cheval à sa portière ; toujours dans un fauteuil chez elle devant le Roy, le Roy et la Reine d'Angleterre et la famille royale. Jamais elle n'a dit que « le duc et la duchesse de Bourgogne », en parlant d'eux ; jamais, ainsy que le Roy, elle n'a appelé cette Princesse que « mignonne » en parlant à elle ; elle disoit toujours aussy et devant le monde, « le duc et la duchesse de Berry » et des autres de la famille du Roy, parlant d'eux, mesme en sa présence. On ne peut oublier la magnificence du fameux camp de Compiègne, où tous les estrangers accoururent après la paix de Ryswick, et où tous les ambassadeurs se trouvèrent ; ny l'estonnante scène de la journée de l'attaque de Compiègne, faite et deffendue par ce grand nombre de troupes, et veue par tant de milliers de spectateurs, où au conspect de tous, Mme de Maintenon dans une chaise à porteurs posée sur le rampart et fermée, Mme la duchesse de Bourgogne assise sur un des bâtons de devant, la chaise environnée en demi-cercle des Princes et Princesses du sang debout, des ambassadeurs et de toute la Cour, on vit le Roy debout et seul couvert, à costé de la chaise, une main sur le haut, se découvrant et se baissant à tous moments pour expliquer et faire remarquer ce qui se passoit à Mme de Maintenon qui, à chaque fois, ouvroit à demi la glace du costé et aussytost après la refermoit, pendant près de trois heures que je le vis à quatre pas de la chaise un peu en avant, où je fus toujours.

Les promenades de Marly n'estoient pas plus mesurées quand, à l'occasion de quelque embellissement ou de quelque nouveauté, Mme de Maintenon avoit la complaisance d'y aller. Elle estoit dans une chaise à porteurs, portée à costé du petit chariot dans lequel le Roy estoit poussé, mais souvent à pied à costé de la chaise; Mme la duchesse de Bourgogne et toutes les Princesses du sang et beaucoup de dames tantost à pied, tantost dans des chariots à la suite. On s'arrestoit à des fontaines, et tant là qu'en chemin tout s'y passoit comme sur ce rempart dont je viens de parler. Toutte la Cour en hommes avoit la liberté de la suivre à ces promenades, dont j'ay esté presque toujours témoin, à la fin desquelles le Roy conduisoit Mme de Maintenon près du Chasteau, prenoit congé d'elle et continuoit sa promenade.

Intérieur
de Louis XIV.

Parmi tous ces amours, Louis XIV n'aima jamais que soy; il falloit que ses maistresses, incommodées, grosses, toutes nouvellement accouchées, fussent en grand habit de toutes les festes, de tous les repas, et y mangeassent et veillassent gayer et comme en pleine santé, et voyageassent de mesme. Il ne fit pas plus de grâce à Mme de Maintenon. Je l'ay veue aller à Fontainebleau qu'il y avoit à parier qu'elle n'y arriveroit pas en vie, avec une grosse fièvre et un mal de teste insupportable; il ouvroit toutes les fenestres et ses rideaux, ne luy épargnoit ny ne luy cachoit aucune bougie, et s'il devoit y avoir musique, avoit les musiciens et les instruments dans sa mesme chambre. Il n'épargnoit pas sa famille davantage. Il traisna Mme la duchesse de Berry, grosse pour la première fois, et avec la fièvre, à Fontainebleau, quoy que les médecins et Mme de Maintenon luy pussent dire, et la Princesse se blessa et accoucha le lendemain de son arrivée. Il en fit autant à Mme la duchesse de Bourgogne, la seule de sa

famille qu'il ait aimée et qui faisoit tout son amusement ; grosse et malade, il ne voulut ny remettre un voyage de Marly, ny permettre qu'elle demeurast à Versailles, quelques représentations qui luy fussent faittes, et n'en ayant encore point d'enfants. Peu de jours après qu'elle y fut, elle s'y blessa et accoucha. La duchesse de Lude le luy vint dire dans ses jardins. Il s'y amusoit à un bassin plein de carpes, et j'y estois présent. Nous vismes venir la duchesse du Lude ; il fut au-devant d'elle. En revenant : « Dieu « mercy, dit-il, la duchesse de Bourgogne est accouchée ». — « Comment, Sire, Dieu mercy, répondit le duc de La « Rochefoucauld ; et vous n'avez point d'enfants. Voilà le « plus grand malheur du monde, car souvent après ces « blessures les femmes n'en ont plus. » — « Eh ! qu'im- « porte, reprit le Roy, d'en avoir du duc de Bourgogne ou « du duc de Berry ! Au moins je serai libre et en repos, « j'iray où et quand il me plaira, sans avoir les femmes et « les médecins après moy avec leurs représentations. » Tout ce qui se trouva présent fut accablé de ces paroles. On fut plus d'un quart d'heure qu'on eust ouï une mouche voler. Le Roy après continua sa promenade.

Il n'exerça pas moins de contrainte sur sa famille qui n'eut jamais le moindre crédit, et qui estoit esclave de ses heures et de ses moments sans en trouver aucun où il ne fust pas avec elle aussy Roy qu'avec le reste de sa Cour, qu'il ne tenoit pas dans une assiduité moins grande. Jamais on ne luy a veu regretter personne : foiblement et courtement ses plus proches. Il ne comprenoit pas comment les autres pouvoient estre affligés des leurs ; sa surprise s'en est souvent monstrée. Soulagé au contraire de la perte de ses principaux favoris et ministres et de ses premiers généraux jusqu'à le monstrer en public, l'autorité

des uns, le crédit que les autres avoient pris luy pesoit : nulle part à son aise qu'avec ses maistresses et ses valets.

Il avoit longtemps joué fort gros jeu. Mme de Montespan le poussa sans mesure. Pour une nuit, il perdit plusieurs millions. Il quitta sur le matin, et voulut que les joueurs continuassent pour que Mme de Montespan pust le raquitter. En s'éveillant il demanda s'il estoit encore Roy. Il apprit avec joye qu'il estoit raquitté à 1400 ou 1500 mille près. Ce voyage¹ le corrigea pour le reste de sa vie.

Versailles. Clagny. Trianon.
Marly.
Travaux
de Maintenon.

Versailles, Clagny, Marly, Trianon, l'entreprise avortée de conduire à Versailles la rivière d'Eure qui cousta tant d'hommes et de millions, et les changements prodigieux qu'il faisoit sans cesse, sont témoins des milliards qu'il a dépensés en bastiments, et de son mauvais goust. Jamais de grand, rien de public, tout de fantaisie, d'amusement, l'un après l'autre, un goust de bas détails en troupes et en toute espèce de choses qui le noya dans le petit et qui laissa le grand à ses ministres. Une vanité qui porta l'orgueil au comble, qui s'estendit sur tout, qui le persuada que nul ne l'approchoit en vertus militaires, en projets, en gouvernement. De là ces tableaux et ces inscriptions de la gallerie de Versailles qui révoltèrent les nations; ces prologues d'opéra qu'il chantonnoit luy-mesme, cette inondation de vers et de proses à sa louange dont il estoit insatiable, ces dédicaces de statues renouvelées des payens, et les fadeurs les plus vomitives qui luy estoient sans cesse dites à luy-mesme, et qu'il avaloit avec délectation. De là son éloignement de tout mérite, de l'esprit, de l'instruction, surtout du nerf et du sentiment dans les autres. De là tant de mauvais choix en genres principaux; de là sa

1. Ce mot, que rien n'explique, semble indiquer que le fait s'était passé ailleurs qu'à Versailles.

familiarité et sa bienveillance uniquement réservée à qui il se croyoit supérieur en connoissance et en esprit, ou rarement mesme à qui il ne pouvoit refuser son estime, mais compensée par l'expérience de la terreur qu'il leur inspiroit de luy ; mal à son aise et en garde extremes avec tous autres ; surtout une jalousie d'autorité qui décida, qui surnagea sur toute autre espèce de justice, de raison et de considération quelconque.

Un Prince aussy superbe ne pouvoit estre que très magnifique. Aussy le fut-il en tout : en festes, en galanteries, en bastiments mal situés et de mauvais goust où il se plaisoit à s'efforcer de dompter la nature ; en toute espèce de meubles et d'ornemens de maisons, de jardins ; en plants sans nombre et de grands arbres tous venus qu'on amenoit de ses forests ; en routtes pour la chasse, dont les équipages devinrent sous luy prodigieux, ainsy que les chevaux de la grande et de la petite escurie. Celle de sa table et de ses changements de lieu continuels estoit pareille ; il vouloit toujours de la profusion en tout et pour la qualité et pour la quantité ; mais quoyque grand mangeur, on le pouvoit dire sobre, et en toute sa vie jamais de vin qui ne fust fort trempé, ny une seule goutte d'aucune autre liqueur.

Parmi ces deffauts il eut de grandes qualités qui brillèrent d'autant plus, qu'un extérieur incomparable et unique donnoit un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros, toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté qu'elle se portoit également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité ; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs ; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu.

Extérieur de
Louis XIV.

Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière ; et, ce qui n'a peut-estre esté donné à nul autre, il paroissoit avec ce mesme air de grandeur et de majesté en robe de chambre jusqu'à n'en pouvoir soustenir les regards, comme dans la parure des festes ou des cérémonies, ou à cheval à la teste de ses troupes. Il avoit excellé en tous les exercices, et il aimoit qu'on les fist bien. Nulle fatigue, nulle injure du temps ne luy coustoit ny ne faisoit d'impression à cet air et à cette figure héroïque ; percé de pluye, de neige, de froid, de sueur, couvert de poussière, toujours le mesme. J'en ai souvent esté témoin avec admiration, parce qu'excepté des temps tout-à-fait extremes et rares, rien ne le retenoit d'aller tous les jours dehors et d'y estre fort longtemps. Une voix dont le son répondoit à tout le reste, une facilité de bien parler et d'écouter courtement et mieux qu'homme du monde, beaucoup de réserve, une mesure exacte suivant la qualité des personnes, une politesse toujours grave, toujours majestueuse, toujours distinguée suivant l'âge, l'estat, le sexe, et pour celuy-cy toujours un air de cette galanterie naturelle. Voilà pour l'extérieur, qui n'eut jamais son pareil ny rien qui en ait approché.

Un respect affectueux pour la Reine sa mère, une considération infinie pour la Reine son espouse jusqu'au plus fort de ses amours, une attention d'amitié pour Monsieur son frère, une générosité continuelle, ingénieuse, toujours également soustenue pour le Roy et la Reine d'Angleterre, une décence, une bienséance qui ne se démentoit jamais jusque dans les choses les plus communes, les plus usuelles ; le diray-je, et il est vray jusque dans celles qui par elles-mesmes estoient les plus indécentes, comme ses maistresses et Mme de Maintenon ; une bonté, une justice natu-

relle, quand il n'y alloit pas de ce qu'il croyoit estre de son autorité, et qui faisoit regretter son éducation et les flatte-ries et les artifices qui dans la suite ne le laissèrent plus à luy-mesme que par des percés de naturel qui se faisoient jour quelquefois et qui monstroient qu'autorité à part, qui estouffoit tout, il aimoit la vérité, l'équité, l'ordre, la raison, et qu'il aimoit mesme à s'en laisser vaincre. Ce qui estoit encore déplorable, c'est que jusque dans ses désordres il ne perdit jamais de veue ny de sentiment la religion, et que sans la sçavoir du tout il fut infiniment religieux toute sa vie. C'est ce contraste d'en avoir tant et de l'ignorer parfaitement dans sa substance, qui y causa tant de maux, parce que son grand deffaut, qui venoit en luy de défiance, et celuy d'estre livré en prise aux artifices extérieurs jusqu'à ne se laisser approcher que de ses ministres d'Etat ou de religion toujours les mesmes, et crut aveuglément ces derniers tant qu'il vescu^t ¹.

Quoyqu'il ait esté prodigue pour soy, et qu'il ait mesme fait de grands dons, il n'estoit rien moins que libéral, et il disoit luy-mesme qu'il le tenoit de sa maison et de tous les Bourbons. Il entroit dans les derniers détails de ses dépenses personnelles, et comme il aimoit toutes espèces de détails et des plus petits, il y croyoit faire beaucoup.

Rien de plus exactement réglé que ses heures et ses journées dans la diversité des lieux, des affaires et des amusements. Avec un almanac et une montre, on pouvoit à trois cents lieues de luy, dire avec justesse ce qu'il faisoit. Il vouloit une grande exactitude dans son service,

1. La fin de cette phrase est évidemment altérée dans le manuscrit. Peut-être pourrait-on la rétablir ainsi : « Estant d'estre livré en prise aux artifices extérieurs jusqu'à ne se laisser approcher que de ses Ministres d'Etat ou de religion toujours les mesmes, *il* crut aveuglément ces derniers tant qu'il vécut. »

mais il y estoit exact le premier. Tout homme pouvoit luy parler en cinq ou six temps différents de la journée, excepté à Marly; il écoutoit, répondoit presque toujours *je verray*, pour se donner le temps de ne rien accorder ou décider à la légère. Jamais de réponse ny de discours qui pust peiner ou interesser personne, patient dans les affaires et dans son service au dernier point, parfaitement maistre de son visage, de son maintien, de son extérieur, et jamais d'impatience ny de colère. S'il réprimandoit, c'estoit rarement, en peu de mots, et jamais durement; il ne s'est peut-estre pas échappé dix fois en toutte sa vie, et encore avec des gens de peu, et par quatre ou cinq fois fortement.

Il y auroit bien des choses qui luy conviendroient dans ce prétendu éloge d'Henry IV de la duchesse de Rohan que j'ai cité une fois. S'il oublia les services les plus importants, s'il avança en charges et en faveur des personnes qui avoient servi contre luy sous M. le Prince; s'il se souvint sans retour de plusieurs grandes et petites fautes, et s'il fut délicat sur les fautes, ou sur ce qu'il trouvoit l'estre, jusqu'à l'excès, il est pourtant vray qu'il n'oublia jamais les services du fameux Mathieu Molé, ny celui du marquis d'Hocquincourt qui luy sauva Péronne et y pointa le canon contre le mareschal son père, et qu'il s'en est souvenu en bienfaits jusqu'à leur dernière postérité.

Louis XIV vray-
ment
grand dans les
malheurs
de ses dix der-
nières années.

Si Louis XIV s'est trop plu aux trophées de ses conquestes, il faut que toutte l'Europe avoue qu'elle s'est enfin veue forcée de luy accorder le nom de Grand, que la flatterie luy avoit annoncé si tost, par la manière dont il a porté les malheurs de sa dernière guerre, et ceux que sa vieillesse a éprouvés dans sa famille. Quelle distance de ces temps si longs de prospérité, où il ne tint qu'à luy de perdre

la République des Provinces-Unies, et dont les fruits furent en divers temps d'annexer à sa couronne la moitié de la Flandre autrichienne, la Franche-Comté, Strasbourg et les deux Alsaces, de changer en province de son royaume, par l'aveu de toute l'Europe, la simple protection et l'usage de la jouissance des Trois Eveschés et de la province de la Sarre; enfin, d'avoir mis un des fils de son fils sur le trône d'Espagne et de tous ses vastes Estats; quelle distance, dis-je, de ces temps si longuement florissans, et la situation où il se trouva depuis 1705 jusqu'en 1712, accablé des plus funestes revers et d'une cruelle famine, hors de pouvoir de continuer la guerre ny d'obtenir la paix, réduit à écouter les propositions les plus dures, de reculer jusqu'au point de la paix des Pyrénées, et de la trouver mesme suportable sous l'accablante condition qui luy fut imposée ou de se charger de détrosner totalement son petit-fils dans un temps court et limité, ou de permettre aux armées ennemies de traverser la France pour aller en Espagne; et, dans l'un et l'autre cas, donner des places de seureté. A peine respiroit-il d'un danger si funeste, et du mépris que les Hollandois avoient fait de son ministre des Affaires Estrangères couru luy-même jusque dans La Haye, puis de ses ambassadeurs envoyés à Gertruydemberg. A peine vit-il son salut par le traité de Londres qui fit celui d'Utrecht, mais encore avec quelles restitutions de places, de ports, de pais, de perte de commerce, et de démembrement de la monarchie d'Espagne, que ce Prince voit périr sous ses yeux son fils unique, une Princesse qui seule faisoit toute sa joye, ses deux petits-fils, deux de ses arrières petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soubçons, à luy persuader de tout craindre pour luy-mesme et pour l'unique rejetton qui luy restoit, et dans la première enfance, d'une

si nombreuse et si belle postérité. Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité demeura toute entière : mesme visage, mesme maintien, mesme accueil, pas le moindre changement dans son extérieur ; mesmes occupations, mesmes voyages, mesmes délassements, le mesme cours d'années et de journées, sans qu'il fust possible de remarquer en luy la plus légère altération. Ce n'estoit pas qu'il ne sentit profondément l'excès de tant de malheurs ; ses ministres virent couler ses larmes, son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs. Partout ailleurs, sans paroistre insensible, il se montra inaltérable et supérieur à tout sans la plus petite affectation, et sans espérances déplacées. Il parloit comme à son ordinaire, ny plus ny moins ; avoit le mesme air, déclaroit les mauvaises nouvelles sans destour, sans déguisement, sans plainte, sans accuser personne, courtement et majestueusement, comme il avoit accoustumé. Un courage masle, sage, supérieur, luy faisoit serrer entre ses mains le gouvernail parmi ces tempestes, et dans les accidents les plus fascheux et les temps les plus désespérés, toujours avec application, toujours avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu et à ses chastiments. C'est le prodige qui a duré plusieurs années avec une égalité qui n'a pas esté altérée un moment, qui a esté l'admiration de sa Cour et l'estonnement de toute l'Europe, et que la joye du succès de la négociation de Londres qui, contre toute espérance, l'arracha à des affaires si terribles et si longues, ne le changea pas le moins du monde.

Il n'est pas temps d'aller plus loin. Ses mœurs ne peuvent estre plus grandement couronnées ; comparons-les maintenant à celles de ses deux derniers prédécesseurs.

.

La nécessité et la licence des partis et des armes dès les plus jeunes ans d'Henry IV avoient tous contribué à luy gaster les mœurs. La galanterie, encore plus en vogue alors qu'elle n'y a esté mesme depuis, l'exemple, les occasions continuelles, surprirent aisément un jeune Prince éloigné de tout joug et nourry dans les armées, marié depuis à la fille et sœur des ennemis de son parti et de sa personne, dont les nopces furent souillées de la mort de sa mère, d'un genre peu incertain, et des horreurs de la Saint-Barthélemy ; retenu prisonnier dans une Cour où le débordement estoit devenu une politique ; invité à s'y livrer par l'habitude, par l'oisiveté, par la politique mesme, et dégousté de son espouse par ceux où elle s'abandonna avec si peu de ménagement. Ce n'est donc pas merveille qu'échappé enfin de la Cour, ce tempérament vigoureux, à la fleur de son âge, et devenu d'effet comme de nom chef de parti, et accoustumé à l'amour toute sa vie, il s'y soit livré tant qu'il a pu comme au seul plaisir qu'il pust trouver parmi tant de mésaises et de travaux continuels ; et que cette fatale habitude l'ait accompagné sur le trosne le reste de sa vie, enracinée comme elle l'estoit en luy, et n'ayant de contrepoids qu'une espouse fascheuse qui luy rendoit sa compagnie insupportable et par ses humeurs, et par cette lie de gens dont elle estoit obsédée qui le forçoit de chercher société ailleurs. Ce n'est pas que je prétende excuser ce tissu de maistresses qui l'accompagna, pour ne pas dire qui le conduisit à la mort, moins encore ces promesses de mariage, et leurs terribles effets, auxquelles on ne peut donner de nom. C'est seulement sa situation personnelle que je présente à remarquer.

Celle de Louis XIV fut entièrement différente. Né sur le trosne, mais retenu au plus court par un ministre égale-

Comparaison des
mœurs
d'Henry IV.
Louis XIII et
Louis XIV.

ment ambitieux et timide, et par une mère qui vouloit régner et se parer d'un vernis de vertu, la jeunesse de ce Prince se passa à l'abri des embusches, et ce ne fut qu'à la lueur de la première liberté que luy procurèrent les nièces du premier ministre, que son premier amour s'alluma. Il estoit libre, la Mancine l'estoit aussy, et l'amour qui égale toutes les conditions, persuada à leur jeunesse un mariage qui, au lieu de flatter Mazzarin et peut-estre par luy la Reine, comme les désirs de cet âge espèrent tout, les pensa faire mourir de frayeur l'un et l'autre, et fit renvoyer la nièce au loin, et de là en Italie. Louis XIV n'a donc rien eu des tentations ny des exemples d'Henry IV. A peine osa-t-on après son mariage, le secouer si on ose parler ainsy, chez la comtesse de Soissons, comme on essaye un jeune homme qui entre dans le monde. Les charmes de sa personne autant que ceux de sa couronne excitoient la galanterie de la Cour; mais la frayeur de la jalousie des ministres et de celle de la Reine-Mère estoient un grand frein, et si ce frein n'arresta pas tout, on a veu que l'éclat n'arriva qu'après la mort de cette Princesse. Ajoutons une autre puissante différence. Henry IV eut deux espouses qu'il ne pouvoit aimer, et qu'il avoit lieu de plus de regarder comme ses ennemies. Louis XIV au contraire avoit une espouse qui avoit de la beauté, qui ne vescu jamais que pour luy avec la douceur, la complaisance, la vertu la plus parfaite, et qui pour l'amour de luy avoit oublié sa Maison, sa patrie, et estoit devenue aussy passionnée François que les plus naturels François. Rien n'est plus opposé à ce que furent les deux espouses d'Henry IV. Rien donc en tout de plus éloigné que l'estat de la jeunesse de ces deux Princes quant à la licence des mœurs et à la situation domestique de toute leur vie.

Si on compare leurs maistresses, laissant leurs passades à part, et l'amour de la Princesse de Condé dont il sera parlé ailleurs, on aura peine à les compenser. Toutes celles d'Henry IV estoient libres, excepté Gabrielle. Il est vray que pour rendre celle-cy libre aussy, Henry IV employa des violences qui ne se trouvent point dans Louis XIV. Il est vray encore que l'estat de liberté des maistresses d'Henry IV l'invita à les vouloir espouser, et à leur donner ces promesses de mariage si honteuses, quoyqu'elles fussent personnes de qualité, et si funestes à son repos et à la France, l'une par le délay de la dissolution de son mariage, l'autre par le criminel et pernicieux usage qui en fut fait, qui n'alloit à rien moins qu'à perdre le royaume et la Maison Royale, et qui toutefois ne fut pas capable de rallentir l'amour d'Henry IV, ny de diminuer sa foiblesse pour les plus criminels, quoyque de son sceu persévérants toujours dans leurs complots.

Louis XIV n'eut pas les mêmes occasions que Henry IV. Il n'avoit point son mariage à dissoudre, par conséquent il ne pouvoit faire espérer le sien, encore moins donner des promesses de mariage. Il n'y avoit plus lieu aux complots du dedans, il n'en eut donc point à pardonner à ses maistresses. Il en eut deux libres et deux mariées ; quoyque l'une de ces dernières n'en ait pas eu publiquement le nom et le maintien, personne n'ignora ce qu'ils furent l'un à l'autre. La considération trop marquée jusqu'à la fin de leur vie, même depuis que leur commerce d'amour eut cédé à un autre en titre effectif avec tous les égards de la plus utile politique de part et d'autre, et l'accablement de rangs, d'honneurs, des premières dignités de l'Estat et de l'Eglise, de bénéfices uniques et d'autres sans nombre, de gouvernements et de charges, en sont et en seront encore

longtemps de palpables tescmoins, et de la conduite d'un mari qui sacrifie l'honneur à l'ambition et à l'avarice. L'autre, arrachée des bras du sien, gardée à veue contre ses entreprises qui furent chastiées de la prison, puis d'un long exil, est un scandale de longues années dont la violence n'est pas inférieure à celles qui forcèrent d'Amerval à consentir enfin à la dissolution de son mariage avec Gabrielle d'Estrées. Si celle-cy devint duchesse de Beaufort. La Valière l'a esté de Vaujours, et si Mme de Montespan ne put l'estre parce qu'elle avoit un mari qui ne voulut jamais consentir à recevoir rien de Louis XIV, ce Prince força la comtesse de Soissons de donner la démission de sa charge, imaginée et créée pour elle par son oncle le cardinal Mazzarin, de surintendante de la Maison de la Reine; la donna à Mme de Montespan et la fit asseoir, feignant que cet honneur estoit attaché à la charge.

Jusqu'icy il ne s'agit que des maistresses de ces deux monarques; mais que dire d'une amphibie sortie des eaux de la mer, d'une naissance inconnue, de commencements serviles, espouse d'un cul-de-jatte qui ne subsistoit que de son esprit et de ses plaisanteries, vefve réduite à vivre de la charité de sa paroisse, et peu après de ses appas, devenue gouvernante d'enfants obscurs nés pour le néant et cachés au monde; puis produite au jour avec eux dans la domesticité de leur mère, y estre insupportable au Roy qui, plus d'une fois, ne put obtenir de Mme de Montespan de la chasser; s'y accoustumer enfin, s'en laisser ensorceler après jusqu'au point non pas d'en faire sa maistresse, mais de l'espouser, tout parfaitement instruit qu'il fust de son estat et de sa conduite; d'estre deux fois au moment de la déclarer, la monstrier Reine dans le particulier en plein, et en public avec des voiles, de luy rendre des assiduités

longues et journalles sans y manquer un seul jour, de souffrir à peine une gaze sur leur mariage, et de la déchirer presque à sa mort. Telle fut la fameuse Maintenon, dont l'adresse et la toute-puissance ne sont pas de ce lieu-cy. La chute de la gloire d'un si grand Roy dans un gouffre si profondément honteux à quarante-six ans qu'il avoit lors, injure à l'humanité, et n'a point de semblable ny rien qui en approche dans tous les siècles. On ne peut donc en faire aucune comparaison avec les promesses de mariage que fit Henry IV, quelque fâcheuses qu'en ayent pu estre les suites. Celles de ce mariage trop réel se feront longtemps et cruellement sentir à la France; celles des foiblesses d'Henry IV n'ont fait que la menacer.

Des amours de ces deux monarques passons à leurs funestes fruits. L'estrange dessein d'espouser Gabrielle et de mettre sous le poisle les enfants qu'elle avoit d'Henry IV, fut la cause de leur élévation dès leur première enfance, pour accoustumer à leur grandeur, et diminuer l'énorme sault de leur estat à celuy de fils de France. C'est ce qui fit introduire l'usage, jusque-là inouï, d'appeller l'ainé César-Monsieur pour l'approcher, par ce jargon barbare et qui ne signifioit rien, de l'appellation d'un second fils de France, qui est Monsieur tout court. De la même cause vint après en essay le baptesme du cadet avec la pompe et les cérémonies des fils de France qu'on n'avoit osé hasarder pour l'ainé. Déchus de toute cette espérance par la mort de leur mère, Henry IV se complit à les en consoler avec prodigalité, et à forcer le premier les barrières des loix, sans oser trop les rompre, par l'adresse dont il usa pour le duc de Vendosme à la réception au Parlement du duc de Sully. Le coup ayant réussy, la déclaration suivit pour mettre en droit cette surprise, loy dressée de fait, et de

Bastards
d'Henry IV.

fait abolie par le trait du duc de Guise à ce mesme duc de Vendosme si promptement après aux obsèques d'Henry IV, qui annula sa loy, laquelle demeura abrogée jusqu'en 1694, que Louis XIV la fit revivre. Ce mesme amour d'Henry IV pour César soumit ce monarque, victorieux de la Ligue, et qui en tenoit son dernier défenseur, le duc de Mercœur, entre ses mains, à toutes les conditions qu'il plut à ce rebelle impuissant d'imposer à son maistre, moyennant le mariage de sa fille et unique héritière avec le duc de Vendosme, tous deux enfants. On en voit les plaintes suffoquées du duc de Sully dans ses Mémoires, et en bien d'autres de ces temps-là, l'abus qu'en fit Mercœur, qui ne put se résoudre de survivre en France à ses vastes espérances, et qui alla mourir au service de la Maison d'Autriche qui les avoit si fort nourries et avancées.

Félonies des bas-
tards
d'Henry IV.

Tant de biens, de dignités, de rangs et de charges entassées sur le duc César de Vendosme et sur le Grand Prieur, son frère, ne purent rendre ces bastards fidèles. En 1626 ils furent arrestés et conduits dans le donjon de Vincennes, où le Grand Prieur mourut en 1629. Le gouvernement de Bretagne fut osté à César à qui la liberté fut rendue en 1630. Il alla servir les Hollandois, et revint enfin en France aussy peu fidèle que jamais, et fut deux fois en si grand danger d'estre arresté qu'il ne deut son salut qu'à la fuitte. Il se raccommoda ensuite, et tandis qu'il tenoit d'une main à la Reine par le mariage secret de son fils aîné avec une nièce du cardinal Mazzarin au plus fort de ses orages, le duc de Beaufort son second fils, entre les mains duquel la Reine et son premier ministre s'estoient jettés d'abord avec la dernière confiance, se dévoua à leurs ennemis, révolta Paris, le Parlement et une partie du royaume, après s'estre sauvé du donjon de Vin-

cennes où il avoit esté cinq ans prisonnier. Compris dans la paix de 1649 qui ne fut pas longue, il parut ensuite des premiers à la teste du parti opposé à la Cour, se trouva dans celui de M. le Prince au combat du fauxbourg Saint-Antoine, et causa ce grand désordre de l'hostel de Ville, où le mareschal de l'Hospital, gouverneur de Paris, pensa estre tué comme bien d'autres le furent, et se sauva vers le Roy. Beaufort, élu gouverneur de Paris du peuple duquel il estoit devenu l'idole. fit encore longtemps de grands efforts contre le Roy, avec lequel il s'accommoda enfin, quand luy et son père jugèrent que ce fut le meilleur, dont il fut le médiateur, et ils obtinrent pour luy la survivance de l'amirauté du père. Depuis il n'y eut plus lieu de remuer. Son père estoit mort en 1665, et luy périt en Candie où il avoit mené un secours, en 1669, Son frère aîné, qui avoit esté choisi dans la famille pour servir de contrepoids à tout événement, n'eut point de part aux révoltes de son père et de son frère, obtint divers grands emplois par la protection du cardinal Mazzarin dont, comme je l'ai dit, il avoit espousé la nièce, après la mort de laquelle il fut cardinal. Tels furent ces factieux et dangereux bastards.

Pour le duc de Verneuil, on a veu le pernicieux usage que sa mère, son grand-père, et le comte d'Auvergne puis le duc d'Angoulesme, son oncle maternel, en voulurent faire. Il estoit trop jeune pour y avoir part. Il fut comblé de bénéfices, longtemps duc à brevet, puis fut le premier des pairs érigés en 1663, et receu avec eux en lit de justice sans distinction quelconque, et siégea toute sa vie après les pairs plus anciens que luy sans difficulté, ainsy que César duc de Vendosme et ses fils, depuis la mort d'Henry IV. D'une fille du chancelier Séguier, veuve du second duc de Sully, qu'il espousa vieux, il n'eut aucune postérité.

Le comte de Moret, né d'Henry IV et de Catherine de Bueil depuis mère du dernier marquis de Vardes, fut comblé de bénéfices, figura dans tous les partis contre le Roy, et fut tué enfin dans les troupes de Monsieur à la bataille de Castelnaudari, sous le duc de Montmorency qui y fut blessé et pris, et qui en perdit la teste. De si turbulents et dangereux bastards ne justifient pas les amours d'Henry IV ny ses profusions à leur égard.

Bastards
de Louis XIV.

Ceux de Louis XIV et les enfants du cardinal de Vendosme du mesme temps à peu près, n'ont pas eu les mesmes occasions ny moyens sous un règne aussy absolu et aussy tranquile au dedans, et longtemps si glorieux au dehors. On peut juger de ce qu'ils auroient fait si ces temps eussent ressemblé à ceux des précédents règnes, par ce qu'ils exécutèrent pour leur grandeur et pour leur puissance; et depuis la mort de Louis XIV, pour mettre les derniers troubles en France pendant la minorité. Tous ces faits sont si récents, qu'ils ne peuvent estre oubliés de personne. Je me contenterai de les toucher légèrement pour ne pas discontinuer de montrer jusqu'au bout combien sont pernicieux les amours déclarés de nos Roys, et combien funestes les détestables fruits de ces déplorables amours. Mais avant d'entrer succinctement en matière sur ces derniers bastards, je dois rendre au comte de Toloze la justice qui luy est due, et avouer nettement qu'il n'eut point de part à cette élévation si radicalement destructive de l'honesteté publique, de l'Évangile, et de toutes les loix, l'écueil certain de toutes les femmes, la destruction des familles, et le renversement des mariages; qu'il se contenta de jouir modestement de ce qu'il n'approuva pas, et que rien ne fut en aucun temps capable d'ébranler sa probité ny sa fidélité.

Deux maistresses publiquement aimées en mesme temps

et publiquement montrées telles, c'est l'inouï sérail devant lequel Louis XIV tint sa Cour prosternée pendant plusieurs années, en présence de la Reine son épouse. Les enfants qu'il eut de celle qui estoit fille furent légitimés et reconnus malgré elle, comme on l'a desjà dit. Malheureusement, ces légitimations d'enfants de mère libre estoient ordinaires, mais celle des doubles adultérins estoit encore tellement inconnue, qu'elle l'est encore aujourd'hui dans toute l'Europe, mesme en Espagne où un reste de mœurs morques a rendu les loix si indulgentes aux bastards, et si fort au-delà de celles de tous les pais chrestiens. Ce qui n'estoit donc pas dans l'estre fut produit par la corruption du cœur et l'adresse de l'esprit d'Harlay, lors procureur général et depuis premier président, cynique austère, mascarade de sénateur des plus heureux temps, dont l'ambition estoit sans bornes, et qui jamais ne connut rien capable de l'arrester. Le cauteleux magistrat n'osa présenter de front de quoy effrayer le Parlement qui n'estoit pas mort encore. Il s'avisa de le surprendre, et il y réussit. Le chevalier de Longueville estoit fils du comte de Saint-Paul, tué sans alliance au passage du Rhin, et d'une mère vivante qui avoit son mari quand elle eut ce fils. Ce mari vivoit encore. et tous deux de haut parage. L'amour passé et repentant servit l'amour présent. Mme de Longueville et M. de La Rochefoucauld estoient dans la haute dévotion, et quoyque dans Paris l'un et l'autre, ne se voyoient plus et n'avoient pas mesme le moindre commerce, quoyque la plus intime amitié et confiance subsistast toujours entr'eux. Le Roy n'avoit reveu La Rochefoucauld qu'avec peine, quoyque son fils fust favori. Le fils pressa son père, et celui-cy sortit des bornes prescrites par la piété entre luy et son ancienne amie, pour luy persuader de reconnoistre

et d'essayer de faire légitimer leur petit-fils. Ce mot se peut lâcher sans scandale par la notoriété du fait, et par celle de la façon également dure et sainte dont la nouvelle de la mort du comte de Saint-Paul fut annoncée et reçue par Mme de Longueville qui l'aimoit uniquement. Elle ne résista pas au duc de La Rochefoucauld ; Harlay conduisit l'affaire, le Parlement n'en prévint pas les conséquences, la légitimation passa sans nommer la mère. Jamais cela n'estoit arrivé ny ne s'estoit osé présenter. L'exemple fait, la légitimation des doubles adultérins du Roy, sans nommer la mère, ne put estre refusée et ils sortirent ainsy du sein du néant. Quelle distance de là à l'estat formel de Princes du sang, et à estre rendus habiles à succéder à la Couronne !

D'immenses bénéfices furent la part d'un enfant contrefait qui ne vescu pas, et du chevalier de Vendosme avec le Grand Prieuré de France. L'amour fit un pareil patrimoine à un autre. Mademoiselle n'estoit pas déprise de M. de Lausun, qui estoit depuis longtemps enfermé à Pignerol. Elle en paya la liberté par des donations prodigieuses qu'elle fut souvent depuis fort pressée d'augmenter. L'amirauté restablie enrichit l'autre. Le duc de Chaulnes ne put survivre au troc forcé de son gouvernement de Bretagne contre celuy de Guyenne, ny sa femme à luy. Celuy de Languedoc sortit sans échange des mains des Princes du sang pour passer successivement à deux bastards ; la Provence leur fut confirmée. Les galères, l'artillerie, les Suisses et les Grisons, les carabiniers mis exprès en corps, passèrent entre leurs mains. Le Roy, qui ne se complaisoit qu'aux enfants de sa personne, qui ne pouvoient estre que ce qu'il les faisoit, au contraire des Princes légitimes enfants de l'Estat et grands sans luy par

leur estre, ne voulut des deux faire qu'une seule famille. Jamais bastarde de Roy si grandement mariée que l'avoit esté la duchesse d'Elbœuf. Il les maria toutes à des Princes de son sang et avec son neveu mesme, malgré luy, malgré les hauts cris et publics de Madame, malgré la honte et la répugnance de Monsieur. Que diroit-on de particuliers dont l'un espouseroit la bastarde et doublement adultérine du frère de son père? Le refus très net que fit le Prince d'Orange de celle qui espousa depuis le Prince de Conti, luy cousta l'inimitié ouverte du Roy toute sa vie, qu'il ne put jamais diminuer par tout ce qu'il tenta constamment pendant bien des années. Le désespoir de ne se le pouvoir réconcilier le jetta aux ennemis de la France, dont cette haine particulière a causé l'union de toute l'Europe contre la France, dont l'esprit dure encore, et toutes les guerres et les malheurs dont par enchainement nous ne sommes pas encore sortis.

On feroit un juste volume du seul catalogue des nottes sur le registre du secrétaire d'Estat et de la maison du Roy, des brevets, des déclarations, des édits qu'ils ont obtenus, et un récit curieux des entreprises et des adresses qui leur ont ouvert le chemin à cette interversion de tout ordre, de toute reigle et de toutes loix. La déclaration d'Henry IV pour Cézar de Vendosme en fut l'exemple et le fondement. L'incroyable, quoyqu'exactement vray, c'est que tout ce qui leur a esté accordé depuis a esté contre le goust et la volonté de Louis XIV, et le fruit du pouvoir de sa vieille espouse et du bastard dont elle avoit esté la mie, à qui il avoit sacrifié sa mère, qui toutes les deux fort diversement ne l'oublièrent jamais. Le dernier cran où ils parvinrent du vivant de Monseigneur et de Monseigneur le duc de Bourgogne, fit une scène si estrange

entr'eux et le Roy qui le leur déclara en leur présentant ce bien-aimé, et un si grand mouvement dans la Cour et partout, qu'il fut sur le point dès le lendemain de détruire ce qu'il avoit fait, et que cette mie eut besoin de la plus insigne adresse pour en parer le coup. Une telle ambition ne souffrit guère plus de dix-huit mois d'inquiétude. Il n'est pas temps icy de parler de ses progrès depuis la mort de ces Princes, dont le premier pas fut de géant un mois après la mort de Monseigneur, et qui après celle du Dauphin son fils et de la Dauphine qui n'y estoit pas moins opposée, devint une apothéose. Ces dernières ascensions se verront mieux ailleurs.

Si le Roy fut touché jusqu'au transport hors de luy-mesme pour l'unique fois de sa vie, d'avoir perdu toute espérance de faire un héros et peut-estre un conestable de son bien-aimé fils, et si le comte de Toloze, avec toute son application, son courage, et le gain d'une bataille navale, ne put aller plus loin par la poltronnerie de son Mentor qui avoit trop souffert, et qui tint bon contre luy, contre le mareschal d'Estrées, contre tout ce qu'il y avoit de plus distingué sur la flotte, qui, sans luy et le pouvoir du Roy qu'il avoit, eust détruit celle des ennemis le lendemain et repris Gibraltar demeuré depuis à la puissance des Anglois ; si le mesme comte de Toloze, dis-je, fut dès lors arrêté court par la jalousie de Pontchartrain, qui aima mieux ruiner la marine qu'en laisser une que l'amiral pust commander, le Roy fut plus heureux dans l'adresse toutefois transparente qui, au mépris de son propre neveu et de tous les Princes du sang, porta les deux Vendosme au commandement de ses armées, dont Monsieur mourut de rage à la fin. Les foiblesses du cadet le désarçonnèrent bientôt avec honte ; mais l'aisné érigé

en héros fit souvenir de Sejan avec peu de mérite. Participant aux premières grandeurs des bastards du Roy, usurpant tout ce qu'il put des suivantes, sa faveur illustra ses fautes, honora ses vices et ses maux honteux; divinisa ses incroyables indécences et des insolences qui ne peuvent avoir de nom, dont il osa couvrir les complots pourpensés et exécutés aux dépens de l'Estat contre l'héritier de la Couronne. Tel fut le fruit que le Roy recueillit de sa foiblesse. Vendosme, refusé de rouler avec les mareschaux de France, forcé de céder en Italie le commandement au mareschal de Tessé qui s'en voulut excuser, et à qui le Roy dit qu'il ne falloit pas accoustumer ces Messieurs-là à ces ménagements, Vendosme peu après osa revenir à la charge, refuser la patente de mareschal général qui luy fut offerte pour à ce tiltre commander aux mareschaux de France, et parvint tout de suite à leur commander à tous sans autre tiltre que de sa naissance, dont il fit l'usage qu'on vient de voir. Une monstrueuse cabale ne put le soustenir longtemps après ce forfait. Il fut perdu, et réduit à aller en Espagne commander l'armée de Philippe V; mais en partant, tout perdu qu'il estoit et dans une santé à rendre le mariage contagieux, il espousa une Princesse du sang, car un bastard n'en [pouvoit espouser d'autres. En effet, le Roy fit si bien qu'excepté le Roy d'aujourd'huy, la branche d'Espagne, et la seule Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, il n'est aucun Prince ny Princesse du sang qui ne sorte en directe des amours du Roy et de Madame de Montespan. Disons donc hardiment que si Henry IV est le premier qui ait tant élevé ses bastards; s'il rompit le premier, en faveur du duc de Vendosme, les premières barrières des loix tout à la fin de sa vie, qui de fait furent restablies à sa mort et le sont

demeurées jusqu'en 1694, il n'a fait que montrer un pernicieux exemple et bien foible encore en comparaison de Louis XIV ; et que, si Henry IV a fait ses bastards trop grands, Louis XIV a fait les siens des tirans et des dieux.

Court retour sur
les trois
monarques.

Les circonstances des temps et la position de famille ont esté si différentes entre ces trois monarques, que bien des choses touchant leurs mœurs ne se peuvent comparer. Les deux premiers n'ont point eu de famille, le peu qu'ils en ont eu leur a esté ennemie, femme, frère, mère. Le dernier a eu une nombreuse famille qu'il a aimée autant qu'il estoit en luy, et qu'il a sans cesse tenue dans la plus tremblante crainte et dans la plus parfaite soumission. Cela luy estoit bien plus homogène, et d'autant plus facile aussy, qu'il fut toujours au dedans le plus absolu Roy qui ait porté couronne, depuis la paix des Pyrénées et la mort du cardinal Mazzarin, qui est l'époque où il a commencé à régner. Il en est de mesme du luxe prodigieux de ce monarque. Henry IV vescu dans la pénurie forcée puis volontaire, pour rétablir son royaume et amasser pour ses projets; Louis XIII, dans une médiocrité que sa vertu luy prescrivoit parmi les guerres civiles et estrangères, et dans un temps où les barrières subsistoient encore à l'égard des finances. J'ai ouï souvent conter à mon père que le Roy n'avoit que trois attelages, et le reste de ses escuries à proportion ; et j'ay ouï dire plus d'une fois à Louis XIV qu' allant à Fontainebleau dans sa jeunesse, avec la Reine sa mère, il falloit coucher en chemin, tout au moins disner à Essone au prieuré et y laisser longtemps reposer les chevaux, parce qu'ils n'en avoient pas assés pour fournir au relais. Il en estoit de mesme des tables, etc.

Sa tempérance, sa décence, sa gravité, supérieures sans

doutte à celles d'Henry IV, viennent encore de la différence des temps. La licence des partis et des armes dans laquelle Henry IV avoit esté nourri et avoit passé la plus grande partie de sa vie, et la nécessité de compter avec les hommes, l'avoient accoustumé à une liberté de vie et à une sorte de familiarité militaire dont l'habitude se conserva, non mesme sans quelque besoin, jusque dans les années de son règne les plus tranquilles. Louis XIII, également bon et magnanime, doux et familier par l'un, grave, mesuré, retenu par l'autre, eut à compter aussy avec les hommes, beaucoup moins à la vérité qu'Henry IV ; mais il eut affaire à des testes fumantes encore de la figure que leurs pères et qu'elles-mesmes avoient faite, et à tout le parti huguenot. Ces causes luy firent prendre un milieu, qui, plust à Dieu, eust esté conservé ! Louis XIV, devenu promptement le plus absolu des Rois après la paix des Pyrénées, ne perdit jamais le souvenir de ce qu'il avoit essuyé de ses sujets auparavant, et fut environné de ministres dont l'intérêt tout entier fut de le rendre tel qu'on l'a veu dans sa Cour, toujours Roy et jamais homme ; aussy n'aima-t-il jamais que luy et pour luy ny dans sa Cour ny dans sa famille, et ne connut point, comme Henry IV et Louis XIII, le bien et le plaisir d'avoir des amis, qui a mis le comble au bonheur et à la renommée d'Auguste.

Si, dans le comble de réputation militaire si justement acquise et déferée par toutes les nations, Henry IV ne fut pas à l'épreuve de jalousie sur ce point, de ses propres capitaines ; s'il eut la foiblesse d'aimer les louanges de ses exploits et de son adresse, il se picqua du moins d'aimer son peuple, et de tout l'extérieur de le rendre heureux. S'il fut magnifique pour ses ennemis par un mouvement de crainte et de foiblesse, s'il en souffrit jusque dans son Conseil ; tran-

chons le mot après Mme de Rohan, s'il fut ingrat des meilleurs et des plus grands services quand il n'eut plus besoin de ceux qui les luy avoient rendus, il sceut du moins connoistre le fort et le foible de ceux qu'il mesnagea de la sorte, souffrir et se servir dans son conseil des contrepoids alors nécessaires, entre les restes abatus de la Ligue et le parti huguenot qui depuis sa conversion le menaça toujours, et n'estre gouverné par aucun d'eux, mais s'éclairer par leurs contrastes, et balancer ces deux partis auxquels il demeura toujours également suspect et qu'il sceut contenir par cette politique. Pour l'ingratitude, elle ne fut pas générale; c'est tout ce qui s'en peut dire sans blesser la vérité.

Louis XIII, droit, franc, vray par l'excellence de son cœur, par la grandeur de son âme, par la simplicité de ses mœurs, par l'exactitude de sa vertu, par la magnanimité de ses sentiments, par sa piété sincère, poussa peut-estre trop loin la modestie, l'indifférence personnelle, le mépris, disons plus, la haine des louanges, la défiance de soy-même. Je l'ay dit, et je ne croy pas inutile de le répéter icy : luy seul ignora sa valeur, ses exploits, sa capacité militaire, tout ce qu'il eut d'autres talents, et en laissa passer la gloire à d'autres par les plus grands monuments d'éloges qu'il ne daigna jamais apercevoir, quoyqu'il ne les pust méconnoistre. C'est ce qui a comme enfoui tant de parties grandes, sublimes; tandis que tout a retenti des merveilles du cardinal de Richelieu et des capitaines de ce monarque, qui ne se picquoit de rien que de ses devoirs d'homme et de Roy, et plus que de tout de ceux d'un parfait chrestien, mais uniquement pour Dieu et pour soy-mesme. L'immensité de la grandeur de Dieu, dont la considération habituelle et l'adoration en esprit et en vérité l'occupoit intérieurement sans cesse, le

monstroit luy-mesme à luy-mesme comme un néant, et le monde comme un point dont toute la gloire est vaine ; il n'ouvroit les yeux que sur la misère et la foiblesse humaine ; il ne pouvoit comprendre qu'il y eust rien qui la deust enorgueillir, et travaillant sans cesse de corps et d'esprit dans l'estat de monarque où Dieu l'avoit fait naistre, il ne pensoit qu'à s'acquitter de son mieux devant luy du travail qui luy estoit prescrit par la Providence ; il se regardoit toujours comme un serviteur inutile, et considéroit comme un larcin les louanges qu'il gousteroit de ses travaux, tandis qu'il les laissoit aux autres par équité pour leur mérite, par raison pour les soutenir, les encourager, les récompenser, et par justice sur soy-mesme qui ne vouloit pas s'appercevoir de tout le grand qui estoit en luy, mais croire que rien en ce genre ne luy estoit deu. Sa tempérance luy fit méconnoistre tous les plaisirs, excepté la musique et la chasse pour se délasser. Point de jeu, peu de bastiments, où Henry IV avec toute sa parcimonie avoit esté prodigue. Louis XIII fut exact à récompenser les services et la vertu, et partout religieux avec lumière et discernement. Il fut aussy très bienfaisant et très occupé du bonheur de ses peuples, sans affectation et sans songer à l'applaudissement, mais par bonté d'âme, par humanité, comme estant chargé de ce soin par celuy à qui il en devoit rendre compte. Des Reines sa mère et son espouse, de Monsieur son frère, du cardinal de Richelieu, des faveurs et des disgrâces, enfin de l'équité de ce Juste par excellence, j'en parlerai dans son gouvernement.

Quelle distance entre cette modestie, ce détachement, cette solide et majestueuse humilité, et les profusions de vers, de harangues, d'inscriptions, de tableaux, de mé-

Autre comparaison
des mœurs
d'Henry IV, de
Louis XIII
et de Louis XIV.

dailles, de tapisseries, de prologues d'opéra, de toutes sortes de pièces, du *Viro Immortali*, des statues et de leurs dédicaces qui ont irrité les nations, et de ces fastueuses merveilles sous lesquelles tant de marbre et de bronze ont gémi sous toute la durée du règne de Louis XIV ! Il faut avouer que ce Prince ne fut jamais à l'épreuve des louanges les plus outrées, les plus fades, les plus journalières, qu'il s'épanouissoit à toutes, que l'entrée de son cœur et de son esprit leur estoit seurement ouverte, et qu'il en estoit susceptible jusque sur les choses les plus petites et les plus communes. S'il se picqua de science et de vertus militaires, il n'eut pas de fond suffisant à jalousie sur ce point à l'égard de M. le Prince et de M. de Turenne, ny mesme à l'égard des disciples qu'ils avoient formés et qui leur succédèrent au commandement des armées ; mais s'il eut ce défaut de moins qu'Henry IV, il ne se défendit pas d'un autre dont Henry IV ne fut jamais atteint, et qui fut plus dangereux. Henry IV ne fut jamais jaloux de l'esprit ny de la capacité dans les affaires, il rechercha toujours avec soin, avec discernement, avec lumière, les hommes les plus habiles et les plus en réputation pour le genre d'affaire où il les voulut employer. Il en essayoit avec adresse et silence, et suivant le succès de ces essays, il se déterminoit. Le goust et fort peu ou point l'intrigue n'eurent point voix en ce genre. Il sentit toujours qu'il ne pouvoit gouverner utilement qu'autant qu'il seroit bien aidé ; ses choix ne se fixoient que par l'espérance fondée qu'il prenoit des différents hommes qu'il admettoit dans ses diverses affaires. Aussi n'a-t-on point veu de Prince plus heureux en ministres pour le dedans et pour le dehors, ny qui ait esté plus généralement ny plus continuellement bien servi dans tous les temps si différents de sa vie. On n'en a guère veu

aussy qui les ait tenus si bien de court et en haleine, et on sent encore du plaisir à les luy entendre définir tous avec justesse dans les Mémoires de ces temps-là, et à le voir se promener avec eux dans les galleries et dans les dehors de ses maisons, prenant tantost l'un, tantost l'autre, tantost quelques uns ensemble, les faire discuter les affaires, et les mettre tous, jusqu'à M. de Sully, hors de tout moyen de le gouverner, et soy-mesme au fait de tout, sans travail rebutant, et en estat de choisir les meilleurs partis à prendre sur toute affaire en leur exposant aussy ses raisons, sans leur donner autre autorité que celle de leur poids par elles-mesmes, non plus qu'à celles de chacun des ministres avec qui il les discutoit.

On a veu sur Louis XIII dans l'affaire de Corbie, dans celles du Pas de Suze, qu'il n'estoit pas gouverné par le cardinal de Richelieu ; ni par luy ni par ses capitaines au siège de La Rochelle. Cela se retrouveroit en bien d'autres affaires si un parallèle permettoit les mesmes narrations qu'une histoire. Le juste discernement de Louis XIII lorsqu'il se fut reconnu luy-mesme, le guida aux meilleurs choix. Personne n'a esté encore assés hardi pour oser n'admirer pas celuy du cardinal de Richelieu ; son maistre qui en sceut connoistre le prix, sceut aussy le faire et s'y tenir fermement après, malgré tous les artifices et les cabales. On a veu quelle fut toujours la sage modestie de ce monarque, son détachement, son humilité, son désir unique et droit pour le bien comme tel : ce furent les impénétrables remparts qui demeurèrent toujours debout entre luy et toute espèce de jalousie et de petitesse, et peut-estre la plus rare et la plus nécessaire vertu des Rois.

Louis XIV au contraire, en garde contre l'esprit, l'instruction, surtout contre le nerf et contre tout homme qui

se sentoit, écarta tout mérite et ne put souffrir que d'humbles adorateurs qui, l'encensoir à la main, demeurassent dans un morne silence ou cherchassent dans ses yeux ce qu'ils avoient à dire. Ce n'est pas qu'il n'ait trouvé des ministres et des courtisans distingués d'une autre trempe ; mais il n'a perdu aucun de ceux-là, tous soumis et tremblants qu'ils fussent, qu'il ne s'en soit trouvé tellement soulagé qu'il ne luy ait échappé de le dire, et quelquefois en public et devant des gens intéressés à eux. C'est ce qui luy est arrivé à l'égard de Colbert, de Seignelay, de Louvois, de Barbezieux, d'Harlay archevesque de Paris, du premier mareschal de Gramont et de La Feuillade, du duc de La Rochefoucauld si longtemps favori, quoyque l'esprit de celuy-là ne luy pust donner d'ombrage, du duc de Créqui et de Chaulnes, des mareschaux de Créqui, de Luxembourg, de Lorges, de Boufflers, Cattinat, et de plusieurs autres. Il ne put jamais souffrir le comte de Guiche, et si MM. de Lausun et de Vardes eurent tous trois beaucoup d'esprit, leur profonde disgrâce l'en délivra bientôt ; et si M. de Lausun eut seul des trois un grand retour à la fortune, ce fut sans en pouvoir retrouver aucun dans son cœur et dans sa familiarité ; et on admirera toujours également la première et signalée faveur d'un homme aussy estrangement extraordinaire, et les conjonctures estonnantes et uniques qui procurèrent sa seconde fortune.

Des ministres choisis tous neufs par ce monarque, j'appelle neufs sans survivance de ceux qu'il avoit trouvés, on n'en peut citer que trois, veu ses craintes du mérite. Pomponne, choisy pour succéder à Lyonne dans l'importante conjoncture de la paix du Nord et de la Ligue du Rhin qu'il achevoit encore, et après sa disgrâce et la mort des deux ministres qui l'avoient ourdie, rappelé dans le

Conseil pour présider particulièrement aux affaires étrangères. Sa sagesse, sa retenue, sa modestie, furent les antidotes de son nom, de son esprit, de sa capacité. Le mesme se doit dire des ducs de Beauvillier et de Chevreuse, qui ajoutèrent une tremblante timidité qui rasseuroit et plaisoit infiniment au Roy. Je nomme le duc de Chevreuse, parce qu'il eut plus de vingt ans la réalité secrète du ministère, sans estre entré dans le Conseil. Pontchartrain enfin qui ne put assés cacher son esprit, accomoder ses avis, ramper et trembler assés pour ne pas déplaire à la fin, quoyque soustenu par le goust que le Roy trouvoit dans les grâces de ses manières et de ses expressions. C'est ce qui le fit chancelier, à son grand désir, pour n'avoir plus les finances ny à voir le Roy que comme simple ministre d'Estat, et qui soulagea enfin ce Prince par sa volontaire retraite, quoyque tous les dehors fussent parfaitement gardés.

Louis XIV, si on en excepte Mme de Montespan et le particulier de chés elle où il y avoit infiniment d'esprit, le craignit jusque dans les courtisans les plus jeunes, et mesme dans les plus communs. Il ne se plaisoit qu'avec les personnes de l'un et de l'autre sexe sur qui il se sentoit beaucoup de supériorité, ou qui avoient l'adresse de bien cacher leur esprit, de luy paroistre fort inférieurs au sien. C'est ce qui a maintenu ses moindres ministres, c'est ce qui a si aisément et si continuellement valu à des enfants les survivances des plus importantes places de secrétaires d'Estat de leurs pères et qui les y a établis en chef dans la première jeunesse par la mort de leurs pères ou par leur translation, comme Le Tellier et Pontchartrain, à un plus grand employ. Louis XIV s'applaudissoit avec une complaisance extrême de les former aux affaires, et rien

ne luy plaisoit tant que leur aveu feint ou véritable d'ignorance pour en estre instruits. Aussi a-t-on veu comment les affaires ont tourné depuis que de pareils ministres ont gouverné, et que des généraux formés de mesme ont commandé les armées, malheurs dont la sagacité d'Henry IV et de Louis XIII ont esté toujours préservés. Pour ce qui est de l'accès du Roy si différent de celuy des Roys ses père et grand-père, mais si consolant quand on y pouvoit arriver, c'est un point à traiter en parlant de son Gouvernement. Je diray seulement icy que son secret estoit inviolable et ne luy coustoit rien, sa discrétion et sa circonspection pareilles, et que quand on faisoit tant que d'estre admis à luy parler, la seureté pour tous les temps et à l'égard de toutes personnes y estoit au dernier période de seureté; d'autant plus que ce Prince estoit doué de la mémoire la plus nette, la plus précise, la plus excellente et que le temps n'effaçoit jamais ny ne confondoit dans la multitude infinie des noms et des choses. Il y a sur cela des faits certains et transcendants qui donnoient en luy une confiance infinie, de laquelle mesme il estoit justement flatté. Si assés souvent il n'estoit pas bien véritable, ce n'estoit jamais par un mensonge, ny aux plus légers dépends d'un secret du moindre particulier.

Si Henry IV fut prodigue en bastiments, que peut-on dire de ceux de Louis XIV, du superbe plaisir qu'il prit toujours à forcer la nature; et par les changements continuels qu'il y fit, ou pour rectifier, ordinairement pour s'amuser, du peu que paroissent les milliards qu'il y a dépensés. La situation de Versailles où il n'y a ny eau ny terre, et où par conséquent l'air ne peut estre bon; où tous les arbres meurent ou rechignent, et où ces admirables fontaines l'infectent; celle de Marly et ce que

ce vilain puits est devenu, la tentative de conduire la rivière d'Eure à Versailles qui a tant cousté d'hommes et de millions, et nul monument public d'aucun genre, en seront d'éternels du mauvais goust et de la vanité. On a parlé du nombre prodigieux et de l'estonnante magnificence de ses escuries et de ses équipages de chasse. Pour son jeu, on a veu qu'il s'en corrigea, ce que ne fit pas Henry IV qui à la vérité n'approcha jamais de celuy qui réduisit la raison de Louis XIV à un jeu rare et fort médiocre. Le jeu, les bastiments, les équipages, quoyque Louis XIII aimast passionnément la chasse, sont trois points qu'on ne peut non seulement luy reprocher, mais qu'on ne peut encore ne pas admirer dans la modération extresme de ce grand Prince.

Il est triste qu'on n'ose dire que Henry IV ait esté religieux. Huguenot et catholique, ny les uns ny les autres n'ont pu luy rendre ce tesmoignage. Besoin et politique ont réglé ses diverses professions de foy. Si on ne peut nier qu'il crust en Dieu, qu'il le craignist, qu'il y esperast, qu'il fust soumis à ce qui luy arrivoit comme venant de luy, car on en a plusieurs tesmoignages, on ne peut aussy que déplorer la licence de sa vie jusqu'à la fin ; et s'il est louable de son attention et de sa décence à assister d'abord aux presches, puis à la messe et aux orfices de certaines grandes festes, on ne peut qu'estre effrayé de voir comment il traittoit la participation aux plus redoutables sacrements, en lisant sa dernière séparation d'avec Gabrielle d'Estrées pour faire chacun leurs pasques et se rejoindre aussytost après.

La vie de Louis XIII depuis l'enfance jusqu'à la mort a esté toutte religieuse, et d'une perfection toujours en avançant, à ne pas craindre d'estre mise à costé de celle de

Saint-Louis. Aussi recut-elle enfin un rayon de la mesme gloire, qui ne sera pas oublié sur sa mort. Je ne m'estendray pas icy davantage, puisque sa valeur, sa capacité militaire, son esprit, et sa rare et constante piété sont quatre choses sur lesquelles au moins on luy a rendu justice, et dont personne n'a jamais doutté.

Louis XIV fut religieux aussy, et ce qui seroit incroyable si les tesmoins n'en estoient infinis, il le fut jusque dans ses plus grands désordres, et fidèle à tout l'extérieur de la religion, ennemi sérieux de ce qui ne la respectoit pas, et dans un pénible combat entre le scandale de ne point faire de pasques, et le sacrilège de les faire indignement ; exact depuis à s'approcher des sacrements, et aux exercices de religion, avec une décence et un respect qui imposoit à tous, et à tenir la main à ce qu'il fust rendu par tous. Enfin, si sa fermeté dans la suite des divers malheurs si accablants de ses dernières années a paru héroïque, la piété, l'humilité, la soumission avec lesquelles il les a receus et acceptés comme venant de la main de Dieu, ne l'ont pas esté moins. Le malheur a esté son peu de lumière, et l'épouvantable abus qu'en ont fait ceux à qui il fut livré sans cesse, sans avoir jamais voulu écouter qu'eux. De sa vie ce Prince n'eut qu'une oreille, et quels maux dans le sacré et dans le profane ce formidable défaut n'a-t-il pas causés, avec les intentions les plus pures ! C'est ce qu'un coup d'œil découvrira dans son gouvernement, après avoir parlé de ceux d'Henry IV et de Louis XIII. N'obmettons pas cependant que si Louis XIV fut grand mangeur soir et matin par santé et par corpulence, il doit néanmoins passer pour avoir esté sobre. Jamais il ne mangea avec licence, ny trop pour son estomac ; jamais de vin pur et que très raisonnablement trempé, jamais d'aucune

autre liqueur forte, jamais d'aucune autre que de l'eau et du vin, ou de l'eau de fleurs d'orange dans de l'eau.

La sobriété fut aussy une des vertus de Louis XIII. Il est vray que sa santé la luy rendit nécessaire la moitié de sa vie, ce que n'eut pas le Roy son fils, et jamais la plus légère licence à leur table, quand à la guerre des seigneurs y estoient admis. Henry IV n'avoit pas esté élevé à cette vertu parmi le bruit des armes et des partis, et il s'en sentit le reste de sa vie, mais sans yvresse, ny rien qui en ait approché, quoyqu'il ait fait souvent des repas de gayeté à Paris et ailleurs qui auroient pu estre plus mesurés, mais ceux-là jamais chez luy.

Passant au gouvernement d'Henry IV, il faut encore revenir au fruit qu'il tira de son éducation et des nécessités de ses premières années, non seulement jusqu'à son mariage, mais pendant sa captivité à la Cour, et après qu'il s'en fut échappé et qu'il se trouva à la teste du parti huguenot jusques à la mort des Guises et à sa jonction avec Henry III, si peu de temps avant la mort de ce monarque. C'est ce qui a esté cy-devant touché de façon à n'y pas revenir icy, mais dont il est important de ne perdre de veue aucune des circonstances, parce qu'il n'y en a aucune qui n'ait beaucoup contribué à le former au gouvernement et à faire de luy presque un aussy grand Roy en ce genre si difficile, qu'il l'a toujours paru à la teste de ses armées. C'est dans ce courant d'années si fascheuses et si dures qu'Henry apprit à connoistre les hommes, à les choisir pour les mettre en œuvre, à tirer d'eux ce qu'il estoit possible de leurs divers talents ; à n'en point prétendre trouver de parfaits, à ne se dégouster pas de leurs deffauts ; à rechercher avec soin l'esprit, le mérite, la capacité, au lieu de les écarter et de les craindre, et à traiter affaires luy-mesme avec beaucoup

Gouvernement
d'Henry IV.

de gens pour les sonder, pour les reconnoître, pour en puiser des lumières, pour n'estre pas sur chacune entre les mains d'un seul, mesme d'un petit nombre, et n'estre gouverné sur rien par personne, mais puiser pour ainsy dire contradictoirement de plusieurs de quoy se décider, pour conduire les différentes sortes d'affaires et sçavoir se conduire luy-même dans l'infinie diversité des choses, des conjonctures et de leurs complications. C'est de la sorte qu'il sceut se bien servir de tant d'hommes de mœurs, de génie, d'interests si divers, parce qu'il sceut les bien connoître, les appliquer à ce qui leur estoit propre, et mettre utilement dans son Conseil des catholiques les plus apparemment dangereux pour avoir eu tant de part à ceux de la Ligue, comme Villeroy et Jeannin, d'autres catholiques exempts de cette tache et recommandables par la grandeur et la pureté de leurs services, comme Sancy; enfin des huguenots attachés à leur secte, comme Colignon et M. de Sully, mais qui le luy estoient à luy bien davantage. On y peut ajouter M. de Thou, si célèbre par son admirable histoire et par tous les grands emplois et de la plus grande confiance dans lesquels il passa presque toute sa vie. Comme il n'entra point dans le Conseil d'Estat, je ne le range pas parmi les ministres catholiques d'Henry IV.

On ne peut guère concevoir d'embarras semblable aux détresses que ce Prince éprouva à son avènement à la Couronne par la mort d'Henry III. On est encore effrayé quand on y pense, et on admire également quelle fut la force du droit, et la souplesse et la dextérité d'Henry IV qui sceut si habilement s'en prévaloir. Il se trouvoit à la mercy de deux partis fort ennemis, uniquement réunis par une haine plus forte de la tyrannie de la Ligue et du joug espagnol, tous deux en force de luy parler avec menaces et qui

presqu'aussytost ne s'en contraignoient pas, tous deux contradictoirement sur sa religion. On est encore surpris de la hardiesse de quelques chefs à saisir cette importante occasion de luy imposer des conditions énormes qui, sans la plus légère couleur que leur avidité et leur importance personnelle, alloient à démembler en leur faveur le peu qu'il possédoit pour achepter par leur secours ce qu'il estoit si loin encore d'en posséder. On n'admire pas moins l'adresse et l'accortise dont il s'en démesla; mais on a peine, après les premiers besoins, à luy passer la confiance et l'autorité entière qu'il donna aux deux Biron, dont le père avoit eu l'impudence, dès les premiers moments de la mort du Roy à Saint-Cloud, de luy demander le Périgord en souveraineté comme une condition sans laquelle il ne pourroit luy vouer sa foy et son service, et dont le fils si fort comblé par luy n'oublia jamais le Périgord comme une injustice qui luy estoit faite, et se perdit enfin pour s'élever à une souveraineté plus importante aux dépends d'Henry et de la France. Henry seut donner fin et change par des entreprises militaires à la confusion si dangereuse de Saint-Cloud, et commencer à se faire aimer et respecter de ses nouvelles troupes catholiques par ses exploits, et par la vivacité qu'il sceut entretenir à la guerre oster tout loisir aux catholiques nouvellement acquis et à ses huguenots de donner cours à la haine des partis, et les accoustumer ensemble. Ce fut néanmoins une de ses peines la plus poignante, la plus durable, la plus continuelle, que de les faire compatir ensemble, se supporter, et arrester entr'eux les éclats à tous moments.

L'habileté avec laquelle il sceut profiter de l'échappée du jeune duc de Guise de sa prison, de la confusion que les divers aspirants à l'élection et au mariage de l'infante

d'Espagne aux prétendus Estats-Généraux de Paris, de la division des chefs de la Ligue qui entraisoit une heureuse subdivision des principaux sous eux, donne encore un grand lustre aux premiers temps et aux premières années du gouvernement d'Henry IV. Il faut aussy convenir que jamais Prince ne fût plus heureusement servi, et ne trouva de meilleurs bras ny de plus fortes testes ; mais il n'y en avoit guère moins parmi ses ennemis qui, s'ils eussent esté bien unis ensemble et qu'ils eussent en tout tendu à un mesme but, auroient donné bien de la peine à la noblesse françoise qui enfin mit la couronne sur la teste d'Henry et l'asseura à la maison royale ; c'est-à-dire que la Ligue auroit eu assez de force pour l'empescher, malgré l'interest et les secours d'Élisabeth qui toute la bonne amie qu'elle fust toujours d'Henry IV, luy donna souvent, et huguenot et catholique, beaucoup de peine à la manier dans ses plus grands besoins.

Tiers parti. Le tiers parti, en apparence si redoutable après tant de dangers applanis par ses armes, fut son salut en forçant Henry IV catholique. Son absolution à Saint-Denis, puis à Rome. sa détermination à se faire catholique, et luy servant d'excuse auprès des huguenots, Sans cet événement, il faut avouer que l'embarras y estoit extrême et que le risque estoit infini de se voir abandonné de l'un ou de l'autre parti tout entier, et à l'heure mesme de l'avoir pour ennemi déclaré. Et voilà l'inestimable ressource d'une Église sçavante qui est instruite de l'estendue et des bornes des droits des autels, et qui n'est ny vendue ny débellee par les ultramontains. Renaud de Beaune a rendu son nom cher et immortel aux François par le courage également héroïque et sage qui luy fit donner l'absolution à Henry avec une solennité qui luy ramena les trois quarts des catholiques et qui frappa la Ligue à

mort. Ce fut un coup d'Etat et de religion qui fit crier la Ligue, l'Espagne et Rome d'autant plus haut qu'ils en sentirent tout le contrecoup, et que le Pape ne pourroit différer longtemps, pour l'honneur de la première Église, une absolution qui à la vérité seroit un mieux pour Henry, mais dont aussy il pourroit se passer, victorieux et catholique comme il estoit desjà, si Rome se rendoit trop difficile. Aussy s'en garda-t-elle bien pour son propre interest, malgré les instances et les oppositions de cette Ligue mourante, d'Espagne, de Savoye et de Lorraine, après les difficultés qu'elle n'osa leur refuser, et lorsqu'elle vit Henry IV au-dessus de ses affaires dans son royaume, et fort rallenti sur cette absolution.

L'ambitieux et cauteleux du Perron, si estrangement versé à soustenir le pour et le contre qu'il en fit horreur à Charles IX, et qui depuis sa pourpre n'a cessé de montrer les plus criminels excès de son furieux ultramontanisme, n'estoit pas un sujet à choisir pour coupler avec le sage et l'habile Dossat pour procureurs à recevoir solennellement l'absolution du Pape. Quoyque M. de Sully dise de Dossat par haine de Villeroy, le patron et l'amy constant de ce digne et célèbre ministre toujours françois à Rome, il auroit certainement détourné dans cette action ces puérils mais trop superbes coups de baguettes que les procureurs receurent, et que du Perron visant fortement dès lors au cardinalat n'eut garde d'empescher : voilà où conduit un mauvais choix. Dossat, qui le laisse doucement entendre dans ses lettres, et dont les deux caractères le prouvent bien mieux, y résista tant qu'il put, mais il ne put seul ; il n'en fut que plus estimé mesme à Rome où on entreprend tout ce que l'on peut et où on se moque de ceux qui le souffrent, et il n'en obtint pas moins le chapeau avec

acclamation publique quelques années avant du Perron.

Foiblesses
d'Henry IV.

Quel que soit l'extrême scandale dans lequel on ne peut s'empescher de tomber à la veue des traités particuliers par lesquels il se peut dire que Henry IV après tant d'exploits qui réduisirent la Ligue aux derniers abois, ne laissa pas d'achepter la paisible possession de sa couronne des principaux chefs ou personnages de cette monstrueuse hydre, on comprend qu'il est des nécessités, quelquefois mesme des impatiences qui engagent à d'estranges conditions. Mais il n'est pas si aisé de justifier ce grand Roy de l'amitié et de la confiance qu'il prit pour Mme de Gaise, vefve de celuy qui périt à Blois ; de l'extrême considération qu'il témoigna toujours au duc de Mayenne qui luy avoit tant et si longtems disputé la couronne ; dont le second fils estoit enfermé dans Amiens où il fit tout ce qu'il put pour son âge pour deffendre cette place assiégée par Henry en personne ; et dont les deux fils se prirent depuis à ses maistresses, et firent publiquement assassiner La Borde, dont le Roy se servoit en cette affaire de leur gré, et qui ne se sauva que par la fuite, et Balagny que le Roy aimoit fort et qu'ils firent tuer, M. d'Aiguillon présent, sans qu'il en fust autre chose sinon que Henry IV manda à M. de Sully que le meilleur de tous ces Lorrains ne valoit rien. Il eut presque la mesme conduite avec Joinville, depuis duc de Chevreuse, qui en vouloit à ses maistresses tout publiquement. Ces Messieurs avoient de dangereuses intelligences en Flandres et en Espagne que le Roy n'ignoroit pas ; pour toutes ces choses, Somerive et Joinville en furent quittes, le premier pour aller en Lorraine, l'autre se promener hors du Royaume jusqu'à la mort du Roy. Ce Prince ne monstra pas moins de patience aux emportemens pleins de mespris auxquels toute cette

maison se livra pour rompre le mariage de Mlle de Mercœur, fiancée dès longtemps avec M. de Vendosme, où M. de Mercœur vaincu et sans ressource trouva de si grands avantages, et qui ne s'accomplit enfin que de la manière la plus humiliante pour le Roy.

Sa bonté fut aussy fort mal employée à l'égard de ces prédicateurs furieux et de cette lie de fanatiques gagés par la Ligue, qui avoient fait tant de désordres dans les esprits ignorants et les consciences foibles qui font tout le peuple et le très grand nombre de ce qui est un peu au-dessus. Les fréquents attentats auxquels il fut exposé, et sous le dernier desquels il succomba, ne feront jamais l'éloge d'une politique aussy fausse qu'elle a esté à la fin mortelle.

La paix de Vervins, également utile, honorable, et habi- Paix de Vervins.
lement traitée, fut le couronnement des longs travaux d'Henry IV. Il la deut aussy à l'épuisement de l'Espagne et au dernier déclin de la santé de Philippe II qui ne voulut pas laisser à son jeune héritier la guerre à soustenir contre un Roy si grand capitaine. Il est vray aussy que Henry sceut connoistre les hommes, faire de bons choix et diriger aussy les habiles ambassadeurs qu'il employa à ce traité.

On doit regarder l'édit de Nantes comme un chef- Édit de Nantes.
d'œuvre de politique et de grand sens. Si on se place dans le point de perspective du temps qu'il fut fait, on verra combien il estoit nécessaire et pressé de fixer l'estat de la religion, et combien difficile de le faire parmi ce redoutable reste de Ligueurs qui ayant Rome et l'Espagne en croupe n'estoient occupés qu'à rendre la conversion du Roy plus que suspecte, à crier qu'il sacrifieroit toujours les catholiques à ses anciens amis, et n'avoient de pensées qu'à ralumer les feux que la valeur et l'adresse d'Henry venoient d'esteindre. Il avoit bien alors le dessus par la

force, mais il falloit ménager Rome, sitost après son absolution, qui influoit encore beaucoup alors dans les affaires de l'Europe par un reste d'habitude et de considération qui s'est bien effacée depuis, et qui tenoit dans sa main la dissolution si pressante de son mariage, qui seule luy pouvoit faire espérer et à la France postérité, auquel, mesme la dissolution prononcée, cette Cour mécontente à un certain point et appuyée de la Maison d'Autriche pouvoit jeter de fâcheuses entraves.

Les huguenots n'estoient pas plus aisés à gouverner ; ils estoient accoustumés depuis si longtems à tant obtenir, qu'ils ne pouvoient se résoudre à décheoir sous un Roy dont ils s'étoient figurés avoir droit de tout prétendre et de tout emporter pour avoir esté nourri parmi eux, avoir esté longtems leur chef pour seule existence effective, et avoir tant contribué à le faire véritablement Roy. Outre ces raisons générales à tout le parti, ils avoient aussy leurs Ligueurs, leur appuy des protestants de toute l'Europe, avec qui Henry avoit un si puissant interest de ne se pas brouiller. Ils avoient des factieux qui ne respiroient qu'un renouvellement de prise d'armes et des chefs tels que le mareschal de Bouillon qui souffloient le zèle et le feu pour se mettre à découvert à la teste du parti, traiter ainsy avec leur Roy de couronne à couronne, et dont le but particulier estoit de mettre le parti sous la protection d'un souverain protestant dont Bouillon seroit lieutenant général, exerceroit toute son autorité, l'auroit en croupe luy et les autres protestants, feroit ainsy un Estat dans un Estat, et deviendroit en quelque sorte égal au Roy comme se trouvant l'un et l'autre chefs de chacun un parti égal en nombre et en force, mais inégal en appuys, parce que ceux du parti huguenot seroient assurés par la puis-

sance de son protecteur estrange et des autres protestants, tandis que Henry ne pourroit se fier à l'impuissance temporelle du Pape ny à la jalousie et à l'infidélité de la Maison d'Autriche et de Savoye; aussy n'y eut-il rien que Bouillon ne fist pour empescher l'édit de Nantes et irriter les huguenots sur tous ses points. Ce fut donc le chef-d'œuvre de la sagesse, de la connoissance et de la patience d'Henry IV d'estre venu à bout d'une affaire si peu possible, et d'avoir ouvert assés les yeux aux huguenots pour leur faire sentir l'interest particulier et les veues perniciosuses de Bouillon et de sa cabale parmi eux, et en mesme temps leur avoir pu persuader comme en secret des catholiques, tous les avantages réels qu'ils tiroient des articles de l'édit; en mesme temps aussy il les exténuoit aux catholiques, il les effrayoit par la crainte des nouveaux troubles et des désolations dont la France ne faisoit que de sortir, et il leur monroit la seditieuse et perverse intention de ce zèle affecté de ce reste de factieux de la Ligue qui ne songeoient qu'à se ramener d'où on les avoit tirés avec tant de périls, et mis hors d'estat de plus entreprendre, et après de se soustenir. Le choix des rédacteurs de l'édit fut encore un admirable trait de politique. Schomberg, quoyque catholique, avoit du crédit en Allemagne et beaucoup de considération dans les cours protestantes de son païs. De Thou passoit dans les deux partis pour un magistrat également éclairé, modéré et sans reproche, bon et vray catholique, et toutesfois agréable aux huguenots. Jeannin, le plus habile, le plus adroit, le plus accort de tous, avoit esté secrétaire du duc de Mayenne dans les plus forts temps de la Ligue, avant et après les derniers Estats de Blois, de laquelle il connoissoit à fond tous les replis et tous les personnages; c'estoit luy qui avoit lié les premières dé-

marches de paix et qui estoit secrettement entré dans les premières négociations, qu'il avoit suivies jusqu'à l'accordement du duc de Mayenne, auquel il estoit demeuré attaché très confidemment quoyque devenu ministre d'Henry IV. Il ne pouvoit donc estre suspect à Rome ny aux catholiques, et avoit par ses lumières et sa capacité de quoy imposer aux catholiques factieux. Enfin Colignon, bon et franc huguenot, chancelier de Navarre, et administrateur depuis toute sa vie des biens particuliers d'Henry IV, depuis sa première jeunesse, duquel il avoit esté le ministre confident après l'avoir esté de la Reine sa mère, estoit l'homme qui connoissoit le plus intérieurement et le mieux tout le parti huguenot, et qui en estoit le mieux aimé, le plus estimé, qui en avoit le plus la croyance et la confiance que méritoient aussy sa probité et sa profonde capacité.

Conférence de
Fontainebleau.
Du Perron
et du Plessis.

La conférence de Fontainebleau, si légèrement engagée par la vanité, d'une part, la trop crédule confiance, de l'autre, entre l'ambitieux du Perron et le zélé du Plessis, est une des choses qui se peuvent reprocher à la sagesse du gouvernement d'Henry IV. La matière qui la fit naistre n'estoit bonne qu'à étouffer. Henry estoit en droit et en bienséance de le faire sans mesme blesser les huguenots. L'emportement du Livre de du Plessis contre la messe et le Pape ne se pouvoit souffrir par un Roy converti, et les huguenots n'auroient eu à se plaindre que de l'imprudence de leur confrère, trop excessive pour pouvoir estre supportée. Chacun sçait quelle fut cette conférence, comment rompue, quel fut le désespoir de du Plessis qui comptoit sur un maistre qui le traitoit avec distinction et qu'il avoit si bien servi, et quel fut le dépit des huguenots de voir leur plus fort athlète, qui d'ailleurs estoit le plus généralement estimé pour sa probité dans les deux partis, livré

aux insultes auxquelles mesme Henry prit beaucoup trop de part et luy mit pour toujours le poignard dans le sein ; et par cette conduite, qu'il crut faire fortune à Rome et parmi tous les catholiques, il s'aliéna le plus attaché à luy et le plus accredité dans le parti huguenot, dont du Plessis fut toute sa vie l'oracle, et ses meilleurs serviteurs du mesme parti par mesme cause.

Il est difficile d'excuser un Roy si capable et si expérimenté d'avoir laissé venir à sa Cour celuy de tous les souverains de l'Europe qui s'estoit montré le plus profond, le plus ambitieux, le plus dangereux à la France qu'il avoit voulu démembre à son profit pendant les désordres de la Ligue, et qui avoit osé lever les yeux jusqu'à en embler la couronne. Ces choses estoient connues de tout le monde. Ses intimes liaisons avec l'Espagne, dont il estoit gendre, ne l'estoient pas moins, et Henry qui depuis mesme la paix de Vervins avoit tant essayé de complots obscurs contre son Estat et contre sa vie, ne pouvoit ignorer combien ce trop fameux duc de Savoye estoit en ce genre un habile et hardi ouvrier. Il s'agissoit de la restitution du marquisat de Saluces que Charles Emanuel, en pleine paix avec la France et sans prétention autre que sa bienséance, avoit occupé sur Henry III lors des plus grands embarras de ce Prince avec la Ligue. Henry IV pouvoit-il espérer que l'usurpateur vinst exprès de Turin à Paris pour luy faire cette restitution, ou pour luy en proposer un équivalent convenable? Et ce fut dans ce voyage que M. de Savoye acheva de luy débaucher Biron, de traiter avec Bouillon, de s'asseurer du comte d'Auvergne, et d'ourdir la plus profonde et la plus pernicieuse trame pour mettre le feu au milieu de la France, et la démembre de ses plus belles provinces. Comment est-il possible qu'un Roy

Le duc de Savoye
fort
dangereusement
à Paris.
Conspiration de
Biron et de
Bouillon et comte
d'Auvergne,
depuis duc d'An-
goulesme.

si habile et si connoisseur se soit laissé amuser par un si long séjour du duc de Savoye, dont les très suspectes fréquentations n'estoient pas mesme masquées d'une négociation où il y eust de quoy seulement écouter; et comment après que la guerre fut déclarée, et que le Roy se fut mis à la teste de son armée dans les Alpes, ne s'apperceut-il pas que Biron l'y trahissoit assés grossièrement, mesme pour que le bruit en fust tout commun parmi les chefs et les troupes? Ce mesme aveuglement le fit choisir pour une courte embassy en Angleterre. La Reine Élisabeth plus éclairée le démesla bientôt, elle luy tint des discours généraux qui devoient bien le faire rentrer en luy-mesme, comme elle avoua depuis au duc de Sully qu'elle l'avoit fait dans ce dessein. Ce qu'elle en toucha à Henry IV ne put luy ouvrir suffisamment les yeux sur toute cette trame. Il envoya Biron voir jurer la trêve des Provinces Unies aux archiducs qui, bien informés des complots et du caractère fou et superbe du personnage, achevèrent sans s'ouvrir trop de luy tourner la teste à force de louanges et d'honneurs, et de mettre ses vertus et ses services au-dessus de toute récompense. A la fin il se perdit pour s'estre mal à propos tenu trop assuré de son secret. Bouillon esquiva avec son adresse accoustumée. Il perdit ses places depuis, que le Roy luy rendit bientôt, et ne se lassa jamais d'estre de plus en plus coupable, ny Henry de luy pardonner toujours, lutte des deux costés aussy incompréhensible, surtout après l'estrange conversation où Henry ne luy cacha rien, à Rennes, de ce qu'il sçavoit de ses complots et l'avertit de profiter de sa clémence, mais de n'y plus compter désormais pour l'avenir, et le quitta sans l'avoir voulu entendre. Auvergne, arrêté et condamné à mort, eut incontinent

sa grâce ; sa trop aimée sœur fit qu'il n'y parut seulement pas. On a veu d'avance que ce fut pour faire pis l'un et l'autre, et ce qui leur en arriva.

De ce mesme genre encore est la célèbre aventure de Villeroÿ, jadis Ligueur jusques dans les moëllles, toujours depuis enclin à ses restes et à l'Espagne autant et souvent plus que la politique et la prudence ne le permettoient. Il avoit toute confiance et ne cachoit aucune des affaires de son ministère d'Estat à l'Hoste, son premier commis ; l'Hoste les découvroit toutes aux ministres de Madrid. Ce manège dura des années sans qu'on pust comprendre par où l'Espagne estoit si bien avertie. A la fin, tout fut mis au net par preuves les plus claires, et l'Hoste, qui s'en doutta par l'arrivée subite du courrier de l'ambassadeur de Henry à Madrid à laquelle on ne pouvoit s'attendre, s'enfuit au moment mesme et se noya dans la Somme, près d'estre atteint par ceux qui couroient après luy pour l'arrester. Villeroÿ, froid et tranquile, feignit tant qu'il put de croire qu'il estoit allé voir quelqu'un au voisinage et qu'il alloit revenir, pour différer le départ de ceux qu'on vouloit envoyer après luy, et en fut quitte après pour se jetter aux pieds du Roy et protester de son innocence contre toute sorte de vraysemblance et sans persuader personne. Les mesmes inclinations de parti l'avoient lié intimement à Jeannin, et le fils de Sillery avoit espousé sa petite-fille et mis la plus étroite union entr'eux. Il en resulta qu'Henry ne fut occupé qu'à consoler Villeroÿ, à le louer en public, à luy tesmoigner d'effet plus de confiance que jamais.

L'Hoste commis
de Villeroÿ et
traistre.

Le rétablissement des Jésuittes fut l'ouvrage de ces trois hommes si unis, si parfumés de peaux d'Espagne, et dont la Ligue avoit anciennement gangrené l'âme. La Varenne,

Rétablissement
des Jésuites.

aparament persuadé par les Jésuittes que les services qu'il leur rendroit purifieroient devant Dieu les ordures qui luy avoient fait une si grande fortune, fut celuy dont la familiarité avec le Roy luy donna lieu de luy faire les plus fortes et les plus fréquentes attaques. On sçait ce qui les avoit fait bannir, on n'a point veu de service qui les ait pu faire rappeler. Ce qui est estrange, c'est que la mesme raison qui les avoit fait proscrire fut précisément celle de leur retour et celle encore qui porta Henry IV à les combler de biens et d'establissemens malgré l'opposition des Parlements, des Universités, on peut ajouter de tout ce qui ne sentoit point la Ligue et l'Espagne. Henry ne se cacha pas de la crainte que la continuation de leur proscription ne luy coustast la vie. M. de Sully, et bien d'autres, l'écrivit bien franchement. La mesme crainte fut aussy la source de tous ses immenses bienfaits pour eux. Ce grand monarque n'a pas laissé de périr enfin par le couteau. Louis XIV, regrettant le Père de la Chaise et vantant son attachement pour luy à Maréchal son premier chirurgien, luy dit que peu de mois avant mourir ce Père luy avoit instamment demandé de ne se choisir après luy de confesseur que dans leur compaignie ; que les Jésuittes estoient bien innocents des imputations de leurs ennemis, mais que c'estoit moins par attachement pour eux que pour luy qu'il luy faisoit cette prière, parce qu'il y auroit de l'imprudence à mettre un si grand corps au désespoir, en leur ostant son confessionnal, et qu'encore qu'il les crust entièrement incapables de ce dont leurs ennemis les avoient accusés, il demandoit en grâce au Roy de ne se pas exposer par une pareille imprudence à tout ce qui en pourroit arriver. Maréchal épouvanté, et qui m'étoit intimement attaché, me le conta mot pour mot deux jours après.

Si la paix de Vervins fait un grand honneur à HENRY IV, tant pour le choix de ceux qu'il y employa que pour la direction de toute la négociation qu'il se réserva en gros à luy-mesme, la paix de Savoye ne luy acquit pas le mesme honneur. Charles Emanuel n'oublia rien avant la rupture pour en conserver l'usurpation pour ne pas dire le vol en plein, qu'il avoit fait à la France pendant la plus profonde paix avec elle, mais parmi les embarras et les plus perfides entreprises de la Ligue. C'estoit donc la restitution du marquisat de Saluces dont il s'agissoit et dont l'usurpation ne souffroit point d'échange. Ce fut pour se procurer cette justice qu'Henry prit enfin les armes et les porta dans les Alpes en personne. Tout finit néanmoins par l'échange de la Bresse avec le marquisat qui valoit infiniment mieux et qui, par la servitude où sa situation tenoit les ducs de Savoye à l'égard de la France, bienséance pour bienséance, ne pouvoit estre comparé à la Bresse quoyque limitrophe de la Bourgogne. Ainsy Charles Emanuel garda son larcin et ne donna qu'un fort léger retour à un très grand et très puissant Roy de France qui n'avoit point d'autre guerre à soustenir.

Échange du marquisat de Saluces contre la Bresse, etc.

Ce fut en ce mesme temps que se conclut et que se fit le mariage d'Henry. Si toutte l'Europe se récria contre l'indécence extrême de celui d'un duc d'Orléans qui avoit un frère aîné d'age et de santé à ne luy donner aucune espérance à la couronne, j'obmets de quelle façon et de quelle main elle luy échut après, que dire du mesme mariage d'un monarque tel que l'estoit Henry, et dont le trosne estoit depuis longtemps affermi au dehors et au dedans par ses victoires et par ses traittés? De grandes sommes deues au grand duc, l'espérance d'en tirer de nouvelles, la considération de sa réputation personnelle dans l'Europe, la ra-

Mariage d'Henry IV avec Marie de Médicis.

reté des Princesses à pouvoir espouser, couvrirent comme ils purent ce premier exemple de mésalliance qu'Henry laissa à sa postérité, et à la Maison Royale jusqu'à luy si pure jusque dans les siècles les plus reculés, et la première de l'univers en antiquité, en suite de Roys, en tout genre de grandeur. Sa plus funeste faute fut de n'avoir pas renvoyé dès Marseille toute la suite italienne.

L'application de ce monarque à toutes les parties du gouvernement à travers ses plaisirs et ses amusements, et la capacité singulière qu'il fit paroître en toutes, est peut-estre la plus grande louange qu'un Roy puisse mériter, décorée encore plus par la manière dont il gouvernoit, qu'il deut toute entière à l'habitude des angoisses et des nécessités de son premier estat de chef de parti et des premières années de son règne. La grande et successive connoissance que ces temps fascheux luy avoient acquise de tous les personnages et du sous ordre encore des personnages, luy donna la facilité du discernement à s'en servir précisément aux emplois et aux affaires qui leur convenoient pour l'utilité qu'il s'en proposoit ; ce qui joint à l'habitude et à la connoissance des affaires qui luy estoient venues de la mesme source et qu'il prit toujours soin d'entretenir, luy acquit une aisance incomparable et une justesse extremesme à voir, à comprendre, à démesler, à se décider, à ordonner, à suivre tous genres d'affaires et de détails presque sans travail. Non seulement il tenoit des conseils toujours effectifs, je veux dire où les affaires se proposoient, se débattoient, se digéroient, se suivoient, se decidoient ; mais c'estoit un charme de voir ce Prince également appliqué, familier, affable, en plus faire en quatre ou cinq tours d'allées ou de galerie que d'autres dans les travaux de cabinet les plus reiglés, les plus longs, les plus réitérés. Tantost il prenoit

un ministre, tantost un seigneur, tantost un capitaine, quelquefois deux ensemble d'avis différent, et jusqu'à trois, quelquefois quatre ; et là discuter, se faire rendre compte d'une ambassade, d'une expédition, d'une négociation, d'une affaire de province ou de finance, en proposer, discuter, sonder les gens, démesler leurs interests, leurs haines, leurs affections, leurs raisons, résumer ou seul ou avec de plus confidants et de plus désinteressés ; et tout en prenant l'air et se promenant, prendre avec poids les résolutions sur tout ce qu'il avoit entendu et démeslé ; se faire rendre un compte exact de l'exécution de chaque chose jusqu'à parfin, pomper ainsy les cœurs et les esprits avec légèreté et mettre ministres, grands et petits, en désarroy par l'usage de parler à plusieurs et à gens d'inclination, d'estat, de sistème, d'interests, de liaisons toutes différentes. Il tiroit ainsy le suc de toutes fleurs comme les sages abeilles, et comme un habile chimiste tournoit en remèdes les poisons. C'est ainsy qu'un sage Roy gouverne en effet et sçait s'empescher d'estre gouverné.

Avec tant d'application et de sagacité, il faut pourtant avouer que sa foiblesse sur le mareschal de Bouillon est quelque chose d'incompréhensible. Fidèle et serviteur très utile jusqu'à son élévation par le grand mariage et toute la dépouille de ce mariage stérile qu'Henry IV luy procura, tout le reste de sa vie ne fut qu'un tissu d'ingratitude et de perfidies. Porté par le succès de ce mariage à une alliance dont il se promit tout, il ne songea plus qu'à se rendre redouttable à son maistre par ses propres bienfaits, tantost lié avec les estrangers et leur livrant ses places, tantost ourdissant les plus dangereuses menées et formant les plus funestes complots avec les grands qu'il séduisoit,

Henry IV
et le mareschal
de Bouillon.

tantost brassant de former une république indépendante du corps des huguenots sous un protecteur estrange et puissant dont il seroit le lieutenant général en France, c'est-à-dire le vray chef appuyé de ce souverain en qualité de protecteur. On voit par tous les Mémoires et les histoires de ces temps, Henri IV parfaitement informé de ces trahisons, ne sortir point de colère et de dépit contre luy, et vaincre encore moins sa foiblesse pour un ingrat qu'il pouvoit écraser, qu'il trouvoit l'âme et l'ouvrier principal de toutes les conspirations dont les preuves estoient claires, se contenter tantost de luy parler et de le convaincre, tantost de le menacer de loin, une fois ou deux occuper ses places, incontinent après les luy rendre, et n'estre pas six mois sans s'en repentir par le trouver coupable de nouveaux crimes sans pouvoir se résoudre à ne le plus laisser échapper.

Duels. Il faut encore reprocher à Henry le sang qu'il a laissé répandre par les duels, et les fascheux embarras où l'ont jetté les démeslés personnels des plus grands, pour avoir négligé de leur imposer à temps. L'habitude des armes et de l'estime de la valeur l'avoit rendu tolérant, puis lent sur le remède, et toujours indulgent sur ce pernicieux article dont il sentit enfin l'abus et le péril, mais trop tard.

Alliances. L'union qu'il sceut conserver avec les Puissances protestantes sans révolter Rome ny donner lieu à la Maison d'Autriche de faire plus que des cris impuissants, a esté des plus habiles traits de la dextérité de ce monarque; elle a plus paru encore dans ce juste mélange d'adresse et de fermeté dont il sceut user, mesme au commencement si difficile et si nécessaire de son règne, avec la Reine Elizabeth qui tascha plus d'une fois d'en profiter et qui ne

le put jamais. Il ne fut pas moins habile à luy faire passer sa conversion sans la refroidir pour luy. A la fin, l'estime réciproque estreignit tellement leur amitié personnelle, que jamais tant qu'elle vescu deux si puissants voisins ne furent plus étroitement unis, quelques causes de division qui soient nées entr'eux, et quelque ton qu'Elizabeth ait quelquefois essayé de prendre. L'Europe en fut si persuadée, que les plus intéressés à semer entr'eux la mésintelligence désespérèrent d'y réussir. Tous deux y gagnèrent, mais Henry plus qu'Elizabeth dont l'amitié connue contint également les huguenots et les catholiques non seulement en France, mais les puissances estrangères des deux communions.

Henry eut le principal honneur de la longue trêve qui termina tant d'années de la plus cruelle guerre entre l'Espagne et les Provinces Unies, qui deurent leur salut à ses secours continuels qu'il eut l'adresse de ne point cesser de leur donner après la paix de Vervins, sans se brouiller pour cela de nouveau avec l'Espagne. Jeannin mania toute cette négociation avec une grande souplesse, une grande patience, une grande habileté, et glissant pour lors, malgré toute la résistance de cette république naissante, sur la reconnoissance formelle de son indépendance de l'Espagne et de sa souveraineté, il luy en procura tous les effets si difficilement accordés par l'Espagne, mais si expressément qu'il fraya le chemin à cette République d'arriver après à ce dernier point de sa liberté et de sa grandeur, nettement enfin reconnue par ses anciens maistres.

Ce monarque avoit eu la gloire de terminer le fameux différend de Paul V et de la République de Venise, et d'offrir tous ses secours à Clément VIII pour la réunion de Ferrare à l'Estat de l'Eglise. C'est ainsy que ce grand et

Trêve des
Provinces Unies
avec l'Espagne.

sage politique compensoit les affaires des catholiques et des protestants ; et qu'en se montrant l'ami utile des Papes et servant et eux et les Vénitiens, il acquit leur reconnaissance et le silence de Rome et des Princes catholiques quand, pour l'abaissement de la Maison d'Autriche et pour le solide interest de la France, il soustint la République naissante des Provinces Unies, et luy procura le repos et la liberté.

Amour
de la princesse
de Condé.

Il est fascheux de ne pouvoir dissimuler le dernier trait de l'amoureuse foiblesse de ce grand Roy, qui s'il eust vescu davantage estoit pour mettre le feu dans sa famille et dans son royaume, et pour ternir d'un seul coup une vie si glorieuse. Il avoit fait élever près de luy le Prince de Condé avec tous les soins et toute l'amitié possible, et par son autorité l'avoit arraché à l'ambition du comte de Soissons son oncle paternel qui avoit entrepris de luy disputer son estat. Ce Prince n'avoit que le Dauphin entre la couronne et luy ; il estoit fils unique du Prince de Condé mort à Saint-Jean d'Angeli et de la trop fameuse Charlotte de la Trémoille. Henry IV avoit le germain sur luy. Le Prince de Condé de soy avoit à peine 12,000 liv. de rente. Henry y suppléa par ses bienfaits et le maria à une fille du dernier conestable de Montmorency. Malheureusement elle estoit belle et Henry en devint fort amoureux. Il ne put se contraindre, il voulut estre heureux. Toute la Cour en parla. Le Prince de Condé s'en aperceut enfin, et l'affaire devint si critique qu'il prit le parti de sauver son honneur et de se dérober secrettement et promptement de la Cour et du royaume avec son espouse, qu'il mena à Bruxelles et qu'il confia à l'archiduchesse Isabelle, souveraine des Pais-Bas espagnols, célèbre par sa vertu singulière, par sa piété et par beaucoup de grandes qualités. L'éclat fut pro-

digieux, d'autant que le Prince ne se contraignit pas d'en publier la cause qui retentit par toute l'Europe, et qu'il n'avoit pu choisir un azile plus offensant pour Henry IV qui, pour une raison si pressante et si odieuse, livroit à la Maison d'Autriche le premier Prince de son sang. Rien n'égalait aussi les transports où Henry IV entra, qu'attestent tous les Mémoires et les histoires de ce temps-là. Il s'abandonna à tout ce qu'il espéra luy pouvoir faire rendre un objet sans lequel il ne pouvoit plus vivre, et bientôt aux menaces et aux préparatifs de l'aller arracher luy-mesme à main armée à l'archiduchesse que rien ne put émouvoir. Henry livré entièrement à sa passion ne laissoit pas d'en sentir le ridicule, parmi tant d'autres maistresses et à l'âge de cinquante-six ans. Outre la qualité de premier Prince du sang et sa position de n'avoir qu'un enfant entre la Couronne et luy, dont cet espoux qui se portoit si publiquement pour fuir les derniers outrages, se pouvoit si grandement avantager en France contre le Roy, il estoit propre neveu du Prince de Conty qui pouvoit entraîner toute la maison de Guise, dont il avoit espousé une fille qui vivoit et qui avoit beaucoup d'esprit, de monde et de galanterie, et du comte de Soissons qui, nonobstant l'ancienne prétention, haïssoit moins son neveu que le Roy qui l'avoit fait avorter, et à qui il n'avoit jamais pardonné d'avoir empêché sa sœur de l'espouser. Il avoit donc le trop plausible prétexte de l'honneur de sa famille et de celui des Princes du sang pour satisfaire sa haine, et il pouvoit entraîner la Maison de Longueville qui estoit celle de sa mère. Le Prince de Condé estoit gendre du conestable de Montmorency le plus établi, le plus grand seigneur du royaume, et de la plus grande réputation, par conséquent neveu du duc de Dauville amiral, beau-frère du duc de Vantadour

et du comte d'Auvergne, depuis duc d'Angoulesme, prisonnier alors, comme on l'a veu cy-dessus, et cousin-germain des ducs de Luxembourg et d'Espéron et du mareschal de Bouillon, qui estoit gendre du fameux Prince d'Orange fondateur de la République des Provinces Unies, ainsy que fut le duc de la Trémoille, autre beau-frère du feu Prince de Condé dont le fils, gendre et neveu du mareschal de Bouillon estoit doublement cousin-germain du Prince et de la Princesse de Condé dont il s'agit icy. On a veu quel factieux estoit ce mareschal de Bouillon, et on peut juger de ce qu'auroit pu exécuter contre Henry un si prodigieux groupe des principales testes auxquelles tant d'autres tenoient encore de si près, et tous personnages si puissants par leurs dignités, leurs gouvernements et leurs charges, et si importants par la figure qu'ils avoient toujours faite. L'amour, plus fort que tant de considérations si puissantes, saisit avec avidité la conjoncture arrivée en mesme temps de la mort sans enfants du dernier duc de Juliers et de Clèves qui estoit de la Maison de la Marck, et dont la succession est demeurée jusqu'à présent litigieuse après tant d'années de guerres et de traittés. L'ouverture de cette succession estoit l'époque que Henry s'estoit de longue main proposée après d'autres époques manquées, pour porter les plus grands coups à la maison d'Autriche et pour le grand dessein dont je parleray bientost. C'estoit dans cette veue qu'il avoit depuis si longtems fait diverses alliances et tant de sourds préparatifs, amassé tant d'armes et d'argent. De si heureuses avances parurent à cet amant une fortune, pour sous prétexte de l'affaire de Clèves, tourner ses premiers efforts contre l'archiduchesse et luy enlever la beauté qui le transportoit d'amour et de rage. C'est le point où en estoit ce grand Roy quand le plus exécrationnel et le

plus forcené de tous les assassins termina sa vie, son règne, et ses entreprises.

On ne peut finir ce qui regarde le gouvernement de ce fameux monarque sans parler du grand dessein qu'il avoit conçu depuis longtemps pour l'abaissement de la Maison d'Autriche, et que sa funeste mort ne luy permit pas de commencer comme il estoit à l'instant de le faire. On ne le voit bien expliqué que par le duc de Sully dans ses Mémoires, qui par sa faveur et ses charges se trouvoit le principal instrument d'Henry pour cette grande exécution. Quelque détail qu'un homme si bien instruit, si fort du mestier et si exact, en fasse, tant des négociations avec les diverses Puissances et de leur succès, que des différents moyens ; quelque facilité d'en venir à bout qu'il se figure et qu'il tâche de persuader à ses lecteurs, on a peine à comprendre comment la beauté de cette imagination a pu éblouir assés pour la faire considérer comme possible à des testes aussy sages et aussy militairement et politiquement expérimentées et consommées dans les affaires de l'Europe: réduire cette partie du monde en quinze dominations égales, c'est refondre l'Europe entière ; et prétendre achever ce prodige en trois ans, la gouverner après par 66 députés tirés de ces 15 dominations pour décider suprément de tous les différends à naistre, et entretenir entr'elles une égalité, une paix, une union, une harmonie éternelle, c'est en deux mots ce grand dessein. On a toujours admiré la belle idée de la République de Platon, sans que personne l'ait jamais crue possible ; on a peine à se persuader que la Reine Elizabeth ait jugé autrement de celle-cy, de quelque façon qu'elle en ait flatté Henry IV. Leur haine commune contre la Maison d'Autriche les unissoit dans la passion de l'abaisser, et en particulier chacun

Projet de
réduire l'Europe.

de se venger de l'Espagne qui n'avoit rien oublié pour exclure Henry du trosne de France ny pour faire descendre Elizabeth de celui d'Angleterre. Tout ce qui tendoit à diminuer une Puissance si grande et si ennemie entroit bien avant dans le cœur d'Elizabeth, et la portoit à flatter Henry dans tout ce qui y pouvoit conduire et l'empescher de s'y refroidir ; mais le temps venu de mettre la main à l'œuvre, peut-on raisonablement penser qu'elle se fust représenté cette chimère comme en pouvant faire une réalité ; et qu'une Princesse qui a fait admirer aux siens et aux nations estrangères les lumières de son esprit, la profondeur et la justesse de sa politique, l'adresse et la sagesse de son gouvernement dans un païs si amoureux de ses loix et de sa liberté, ait pu entrer sérieusement dans un projet si estrangement vaste, d'une complication si prodigieuse, si dépendante de tant de testes et d'accidents ? Paul V ne se plut jamais qu'à la guerre et à tout renverser ; il porta l'indécence de cette passion jusqu'à coucher dans les tranchées et dans les batteries, et à mettre luy-mesme le feu au canon. La veue d'une couronne séculière le charma, et d'une si grande augmentation de domaine. Tout trembloit à Rome devant un Pape qui ne connoissoit point de mesures. Mais au fond, comment un Pape et comme tel, car ils sont d'ordinaires vieux et changent souvent, auroit-il pu, je ne dis pas seulement consentir, mais confirmer comme partie contractante, l'existence, la durée, l'establisement le plus solide et la protection de l'hérésie de Calvin et de celle de Luther, pour figurer chacune en tiers et en égalité avec la religion catholique, qui non seulement attaquoient les plus grandes vérités de la foy, mais ce qui touche bien plus sensiblement Rome, qui sappoient par les fondements : Luther la puissance du Pape et la gran-

deur des cardinaux et de sa Cour ; Calvin l'épiscopat mesme, et tous deux le monachisme et les vœux, dont Rome a sceu et sçait encore tirer de si grands avantages. Elle eut frémi de fureur à cette découverte ; tout terrible que fust Paul V, elle n'eust rien onblié pour l'arrester par toutes sortes d'obstacles ; pour le moins, sa politique eust bien empesché le prochain conclave d'élire un Pape de mesme humeur et plus touché de la vanité d'une couronne qui ne pouvoit rien ajouter à son rang, que des solides avantages d'autorité et de puissance pour lesquelles elle eust tout crain de ces deux religions si puissamment establies, et, pour sa liberté mesme, d'un Pape Roy de Naples et souverain de toute la botte d'Italie. Après ce que Henry IV avoit éprouvé de la position de Charles-Emanuel à l'égard de la France, il est surprenant qu'il en ait voulu faire un Roy de Lombardie ; et à l'égard de la République des sept Provinces-Unies, qu'il vouloit accroistre des dix autres des Païs-Bas, l'expérience a fait sentir depuis à la France, par ce qu'ont pu contr'elle ces sept provinces seules, quel danger elle auroit couru de la part de cette République si elle avoit esté composée de toutes les dix-sept. Ce n'est pas aussy sans frayeur que je considère dans quel péril subit eust pu tomber la France par l'intelligence de ce Roy de Lombardie, débouchant en Provence et en Dauphiné, avec la République des Suisses possédant, outre ses treize cantons, l'Alsace et la Franche-Comté qui confinent à la Lorraine. Un si grand coup est bientost frappé, et le recours aux soixante-six députés de la République Chrestienne auroit esté un bien foible remède.

Il seroit trop long icy de parcourir le Nord et l'Allemagne ; mais comment se proposer comme une chose possible de contenir trois religions si opposées et le zèle des

uns et l'intérêt des autres à les étendre et à usurper, qui est ce qui forme les guerres de religion, les plus cruelles de toutes et les plus difficiles à terminer ; comment se flatter que de tant de puissances grandes et petites à unir, aucune ne se démentira, ne se lassera, ne prétendra, ne se laissera séduire, n'en séduira pas d'autres, ne formera pas un parti à part pour des agrandissements particuliers ? Enfin, comment parer le subit déconcertement par la mort de quelque teste principale, et peut-être de plus d'une pendant l'exécution, même en la supposant commencée ; et quand par impossible tout seroit achevé, comment soutenir l'ouvrage contre l'ambition ou la perfidie des successeurs ? Ce Sénat de soixante-six députés de la République Chrétienne autorisé à décider tous les différends qui pourroient survenir, peut-on s'imaginer qu'il seroit, à l'égard des quinze dominations établies, comme sont en France les divers Parlements à l'égard des sujets du Roy, qui jugent souverainement dans leur ressort les procès des particuliers au nom et par l'autorité du Roy qui presseroit main-forte à leurs arrests s'il en estoit besoin, et puniroit sévèrement quiconque oseroit les mépriser ? A chaque contravention et décision des soixante-six, la République Chrétienne prendroit-elle les armes pour la faire obéir par qui s'y voudroit soustraire ? Il y a une foible image de cela dans l'Empire. Le Conseil Aulique, la Chambre impériale, des Diettes, quelquefois l'Empereur même, jugent des différends. On a l'expérience qu'il n'y a que les foibles et les petits qui y défèrent. Les puissants, souvent même les médiocres y résistent et désobéissent, et on voit que la force en décide, et que si le condamné se trouve appuyé d'alliances considérables, ou qu'il arrive des conjonctures dont il sçache profiter, la condamnation demeure sans force, et

les choses jugées, sans exécution. A plus forte raison en arriveroit-il de mesme des jugements de ce Sénat de la République Chrestienne. Il faut ajouter que chacun de ces soixante-six députés des quinze dominations ne pourroit agir que suivant l'instruction et les ordres de la domination qui l'auroit envoyé, lesquels seroient conformes à ses veues, à ses interests, à ses liaisons particulières, d'où naistroient des schismes et des divisions continuelles parmi les membres de ce Sénat. Le lieu, ou les lieux de sa résidence, auroit esté encore une difficulté insurmontable. Comment, d'un seul lieu, remédier à temps à tout ce qui peut survenir par toute l'Europe, comment mesme y pourvoir de deux ou trois endroits; et si les députés sont divisés de la sorte, les Puissances ne pourront avoir les leurs que dans un lieu, et seront privées de la connoissance et de l'influence dans les deux autres. Que si on faisoit plusieurs congrès des soixante-six députés pour satisfaire les quinze dominations, tout tomberoit en confusion par le nombre à l'égalité de ces congrès, dont le ressort ne se pourroit régler par les divers interests qui surviendroient pour les estendre ou pour les resserrer.

Donner à l'Espagne en effet ou en suzeraineté, et aux Princes cadets de la Maison d'Autriche toutes les Indes, c'eust esté les rendre maistres du commerce de toute l'Europe, ce qui ne se peut empescher que par les possessions plus ou moins grandes des autres nations dans ces mesmes païs. Qui a seul le commerce a bientôt seul tout l'argent, et qui a tout l'argent fait tant qu'il veut des traittés avantageux et des conquestes. Ainsy, avec ce dédomagement des Indes, des dépouilles de la Maison d'Autriche en Europe, peu d'années je ne dis pas d'homme mais de monarchie, l'auroient bientôt mise en estat et en moyens de renverser

la République Chrestienne, d'y reprendre plus que son établissement ne luy en auroit osté, et de tendre avec plus de succès que jamais à la monarchie nniverselle.

A l'égard de chasser d'Europe les Turcs, de reléguer les Moscovittes en Asie, et de former de nouvelles dominations de leurs Estats sur le modèle d'égalité des quinze autres, c'est une parure de ce vaste projet qui en demanderoit un long et solide établissement avant de penser à l'estendre aux depends des infidèles.

Le droit d'élire aux royaumes rendus ou maintenus électifs attribué à huit grandes Puissances, est en vérité une autre chimère. Le dessein veut en faire des royaumes très considérables, surtout de la Hongrie et des autres limitrophes des Turcs, des Tartares, des Moscovittes, en leur annexant à chacun de riches et grandes provinces voisines. Le Roy de ces nouveaux royaumes ainsy accrus seroit un puissant Roy; plus il le seroit, plus chacune des huit Puissances électrices auroit interest d'y mettre un ami sur qui pouvoir compter : comment donc convenir ensemble? On a veu tous les funestes inconvénients de cette mesme cause dans beaucoup d'élections d'Empereurs avant que la Puissance de la Maison d'Autriche en eust fait une dignité héréditaire voilée pour la forme, d'un fantosme d'élection. Que seroit-ce donc entre des Puissances électrices aussy différentes que le seroient le Pape, la France, l'Angleterre, etc., des Electeurs de l'Empire d'autrefois, et dont la puissance n'estoit rien en comparaison de celle des Electeurs laïcs d'aujourd'huy, laquelle quoyque éloignée de celle où elle est parvenue de nos jours, estoit déjà bien augmentée du temps de ce vaste dessein d'Henry IV.

Enfin, quelqu'exactitude que M. de Sully ait pu avoir, quelqu'expérience en moyens qu'il ait eue de mettre au cal-

cul des forces et de l'argent à employer à l'exécution de ce vaste dessein et à le diviser en cotte part de chacune des Puissances à confédérer, il n'est pas possible de se confier à cette justesse. L'expérience et les infinis contretemps apprennent chaque jour qu'une campagne, qu'un siège coustent bien plus qu'on ne les a le plus sagement supputés; et ce qui doit plus persuader encore de l'erreur, c'est celle que se font sans le vouloir tous les gens qui bastissent, ceux qui ornent et qui meublent des maisons; quelque soin qu'on apporte à ces sortes de supputations les plus exactes; soit qu'on taille en grand, en médiocre ou en petit, tout excède de quelque chose et les divers tous d'excédants font une somme qui n'est jamais entrée dans le plus juste calcul, et sur laquelle pourtant il faut compter en gros. De plus quand on travaille en maisons, si on est sage et si on ne veut pas se tromper soy-mesme, et que des Princest sur lesquels on croyoit compter, qui se seroient tost rebutés de ces mécomptes indispensables, mais trop pesants pour eux, et qui auroient fait manquer l'entreprise à l'égard de la durée de trois ans pour un si vaste dessein, comment cela se peut-il limiter et encore à si peu de temps, mais si long pour tant de petits et de médiocres confédérés ¹.

Venons maintenant au gouvernement de Louis XIII. C'est icy sans doute qu'unlecteur m'attend. Un gouvernement obombré d'un premier ministre tel que le cardinal de Richelieu, entre Henry IV qui a esté luy-mesme le sien et dans les temps les plus difficiles, et Louis XIV qui a toujours voulu paroistre estre aussy le sien, et l'un et l'autre non

Gouvernement
de Louis XIII.

1. Il y a ici un blanc de deux lignes, dans le manuscrit, et la rédaction de la phrase ne paraît pas terminée.

moins avides de louanges et d'éloges que très jaloux de gloire, ne doit pas briller ; enseveli dans la modestie, c'est trop peu dire, dans le plus sincère mespris de soy-mesme, le seul qui a pris à tâche de tarir les louanges et qui en soit venu à bout entre tous nos Rois ; c'est un article bien rare et bien au dessus de tout panégyrique qui a esté traité lorsqu'on a parlé de ses mœurs, et dont le fondement estoit dans sa piété et dans sa justice, comme on l'a deu remarquer en tant d'endroits, mais bien particulièrement dans le propos qu'il tint à mon père sur Mlle d'Hautefort, qui dans un jeune Roy tel qu'il estoit, se peut dire véritablement sublime.

Pour bien juger de son gouvernement, il y a trois points qu'il ne faut pas perdre un moment de veue : sa déplorable éducation et jeunesse jusqu'à la mort du mareschal d'Ancre, ses malheurs domestiques qui sans la plus petite faute de sa part, luy ont fait de ce qu'il a eu de plus proche, de ce qui devoit estre le plus cher, sa mère, son frère unique, et sa femme vingt ans stérile, ses ennemis les plus acharnés et les plus dangereux ; enfin cette humilité si vraie et si unique dans un grand Roy, et ce détachement de soy-mesme d'autant plus héroïque qu'il fut toujours égal et parfait, qu'il extirpa tout éloge, qu'il les vit d'un œil serein et tranquile pleuvoir à verse sur Richelieu dans tous les temps.

Luy nes.

Quoyque libre en apparence depuis la mort du mareschal d'Ancre et l'éloignement de sa mère, l'épaisseur des ténèbres où ils l'avoient tenu si soigneusement enveloppé ne put se dissiper que bien lentement : ses libérateurs eurent grand soin d'en profiter et de les fomenter, bien loin de l'éclairer ; moins encore de le laisser instruire par les anciens ministres que, pour se concilier le monde, ils

avoient rappelés au moment mesme qu'ils eurent frappé leur coup. Pour gouverner et se faire conestable, d'où Luynes partoit, et pousser ses deux frères jusqu'où il les éleva, il lui falloit un maistre qui ne sentist que la joye de sa délivrance sans en connoistre le prix, et qui demeurast incapable d'aucun sentiment autre que de celui d'une reconnaissance aveugle et d'un abandon pareil, à celui qui l'avoit délivré. C'est l'estat où il le tint autant qu'il luy fut possible ; mais la guerre civile, quoyque si courte, qui finit par le combat du Pont de Cé, le voyage de Béarn, la guerre de Guyenne et de Languedoc où le génie militaire commença à se montrer, forma un peu le Prince par le commerce avec les généraux et les troupes et par les Conseils qu'il tenoit sur les affaires, que le conestable ne pouvoit empêcher ; et cela mesme eust causé son éloignement s'il ne fust mort bien à propos pour sa fortune, parce que les yeux du Roy s'ouvrieroient peu à peu par ce commerce de plus en plus varié et estendu, qu'il sentit les deffauts de talents de celui en qui il avoit mis toute sa confiance ; qu'il fut enfin frappé des dimensions énormes de ce colosse formé tout-à-coup, et qu'il se repentit si bien de cette faute de la simplicité de sa jeunesse et de sa première liberté qu'il s'en est plaint souvent depuis à mon père. Mais, le conestable mort, s'il en fut soulagé, il n'en parut rien à l'égard de ses frères qui ne luy estoient pas associés au gouvernement. Le duc de Luxembourg estoit incapable de tout sinon de jouir paisiblement de sa fortune, et Louis XIII se servit toujours fort utilement du mareschal de Chaulnes avec toute l'estime qu'il méritoit.

Il ne faut donc commencer à compter le gouvernement de Louis XIII qu'à la mort du conestable de Luynes, qui arriva pendant le siège de Montauban, 14 décembre 1621,

que le Roy faisoit luy-mesme. Il n'avoit alors guère que vingt ans, estant né à Fontainebleau 17 septembre 1601. Il achève la prise, l'occupation de plusieurs places, et retourne à Paris ; se dérobe bientôt après du Louvre, retourne en Languedoc, le soumet et force le parti huguenot à luy demander la paix aux conditions qu'il imposa ; engage le fameux Lesdiguières à se faire catholique en luy donnant l'espée de conestable et l'ordre du St-Esprit ; traite en personne dans Avignon une ligue avec Charles Emanuel duc de Savoye, et l'ambassadeur de Venise, pour empescher l'occupation de la Valteline par la Maison d'Autriche, et vient trouver les Reines et la Princesse de Piedmond, sa sœur, à Lyon ; y donne la calotte rouge à Richelieu fait cardinal, rend les sceaux au chancelier de Sillery, apprend la mort du célèbre Jeannin et celle du perfide mareschal de Bouillon, et s'en retourne à Paris.

La Reine-Mère sceut profiter du bon naturel de Louis XIII. Elle obtint sa nomination au cardinalat pour Richelieu, qui le fut de Grégoire XV au Consistoire du 5 septembre 1622 ; et elle parvint à le faire entrer dans le Conseil en 1624. Ce ne fut pas sans peine. Ce n'est pas icy le lieu de faire l'histoire de ce cardinal qui est si connue, mais il avoit esté secrétaire d'Etat du temps du mareschal d'Ancre, à la mort duquel il fut chassé à Avignon. Son crédit sur la Reine-Mère estoit si connu, qu'il fut mandé par Louis XIII pour aller trouver cette Princesse, y contrebalancer le crédit du duc d'Epemon qui l'avoit tirée du chasteau d'Amboise, et faciliter malgré ce duc son accommodement avec le Roy à qui cet ancien attachement à sa mère, du temps qu'elle le tenoit en captivité si dure, estoit demeuré sur le cœur. Son bon esprit, de plus en plus développé depuis la mort de Luynes, se connoissoit bien en gens. Il

sentit la capacité de Richelieu dans le conseil, et il la gousta si fort, que quelques mois après il le fit premier ministre, et luy donna toute sa confiance.

Faire un premier Ministre, on ne peut nier que ce ne soit pour un Roy faire un estrange pas; mais il est des conjonctures où ce pas quel qu'il soit, devient nécessaire et tellement qu'il ne s'agit plus que d'un bon choix. La suite des affaires a montré à toute l'Europe que celuy de Louis XIII ne pouvoit estre meilleur. Il faut seulement faire voir qu'il estoit nécessaire, et jetter pour cela un léger coup de crayon sur le dedans et sur le dehors.

Deux partis divisoient le Royaume, les Huguenots et les restes de la Ligue; chacun des deux avoit des personnages de teste et de main et dans tous les estages de conditions, dont les plus grands estoient puissants en establishments et en alliances, et chaque parti appuyé dans les païs estrangers; les Huguenots abondoient en places de seureté, et La Rochelle presque République profitoit de sa situation avantageuse pour son commerce, et par son voisinage de l'Angleterre; et le corps entier des Huguenots ne tendoit guère moins à l'estat républicain par le concert de ses chefs, de ses consistoires, de ses assemblées provinciales et générales dont ils jouissoient par l'édit de Nantes et que l'audace d'une part, la tolérance de l'autre par l'ancienne familiarité d'Henry IV avec eux, et depuis sa mort par la foiblesse et les embarras du Gouvernement de la Reine-mère, avoient infiniment enflés. Les restes de la Ligue qui faute de pouvoir mieux s'estoient contentés des ménagements d'Henry IV, avoient repris vigueur non seulement par cette mesme foiblesse du gouvernement de la Reine-mère, mais par son inclination, ce n'est pas assés dire, par son dévouement pour l'Espagne et sa bigoterie

Richelieu premier ministre.

Crayon du dedans.

pour Rome. Elle avoit fait le mariage d'Espagne pour ainsy dire à main armée malgré presque toute la France, et la nouvelle Reine plus Espagnole s'il se pouvoit que la Reine-mère, s'estoit unie avec elle par des liens que rien n'a jamais pu affoiblir. Leurs intelligences secrètes avec les restes de la maison de Guise et avec tout ce qui avoit esté Ligueur, redonna à ce parti une vigueur nouvelle, et fit de la Duchesse de Chevreuse une favorite qui devint un personnage par son esprit et son talent de cabale et d'intrigue, très utile à son parti et très dangereux par son art et par une hardiesse qui s'aventura sans cesse à tout. Outre ces deux partis principaux des Huguenots et des restes de la Ligue, les Princes du sang quoyqu'en si petit nombre se trouvoient estrangement divisés. Le Prince de Condé ne pouvoit pardonner à son oncle de luy avoir osé contester son estat, ny les comtes de Soissons à luy, de l'avoir emporté sur eux. La maison de Lorraine continuoit à faire une grande figure avec tous ses établissements. Celle de Longueville estoit puissante. La branche de Nemours, de la maison de Savoye et les Gonzague estoient encore fort considérables. La Reine-mère estoit passionnée pour la Savoye et contre Mantoue et les Gonzague ; les Longueville si proches de la branche de Soissons faisoient bande à part avec elle ; et les bastards d'Henry IV avec les alliances médiocres de leurs mères, mais fertiles en gouvernements et maistres passés en intrigues, faisoient un groupe dangereux en établissements et en personnages.

Toutes ces maisons s'estoient attaché des partisans, en sorte que c'estoit le Roy qui avoit le moins de gens attachés à luy, et les moins considérables en tout genre jusque parmi ses ministres et ses généraux. L'ambition, les jalousies, le rang, jusqu'à la galanterie les rendoient presque

tous ennemis. Chacun vouloit des grâces pour ses partisans, soit pour accroistre leur puissance, soit pour se montrer supérieurs en crédit; et chaque vacance à remplir devenoit un embarras par cette compétence de tous gens avec qui il falloit compter, sans que ce qui ne tenoit qu'au Roy y pust guère prétendre; et s'il survenoit quelque éclat entre eux, soit pour des choses soit sur des galanteries, tout se partialisoit dans la Cour et jusque dans les Provinces, sans que personne pust demeurer neutre, et l'impuissance de l'autorité Royale se voyoit à découvert dans les embarras qui en naissoient, et les difficultés d'assoupir puis de terminer ces différends où Catholiques et Huguenots se mesloient.

Pour le dehors, les affaires n'estoient pas moins fascheuses; l'Empereur venoit de triompher de l'Electeur palatin par le gain de la bataille de Prague, de le proscrire pour avoir voulu se faire le Roy de Bohême, et d'enrichir le duc de Bavière de ses dépouilles. Ce grand coup abattoit les protestants d'Allemagne et donnoit à l'Empereur un pouvoir illimité. Rien n'estoit plus redoutable à la France; mais d'autre part il n'estoit guère moins dangereux que les Princes protestants d'Allemagne eussent des avantages qui les missent en estat de soustenir le parti huguenot en France et d'en accroistre la force et le pouvoir. Rien n'estoit donc plus délicat que de se bien conduire entre ces deux écueils. La Maison d'Autriche ne se rendoit pas moins redoutable du costé de l'Italie. Sous prétexte, tantost d'apaiser les différends des Suisses et des Grisons, tantost de favoriser la religion catholique, elle s'estoit peu à peu comme emparée de la Valteline par des forts qu'elle avoit faits dans les passages, surtout par celui qu'y avoit élevé le comte Fuentes et qui devint célèbre sous son nom. Par

Crayon
du dehors.

ces moyens elle avoit mis les Grisons sous son joug et s'estoit assurée une communication courte et facile en tout temps du Milanois avec l'Allemagne, qui ne pouvoit estre troublée. Le Pape estoit longtemps entré dans cette affaire pour l'ajuster ; il avoit eu le dépost de ces forts, on avoit eu peine des deux costés à l'en faire retirer, et dans les suites Urbain VIII et les Barberins ne furent pas exempts du soubçon de vouloir peu à peu parvenir à attacher la Valteline en fief à l'Eglise, plutost encore à s'en faire eux-mesmes souverains. Cette communication si facile aux troupes du Milanois et de l'Allemagne pour se porter diligemment d'un de ces païs dans l'autre selon le besoin de la Maison d'Autriche, n'alarmoit pas moins la France que les Provinces d'Italie. Parmi tant d'embarras et les mouvements de l'Italie pour des diversions et sur la Valteline, le duc de Rohan se fait déclarer général de toutes les Eglises protestantes de France, rompt la paix en Languedoc, et Soubise son frère arme les costes de Guyenne et de Poitou.

Nécessité
d'un premier
ministre.

Telle estoit la situation de l'Europe et celle de la France dans son intérieur, quand Richelieu fut déclaré premier Ministre. Louis XIII n'avoit commencé à voir le jour qu'en 1617 à la mort du mareschal d'Ancre et n'estoit sorti des entraves et des filets de Luynes qu'à la mi-décembre 1621, à la mort de ce conestable. En deux ans et demi, comment avoir appris à tenir seul le gouvernail dans des temps si difficiles, entre une mère et une espouse intimement unies contre luy en faveur de la Maison d'Autriche, et un frère qui poussé par Ornane son gouverneur, vouloit de haute lutte entrer avec luy dans le conseil, et entra en furie de l'arrest d'Ornane mis à la Bastille sur ce qu'il ne se hasta pas de se retirer comme il lui avoit esté recom-

mandé? Il faut donc convenir que si jamais un premier Ministre a esté nécessaire, ce fut alors pour un Roy de vingt-trois ans qui en avoit passé seize pour ainsy dire dans un cachot, tenu dans la plus profonde ignorance et solitude, et les quatre suivantes avec les besicles que Luynes lui avoit attachées. Deux ans et demi pouvoient-ils l'avoir instruit des personnes, des affaires, du Gouvernement du dedans et du dehors, parmi les trop justes défiances de ce qu'il avoit de plus proche et dans la complication d'affaires domestiques et estrangères si importantes et si difficiles à manier? On est donc réduit pour peu qu'on veuille écouter la raison, à convenir de la nécessité d'un premier Ministre qui pust suppléer à ce que Louis XIII n'avoit pu acquérir par impossibilité physique, et le soustenir contre un domestique si intime et si dépravé. De cette circonstance certaine, il en résulte une autre qui ne l'est pas moins; c'est qu'on ne peut refuser la plus grande admiration à un Roy de cet âge, qui ne fait que commencer à gouter la liberté, l'autorité, le pouvoir souverain; qui par ce qu'il a fait à la guerre, mesme dans les affaires, a tout lieu d'estre content de soy et toutesfois qui est supérieur à cette ivresse si naturelle d'opinion de soy-mesme, de témérité; qui conserve assés de sens, de jugement, de raisonnement, pour sentir le besoin d'un tel secours: enfin qui a sur soy le pouvoir de se le donner par l'extresme envie de bien faire; et pour le choix, de souffrir que la lumière dissipe les nuages que l'attachement de Richelieu pour la Reine-mère avoit formés contre luy dans son esprit; l'éprouver, le suivre, le discuter pour ainsy dire dans le conseil et dans les entretiens peu à peu particuliers sur les affaires, le pénétrer, le juger sainement malgré cette ancienne répugnance personnelle,

enfin céder au mérite et à la lumière bien reconnue, et dans la nécessité de faire un premier Ministre, se déterminer pour celui-là. Personne n'a jamais nié à Louis XIII ny la valeur, ny l'esprit, ny la capacité militaire ; on s'est jetté sur la foiblesse. L'en accusera-t-on dans son cachot, ou sous les voiles du conestable, lorsque sés yeux ne pouvoient soustenir le grand jour après une si longue et si ténébreuse obscurité? Depuis la mort du conestable jusqu'à la déclaration du premier Ministre, aucun pas, aucune chose qui ait montré la plus légère foiblesse. La nomination de Richelieu au cardinalat et son entrée au Conseil furent des complaisances de bon naturel pour la Reine sa mère dont il auroit bien voulu à la vérité secouer la cruelle dépendance, mais depuis leur réconciliation la traiter en bon fils. Taxeroit-on ce procédé de foiblesse? Pour faire Richelieu premier Ministre, y en ayant un, la Reine-mère l'aima mieux qu'un autre ; mais c'est de quoy elle se seroit bien plus volontiers passée. Elle vouloit gouverner, elle ne songeoit qu'à se rendre peu à peu tout à fait la maistresse, à quoy un premier Ministre en tiltre et en capacité devenoit un grand obstacle. Aussi ne put-elle le souffrir longtemps. Admirons donc encore la justesse du tact de Louis XIII auquel seul ce choix si excellent est deu, puisque le goust n'y entra pour rien et qu'il fut déclaré avant qu'on pust s'y attendre. C'est cette connoissance si rare, ce don de discernement surtout lorsqu'il triomphe du goust et des répugnances, qui fait la partie la plus intégrante du grand art de régner. Les Roys sont hommes ; leur teste ny leur temps ne peut suffire à tout. Ils ne peuvent donc se passer de ministres, de généraux, d'ambassadeurs, etc., qui les aident dans les diverses parties du Gouvernement et dans des cas singuliers, tels que celui-

ci d'un premier Ministre pour tout l'unisson du Gouvernement mesme ; et c'est de la justesse de ces choix que dépend le bon et sage gouvernement et la prospérité des affaires, tels qu'on les a veus sous ce juste et grand Roy qui se réserva toujours d'en tenir les resnes. Qu'on avoue donc que ce n'est pas foiblesse qui a fait le cardinal de Richelieu premier Ministre, mais au contraire que c'est une des plus fortes, des plus grandes et des plus heureuses actions de Louis XIII.

Reste à voir dans la suite si l'autorité et le pouvoir dont Richelieu jouit depuis jusqu'à sa mort a esté un effet de la foiblesse de son maistre ; c'est ce que les faits principaux découvriront et mieux encore quelques uns particuliers ; il y en a un si grand nombre dans ce glorieux règne, que ce seroit faire une histoire que de les suivre tous. Je me contenteray de traiter ceux que la passion, l'ignorance, l'injustice ont mis en estat de devoir estre éclairés.

Avant que d'entrer en matière, je dois avertir que si je donne des louanges au Ministère de Richelieu, rien ne m'y porte que la vérité et la justice qui luy est due. Mon père deut tout à Louis XIII et n'eut d'attachement et de dépendance que de ce bon maistre. Il estoit inconnu à Richelieu quand Louis XIII luy donna les premières marques de sa bonté ; il n'eut de liaison ny avec luy ny avec aucun des Ministres et s'il le servit si utilement à la journée des duppes comme on le verra en son lieu, c'est qu'il crut servir le Roy et l'Estat et il n'en fut pas plus lié avec le premier Ministre. Il en éprouva mesme tost après l'ingratitude par la scélératresse de Chavigny qui dépourveut le Catelet dont un oncle de mon père estoit gouverneur et le laissa manquer de tout, munitions, armes, vivres, pour tramer ce qui arriva. Mon père pressa souvent Chavigny d'y pour-

Mon entière
impartialité sur
le cardinal
de Richelieu.

voir, il en parla au Cardinal, au Roy souvent qui en donna des ordres réitérés et le Cardinal aussy. Chavigny y fut sourd, le Catelet fut assiégé et bientost rendu faute de tout moyen de se deffendre. Cette perte qui ouvroit la frontière de si près fut sensible. Chavigny en profita contre le Gouverneur pour exciter mon père qui, outré de l'injustice, parla si ferme à Chavigny et au Cardinal qui le soustenoit qu'il en quitta la cour sans y estre retenu et s'en alla à Blaye où il demeura jusqu'à la mort du Cardinal, c'est-à-dire près de six ans, toujours en commerce intime de lettres avec Louis XIII, en jargon qu'ils s'estoient fait depuis longtemps et dont ils se parloient souvent devant le monde sans que personne les pust entendre. Mon père servit pendant ce temps là d'officier général et de général de la cavalerie sous monsieur le Prince à Fontarabie et en Roussillon et revint à la cour sur un courrier du Roy aussy tost après la mort du cardinal de Richelieu. Est-ce un trait de foiblesse que cette espèce de sacrifice de son favori à son premier Ministre? Je serois interessé à le croire, mais l'équité me le défend : qui est-ce qui n'est pas trompé, et les Rois plus que les particuliers? Un secrétaire d'Etat du Departement de la guerre, peut-il estre suivi à l'œil dans tous les détails dont il est chargé? C'est un homme de beaucoup d'esprit et de manège et qui tenoit au premier Ministre par les liens les plus forts que les mémoires de Monglat expliquent si bien, et auxquels je renvoie pour éviter une longue parenthèse. C'est un scélérat qui a son dessein, qui feint d'exécuter les approvisionnements qu'on luy ordonne, qui veut perdre l'oncle pour écarter le neveu, qui est cru sur ce qu'il affirme et qui fait tout ce qu'il faut pour persuader que mon père ne crie que pour sauver l'honneur de son oncle. Il réussit ; mon père perd patience

comme Chavigny s'y estoit bien attendu, et il en résulte la retraite de mon père dont les plaintes hautes offensoient le Cardinal. Il estoit plus que jamais nécessaire et le fut également tant qu'il vescu. L'éloignement de mon père fut donc moins une foiblesse pour le Cardinal qu'une complaisance que Louis XIII crut devoir au bien de l'Estat et à l'utilité des affaires; car le Cardinal qui craignoit tout ne se seroit jamais cru en seureté avec mon père à la cour après un tel démeslé. Cette timidité estoit si grande dans un homme d'ailleurs si hardi, que j'ay ouï raconter à mon père qu'il luy estoit arrivé plusieurs fois d'estre réveillé en pleine nuit dans son lit par Richelieu en tirant son rideau; qu'il se jettoit dessus et s'écrioit qu'il estoit perdu; et qu'après avoir sceu de luy ce qui l'amenoit, mon père avoit toutes les peines du monde à luy remettre l'esprit et convenoit avec luy du service qu'il luy pouvoit rendre et qu'il luy rendoit en effet et le conseilloit sur la manière dont il avoit à se conduire dans ces occasions. Ces aventures au moins ne déposent pas que le Cardinal gouvernast Louis XIII.

Les grandes choses qui ont rendu ce règne si glorieux, le rasement des forts de la Valteline, et les Grisons rétablis dans leur souveraineté et maîtres de leurs passages; l'abattement entier des Huguenots et des restes de la Ligue, l'abaissement de la puissance de la Maison d'Autriche par l'entrée et les exploits du Roy de Suède en Allemagne, le soutien si admirable de ce parti après la mort de Gustave; les affaires d'Italie si heureusement terminées; l'acquisition des trois éveschés, qui n'estoient qu'en possession plus que précaire depuis Henry II; la révolution de Portugal et tant d'autres moindres, mais toutes également difficiles et importantes, avec le maintien de la reli-

Si Richelieu a
gouverné
son maistre.

gion catholique et de son exercice partout où il avoit esté avant l'occupation des Suédois et des autres Potentats d'Allemagne; éviter de se brouiller avec Rome ny trop avec la Ligue catholique d'Allemagne, sont généralement attribuées au puissant génie du cardinal de Richelieu. Je ne prétends pas luy vouloir contester d'avoir esté en ce genre le plus grand homme que les derniers siècles ayent produit; mais il n'est pas moins vray qu'aucune des grandes choses qui se sont exécutées de son temps ne l'ont esté qu'après avoir esté délibérées entre le Roy et Richelieu dans le plus profond secret. Qui donc peut dire, puisqu'il n'y avoit point de tiers, quelle part chacun d'eux a eue à les concevoir le premier, à les digérer, à décider sur la manière de diriger et d'exécuter; lequel des deux a ajouté, diminué, corrigé? Si on peut très aisément penser que Richelieu y a eu la meilleure part et quelquefois toute entière, peut-on raisonnablement contester que Louis n'y en ait pas eu aussy? Et puisqu'elles n'ont pas eu leur exécution sans son approbation, sa volonté, son concours de Roy et de maistre, il les a donc bien entendues et comprises, il en a senti tout le bon, tout le possible, tous les moyens, toute la conduite. Je le répète, on ne luy nia jamais l'esprit, la valeur, la capacité militaire, le goust du grand; joignons-y cette modestie, cette humilité, ce mépris, ce détachement de soy-mesme, cette aversion des louanges si sincère qu'il les tarit, cette tranquile sérénité avec laquelle il en vit combler son premier ministre, et il en résultera qu'on ne peut avec justice oster à Louis une très grande part à tout ce qui s'est conceu et exécuté de grand pendant son règne, et qu'en mesme temps il n'estoit pas possible que toute la gloire n'en revinst dès lors à Richelieu et ne luy soit depuis demeurée. Quel comble de gloire pour

Louis XIII de la sçavoir également mériter et mespriser ; et que cette sorte de gloire est héroïque et unique !

On ne peut juger de ce qui se passoit entre Louis et Richelieu teste à teste dans leurs délibérations secrettes des grandes affaires de l'Etat, que par des choses si rarement échapées au dehors. Qu'on se rappelle icy l'affaire du Pas de Suze et celle de Corbie, telles que mon père présent me les a souvent racontées, et telles que je les ai exposées en traitant les vertus militaires de Louis ; on verra, je ne parle plus icy de la valeur personnelle ny de la capacité de grand capitaine, on y verra, dis-je, un parti de toute espèce de courage, d'esprit et de grandeur d'âme, et le plus important à la réputation et à la confiance d'alliés protégés, dans l'affaire du Pas de Suze, malgré l'avis déclaré, la volonté persévérante et toutes les ruses de Richelieu pour l'empescher, soustenu de l'opposition des mareschaux et de tous les généraux et officiers principaux ; et dans celle de Corbie, Louis se décider sur-le-champ pour le seul bon avis contre celui de Richelieu qui, pour entraîner tout le Conseil comme il fit, opine cette fois le premier et longuement ; et malgré luy Le Roy partit dès le surlendemain pour rassembler ses troupes et marcher à l'ennemi, comme il fit rapidement et glorieusement, et rendit le courage à Paris et à ses frontières. De ces deux faits connus on peut juger si Richelieu tenoit Louis en tutelle, et de là qu'il ne l'y tenoit pas plus dans les teste à teste et les délibérations des plus grandes affaires dont les détails, qui ne se sont passés qu'entr'eux deux, ne peuvent estre connus.

A deux si beaux exemples et si décisifs ajouteray-je une bagatelle ? Le chancelier Séguier estoit parfaitement avec le cardinal de Richelieu, à qui il venoit de donner sa fille aisnée avec de grands biens pour le fils du marquis

de Coislin, cousin germain du cardinal qui passionnoit ce mariage. Séguier voulut en profiter pour faire asseoir sa femme. Le cardinal mouroit d'envie de l'obliger en chose si interessante, mais il connoissoit le Roy jaloux de l'ordre et des reigles et de la dignité de sa cour et de la noblesse, et n'osoit luy en faire la demande. Il traisna ainsy le chancelier quelques mois. C'estoit en 1654. A la fin, poussé à bout et ne pouvant se résoudre à parler au Roy d'un tabouret si estrange, il vint trouver mon père chez luy, et ne feignit point de luy demander en grâce de tascher d'obtenir ce tabouret dont il n'osoit faire au Roy la proposition. Cela ne marque pas un premier ministre qui fait et fait faire tout ce qui luy plaist. Mon père n'osa le refuser. Il en vint à bout avec peine et à condition que la chancelière auroit le tabouret uniquement à la toilette, et nulle part hors la toilette, ce qui dure encore aujourd'huy : c'est qu'alors la toilette estoit une privance et une entrée particulière ; elle devint depuis publique pour toute la Cour, longtemps après Louis XIII, et la chancelière y conserva son tabouret. Ces exemples et ce que j'ay rapporté d'après mon père en pleine nuit chez luy des frayeurs du cardinal d'estre perdu ; qu'il est venu plusieurs fois et se jettant sur son lit, le consulter, le prier de sonder, ou mesme de parler au Roy, sont des preuves que Louis estoit bien le maistre en grandes choses comme le Pas de Suze et Corbie, et en petites comme celle-cy, et que Richelieu ne l'estoit pas. J'ai mil fois regretté de n'avoir veu mon père que si vieux et de l'avoir perdu si jeune, moy à dix-huit ans, luy à quatre-vingt-sept. Si j'avois en plus de temps, j'en aurois tiré bien davantage. De conclure aussy que Richelieu n'eust pas un très grand crédit sur l'esprit du Roy, ce seroit une autre extrémité fort vicieuse. Il le servoit si

bien et si grandement, il le soulageoit de tant de détails, il luy servoit si utilement de plastron à tant de choses embarrassantes, qu'il estoit bien naturel que Louis se portast aisément à suivre ses conseils en grand, et à faire d'ailleurs ce qu'il désiroit. C'est ce que tous les temps racontent des plus grands et des plus judicieux Rois à l'égard des ministres d'une capacité supérieure, et c'est entre une infinité de louanges, une de celles que mérite Louis d'avoir sceu discerner les propositions de son premier ministre sans opiniastreté, sans foiblesse, sans jalousie ; profiter sagement et s'adapter un génie si vaste, si grand, si lumineux, pour le bien de son royaume et pour son propre soulagement. Le maistre et le ministre estoient donc tellement distincts, que chacun d'eux demeurait en sa place, et tellement un par la confiance et par l'expérience qui la fortifioit sans cesse, qu'il n'est pas possible de distinguer dans le gouvernement ce qui venoit de l'un ou de l'autre. Je pense bien qu'à l'éducation de Louis, à ses entraves et pis jusques à plus de vingt ans, à ses malheurs journals dans sa plus intime famille, Richelieu, si rompu au monde et aux affaires dès sa première jeunesse, en sçavoit plus que luy ; mais cela n'exclut pas le juste discernement de Louis si bien marqué par ce peu d'exemples, et ce sage discernement qui sans altérer le moins du monde l'estime et la confiance, sçavoit les bien distinguer et se garder de l'abandon. Par ces raisons de ne pouvoir discerner dans le gouvernement ce qui venoit du maistre ou du premier ministre, dont les teste à teste délibéroient et decidoient de tout, je ne m'estendray pas davantage sur un gouvernement qui a esté l'admiration de l'Europe, et dont la gloire appartient indivisiblement à Louis et à Richelieu ; et c'est bien traiter

le premier ministre, puisque sans pouvoir entrer dans le secret de ces importants teste à teste qui révéleroient peut-estre bien des choses à l'avantage de Louis, les exemples si glorieux pour luy du Pas de Suze et de Corbie contre l'avis formel et la volonté expresse si déclarée de Richelieu doivent si naturellement le faire présumer.

Mais on ne peut finir cet examen du gouvernement de Louis le Juste sans toucher les tristes articles des deux Reines, de Monsieur, des testes coupées, et monstrier ce grand Roy également juste partout.

Ce qui se passa sur le premier mariage de Monsieur est la première affaire qui se présente à éclaircir. De celle-là, ainsy des suivantes, je ne prendray que le précis nécessaire à mon objet; autrement je ferois un fort gros volume, et qui ne seroit que la copie des divers Mémoires et histoires de ces temps là qui sont entre les mains de tout le monde.

Gaston et
son premier
mariage.

Le célèbre capucin de Joyeuse, seul héritier de cette branche si illustrée et si riche, n'avoit qu'une seule fille héritière unique, mariée au duc de Montpensier, dernier Prince du sang de cette branche, qui ne laissa qu'une fille unique héritière de ces deux branches, de Montpensier par son père, et Joyeuse par sa mère. Celle-cy se remaria au duc de Guise, fils aîné de celui qui fut tué, 23 décembre 1588, aux derniers Estats de Blois, dont elle eut le duc de Guise, dit de Naples des folles entreprises qu'il y tenta, et qui n'eut point de postérité ny mesme de vraye alliance, deux fils morts sans en avoir pris, et le duc de Joyeuse qui, de la fille du duc d'Angoulesme, laissa le dernier duc de Guise, mari de la dernière fille de Gaston, frère de Louis XIII, et de la sœur de Charles IV, duc de Lorraine, lequel mourut fort jeune, et dont le fils unique mourut enfant, Made-

moiselle de Guise si riche et si superbe, morte fille de nos jours, et l'abbesse de Montmartre. Ces Guises se trouvoient ainsy frères et sœurs utérins de l'héritière de Montpensier, et partagèrent avec elle les biens de Joyeuse de leur commune mère, dont l'héritière de Montpensier eut la meilleure part, par les conventions matrimoniales de sa mère avec le dernier duc de Montpensier. C'estoit donc une Princesse du sang, et le plus riche parti de l'Europe. Il convenoit fort à Monsieur, et l'enrichissoit sans qu'il en coustast rien à l'Etat. Le comte de Soissons, dernier Prince du sang de cette branche, mouroit d'envie de l'espouser. Les princes du sang, les Vendosmes, les Longueville vouloient empescher Gaston de faire un mariage qui l'unissoit si étroittement aux Guises, dans la crainte que cette si dangereuse maison remonstast par cette alliance à la grandeur dont elle ne faisoit presque que décheoir, surtout si Gaston parvenoit à la couronne, comme il y avoit lieu de le craindre, la Reine n'ayant encore eu aucun soubçon de grosscsse. Ornane, sorti de la Bastille et fait mareschal de France à l'instance prière de Gaston, et plus puissant que jamais sur son esprit, ne vouloit pas le partager avec les Guises et détournoit Monsieur de ce mariage. On luy souffloit qu'il lui falloit un mariage estranger qui l'appuyast au dehors s'il luy convenoit de remuer, et qui pour cela mesme le fit compter et considérer au dedans. Il revient au Roy que ceux qui s'opposent au mariage de Gaston songent pour luy à la Reine. Ornane pousse Gaston à entrer au Conseil pour y entrer avec luy. Monsieur l'obtient, mais non pour Ornane qui se plaint si haut et fait tellement crier Monsieur, que le mareschal est arrêté un soir chez le Roy et conduit à la Bastille d'où il ne sortit plus. Gaston au désespoir est

Monsieur.

•

La Reine.

Chalais. enfin appaisé par une augmentation d'apanage. Chalais, son confident, le trahit à Richelieu, et Richelieu à Monsieur ; sans cesse de l'un à l'autre, il estoit maistre de la garderobe du Roy. Il venoit de tuer en duel Pontgibault cadet de la maison du Lude, fort attachée de tout temps aux Guises qui luy vouloient couper la teste. Monsieur, le comte de Soissons, les Vendosmes le sauvèrent, et cette affaire le jetta dans le parti contraire au mariage de l'héritière de Montpensier avec Monsieur, en haine des Guises. Une galanterie le brouilla tellement avec Louvigny, que celui-cy l'accusa de vouloir tuer le Roy de concert avec sa cabale, dont les principaux se devoient trouver à la porte du cabinet lorsqu'il feroit le coup.

La Cour estoit lors à Ancenis. Elle arriva à Nantes où Chalais fut arrêté. Il nia le meurtre projeté, mais il déposa qu'il s'estoit parlé de déclarer le Roy impuissant, de l'enfermer dans un monastère et de marier la Reine à Monsieur. Ce prince ne sachant que faire, consent à son mariage et, sans que personne l'en presse ny l'en prie, dépose par escrit que le comte de Soissons luy a conseillé de se retirer à La Rochelle; que la Reine sa belle-sœur luy avoit escrit force billets pour le détourner d'espouser l'héritière de Montpensier ; que les ambassadeurs d'Angleterre, de Savoye et d'Hollande travailloient tant qu'ils pouvoient à toutes ces intrigues. Monsieur fit cette déclaration en présence du Roy, de la Reine leur mère, du cardinal de Richelieu et du Garde des sceaux de Marillac qui en signèrent l'acte. Gaston eut une seconde augmentation d'apanage et une augmentation de pension, et là mesme, à Nantes, espousa l'héritière de Montpensier. En mesme temps le comte de Soissons se sauva en Italie, et la fameuse duchesse de Chevreuse, confidente de la Reine et des plus avant dans

ces menées, s'enfuit en Lorraine, et de là en Angleterre. On sceut aussy que le mareschal d'Ornane estoit mort à la Bastille. Le Roy manda la Reine sa femme au Conseil, luy reprocha d'avoir voulu deux maris à la fois, et luy fit lire la déposition de Chalais dont l'exécution finit toute cette affaire. Tels estoient l'espouse et le frère du Roy à son égard.

Barradas, favori du Roy et son premier escuyer, estoit Barradas chassé. devenu très insolent avec son maistre, et avoit esté de toutte l'intrigue pour empescher le mariage de Monsieur. Il estoit extremement ébranlé. Ce qui l'acheva de perdre, fut une querelle très forte qu'il eut dans la chambre du Roy avec le Commandeur de Souvré, homme alors fort compté, et qu'il dit qu'il le vouloit voir l'espée à la main. Barradas fut chassé, et mon père eut sa charge.

Rien, quoyqu'avec mesme effet, n'est plus dissemblable du marquis de Chandénier avec M. de Noailles. Je ne puis me refuser de dire un mot icy de l'impudence avec laquelle Bassompierre parle de mon père en cette occasion. Barradas ne fut jamais premier gentilhomme de la chambre, et fut chassé à la fin de 1626. Jean de Variguez, seigneur de Blainville, chevalier de l'ordre en la promotion de 1619 et ambassadeur en Angleterre, estoit premier gentilhomme de la chambre du Roy, et mourut sans enfants à Issy près Paris, le 26 février 1628. Mon père eut sa charge. Il estoit grand-oncle paternel de la comtesse de Saint-Géran qui a esté dame du palais de la Reine femme de Louis XIV, et qui est morte depuis ce monarque. Bassompierre, basement jaloux de tout, plein de soy et de vent, a tout vu, tout prévu, tout fait à son dire; veut estre supérieur à tout. Il n'y a qu'à voir ses puantes forfanteries qui gastent ses Mémoires d'ailleurs curieux et bien escrits, et juger

Impudence et
fausseté des
mémoires
de Bassompierre.

de luy par s'estre dit à portée d'espouser Mlle de Montmorency sous Henry IV, que le conestable son père maria au Prince de Condé qui n'avoit alors personne entre la couronne et luy. C'est aussy trop peu de jugement à un page du duc de Lorraine à qui le bel air et la fortune avoient tourné la teste.

La Reine-Mère
et
Monsieur.
La Reine.

Monsieur fait le mécontent dans le courant du siège de La Rochelle, et le fait encore plus pendant le glorieux voyage du Pas de Suze. La Reine-Mère et luy font semblant de se brouiller. Gaston se retire en Lorraine, y éclatte contre Richelieu. Gaston qu'on cherche à faire revenir, ne prétend et ne demande rien moins qu'une nouvelle augmentation de son apanage et de ses pensions, un gouvernement de province, l'entrée au Conseil secret, que rien ne se puisse traiter sans luy, la lieutenance générale du royaume avec tout pouvoir partout où la personne du Roy ne sera pas; enfin, toutes sortes de choses pour ses principaux serviteurs. Les deux Reines, plus Espagnoles et Savoyardes que jamais, sont de plus en plus résolues à perdre Richelieu à son retour d'Italie où estoit aussy le Roy. Ce prince revient à Paris, voit Monsieur à Troyes, luy accorde des patentes pour commander à Paris en son absence, et mesme à l'armée de Champagne où estoit le mareschal de Marillac. Menées infinies. Le Roy parcourt aussytost quelques provinces où sa présence estoit nécessaire, va à Lyon où les Reines et le Conseil le suivent. Le Roy s'avance à Grenoble où Richelieu le vient trouver, et de là va saluer les Reines à Lyon. La Reine-Mère luy recommande hautement la paix, la conservation de Savoye, et monstre toute sa haine contre Mantoue. Il s'agissoit du traité de Suze que le duc de Savoye appuyé de la Maison d'Autriche ne vouloit point exécuter. Le Roy tombe ma-

lade à Maurienne, retourne à Lyon, y est à la dernière extrémité. A cette occasion et de la peste qui estoit dans les Alpes et partout aux environs, la Reine-Mère éclatte contre Richelieu à qui toutesfois la conservation du Roy estoit plus chère qu'à elle. C'estoit le prétexte ; et le fond, son incroyable attachement pour la Maison d'Autriche, qu'elle avoit si bien servie aux dépends de la France pendant sa régence, et pour la Savoye, qui estoient lors unies d'intérêt contre celle de Gonzague que cette Princesse détestoit, quoyque sœur cadette de la duchesse de Mantoue. Elle n'oublia rien pour gagner le Roy par ses assiduités et sa feinte tendresse qui suppléoit à celle de la jeune Reine qui se contraignoit alors plus difficilement ; et comme on désespéroit de la vie du Roy, elle parla si haut à Richelieu et le mit en telle frayeur qu'il fit signer la trêve en Italie, et la paix telle qu'il put l'obtenir à Francfort. Mais le Roy estant revenu à la vie, Richelieu désavoua les ambassadeurs de France qui avoient signé la paix à Francfort. Il vouloit terminer les affaires d'Italie, mais non pas en abandonnant le duc de Mantoue, comme la Reine-Mère le désiroit avec passion, à la mercy de la Maison d'Autriche et du duc de Savoye. Nouveau motif de rage contre Richelieu. Ce fut en cette occasion où Mazzarin fit ce grand coup entre les deux armées ennemies prestes sur le champ à combattre pour le secours de Casal, concilia les choses et fit ce traité, allant d'une armée à l'autre, qui devint la cause de toute cette fortune immense qu'il fit depuis.

Les deux Reines, les Guises, les frères Marillac de tout temps Guisards et Ligueurs et dévoués à la Reine-Mère, qui avoit fait l'un Garde des sceaux, l'autre mareschal de France, et toute la cabale opposée à Richelieu, n'oubliè-

rent rien pour le perdre. Mme du Fargis, Silly par elle, Angennes par son mari, et dame d'atours de la jeune Reine, encore plus attachée à la Reine-Mère qu'elle suivit jusques à sa mort, escrivit, de concert avec toutes les deux, à Monsieur à Paris pour luy proposer d'espouser la Reine, qui n'attendoit que le moment d'estre vefve, ce qui fut très bien reçu de Gaston, mais qui fut sceu du Roy après de point en point. La Reine-Mère n'avoit pas laissé de reprendre beaucoup de crédit sur son esprit par tous ses soins et le jeu de sa tendresse pendant sa maladie, et se flatta, sur des mots ambigus qu'elle avoit arrachés de luy quand il fut mieux, que Richelieu seroit chassé; dont prenant avantage sur un fils sortant des portes de la mort, elle le réduisit à se retrancher sur le temps de se défaire de son premier ministre. Ce fut alors que le mareschal de Marillac, général de l'armée de Champagne, mandé à Lyon par elle pour s'asseurer par luy de l'armée d'Italie, et les principaux de la cabale, délibérèrent avec les Reines de ce qu'il falloit faire de Richelieu. Les plus emportés opinèrent à s'en défaire, comme au parti le plus assuré contre les retours, d'autres à une prison perpétuelle, les plus modérés à l'envoyer à Rome.

Le Roy convalescent partit enfin de Lyon et gagna Paris, le plus qu'il put sur les rivières, avec la Reine-Mère qui, pour ne pas manquer son coup, ne le quitta pas un instant. Le marquis de Mirabel, ambassadeur d'Espagne, qui animoit chaudement la perte de Richelieu, la crut si certaine qu'il eut l'imprudence de le mander à Bruxelles, et d'autres ministres estrangers chez eux, où la nouvelle se répandit. Le voyage continua parmi toutes ces menées, et on arriva à Paris. Ce fut où la Reine-Mère redoubla ses efforts. Le Roy tascha de luy faire comprendre que le temps n'estoit

pas encore venu de renvoyer un ministre si nécessaire; tellement que la Reine-Mère et les siens comprirent qu'il falloit forcer le Roy par un grand éclat qui le mist dans la nécessité de choisir entre sa mère et son ministre : c'est ce qui produisit la fameuse journée des duppes. Je ne l'ai trouvée nulle part parfaitement exacte. Mon père, qui y fut témoin de tout et mesme quelque chose de plus, me l'a souvent racontée, et voici dans la simple vérité comment elle se passa telle que je la vais rapporter.

La Reine tourna tout court en arrivant à Paris. Elle déclara au Roy que, quelque mécontentement extremesme qu'elle eust de l'ingratitude et de la conduite du cardinal de Richelieu et des siens à son égard, elle avoit enfin gagné sur elle de luy en faire le sacrifice et de les recevoir en ses bonnes grâces, puisqu'elle luy voyoit tant de répugnance à le renvoyer et tant de peine à voir sa mère s'exclure du Conseil à cause de la présence de ce ministre, avec qui elle ne feroit plus de difficulté de se trouver désormais par amitié et par attachement pour luy, Roy. Ce prince recut cette déclaration avec une grande joye, comme la chose du monde qu'il désiroit le plus, qu'il espéroit le moins, et qui le délivroit de l'odieuse nécessité de choisir entre sa mère et son ministre. La Reine poussa la chose jusqu'à l'empressement, de sorte que le jour fut pris au plus prochain, car on arrivoit encore de Lyon les uns après les autres, auquel le cardinal de Richelieu et sa nièce de Combalet, dame d'atours de la Reine-Mère qu'elle avoit chassée, viendroient à sa toilette recevoir leur pardon et le retour de ses bonnes grâces. La toilette alors, et longues années depuis, estoit une heure où il n'y avoit ny dames ny courtisans, mais des personnes en très petit nombre favorisées de cette entrée, et ce fut par cette raison

Journée des
duppes, à Paris
en novembre
1630.

que ce temps-là fut choisi. La Reine-Mère logeoit lors à Luxembourg qu'elle venoit d'achever, et le Roy qui alloit et venoit de Versailles s'estoit établi dans l'hostel des Ambassadeurs extraordinaires, rue Tournon, pour estre plus près d'elle.

Le jour venu de ce grand racommodement, le Roy alla à pied de chez luy chez la Reine sa mère. Il la trouva seule à sa toilette, où il avoit esté résolu que les plus privilégiés n'entreroient point ce matin-là, en sorte qu'il ne s'y trouva que trois femmes de chambre de la Reine, un garçon de la chambre ou deux, et qui que ce soit d'hommes que le Roy et mon père qu'il fit entrer et rester ; le capitaine des gardes mesme fut exclus. Mme de Combalet, depuis faite duchesse d'Aiguillon, arriva comme le Roy et la Reine-Mère parloient du racommodement qui s'alloit faire, en des termes qui ne laissoient rien à désirer, lorsque l'aspect de Mme de Combalet glaça tout d'un coup la Reine. Cette dame se jetta à ses pieds, avec les discours les plus respectueux, les plus humbles, les plus soumis. J'ai ouï dire à mon père, qui n'en perdit rien, qu'elle y mit tout son bien dire et tout son esprit, et elle en avoit beaucoup. A la froideur de la Reine l'aigreur succéda, puis incontinent la colère, l'emportement, les amers reproches, enfin un torrent d'injures, et peu à peu de ces injures qui ne sont connues qu'aux halles. Aux premiers mouvements, le Roy voulut s'entremettre ; aux reproches, sommer la Reine de ce qu'elle luy avoit formellement promis, et sans qu'il l'en eust priée ; aux injures, la faire souvenir qu'il estoit présent et qu'elle se manquoit à elle-mesme. Rien ne put arrester ce torrent. De fois à autre, le Roy regardoit mon père, luy faisoit quelques signes d'estonnement et de dépit ; et mon père immobile, les yeux bas, osoit à peine et rare-

ment les tourner vers le Roy à la dérobée. Il ne contoit jamais cette énorme scène qu'il n'ajoutast qu'en sa vie il ne s'estoit trouvé si mal à son aise. A la fin, le Roy outré s'avança, car il estoit demeuré debout, prit Mme de Combalet, toujours aux pieds de la Reine, la tira par l'épaule, luy dit en colère que c'estoit assés en avoir entendu, et de se retirer. Sortant en pleurs, elle rencontre le cardinal de Richelieu qui entroit dans les premières pièces de l'appartement. Il fut si effrayé de la voir en cet estat, et tellement de ce qu'elle luy raconta, qu'il balança quelque temps s'il s'en retourneroit.

Pendant cet intervalle, le Roy avec respect mais avec dépit, reprocha à la Reine sa mère son manquement à une parole donnée de son gré sans en avoir esté sollicitée, luy s'estant contenté qu'elle vist le cardinal de Richelieu seulement au Conseil, non ailleurs, ny pas un des siens ; que c'estoit elle qui avoit voulu les voir chez elle, sans qu'il l'en eust priée, pour leur rendre ses bonnes grâces ; au lieu de quoy elle venoit de chanter les dernières pouilles à Mme de Combalet, et de luy faire à luy cet affront ; que ce n'estoit pas la peine d'en faire autant au cardinal à qui il alloit mander de ne pas entrer. A cela la Reine s'écria que ce n'estoit pas la mesme chose ; que Mme de Combalet luy estoit odieuse et n'estoit en rien utile à l'Estat, mais que le sacrifice qu'elle vouloit faire de voir et de pardonner au cardinal de Richelieu, estoit uniquement fondé sur le bien des affaires pour la conduite desquelles il croyoit ne pouvoir s'en passer, et qu'il alloit voir qu'elle le recevrait bien. Là-dessus le cardinal entra, assés interdit de la rencontre qu'il venoit de faire ; il s'aprocha de la Reine, mit un genou en terre et commença un compliment fort soumis. La Reine l'interrompit et le fit lever assés honnestement,

mais peu après la marée commença à monter. Les sécheresses, puis les aigreurs ; vinrent après, les reproches et les injures très amères d'ingrat, de fourbe, de perfide, et autres pareilles gentilleses ; qu'il trompoit le Roy et trahissoit l'État pour sa propre grandeur et des siens ; sans que le Roy, comblé de surprise, de douleur et de colère, pust la faire rentrer en elle-mesme et arrester une si estrange tempeste ; tant qu'enfin elle chassa le cardinal et luy défendit de se présenter jamais devant elle. Mon père, que le Roy regardoit de fois à autre comme à la scène précédente, m'a dit souvent que Richelieu souffrit tout cela comme un condamné, et que luy-mesme croyoit à tout instant rentrer sous le parquet. A la fin, le cardinal s'en alla. Le Roy demeura fort peu de temps après luy à faire à la Reine de vifs reproches dont elle se défendit fort mal ; puis il sortit, outré de dépit et de colère. Il s'en retourna à pied comme il estoit venu, et il demanda en chemin à mon père ce qu'il luy sembloit de ce qu'il venoit de voir et d'entendre. Il haussa les épaules, et ne répondit rien.

La Cour et bien d'autres gens considérables de Paris s'estoient cependant assemblés à Luxembourg et à l'hostel des Ambassadeurs pour faire leur cour et par la curiosité de cette grande journée de racommodement sceue de bien des personnes, mais dont jusqu'alors le succès estoit ignoré de tous ceux qui n'avoient pas rencontré Mme de Combalet, ou leu dans son visage. Le sombre de celui du Roy éguisa la curiosité de la foule qu'il trouva chez luy ; il ne parla à personne, et brossa droit dans son cabinet. Il y fit entrer mon père seul, luy commanda de fermer la porte en dedans et de n'ouvrir à personne. Il se jetta sur un lit de repos au fond de ce cabinet, et un instant après tous les boutons de

son pourpoint sautèrent à terre, tant il estoit gonflé par la colère. Au bout de quelque temps de silence, le Roy se mit à parler de ce qui venoit de se passer. Après les plaintes et les discours, parmi lesquels mon père s'estoit fort réservé, vinrent la politique, les embarras, les réflexions. Le Roy comprit plus que jamais qu'il falloit exclure du Conseil et de toute affaire la Reine sa mère ou Richelieu ; et quelque irrité qu'il fust, se trouvoit combattu entre la nature et l'utilité, entre les discours du monde et l'expérience qu'il avoit de la capacité de son premier ministre. Dans cette perplexité, il voulut si absolument que mon père luy en dist son avis, que toutes ses excuses furent inutiles. Outre la bonté et la confiance dont il plaisoit à Louis XIII d'honorer mon père, il sçavoit bien qu'il n'avoit ny attachement ny éloignement pour le cardinal de Richelieu ny pour la Reine, et qu'il ne tenoit uniquement et immédiatement qu'à un si bon maistre, sans aucune sorte d'intrigue ny de parti.

Mon père fut donc forcé d'obéir. Il m'a dit que, prévoyant que le Roy pourroit peut-estre le faire parler sur cette grande matière, il n'avoit cessé d'y penser depuis la sortie du Luxembourg jusqu'au moment que le Roy avoit rompu le silence dans son cabinet.

Il dit donc au Roy qu'il estoit extrêmement fascheux de se trouver dans le détroit forcé d'un tel choix ; que Sa Majesté sçavoit qu'il n'avoit d'aversion ny d'éloignement pour personne, d'attachement, de dépendance que de luy seul ; qu'ainsy, vuide de toute autre passion que de sa gloire, du bien de ses affaires, de son soulagement dans leur conduite, il luy diroit, puisqu'il le luy commandoit si absolument, le peu de réflexions qu'il avoit faites depuis la sortie de la chambre de la Reine, conformes à celles que luy avoient inspirées le précédent progrès d'une brouillerie

qu'il avoit crainct devoir conduire à la nécessité du choix, où les choses en estoient venues.

Qu'il falloit considérer la Reine comme prenant aisément des amitiés et des haines, peu maistresse de ses humeurs et voulant toujours l'estre des affaires; et quand elle l'estoit en tout ou en partie, se laissant manier par des gens de peu, sans expérience ny capacité, n'ayant que leur interest, dont elle revestoit les volontés et les caprices et les fantaisies des Grands qui connoissoient ces gens de peu, lesquels pour s'en appuyer favorisoient leurs interests et souvent leurs veues les plus dangereuses sans s'en apercevoir; que cela s'estoit veu sans cesse depuis la mort d'Henry IV, et sans cesse aussy en elle un goust de changement de confidants et de serviteurs de tout genre, n'ayant longuement conservé personne dans sa confiance depuis le mareschal et la mareschale d'Ancre, et faisant souvent de dangereux choix; que se livrer à elle pour la conduite de l'Estat, seroit se livrer à ses humeurs, à ses vicissitudes, à une succession de hazards de qui la gouverneroit un temps, et d'autres ensuite, aussy peu expérimentés ou aussy dangereux les uns que les autres, et tous insatiables. Qu'après tout ce que Sa Majesté avoit essuyé d'elle et dans leurs séparations et dans leurs racommodements, après ce qu'il venoit de tenter et d'essuyer encore dans l'affaire présente, il avoit rempli les devoirs d'un bon fils au delà de toute mesure; que sa conscience en devoit estre en repos, et sa réputation sans tache devant tous les gens impartiaux quoy qu'il pust faire désormais; que sa conscience et sa réputation, aussy à l'abri qu'elles l'estoient l'une et l'autre, exigeoient de luy avec le mesme empire qu'il se souvinst de ses devoirs de Roy, dont il ne compteroit pas moins à Dieu et aux hommes; qu'il devoit penser

qu'il avoit les plus grandes affaires sur les bras ; que le parti protestant fumoit encore ; que l'affaire de Mantoue n'estoit pas finie ; enfin que le Roy de Suède, attiré en Allemagne par les habiles menées de Richelieu, y estoit triomphant et commençoit le grand ouvrage, si nécessaire à la France, de l'abaissement de la Maison d'Autriche. (Il faut remarquer que la journée des duppes arriva l'onze novembre 1630, que le Roy de Suède estoit entré en Allemagne au commencement de cette mesme année, et qu'il fut tué à la bataille de Lutzen le 16 novembre 1632). Que Sa Majesté avoit besoin pour une heureuse suite de ces grandes affaires et pour en recueillir les fruits, de la mesme teste qui avoit sceu les embarquer et les conduire, du mesme qui par l'éclat de ces grandes entreprises, s'estoit acquis la confiance des alliés de la France, lesquels ne la donneroient pas à un autre au mesme degré que Richelieu l'avoit et qu'il estoit nécessaire qu'il l'eust. Que les ennemis de la France, ravis de se voir aux mains avec une femme et ceux qui la gouverneroient et qui, à en juger par le passé, n'auroient en veue que leurs interests particuliers, au lieu d'avoir affaire au mesme génie qui leur attiroit tant de peines, de travaux et de maux, triompheroient de joye dans leurs espérances d'une conduite si différente et de l'abattement de nos alliés, qui se trouveroient fort étourdis et peut-estre fort ébranlés d'un changement de cette importance. Que quelque puissant que fust le génie du Roy pour soustenir et gouverner une machine si vaste, dont les ressorts et les raports estoient si délicats, si multipliés, si peu véritablement connus, il s'y trouvoit une infinité de destails auxquels il falloit journellement suffire dans le plus grand secret, mais avec la plus infatigable activité, qui par leur nature, leur diversité, leur continuité,

ne pouvoient devenir le travail d'un Roy, encore moins de gens nouveaux qui en ignoroient toute la bastisse, seroient arrestés à chaque pas, et peu désireux peut-estre par envie et par haine de soustenir ce que Richelieu avoit si bien, si grandement, si profondément commencé; à quoy il falloit ajouter l'espérance des ennemis qui remonteroit leur courage, et la juste deffiance des alliés qui les détacheroit et les pousseroit à des traittés particuliers, dans la pensée que les nouveaux ministres seroient bientost réduits à faire place à d'autres encore plus nouveaux, et de la sorte à un changement perpétuel de conduite.

Ces raisons, que Louis XIII s'estoit sans doute dites souvent à luy-mesme, luy firent impression. Le raisonnement se poussa, s'allongea, et dura plus de deux heures. Enfin, le Roy prit son parti. Mon père le supplia d'y bien penser, puis l'y ayant bien affermi, luy représenta que puisqu'il avoit résolu de continuer sa confiance au cardinal de Richelieu et de se servir de luy, Sa Majesté ne devoit pas négliger de l'en faire avertir, parce que dans l'estat et dans la situation où il devoit estre après ce qui venoit de se passer à Luxembourg, et n'ayant point de nouvelles du Roy, il ne seroit pas estonnant qu'il prist quelque parti prompt de retraite. Le Roy approuva cette réflexion et ordonna à mon père de luy mander, comme de luy-mesme, de venir ce soir-là mesme trouver Sa Majesté à Versailles, laquelle s'y en retournoit. Je n'ay point sceu et mon père ne m'a point dit pourquoy le message de sa part, non de celle du Roy. Peut-estre pour moins d'éclat, et plus de mesnagement pour la Reine-Mère.

Quoy qu'il en soit, mon père sortit du cabinet, et trouva la chambre tellement remplie qu'on ne pouvoit s'y tourner. Il demanda s'il n'y avoit point là un gentilhomme à

luy. Le père du mareschal de Tourville, qui estoit à luy alors et qu'il donna depuis à Monsieur le Prince comme un gentilhomme de mérite et de confiance, lors du mariage de M. son fils avec la fille du mareschal de Brézé, fendit la presse et vint à mon père. Il le tira dans une fenestre, et luy dit à l'oreille d'aller sur le champ chez le cardinal de Richelieu luy dire de sa part qu'il sortoit actuellement du cabinet du Roy pour luy mander qu'il vinst ce soir mesme trouver sur sa parole Sa Majesté à Versailles, et qu'il renroit sur le champ dans le cabinet du Roy, dont il n'estoit sorti que pour luy envoyer ce message. Il y rentra en effet, et y fut encore une heure seul avec le Roy.

A la mention d'un gentilhomme de la part de mon père, les portes du cardinal tombèrent, quelque barricadées qu'elles fussent. Tout estoit plein dans la cour, de voitures chargées ou qu'on achevoit de charger, prestes à partir pour l'heure où le cardinal avoit résolu de se retirer et de partir le jour mesme. Assis teste à teste et vis à vis du cardinal de La Valette, il se leva avec émotion dès qu'on luy annonça ce gentilhomme, et alla quelques pas au devant de luy. Il écouta le compliment, et transporté de joye embrassa Tourville des deux costés. La Valette s'applaudit d'avoir retardé le départ jusqu'alors, voulant toujours que Richelieu attendist des nouvelles de quelque part. Richelieu alla le soir de cemesme jour à Versailles, où il arriva des Marillacs et de tout le reste ce qui se lit dans tous les Mémoires de ce temps-là. Telle fut au vray et au naturel la journée des Duppes. La jeune Reine, étroitement unie avec la Reine-Mère par la conformité de leurs affections espagnoles et de leurs aversions, entra en fureur. Son confident secret, Beringhen, premier valet de chambre du Roy, s'enfuit en Hollande d'où il revint aussytost après la mort du Roy,

Beringhen.

rappelé par la Reine Régente qui lui fit la prodigieuse et si estonnante fortune qui subsiste encore dans son petit-fils ; et Mme du Fargis sa dame d'atours se sauva en Lorraine.

Bassompierre.

Le mareschal de Bassompierre, gentilhomme Lorrain, élevé page du duc de Lorraine, tout aux Guises et aux deux Reines, n'a pas voulu laisser ignorer jusqu'à quel point il possédoit la Princesse de Conti, fille du duc de Guise tué, décembre 1588, aux derniers Estats de Blois. Il estoit des plus avant dans toutes les intrigues qui s'estoient brassées pour perdre le cardinal de Richelieu, en la place duquel sa vanité ne désespéroit pas de le faire glisser. Aussy fut-il arrêté trois mois après, c'est-à-dire le 25 février, et mis à la Bastille d'où il ne sortit que quelques mois après la mort du cardinal de Richelieu ; et après celle du Roy, fut comblé de faveurs et de biens par la Reine Régente pendant les trois ans qu'il vescu depuis. C'estoit un homme trop établi et trop dangereux pour luy laisser la liberté. La Princesse de Conti eut ordre en mesme temps de se retirer chez elle à Eu, où accablée de douleur et de dépit, elle mourut deux mois après. C'estoit une des plus passionnées ligueuses de toute sa race.

Monsieur se racommoda bassement avec Richelieu. Ce cardinal n'oublia rien pour appaiser la Reine-Mère. Le cardinal Bagny resté nonce en France, Vautier et le Père Suffren, Jésuite, l'un premier médecin, l'autre confesseur et confident de la Reine-Mère, y travaillèrent et parvinrent à mener Richelieu chez la Reine-Mère le lendemain de Noel de la même année 1650, où les choses se passèrent fort équivoquement. Elle ne consentit à le voir que parce qu'après de nouveaux efforts, le Roy lui avoit nettement déclaré qu'il l'honoreroit toujours beaucoup, mais qu'il maintiendrait Richelieu.

C'estoit luy qui avoit produit les Marillacs à la Reine-Mère. De tout temps ils avoient affectionné les Ligueurs et les Espagnols. Des inclinations si conformes les rendirent bientost chers à la Reine et ingrats à Richelieu, qui ne put jamais les ragaigner parce que le Garde des sceaux espéroit remplir sa place. Son frère fait mareschal de France en 1629, commanda l'armée de Champagne et prit des liaisons avec Monsieur qui commandoit à Paris sur la fin du séjour de Lyon. La Reine-Mère l'y fit venir pour l'envoyer en Italie, dans le dessein d'en faire rappeler les mareschaux de La Force et de Schomberg, d'y laisser Marillac seul, et y estre ainsy maistresse des affaires. Marillac y receut un courrier du Garde des sceaux, son frère, qui luy mandoit la disgrâce de Richelieu et lui apportoit un ordre du Roy pour commander l'armée seul, et un autre aux deux autres mareschaux de repasser en France, toute la direction des affaires d'Italie demeurant à Marillac. Il ne doutta point que son frère ne fust incontinent maistre de toutes les affaires, et s'en vanta aux deux autres mareschaux. Le lendemain mesme comme ils s'en alloient tous trois à table pour disner, le mareschal de Schomberg receut un courrier et un ordre secret à luy et au mareschal de La Force d'arrester le mareschal de Marillac, et de l'envoyer bien gardé à Paris. Ce fut le 20 novembre 1630, au camp de Pelizzo, et cela fut exécuté le soir mesme, dans le chasteau de Thouy où il estoit logé avec les deux autres mareschaux. Monsieur avoit déposé, en se racommodant avec Richelieu, que Marillac lui avoit conseillé de se saisir de l'argent qui alloit par voitures en Italie, et que Marillac avoit esté cause des mouvements du duc de Lorraine qui avoient obligé à tenir une armée en Champagne pour le contenir. Il estoit accusé encore de beaucoup de malversations

dans cette armée qu'il commandoit, et d'avoir beaucoup pris d'argent destiné à bastir sous sa direction, la citadelle de Verdun dont il estoit gouverneur. Son procès fut instruit par des commissaires qui le condamnèrent à perdre la teste, ce qui fut exécuté en Grève à Paris, 8 may 1652. Marillac fut malheureux ; mais après la déposition de Monsieur, qui osera dire qu'il ne fut pas coupable ?

Conduite
estrange de la
Reine-Mère
et de Gaston.

Monsieur, poussé par la Reine-Mère, par ses confidents, par Mirabel, ambassadeur d'Espagne, par les Guises, ébloui par l'offre des pierreries de sa deffunte femme dont la Reine-Mère estoit dépositaire, par l'argent offert par l'Espagne, oublie son racommodement avec Richelieu et qu'il n'avoit eu depuis aucun sujet de plainte, va chez luy fort accompagné, retire sa parole de bien vivre avec luy, luy fait toutes sortes d'insultes, et se retire dans son apanage sans autre raison que le mécontentement de la Reine sa mère, qui escrivit au Roy sa surprise de la retraite de Gaston et qu'elle n'y avoit nulle part. Elle comptoit que Paris et la moitié du Royaume se soulèveroit et se déclareroit pour Monsieur, moyennant quoy elle forceroit le Roy de chasser enfin Richelieu, quoyqu'elle n'eust pris aucune mesure. En mesme temps, sans cause aucune, elle cesse d'assister au Conseil et déclare qu'elle ne veut plus voir le cardinal, mais qu'elle est résolue à le perdre.

Louis XIII
se résoud enfin
de se séparer
d'avec la Reine
sa mère
et l'exécute à
Compiègne.

Cette conduite si estrange et si estrangement soustenue fit enfin sentir toute l'impossibilité de soustenir la présence de la Reine-Mère à la Cour. La piété du Roy résistoit à la politique. Il consulta des théologiens sur ses devoirs de fils et de Roy, et fut déterminé par eux à se séparer de la Reine sa mère. Là dessus le voyage de Compiègne est résolu. Là Reine-Mère déclare qu'elle suivra le Roy partout pour le presser sans cesse de renvoyer Richelieu. Vautier,

son premier médecin très confident, espère une grande fortune si séparée de la sorte de ses autres confidents, il la peut racommoder avec Richelieu, et s'en ouvre à Schomberg à Compiègne. Schomberg le propose à la Reine Mère, à condition de recevoir la soumission de Richelieu, de convenir avec luy de bonne foy au bien de l'Estat, de vivre avec le Roy dans l'intimité première, d'assister et de dire librement son avis au Conseil, et de donner au Roy un écrit signé de sa main, par lequel elle promettra de ne faire désormais aucune brouillerie dans le Royaume, ny rien de contraire à l'Estat, et d'abandonner tous ceux qui seront regardés comme factieux. Elle consentit à tout, excepté d'assister au Conseil et de donner l'écrit. Refuser un tel écrit n'est rien moins que déclarer sa réserve bien expresse de faire dans le royaume toutes les brouilleries que bon luy sembleroit et toutes les choses contraires à l'Estat qu'il luy plairoit d'entreprendre. Le Roy lui parle avec tout le respect et toute la tendresse possible, et lui fait parler par Schomberg, par le Garde des sceaux de Chasteauneuf, par le Père Suffren, son confesseur, qui l'assure que Richelieu ne pensera jamais à faire rentrer chez elle aucuns de ses parents qu'elle a chassés; rien ne luy put persuader de donner l'écrit, de se détacher de Monsieur, d'assister au Conseil, de souffrir Richelieu.

Qui sera l'homme impartial et raisonnable qui, après tant de choses passées, ne jugera pas de la première nécessité l'écrit demandé à la Reine Mère, et qui ne jugera pas le refus de le donner équivalant à la plus formelle déclaration de se réserver le pouvoir de brouiller dans le royaume, d'agir contre le bien de l'Estat et d'en conserver la volonté; qui ne soit convaincu de plus en plus par cet attachement inséparable de Monsieur, mécontent et éloigné

sans cause; encore qui ne soit effrayé de cette tenacité à forcer le Roy de chasser Richelieu pour se rendre maistrresse des affaires, elle et les factieux qui luy sont attachés chacun pour son propre et particulier interest? Enfin, qui n'admira la piété et la patience du Roy portées jusqu'au plus prodigieux excès, et en mesme temps le plus ruineux à l'État, et le plus dangereux pour luy-mesme, après l'expérience de son éducation, du gouvernement de la Reine tant qu'elle l'a eu entre les mains, de sa conduite depuis; d'une Reine enfin qui a esté le fléau d'Henry IV, et qu'il s'en faut tout qu'elle fust exempte de soubçon de sa mort? On ne peut nier que tout n'ait esté épuisé à son égard de la part du Roy son fils, qu'il n'y eut fils en Europe qui eust tant et si dangereusement souffert de sa mère dans tous les temps; en un mot qu'il estoit impossible de se pouvoir promettre aucune seureté, aucune tranquillité, quoy qu'on pust faire avec elle ny par elle. Ce fut aussy ce qui força Louis XIII de prendre le parti de la laisser à Compiègne, et de luy faire proposer après son départ d'aller demeurer à Moulins, puis à Angers, avec le gouvernement de la ville et de la province, avec une entière autorité.

La mesme roideur, la mesme volonté de brouiller, le dessein de tout remuer et de rendre le Roy et Richelieu odieux par le spectacle d'une mère prisonnière, en refusant obstinément de se promener et de sortir de son appartement, se trouvèrent invincibles quoy qu'on pust employer, jusqu'à ce que, désespérant du peu d'effet de ce qu'elle avoit espéré de son refus de sortir de Compiègne pour aller commander dans une province, et de son manège pour y paroistre prisonnière, elle crut ne pouvoir faire pis au Roy son fils et à ses affaires que de se jeter entre les bras de ses ennemis qu'elle avoit tant aimés et

servis toute sa vie. Elle consentit donc, pour exécuter son dessein, à faire quelques promenades, s'éclipsa un beau jour, 18 juillet 1631, et gagna en fugitive Avesnes, puis Mons, enfin Bruxelles où l'archiduchesse Isabelle la reçut avec toutes sortes d'honneurs ; la Reine-Mère et Monsieur ayant envoyé aux Parlements et par toute la France, au moment de cette fuite, les requestes et les libelles les plus propres à mettre tout en combustion.

La Reine Mère se sauve de Compiègne à Bruxelles.

Monsieur alors estoit à Nancy, où il espousa clandestinement la sœur du duc de Lorraine, dans le parloir des filles de Sainte-Marie, avec dispense de tous les bans, par un moine Bernardin en présence de deux autres, de la Princesse de Phalszbourg, du duc d'Elbœuf et de Puylaurens, à portes bien fermées. Le Roy en a le vent ; le duc de Lorraine nie hardiment ce mariage qui s'estoit fait le dernier janvier 1632. Peu après, Monsieur alla trouver la Reine-Mère à Bruxelles, et quelque temps après sa nouvelle espouse les alla joindre, travestie par les chemins. Ils furent tous bien reçus à Bruxelles, et ce fut ainsi que le mariage fut déclaré.

Gaston épouse clandestinement à Nancy et fort secrètement la sœur du duc de Lorraine. Vont ensuite l'un après l'autre à Bruxelles où le mariage est déclaré.

Qui sera l'homme équitable et sensé qui ne plaindra Louis XIII, et qui ne trouvera qu'il a passé le but de tout devoir, de toute patience, de toute condescendance, de tout scrupule même à l'égard d'une mère si dénaturée, d'un frère si déloyal, de deux testes si folles, si abandonnées à tout mal, si prodigieusement et si gratuitement enragées et roidies contre tous ses bienfaits ? qui, par conséquent, ne regardera pas comme un bonheur pour le Roy et pour l'Etat de les voir sortis du royaume sans cause aucune, et comme une folie du premier ordre de leur laisser toucher leurs revenus pour en apauvrir le Roy et l'Etat, et en engraisser les ennemis de l'un et de l'autre ? Jamais con-

fiscation plus juste, jamais de plus salutaire, pour rappeler la Reine et Gaston à leur devoir et à leur ouvrir les yeux sur l'entraînement auquel ils s'estoient livrés. Les commencements en furent agréables pour eux ; l'argent et les honneurs leur furent prodigués à Bruxelles. Les Espagnols espéroient tout du parti qu'ils avoient laissé en France et des désordres qu'ils comptoient d'y exciter sous le nom spécieux d'une Reine-Mère et d'un frère héritier présomptif de la Couronne ; aussy ne tardèrent-ils pas à y besogner.

Le duc de Montmorency, fils et petit-fils des deux derniers conestables de ce nom, avoit eu après son père le gouvernement de Languedoc, et ayant hérité de toute son autorité à laquelle il avoit sceu ajouter tant de grâces qu'il y estoit adoré. Sa sœur de père et de mère avoit espousé Monsieur le Prince, et c'est celle qui fut cause des derniers excès de folie que l'amour fit faire à Henry IV si peu avant sa mort. Montmorency d'ailleurs estoit le plus prochainement allié à tout ce qu'il y avoit de grand en France ; il s'estoit extrêmement signalé par mer et par terre ; il passoit pour l'homme de son temps le mieux fait, le plus galant, le plus brave, le plus honneste homme, et il avoit recueilly tout ce qui avoit esté attaché aux conestables ses pères. Le Roy l'aimoit et le considéroit, et le cardinal de Richelieu n'oublia jamais rien de tout ce qui pouvoit luy acquérir son amitié. La Reine-Mère, qui avoit voulu se l'attacher, fit son mariage avec la fille du duc de Bracciano, son cousin germain, de la maison des Ursins, et paya mesme une partie de la dot. Le mariage fut si concordant que malgré les modes et les galantries, la duchesse de Montmorency gouverna toujours son mari qui manquoit entièrement par l'esprit et par la conduite,

au lieu qu'elle en avoit beaucoup. Elle estoit extrêmement attachée à la Reine-Mère, sa tante à la mode de Bretagne, bastissoit toute sa grandeur sur la sienne, et entroit puissamment dans tous ses projets, ses affections et ses haines. Le duc de Montmorency avoit eu l'amirauté du duc d'Anville, son oncle paternel. Le duc de Guise, fils de celui qui fut tué en 1588 aux derniers Estats de Blois, avoit eu celle de Levant avec le gouvernement de Provence ; c'estoit le mesme qui avoit espousé l'héritière de Joyeuse, vefve du dernier duc de Montpensier. Ces deux amirautés avoient paru reposer en de trop fortes mains. Le Roy n'avoit rien à craindre de son premier ministre ; il traitta avec eux. Montmorency eut 90,000 livres et un baston de mareschal de France. Guise fit le difficile. Richelieu trancha court par la suppression des deux amirautés et l'érection de la mesme chose réunie en une sur sa teste, sous le tiltre de Grand Maistre de la navigation et commerce de France. Le duc de Guise, à la journée des Duppes, courut se cantonner en Provence et s'y appuyer par des traittés avec les ennemis de l'Estat. Le mareschal de Vitry y fut envoyé. M. de Guise se retira en Italie d'où il ne revint plus, et Vitry eut le gouvernement de Provence.

Dès le temps du siège de La Rochelle, le duc de Montmorency avoit doucement remué, entraîné par sa femme. Ses intelligences avec la Reine-Mère et Monsieur avoient esté interceptées, le Roy et Richelieu en avoient esté informés, et en avoient veu les lettres. Ils escrivirent en père et en frère à Montmorency, lui mandèrent qu'ils avoient veu tout son criminel commerce, et de façon à luy oster tout moyen de négative : le Roy, qu'il luy pardonnoit et ne vouloit que luy bien faire ; le Cardinal, qu'il ne désiroit que de le servir en tout et partout. Le Roy, croyant

Duc de
Montmorency.

mourir à Lyon, luy recommanda Richelieu. Montmorency luy promit, et de bonne foy, toute assistance. Pendant le voyage qui finit par la maladie du Roy à Lyon, on avoit établi les élections et les élus en Languedoc, et supprimé les Estats de cette province. Le duc de Montmorency y avoit sottement aidé et par là s'estoit privé de 100,000 livres de rente que les Estats luy donnoient tous les ans en reiglant le don gratuit qu'ils faisoient au Roy. Le Roy partant de Lyon pour Paris, Montmorency fut en Languedoc, et s'y trouva accablé des plaintes de ce changement total de la province, et des reproches de sa femme d'avoir donné les mains à ce qui écornoit si fort son autorité et son revenu. Il se repentit donc de cette faute si grande, et promit de s'employer tout entier pour faire remettre les choses à leur premier estat. Richelieu, arrivé à Paris, comptant sur l'amitié que Montmorency luy avoit témoignée dans la maladie du Roy à Lyon, le pressa de se rendre à Paris où, par le conseil de sa femme, il alla fort lentement. Il y arriva peu de jours avant la journée des Duppes, et trouva la Reine-Mère et son parti triomphant. Averti par un message de mon père, le jour mesme de cette journée des Duppes, de se rendre le soir à Versailles, il y fut bien reçu. Dans ce bon moment, il représente les raisons du Languedoc et y est fortement traversé par le mareschal d'Effiat, surintendant des finances, en haine du combat de Veillane donné et gagné par Montmorency contre et malgré son avis. Richelieu, qui vouloit se conserver Montmorency, tâche de le racommoder avec Effiat, et restablit enfin les Estats en Languedoc, avec l'autorité du duc et les 100,000 livres qu'il en tiroit tous les ans, et supprime les élections et les élus nouvellement établis dans cette province. Cela se fit aussytost

après la retraite de la Reine Mère et de Monsieur, en 1631.

Alors le duc de Montmorency pousse sa pointe et demande le gouvernement de la citadelle de Montpellier et d'estre fait mareschal général, comme l'avoit esté Lesdiguières, pour arriver ensuite comme luy par cet échelon à l'espèce de conestable. On vouloit bien le bien traiter, mais non le rendre trop puissant. On se souvenoit de sa conduite pendant le siège de La Rochelle, et la perspective de la Reine-Mère et de Gaston à Bruxelles soustenus de l'Espagne, engagèrent à refuser les demandes de Montmorency. C'estoit aussy trop tirer sur le temps après avoir restabli les Estats en Languedoc et avec eux 100,000 livres de rente pour luy, et toute son autorité dans la province. Une querelle fortuite fit mettre l'épée à la main, à Monceaux, aux ducs de Montmorency et de Chevreuse, et partialisa toute la Cour qui offrit son service à l'un ou à l'autre. Mon père offrit le sien à Montmorency et s'acquitt par là l'implacable haine de la fameuse duchesse de Chevreuse. Le Roy les accomoda luy-mesme et les envoya huit ou dix jours, le premier à Chantilly, l'autre ailleurs. Peu après, Montmorency s'en retourna en Languedoc, suivi de près par Minon et par Emery, commissaires du Roy aux Estats. Le premier y fit très bien; l'autre, chargé des ordres secrets du mareschal d'Effiat, du pis qu'il put; traversa le duc de Montmorency en tout, aigrit son courage au point qu'il se jetta dans le précipice. On lit dans tous les Mémoires et les histoires de ces temps-là les déplorable suites de l'entreprise du duc de Montmorency de révolter et de se saisir du Languedoc, et de ses traittés avec Monsieur et avec l'Espagne. On ne peut refuser des larmes à la fin tragique d'un homme illustre en tout et adoré de tout le monde, à la fleur de son âge et de sa gran-

deur, unique reste d'une branche magnanime comblée des plus sublimes présents de la vertu, et des plus importants services. J'y dois estre d'autant plus sensible que le duc de Montmorency, qui receut son arrest et qui mourut en héros et en vray chrestien, donna allant à l'échaffaud, au cardinal de Richelieu un Saint-Sébastien percé de flèches, pour marque d'un vray pardon, et à mon père une Pomone et Vertumne, en reconnoissance de ce qu'il avoit esté au moment d'estre chassé pour avoir demandé sa grâce avec une force et une persévérance extremes. Ces deux tableaux sont originaux des plus beaux qui se puissent voir et uniques en France, de la main du mesme maistre; l'un est substitué dans le chasteau de Richelieu, l'autre est actuellement dans mon appartement à Paris. Mais après avoir donné de si justes regrets à un malheur si funeste et si touchant, qu'alléguer en faveur d'un seigneur convaincu de crime de lèze-Majesté dès le temps du siège de La Rochelle, sans aucune autre cause qu'un attachement aveugle à la Reine-Mère par sa femme, découvert et néanmoins traité en fils qui s'égare et qu'on ne ramène que par les plus tendres et les meilleurs traitements; à qui on vient de rendre, dès qu'il le demande, ce qu'il avoit consenti de perdre en Languedoc, aux dépends de deffaire ce qui ne venoit que d'y estre établi; à qui on ne refuse d'autres demandes, mesme modestement, que par leur énormité et leurs dangereuses conséquences, et qui parce qu'il est traversé aux Estats de Languedoc par Emery, perd toute reconnoissance et tout devoir, se sert de son autorité pour révolter et se saisir du Languedoc, traite avec l'Espagne et Monsieur, se trouve dans son gouvernement duc, pair et mareschal de France, à la teste d'une armée en bataille contre celle du Roy, la luy livre, la perd et y est pris pri-

sonnier ; et de quel pernicieux exemple, et à quelles dangereuses suites pouvoit-on s'attendre d'une grâce accordée dans un temps si périlleux et en des circonstances si grandement aggravantes !

Qu'on lise, mesme avec des yeux de lynx, ce que je viens d'exposer sur les deux Reines, sur Chalais, sur Gaston, sur les deux Marillacs, et d'ailleurs sur les suites de la journée des Duppes, enfin sur le duc de Montmorency, on n'y trouvera dans le récit que la vérité la plus exacte, et dans la conduite de Louis XIII que sagesse, prudence, réflexions également scrupuleuses et éclairées, patience au delà de toutes bornes, piété insigne et cette sublime justice qui luy a mérité ce nom si rare, si précieux, de juste par excellence, avec cette mesure et ce crayon exquis de discernement pour pousser à bout les devoirs de fils, de mari, de frère, et ne manquer pas à ceux de Roy. J'en obtiens encore des preuves transcendantes, mais je ferois un livre et non un parallèle.

Gaston signe à Bésiers un traité tel qu'il plut au Roy, en part le jour que le Roy y arrive, sans le voir, se retire à Tours, y reste peu, oublie ce qu'il a signé à Bésiers, et sans aucun sujet de plainte, depuis cette signature que la mort du duc de Montmorency, dont jamais on ne lui avoit laissé espérer la grâce, part de Tours avec fort peu de suite, et s'enfuit à Bruxelles. Cette nouvelle sortie du royaume termine l'année 1632.

Gaston sort de nouveau du royaume et va rejoindre la Reine-Mère à Bruxelles.

La Reine-Mère et Monsieur se brouillent. Force divisions entre leurs serviteurs et entre les principaux de chaque côté. Leur condition à tous deux change par la mort d'Isabelle, souveraine des Païs-Bas, premier décembre 1653, à soixante-huit ans, qui estoit adorée dans ces provinces par la sagesse et la douceur de son gouvernement. Force compli-

ments du marquis d'Ayétone de la part de l'Espagne et de la sienne, nommé dans le paquet cacheté pour commander et pour gouverner par intérim avec le Conseil d'Etat ; mais nuls effets et force déplaisirs à la Reine-Mère et à Monsieur qui, de plus excessivement brouillés ensemble, cherchent, chacun à part, un acommodement avec le Roy. Il rompit avec Monsieur parce qu'il tint bon sur son mariage, et avec la Reine-Mère parce qu'elle ne voulut jamais abandonner ceux de ses serviteurs qui avoient tant écrit pour elle et si ignominieusement contre le Roy et contre Richelieu, et dont quelques uns avoient esté pendus en effigie à Metz par arrest du Parlement, et un en effet, convaincu d'avoir envoyé¹ à Metz pour assassiner Richelieu.

Monsieur signe, 12 may 1654, un traité avec l'Espagne qui luy promet une armée de 15,000 hommes, à de fort estranges conditions. Le 5 septembre suivant, après force consultations de théologiens, d'écoles et de Facultés, de Prélats et d'assemblées du clergé, et force procédures, arrest du Parlement qui, sur la requeste de Molé procureur général, déclare le mariage de Monsieur nul et non valablement contracté, etc.

Le Roy, fort peiné par la délicatesse de sa conscience sur l'estat de la Reine-Mère, sur la spoliation du perfide duc de Lorraine, sur l'appuy qu'il donnoit en Allemagne aux protestants, consulte la Sorbonne qui répond qu'il n'y a aucun sujet de scrupule sur aucun de ces trois points.

Gaston traite
enfin sé-
rieusement avec
le Roy, et
retourne à sa
Cour.

Monsieur voyant que l'Espagne ne luy tenoit rien du dernier traité qu'il avoit signé avec elle, convaincu qu'il n'en pouvoit rien espérer, par son impuissance, mal à l'excès avec la Reine sa mère, leurs serviteurs divisés au point de s'attaquer tous les jours, traite enfin tout de bon

1. Ici un ou deux mots illisibles dans le manuscrit.

avec le Roy son frère par les Elbène, et le Roy signe un traité à Escouen, premier octobre 1634, par lequel Monsieur se remet pleinement entre les mains du Roy sans place de seureté et sans aucune stipulation, et qu'à l'égard de son mariage, le Roy et luy s'en raporteront à l'Eglise et au jugement des délégués du Pape. Le Roy promet verbalement d'oublier le passé, d'aimer Monsieur comme auparavant, de faire enregistrer une abolition entière en faveur de Monsieur et de tous ceux qui l'avoient suivi, excepté La Vieuville, Le Coigneux, Monsigot, Vieuxpont, et les évêques de Languedoc jugés ou accusés devant les commissaires du Pape; enfin, que Puylaurens favori principal de Monsieur espouseroit la fille aînée du marquis de Coislin, cousin-germain du cardinal de Richelieu, et seroit en mesme temps fait duc et pair.

Rien ne fut plus secret que ce traité. Le Roy en fit à mon père seul la confidence; luy dit tout de suite qu'il avoit résolu de le faire duc et pair dans quelques années, parce qu'il estoit bien jeune, mais qu'il ne pouvoit se résoudre à faire Puylaurens sans le faire aussy, fasché seulement d'estre engagé que Puylaurens fust le premier si à son occasion il en faisoit d'autres. Il ne fit que mon père avec luy, qui estoit chevalier de l'ordre avec son frère aîné, de la Pentecoste de l'année précédente, à vingt-sept ans, par dispense d'âge, et mon oncle à trente-cinq ans juste.

Monsieur, avec Puylaurens et une douzaine de personnes, sort de Bruxelles, le 8 octobre, sous prétexte de chasse et d'y revenir à la messe, et gagne la Capelle; trouve le mareschal de Chaulnes, gouverneur de Picardie, à la teste de force noblesse, puis Chavigny qui lui apporte 50,000 écus; arrive à Saint-Germain le 21 octobre, y est receu par mon père dans la cour du chasteau, d'où il estoit gouverneur et

de Versailles ; il l'accompagne chez le Roy dont il fut receu et embrassé en public, et où Monsieur embrassa le cardinal de Richelieu qui luy donna à disner le lendemain. Monsieur fit faire des excuses aux Espagnols, et ne fit rien dire à la Reine-Mère. Le Marquis d'Ayétone se doutoit du prochain départ de Monsieur ; il luy en avoit mesme parlé ; il estoit en estat de l'empescher, mais l'Espagne fut bien aise d'en estre soulagée. Le mariage de Puylaurens ne tarda point à s'exécuter, ny ses lettres de duc d'Aiguillon à estre enregistrées, ny luy à estre receu duc et pair au Parlement ; tout le fut dans le reste de cette année 1634. Les lettres d'érection de Saint-Simon furent enregistrées le premier février 1635, et mon père receu le mesme jour duc et pair au Parlement.

Des théologiens, le fameux capucin Joseph et Chavigny, tournent Puylaurens sur le mariage de Monsieur, que le Roy veut faire dissoudre. L'impuissance de persuader Gaston, et le procédé droit de Puylaurens assurent sa perte. Les mesmes parlent à Gaston qui leur déclare qu'il n'y a eu dans son mariage ny rapt ny surprise ; que les ducs de Lorraine ne pensoient qu'à faire leur sœur religieuse lorsqu'il voulut l'espouser ; qu'il obéira au Roy s'il veut qu'il vive séparé d'elle, mais que jamais il ne consentira à la dissolution de son mariage, et n'en espousera jamais une autre tant que Madame vivra. Monsieur se retire chagrin à Blois, y reçoit des offres de l'Espagne qui sont découvertes. Il est convié de revenir à la Cour avec Puylaurens. Luy et le duc de la Valette fiancent les deux filles du marquis de Coislin dans le cabinet du Roy, au Louvre, 26 novembre 1634. Gramont, depuis mareschal de France et duc et pair, y fiance en mesme temps la fille de du Plessis Chivré, parente du cardinal de Richelieu, et les

trois mariages se font le lendemain à l'Arsenal, chez le mareschal de la Melleraye. Le 7 décembre, Puylaurens est receu duc et pair au Parlement, et Monsieur s'en retourne à Blois, fatigué d'estre pressé sur son mariage. La lettre de Lasséré à Monsieur fut interceptée; c'estoit le secrétaire des commandemens de Madame, auquel Monsieur avoit grande confiance. Ayétone deconcert avec le Cardinal Infant, gouverneur des Pais-Bas, avoit dicté cette lettre pleine de flatteries sur son chagrin, d'offres de l'Espagne. On sceut aussy, et Puylaurens à qui Richelieu le demanda ne le désavoua pas, que Monsieur, avant son départ de Bruxelles, avoit écrit au Pape pour l'avertir de n'ajouter aucune foy à l'avenir à aucun écrit signé de luy concernant son mariage, que s'en retournant en France on luy extorqueroit par violence comme on voudroit.

Tant de fermeté, dont Monsieur fut toujours cru très incapable, retomba sur Puylaurens. La lettre de Lasséré à Monsieur prouvoit une continuation d'intelligence avec l'Espagne. On crut la rompre et tourner Monsieur en se défaisant de Puylaurens. On le fit revenir de Blois sur le prétexte des festes de la Cour pendant le carnaval. Puylaurens fut arrêté au Louvre avec du Fargis, le soir du 14 février 1635, comme on alloit y répéter un ballet, et conduits à la Bastille où le Coudray, Montpensier et Charnacé furent menés en mesme temps. Le Roy dit en ce mesme moment à Monsieur qu'il n'y a rien qui le regarde, mais des intelligences préjudiciables à l'Estat entretenues par Puylaurens. Richelieu qui estoit présent l'exhorte à la soumission, et l'accable de respects et d'offres de service. Monsieur, pris au trébuchet, balbucie et se tient après en silence. Puylaurens estroitement gardé à la Bastille, y mourut trois mois et demi après,

le premier juillet, et son duché esteint. Trois ans après, c'est-à-dire en février 1659, sa veuve espousa le comte d'Harcourt Lorraine.

La Reine Mère.
Gaston et
le comte de Sois-
sons.
M. de Bouillon.

Pratiques de la Reine-Mère à Rome et en France contre le Roy et l'Estat. Pratiques de Monsieur et du comte de Soissons avec les Espagnols dans le temps de leur irruption en Guyenne, en Bourgogne, en Picardie où ils prennent Corbie. Complot arrêté d'assassiner Richelieu à Amiens, qui ne manque que parce qu'aucun des deux princes n'ose donner le signal de l'exécution. Monsieur avoue tout et abandonne le comte de Soissons, moyennant le consentement que le Roy donne à son mariage. Le comte de Soissons se retire à Sedan, d'où il s'acommode comme il luy plaist, et demeure à Sedan. Ces choses se passèrent en 1656.

La Reine et
Séguier.

La Porte, domestique confident de la duchesse de Chevreuse exilée à Tours, découvre ses intrigues avec la Reine et le commerce secret de lettres de la Reine avec le Roy d'Espagne son frère, et le Cardinal Infant son autre frère, gouverneur des Païs-Bas, qui les avertissoit de tout et agissoit en France de concert avec eux. Le Roy donne ordre par écrit de visiter la personne de la Reine et ses bureaux au Val de Grâce pendant qu'il sera à Chantilly, au chancelier Séguier et de s'y faire accompagner par l'archevesque de Paris. Séguier sur-le-champ en fait avertir bien secrettement la Reine qui confie tous ses papiers à Mme de Sourdis, fille de Cramail, et envoie Mme de Senescey, sa dame d'honneur fort confidente, consulter Puyieux, exilé à Sillery près Rheims. Séguier, qui avoit une sœur carmélite, s'estoit servi des Carmélites de la rue du Bouloir pour avertir la Reine, qui y alloit souvent. Seur de ne rien trouver, Séguier fouille la Reine au Val-de-

Grâce de la plus exacte et de la plus sévère recherche. La Reine n'oublia jamais un si grand service, et l'a bien rendu depuis à Séguier et aux siens. L'archevêque de Paris envoya en des couvents de province la prieure et quelques religieuses confidentes de la Reine qui informée des interrogations que Séguier luy devoit faire, luy répondit fort bien. Au premier avis qu'eut la Reine, Mme de Chevreuse déguisée en cavalier gagna les frontières d'Espagne, où les carrosses du Roy d'Espagne la vinrent prendre et la conduisirent à Madrid.

La conscience tendre du Roy est encore une fois rassurée sur la guerre, sur Monsieur, sur la Reine-Mère, par des théologiens jésuites et séculiers. Caussin son confesseur lié avec Monod confesseur de la duchesse de Savoye, tous deux jésuites, pour faire chasser Richelieu. Monod, pour cela vient à Paris sur d'autres prétextes. Le duc de Savoye qui ne l'aimoit pas, en avertit Richelieu qui ne le pardonna pas à Monod. Caussin est chassé, et Sirmond, autre jésuite célèbre, luy succède à quatre-vingts ans.

Le Roy estoit bien informé que le duc de la Valette s'estoit engagé avec Monsieur et avec le comte de Soissons, et ne leur avoit manqué que par n'y avoir pu entraîner le duc d'Epéron, son père. Cette deffiance si juste de la Valette, gouverneur de Guyenne sous son père, y fit envoyer Monsieur le Prince qui, par ses préférences pour le militaire, pour Sourdis archevesque de Bordeaux sur le duc de la Valette, se fit battre devant Fontarabie. Mon père, qui y estoit, et dans l'intimité de Monsieur le Prince depuis que le Roy luy avoit dit que, raisonnant avec mon père sur la place de Richelieu mourant, à Bordeaux, revenant de Lyon, mon père luy avoit proposé Monsieur le Prince pour le remplacer s'il en mésarrivoit; mon père, dis-je,

Le duc de la
Valette.

m'a souvent dit qu'il n'y avoit eu aucune faute du duc de la Valette dans l'affaire de Fontarabie, du malheur de laquelle Monsieur le Prince estoit uniquement cause, avec l'archevesque de Bordeaux créature confidente de Richelieu. Toutesfois, la rancune de l'engagement de la Valette avec le comte de Soissons et Monsieur, jointe à l'envie de sauver Monsieur le Prince et l'archevesque, fit tout tomber sur la Valette qui fut mandé à la Cour où un mauvais parti l'attendoit. Informé qu'il en fut, il passa en Angleterre. Cette retraite acheva de combler la mesure. Il fut condamné à mort dans une espèce de lit de justice tenu à Saint-Germain. S'il faut convenir que le jugement fut rigoureux, on ne peut disconvenir que l'engagement avec Monsieur et le comte de Soissons pour révolter la Guyenne, ne méritoit pas moins.

La Reine-Mère quitte les Pais-Bas, va en Hollande, passe en Angleterre, y entretient Bellièvre malgré luy. Il en rend compte à Louis XIII. Réponse de Louis XIII à Bellièvre.

La Reine-Mère, excédée du joug des Espagnols, passe de leur agrément en Hollande où elle est bien receue et où l'Espagne luy fait payer tout ce qu'elle luy devoit. Peu contente d'un païs républicain, elle passe en Angleterre chez la Reine sa fille, où les mouvements estoient desjà grands. Elle y fut très bien receue. La duchesse de Chevreuse y passa en mesme temps d'Espagne. Rien de plus distingué que la réception qu'elle receut de la Reine Mère. Bellièvre y estoit ambassadeur de France, et avoit deffense expresse de voir la Reine-Mère. De concert avec le Roy et la Reine d'Angleterre, sa fille, elle le surprit dans une gallerie où elle l'accrocha, et fut aussytost laissée seule avec luy. Elle luy fit de grandes plaintes de mendier son pain à ses gendres et de ne sçavoir où se retirer, et de ne recevoir aucune response à ses propositions les plus soumises pour retourner en France et y toucher ses revenus, en oubliant tout sur Richelieu, et chassant de chez

elle tous ceux de ses gens qu'on ne voudroit point en France. Refus respectueux de Bellièvre de se charger de rien mander là-dessus, sur les deffenses précises qu'il en avoit, et d'entrer en rien qui la pust regarder. Toutesfois il fit au Roy une ample dépesche de cette conversation.

Le Roy répondit à Bellièvre qu'il avoit lu sa lettre avec grande attention, mais qu'il ne pouvoit se fier à la Reine sa mère après tout ce qui s'estoit passé depuis le commencement de son règne, accoustumée qu'elle estoit à ne faire toutes ses protestations que dans la plus profonde dissimulation ; qu'elle ne se contenteroit jamais des conditions auxquelles son retour pouvoit estre accordé ; que, n'ayant pu s'y contenter de la grande autorité dont elle y avoit joui depuis sa régence, elle souffriroit avec beaucoup plus d'impatience de se voir éloignée des affaires ; que son inquiétude naturelle ne luy avoit pas permis de vivre tranquillement dans les Païs-Bas ; qu'après y avoir attiré Monsieur, l'avoir porté à espouser la Princesse Marguerite de Lorraine à l'inseu et sans le consentement du Roy son frère, elle s'estoit ensuite brouillée avec elle et avec Monsieur ; que tous les brouillons et tous les mécontents de France cherchoient à s'intriguer avec elle dès qu'ils l'y verroient restable ; que les Espagnols, qui l'avoient méprisée en Flandres, la rechercheroient en France et la porteroient à de nouvelles brouilleries ; qu'après l'avoir connue de près, ils avoient jugé qu'elle ne pouvoit leur estre utile qu'en France ; que pour cette raison ils avoient remué ciel et terre pour l'y faire retourner ; que depuis quelques mois elle avoit voulu lier une nouvelle intrigue avec le comte de Soissons et le duc de Bouillon ; que la cour d'Angleterre, qu'elle avoit leurrée d'espérances chiméri-

ques, commençoit déjà à se dégouster d'elle, et que leurs Majestés Britanniques ne faisoient des instances si pressantes que pour se délivrer d'elle ; que le séjour d'Hollande n'ayant pas esté de son goust, elle avoit voulu passer en Angleterre, et qu'après avoir demeuré un mois à Londres, elle brusloit d'en sortir ; que toutes ces considérations confirmoient le Roy dans sa pensée que Florence, dont luy et le grand duc lui avoient fait parler à tant de reprises, estoit la retraite la plus convenable pour elle, où elle seroit dans sa famille, dans sa patrie, où, comme on l'en avoit toujours assurée, on lui feroit toucher ses revenus ; que si elle continuoit à ne vouloir pas l'accepter, le Roy croiroit sa conscience et son honneur pleinement à couvert devant Dieu et devant les hommes.

Louis XIII plus
que plei-
nement disculpé
à l'égard
de la Reine sa
mère.

Et, en effet, comment oublier tout ce qui s'estoit passé dans son éducation et jusqu'à la mort du mareschal d'Ancre : les mouvements que finit le combat du Pont de Cé ; des intrigues continuelles ; l'attachement extrême pour la Maison d'Autriche et les anciens Ligueurs ; les embarras sans intervalles qu'elle avoit causés au Roy dans sa Cour et dans son Estat ; son abandon tantost à l'un, tantost à l'autre, souvent les plus obscurs, qui, quelque autorité qu'elle eust et quelque considération dont elle jouist, la rendoient pour y gagner toujours mécontente ; une vie toute tissée d'humeurs, de caprices, d'intrigues les plus dangereuses ; enfin, le soubçon trop bien établi de la part qu'elle eut au meurtre d'Henry IV à qui sans cesse elle avoit donné tant de peines et d'inquiétudes : il n'y a qu'à lire là-dessus M. de Sully et plusieurs autres contemporains.

Pour peu qu'on lise les exactes vérités qui, sans grossir rien le moins du monde, viennent d'estre exposées, se peut-

on deffendre d'estre intimement convaincu que Louis XIII n'avoit point de plus dangereuse ennemie que sa mère, et que la plus lourde faute qu'il eust pu faire, eust esté de luy laisser remettre le pied en France, d'où, après tout ce qu'elle avoit commis contre le Roy et l'Estat et tout ce que le Roy ne s'estoit point las-é de faire pour elle jusqu'à la scène si estonnante et si préméditée de sa toilette à Luxembourg, malgré laquelle le Roy balança encore, elle aima mieux se dérober, en fugitive, du royaume et se jeter entre les bras des ennemis déclarés de l'Estat, mais qu'elle avoit toujours tant aimés et servis aux dépends de la France, que d'y demeurer éloignée de la Cour sans pouvoir y mal faire, et néantmoins commander dans les places et les provinces d'Anjou ou de Poitou en toute autorité civile et militaire. Et qu'on ne vienne point déployer son indigence que l'Espagne suppléa toujours grandement tant qu'elle fut dans les Païs-Bas, mais dont l'argent, fort au delà de ce que demandoit son estat de Reine et de mère de la Reine d'Espagne, se trouvoit souvent trop court pour toutes les intrigues qu'elle ne cessa de brasser dans la Cour et dans les provinces de France, et avec tous les factieux qui souvent la trompoient pour en tirer de l'argent. Elle n'a pu vivre aux Païs-Bas avec Monsieur qu'elle y avoit attiré, ny avec les Espagnols dont elle tiroit tout son secours, sa protection, son azile, qui furent ravis d'en estre défaits et n'en voulurent plus dans la suite, au lieu de vivre tranquillement à Bruxelles, dans toute la grandeur des traitements qu'elle y recevoit. Le Roy pouvoit-il encourir le plus léger blâme de ne luy pas faire toucher parmi ses ennemis de quoy luy mal faire? Il ne faut pas de preuves plus péremptoires là-dessus que toutes les offres du Roy et par soy et par le Grand Duc, pour persuader à

la Reine sa mère de se retirer très dignement en son païs, en sa Cour paternelle, avec toute assurance d'y toucher ses revenus, parce qu'en Toscane elle ne seroit plus en lieu d'en abuser contre luy et contre son royaume. Que si, ne sçachant plus que devenir, le Parlement d'Angleterre ne l'y voulant plus souffrir jusqu'à luy donner gros pour les frais de son voyage, son inflexible opiniastreté la conduit à Cologne, faute de sçavoir où aller, elle y achève indécemment ses jours et y meurt dans l'indigence, quel autre qu'elle-mesme en peut-on accuser ? Elle repasse la mer en aoust 1640, et refusée aux Païs-Bas et des Estats-Généraux des Provinces Unies, se retire à Cologne et y meurt, 23 juillet 1641. Son séjour n'y fut pas d'un an. Revenons un peu sur nos pas.

Bouillon et le
dernier
comte de Soissons.

Le mareschal de Bouillon, mort huguenot, avoit tiré du parti protestant tous les avantages personnels que son ingratitude et ses félonies à l'égard d'Henry IV et de Louis XIII en avoient pu recueillir. Il laissa à ses deux fils son ambition, son esprit, sa conduite. Le duc de Bouillon voyant le parti protestant tout-à-fait abattu en France, et hors d'estat de toute possibilité de se relever, quitta le service et la religion de Hollande et vint à Sedan trouver sa mère et le comte de Soissons, qui, comme on l'a dit, y estoit retiré. Bientost après, M. de Guise de Naples ayant perdu son frère aîné, y arriva de Toscane où il estoit auprès de son père et de sa mère. Ils traittent avec Monsieur, avec l'Espagne, avec l'Empereur duquel presque seul ils reçoivent des troupes commandées par Lamboy, prennent les armes, en mesme temps publient un manifeste, et sont juridiquement déclarés criminels d'Estat. Le Roy s'avance en Champagne ; Lamboy, pressé par Bouillon, passe la Meuse malgré le comte de Soissons qui balançoit

à s'acommoder avec le Roy et qui eut là-dessus une forte prise avec Bouillon. Le mareschal de Chastillon marche à Lamboy, les armées combattent à la Maffée, une terreur panique saisit et dissipe celle du maréchal de Chastillon, qui eut grand peine à se sauver à Mézières ; mais le comte de Soissons se trouva tué au moment de sa victoire, sans qu'on ait sceu comment ny par qui, et cette mort change la face des affaires. Le Roy faisoit le siège d'Aire et n'avoit pas assés de troupes pour entreprendre celui de Sedan ; mais le duc de Bouillon n'estant plus à l'abri d'un Prince du sang, se trouvoit seul à tenir contre le Roy, sans cause et sans forces que celles de la Maison d'Autriche. Lamboy pressé d'aller secourir Aire, et le Roy de l'en empescher, cela forma une conjoncture que Bouillon saisit pour faire son acommodement, et M. de Guise de Naples aima mieux suivre Lamboy en Flandres, et fut décapité en effigie à Paris, à la Grève, par arrest du Parlement. Bouillon envoya des plaintes et des excuses à Bruxelles au cardinal Infant et se sépara des Espagnols en homme qui pensoit bien à revenir à eux et qui se gardoit bien de s'y brouiller ; vient plusieurs fois à Mézières protester au Roy obéissance et fidélité et à Richelieu tout attachement ; au lieu de cela, s'unit de plus en plus estroittement avec Cinq-Mars et Monsieur qui vient saluer le Roy à Corbie, où Cinq-Mars et Fontrailles luy proposent d'assassiner Richelieu. Bouillon s'en va à Turenne et promet à Cinq-Mars de revenir dès qu'il le désirera.

Gaston, Bouillon
et Cinq-Mars.

Ce fut en ce temps-là que Saint-Preuil périt. C'estoit un gentilhomme d'une naissance et d'un mérite fort ordinaires, mais de beaucoup de valeur, d'audace en intrigues. Il s'estoit poussé jusqu'à obtenir une compagnie du régiment des Gardes, qui estoit un employ de fortune par

le goust du Roy pour ce corps et de familiarité avec ses officiers. Saint-Preuil en dessous se dévoua à Monsieur, et parvint au gouvernement d'Arras. Sa présomption ne doutoit de rien, tellement qu'il se conduisoit à Arras moins en gouverneur qu'en souverain et en tiran. Ses rapines sur amis et ennemis furent continuelles et excessives, ses débauches aussy. Les religieuses, les femmes mariées, tout y passoit ; et maistre absolu, il obligea les juges d'Arras à faire pendre deux maris incommodés, comme espions des Espagnols. Il se brouilla avec la dernière insolence, avec le mareschal de la Melleraye qui commandoit l'armée et qui prit Bapaume. A la fin, sa garnison fut changée, et luy arrêté et conduit à Amiens où des commissaires luy firent son procès et le condamnèrent à estre décapité, ce qui fut exécuté. Estoit-il donc possible que justice enfin ne fust pas faite d'un aussy odieux et dangereux brigand ? Il me semble qu'il n'y a rien à répliquer à ce qui est icy raporté, et dans la plus simple et la plus exacte vérité, sur l'éclaircissement des testes coupées pendant le règne de Louis XIII, jusqu'à présent. On verra j'espère par ce qui suit, que la dernière exécution dont il reste à rendre compte n'a esté ny moins juste ny moins nécessaire que les précédentes.

Suzanne de la Porte estoit mère du cardinal de Richelieu, sœur du Grand Prieur de France La Porte, de Mme Du Plessis Chivray, et du père du mareschal de la Melleraye, desquels le cardinal de Richelieu fit la fortune ; et le mareschal de la Melleraye avoit espousé en premières nopces la fille du mareschal d'Effiat, en 1630, dont il eut le duc Mazzarin. Cette fille du mareschal d'Effiat estoit sœur du père du marquis d'Effiat, premier escuyer de Monsieur puis de M. le duc d'Orléans, mort sans enfants pendant la

régence de ce Prince, de l'abbé d'Effiat mort aveugle de nos jours, et de Cinq-Mars dont on va parler et sur lequel ce court éclaircissement généalogique estoit nécessaire, par lequel on voit que le mareschal de la Melleraye estoit cousin-germain du cardinal de Richelieu, et beau-frère de Cinq-Mars. Il y faut ajouter que Richelieu avoit tiré les Effiat de la poussière, fait la fortune du mareschal d'Effiat, et que le mareschal de la Melleraye estoit un fort honneste homme et d'un mérite distingué pour les armes et pour le cabinet, pour lequel le cardinal de Richelieu eut beaucoup d'amitié, d'estime et de confiance pendant toute sa vie.

Le vuide que l'éloignement de mon père laissa à la fin de 1636 dans la confiance et la familiarité de Louis XIII, n'avoit point esté rempli jusqu'à la fin de 1639, que le cardinal de Richelieu introduisit Cinq-Mars auprès du Roy. Il avoit fait, comme on vient de le dire, la fortune du mareschal d'Effiat, père de Cinq-Mars, qui jusqu'à sa mort luy avoit esté fidèlement attaché, et la qualité de beau-frère du mareschal de la Melleraye déterminèrent Richelieu à ce choix, malgré l'excès de la jeunesse et de la bassesse de la naissance de Cinq-Mars. Le cardinal ne douta point que tant de liens, joints à une obligation personnelle si prodigieuse, ne luy attachast ce jeune homme envers et contre tous d'une manière indissoluble, et que, devenu favori, toute information et toute puissance ne fust jointe à celle de l'autorité de sa place de premier ministre. Il se trompa, contre toute raison humaine. Il ne trouva qu'un ingrat, un ambitieux sans bornes et sans jugement, en un mot un fou le plus dangereux. Richelieu, qui vouloit couvrir la nudité d'un homme si jeune et de si bas alloy, obligea le duc de Bellegarde, qui avoit toujours suivi Monsieur, de se deffaire de sa charge de grand-

Conspiration de
Cinq-Mars
avec Monsieur et
avec Bouillon.

escuyer, et en fit revestir Cinq-Mars à qui sa faveur et cette subite élévation si disproportionnée de luy, acheva de tourner la teste. La santé du Roy devenoit tous les jours plus mauvaise, la Reine estoit accouchée enfin d'un Dauphin l'année précédente, une prochaine régence la regardoit. La naissance de Monsieur et ses liaisons avec la Reine sa belle-sœur luy promettoient une grande autorité pendant la minorité du futur Roy Louis XIV. Tous deux haïssoient mortellement Richelieu. Cinq-Mars ne balança pas de se livrer à l'un et à l'autre dans un temps où il pouvoit leur estre utile, pour en recueillir bientôt les fruits. Cette politique estoit infâme ; mais, en s'en tenant là, elle pouvoit remplir les veues d'un très malhonneste homme, mais sage, qui sacrifie tout à la conservation et à l'augmentation de sa fortune. Cinq-Mars n'avoit ny l'âge ny l'expérience pour estre sage ; il voulut se haster de voler de ses aisles. Richelieu, qui s'en apperceut, essaya de le ramener ; il y échoua. Il se fâcha, il le traita mal, et Cinq-Mars devint personnellement son ennemi. Il luy rendit tous les plus mauvais offices qu'il put, dont il fit sa cour à la Reine et à Monsieur, avec lequel enfin il s'embarqua tout-à-fait, se lia étroitement avec Montrésor et Fontrailles, et rechercha l'amitié du duc de Bouillon par François-Auguste de Thou, sur lequel il faut s'arrester un moment.

De Thou.

Il étoit fils aîné de M. de Thou, président à mortier au Parlement de Paris, mort en 1617, à soixante-trois ans, illustre par tant d'emplois importants et par l'intégrité de sa vie, et célèbre par son admirable histoire depuis 1545 jusqu'en 1607, qui égale au moins les plus belles de l'antiquité et qui surpasse de bien loin celles des derniers siècles. Il estoit fils du président de Thou qui a fait l'honneur du Parlement et des lettres, et il avoit épousé une fille de Gaspard de la

Chastre, comte de Nancey, capitaine des Gardes du Corps, et de Gabrielle de Batarnay dont il eut François Auguste de Thou dont il s'agit icy. Celuy-cy fut après son père grand-maistre de la bibliothèque du Roy, dont son érudition le rendoit digne, qui le lia avec les principaux sçavants ; il fut aussy maistre des requestes et conseiller d'Estat, tiltre dont alors on n'estoit pas avare. Les livres n'avoient en rien altéré la douceur de ses mœurs, et n'avoient fait qu'ajouter de l'agrément à son esprit et à sa conversation, qui luy avoient acquis beaucoup d'amis parmy les gens de lettres, de la robe, et de la Cour, où les alliances de sa mère et la réputation de son père et de son grand-père luy avoient donné beaucoup d'accès. Partout il fut trouvé aimable, seur et fidèle à ses amis. Une situation personnelle si agréable luy donna beaucoup de goust pour le grand monde, et le détourna des emplois de sa profession ; il donna dans le plus grand et le plus haut, il eut les amis les plus considérables ; c'estoit un mérite de l'estre d'un homme si généralement à la mode ; son esprit, sa probité, sa capacité, son secret luy attiroient celuy des personnages principaux, et la douceur de ses mœurs, sa politesse, son sçavoir, les agréments de son esprit, le firent adorer de tous les gens de lettres illustres de son temps. Celuy où il vivoit fut toujours plein de factions et de troubles, et quoyqu'il parust et se crust de bonne foy sans ambition, il se nourrissoit de toutes ces diverses intrigues, au fait desquelles ses amis de la première volée le mettoient chaque jour. L'amitié et la confiance l'engagèrent peu à peu dans des liaisons avec la Reine, avec Monsieur, avec les Vendosmes, avec la mareschale de Bouillon et le duc de Bouillon son fils, et avec beaucoup d'autres. Ces liaisons devinrent intimes, il n'en sentit pas assez le danger et se perdit dans l'éclat de ces lumi-

neux nuages. Cinq-Mars, fait comme il estoit, ne manqua pas de désirer passionnément son amitié, et de Thou n'estoit pas pour n'estre pas ravi d'entrer et intimement, dans celle d'un favori si radieux. L'amitié la plus entière, et la plus totale confiance s'establit bientost entr'eux ; jusqu'alors de Thou n'avoit esté, ou tout au moins paru que l'ami et le confident des personnages du premier rang ou de la première importance, mais d'ailleurs ne se meslant de rien. Cette dernière liaison fut son époque fatale. Cinq-Mars intimement uni à la Reine et à Monsieur, enragé d'estre maltraitté de Richelieu, d'autant plus qu'il le méritoit davantage, avoit déjà conçu le dessein de le perdre, à quelque prix que ce fust, et entroit dans tout là-dessus avec la Reine et Monsieur. Ce Prince n'osoit prendre de resolutions dernières sans s'asseurer auparavant d'une place frontière de seureté. Il ne pouvoit songer qu'à Sedan pour s'y jeter au besoin, traiter avec l'Espagne et y attendre ses secours. Il venoit de tromper l'attente du feu comte de Soissons et du duc de Bouillon à Sedan avec ce qu'il avoit traité et qu'il y avoit mesme excité. Il estoit question de regagner Bouillon, dont le traité avec le Roy, les protestations, les serments et l'abolition estoient encore toutes fraîches, qui n'avoit pas oublié l'impuissance des Espagnols, et qu'il n'avoit esté secouru que par les troupes de l'Empereur. C'est ce qui excita en Cinq-Mars cette passion extremesme d'acquérir l'amitié du duc de Bouillon pour arriver à la confiance, à l'union, et le rendre à Monsieur. Pendant que de Sedan, Bouillon traittoit avec le Roy qui estoit à Mézières après la bataille de la Maffée, de Thou qui avoit suivi la Cour fit plusieurs voyages à Sedan, et à la prière de Cinq-Mars offrit son amitié à Bouillon et lui demanda la sienne. C'estoit tout ce qui pouvoit arriver de mieux à un tel fac-

tieux que l'union à un tel favori, qui luy promit par de Thou de ne luy laisser ignorer aucune chose de tout ce qui viendrait à sa connoissance. Les choses commencées à ce point, et le traité conclu, Bouillon alla deux fois à Mézières où toutes les deux fois il vit Cinq-Mars seul ou avec de Thou en tiers. L'union s'y resserra de plus en plus, et Bouillon promit de recevoir Monsieur à Sedan, s'il estoit obligé d'avoir recours à une retraite. Il n'a point paru que les choses ayent esté plus loin pour lors. Bouillon voulut aller à Turenne ; Cinq-Mars s'y opposoit. Par acommodement, Bouillon lui promit de revenir aussytost qu'il le demanderoit. Cela ne fut pas long. De Thou l'atteignit en Limousin, et rendez-vous pris à l'écart du grand chemin en pleine campagne, eut un entretien secret avec Bouillon. Cinq-Mars avoit engagé son ami à ce voyage pour ramener Bouillon à Paris, afin d'y prendre ensemble des mesures avant le départ du Roy pour le Roussillon. Bouillon s'en excusa sur ce qu'il estoit encore en chemin pour aller à Turenne, mais promit d'y demeurer fort peu et d'arriver à Paris avant le départ du Roy pour le Roussillon. Il tint parole. Il vit deux fois Cinq-Mars à Saint-Germain, dans sa chambre ; il le vit deux fois à Paris la nuit, dans la place Royale, toujours seul avec de Thou entremetteur des rendez-vous. De la place Royale, ils allèrent une fois aux escueries de Monsieur, où ce Prince les attendoit. Ce fut là où le projet du traité avec l'Espagne fut lu par Cinq-Mars, et où il fut résolu d'envoyer Fontrailles à Madrid. Bouillon, qui venoit d'accepter le commandement de l'armée d'Italie, s'engagea d'y agir en conformité du traité. Il fut rédigé, signé, Fontrailles chargé de le porter à Madrid et de le rapporter promptement conclu. De Thou désaprouva fort ce traité, mais il garda toute fidélité à ses amis. Bouillon

partit pour l'Italie en mesme temps que le Roy pour le Roussillon. La Reine demeura à Saint-Germain, Monsieur le Prince à Paris où il commanda, assisté du chancelier Séguier pour les affaires. Monsieur s'excuse du voyage et reste à Blois. Aubijoux et Fontrailles insistent à se deffaire de Richelieu. Dans ce dessein, ils suivent la Cour jusqu'à Lyon où Cinq-Mars, pour y estre le plus fort, fait trouver à l'arrivée du Roy quantité de noblesse d'Auvergne. C'estoit à Lyon que le coup se devoit faire, mais ils n'osèrent enfin l'exécuter. Fontrailles s'en alla fort secrettement de là en Espagne, conclut le traité avec C. D. d'Olivarez, et le raporta signé avec une diligence incroyable. De Thou tenta inutilement les Vendosmes et le mareschal de Schomberg; alla joindre la Cour en Roussillon, logea presque toujours chez Cinq-Mars, sceut le retour de Fontrailles, le vit et le traité signé en Espagne et rapporté; eut et donna plusieurs fois des nouvelles au duc de Bouillon par des gens qu'il envoyoit à la Cour sous divers prétextes, au Roy et à ses ministres. La Reine sçavoit le départ de Fontrailles et le traité, en parla à Saint-Germain à de Thou, qui le dit à Fontrailles lorsqu'il raporta d'Espagne le traité signé en Roussillon. Le traité signé à Madrid le 13 mars 1642 par Olivarez, portoit l'honneste préambule que le but principal de l'union estoit la paix entre les deux couronnes, sans rien faire contre le Roy de France ny contre ses interests, (imposture énorme, telle qu'on va la voir), ny contre les interests de la Reine, (c'est-à-dire, le cas de mort du Roy arrivant, soustenir son droit à la Régence); que l'Espagne fournira 12 à 15,000 hommes de vieilles troupes; que, dès le jour mesme que Monsieur sera dans Sedan, l'Espagne luy remettra 400,000 écus pour faire des levées, luy donnera 12,000 écus de pension par an; à Bouillon 40,000 ducats aussy par an, autant à Cinq-

Mars, 100,000 livres pour mettre Sedan en bon estat de deffense, et 25,000 livres par mois pour l'entretien de la garnison; que l'Espagne et Monsieur ne feront aucun acommodement l'un sans l'autre; que les places prises depuis la rupture entre les deux couronnes seront rendues de bonne foy, tant acheptées qu'occupées comme Pignerol, Brisac, etc. (Ainsy l'Espagne n'oubloit pas l'Empeur). Que Monsieur et son parti se déclareront ennemis des Suédois, des Provinces Unies, des Catelans et de tous les ennemis de l'Espagne. Qu'en cas de mort de Monsieur, la mesme pension sera continuée aux deux seigneurs (Cinq-Mars et Bouillon), mesme à un seul.

La simple inspection de ce traité monstre l'impudence de son préambule. Il se signoit tandis que le Roussillon et la Catalogne révoltés s'estoient donnés à Louis XIII, et que ce Prince, tout malade qu'il estoit, voloit à leur secours avec les mareschaux de Brezé pour demeurer dans Barcelonne vice-roy de Catalogne, de la Melleraye faire le siège de Collioure, et La Mothe général de l'armée de Roussillon, sous le Roy en personne qui prit Perpignan.

De Thou détesta le traité en soy pour la France, et le trouva fou et très périlleux pour ses amis; prend la résolution de se retirer à Rome pour n'en voir pas le succès (c'est-à-dire pour s'y dérober luy-mesme) et de passer par le Piedmont pour en dire son avis au duc de Bouillon. Un abcès qui luy survient à la gorge l'arreste et l'empesche de suivre cette résolution. Tout se découvre. Bouillon est arrêté dans son armée, Cinq-Mars et de Thou en mesme temps. On sçait le reste.

Touttes ces choses furent avouées par Bouillon. Cinq-Mars et de Thou, interrogés et confrontés ensemble à Lyon où ils furent conduits dans Pierrencise, par le chancelier

Séguier assisté de plusieurs commissaires. Monsieur, mandé, arrive près de Lyon, avoue tout, montre la copie du traité dont il a brûlé l'original, et l'affirme vraie et exacte ; est interrogé par le mesme Séguier en présence des commissaires, demande grâce et miséricorde. Il est dépouillé de son gouvernement d'Auvergne, de ses pensions, réduit à vivre de son appanage loin de la Cour, avec sa suite qui luy sera prescrite ; et par déclaration du Roy enregistrée au Parlement, 5 décembre 1642, le lendemain de la mort du cardinal de Richelieu, Monsieur est déclaré incapable de toute administration pour six rechutes en félonie :

1° L'affaire de Chalais, tramée de son consentement en 1626.

2° Sa retraite en Lorraine en 1629, pendant le voyage du Pas de Suze, où il avoit refusé de suivre le Roy, qui venoit de luy donner le gouvernement d'Orléannois, etc., et d'augmenter son appanage.

3° Sa seconde retraite en Lorraine où il espouse clandestinement la sœur du duc de Lorraine, en 1631 ; puis. en 1632 à Bruxelles, et de là en armes en Languedoc contre le Roy, et séduit le duc de Montmorency, ce qui finit par la prise de ce duc au combat de Castelnaudari, etc.

4° Sa seconde retraite à Bruxelles après ses aveux comme cy-devant, son abolition, son traité juré avec le Roy après l'exécution du duc de Montmorency.

5° Sa retraite à Blois après l'emprisonnement de Puy-laurens, d'où il traite et complotte avec le comte de Soissons retiré à Sedan et avec le duc de Bouillon, font un traité avec la Reine-Mère et les Espagnols, devant se retirer à Sedan quand il en fut empesché, et qu'il avoua tout.

6° Enfin l'affaire de Cinq-Mars, de Bouillon, du nouveau traité d'Espagne par Fontrailles, où la Reine femme du Roy se trouva tout de son long, puisqu'elle en parla à de Thou et à d'autres.

Ces faits, entassés les uns sur les autres, augmentés de mil autres moindres, plus informes, mais de pareille intention, parlent tout seuls et mettent parfaitement au net quel estoit Monsieur à l'égard de l'Estat et du Roy, son frère, dont la patience et la bonté pour luy furent toujours infatigables et inouies.

De Thou, sur le point d'aller à l'échaffaut, confia deux lettres au jésuite Mambrun, son confesseur, l'une pour le sçavant du Puy, son parent et son ami, l'autre pour une dame sans nulle suscription. Il tira du jésuite parole sous le secret de confession qu'elle seroit remise à la Reine femme du Roy, et qu'elle ne seroit découverte à personne du monde. Cette lettre fut pour rassurer la Reine, et l'avertir qu'il luy avoit gardé le secret et fidélité, que Cinq-Mars et Bouillon luy gardèrent aussy. Elle sceut bien rendre dans la suite à Bouillon ce signalé service, et le combler luy et sa Maison de bienfaits jusqu'alors inouis, qui apothéoseront à jamais les continuelles perfidies et les ingratitude monstrueuses des la Tour. depuis que, par les bienfaits d'Henry IV, ils furent si injustement devenus Bouillons.

Le mérite de Thou, outre le grand nombre de ses amis, intéressa tout le monde pour luy et l'intéresse encore. Mais que répondre à ses voyages secrets pour unir Cinq-Mars à Bouillon et mesnager le retour de ce dernier, leurs conférences secrettes à Saint-Germain et en pleine nuit à Paris dans la place Royale, de là chez Fontrailles, et enfin aux escuries de Monsieur, où ce Prince les attendoit, où bec a

bec de luy avec Bouillon, sa retraite à Sedan fut convenue et le projet de traité d'Espagne fut leu et arrêté, de Thou présent ainsy qu'il l'avoit esté à toutes les susdittes conférences. Il détesta le traité, mais on n'en vint là que par ses soins, son entremise, les conférences de jour et de nuit qu'il mesnagea par ses intrigues et ses allées et venues et auxquelles il assista. Pouvoit-il se deffendre de connoistre Bouillon pour un factieux qui marchoit hardiment sur les traces de son perfide et ambitieux père, le plus sublime ingrat et le plus audacieux? Pourquoi avec luy des liaisons si intimes? Pourquoi former avec tant de soins et de suite celle de Cinq-Mars avec luy? L'esprit et la connoissance du monde ne lui faisoient-ils pas voir clairement à quelles fins? Le secret, les précautions, les ténèbres de la nuit ne luy en disoient-elles pas assés? Le caractère et les déportements de Monsieur luy pouvoient-ils estre inconnus? Ignoroit-il les profondeurs de Montrésor et les fougues de Fontrailles, capable de tout proposer et de tout exécuter, comme il ne tint pas à eux plus d'une fois de tuer le cardinal de Richelieu? Enfin il sceut le traité, leu et résolu en sa présence aux escuries de Monsieur, et la mission donnée à Fontrailles pour l'Espagne; la Reine et luy s'en parlèrent, et il le vit encore en Rousillon signé et raporté d'Espagne. Il est vray qu'il le désaprouva, qu'il le détesta comme François, et comme ami il le trouva fou et si périlleux qu'il résolut de s'en aller tout aussytost à Rome pour se dérober au danger, dont il ne fut empesché que par un abcès subit dans l'oreille qui luy tomba dans la gorge. Mais ce traité, quel qu'il fust, n'estoit que le fruit de ses menées. Ce ne fut pas l'affaire d'un jour ny de plusieurs, ce ne fut rien moins qu'un entraînement imprévu et violent. Ne parlons point icy d'entraî-

nement. S'il y en eut, de Thou le fit; si Bouillon, en juste deffiance du caractère de Monsieur et de l'impuissance et du manquement de parole des Espagnols qu'il venoit, le comte de Soissons et luy, d'éprouver l'un et l'autre, se rendit difficile à s'y commettre de nouveau; par qui entraîné fut-il, sinon par Cinq-Mars; et la forte teste de Bouillon se seroit-elle laissé aller à une teste de l'âge et de l'alloy de Cinq-Mars sans le concours de Thou, qui n'épargna ny voyages hazardeux et secrets ny menées pour les faire joindre et conférer ensemble de jour et de nuit luy en tiers, à Saint-Germain et à Paris, et les mener, ou suivre si l'on veut tous deux ensemble chez Fontailles et aux escuries de Monsieur, où ce Prince les attendoit et où tout fut consommé. Que de Thou ait trouvé le traité, tel qu'il estoit, pernicieux à la France et très périlleux pour ses amis, et qu'il l'ait détesté, et qu'il ait voulu gagner sur le champ l'Italie pour ne pas se trouver avec eux dans le danger, cela est véritable; mais après tout ce qu'il avoit mis du sien pour former de pareilles unions, que prouve cette vérité? Rien du tout qui puisse décharger de Thou de ses desseins et de ses menées, et du but de troubles, d'armements, de partis, seul fruit qu'il pouvoit se proposer de tout ce qu'il avoit ourdi pour venir à bout de cette trame; mais bien qu'il estoit trop avisé pour approuver ce traité qui promettoit visiblement ce que l'Espagne ne pouvoit exécuter, et dont la lenteur indispensable des exécutions militaires causée par celle des paiements, jettoit les conjurés qui par eux-mesmes, manquoient de tout et n'avoient rien de prest, dans un péril extrême d'estre découverts avant de se trouver en nul estat de seureté ny de deffense, ainsy qu'il arriva comme il le prévit si bien qu'il voulut se sauver à Rome. Ce n'est donc

pas un traité, une conspiration, que de Thou improuva, qu'il détesta, luy qui en avoit fait, pour l'exprimer ainsy. tous les frais ; mais l'impossibilité de l'exécution, mais le danger, mais la folie d'un tel traité, mais des engagements également inutiles et odieux à prendre par des François contre l'Estat en faveur de la Maison d'Autriche, dont l'exécution eust ruiné en un moment le chef-d'œuvre de tant d'années de ce règne, et eust rendu la Maison d'Autriche, alors si deschue par la négociation et par les armes, plus puissante et plus redoutable qu'elle n'avoit esté. Qu'on plaigne, qu'on pleure encore M. de Thou aujourd'huy ; qu'on admire une mort aussy courageuse, aussy tranquille, aussy chrestienne, c'est ce qu'on ne peut refuser à un homme aussy aimable, aussy justement aimé. à tant de solide mérite, mesme à un nom si recommandable ; mais d'avancer qu'il a esté injustement puni, j'en laisse le jugement à tout lecteur équitable et désintéressé. Pour Cinq-Mars, sa jeunesse a beau faire pitié, sa folle ambition révolte ; sa double ingratitude pour le Roy et pour Richelieu, sa félonie insigne, donnent une indignation qui fait acclamation à son supplice.

La Reine.

A l'égard de la Reine, espouse de Louis XIII, on la trouve partout plus que très avant dans tout ce qui s'est brassé contre ce Prince et contre son Estat, toute Espagnole, jamais Française, et par conformité d'inclinations indissolublement et intimement attachée à la Reine-Mère ; haïssant également toutes deux tout ce que le Roy aimoit, aimant et se liant avec tout ce qu'il haïssoit, et toutes deux les bras toujours ouverts à toutes les factions et les factieux. On la trouve dans l'affaire de Chalais non seulement détournant Monsieur du mariage le plus convenable que le Roy vouloit, par ses billets fréquents à Monsieur

et par d'autres intrigues, et n'estre point du tout effarouchée du beau projet d'enfermer le Roy comme impuissant, de couronner Monsieur et de l'espouser. On la voit à Lyon espérer la mort du Roy, et prendre ses mesures de Lyon à Paris où estoit Monsieur, pour l'espouser, et le Roy les lettres à la main, la mander et luy reprocher en plein Conseil pour la seconde fois après son affaire de Lyon, une énormité si scandaleuse. Elle est outrée à la journée des duppes, elle ne peut s'en cacher, et dans l'instant ses deux confidants les plus intimes, la duchesse de Chevreuse et Beringhen, s'enfuyent hors du royaume, qui tous deux reviennent triompher aussytost après la mort du Roy : l'une faire le grand personnage qu'on a vu ; l'autre, de premier valet de chambre, devenir premier escuyer du Roy, très important, et chevalier de l'ordre, et transmettre ses grandeurs à sa troisième génération. La Reine, aux hauts cris à sa séparation de la Reine sa belle-mère, à Compiègne, conserve pour elle et pour les siens le mesme attachement jusqu'à sa mort et toutes leurs inclinations et aversions communes. Soubçonnée d'intelligence avec le Roy d'Espagne à Madrid, et avec le Cardinal Infant, ses frères, à Bruxelles, et avertie par le chancelier Séguier de l'ordre qu'il avoit receu et du jour qu'il l'exécutoit, elle se défait de tous ses papiers secrets, les confie à Mme de Sourdis, envoie consulter Puy sieux exilé, par Mme de Senescey, sa dame d'honneur et sa confidente. La tiendra-t-on innocente envers l'Estat et envers le Roy son mari, de ce que Séguier ne trouva rien, après la précaution qu'il avoit prise, de laquelle luy et les siens se trouvèrent si bien depuis ? Enfin, on la retrouve en confidence avec Cinq-Mars, Bouillon, de Thou, Monsieur, et d'autres. De Thou et elle s'entretiennent secrettement deux ou trois fois de cette conspiration. On

peut donc dire que c'est de cette nourriture qu'elle a vescu depuis son mariage jusques à sa viduité, et conclure que la mère, le frère et l'espouse de Louis XIII ont esté, tant qu'il a vescu, les trois vers qui l'ont fait mourir à grand et à petit feu continuel, plus que ceux qui par l'ignorance des médecins luy ont rongé les entrailles et l'ont mis au tombeau. N'oublions pas la précaution du paquet de M. de Thou mourant, si secrettement remis à la Reine. Le Roy ne survescut pas un an. Il est donc vray que de toute sa vie, cette espouse ne luy a laissé aucun repos.

Finissons icy le gouvernement de Louis XIII. Sa santé empiroit tous les jours, et celle aussy de son premier ministre. Ils arrivèrent à grand peine, de la conquête du Roussillon et de partie de la Catalogne à Paris, vers la fin de l'année. Richelieu y mourut, 4 décembre 1642, et conseilla au Roy mourant de se servir en sa place de Mazzarin qui venoit d'obtenir le chapeau destiné au fameux Père Joseph, capucin, mort, 14 décembre 1658, d'apoplexie, à Ruel. Le cardinal Mazzarin entra donc dans les affaires, sans toutesfois estre premier ministre pendant ce règne trop court et le Roy trop mal pour qu'il s'y soit passé plus que des intrigues. Il finit le 14 may 1643. Venons maintenant au long gouvernement de Louis XIV, aussy heureux en tout que le Roy son père avoit esté malheureux.

Gouvernement
de Louis XIV.
Heureux estat.

La mort du cardinal Mazzarin, 9 mars 1661, exerçant seul en plein la toute puissance royale jusqu'au dernier instant de sa vie, remit les resnes du gouvernement entre les mains du Roy qui a souvent avoué que jusqu'alors il n'avoit esté monarque qu'en peinture. Mazzarin luy laissa un royaume paisible et florissant, de grands ministres, d'habiles négociateurs au dehors, et des capitaines qui s'estoient

acquis justement la plus grande réputation dans l'Europe. La France jouissoit des fruits de la paix de Westphalie et de l'abaissement tant de la Maison d'Autriche que de celle des restes de la Ligue et de celle des Huguenots, que le dernier règne avoit procurés. Ce qui restoit de considérable à la Cour n'estoit plus en estat de remuer, et n'en estoit plus que l'ornement. Quelle différence de cet avènement au pouvoir souverain d'avec ceux d'Henry IV et de Louis XIII. Aussi la scène s'ouvrit-elle par deux événements les plus glorieux, je veux dire l'éclatante satisfaction de l'insulte des Corses faite au duc de Créquy, ambassadeur de France à Rome, et celle du Roy d'Espagne, qui, sur l'insulte faite à Londres par son ambassadeur à celuy de France, envoya déclarer solennellement au Roy par une ambassade expresse, en présence de toute la Cour et de vingt-sept ambassadeurs ou ministres estrangers, la cession de toute compétence, et que ses ambassadeurs ne disputeroient jamais en aucune Cour ny occasion la préséance aux ambassadeurs de France. Ces deux événements arrivèrent en 1662 et 1664.

Je n'entreprendray pas de suivre tous ceux d'un règne si long, si fécond, si longuement glorieux, et dont les dernières années ont esté si funestes. Je me renfermeray dans les principaux de divers genres pour me borner dans le dessein que je me suis proposé d'un parallèle, et non pas d'une histoire.

Les ministres que la mort du cardinal Mazarin laissa en place, estoient Fouquet, surintendant des finances que Mazarin, en mourant, conseilla au Roy et à la Reine-Mère de perdre et de se servir de Colbert, le plus habile qu'il connust en matière de finance, de commerce et de tout ce qui y a rapport, qui estoit lors intendant du cardinal et en même temps l'un des derniers intendants des finances. Le conseil de Mazarin ne tarda pas à estre exécuté; Col-

Satisfaction éclatante de l'affaire des Corses, et cession de la préséance à la France solennellement faite par l'Espagne sur l'affaire du maréchal d'Estades et du baron de Vatteville à Londres.

Ministres en place à la mort du cardinal Mazarin.

bert n'osa s'élever jusqu'à la surintendance, mais il s'en procura toute l'autorité en abolissant cette charge; il en fit faire au Roy toutes les signatures, et le persuada ainsy qu'il gouvernoit les finances, tandis que sous le nom de contrôleur général, il se revestoit de toute autorité en ce genre, avec un fantôme de chef du Conseil de finances qu'il imagina pour satisfaire le mareschal de Villeroy, avec lequel il sçavoit bien qu'il n'auroit jamais à compter; et tost après, il eut la place de secrétaire d'Etat avec le Département de la Marine qu'avoit Guénégaud. Les autres estoient le Tellier, secrétaire d'Etat de la Guerre, et Lyonne qui mourut en 1671, dont Pomponne eut la place; et peu auparavant Louvois eut la survivance de le Tellier, son père, lequel estant devenu chancelier en 1677, Louvois déjà fort accrédité et qui faisoit presque tout sous son père, fait en chef sa charge de secrétaire d'Etat de la Guerre.

Ces fortes testes avoient déjà bien reconnu quel estoit le Roy : peu d'esprit naturel avec un sens droit, une ignorance générale jusqu'à l'incroyable; de la défiance générale sur tous gens et choses; une soif de grandeur, d'autorité, de gloire, jusqu'à ne vouloir de grand que luy; une crainte d'estre gouverné jusques à l'ostentation de ne l'estre pas; de la bonté et de l'équité naturelle; une jalousie de tout faire et de tout gouverner, et toute l'ouverture que peut donner à peu d'esprit et à une profonde ignorance, l'usage d'une Cour fine et pleine d'esprit en hommes et en femmes avec qui il avoit continuellement vescu jusqu'alors, tandis que Mazzarin estoit seul maistre des affaires; mais dont le commerce n'avoit pu luy communiquer qu'un extérieur de superficie. En travaillant bien pour l'Etat, ces ministres ne négligèrent pas de profiter de ce caractère. Ils l'infatuèrent à l'envi de sa grandeur et de son autorité

pour l'exercer eux-mesmes et n'en laisser à personne qu'à eux ; pour abaisser toute grandeur par ce moyen sous eux, et s'élever à l'égal des grands véritables, en persuadant au Roy que toute autorité autre que la leur estoit usurpation sur la sienne qu'ils ne faisoient qu'exercer, et de là que sa grandeur estoit aussy la leur ; avec quoy par degrez ils passèrent du rabat et d'un estat moins que médiocre à celuy où on les voit aujourd'huy. Pour lui oster la défiance sur le gouvernement, et du mesme coup se l'asseurer tout entier, ils l'accablèrent de détails. Comme le petit lui estoit fort homogène, il s'y attacha avec avidité, en prit tiltre de se persuader qu'il se gouvernoit seul et faisoit tout luy-mesme, tandis que le grand, que le vaste, que les détails les plus importants, demeuroient entre leurs mains, masqués par ces autres détails dont ils l'amusoient sans qu'il s'en aperceust jamais. Mais avec ces précautions, ils ne se crurent pas en seureté ; sa bonté et son équité naturelle les inquiettoient, et plus encore les accès auprès de luy des plus considérables ou des plus favorisés courtisans qui pouvoient éclairer le Roy sur leur conduite, et les traverser. Ils firent donc en sorte de déguster le Roy de cet accès comme contraire à sa grandeur et à ce respect qui devant luy devoit égaler tout le monde dans la crainte, la retenue et le silence, et aussy comme contraire à son repos, en l'importunant de mil discours captieux et dangereux, ou d'affaires qu'ils devoient ignorer, dont ils ne pouvoient avoir de véritables connoissances comme les ministres qui les manioient, qui en sçavoient les origines, les progrès, les portées, et à qui par conséquent et générales et particulières leur devoient estre toutes renvoyées à chacun dans son département.

Avec cette apparence de grandeur des Roys asiatiques et

de soulagement d'importunité, ils parvinrent à renfermer le Roy de façon qu'il n'y eut plus moyen de l'aborder qu'en public, et qu'il fallut, grands et petits et gens de toutes les sortes, passer en tout et partout par les mains des ministres qui par là devinrent maîtres absolus de toutes les affaires, les grâces et les fortunes, et peu à peu mirent tout sous leurs pieds. Ce n'est pas qu'il ne leur en échappât quelquefois quelques unes par des voyes détournées, mais cela devint si rare qu'il ne pouvoit estre compté, outre les obstacles dont souvent ils les sçavoient arrester et anéantir quand il en falloit venir à eux pour l'expédition, et à la haine sourde mais persécutrice qui en résultoit, et c'est à quoy le crédit des maistresses ne put jamais rien opposer, non pas mesme dans la suite celui des bastards.

Guerre de Hol-
lande.
Franche-Comté.

Jusque là et toujours en cela, les ministres furent d'accord, s'aidèrent et se servirent réciproquement, et marchèrent toujours ensemble d'un pas égal et uniforme jusque dans leurs plus fortes divisions. Mais les divisions se mirent entre les deux principaux tenants, dont l'un joua à perdre l'État pour renverser l'autre. Colbert ne songeoit qu'à rendre les peuples heureux, le royaume florissant, le commerce estendu et libre, remettre les lettres en honneur et utilité, avoir une marine puissante. Ses succès, grands en tous ces points, avoient besoin d'une paix longue et profonde. Mais ces mesmes succès irritoient le Tellier et son fils, à qui des ongles crurent de bien bonne heure. La guerre estoit leur fait pour s'insinuer de plus en plus auprès du Roy, pour contrebalancer Colbert et du costé du Roy et du costé du monde par les créatures que les avancements militaires leur acquéroient. Il n'estoit pas difficile d'entester de conquestes un jeune monarque riche, puissant, superbe, affamé d'acquérir de la gloire, et c'est ce qui

produisit les deux guerres d'Hollande, dont les rapides succès furent prodigieux, ainsy que les deux conquestes de la Franche-Comté qui toutes les deux fois n'avoit pas de quoy se deffendre ; c'est ce qui fit rejeter les propositions si avantageuses et si soumises que les Hollandois firent au Roy estant dans leur país à la teste de ses armées : c'est ce qui effraya l'Europe et la liguá contre la France et la luy rendit suspecte pour toujours ; c'est ce qui cousta au Roy tant de conquestes, que le désir de revenir voir ses maistresses luy fit abandonner comme en fuyant, et sans conserver la décence et peut-estre quelque'avantage qu'il en auroit pu retirer. Enfin ce furent ces conquestes poussées si fatalement avec tant d'excès, qui perdirent les deux célèbres de Witt et les vrais républicains, et qui élevèrent subitement le Prince d'Orange en la place de ses pères dont il estoit si éloigné, et dont il a sceu faire un si prodigieux usage pour sa grandeur et sa gloire, et si pernicieux pour la France.

La guerre s'estend partout, en Flandres, en Allemagne, en Roussillon, sur mer, en Sicile, où le Roy secourt les révoltés. Grand succès partout, et rage et jalousie proportionnées de toute l'Europe. Elle finit enfin avec gloire par la paix de Nimègue, par la conservation de force conquestes.

Autres guerres.

Paix
de Nimègue.

Colbert fournit à tout, et en mesme temps suivoit ses grandes veues si utiles pour la splendeur et la richesse de la France. Tant de guerres et d'entreprises à soustenir ne purent le détourner de cette admirable jonction des deux mers par le canal de Languedoc, qui fut achevé et navigable à la fin de 1681.

Canal
de Languedoc.

Louvois, un des plus grands ministres qu'il y ait eus pour le détail, la discipline, la subsistance, le service, la

Louvois.

connoissance intérieure des corps et de leurs officiers, pour former les plus grands et les plus beaux projets, pour l'art, le secret, le concours de leur préparation, et pour la justesse et la seureté de leur exécution, eust esté un homme incomparable sous un premier ministre ou sous un Roy capable d'employer de si grands talents, de le tenir de court, et de l'arrester suivant l'exigence des temps et des affaires ; mais seul, libre et volant de ses aisles sous un Roy qu'il avoit sceu offusquer par la gloire, infiniment pernicieux en ce qu'il se compta pour tout et l'Estat pour rien. Arresté par la paix de Nimègue sur les dépenses des campagnes, il se mit à bastir des places et à en fortifier d'autres, quelques unes nécessaires ou utiles, mais beaucoup qui ne furent bonnes qu'à épuiser Colbert, dont nos ennemis profitèrent de quelques unes, et d'autres qu'il fallut démolir avec le temps ou qui demeurèrent tout-à-fait inutiles.

Réunions.

Mais la paix le tourmentoit. Il chercha donc à réveiller la guerre en inquiétant force Princes et seigneurs allemands par les recherches et les réunions qu'il fit faire des fiefs d'Alsace et de la Sarre et des trois éveschés, par la Chambre de Brisac et le Parlement de Metz, dont les plaintes éclatèrent si haut à Ratisbonne qu'il fallut interrompre ces dangereuses procédures.

Strasbourg.

Mais ce que Louvois conceut et exécuta d'admirable, je ne parle pas de l'utilité, ce fut l'adresse avec laquelle il sceut exécuter l'affaire de Strasbourg, après l'avoir conceue et pourpensée, mener le Roy en Alsace, comme pour voir ses troupes sans mesme les assembler, le faire approcher de Strasbourg à une courte distance, y faire venir la députation pour luy livrer la ville et le convier à y entrer, la capitulation préalablement faite, et le tout dans un tel se-

cret que qui que ce soit ne se douta de ce grand coup que par le discours des députés de la ville et l'entrée que le Roy y fit deux heures après. 30 septembre 1681, le mesme jour que Casal se rendit au Roy. Quelque touchée que fust l'Allemagne d'une telle conquête si aisément faite, elle ne fit là-dessus aucun acte d'hostilité; mais sous prétexte que l'Espagne affectoit des lenteurs à exécuter la paix, on prit Courtray et Dixmude, on bombardra Luxembourg, et le gouverneur des Pais-Bas déclara la guerre à la France, mais qui n'eut pas de suite. Le mesme prétexte se renouvela en Catalogne, et le mareschal de Créquy prit Luxembourg, dont le Roy s'estoit approché et y entra. Louvois, au lieu de le raser de fond en comble, comme une place inutile d'une part, et de l'autre très difficile à conserver, la fit fortifier avec tout l'art de Vauban, qu'on a eu depuis tout lieu et le temps de regretter,

Seignelay, fils aîné de Colbert et secrétaire d'Etat de la Marine, plus en chef qu'en survivance par les occupations de son père aux finances, estoit quoyque jeune extrêmement capable, fort instruit, avec beaucoup d'esprit, une ambition extrême avec de la valeur, et audacieux au dernier point. Il s'estoit mis dans la teste d'estre mareschal de France, et pour y parvenir de commander des flottes. Dans ces idées, il aigrit si bien le Roy sur quelques mécontentements assés marqués qu'il avoit receus des Génois, qu'on arma une flotte que Seignelay monta, et la commanda avec Tourville conjointement, bombardra Gènes et força la République de convenir d'envoyer le Doge Imperiali avec quatre sénateurs à Versailles, demander pardon au Roy qui les receut sur un trosne placé au bout de la galerie de Versailles, avec la plus grande pompe, en may 1685. Cette mesme année, les trois Régences d'Affrique

Seignelay. Doge
de Gennes
fait à Versailles
satisfac-
tion au Roy.

furent réduites à se soumettre à la même humiliation. Tel est le fruit, avec bien d'autres plus solides, d'avoir des forces navales dans un pays bordé de l'Océan et de la Méditerranée.

Révocation de
l'édit de Nantes.

Cette mesme année fut celle de la révocation de l'édit de Nantes, conseil pernicieux et plus pernicieusement exécuté. Le Roy alors fort dévot, et dans la plus entière ignorance sur ce grand objet comme sur tant d'autres, et de plus en plus jaloux et amoureux de gloire et d'autorité, fut aisément entraîné à une résolution qui flattoit si fort ces deux points, que la profondeur de l'ignorance mettoit à couvert de toute contradiction, non moins que son exacte closture et le profond secret avec lequel toute cette trame fut conduite par Louvois, le confesseur et Mme de Maintenon, à l'insceu de tout autre. Cette femme, née pour la galanterie et l'intrigue, se monstra sans cesse de la dernière incapacité pour les affaires. Elle n'en entendoit aucune, elle n'en sentoit ny le poids, ny les difficultés, ny les conséquences. Celle-cy luy parut propre à confirmer et à entretenir le Roy dans la dévotion qui l'avoit en secret couronnée, à luy donner matière à la conversation, et à luy plaire de plus en plus par les occasions de le louer et de l'admirer continuellement. La Chaise, borné à son fait quoyqu'avec beaucoup de sens et d'honneur, n'estoit pas dans une place à s'opposer à ce qui estoit présenté comme un grand avantage pour la religion, et d'ailleurs point homme d'Etat à en sentir toutes les conséquences; et Louvois, qui ne les comprit que trop, y trouvoit son double avantage en ce que l'exécution, telle qu'il la méditoit, ne se pouvoit faire que par des troupes, conséquemment par luy à qui cela alloit donner des rapports continuels avec le Roy, que la paix rendoit plus rares, et en ce qu'un

pareil événement alloit aliéner pour longtemps tous les protestants de l'Europe, et les porteroit à la guerre, qui est ce qu'il désiroit le plus ardemment ; et ces deux raisons l'entraînèrent à procurer toutes les horreurs de l'exécution. Colbert, le seul homme qu'il eust pu craindre dans le partage du secret et seurement pour l'opposition ferme et bien soustenue, estoit mort depuis deux ans. Ainsy, parfaitement libre, il picqua le Roy de la gloire d'exterminer des gens qui ligüés ensemble et soustenus par les Puissances estrangères de leur communion, avoient tenu teste à tous ses prédécesseurs, depuis François I^{er}, et toust abatus qu'ils se trouvoient, ne perdroient jamais l'espérance de se relever, ny celle de parvenir à faire un Estat dans l'Estat, avec toute l'indépendance et les formes à quoy ils avoient toujours tendu.

Ainsy, gloire, autorité, politique, religion, tout fut mis en avant sans contradiction de personne, et sans que le Roy charmé d'une si belle proposition y formast la moindre difficulté. Tout aussytost donc on mit la main à l'œuvre. Avec la révocation de l'édit de Nantes, il parut une foule de déclarations qui se suivirent, plus cruelles les unes que les autres. Les provinces furent remplies de Dragons qui vescuient à discrétion chez les huguenots de toutes les conditions, et qui joignirent les tourments corporels à la ruine, dont beaucoup moururent entre les mains de ces bourreaux. La fuite estoit punie comme l'opiniastreté dans l'hérésie, et les galères furent remplies des plus honnestes gens et des plus accomodés, comme les prisons de leurs femmes et de leurs filles. Une infinité se rachepta de la tiranie par des abjurations simulées ; les Dragons qui les ruinoient et les tourmentoient hier, les menoient aujourd'huy à la messe où ils abjuroient, se confessoient et

communioient tout de suite, sans remettre le plus souvent au lendemain. La plupart des évêques se prestèrent à cette abomination, où les intendants des provinces présidoient. C'estoit à qui se signaleroit le plus. Le Roy recevoit à tous moments des listes d'abjurations et de communions par milliers de tous les endroits des divers diocèses ; il les montrait aux courtisans avec épanouissement ; il nageoit dans ces millions de sacrilèges comme estant l'effet de sa piété et de son autorité, sans que personne osast tesmoigner ce qu'on en pensoit ; et chacun au contraire se distinguant à l'envi en louanges, en applaudissements, en admirations, tandis que chacun estoit pénétré de douleur et de compassion, et que les bons évêques gémissaient de tout leur cœur de voir les orthodoxes imiter contre les hérétiques ce que les tirans payens et hérétiques avoient fait contre la vérité, les confesseurs et les martyrs ; ils pleuroient amèrement cette immensité de sacrilèges et de parjures, et tous les bons catholiques avec eux ne pouvoient se consoler de l'odieux durable et irrémissible que de si détestables moyens répandoient sur la religion.

Le Roy se croyoit un apôtre ; il s'imaginait ramener les temps apostoliques où le baptême se donnoit à des milliers à la fois, et cette ivresse soustenue par des éloges sans fin en prose et en vers, en harangues et en toutes sortes de pièces d'éloquence, luy tint les yeux hermétiquement fermés sur l'Évangile et sur l'incomparable différence de sa manière de prescher et de convertir d'avec celle de Jésus-Christ et de ses apôtres. Cependant le temps vint qu'il ne put ne pas voir et sentir les suites funestes de tant d'horreurs. La révocation de l'édit de Nantes, sans le plus léger prétexte et sans aucun besoin, immédiatement suivie des

proscriptions, des supplices, des galères, sans aucune distinction d'âge ny d'estat, le long pillage des Dragons autorisé partout, déchira les familles, arma parents contre parents pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim; dépeupla le royaume et transporta nos manufactures et presque tout notre commerce chez nos voisins et plus loin encore; fit fleurir leurs Estats aux dépends du nôtre, remplit leurs païs de nouvelles villes et d'autres habitations, et donna à toute l'Europe l'effrayant spectacle d'un peuple si prodigieux, proscrit, fugitif, nud, errant sans aucun crime, cherchant un azile loin de sa patrie. L'expulsion des Maures, dont l'Espagne n'a pu se relever, estoit une bonne leçon. Les Huguenots n'avoient plus rien en eux qui les pust faire craindre; il falloit gagner leurs ministres peu à peu par des bienfaits, et les principaux d'entre eux; les réduire tous de fait, mais sans déclaration publique, au seul négoce, aux arts, aux métiers, et les nobles et les plus riches à vivre de leur bien sans nul employ civil ny militaire; réduire peu à peu le nombre de leurs presches pour les leur rendre plus incommodés par l'éloignement, et les induire à les moins fréquenter; d'ailleurs ne leur point faire d'injustice, ne leur chercher point querelle, ne les distinguer en rien sur l'utile, biens, imposts, etc., des catholiques, se bien mettre dans l'esprit que la religion se persuade et ne se commande point, et qu'elle ne peut s'estendre que par la voye que Jésus-Christ a enseignée et pratiquée, et après luy, ses apostres et les hommes apostoliques; enfin, par une conduite douce, sage, unie, suivie, pratiquer la charité qui est l'âme de la religion; surtout se garder, par la révocation de l'édit de Nantes si solennel et dans son temps si utile, et une révocation destituée de toute cause et de tout prétexte, de confirmer

les hérétiques dans la funeste opinion qu'ils ont très malheureusement prise du supplice de Jean Hus et d'autres événements, que l'Eglise catholique a pour maxime qu'elle ne doit point garder la foy aux hérétiques, maxime abominable en soy, qui a pu l'estre de quelque furieux, mais qui ne fut ny peut jamais estre celle de l'Eglise, maxime toutesfois que les hérétiques n'ont pas imaginée et qui est une des choses qui les éloignent le plus de la véritable religion. La plus légère instruction eust fait sentir au Roy du premier coup d'œil l'abysme où l'interest particulier le pousoit, et la plus petite réflexion luy auroit montré toute la gloire de son héroïque père, qui après avoir justement et pleinement dompté et abatu le parti huguenot pour jamais, ne luy en laissoit plus aucune de ce costé-là, non pas mesme celle qu'il croyoit tirer d'une persécution si cruelle et si peu méritée, puisque celle-là mesme, s'il y en eust pu avoir, il ne l'eust pas recueillie si les travaux de son incomparable père ne luy eussent pas tout aplani, en luy laissant ce parti sans force et sans aucun moyen de la plus légère deffense. On verra bientôt qu'à l'immense playe intérieure qui fut le fruit si amer de cette horrible exécution d'un si pernicieux conseil, se joignit une grande guerre, comme Louvois se l'étoit bien promis, et que dès cette année la fameuse Ligue d'Augsbourg se prépara.

Régale.

Innocent XI, Benoist Odescalchi, qui estoit lors assis sur le Saint Siège, ne fut pas la duppe de cette action prétendue si religieuse; il n'en vit que la politique prétendue, et en détesta les sacrilèges et les horreurs. La Régale l'avoit irrité, plus encore les propositions du clergé de 1682 qui soustenoient les véritables maximes de la discipline de tous les siècles et les libertés de l'Eglise Gallicane, qui

Propositions du
clergé de
France de 1682.

n'en sont que la pratique soustenue fermement jusqu'alors contre les prétentions ultramontaines ; et l'affaire des franchises qui vint après acheva de brouiller le Roy avec ce Pape. Le Roy vint à peu près à bout de ses prétentions de régale, mais il fit céder honteusement le clergé sur les propositions de 1682, [ce] qui fut une playe à la religion, à la vérité, à la couronne, telle qu'elle ne se peut représenter, et qui s'est fait sentir cruellement depuis et maintenant plus que jamais. A l'égard des franchises qu'il fallut enfin céder au pontificat suivant après les plus grands éclats, il faut convenir que cette prétention estoit insoutenable en elle-mesme par les désordres et l'impunité des crimes qui en résultoient tous les jours, et par l'espèce de partage d'autorité souveraine dans Rome, sous les yeux du Pape, de tous les ambassadeurs. Innocent XI se lassa d'un abus qui s'estendoit tous les jours. L'Empereur et les Rois d'Espagne et de Portugal consentirent au retranchement des franchises. Louis XIV seul s'y opiniâtra avec cet éclat qui n'est ignoré de personne. L'ambassadeur qu'il y envoya exprès fort accompagné ne put jamais estre admis, et revint excommunié sans avoir pu voir personne à Rome.

Franchises.

Un mot éclaircira ce qui a esté dit que ce monarque ne fit point de bastiments publics, quoyqu'il en existe quelques uns de son règne. La ville construisit le pont Royal au lieu du pont Rouge qui estoit de bois, en danger tous les hyvers de tomber, et qui estoit tombé en effet. Les Invalides, qui est un monument superbe, fut tout entier de Louvois qui en établit tout l'entretien sur les troupes et les offices militaires, avec un ordre qui a illustré ce règne et a fait l'admiration des estrangers. Mais il faut tout dire. Les Invalides auparavant n'estoient pas

Pont Royal.

Hostel des Invalides.

moins bien entretenus : on les plaçoit dans les abbayes royales sous le tiltre de moines laïcs, lesquelles estoient obligées de les nourrir, vestir, entretenir de tout, sains et malades, et d'en rendre compte. Mais on ne peut nier que la magnificence de l'hostel des Invalides, qui est d'une grande décoration à Paris, ne frappe tout autrement les yeux de tout le monde et l'imagination de ceux qu'on y retire que ne pouvoit faire cette dispersion de moines laïcs, quoyque le mesme objet fust également rempli. Louvois qui se complaisoit extrêmement dans son ouvrage, y avoit choisi sa sépulture, et en effet on l'y porta dès qu'il fut mort; mais le Roy ne l'eut pas plutost appris qu'il envoya ordre de le transporter ailleurs, et il fut enterré aux Capucines, qu'il avoit fait bastir pour le Roy parce qu'il avoit fallu abattre leur premier couvent pour faire la place de Vendosme. Elle est aussy de Louvois qui la fit quarrée pour y placer la bibliothèque du Roy, le balancier¹, l'imprimerie royale, les Académies et le Grand Conseil qui se tient encore en maison de louage. Cela composoit très utilement un beau monument public; mais Louvois n'eut pas plutost les yeux fermés, que le Roy envoya ordre d'en couper les coins en pans tels qu'on les voit aujourd'huy, et n'y voulut que des maisons et rien de public. ce n'a esté que pendant la Régence que le duc de Noailles, pour obliger le chancelier d'Aguesseau, obtint de M. le duc d'Orléans d'y joindre quelques maisons ensemble pour y faire la chancellerie, dont il n'y avoit jamais eu à Paris.

Mme de Montespan avoit basti au faubourg Saint-Germain la communauté de Saint-Joseph, où elle s'estoit retirée, dont il est sorti de si magnifiques ouvrages en meubles et en ornements d'église. Mme de Maintenon, pour faire micux

1. Pour la frappe des monnaies.

Place de
de Vendosme.

Saint-Cyr.

qu'elle, imagina et exécuta l'établissement de Saint-Cyr, qui remplit toutes ses vues : elle compta que les bastiments et la formation de cette vaste maison luy attireroient une grande réputation, et lui acquéreroient l'amour de la noblesse ; émousseroient l'envie de l'énormité de sa fortune, fourniroient abondamment à ses conversations avec le Roy très difficile à amuser ; luy ouvreroient un vaste champ à satisfaire son goust de gouvernement et de direction ; et si malheur luy arrivoit, ou si sans cela elle survivoit au Roy, ce beau lieu deviendroit sa retraite où elle continueroit d'exercer sa domination, et où elle et ses gens et ses équipages seroient logés, nourris et entretenus de tout par la maison, comme elle eut soin de le faire bien exprimer par la fondation. Les bastiments, magnifiques, vastes, complets en tout, coustèrent cher ; la formation des revenus peu de chose, parce que la riche manse abbatiale de Saint-Denis y fuf unie. On ne peut nier que ce ne soit un excellent et très utile établissement ; c'est dommage que la commodité de Mme de Maintenon pour la proximité de Versailles l'ait fait placer dans une espèce de marais, et que le goust préteux de son temps gaste l'éducation des demoiselles, qui pourroit estre plus utile qu'elle ne l'a établie.

A l'égard de la belle manufacture si connue à Paris et ailleurs sous le nom des Gobelins, et au bout du cours sous le nom de la Savonnerie, ce sont des établissements deus tous entiers à Colbert, ainsy que l'Observatoire et tout ce qui y appartient, tellement que de tous ces ouvrages publics il demeure vray que le Roy les a payés, mais que tout l'honneur en appartient à d'autres. Pour les travaux de Maintenon, qui ont cousté tant d'hommes et de millions pour conduire la rivière d'Eure à Versailles sans aucun succès, leurs

Les Gobelins.

L'Observatoire.

Travaux
de Maintenon.

vastes ruines qui en restent en tesmoignent encore la folie.

Place des Vic-
toires.

Pour la place des Victoires, si petite et qui n'est que l'emplacement de la maison du mareschal de la Ferté, on ne peut la mettre, avec sa statue et ses falots, que sur le compte du mareschal de La Feuillade et de la flatterie la plus basse, la plus énorme et la plus payenne.

Avant d'aller plus loin dans les événements du long règne de Louis XIV, il faut s'arrester un peu sur les ressorts de son gouvernement, et voir comme il fut toujours celuy des autres, je veux dire de ses ministres dans tous les temps et celuy de Mme de Maintenon par eux ensuite.

Mot célèbre de
M. Le Tellier.

Un mot célèbre de M. Le Tellier, avant qu'il fust chancelier, donnera une notion générale qui éclairera la matière dans laquelle nous entrons, et que j'ay sçeu plus particulièrement encore du chevalier de la Hillière, gouverneur de Rocroy, qui avoit esté lieutenant des Gardes du Corps, fort galant homme, ami de M. Le Tellier, qui avoit esté meslé dans beaucoup de choses importantes à la Cour, et esté bien avant dans toutes celles de Mademoiselle, de M. de Lausun et de Mme de Montespan pour la délivrance de Pignerol; il estoit ami intime de mon père à qui je luy ay ouï conter plus d'une fois ce que je vais rapporter. Un ami particulier de Le Tellier demandoit quelque chose au Roy qui estoit du Département de ce ministre par lequel il ne doutta point de l'obtenir; mais quand il luy en parla, il fut bien surpris que Le Tellier luy répondit qu'il feroit de son mieux pour luy. Cet ami luy en tesmoigna son étonnement, qu'on sçavoit bien quel estoit son crédit, surtout dans son travail avec le Roy teste à teste, qu'il s'estoit promis toute autre réponse de son amitié et que ce n'estoit pas à luy qu'il en falloit donner

de celles-là. Le Tellier sourit, le prit par le bras et l'assura qu'il luy avoit répondu en toute vérité. Il ajouta qu'il falloit donc qu'il sceust que de vingt affaires que chaque ministre portoit à son travail teste à teste avec le Roy, il y en avoit toujours dix-neuf qui passoient comme le ministre vouloit, et une qui tout aussy certainement n'y passoit jamais. De sçavoir laquelle des vingt seroit la malheureuse, pas un d'eux ne le pouvoit deviner, parce que cela dépendoit de la fantaisie du Roy qui en prenoit une à son choix comme pour son préciput, pour monstrier au ministre qu'il estoit le maistre et qu'il n'estoit pas gouverné. Que cette coustume certaine du Roy estoit la cause de sa réponse à son ami, parce qu'il ne pouvoit luy répondre si son affaire ne seroit pas celle que le Roy refuseroit entre les vingt, plus ou moins, qu'il luy porteroit. C'est ce que le Roy a toujours continué de faire; d'où on peut juger quel usage il faisoit de son pouvoir et de quelle estendue fut toujours celui de ses ministres.

Deux maximes qu'il suivit toute sa vie depuis qu'il fut devenu le maistre par la mort du cardinal Mazzarin, furent, l'une, excellente, de ne vouloir plus de premier ministre et de ne jamais laisser entrer dans son Conseil aucun cardinal, aucun évesque, aucun ecclésiastique, qui, à son avis comme il est vray, s'y veulent rendre les maistres de tout, s'ils sont cardinaux, et s'ils ne le sont pas, ne tendent qu'à le devenir aux dépens de toutes choses. Il fut si content de la fermeté et de la dextérité avec laquelle le cardinal de Janson avoit réussy à Rome, pendant plusieurs années qu'il y fut chargé des affaires de France, et du compte qu'il luy en rendit à son retour, qu'il en fit deux jours après un éloge dans le Conseil, ajouta qu'il avoit un vray regret de ne l'y pas faire entrer, parce qu'il y

Point de premier
ministre
ny d'ecclésiastique
dans le Conseil.

seroit un très utile et très excellent ministre. Torcy, qui me l'a conté et qui en pensoit de mesme, crut bien faire de demander au Roy pourquoy ce cardinal n'entroit pas au Conseil puisque Sa Majesté et tout le monde le jugeoit capable d'y bien servir. « Oh! Monsieur, répondit le Roy, « c'est que je me suis fait une règle, dès la mort du cardinal Mazzarin, dont je me suis bien trouvé jusques à « cette heure et que je ne changeray pas, de ne mettre « aucun ecclésiastique dans mon Conseil, et des cardinaux encore moins; mais cela ne m'empesche pas de « regretter que le cardinal de Janson n'en puisse estre « excepté. » Cela ferma la bouche à Torcy, et il n'en fut plus parlé.

~
 Ny gens de qualité.

L'autre maxime estoit bien éloignée d'estre si bonne : ce fut de ne mettre jamais dans le Conseil que des gens de fort peu; de moins bas luy faisoient ombrage; des seigneurs encore plus, qu'il craignoit imposer, s'accréditer, se livrer trop. L'embarras de les congédier, de mécontenter par là toute une parenté considérable, de les retrouver sur leurs pieds par eux-mesmes après avoir esté renvoyés, fut une autre forte raison. Il voulut des gens qui ne fussent rien que par leurs places de secrétaire d'Etat, de contrôleur général des finances, de ministre, qu'il pust traiter et chasser comme et quand il voudroit, et qui n'estant rien par eux-mesmes retombassent dans le néant d'où il les avoit tirés, et qui frappés de cette veue en tinsent plus à leurs places, et missent par ce grand interest tout leur soin et leur application a bien servir et à luy plaire. Aussi a-t-il persévéré dans cette maxime depuis qu'il a esté le maistre jusqu'à sa mort, tellement qu'en cinquante-cinq ans il n'a mis dans son Conseil qu'un seul gentilhomme, qui fut le duc de Beauvillier; car, pour le

mareschal de Villeroy, qui luy succéda dans la place de chef du conseil des finances et dans le ministère, le Roy ne survécut pas une année entière après l'y avoir mis : ainsy il est peu à compter.

Outre cette politique d'éloigner tout seigneur de son Conseil, il s'en estoit fait une de les abaisser, de les avilir, de les confondre, d'oster tout ce qu'il put aux dignités, de les multiplier, de les déplacer et de leur égaler ses ministres en leur laissant changer leur extérieur, leur laisser prendre et leur donner mesme des distinctions monstrueuses, et de réduire tout à leurs pieds par l'autorité sans bornes qu'il leur laissa usurper, et se persuader que n'estant rien par eux-mesmes, c'estoit à luy seul qu'estoit rendu tout ce dont ils s'emparoiert. Ce reste de grands seigneurs qui avoient figuré dans les troubles des premiers temps de sa vie, lui avoit donné une aversion de la naissance et des dignités dont il ne revint jamais. D'ailleurs, toute existence effective indépendante de luy, telle que la naissance, les dignités, le mérite en tout genre dès qu'il estoit reconnu, particulièrement l'esprit, l'instruction, plus que tout le sentiment et le nerf, tout cela luy fut toujours insupportable, jusqu'à la capacité dans ses généraux et dans ses ministres, à la mort desquels il se trouva toujours tellement soulagé, qu'il ne pouvoit s'empescher de le monstrier et souvent de le dire. Il ne se plut jamais que dans le tremblement devant luy et dans l'aveu d'ignorance ; en sorte que rien n'estoit si destructif pour soy que d'en monstrier quelques étincelles, et que le capital estoit l'art de luy cacher son esprit et ses connoissances. C'est ce qui valut à des enfants les survivances des charges de secrétaires d'Etat, tandis qu'il refusoit celles des charges le moins importantes, et qu'il mit dans le minis-

Superbe et jalousie de Louis XIV.

tère des gens sans notions d'affaires, qu'il se picquoit d'instruire et de former.

Toutte seigneurie et toutte noblesse rendues peuple par le moyen du service.

Il ne fut donc pas difficile aux ministres de s'élever sur les ruines des seigneurs jusqu'à les fouler aux pieds. Louvois y fit les plus grands progrès et parvint à rendre toutte seigneurie et toutte noblesse peuple, dont la nécessité du service militaire luy fournit les moyens. Sous prétexte d'apprendre avant de commander, cet apprentissage fut introduit dans les Gardes, sous le nom de Cadet; on faisoit tout le service des Gardes du Corps dans les salles et partout, comme eux, dont qui que ce soyt ne fut excepté. L'amusement que le Roy se fit de ses deux compagnies de Mousquetaires y substitua l'apprentissage de celles des Gardes du Corps, et furent de pédantes marionettes sans aucune instruction non plus que dans les Gardes. Aussy l'instruction n'estoit que le prétexte; la réalité estoit la confusion de gens nés pour commander aux autres avec ceux qui l'estoient pour leur obéir et fort souvent pour les servir. Il fallut après passer une autre année, très ordinairement davantage, dans un autre estat subalterne de capitaine de cavalerie ou de lieutenant dans le régiment du Roy d'infanterie, avant de pouvoir espérer un régiment, d'où après, les plus grands seigneurs se trouvoient encore confondus avec les soldats de fortune, et, ce qui estoit encore pis avec des gens de peu, quelquefois de rien, que des alliances de ministres ou d'autres causes de faveur faisoient colonels aussytost, et quelquefois de préférence aux gens les plus faits pour les avoir touttes; et malgré de tels dégousts, il falloit servir ou tomber dans la disgrâce et dans une persécution très suivie et qui s'estendoit à tout, mesme dans la famille entière. Telle fut la playe de toutte la noblesse et de la plus haute. On va voir celle de l'Es-

tat, qui dure encore aussy et qui lui a cousté bien cher.

Louvois, désespéré du joug de Monsieur le Prince et de M. de Turenne, et non moins impatient du poids de leurs habiles élèves, résolut d'énervier ces derniers et de se garantir de leurs successeurs. Monsieur le Prince accablé de goutte estoit lors depuis longtemps hors d'estat de servir; M. de Turenne et le mareschal du Plessis qui le battit à Rhétel et qui sauva l'Etat par sa victoire, estoient morts en 1675; plusieurs de leurs élèves morts ou hors d'estat de servir; et Louvois ainsy au large en sceut profiter. Il n'estoit pas difficile de picquer le Roy de jalousie de gloire et d'autorité. Il luy persuada donc aisément de commander luy-mesme, de son Cabinet, toutes ses armées; de ne se rapporter point du plan des campagnes à ceux qui les devoient commander, mais de leur donner leur leçon toute faite sans qu'ils pussent s'en écarter sans un nouvel ordre, suivant les conjonctures; en sorte que le Roy reiglast la conduite et le cours des campagnes, et que rien n'en demeurast à la disposition des généraux d'armée qui ignorant, dit-il, les secrets du Cabinet, et préférant leur réputation à toutes choses, mésuseroient de leur liberté pour profiter des occasions, et former des entreprises dont le bon succès troubleroit les veues et les négociations secrettes, et le mauvais feroit un effet bien plus fascheux. Par cette adresse, sous prétexte de soulager le Roy, Louvois fit le plan de toutes les campagnes et réduisit promptement les généraux d'armée à les recevoir sans oser dire un seul mot, et de la mesme main se saisit de la conduite et du cours de toutes les campagnes. Par là encore, il devint le maistre de porter le fort de la guerre où il voulut, de lâcher ou de retenir la bride aux généraux d'armée, de distinguer, avancer ou reculer comme il luy plut les officiers généraux,

Généraux d'armée mis en toutes brassières.

en prescrivant des corps séparés et des détachements pour ses créatures ; de les faire valoir ou de les dépriser à son gré, mesme les généraux d'armée tombés ainsy dans son entière dépendance ; d'où il résulta que les généraux d'armée, despités de se voir dans une telle brassière et de manquer les plus belles et les plus certaines occasions par la nécessité de demander à la Cour la permission d'en profiter, laquelle estoit ou refusée ou passée lorsque la permission arrivoit, ont changé en négligence forcée leur émulation et leur vigilance, et n'ont plus songé qu'à plaire à Louvois devenu le général de toutes les armées et le maître de tous ceux qui les commandèrent et de tous les officiers de tout grade pour leur fortune.

Ordre du tableau
et promotions.

Ce grand pas fait, Louvois le combla par un autre. Il estoit arrivé au succès de celui-là par l'orgueil et la jalousie du Roy qu'il flatta de commander seul et de son Cabinet toutes ses armées. Ce mesme orgueil le fit réussir à ce qui va estre expliqué.

Le Roy avoit rendu tout peuple, comme il vient d'estre montré, en égalant et confondant les plus grands avec les plus petits dans le service militaire. Mais les gens distingués, quoyqu'assujettis aux grades, se sentirent encore de ce qu'ils estoient pour aller plus vite que les autres. Louvois représenta au Roy que ces distinctions dégoustoient des gens véritablement fort inférieurs en condition, mais fort supérieurs en capacité militaire ; qu'il falloit pour la guerre une parfaite égalité, et luy proposa ce qui fut dès lors appelé l'ordre du tableau, c'est-à-dire que l'avancement de personne, sans exception que de cas fort singuliers et fort rares, ne fust plus réglé que par le rang d'ancienneté, et de ne le faire que par promotions. Cette proposition qui combloit la confusion que le Roy s'estoit proposée,

le charma et détruisit en mesme tems toutte émulation, toutte application, toutte envie de s'instruire, et fit regarder comme une folie de se donner de la peine inutilement ; tellement qu'on s'accoutuma à faire précisément son service, à se reposer après, à se livrer à la paresse et au plaisir dans les armées et à attendre ainsy son rang pour avancer. Cet ordre du tableau introduit de la sorte, fut aussytost après porté bien plus loin par Louvois.

Jusqu'alors les généraux d'armées avoient esté les maistres de leurs détachements dans le courant de la campagne, car desjà Louvois s'estoit emparé des gros détachements de corps entiers et du choix de ceux qui devoient les commander, ce qui s'appelle des corps séparés quoyqu'aux ordres des généraux d'armées. Il leur restoit donc le choix du commandant des autres sortes de détachements. Louvois leur osta cette autorité, et voulut qu'ils fussent commandés par rang d'ancienneté par l'officier général en tour de marcher ; de façon que si la commission se trouvoit délicate, qui eust besoin d'un commandement entendu, et que ce fust quelque balourd à marcher, le général n'eust plus le pouvoir de le donner à un autre aux dépends de ce qui en pouvoit arriver, et de ce qui en est arrivé trop souvent. Avant cet ordre du tableau, c'estoit à qui des jeunes gens des armées feroit le mieux sa cour aux officiers généraux les meilleurs et les plus employés, pour aller avec eux dans leurs détachements volontaires les voir faire et apprendre en les voyant et en les écoutant. De ceux qui s'y distinguoient, le général en choisissoit pour commander de petits ou de médiocres détachements à leur portée : les taster, les essayer, laisser doucement tomber ceux dont le talent ne répondoit pas à la volonté, pousser au contraire ceux qui montroient l'un et l'autre. Il naissoit de là

une grande émulation dans tous les grades, une grande envie de s'instruire, de voir et de faire, un grand désir de plaire au général de l'armée et aux officiers généraux les meilleurs, pour se faire une réputation par leur tesmoignage et avancer plus viste par le compte que le général de l'armée rendoit d'eux. Ainsy se formoient les grands sujets à l'école les uns des autres. On avoit à choisir sans crainte de se tromper, pour le commandement des armées; on y paroissoit souvent avant quarante ans, et on avoit bien des années à profiter de leur capacité. Le mesme choix se trouvoit abondamment à faire pour les officiers généraux, dont plusieurs estoient capables de commander des armées et en soulageoient bien utilement les généraux. Ceux-cy, tous occupés des divers objets que leur offroient les diverses conjonctures, ne songeoient qu'à en profiter et à réussir pour le bien de l'Estat et pour leur propre gloire, sans estre asservis aux ordres de la Cour et à des écritures continuelles pour y rendre compte des moindres choses, et souvent faire des plaidoyers par écrit, qui consomment tout leur temps, émoussent leur esprit, despittent leur courage, leur ostent le loisir de promenades utiles, et de l'application et de la vigilance que demandent tant de diverses et d'importantes parties du commandement d'une armée, dont le soin et la nécessité reviennent presque à chaque instant. Et c'est ainsy que Louvois pour son interest personnel, pour son autorité illimitée, pour sa grandeur, a esteint dans les généraux et les particuliers toute émulation, toute instruction, et a tari en France les capitaines, sans nulle espérance d'en voir plus se former et s'élever, par la jalousie avec laquelle tous ses successeurs en sa charge ont suivi les mesmes errements et soustenu ce bel ordre du tableau dans toute l'estendue qu'il luy a donnée.

La passion de faire triompher le Roy facilement et certainement, pour s'encremer de plus en plus, concourut avec celle de culbuter Colbert par les finances, pour la formation de ces immenses armées dont on n'avoit jamais ouï parler en Europe, et qui accablèrent partout les ennemis, mais qui leur apprit en mesme temps à nous en opposer de pareilles, avec d'autant plus de facilité qu'ayant la guerre contre tous, la France se dépeuplant ne pouvoit égaler les hommes sans nombre que fournissoient, sans qu'il y parût, l'Allemagne si populeuse, les Païs-Bas, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre. Cetté coustume une fois prise d'avoir cette immense quantité de troupes, devint la ruine des États et de la France plus que de tous les autres. Ces grandes armées si difficiles à manier et à faire subsister, furent aussy chargées d'officiers généraux. Leur nombre et celui des colonels fit que chacun d'eux ne marchoit que deux ou trois fois par campagne. L'ordre du tableau fit que les colonels se contentèrent de marcher à leur tour. Et que peut-on apprendre dans une campagne où on n'est particulièrement employé que deux ou trois fois? Plus les armées sont grandes, plus ont-elles besoin d'un habile général et de bons officiers généraux et particuliers; et lorsque ces armées devinrent si nombreuses de part et d'autres, l'ordre du tableau avoit déjà presque esteint les capitaines, les officiers généraux, et osté toute émulation et toute instruction aux colonels qui sont la pépinière d'où se tirent les officiers généraux, comme de ceux-cy les généraux d'armée.

Nombre de
troupes excé-
sif.

Ce n'est pas tout. Plus il y eut de troupes, plus il y eut de régiments et de colonels. Les colonels commandoient chacun leur régiment, en reigloient les détails, et c'estoit sur leurs mémoires que les officiers des régiments estoient

Inspecteurs.

choisis et avancés. Ils répondoient de leur régiment, et il estoit de leur honneur et de leur interest qu'ils fussent beaux, bons, bien composés. Cette autorité ne put estre soufferte par Louvois. Il imagina des inspecteurs auxquels il donna toute l'autorité qu'avoient les colonels, qui devinrent nuls dans leurs régiments et par une suite nécessaire, peu comptés et respectés. Il fit entendre au Roy que de jeunes seigneurs qui avoient des régiments n'estoient pas capables de les tenir comme il faut; et qu'en tout il falloit que le Roy eust une connoissance intérieure et détaillée de ses troupes, qu'il ne pouvoit prendre que par des inspecteurs qui luy rendroient compte chacun de leur département. Le Roy prit aisément à ce nouvel hameçon d'autorité et de détails, et agréa cette proposition qui acheva d'anéantir et de dégouter les colonels et les troupes. Ces inspecteurs, qui ne les voyoient qu'une fois ou deux l'année, et beaucoup de régiments chacun, ne pouvoient les connoistre comme les colonels; presque jamais deux ans de suite les mesmes par le changement des quartiers et des garnisons, de sorte qu'ils estoient toujours nouveaux avec les corps, et que le successeur défaisoit presque toujours ce que le prédécesseur avoit ordonné; en sorte que les troupes ne sceurent plus où elles en estoient. Ces inspecteurs qui ont toujours duré depuis, rendirent compte d'abord au Roy en présence de Louvois qui auparavant leur avoit fait leur leçon; mais bientôt après, sous prétexte d'importunité du Roy de tant de bas détails si multipliés, les inspecteurs ne rendirent plus compte au Roy, mais à Louvois seul qui ne voulut pas accoustumer le Roy à parler à d'autres qu'à luy de ses troupes, ce que ses successeurs en sa charge ont bien sceu continuer depuis, tellement que ces inspecteurs n'ont servi qu'à anéantir les

colonels, à troubler les troupes, à renverser la subordination, à transférer à Louvois et à ses successeurs l'autorité intérieure et détaillée sur toutes les troupes, et à luy donner de nouvelles grâces à faire, par la nomination de ces nouveaux officiers.

Je suis fasché d'entrer dans tant de détails, mais ils sont très nécessaires pour bien connoistre et juger du gouvernement de Louis XIV. En voicy d'autres qui ne le sont pas moins.

On a veu cy-devant icy les commencements et les progrès de Mme de Maintenon qui ont fait l'estonnement de l'Europe, et qui seront à jamais la honte de l'histoire du monarque qu'elle sceut ensorceler trente-deux ans durant, jusqu'aux derniers moments de la vie de ce Prince. Il faut voir maintenant le curieux manège de sa conduite, et on ne peut bien entendre les inconvénients infinis qui en résultèrent sans connoistre quelque chose de son caractère, non assés pour être un portrait, mais ce qui peut suffire pour connoistre les deffauts de son influence totale.

C'estoit une femme d'esprit et de beaucoup d'agrémens, que le beau monde, la galanterie, les intrigues tant pour soy que pour autruy, avoient fort polie ; toujours cherchant à plaire avec beaucoup de grâces en tout ce qu'elle disoit et faisoit, et un langage doux, juste, en bons termes, naturellement éloquent et court, d'un air d'aisance et toujours de retenue et de respect, que sa longue bassesse luy avoit rendu naturel. Son beau temps avoit esté celuy des belles conversations et ce qu'on appelloit le temps des ruelles et de la belle galanterie. Cette sorte d'esprit luy demeura toujours avec une forte teinte de préteux et de guindé qu'elle avoit prise de son estat de gouvernante. Le vernis de l'importance l'augmenta, et celuy de la dévotion qui

Court abrégé du
caractère de
Mme de Main-
tenon.

la servit si bien fit semblant d'absorber tout le reste. Ce dernier luy estoit capital pour la maintenir où il l'avoit portée, et pour gouverner. Ce fut aussy à cet estre de dévotion qu'elle immola tout le reste. La droiture et la franchise estoient trop difficiles à accorder avec sa situation et ses veues pour en retenir plus que la parure ; elle n'estoit pas aussy tellement fausse que ce fust son caractère ny son goust, mais la nécessité de ses anciennes intrigues et sa légèreté naturelle l'y avoient formée : légèreté si grande qu'elle la faisoit paroistre fausse au double de ce qu'elle l'estoit, et souvent en bien des occasions et des choses où elle ne l'estoit pas ; elle n'avoit de suite en rien que par contrainte ou par force ; son goust estoit de voltiger en connoissances, en amis, en amusements, et comme il n'y eut plus d'amusements depuis qu'elle fut Reine, son inégalité tomba toute sur les gens et sur les affaires. Ce qu'elle approuvoit, mesme ce qu'elle conseilloit hier, souvent elle le trouvoit mauvais aujourd'huy, et il se falloit bien garder de luy faire sentir sa variation ; elle s'engouoit aisément des personnes dès la première fois qu'elle les voyoit en particulier, et se répandoit avec une ouverture surprenante et qui ouvroit les plus grandes espérances. Dès la seconde audience elle s'importunoit de cette mesme personne, fort ordinairement devenoit seiche, coupoit court. On se tourmentoit à chercher la cause de ce changement sans la pouvoir trouver : c'estoit uniquement sa légèreté et son inégalité naturelles. C'estoit ce qui rendoit sa petite Cour si pénible et si difficile au très petit nombre de personnes qui l'approchoient et aux ministres, dans l'exacte closture où son goust et celuy du Roy la tenoit sans cesse enfermée et inaccessible, qui rendoit ses audiences à obtenir si rares et si difficiles, outre le temps infini

qu'elle perdoit en écritures à faire, et à lire des délations et des directions de couvents, mesme de diocèses : c'estoit son goust-favori. Elle se croyoit une mère de l'Église, et la directrice de la Cour. L'abjection et la détresse de sa première vie luy avoient rétrécý l'esprit et avili les sentiments tellement, qu'elle pensa toute sa vie si fort en petit qu'elle fut toujours au dessous mesme de la Scarron. Rien n'estoit si rebuttant que cette bassesse jointe à un estat si radieux, et rien aussy n'estoit si destructif de tout bien, comme rien de plus embarrassant et de plus dange-reux que cette vacillité perpétuelle d'esprit en gens et en affaires. Elle eut encore la foiblesse d'estre gouvernée par la confiance, mieux encore par les confessions qu'elle s'at-tiroit, mais que sa mutabilité ne laissoit pas durer long-tems. Sa closture la tint dans une ignorance profonde, croyant estre informée de tout par les délations qu'elle entretenoit et qui la conduisirent sans cesse et très gros-sièrement, de dupperies en dupperies. Il y auroit bien des choses à ajouter à ce singulier caractère, mais ce qui vient d'en estre dit suffira pour entendre les artifices de son gouvernement actif et passif.

Reine en plein de rang et d'effet dans le particulier et dans l'intérieur de la famille du Roy légitime et bastarde, et preste deux fois à estre déclarée, son règne et sa puis-sance ne furent que d'artifices. Le Roy, qui se picquoit si fort de n'estre point gouverné, ne fut pas moins en garde contr'elle sur ce point qu'il l'estoit avec ses minis-tres, et n'y fut pas moins trompé que par eux. Son manège fut de ne demander presque jamais rien, de ne s'interesser pour personne, de ne se mesler en apparence d'aucune affaire ; mais elle estoit présente au travail du Roy avec ses ministres qui venoient chacun leur jour

Artifices de Mme
de Main-
tenon pour gou-
verner.

chez elle travailler teste à teste avec le Roy. Il estoit d'un costé de la cheminée, et elle de l'autre avec un livre ou un ouvrage. Elle convenoit avec eux de ce qu'elle vouloit éloigner ou accélérer, empescher ou faire réussir ; de celuy pour qui elle vouloit une grâce ou un employ à remplir. Elle alloit quelquefois chez eux les matins, rarement d'autres fois les mandoit chez elle. Ordinairement, pour les choses qui ne demandoient point ou peu de raisonnement, les billets marchaient entr'elle et eux. Pas un d'eux n'osoit ne se pas livrer à ce qu'elle en vouloit, ny broncher en sa présence dans leur travail avec le Roy. Luy et le ministre parloient haut, de sorte que Mme de Maintenon entendoit tout ce qu'ils disoient. Rarement elle y mesloit son mot, plus rarement ce mot estoit de quelque conséquence. Souvent le Roy luy demandoit son avis ; alors elle répondoit avec de grandes mesures, et avec beaucoup d'indifférence sur les choix ou de neutralité sur les affaires. Pour les choix ou les grâces, le ministre proposoit et monstroît une liste. Si le hazard faisoit que le Roy s'arrestast sur celuy que Mme de Maintenon vouloit, le ministre s'en tenoit là, et faisoit en sorte de n'aller pas plus loin. Si le Roy s'arrestoit à quelqu'autre, le ministre proposoit de voir ceux qui estoient à portée et continuoît la liste. Laissoit après dire le Roy, et en profitoit pour exclure. Rarement proposoit-il expressément celuy à qui il en vouloit venir, mais toujours plusieurs qu'il tâchoit de balancer également pour embarrasser le Roy sur le choix, par cette ruse. Le Roy luy demandoit son avis. Alors le ministre parcouroit encore un peu les raisons de quelques-uns et appuyoit sur celuy qu'il vouloit. Le Roy presque toujours balançoit encore, et demandoit à Mme de Maintenon ce qu'il luy en sembloit. Elle sousrioit, faisoit l'inca-

pable, disoit quelquefois un mot de quelqu'autre, puis revenoit si elle ne s'y estoit pas tenue d'abord sur celuy que le ministre avoit appuyé, et déterminoit pour celuy-là. Si toutesfois le Roy ne se déterminoit pas, le ministre proposoit une autre affaire, sur ce que celle-là pouvoit encore attendre, éludoit d'en reparler jusqu'à quelqu'autre travail où il espéroit mieux réussir en déterminant le Roy fatigué de l'embaras du choix, ce qui ne manquoit presque jamais d'arriver, tellement que les trois quarts des grâces et des choix, et les trois quarts encore de l'autre quart de ce qui passoit par le travail des ministres chez elle, elle en dispoit ; quelquefois aussy, si elle n'affectionnoit personne, c'estoit le ministre mesme avec son agrément et son concours, sans que le Roy eust aucun soubçon ny de l'un ny de l'autre. Il croyoit disposer seul de tout, tandis qu'il ne dispoit que d'une très petite partie et toujours encore par quelque hazard, excepté des occasions rares de quelqu'un qu'il s'estoit mis dans la fantaisie, ou si quelqu'un en faveur particulière luy avoit demandé pour quelqu'un ; à quoy ceux-là mesmes ne s'exposoit guère qu'ils ne se fussent assurés du ministre auparavant, lequel n'avoit garde de s'engager sans en avoir pris la permission de Mme de Maintenon qui sagement en ces cas-là qui encore une fois n'arrivoient pas souvent pour choses qui valussent la peine, s'y presteoit aisément, mais à l'insceu de celuy qui avoit demandé. En affaires et de tout genre, si elle les vouloit faire réussir, retarder, tourner d'un autre biais, ou manquer, c'estoit la mesme intelligence entr'elle et le ministre, et le mesme manège avec le Roy ; mais pour les affaires, cela estoit bien moins ordinaire que pour les grâces et les choix. Ainsy cette femme habile faisoit presque tout ce qu'elle vouloit, mais non pas tout ny quand et comme elle vou-

loit. C'estoit encore la mesme adresse pour changer ou diminuer les fautes, faire valoir les lettres et les services ou les obscurcir et les exténuer, et préparer ainsy l'avancement ou le reculement, la perte ou la fortune. C'est ce qui rendoit ce travail des ministres chez Mme de Maintenon si important aux particuliers et ce qui rendoit à cette femme les ministres si nécessaires à avoir dans sa dépendance. Ce fut aussy ce besoin qu'elle avoit d'eux qui les porta à augmenter sans cesse leur pouvoir et leur estat et à élever à tout eux et les leurs, parce qu'elle leur faisoit litière de tout pour se les attacher entièrement. Quand ils estoient près de venir travailler chez elle ou qu'ils en sortoient, elle prenoit son temps de sonder le Roy sur eux, de démesler ce qui luy en plaisoit ou déplaisoit, pour les excuser et les en avertir; de les vanter, plaindre, exalter leur grand travail, préparer les voyes aux succès de ce qu'ils désiroient, quelquefois mesme d'en rompre la glace, sous prétexte de leur modestie et du service du Roi qui demandoit qu'il fussent soustenus et encouragés à faire de bien en mieux.

C'estoit donc entre Mme de Maintenon et les ministres un cercle continuel de besoins, de mesnagements et de services réciproques, dont le Roy ne se douttoit pas le moins du monde, quoyqu'infinis et continuels. Mais si elle ne pouvoit rien ou presque rien sans eux, encore moins pouvoient-ils se maintenir sans elle, et jamais malgré elle, si on excepte les ducs de Chevreuse et de Beauvillier uniquement, mais qui furent deux fois au moment d'estre perdus par elle ; c'est le seul exemple qu'il y en ait. Dès qu'elle en appercevoit quelqu'un d'eux s'écarter de sa dépendance et ne pouvoir les y ramener, c'en estoit fait : il luy falloit du temps, du tour, des couleurs, des souplesses, quelquefois

beaucoup, comme lorsqu'elle perdit Louvois et ensuite Chamillart. On peut juger de ce qu'elle put à l'égard de toutes les autres sortes de personnes bien moins à portée de s'en apercevoir, de se défendre, et presque tous sans nul accès. Toutefois elle ne put parvenir quoy qu'elle pût faire, à réduire Croissy et après luy Torcy à venir travailler chez elle avec le Roy sur les affaires estrangères, dont ils avoient le département. Ils s'en défendirent toujours, sous prétexte que ces affaires se portoient toutes et se régloient au Conseil d'État, et qu'il ne leur restoit rien pour fournir un travail particulier.

C'est ce qui opéra la toute-puissance de la Princesse des Ursins en Espagne, qui luy fit accroire qu'elle ne feroit rien sans ses ordres et qu'elle y gouverneroit en effet, si elle l'y faisoit gouverner sans dépendance du ministère et de l'ambassadeur de France, des mains desquels tout ce qui regarde l'Espagne fut tiré autant qu'il fut possible, et ne passoit que par Mme de Maintenon à Mme des Ursins jusqu'à la paix d'Utrecht, que plusieurs raisons degoustèrent tellement Mme de Maintenon de la Princesse des Ursins, qu'elle y fut perdue enfin et chassée sans retour.

Son autorité estoit si démesurée, que les ministres taisoient au Roy mesme des événements publics et d'autres choses les plus importantes qu'elle ne vouloit pas qu'il sceut. Le duc de La Trémoille, picqué de ce que le Roy ne lui avoit rien dit de son fils qui s'estoit distingué dans une affaire arrivée en Flandres d'un fort gros corps battu dans une retraite, se mit à en parler à demi bas à quelqu'un en servant le Roy à son petit couvert, où j'estois, luy en année de premier gentilhomme de la Chambre. Le Roy en entendit assés pour demander au duc de la Trémoille ce qu'il disoit, qui luy raconta l'affaire tout du long. Le Roy dans sa surprise avoua qu'il l'ignoroit, et fit plu-

Cause de la toute-puissance de la Princesse des Ursins en Espagne.

Deux faits importants entr'autres sur le Gouvernement de Louis XIV.

sieurs questions, comme douttant toujours de la chose. Au sortir de la table, il envoya chercher Chamillart, luy dit ce qu'il venoit d'apprendre; et sur ce que ce ministre avoua tout le récit de la Trémoille comme vray, le Roy le gronda fortement. Pendant ces reproches, Chamillart, qui me l'a conté, pensoit à ce qu'il avoit à faire, et prit enfin son parti de confesser au Roy que Mme de Maintenon luy avoit deffendu de luy rien dire de ce combat. « La pauvre « femme! s'écria le Roy pour toute réplique, la teste lui « tourne dès qu'il s'agit de moy », et congédia Chamillart d'un air content et satisfait. Une autre fois, et c'est encore Chamillart qui me l'a raconté, le Roy se voulant servir du mareschal Cattinat, brouillé à l'excès avec Chamillart et retiré à sa campagne, le manda pour les raccomoder. Le Roy en tiers avec eux dans son cabinet, se plaignit amèrement de ce que Cattinat luy avoit laissé ignorer bien des choses importantes dans sa dernière campagne et négligé de luy demander ses ordres et d'instruire Chamillart, ce qui avoit causé de grands inconvénients. Cattinat répondit modestement qu'il n'avoit rien à se reprocher de ce costé-là, et soustint qu'il avoit informé de tout le Roy et son ministre avec toute exactitude, sans avoir pu recevoir aucun ordre sur lequel il pust se régler. Chamillart maintint qu'il luy avoit laissé tout ignorer, et lui en cotta plusieurs articles tous considérables, qu'il n'avoit sceus que depuis par des officiers généraux qui avoient servi sous luy, et encore par hazard, et que de cette façon il n'avoit demandé ny pu recevoir d'ordres sur des choses qu'il avoit laissé ignorer au Roy et à luy. Cattinat sans s'émouvoir ny s'opiniastres à la dispute, dit au Roy qu'elle seroit bientost terminée et tout mis au clair, s'il lui plaisoit; qu'heureusement il avoit aporté

sa cassette; qu'il le supplioit d'envoyer la chercher, et d'ordonner cependant à Chamillart et à luy de rester dans son mesme cabinet. Le Roy y consentit. La cassette venue, Cattinat l'ouvrit et montra au Roy les minuttes de ses lettres, par lesquelles il rendoit compte et à luy et à Chamillart et demandoit des ordres sur les mesmes choses qu'ils luy reprochoient de leur avoir laissé ignorer, et les lettres originales de Chamillart en réponse des siennes là-dessus. Le Roy qui les leut, estonné au dernier point, regarda sévèrement Chamillart déconcerté, les yeux bas, à ne pouvoir répondre. A la fin, il prit son parti comme l'autre fois, et avoua au Roy que Cattinat avoit pour luy raison et vérité toute entière; mais que Mme de Maintenon luy avoit expressément défendu de rien apprendre au Roy pour ne le point affliger, de tout ce que Cattinat écrivoit au Roy et à luy, et de laisser plutost croire au Roy que ce mareschal les laissoit tout-à-fait dans l'ignorance. A cet aveu, le Roy embarrassé baissa les yeux, et dit : « La « pauvre femme ! » et s'interrompant aussytost, loua Cattinat de sa modération et de son silence; car il s'estoit contenté de présenter ces lettres, sans y avoir ajousté un seul mot de commentaire ny de plainte. Le Roy le caressa avec toute la grâce et la flatterie qu'il sçavoit si bien employer lorsqu'il le vouloit; luy dit qu'il n'y alloit pas moins du sien à luy, dans cette affaire, que de luy mareschal; qu'ils voyoient bien tous deux que ce n'estoit ny faute ny mauvaise intention de Chamillart; que pourtant il demandoit au mareschal de luy pardonner une faute qui n'estoit pas la sienne, et que luy-mesme vouloit prendre sur son compte; qu'il lui répondoit désormais de tous les égards, de toutes les attentions de Chamillart à luy plaire, et à aller au-devant de toutes choses pour y réussir, et

pour l'avenir de sa fidélité à ne rien supprimer. Chamillart un peu remis par ce discours, tesmoigna au mareschal tout ce qui convenoit le mieux en une occasion si singulière. Le Roy conclut que leur intelligence estoit si nécessaire au bien de son service, qu'il la désiroit extrêmement, demandoit au mareschal d'oublier ce qui s'estoit passé et d'accorder son amitié à Chamillart, et tout de suite les fit embrasser. Tous deux parlèrent suivant la conjoncture pour plaire au Roy, et Cattinat reprit les lettres et sa cassette ; puis tous deux se visitèrent réciproquement. Ce qui suivit depuis n'est pas du sujet que je traite, mais ces deux faits y entrent si principalement, et que j'ay sceus de Chamillart mesme, que j'ay cru devoir les rapporter. Par ce qu'on en voit, on peut conjecturer ce qu'on ignore, et combien de fois il est arrivé de semblables cas en grand, en petit, en médiocre, et combien d'inconvénients en ont esté les suites, d'autant plus qu'ils n'ont pas été mis au net comme ceux-cy. Il est pourtant vray qu'avec cette autorité si estrange qu'on voit par ces deux faits, le Roy passer si doucement à Mme de Maintenon et à ses ministres, que lorsqu'il arrivoit que nonobstant toutes les mesures, le Roy s'appercevoit de leur intelligence en faveur de quelque protégé de Mme de Maintenon, ou du général d'armée qui en partant et en revenant travailloit quelques quarts d'heure chez elle avec luy et le ministre de la guerre, il tenoit ferme au refus pour cela mesme, puis disoit, partie fasché partie se moquant d'eux : « Un tel a bien fait sa cour, car il n'a pas tenu à luy de bien servir un tel, parent ou protégé de Mme de Maintenon ; » et ces coups de cavesson les retenoient fort en mesure. Ceux qu'il donnoit à ses ministres ne réussissoient pas si bien. M. Le Tellier, que j'ay desjà cité,

Coups de cavesson du Roy à Mme de Maintenon et à ses ministres, lesquels n'en estoient que plus puissants.
M. Le Tellier.

disoit à ses amis que le Roy s'opiniastroit quelquefois contr'eux sur des choses ou qui estoient si raisonnables ou si importantes, ou qu'eux désiroient si fort qu'ils s'opiniastroient de mesme ; qu'alors le Roy se faschoit, quelquefois les malmenoit et s'affermissoit à ne point céder, en sorte que la chose passoit comme il vouloit malgré eux ; mais qu'il revenoit, non sur la chose mais pour eux si promptement, qu'à leur premier travail d'après, le Roy sans revenir à rien de ce qui s'estoit passé, les caressoit comme pour le leur faire oublier, et leur estoit alors si maniable, qu'ils faisoient en ce temps-là passer tout ce qu'ils vouloient sans la moindre difficulté, et que c'estoit là leur meilleur temps et où leur crédit pouvoit en seureté prendre le plus grand essor. Ainsy le Roy content de leur avoir montré qu'il estoit le maistre, et de leur faire sentir à ce qu'il croyoit, qu'il n'estoit point gouverné par eux, l'estoit toujours parfaitement ; et peiné de les avoir fachés, cherchoit après à les ramadouer, et tenoit cette conduite avec les plus jeunes comme avec les plus anciens.

Il en usoit de mesme avec Mme de Maintenon, à qui de temps en temps il faisoit des sorties terribles et s'en applaudissoit. Elle pleuroit alors et faisoit la malade. Fagon qu'elle avoit fait premier médecin, qui la voyoit tous les matins, qui estoit tout à elle et tout-à-fait dans la confiance du Roy, lui faisoit des récits attendrissants de sa santé sans faire semblant de sçavoir ce qui s'estoit passé, et c'estoit par là qu'elle sortoit d'ordinaire de ces scènes.

Maistresse de la Cour, de la famille du Roy, des ministres de la guerre, des finances, du département de la Cour, de la Maison du Roy et de Paris, et des affaires d'Espagne ; souvent confidente du secret de la poste par le Roy et des rapports et délations qu'il recevoit en secret de bouche et

Mme de Maintenon se glisse enfin, puis s'empare des affaires ecclésiastiques, comme elle s'estoit emparée de toutes les autres.

par écrit, hors d'espérance de se saisir du reste des affaires estrangères, et dans la plus grande brassière d'aller de front sur gens et choses, elle portoit fort impatiemment de ne pouvoir mettre le grappin sur les matières ecclésiastiques et sur les bénéfices, dont le Père de La Chaise et après luy le Père Tellier, avoit la feuille; et La Chaise partageoit la confiance des premières avec Harlay, archevesque de Paris, et l'eut seul depuis la disgrâce de ce prélat jusqu'à sa mort à luy, dans une garde continuelle de Mme de Maintenon par qui il ne se laissa jamais entamer, quelques tentations qu'elle essayast par Godet, évesque de Chartres. Je laisse les ressorts et les moyens qui ne sont que pour l'histoire, et qui seroient déplacés icy. La mort d'Harlay, archevesque de Paris, luy ouvrit une espérance que faute d'autre ressource elle voulut tenter. Elle aida les Noailles puissamment à obtenir cette place pour l'évesque de Châlons dont la résistance et le refus ruina leur projet de le bombarder à l'insceu du Père de La Chaise et des Jésuittes, qui haïssoient et craignoient dans une si grande place un prélat qui l'estoit devenu sans eux, qui ne se conduisoit en rien par eux, et qui estoit appuyé d'une réputation et d'une famille si établie. Il fallut donc redoubler d'efforts pour l'emporter sur la résistance de l'évesque et le crédit de La Chaise. La chose emportée, Mme de Maintenon ne songea qu'à en profiter et les Noailles qu'à se lier à elle à l'occasion de ce bienfait, et à s'accréditer de plus en plus à l'ombre du nouvel archevesque.

Il y a tout lieu de croire que ce vif interest de se saisir des affaires ecclésiastiques, et peu à peu des bénéfices, fit préférer à Mme de Maintenon le fils de Noailles au petit-fils du duc de La Rochefoucauld, que le Roy luy proposa

pour sa nièce, jusqu'à y insister fortement. Par ce mariage de son unique héritière, élevée par elle dans son appartement, le voile estoit tiré sur le commerce le plus continu qu'elle voudroit avoir avec l'archevesque de Paris, luy et elle oncle et tante propres et paternels des mariés. L'archevesque par sa place avoit une audience reiglée du Roy une fois la semaine, en droit et en usage de traiter avec luy du choix pour les bénéfices et de discuter les affaires ecclésiastiques, à quoy sa réputation et la faveur inséparable de la nouveauté luy donnoient beau jeu avec la conduite de La Chaise; et Mme de Maintenon qui en savoit plus que le Prélat, y influoit par luy fort à son aise. L'affaire de l'archevesque de Cambray fut d'un grand usage à cette habile femme, par la liaison qu'elle mit entre l'archevesque de Paris et Godet, évesque de Chartres, son plus intime directeur, appuyés contre Cambray de tout le poids de Bossuet évesque de Meaux. Le Roy accoustumé à l'intimité de Mme de Maintenon avec Godet jusqu'à avoir permis qu'il eust la confiance de leur mariage, et avec l'archevesque de Paris par l'alliance si étroite qui les unissoit, ne fut point effarouché qu'elle fust instruite par eux de tout le cours de cette affaire, et qu'elle l'en entretenist souvent. Aussy prirent-ils tous deux ouvertement parti contre Fénelon archevesque de Cambray, jusqu'à en faire leur propre affaire, et c'est ce qui initia Mme de Maintenon dans les affaires ecclésiastiques à découvert avec le Roy et pour toujours.

Quiétisme.

Dans la suite, l'affaire de la Constitution vint à son secours fort à propos pour reverdir sa domination dans les affaires ecclésiastiques, qui faute de matières nouvelles languissoit. La naissance, les progrès, les combinaisons de cette affaire; tout ce qui fut employé pour per-

Constitution.

dre le cardinal de Noailles auprès de Mme de Maintenon, et pour la rendre l'instrument des Jésuites qu'elle n'aimoit point, sans qu'elle se doutast qu'elle fist rien pour eux; les chemins de Bissy pour devenir son oracle au lieu de Godet évêque de Chartres qui estoit mort, et faire ainsy une estrange fortune; en un mot les profondeurs, les horreurs de toute cette affaire feroient de gros volumes. Réduisons-nous donc seichement icy à nous éloigner de ce qui n'est qu'histoire et Mémoires, pour nous renfermer uniquement dans notre sujet, qui est de faire sentir quelle fut l'influence de cette femme dans le gouvernement de Louis XIV.

Le long usage qu'elle avoit du Roy luy avoit appris de quels yeux il regardoit le Jansénisme, les Jansénistes et tout ce qui luy estoit présenté comme tel; et que sur ce chapitre, il n'avoit de sa vie rien sceu ny écouté que les Jésuites et ceux qu'ils luy avoient lâchés, dont ils estoient bien assurés. Elle-mesme qui n'en sçavoit pas plus que le Roy, gouvernée par Godet, évêque de Chartres, Sulpicien sans mesure, estoit pénétrée de la mesme horreur pour le Jansénisme, les Jansénistes et tout ce qui luy estoit présenté comme tel, sans écouter qui que ce soit non plus que le Roy là-dessus, parce qu'encore que la jalousie et l'aversion fust extrême entre les Jésuites et les Sulpiciens, leur doctrine et leur haine contre les Jansénistes estoient les mesmes, leurs sentiments également ultramontains; et ce que l'intérêt faisoit dans les uns, l'ignorance crasse et les préjugés d'éducation l'opéroient dans les autres, à tel point que leur convenance sur ce gros principal de doctrine si chère les faisoit se supporter et vivre extérieurement bien ensemble, sans rien rabattre au fond de leur haine et de leur jalousie réciproque, que l'appuy déclaré

de Mme de Maintenon pour les Sulpiciens augmentoit et tenoit en bride les Jésuites à leur égard. Godet évêque de Chartres avoit laissé Bissy à Mme de Maintenon comme son Elisée, qui aidé de la grâce de la nouveauté si puissante sur elle, devint son oracle. Le cardinal de Noailles avoit vieilly auprès d'elle; elle en avoit fait son pont pour entrer avec le Roy dans les affaires ecclésiastiques; ce pont, elle n'en avoit plus besoin. Son esprit léger, volage, changeant, espris de la nouveauté de Bissy qui eust dégousté tout autre qu'elle par toutes sortes d'endroits, fut promptement conduit à trouver Noailles janséniste. Un homme de bien et droit, qui ne connoist ny les contours de l'ambition, ny les replis de l'intrigue, ny les profondeurs et les horreurs qui en sont les productions, enchaîné par la piété, arrêté surtout par la charité qui ne se fonde que sur la vérité, la raison, la justice, n'a pas beau jeu contre des adversaires que rien ne retient, à qui tout est bon, qui employent sans égard quelconque tout ce qui peut leur estre utile; en un mot, à qui rien ne couste, et qui se sont tellement emparés des deux personnes de qui tout dépend, qu'ils sentent n'avoir rien à craindre quoy qu'ils osent entreprendre, parce qu'ils ont fermé les yeux et les oreilles de ces deux personnes, le Roy et Mme de Maintenon, à tout autre qu'à eux. Elle y trouvoit trop son compte pour ne pas se prester à tout ce qu'ils voulurent d'elle. D'amie et de protectrice du cardinal de Noailles, elle devint son ennemie et sa persécutrice déclarée, jusqu'à forcer le Roy à plus qu'il ne vouloit contre un homme qu'il avoit aimé et qu'il ne pouvoit s'empescher d'estimer, mesme de respecter, par cet abandon aux ennemis de ce cardinal. Elle plut au Roy plus que jamais par la fureur de son zèle contre ce qui leur estoit montré comme Jansé-

nisme et Janséniste. Elle abonda en occasions continuelles d'entretenir le Roy de cette affaire et d'entrer dans toutes ses suites; de se mesler à découvert de la conduite des évêques, des diocèses, des monastères, des familles mesme, et de s'ériger en plein en mère et en protectrice, en surveillante de l'Église, ce qui dura toujours en augmentant jusqu'à la mort du Roy. Les chefs de la Constitution luy rendoient publiquement compte de tout; ils avoient avec elle des conférences fréquentes que le Roy approuvoit, outre leurs mesures secrettes qu'il ignora toujours, et par lesquelles le Roy fut peu à peu conduit jusqu'aux plus grandes violences, quoyque fort au dessous de celles que voulurent les conducteurs de cette affaire et Mme de Maintenon qu'ils avoient entraînée, à l'égard du cardinal de Noailles, auxquelles ils ne purent amener le Roy. Le pouvoir et les artifices de cette estrange espouse se retrouveront encore plus d'une fois. Retournons maintenant sur nos pas.

Louvois engage
la guerre
de 1688 et la rend
durable
et générale.

Louvois étouffoit sous le poids de la trêve de vingt ans conclue avec la Maison d'Autriche, signée à Ratisbonne en aoust 1684. Il vit avec plaisir se former un orage à Augsbourg, qui fut le chef-d'œuvre de l'esprit et de la politique du Prince d'Orange pour sa propre grandeur et pour sa vengeance de la constante haine et des mépris que Louis XIV n'avoit cessé de luy faire sentir, depuis son refus de sa bastarde, qu'aucuns respects, qu'aucuns soins n'avoient pu emousser. Mais Louvois n'eut pas la patience d'attendre l'effet d'une ligue composée de tant de testes. Il avoit succédé à la mort de Colbert à sa surintendance des bastiments. Une fenestre commencée de travers au bastiment du nouveau Trianon attira à sa brutale opiniastreté une sortie du Roy d'autant plus sensible qu'il l'essuya sur le

lieu, en présence des ouvriers et des maîtres et des valets qui y suivoient le Roy. Il retourna chez luy à Versailles comme un sanglier furieux, et ne put s'empescher de dire à ses confidens que puisque le Roy le traittoit de la sorte, il l'embarqueroit dans une guerre telle qu'elle le détourneroit de ses bastiments, et le rendroit tellement nécessaire que le Roy seroit forcé à le considérer comme il le méritoit. Il saisit en effet sur le champ la conjuncture de la concurrence du cardinal de Furstemberg et du Prince Clément, frère de l'Electeur de Bavière et de Madame la Dauphine, pour l'archevesché de Cologne, dont ce dernier eut la préférence par la protection de l'Empereur et du Pape; et fit tout à la fois déclarer la guerre à l'Empereur pour ce sujet, et à l'Electeur Palatin successeur du frère de Madame et beau-père de l'Empereur, à l'occasion des droits de cette Princesse, et à l'instant mesme commença les hostilités.

Dans ce mesme temps le Prince d'Orange, après de longs et de secrets préparatifs, sur le point d'opérer son invasion en Angleterre, n'avoit pu empescher qu'elle ne transpirast. Rien n'estoit plus opposé personnellement à la passion du Roy contre luy et à son union intime et personnelle aussy avec le Roy d'Angleterre, ny plus funeste à l'interest de la France. D'Avaux ambassadeur de France à La Haye ne cessoit d'en donner les avis les plus circonstanciés et les plus redoublés, et de démonstrer qu'il ne falloit qu'un siège considérable et très possible, comme celuy de Mastricht par exemple, pour déconcerter le projet si près de l'exécution, du prince d'Orange à qui les Hollandois ne pourroient plus prester leur argent et leurs troupes pour passer en Angleterre du moment qu'ils seroient attaqués chez eux. Louvois estoit trop habile pour ne pas

sentir le vray et l'importance de cet avis; mais il estoit bien éloigné de vouloir étouffer un projet qui favorisoit et pour longtemps ses veues pour la guerre. Il aima mieux que le Roy ajoutast foy à l'aveuglement de Jacques II et à la sécurité de Barillon, ambassadeur de France auprès de luy, qui en croyoit ses plus intimes ministres qui, en mesme temps estoient les plus infidèles, et les plus engagés avec le Prince d'Orange à tromper et endormir le Roy leur maistre sur l'imminente révolution. Louvois les favorisa donc en trompant le sien et le détournant des sages avis d'Avaux, comme d'un visionnaire qui pour de vains soubçons vouloit attaquer une République qui ne luy disoit ny faisoit rien, et détourner ses armes de la protection de Furstemberg tout à luy contre un Prince tout à l'Empereur, et des droits de Madame contre l'Électeur Palatin, beau-père et entièrement uni à l'Empereur. Ainsy tout-à-coup les troupes du Roy se saisirent de Bonn, de Keyzerswert, d'Heilbron, d'Heydelberg, de Mayence.

•
Conquestes de
Monsei-
gneur, etc. In-
cendies
du Palatinat.

Monseigneur, pour sa première campagne, prit Philipsbourg, Manheim et Frankendahl; et aussytost après, Spire, Worms et tout le Palatinat en deçà du Rhin furent entièrement brûlés : barbarie gratuite, inouïe, inutile au succès de la guerre, mais nécessaire aux veues personnelles de Louvois de mettre l'Allemagne en furie et d'unir l'Empire à l'Empereur pour une guerre qu'il vouloit générale ainsy qu'il arriva au mois de février suivant, moins de trois mois après ces expéditions pendant lesquelles le Prince d'Orange passa en Angleterre et en moins de rien y fut déclaré et reconnu Roy sans le plus léger obstacle; et Jacques II, la Reine sa femme et le Prince leur fils au berceau, se sauvèrent en France sur des esquifs et arri-

vèrent à Saint-Germain au commencement de janvier 1689, tendrement et superbement receus par le Roy.

Louvois ayant ainsy embarqué la guerre avec l'Empereur et l'Empire, à qui l'Espagne se joignit incontinent, l'embarqua nécessairement incontinent après avec la Hollande et l'Angleterre pour le secours du Roy Jacques, et vit tranquillement dès 1689 Bonn, Keyserwert et Mayence, avec d'autres petites places, reprises par les Impériaux, tandis que Jacques II, à la teste des troupes que le Roy luy avoit données, tâchoit de soutenir l'Irlande qui après luy estoit demeurée fidelle. Quelque générale que fust la guerre dès 1689, Louvois n'en put estre content. L'Italie n'y avoit point pris part, et le duc de Savoye ne vouloit que demeurer neutre. Cattinat estoit avec une petite armée à l'observer, et recevoit les offres les plus avantageuses de la part de Monsieur de Savoye pour obtenir cette neutralité. Louvois faisoit semblant de la vouloir et ne pensoit qu'à forcer ce Prince à la guerre. C'est ce qui pensa tourner la teste au sage Cattinat qui à tous moments recevoit des ordres contradictoires, et à M. de Savoye qui ne pouvoit comprendre ce procédé. Il n'épargna ny offres, ny soumissions, ny termes; mais ses lettres au Roy et les responses de ses ministres à Louvois luy passant par Cattinat, Louvois, comme on le sceut après, supprima tout ce qu'il voulut au Roy, et à force de hauteurs et de prétentions poussa exprès à bout le duc de Savoye et le jetta malgré luy dans le parti des alliés, d'où suivit la partie la plus difficile et la plus ruineuse de cette guerre générale.

Content d'avoir mis la France aux mains contre toute l'Europe, Louvois voulut encore s'asseurer de la durée de la guerre. Le mesme interest personnel qui la luy avoit

fait porter d'abord en Allemagne pour exciter l'Empire, et non aux Pais-Bas, de peur de troubler l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre, engagea ce pernicieux ministre à une presque deffensive en Allemagne, et à porter tout le fort de la guerre en Flandres. En vain monsieur le mareschal de Lorge mon beau-père destiné à commander l'armée du Rhin, qui me l'a conté plusieurs fois, luy représenta-t-il, cette année et la suivante, l'importance des efforts en Allemagne pour en faire crier les Princes et les Cercles à la paix, les détacher et peu à peu l'Empire, d'avec l'Empereur et forcer ce prince à la paix luy-mesme par la défection de l'Empire, ébranler par là cette formidable ligue et terminer ainsy plus aisément et plus promptement cette grande guerre ; en vain luy fit-il voir l'impuissance d'espérer le mesme succès par le costé des Pais-Bas, tout hérissé de places les unes sur les autres, dont la prise cousteroit infiniment de temps, d'argent et d'hommes, et après un fort lourd entretien de garnisons et de toutes choses pour les conserver, sans toutesfois pouvoir espérer de percer : il ne remonstroit à Louvois que ce dont ce ministre estoit [aussy] persuadé que luy, et n'y gaigna rien parce qu'il alloit à abrégér la guerre que Louvois vouloit perpétuer pour accroistre sa puissance par le besoin que le Roy auroit de luy, et son autorité en tenant entre ses mains la fortune de tous les gens de guerre de tout grade et de tout rang. L'année 1690 luy fut heureuse par les succès de mer qu'eut Tourville, le gain de la bataille de Fleurus en Flandres, et de celle de la Staffarde en Piémont, qui fut moins stérile par la prise de quelques places qui en devinrent le fruit. Mais cette mesme année, le Prince d'Orange passé en Irlande défit le Roy Jacques en personne, qui

repassa en France et qui acheva de perdre entièrement l'Irlande l'année suivante. En Allemagne, il ne se passa rien.

En 1691, Cattinat prit Montmellian, mais ses succès furent arrêtés à Coni par la malice de Feuquières. Le Roy en personne prit Mons et fit bombarder des places en divers païs. Louvois si satisfait de s'estre si bien assuré plusieurs années d'une guerre générale, n'avoit pas compté avec luy-mesme. Il mourut fort subitement et fort estrange-ment peu après le retour de Mons, et auroit esté arrêté le lendemain s'il eust vescu, et conduit à la Bastille, à ce que le Roy a dit depuis à Chamillart qui me l'a conté. Un combat de cavalerie gagné à Leuse par le mareschal de Luxembourg n'eut point de suite.

Louvois meurt
perdu.

En 1692, le Roy prit en personne Namur, et M. de Luxembourg gagna un combat d'infanterie à Steinkerke, qui aussy n'eut point de suite, et monsieur le mareschal de Lorge, quoyque toujours sur le mesme pied en Allemagne, y eut plusieurs succès et battit et prit prisonnier le duc administrateur de Wirtemberg. Le Roy d'Angleterre estant sur les costes de Normandie avec le mareschal de Bellefond et force troupes, compta si fort sur ses intelligences parmi la flotte angloise le triple plus forte que celle de Tourville, qu'il obtint du Roy des ordres si précis et si réitérés d'attaquer la flotte Angloise pour après sa victoire passer Jacques II et ses troupes en Angleterre, que Tourville fut obligé d'obéir malgré ses sages représentations. Luy et les siens firent des prodiges, mais aucun vaisseau de la flotte angloise ne s'estant détaché, la nôtre fut défaitte, puis détruite à la Hogue faute de ports à se pouvoir retirer dans la Manche, dont Louvois avoit toujours empesché la construction par ja-

La flotte fran-
çoise détruite à
La Hogue.

lousie de Colbert et de Seignelay; et notre marine fut dès lors perdue.

Cattinat affoibli pour grossir d'autres armées, ne put empêcher le duc de Savoye de faire une course au deçà des Alpes et de s'y emparer de plusieurs villes qu'il luy fallut abandonner tost après pour repasser ces montagnes avant qu'elles fussent fermées par les neiges; mais il ruina force païs, et emporta un grand butin.

Batailles de Nerwinde et de la Marsaille.

En 1693 le Roy fit sa dernière campagne. On a vu icy page 56, quelle elle fut. M. de Luxembourg gagna en Flandres la bataille de Nerwinde, port Huy et Charleroy, et eut d'autres petits succès. Cattinat gagna la bataille de la Marsaille contre le duc de Savoye. Monseigneur, ny les mentors que le Roy luy avoit donnés, ne put jamais estre persuadé par monsieur le mareschal de Lorge d'attaquer les retranchements d'Heilbron où l'armée Impériale s'estoit retirée; il m'en a souvent tesmoigné son dépit, et combien il estoit facile de les emporter, de battre cette armée, et de percer et luy venir en Allemagne. Monseigneur ayant M. de Luxembourg sous luy fit en 1694 la campagne de Flandres célèbre par la belle marche de Vignamont. Cette année ne fournit rien ailleurs.

Mort de M. de Luxembourg. Le mareschal de Villeroy luy succède. Le duc du Maine luy fait manquer de battre Vaudemont et de secourir Namur. Villeroy habile courtisan.

En 1695 M. de Luxembourg mourut à Versailles au mois de janvier, peu regretté du Roy qui ne l'aima jamais quoy qu'il ait fait pour luy. Le goust du Roy pour le mareschal de Villeroy le fit malheureusement son successeur. Le mareschal de Boufflers se jetta dans Namur et le défendit admirablement contre le prince d'Orange. Son armée commandée par Vaudemont fut surprise en marche par celle du Roy qui cherchoit à secourir Namur; elle l'eut belle pour défaire entièrement Vaudemont qui l'a luy mesme avoué souvent depuis. Ce ne fut pas la faute du mareschal

de Villeroy dont toutes les dispositions estoient faites par celles des deux armées. Il ne pouvoit rien faire que le duc du Maine qui commandoit une aïlle et qui estoit sur le nez de Vaudemont, n'eust commencé le combat ; Villeroy luy en envoya trois ordres consécutifs ; les officiers généraux l'en pressèrent, jusque-là que le Marquis de Montrevel, depuis Mareschal de France, se mit à genoux devant luy et embrassa les siens sans avoir pu le résoudre. Ainsy Vaudemont passa tranquillement prestant le flanc à notre armée qui l'eust défait si elle l'avoit attaqué, et se seroit ouvert un chemin à secourir Namur et à battre l'armée du prince d'Orange qui en faisoit le siège. Le mareschal de Villeroy en cacha son dépit et en habile courtisan en prit sur luy toute la faute. Un violent sarcasme dont la gazette d'Hollande réjouit là dessus ses lecteurs, inquiéta tellement le Roy qui la voyoit toujours, qu'il força La Vienne, un de ses premiers valets de chambre, de l'informer de cette énigme qu'il n'entendoit pas ; en sorte qu'elle luy fut expliquée, dont la colère qui le saisit le transporta pour l'unique fois de sa vie jusqu'à éclatter au dehors sans qu'on connust la cause qui se découvrit incontinent après. Mais le Mareschal de Villeroy en redoubla de faveur, et le Roy et Mme de Maintenon luy sceurent un gré extrême d'avoir couvert le duc du Maine de son manteau.

Noailles perdu par l'audace la plus insigne de Barbezieux en luy donnant la faute de n'assiéger pas Barcelonne, dont il luy avoit empêché les moyens, se racommoda en habile courtisan, et servit de pont au duc de Vendosme pour commander en sa place l'armée de Catalogne, et satisfaire le désir passionné du Roy de le mettre à la teste des armées, et le tirer par son adresse de l'embaras

Noailles grand courtisan sert habilement la passion du Roy en faveur du Duc de Vendosme qui devient général d'armée.

de la concurrence des Princes du sang et de son propre neveu, qu'il n'y vouloit pas élever.

En 1696 la paix particulière de Savoye et le mariage de Mgr le duc de Bourgogne furent les seuls événements avec la neutralité d'Italie.

Paix de Ryswick,
ses fautes.

En 1697 Pointis prit Cartagène et enleva aux Indes des trésors aux Espagnols. Le mareschal Cattinat prit Ath en Flandres, et le duc de Vendosme Barcelonne. Enfin la paix fut conclue à Ryswick. Luxembourg nous y échappa par l'ignorance et la précipitation d'Harlay ; la frontière très mal réglée par celle de nos trois plénipotentiaires, tous gens de robe et de plume, et le Prince d'Orange reconnu Roy d'Angleterre par la France, et Brandebourg Roy de Prusse.

Ineptie de la
guerre de 1688

Il se peut dire que rien ne fut plus insensé que cette guerre, sinon que la manière dont la France la fit comme il a esté remarqué plus haut. Le Roy d'Espagne estoit sans enfants et sans espérance d'en avoir ; sa santé devenoit de jour en jour plus mauvaise. Le grand objet de l'ouverture prochaine de cette vaste succession, et l'incertitude de la vie d'un enfant estranger et qui n'y estoit pas mesme appelé alors, devoient persuader de se bien garder d'entreprendre une guerre, et de tout employer pour conjurer l'orage d'Augsbourg : enfin ne se point mettre en teste de maintenir seul contre toute l'Europe, un Roy rejetté de toute une nation si jalouse de ses loix et de sa liberté ; couler sur tout, rétablir un royaume épuisé par une longue suite de guerres, tâcher d'endormir l'Europe alarmée des conquestes précédentes, et se préparer sourdement et sagement à profiter de l'événement de la mort du Roy d'Espagne qui ne pouvoit estre bien éloignée. Mais les

fautes d'Etat influent longtemps, et la haine personnelle du Roy et du Prince d'Orange en fut une d'autant plus irréparable, que Louvois en sceut profiter pour jeter la France dans une guerre générale et pernicieuse qu'il n'engagea que pour sa grandeur personnelle. Funeste fruit de l'abandon à un seul ministre, et d'un travail toujours teste à teste sans aucun contredit !

C'en estoit bien assés de l'épuisement de cette guerre et de l'effroy jetté dans toute l'Europe par la France, de l'avoir soustenue contre toutes les autres Puissances avec ses seules forces. Le Roy ne put se tenir de les insulter par une monstre nouvelle qui les estonnast de plus en plus, tout en sortant de cette guerre générale où il avoit conservé tout le sien et ses précédentes conquestes. Sous prétexte de faire voir aux princes ses petits fils une image de la guerre, il fit un camp à Compiègne dont l'extresme luxe, la plus inouïe magnificence, la plus éblouissante splendeur confondit les ministres estrangers et ceux de toutes nations qui y accoururent ; mais qui ruinèrent ses troupes qui s'en sentirent longues années, tandis que la crainte et la jalousie d'une telle puissance s'augmenta chez toutes les autres et resserra leur union pour l'abaisser et s'en garantir. Ce fut le spectacle et la matière des réflexions de l'année 1698.

Et du camp de Compiègne.

L'année 1699 vit la mort du fils aîné de l'Electeur de Bavière et unique de sa première femme, fille de l'Empereur Léopold, en faveur duquel pour le bien de la paix, la succession future à la monarchie d'Espagne avoit esté consentie par toute l'Europe. Cette perte subite fut d'autant plus sensible, que la santé du Roy d'Espagne diminuant tous les jours rejettoit dans les mesmes embarras, et plus prochains, qu'on avoit cru éviter par le choix

Traité de partage de la Monarchie d'Espagne.

unanime de ce jeune Prince. C'est ce qui produisit le traité de partage proposé et réglé par le Prince d'Orange à l'insecu et au grand mécontentement de l'Espagne, et dans lequel l'Empereur ne voulut jamais entrer quoy qu'il y eust la meilleure part.

Mort et testament de Charles II Roy d'Espagne accepté par la France.

La fin de l'année 1700 vit mourir Charles II Roy d'Espagne et paroistre un testament en faveur du duc d'Anjou, qui estonna toute l'Europe et dont Louis XIV fut également surpris. Jamais il n'y avoit pensé. Ce ne fut pas sans grande délibération qu'il l'accepta sur le vœu de toute la nation Espagnole qui se jeta entre ses bras comme à la Puissance limitrophe la plus en estat et en force d'empescher le démembrement de cette vaste monarchie, et sur la difficulté de conserver la portion si éloignée du partage qui luy avoit esté assignée, dont toutesfois il s'estoit contenté. Le duc d'Anjou déclaré Roy d'Espagne partit aussytost et fut sans aucune difficulté reconnu Roy par toutes les parties de la monarchie d'Espagne, de l'ancien et du nouveau monde bientôt après, et par toutes les Puissances de l'Europe, excepté l'Empereur. L'Electeur de Bavière estoit à Bruxelles Gouverneur général des Païs-Pas, qui outré de la mort de son fils dont il soubçonnoit la Cour de Vienne, et oncle maternel du nouveau Roy d'Espagne, embrassa le parti de ce Prince et de la France et y entraîna l'Electeur de Cologne son frère.

Garnisons hollandaises.

Les places du Roy d'Espagne aux Païs-Bas estoient gardées presque entièrement par les troupes des Estats généraux des Provinces-Unies. Par l'intelligence la mieux concertée et la plus adroitement exécutée, le mesme jour vit toutes ces places saisies par les troupes françoises et espagnoles sans le plus léger obstacle, et toutes les gar-

nisons hollandaises désarmées et prisonnières. Le Roy qui se voulut flatter que ce grand événement de la succession d'Espagne se passeroit sans guerre et qui vouloit adoucir ses jaloux, crut faire un coup de maistre en rendant aux Estats généraux toutes leurs garnisons et leurs armes presque aussy tost qu'il les eut enlevées. Par cette faute insigne il se priva de la foiblesse où cette capture les réduisoit, et d'en profiter sur le champ pour entrer dans leur païs et les faire souscrire à tel traité qu'il luy plairoit et à telles assurances de le tenir qu'il voudroit leur demander, sans toutesfois leur rien prendre ny abuser de leur surprise et de leur impossibilité de luy résister. Par cette conduite il se seroit assuré d'eux et de tout le costé si proche des Païs-Bas ; et ne demandant rien de plus à la Hollande qu'il estoit en estat de forcer, il faisoit voir également à toute l'Europe sa modération et son désir d'entretenir la paix ; au lieu que le parti qu'il prit fournit des hommes et des armes contre luy, et apprit à la Hollande par la consternation et l'impuissance où l'enlèvement de ces troupes la jetta, à n'oublier rien pour ne jamais dépendre de la volonté de la France et luy oster pour toujours les moyens de l'envahir. Ce dernier danger réveilla si puissamment en eux celui qu'ils avoient couru dans ces campagnes du Roy au milieu de la Hollande, qu'ils se livrèrent à tout contre la France, jusqu'à ruiner leur République à fournir les plus grands frais de la guerre qui s'ouvrit tost après.

Une seconde faute aussy grande que cette première et qui vint de la mesme cause fut le mortel assoupissement dans lequel le Roy passa l'année 1701. Endormi par la reconnoissance de la Hollande, de l'Angleterre et de toutes les Puissances, excepté l'Empereur,

de son petit-fils pour Roy de toute la monarchie d'Espagne, il crut devoir éviter jusqu'aux plus légères apparences d'hostilité, excepté en Italie. Rien alors n'estoit préparé contre luy, il avoit le champ libre de toutes parts, et il pouvoit la force à la main contraindre les Princes de l'Empire à un traité, avec toutes les seuretés qu'il eust pu désirer, d'abandonner l'Empereur dans une guerre purement domestique à luy, qui n'interessoit nullement l'Empire. Alors il eust esté difficile au Roy Guillaume d'engager l'Angleterre à une guerre où destituée du secours de l'Empire et de la Hollande, cette couronne n'avoit point d'interest direct, et qui ne se seroit pas aisément rendue à se mettre dans la nécessité d'en porter tous les frais pour l'Empereur qui manquoit d'argent et mesme de troupes ; qui ne pouvoit attaquer la France sans forcer l'obstacle du passage des pais unis à elle par des traittés et des déposts, ny l'Espagne que par mer. L'Empereur n'ayant pas un vaisseau, les choses si aisément réduites en cet estat, le Portugal n'eust pas esté forcé comme il le fut par l'Angleterre, à recevoir l'archiduc et ses troupes qui ne pouvoient débarquer ailleurs, et qui mesme n'auroient pu trouver d'embarquement n'ayant ny l'Angleterre, ny la Hollande ; et l'Espagne n'eust pas éprouvé dans ses entrailles tous les dangers où elle pensa succomber par cette guerre de Portugal, qui donna lieu et moyen à la révolte de Catalogne et d'une partie de l'Aragon de jeter Philippe V plus d'une fois aux derniers bords du précipice. Le Roy plein d'espérance de n'avoir affaire qu'à l'Empereur crut avoir remédié au seul costé qu'il avoit à soustenir, par le traité qu'il fit avec le Duc de Savoye qu'il establit généralissime de ses armées, tandis que les autres Puissances dont il comptoit n'avoir rien à

craindre, ne perdoient pas un moment pour s'arranger ensemble sous la direction du Roy Guillaume, et se préparer promptement à la plus forte guerre, tandis que Louis XIV se laissoit amuser de leurs compliments.

Traité de la France avec la Savoye.

Dans ces entrefaites le Roy Jacques II d'Angleterre mourut à Saint-Germain le 16 septembre 1701. La générosité de Louis XIV le séduisit au point de reconnoistre le Prince de Galles son fils pour Roy d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et de luy en donner tous les traitements. Jusque là, le Roy Guillaume qui n'oubloit rien secrettement au dehors contre la France et l'Espagne, n'avoit osé rien tenter en Angleterre. Elle entra en fureur de cette reconnoissance du Prince de Galles, directement contraire à l'article principal de la paix de Ryswick qui portoit la reconnoissance de Guillaume pour Roy d'Angleterre par la France, et de la succession de la ligne protestante à cette couronne déférée et passée en luy par le Parlement d'Angleterre. Guillaume sceut encore échauffer les esprits et leva le masque qu'il avoit conservé jusqu'alors.

Mort du Roy Jacques II.
Le Prince son fils reconnu Roy d'Angleterre à l'instant par Louis XIV.

Torcy et les autres ministres s'estoient fort opposés à cette reconnoissance pendant la maladie de Jacques II. Ils en avoient remontré au Roy les pernicieuses conséquences, et l'inutilité de cette démarche pour un jeune prince qui n'y pouvoit gagner que de vains honneurs dans sa Cour, et rien de plus que d'attirer sur soy les yeux de toute l'Europe pour s'opposer plus attentivement à tous les desseins de son rétablissement ; tandis que l'article qui se pouvoit dire fondamental de la paix de Ryswick portant ce qui vient d'estre expliqué, estoit une excuse suffisante et de plus une barrière insurmontable contre cette reconnoissance. Le Roy fut ébranlé et persuadé à diverses reprises ;

mais la Reine d'Angleterre avoit gagné Mme de Maintenon par pitié ; par générosité le Roy averti à Marly de la dernière extrémité du Roy Jacques, alla à Saint-Germain. Torcy qui me l'a conté, s'approcha de luy sur son passage et luy dit à l'oreille ses craintes sur l'effet de l'attendrissement qu'il alloit éprouver. Le Roy sans s'émouvoir luy répondit seichement à ne laisser pas lieu à réplique, et toujours marchant : « Mon parti est pris, je reconnoistray le Prince, et je le vais dire au Roy son père ». S'il y entra de la satisfaction de picquer le Roy Guillaume, elle ne réussit que trop ; il avoit réuni et parfaitement réglé la plus formidable ligue ; il avoit sceu inspirer contre la France tout son esprit à tout ce qui la composa, il n'eut pas mesme la peine d'irriter les Anglois du moment que la France eut reconnu Jacques III ; et leur fureur fut telle que la mort du Roy Guillaume arrivée six mois après, le 19 mars 1702 ne la ralentit pas un moment, non plus que l'union, la passion, les mesures de toute la ligue qu'il avoit formée, dont il n'eut pas le plaisir de voir le succès.

Manège du Duc de Savoye et du Prince de Vaudemont en Italie, dont Cattinat avertit le Roy inutilement. Chamillart contrôleur général et en mesme temps secrétaire d'Etat de la guerre appuyé de Vaudemont en notre cour.

Cattinat commandoit en Italie sous le duc de Savoye ; le prince de Vaudemont gouverneur général du Milanois entroit en tiers de tout avec eux. Les Vénitiens avoient laissé passer les Impériaux sur leurs terres et la campagne s'ouvrit de bonne heure. Cattinat n'eut pas de peine à s'appercevoir de l'embarras de sa situation ; il n'avoit pu leur persuader de prendre les postes nécessaires à empêcher les Impériaux de profiter de leur passage par le Véronnois ; il ne pouvoit envoyer un parti dehors qu'il n'en rencontrast à point nommé un du double plus fort ; aucun mouvement, aucune résolution ne demeuroit secrette aux Impériaux qui mettoient à temps obstacle à tout, et qui

battoient nos quartiers et nos postes avancés les mieux placés, tout à leur aise. Cattinat fit part de ses soupçons à Chamillart qui avoit eu les finances lorsque Pontchartrain les quitta et fut fait chancelier en 1699, et avoit succédé à Barbezieux, mort le 5 janvier 1701, à la place de secrétaire d'Etat de la guerre. Le Roy qui se souvenoit toujours des querelles de Colbert et de Louvois qui l'avoient si longtemps fatigué, voulut réunir ces deux vastes emplois et en accabla Chamillart malgré luy. Ce ministre estoit alors dans l'apogée de la fortune et dans la plus haute faveur du Roy et de Mme de Maintenon. Il estoit lors livré au mareschal de Villeroy, au grand Escuyer, au comte de Marsan son frère, à Mme d'Espinoy et à Mlle de Lislebonne filles de la sœur de Vaudemont qui ne se brouilla avec les autres Lorrains que depuis son retour d'Italie en France ; et ses deux nièces gouvernoient Monseigneur et estoient dans la première considération à la cour.

Vaudemont anciennement avoit tellement offensé le Roy personnellement par ses discours en Espagne et à Rome, qu'il fut obligé de sortir et de l'une et de l'autre sur ce que le Roy en fit dire à Charles II, puis au Pape ; et s'estoit depuis élevé à tout aux Païs-Bas par la faveur du Prince d'Orange dont il estoit intime, lequel avoit obtenu pour luy le gouvernement général du Milanois de Charles II, par la forte recommandation de l'Empereur Léopold. Vaudemont n'avoit qu'un fils unique et point de filles, qui estoit au service de l'Empereur et qui fut de cette première campagne la seconde personne de l'armée Impériale en Italie jusqu'à sa mort arrivée dans cette année le 12 may 1704, à trente-quatre ans sans alliance. Ny le souvenir du passé, ny ce service du fils en lieu si suspect ne put l'emporter sur la protection du père. Le Roy charmé

de l'apparente et prompt franchise avec laquelle il avoit fait proclamer Philippe V duc de Milan, prévalut à tout; et la puissante cabale qui s'acheva de former après pour un autre objet, soustint Vaudemont toute sa vie.

A l'égard du duc de Savoye dont le traité estoit encore si frais, le Roy ne put se figurer malgré l'expérience, que ce Prince voulust trahir Philippe V qui venoit d'espouser sa fille et sœur de Mme la Duchesse de Bourgogne. Le combat de Chiari engagé malgré Cattinat qui en voyoit le succès impossible et la ruine des troupes manifeste, devoit ouvrir les yeux; mais les plus hazardeuses actions ne coûtèrent jamais rien au duc de Savoye, quand il croyoit y trouver son utilité. Il vouloit à l'entrée de la campagne affoiblir l'armée françoise et en masquer l'intention; il réussit en l'une et en l'autre en se distinguant par la plus grande valeur au milieu du plus grand feu de cette boucherie, tout aussy longtemps qu'il put la faire durer. Le triste succès de cette action lui réussit au double, et par son issue telle qu'il se l'estoit proposée, et par l'envoy du mareschal de Villeroy qui fut mandé à l'instant de Flandres pour aller en Italie redresser les prétendus torts de Cattinat.

Villeroy en Italie
puis fait
prisonnier à
Crémone. Le Duc
de Ven-
dosme luy suc-
cède en
Italie, s'y lie avec
le Prince
de Vaudemont.

Villeroy estoit lors dans la plus grande faveur et fait exprès pour estre pleinement duppe de M. de Savoye et de Vaudemont son camarade de galanteries dans leur jeunesse et de l'amitié duquel il se picquoit; mais il ne fit avec eux que cette campagne. Il fut enlevé à Crémone au commencement de l'hyver, ce ne fut pas sa faute. Le duc de Vendosme luy succéda en Italie. Celuy-cy vit plus clair sur le duc de Savoye, mais il eut ses raisons pour se lier étroitement avec Vaudemont et Vaudemont avec luy.

Je sauteray icy les événements jusqu'en 1704. Le Marechal de Villars avoit joint l'électeur de Bavière en Allemagne, et se brouilla tellement avec lui que ce Prince ne pouvant plus le soustenir, prit le parti de le laisser en Bavière avec une partie de leurs troupes, et luy avec l'autre de tenter de s'emparer du Tyrol. Il fit gouster ce dessein en France par l'espérance d'une jonction facile avec luy par l'Italie en occupant Trente et y faisant marcher le duc de Vendosme. Ce projet dont le seul motif fut l'extreme brouillerie de Villars en Bavière, puissamment soustenu par Mme de Maintenon, conséquemment par Chamillart, devint funeste. On ne put profiter en Allemagne du succès de la première bataille d'Hochstet. Les avis certains de la défection du duc de Savoye et de son traité signé avec les alliés firent revenir surluy en toute haste le duc de Vendosme qui estoit déjà à Trente et qui perdit beaucoup en ce retour précipité et fort harcelé. En arrivant il désarma et arresta comme prisonnières presque toutes les troupes de Savoye jointes encore aux nôtres ; et au lieu de la simple guerre d'Italie avec l'Empereur, on l'eut avec le duc de Savoye, toutes ses places contraires et la communication avec la France assés difficile. L'Electeur de Bavière occupé partout, eut toutes les peines imaginables à ramener ses troupes en Bavière et en perdit beaucoup en chemin. La malheureuse bataille d'Hochstet dont le nombre et le poids des fautes est incroyable, ramena toutes les armées d'Allemagne en Alsace où les Impériaux prirent Landaw. L'Electeur de Bavière revenu à Bruxelles perdit ses Estats, et sa famille essuya les plus cruels traitements de l'Empereur, ainsy que ses païs, qui le mit au ban de l'Empire et l'Electeur de Cologne bientost après.

Course infortunée vers Trente et sa cause. L'infidélité du Duc de Savoye découverte, ses troupes désarmées et arrestées.

Bataille d'Hochstet perdue et ses suites.

Bataille navale
gagnée
près de Malaga
rendue inutile.
Pontchartrain
jaloux du comte
de Tolose
anéantit la ma-
rine.

On avoit restabli quelque marine en faveur du Comte de Tolose ; il s'en servit heureusement et battit la flotte ennemie près de Malaga. La nuit les sépara ; il voulut et put achever sa victoire le lendemain, la flotte ennemie ne pouvoit lui échaper, et aller droit reprendre Gibraltar. Le mareschal d'Estrées et tous les officiers généraux estoient du mesme avis, mais d'O qui avoit la confiance et les ordres du Roy, sans lequel on ne pouvoit rien faire, s'y opposa si opiniastrement qu'il sauva la flotte ennemie et Gibraltar qui en est demeuré aux Anglois. Pontchartrain, outré de voir le Comte de Tolose prendre crédit et autorité dans la marine et qui avoit eu plusieurs prises avec luy, la ruina peu à peu exprès pour empescher le Comte de Tolose d'aller à la mer et de s'y accréditer davantage. C'est ce qui la mit entièrement à bas ; et le singulier est que Pontchartrain avec qui j'estois fort bien alors, eut l'imprudence de me le dire.

Siège de Barcelonne levé
par Philippe V.

Je passe encore tout de suite à la cruelle année 1706. Le siège de Barcelonne si légèrement entrepris fut levé à la veue de la flotte angloise, et le Roy d'Espagne réduit à traverser un coin de la France pour rentrer en Espagne dont tous les chemins luy estoient fermés par la révolte de la Catalogne et de l'Aragon, destitué alors de troupes suffisantes pour en oser tenter le passage.

Le mareschal de
Villeroy
revenu d'Alle-
magne perd la
bataille de
Rameillies, le
jugement,
les Pais Bas, et
se jette
follement dans
une pro-
fonde disgrâce.

Ce malheur arriva le 12 may, et le 25 suivant le mareschal de Villeroy en eut un bien plus sensible. Le Roy l'avoit tiré de sa prison de Stirie et mis à la teste de son armée de Flandres ; lassé de se voir consumer par la guerre, il voulut une bataille qui pust décider, sans faire réflexion à qui il la commettoit, au peu de fruit qu'il avoit retiré de celles que ses généraux lui avoient si souvent gagnées, aux suites immenses de celles qu'ils avoient per-

dues, dont la mémoire de celle d'Hochstet ne pouvoit estre si tost effacée. Il en donna l'ordre précis à Villeroy, mais en mesme temps d'attendre à la donner que le mareschal de Marchin l'eust joint avec un gros détachement qu'il luy amenoit de l'armée du Rhin. J'en ai vu les lettres que Chamillart m'a montrées, car cet ordre luy fut répété avec cette mesme condition. Villeroy picqué de ces ordres réitérés de combattre, en voulut avoir seul l'honneur, et sans avertir l'Electeur de Bavière, généralissime de l'armée qui estoit encore à Bruxelles, ny attendre Marchin qui n'a voit plus que trois jours de marche pour le joindre sans nul empeschement, alla prendre un poste où M. le duc d'Orléans m'assura qu'il seroit battu, parce que M. de Luxembourg luy en avoit montré et expliqué tous les deffauts sur le lieu et averti de ne s'y jamais mettre s'il venoit à commander une armée en Flandres. Il en arriva le lendemain ce que ce Prince m'avoit prédit. La bataille de Rameillies fut perdue ; jamais moins de tués et de prisonniers de notre part, mais jamais tramontane plus entièrement perdue. L'Electeur qui accourut et qui se trouva à la fin de la bataille ne put jamais obtenir du mareschal de Villeroy de se poster sous les places, ny pas un des officiers généraux ne luy put faire entendre la facilité et la seureté de le faire et de conserver ainsy les Pais-Bas Espagnols et les nôtres. Il abandonna tout d'une tire et n'en voulut jamais croire que soy.

L'inconcevable c'est qu'il ne manquoit pas de valeur. Toutte l'armée cria contre luy ; Paris et la Cour s'y joignirent. Vendosme fut mandé d'Italie, et M. le duc d'Orléans choisy pour l'y remplacer, parce qu'on crut nécessaire d'y envoyer un Prince du sang, et que le Roy s'opiniastra à ne vouloir point de M. le Prince de Conti qu'il n'ai-

Vendosme luy
succède
en Flandres, rem-
placé en
Italie par M. le
Duc d'Orléans.

moit pas, et que n'osant après ce qui s'estoit passé confier une armée au duc du Maine qu'il avoit égalé aux Princes du sang, il y voulut un Prince de rang supérieur à eux.

Sa foiblesse pour le mareschal de Villeroy quoy qu'au fond il l'eust toujours méprisé, et son mépris alloit très bien avec son affection, le porta à consoler le mareschal de Villeroy, à luy représenter luy mesme la nécessité où il se trouvoit de satisfaire son armée et le public en le rappelant et luy substituant un autre général ; qu'il luy demandoit comme à son ami de luy aider à cacher ce dégoût en luy demandant luy mesme son congé et son retour et l'assurant qu'il le trouveroit toujours le mesme, plein d'amitié pour luy et de désir de luy en donner des marques. Villeroy s'excusa de prendre ce parti ; le Roy insista, luy représenta qu'il n'avoit pas un moment à perdre parce que le duc de Vendosme alloit arriver ; Villeroy répliqua avec hauteur qu'il n'estoit point fou, qu'il se portoit fort bien, qu'il se sentoit en estat de commander l'armée, qu'il ne prétexteroit donc ny sa santé, ny aucune autre chose pour demander son retour ; sur quoy le Roy picqué le rappella, le receut mal, et laissa voir une véritable disgrâce. Comme il s'en prit à Chamillart avec éclat, ce ministre me montra toutes ces lettres

La Feuillade fait
le siège
de Turin.

Le Roy qui n'aimoit ny le duc de La Feuillade, ny à se servir en chef de jeunes gens, avoit refusé à Chamillart la permission de luy donner sa fille, dans la crainte de l'ambition de ce gendre qui le feroit importuner par son beau-père. Chamillart s'éprit tellement de La Feuillade qu'il obtint à la fin la liberté de luy faire espouser sa fille ; et bientost après tout ce que le Roy en craignoit ; mais son goust extremesme pour Chamillart opéra un triste prodige : il

luy proposa de charger en chef du siège de Turin, son gendre. Chamillart surpris au dernier point, sentit le poids d'une telle commission, refusa et représenta sincèrement ce qu'il y avoit à dire là-dessus. Le Roy persista, et il est vray que Chamillart ne s'affligea point du peu de succès de ses remonstrances. Le pis fut que ce grand siège fut plus qu'annoncé une année entière avant l'exécution et donna tout le temps aux ennemis de prendre toutes leurs mesures.

Un autre malheur fut la précaution qui fut prise à l'égard du coup d'essay de général d'armée de M. le duc d'Orléans. Le mareschal de Marchin luy fut donné comme un mentor sans l'aveu duquel il ne pourroit faire quoy que ce fust, et le Roy en exigea sa parole et donna en sa présence toute autorité à Marchin.

M. le Duc d'Orléans est totalement soumis par le Roy aux avis du mareschal de Marchin dont les fautes perdent tout.

Ce mareschal estoit une manière de linotte, intrigant qui s'estoit poussé en faisant sa cour à tout ce qui estoit en quelque place ou crédit, par tous moyens, qui trembloit sous les ministres, et qui sacrifia M. le duc d'Orléans, l'armée, et l'Italie à La Feuillade, dans la frayeur et l'adulation de Chamillart, dont la crainte extrême de se commettre avec l'armée du Prince Eugène acheva de tout perdre.

M. le duc d'Orléans arrivant de sa personne devant Turin où tout estoit au double de tout ce qui estoit nécessaire pour ce grand siège, le trouva si peu avancé, et tout si mal dirigé, qu'il ne put s'empescher de le monstrier. On en sçavoit desjà quelque chose à Paris malgré le frein de la politique.

Vauban, aussy bon patriote que grand preneur de places, en parla au Roy; luy dit qu'il n'estoit pas juste que la grande récompense qu'il luy avoit donnée l'empeschast de

Belle et inutile action du mareschal de Vauban.

le servir, qu'il le supplioit de luy permettre d'aller à Turin y faire uniquement l'ingénieur, y laisser son baston de mareschal de France dans sa poche, et La Feuillade général en chef et en plein sans se mesler, luy, d'aucune autre chose que des travaux et des attaques : il se jetta aux genoux du Roy et ne put l'obtenir. M. le duc d'Orléans qui ne fit que passer devant Turin, alla joindre l'armée où le duc de Vendosme l'attendoit impatiemment pour la luy remettre et partir. M. le duc d'Orléans passa un jour avec luy sans en avoir pu tirer la moindre instruction ny le moindre éclaircissement.

Je me souviens sans cesse que ce que j'écris n'est ny histoire, ny mémoires; je passe donc des détails infinis sur le siège et sur l'armée; mais il y a des faits qu'il faut exposer. Le sort de l'Italie dépendoit de celui de Turin, et le Prince Eugène n'oublioit rien pour arriver au secours de cette place, parmi les divers mouvements de son armée et de celle du Roy pour s'y opposer. Un paquet intercepté du Prince Eugène à l'Empereur fut aporté à M. le duc d'Orléans; il estoit en chiffre, et ce Prince ne trouvant point de quoy le déchiffrer parmi tous les chiffres qui luy avoient esté donnés, l'envoya au Prince de Vaudemont dans l'espérance qu'il l'auroit. Soit que Vaudemont l'eust ou ne l'eust pas, il manda que ce chiffre luy estoit entièrement inconnu, de façon que M. le duc d'Orléans fut obligé d'envoyer ce paquet au Roy par un courrier pour en apprendre ce qu'il portoit. Les armées arrivoient cependant sur le Taner. Disputte entre M. le duc d'Orléans qui vouloit se présenter au passage, et l'empescher mesme en donnant bataille, et Marchin qui ne le voulut jamais. L'armée ennemie passa donc fort aisément et se hasta vers Turin, sans qu'il fust permis à M. le duc d'Orléans

Pacquet chiffré
trop
tard déchiffré.

Le Taner.

que des ruses inutiles pour la retarder, sans rien qui la pust empêcher d'arriver. Parvenues toutes deux près de Turin, mesme dispute et mesme succès sur le passage du Pô où M. le duc d'Orléans vouloit arrester et combattre le Prince Eugène.

Le Pô.

Enfin le mareschal fit entrer l'armée du Roy dans les lignes malgré M. le duc d'Orléans qui vouloit la tenir au dehors pour combattre plus librement et se porter plus aisément partout. Arrivés dans les lignes, elles se trouvèrent mal faites, mauvaises, point achevées, longuement interrompues en beaucoup d'endroits. M. le duc d'Orléans qui avec tous les officiers généraux de son armée les jugea insoutenables, voulut l'en faire sortir et marcher au Prince Eugène. Ce fut en vain; tellement qu'après la plus vive dispute à cheval et publique avec Marchin, M. le duc d'Orléans déclara tout haut qu'il se démettoit de tout commandement, qu'il se lavoit les mains de l'événement et qu'il se retiroit chez luy où il ne vouloit entendre parler de quoy que ce fust, et l'exécuta sur le champ. Il ne sortit de sa retraite qu'aux cris de l'armée et aux instances des officiers généraux et particuliers qui coururent chez luy aux premiers instants de l'attaque des lignes. Il envoya trois ordres consécutifs pour faire marcher à luy vingt-deux bataillons retranchés sur la hauteur des Capucins qui n'en branslèrent jamais, disant qu'ils ne le pouvoient sans un ordre de La Feuillade qui ne le donna point.

Les Lignes.

M. le Duc d'Orléans abdique tout commandement et ne le reprend qu'aux cris de toute l'armée attaquée et perd la bataille de Turin, puis l'Italie par la cabale intéressée des officiers généraux pleins d'argent.

Tout estant perdu, la retraite commencée et jamais inquiétée, et M. le duc d'Orléans dans sa chaise dangeusement blessé, il voulut tourner en Italie. Ce n'estoit pas le compte des officiers généraux gorgés d'argent qu'ils vouloient rapporter chez eux. Il ne s'y estoient pas épar-

gnés et Vaudemont pour se faire des amis les y avoit favorisés.

Autre dispute de M. le duc d'Orléans avec eux, sur le retour en France ou en Italie qu'ils maintenoient impossible. Le Prince s'opiniastra, mais il n'avoit pas fait un quart de lieue que Daraisnes Lieutenant général et major général de l'armée, luy vint dire qu'il avoit envoyé devant et esté luy mesme reconnoistre des passages, et qu'ils estoient tous gardés et impossibles à forcer; tellement que M. le duc d'Orléans à bout de fatigues, de disputes, de douleur de sa blessure, consentit à reprendre le chemin de France. On sceust dans les vingt-quatre heures lorsqu'il ne fut plus temps qu'il n'y avoit nulle sorte d'obstacle lorsque Daraisnes les fit si grands, et que rien n'eust empêché le retour en Italie où Medavid battit en mesme temps le Prince de Hesse, et que malgré les malheurs de Turin on auroit conservé le Milanois.

M. le duc d'Orléans recut aussy du Roy le paquet déchiffré. On y trouva que le Prince Eugène rendoit compte à l'Empereur de toutes les difficultés de sa marche à Turin, et qu'il luy mandoit que si l'armée de France s'opposoit à son passage du Taner, il estoit impossible qu'il le tentast; qu'alors il seroit réduit à des circuits qui luy feroient perdre bien du temps, lesquels auroient encore des difficultés qu'il n'osoit répondre de surmonter, si l'armée françoise continuoit à le tenir de près et à s'opposer à tout.

Marchin fut pris et mourut la nuit mesme de ses blessures. La Feuillade disgracié; puis l'Italie fut perdue et une belle armée défaitte.

En 1707 le duc de Berwick sauva l'Espagne par la bataille d'Almanza, et y servit le reste de la campagne

sous M. le duc d'Orléans qui y avoit esté envoyé sans entraves. Villars fit une belle campagne en Allemagne où il ne s'oublia pas. Le duc de Savoye tâcha de prendre Toulon à l'aide de la flotte angloise et de s'emparer ainsy de la Provence, à quoy on ne s'attendoit pas; mais il y eut le mesme sort que Charles V y avoit éprouvé autrefois.

Me voicy arrivé à ces années funestes dont les malheurs Année 1708 et suivantes jusqu'à la paix. sont si connus, mais dont les sources sont si ténébreuses, et dont les ténèbres quoyque trop bien éclairées, sont si affreuses qu'elles ne se peuvent encore après tant d'années développer qu'en énigme et en gros. Elles percent le cœur, elles font dresser les cheveux à la teste, elles ont creusé des précipices qui ont pensé engloutir la France, qui malgré des miracles de la pure providence gémit encore, et gémira longtemps sous le poids accablant des suites qui en ont résulté. Le fond de cet abysme d'horreurs n'est pas inconnu, tant s'en faut; mais semblable à l'enfer d'où il est sorti, quelle est la plume qui oseroit le rendre? Tremblons mesme d'en approcher.

Il est des complots d'une audace tellement incroyable que cela mesme les fait réussir : tel fut celuy qui ne craignit pas de tout perdre pour s'asseurer le nouveau pouvoir sous l'apparent successeur du Roy, et mesme qui l'estoit, dont l'âge faisoit espérer une fin peu éloignée, à qui la soif de régner sous le nom de ce successeur rendit tout permis. C'est ce qui produisit tous les événements de la campagne de Flandres en 1708, dont les succès et les suites en 1709 réduisirent le Roy et la France à des extrémités inconnues depuis les premières années de Charles VI et de Charles VII, et la personne de M. le duc d'Orléans au péril le plus grand et le plus singulier.

Le Roy avoit esté pris dans de si hardis filets, et tendus..... mais j'invoque le silence. La Ligue mesme n'eut pas succès si prompt, si général, si rapide. Que ne pratiqua-t-on pas pour en faire durer le pernicieux fruit jusqu'au delà des espérances trompées, après les plus grands coups exécutés! Le Roy enfin vit clair sur son petit-fils. Plust à Dieu que ses lumières eussent atteint au-delà. Il le perdit ce petit-fils dont la terre n'estoit pas digne; six jours après l'espouse de ce prince, qui estoit les délices de la Cour et du monde; incontinent après, le Prince leur fils aîné à cinq ans et deux mois, et tous d'une façon si déplorable que le Roy au milieu de ces douleurs eut lieu de ne se pas croire en seureté d'une fin semblable. Et si le Roy qui règne aujourd'huy a échappé au crime, ce n'a pas esté la faute des criminels. Monseigneur estoit mort peu auparavant de la petite vérolle, M. le Prince de Conti, Monsieur le Prince, Monsieur le Duc n'estoient plus; ce qui restoit de Princes du sang estoient des enfants, et pour le dire tout de suite, M. le Duc de Berry ne survescut pas deux ans à ces terribles pertes, et par les mesmes moyens en 1714.

Parmi de si sensibles douleurs, le Roy se voyoit hors d'estat de soustenir la guerre, ny d'obtenir la paix. Son ministre des affaires estrangères alla sonder luy-mesme les Hollandois jusque dans la Haye sans aucun fruit. Les conférences de Gertruydemberg ne produisirent que l'imposition des conditions les plus odieuses et les plus impraticables; et les ennemis qui avoient percé jusqu'à nos anciennes et dernières frontières, faisoient retentir leur canon jusqu'à Marly d'où les soirs et la nuit on l'entendoit distinctement, lorsqu'il plut à Dieu d'opérer un miracle qui par des riens desquels naquit une cabale de

cour à Londres, y produisit un traité qui régla la paix, et qui força les alliés surpris des succès de nos armées depuis la neutralité de l'Angleterre, de regretter leurs rigueurs, et de conclure enfin la paix à Utrecht et puis à Bade.

Disons-le encore une fois avec l'épanchement d'un vray François naturellement si aise quand la vérité n'arreste point ses louanges, c'est du fond et de la durée de cet excès de maux d'Etat et domestique les plus cruels à un Roy superbe et si longuement accoustumé à donner la loy partout, et au bonheur de règne et domestique le plus long, le plus complet et le plus suivi; c'est, dis-je, du fond de cet abysme de douleurs de toute espèce que Louis XIV a sceu mériter du consentement de toute l'Europe, et ce qui met le comble aux yeux qui virent son intérieur de plus près, ce surnom de *Grand* que les flatteurs luy avoient avancé devant le temps, par le bonheur si long et la gloire de son règne. Le nom de *Grand* qui ne fut alors qu'extérieur devint en ces derniers temps, en cette horrible lie des temps, le nom justement acquis, le vray nom, le nom propre de ce prince qui dans l'entière et plus que nudité de tout ce qui le luy avoit fait prématurer, laissa voir avec simplicité la grandeur de son âme, sa fermeté, sa stabilité, son égalité, un courage à l'épreuve des plus épouvantables revers et des plus cuisantes peines, une force d'esprit qui ne se cache rien, qui ne se dissimule rien, qui voit les choses comme elles sont; qui de là s'humilie en secret sous la main de Dieu, en espère tout contre toute espérance, affermit sa main sur le gouvernail jusqu'au bout, ne se rebutte de rien, ne s'obscurcit de rien, conserve son extérieur dans tout l'ordinaire de sa vie, toutes bienséan-

Vraye grandeur
de Louis XIV.

ces, toute sa majesté avec une égalité si simple et si peu affectée que l'estonnement et l'admiration qui en naissoient en tous ceux qui le voyoient, et en public et en particulier, leur fut tous les jours nouvelle, en sorte que nul ne pouvoit s'y accoustumer.

Cette paix qui cousta cher à la France, encore plus à l'Espagne, parut toute d'or aux deux Couronnes, après les propositions énormes auxquelles le Roy avoit consenti, et dont ses ennemis avoient dédaigné de se contenter. La condition la plus importante fut celle des renonciations réciproques pour empêcher que les deux Couronnes pussent jamais tomber sur la mesme teste. C'estoit en cas d'extinction de la branche Royale directe de France, exclusion de ce trosne la branche aînée en faveur des cadettes, établir une succession inouïe en France depuis Hugues Capet, pour ne pas remonter plus haut, et faire possiblement, mais nécessairement si le cas arrivoit, des Rois de France dont les aînés, cadets des Rois d'Espagne n'y seroient que de simples particuliers, et considérés comme tels dans toute l'Europe, nonobstant la grandeur de leur naissance, et les droits innés de leur aïnesse. Un tel changement de succession jusqu'alors inconnue et dont les suites estoient si grandes, demandoit pour le moins que le vœu de la nation y intervinst, laquelle y estoit si puissamment intéressée. Ce fut aussy ce que voulurent les Puissances alliées : mais le Roy ne put jamais supporter ce concours d'autorité avec la sienne ; il compta pour rien tout ce qu'il cédoit, mesme tout ce qui pouvoit luy estre demandé en comparaison de cet article ; tout ce qu'il put accorder fut la convocation des Pairs au Parlement pour ce grand acte, dont à la fin les alliés furent obligés de se contenter après de longues disputtes.

Reprenons maintenant deux traits importants du gouvernement de Louis XIV : l'establisement et les vastes fonctions des Intendants dans les Provinces, et d'un Lieutenant de Police dans Paris.

Les Intendants encore rares et peu puissants ont esté peu en usage avant ce règne. Le Roy et plus encore ses ministres de la mesme espèce que les Intendants, peu à peu les multiplièrent, fixèrent leurs généralités, augmentèrent leur pouvoir. Ils s'en servirent peu à peu à balancer, puis à obscurcir, enfin à anéantir celuy des gouverneurs des Provinces, des Commandants en chef et des Lieutenants généraux des Provinces; à plus forte raison, celui que les Seigneurs considérables par leur naissance et leurs dignités avoient dans leurs terres, et s'estoient acquise dans leur païs. Ils bridèrent celuy des Evesques à l'égard du temporel de leurs diocèses, ils contrecarrèrent les Parlements, ils se soumirent les communautés des villes. L'autorité pécuniaire s'étend bien loin; les discussions qui naissent de toutes les sortes d'impositions et de droits, le pouvoir de taxer d'office, les moyens continuels de protéger et de mortifier grands et petits, de soulever et de maintenir ceux-cy contre les autres, dépeupla peu à peu les Provinces de ce qu'il y avoit de gens les plus considérables qui ne purent souffrir ce nouveau genre de persécutions, ny s'accoutumer à courtiser l'Intendant pour éviter les affronts et les insultes par leur protection. La répartition des tailles et des autres impôts entièrement en leur main, les rendit maistres de l'oppression ou du soulagement des paroisses et des particuliers; quelque affaire, quelque prétention, quelque contestation qui s'élèvent entre particuliers, seigneurs ou autres, nobles ou roturiers, qui n'estant point portées aux Cours de justice, l'estoient à la Cour, aux se-

Intendants et
leur usage dans
les Provinces.

crétaires d'État ou aux finances, se renvoyèrent toutes aux Intendants pour en avoir leur avis, qui toujours estoit suivi à moins d'un miracle fort rare. Ils attirèrent ainsy à eux une autorité sur toutes sortes de matières, qui n'en laissa plus aux Seigneurs ny à aucuns particuliers, dont tous ceux qui le purent désertèrent leurs terres et leur païs pour venir peupler Paris, la Cour, y voir de loin leur inconsidération et leur chute, et tâcher de s'y faire du crédit et des protections qui les fissent ménager par les Intendants.

Les gouverneurs de Provinces, indignés de se trouver sans cesse compromis avec les Intendants pour les fonctions de leurs charges et leur considération personnelle, et dans ces débats, en avoir presque toujours le dessous, s'accoustumèrent à n'aller plus dans leurs gouvernements, d'où peu à peu il arriva qu'ils perdirent le droit d'y aller quand ils voulurent et de ne le pouvoir plus sans la permission du Roy qu'il se mit à ne presque plus accorder. Ainsy les gouvernements devinrent de vains tiltres sans pouvoir et sans fonctions dont il ne resta aux gouverneurs que les appointements.

A plus forte raison en fut-il de mesme des lieutenants généraux des Provinces : ceux-cy anéantis jusqu'à estre ignorés, et à l'égard des Commandants en chef envoyés pour quelques raisons dans quelques Provinces, sans cesse surveillés et contrariés par les intendants, tout leur pouvoir se borna au maniement des troupes, en cas de besoin de s'en servir, encore mesme de concert avec les Intendants sous prétexte de la subsistance de ces troupes du ressort uniquement de l'Intendant. Les changements d'ordinaire assez fréquents de ces magistrats volants, d'une généralité à une autre, rompoient les me-

sures et les liaisons qu'on pouvoit prendre avec eux et donnoient à recommencer auprès du successeur.

Un estat si puissant fut bien compensé par sa dépendance entière et absolue des ministres, auxquels il fallut rendre un compte exact de tout, et particulièrement de l'exécution de leurs ordres qui les tenoient de fort court et leur donnoient souvent des coups de cavesson fort sensibles. Cette servitude extremesme compensoit leur brillant; ils tremblèrent toujours devant les ministres, et mesme devant leurs principaux commis, à la fin jusque devant les fermiers généraux et les gros partisans. Le premier but d'un Intendant est d'arriver à une des cinq ou six grandes Intendances, et le second de parvenir à une place de Conseiller d'Estat et peut-estre dans le ministère. Il n'y en a que vingt-quatre de Robes; y arrive qui peut à travers le crédit de parents de ministres et des magistrats à places singulières.

C'est un triste estat pour un Intendant de persévérer dans les Intendances ordinaires, un plus fascheux de perdre l'espérance d'estre Conseiller d'Estat; enfin rien n'égale le mépris et le néant dans lequel un Intendant révoqué achève sa vie. C'est ainsy que tout se compense et que ces tout-puissants sont dans la main des ministres sans moyens et sans force, à leur bon plaisir comme des roseaux, toujours dans la frayeur d'en estre écrasés.

Tel fut l'art d'anéantir partout Grands, Seigneurie, Noblesse, Corps, Particuliers, par des gens de rien par eux-mesmes, dont le pouvoir énorme ne fust que précaire et incapable de porter nul ombrage; avec qui bien loin d'avoir à compter comme avec des gouverneurs, des seigneurs, des Parlements, n'estoient pas mesme pour embarrasser de la plus légère considération quand les ministres vouloient

leur en manquer ou les perdre, qui par eux encore devinrent de plus en plus les maistres de tout.

Lieutenant de police à Paris et son usage.

L'invention d'un lieutenant de Police tel qu'il est devenu fut un autre art politique d'un usage infini. C'estoit auparavant un médiocre officier du Chastelet, depuis que ce petit département avoit esté séparé de la charge du lieutenant civil, dont les fonctions estoient absolument bornées à la police extérieure de Paris, entièrement subordonnée au Parlement qui de tout temps est en possession de la grande police. Le Roy qui voulut estre instruit de tous les détails qu'il aimoit en tout genre, et exécuter aussy plusieurs choses secrettement ou militairement, dérober tout ce qui lui plaisoit de faire en ce genre à la connoissance du Parlement, le brider mesme dans son exercice de la grande police sur beaucoup de choses et sur quelques unes mesme publiques et importantes, comme les bleds, les divers approvisionnements de Paris, force détails de commerce et des corps des métiers; dérober mesme plusieurs connoissances et plusieurs exécutions sourdes à ses ministres à qui toutesfois il laissoit tout faire et tout entreprendre, mais dont il ne laissoit pas d'estre toujours jaloux et souvent embarrassé, mit peu à peu tout ce qui vient d'estre expliqué entre les mains du lieutenant de Police; le soustint contre le Parlement qui trouvoit mauvaises les entreprises de ce subalterne à luy sans avoir recours à ses ordres, et qui tenoit peu de compte de ceux qu'il en recevoit quoy qu'avec adresse et mesure pour les choses publiques et principales, mais nullement sur les particulières et secrettes qui mécontentoient infiniment le Parlement contre luy, quand il en découvroit quelqu'une.

L'espionnage répandu dans tous les lieux publics de Paris, estendu jusque dans les églises, les monastères, les

maisons particulières, les hostels, pour écumer et rapporter ce que chacun disoit et pensoit, porté jusqu'à y placer adroitement des domestiques dont les maîtres ne pussent se défier, devint matière principale de son application. Les mouches, les espions des rues, la chasse des Jansénistes fut une de ses plus importantes fonctions; le secret entre le Roy et luy pour exiler ou faire arrester les gens, leurs interrogations, le secret de la Bastille et d'autres prisons ou lieux secrets qui ne dépendent que du Roy; le sort obscur de ces malheureux dérobé à toute connoissance ajouta la confiance et l'importance du premier ordre à l'employ de lieutenant de Police, et procura à un estat si subalterne en apparence la décoration de la première magistrature sans quitter la Police; en sorte que par une union monstrueuse il devint fort ordinaire de voir le mesme homme tout à la fois Lieutenant de Police et Conseiller d'Estat, pour luy donner un relief qui le rendist considérable mesme au Parlement aux premiers magistrats duquel il ne cédoit pas en cette dernière qualité.

Enfin ce fut en plein un ministre, bien qu'incognito; et par le bien et le mal qu'il se trouvoit en estat de faire à qui bon luy sembloit, sans réserve par sa réticence ou par ses rapports, par ses bons ou mauvais offices à hommes et à femmes de tous estats, il fut aussy redouttable et aussy mesné que les plus puissants ministres en place et mesné jusque par eux-mesmes.

La Cour eut aussy son Lieutenant de Police. Ce fut celuy des quatre premiers valets de chambre qui estoit Gouverneur de Versailles, qui par un nombre de Suisses qui ne dépendoient que de luy et force espions qu'il entretenoit et qui suivoient la Cour en quelque lieu qu'elle allast, servoit à la Cour aux mesmes usages que faisoit le Lieutenant

Et à la Cour.

de Police à Paris ; tellement que par ces espions répandus jour et nuit dans les coins obscurs des escaliers, des galeries, des corridors, des cours et des jardins, dans les cabarets, dans les rues, et jusque dans les appartements par des domestiques donnés ou gagnés, le Gouverneur de Versailles sçavoit tout ce qui se passoit et en rendoit compte, tellement que jusqu'aux galanteries de la Cour et de la Ville et aux aventures de chacun, le Roy estoit informé de tout. Souvent il ignoroit les aventures des jeunes gens qui l'amusoient, pour ne pas paroistre informé ; souvent il punissoit d'autres choses sans que les gens pussent imaginer d'où le coup leur estoit parti. Sur les duels il fut inexorable et en ce dernier point s'acquitt beaucoup d'honneur.

Adresses pour rendre la Cour nombreuse.

L'orgueil et la deffiance du Roy vouloient une Cour nombreuse et assidue. Le démérite d'y aller peu estoit certain. Les besoins de la Cour estoient rendus continuels par tout ce qui vient d'estre expliqué ; et quand l'affaire venoit au Roy, ou la demande de quelque grâce : « C'est un homme que je ne voy jamais », répondoit le Roy seichement, et la grâce estoit refusée. S'il s'agissoit d'une affaire de justice, il falloit qu'elle fust bien claire pour réussir ; encore la faisoit-on traîner longtemps.

Et pour rendre des riens prétieux ou fastueux.

Au deffaut des grâces effectives, le Roy avoit mille adresses pour nourrir sa Cour d'espérances et suppléer aux réalités, bien traiter ou marquer une sorte de châtiment. La misère d'estre nommé à son coucher pour tenir le bougeoir ; estre plus ou moins souvent des voyages de Marly, et pour les femmes, des soupers à Trianon quand le Roy y estoit ; de certaines festes le long de l'année et plusieurs bagatelles de la sorte, faisoient des dégousts ou des distinctions à tous moments, qui sans aller à rien de

réel entretenoient l'espérance et la considération des courtisans, ou les désoloient. Un regard, un mot du Roy qui ne les prodiguoit pas, estoient précieux et attiroient l'attention et l'envie. Roy partout, Roy dans tous les moments, qui tenoit tout en crainte et en haleine, et qui par la guerre et le luxe réduisit les seigneurs grands et autres, à ne vivre presque que de ses bienfaits.

Accoutumé par le cardinal Mazzarin à craindre et à haïr les dignités et toute seigneurie, il s'appliqua sans cesse à les avilir et à les confondre, à les commettre pour les rangs et à ne rien décider pour perpétuer les disputes, les divisions et la dépendance de tout de luy. Il eut une attention singulière à ne donner aucun crédit à Monseigneur, ny la plus légère liberté avec luy; et quoy qu'il traitast Monsieur tant qu'il vescu avec beaucoup d'attention et de considération personnelle, il suffisoit d'estre à luy pour estre exclu de toutes sortes de grâces. Il l'en dédommageoit par de l'argent pour son jeu et pour ses bastiments.

Louis XIV abaisse et anéantit tout devant luy, et en effet tient bas, de court et sans crédit sa famille et les Princes du sang.

Les Princes, ses petits-fils, trembloient devant luy, sans la plus légère liberté, sans oser non plus que Monseigneur demander quoy que ce soit pour personne, sans pouvoir quitter les lieux où il estoit, sinon Monseigneur en le disant au Roy, pour de courtes absences à Meudon. Ses filles dans la mesme contrainte. La passion d'élever ses bastards haussa de beaucoup le rang et les avantages des Princes du sang; mais pour tout ce qui estoit de crédit, pas un d'eux n'y put atteindre. Estre à eux, ou leur très rare recommandation, fut toujours une raison exclusive; ny charges, ny gouvernement, excepté ce que la paix des Pyrénées en valut à Monsieur le Prince, et le mariage de M. le Duc après, et nulle entrée que de la Chambre et du Cabinet,

sinon par bastardise. Les ténir bas, peu riches, leurs principaux domestiques sans considération, exclus de tout, fut toujours une maxime dont le Roy ne s'écarta jamais. Il tint aussy les parlements fort bas.

Les guerres de Paris de sa jeunesse, il ne les oublia jamais, et se fit encore une maxime de n'habiter jamais la ville et n'y venir, toujours sans y coucher, que pour des occasions fort rares, et comme une sorte de grâce. De ce tout, il se doit conclure que s'il posséda l'art de régner, il ne fut jamais un instant de sa vie sans l'exercer. Par conséquent, jamais à son aise avec personne, ny personne avec luy, non pas mesme ses maistresses, Mme de Maintenon, ses bastards, ses ministres, ses plus familiers valets intérieurs.

Comparons maintenant les trois gouvernements.

Comparaison des
gouverne-
ments d'Hen-
ry IV, de
Louis XIII et de
Louis XIV.

Il faut convenir de bonne foy que celui d'Henry IV tire un éclat des conjonctures des temps, et de l'application, et de la dextérité personnelle de ce Prince qui lui acquiert une préférence éblouissante, et qui laisse douter s'il fut plus grand capitaine ou plus grand et plus habile Roy. La fortune de n'estre pas forcé comme le fut son fils, à s'aider d'un premier Ministre, et le bonheur d'estre doué d'un esprit nerveux et masle qui au-dessus des petitesse ne se laissoit manier ny gouverner, mais qui sçavoit se servir utilement des meilleures testes en tout genre, luy ont donné un grand avantage sur son fils et sur son petit-fils. Toutesfois, sans prétendre diminuer rien de cette gloire, l'équité veut qu'on ne s'en laisse pas éblouir assés pour perdre de veue la vérité de toutes choses dans ces trois règnes et ne les pas peser au poids du sanctuaire avec toute la justesse qui s'y peut apporter.

Je reviens toujours à ramener les yeux sur l'éducation et la première jeunesse de ces trois monarques, et sur l'état de leur famille et du Royaume dans les premiers temps qu'ils en ont pris les resnes par eux-mêmes. La répétition en seroit longue et ennuyeuse, mais le souvenir en est essentiel. C'est la clef de tout ce qui suit ces premiers temps, et le juste directoire qui les fait parcourir avec une lumière qui découvre la source des différentes conduites et qui les apprécie avec fondement, justesse et vérité. Ne perdons donc jamais de vue les avantages incomparables de l'éducation et des conjonctures des premiers temps de la vie d'Henry IV, faites exprès pour former un capitaine et un Roy tel qu'il fut; l'éducation et les conjonctures des premiers temps de Louis XIII faites exprès pour anéantir à jamais le Prince le plus heureusement né; enfin l'éducation et les conjonctures des premiers temps de Louis XIV qui ont tenu un milieu entre les deux précédents. Ce n'est pas tout. Il faut encore fixer sans cesse ses regards sur l'intérieur domestique de ces trois Princes, c'est-à-dire sur ce qu'ils ont eu de plus proche, dont le malheur ou le bonheur a si nécessairement influé sur leur gouvernement, et se représenter sans cesse que Henry IV sans famille ne fut point gêné au dehors par les humeurs, quoique dangereuses et si fort importunes, de Marie de Médicis; que Louis XIII n'eut, depuis sa naissance dans tous les moments de sa vie jusqu'à sa mort, de plus grands ennemis que sa mère, son épouse et son frère vingt ans son héritier présomptif; ce qui le livra à l'indispensable nécessité d'avoir un premier ministre. Que Louis XIV a été le plus heureux et le plus absolu Prince sur mère, frère, épouse, fils, petits-fils, Princes du sang, seigneurs, etc., qui ait jamais régné, depuis le premier moment qu'il a pris les resnes du

gouvernement jusqu'à la fin de sa vie, si on en excepte les malheurs des quatre dernières années, mais malheurs qui ne donnèrent aucune atteinte ny peine à son autorité la plus poussée. C'est dans ces points de veue qu'on doit se placer, se fixer, se rappeler sans cesse, pour se mettre en estat de comparer bien ces trois gouvernements.

Premier commencement du règne d'Henry IV et de Louis XIII.

Le commencement du règne d'Henry IV à Saint-Cloud est sans doute incomparable. Livré seul entre deux partis dont chacun voulut luy faire la loy, et plus encore les principaux de chaque parti assés audacieux pour profiter de son embarras et de ses besoins, se faire grands et redoutables à ses dépens, il sceust les amuser tous, partis et particuliers, souffrir leur insolence avec accortise sans toutesfois mettre sa dignité en compromis; les tirer de Saint-Cloud sans s'expliquer avec pas un, sous prétexte de la nécessité de faire la guerre; puis de l'entretenir si viste et d'y faire tellement admirer sa valeur et sa capacité et d'y faire craindre aux siens sa vigilance à bien examiner comment ils s'y comportoient, qu'il se donna le temps de vaincre, de se mettre en estat de n'estre plus rançonné par les principaux de son parti, d'en demeurer l'admiration et à peu près le maistre.

Un commencement si lumineux et qui fit un si grand effet parmi amis et ennemis ne peut entrer en aucun parallèle, tant la grandeur et l'art personnels en furent soudainement utiles et à toujours éblouissants. Les conjectures d'alors uniques, entées sur l'éducation et l'école de ses premières années, produisirent ce miracle; elles rencontrèrent un prince instruit par les meilleurs maistres, par les nécessités continuelles d'un parti également nerveux et malheureux, à la teste duquel il s'estoit formé avec

loisir par les succès et les détresses de toutes les sortes, où l'exemple et l'intérêt luy avoient appris de ne se laisser jamais abattre.

C'est le contradictoire direct de la situation personnelle de son fils, lorsqu'à la mort du Mareschal d'Ancre, il sembla prendre les rênes du gouvernement que Luynes qui l'avoit tiré de la captivité la plus obscure, sceut bien retenir tant qu'il put pour l'énorme élévation de luy et de ses frères. Dans Louis XIII nulle sorte de théorie, aucun exemple, pas la moindre idée d'aucune pratique, ny de connoissance de choses ny de gens ; réduit à Luynes et aux siens qui n'oublièrent rien pour faire durer cette obscurité tant qu'ils purent. Quelle merveille donc au-dessus des forces ordinaires de la nature qu'un Prince ignorant tout, au sortir du plus ténébreux cachot, surpris tout à coup du grand jour, ne connoissant encore et ne pouvant connoistre que les Luynes, ny quoy que ce soit de gens, de choses, d'affaires que par eux, ait pointé malgré eux par luy mesme ; ait appris dès ses premières années la guerre que Luynes ignoroit, et que personne n'osoit lui montrer ; que la valeur de cœur et la volonté extrême qui fait le courage d'esprit, ait tellement surmonté tout d'abord en luy cette timidité dont son éducation, son entière ignorance, la profondeur de son cachot depuis sa naissance l'avoient accablé, qu'il se soit montré capitaine dès la fin de ses premières armes en Béarn et en Languedoc, par son application à s'instruire et à s'expérimenter. Cela n'a pas le brillant de Saint-Cloud et des prompts exploits d'Henry IV pour amuser et accoustumer ensemble ses huguenots et les catholiques de son parti : mais à qui comparera la situation personnelle d'alors de ces deux Princes, osera-t-on dire de bonne foy qui des deux l'emporta sur l'autre ?

Toutesfois Louis XIII estoit encore sous les besicles de Luynes quand il se monstra naturellement et modestement si grand. Luynes mort, et Louis XIII abandonné à luy-mesme mais sans avoir pu encore que lustrer les personages et comme à la dérobee, ose négotier luy-mesme dans Avignon avec Ch. Emanuel duc de Savoye, le plus habile et le plus dangereux politique de son temps, sur des affaires à la vérité communes contre les entreprises de la Maison d'Autriche, mais sçait se garer des avantages qu'un Prince si cauteleux et si expérimenté comptoit de prendre en personne vis-à-vis de luy sur sa jeunesse, laquelle en sort de façon à lui laisser les prémices de ce qu'il sceut exécuter dans les suites contre les infidélités du Savoyard. Louis n'interrompit ses exploits en Languedoc que par un court voyage à Paris où il jugea sa personne nécessaire; et malgré les Reines et les personages importants qui tenoient à sa mère, et sans estre soustenu que de son grand sens et de son double courage, il se dérobe à la Cour et achève de soumettre le Languedoc.

La paix de Vervins quoyque deue à la dernière langueur et à la politique de Philippe II, la liaison intime avec la Reine Elizabeth, que la conversion d'Henry IV ny cette paix ne put affoiblir, et l'Édit de Nantes, sont les grands chefs-d'œuvre du gouvernement de ce Monarque et le couronnement de tous ses travaux. Un autre qui n'est pas inférieur est l'appuy donné à la république naissante des Provinces-unies après cette paix, sans la troubler et sans blesser Rome par toutes ces différentes démarches d'un Roy si nouvellement converti. Enfin la longue trêve que ce Prince procura entre l'Espagne et cette république naissante, qui assura sa liberté et qui la conduisit à la souveraineté. Toutes ces grandes époques n'ont pas besoin

d'explication icy, après ce qui en a esté tracé sur le règne d'Henry IV; mais elles sont des merveilles des veues, de la capacité, de la conduite de ce grand Roy et de la liberté qu'il s'estoit acquise au dedans, d'abord par son espée, ensuite par la justesse de la balance qu'il eut l'adresse de tenir entre les catholiques et les huguenots.

De quelques tristes voiles que le malheur de la famille de Louis XIII ait obscurci son règne, on ne peut disconvenir qu'avec moins d'éclat le sien n'ait esté aussy solidement grand et habile que celui du Roy son père. Ce Prince abattit la Ligue et tint les huguenots en raison; mais tout son art et sa puissance ne put détruire celle des huguenots maistres de la Rochelle et de tant de places de seureté, en possession de leurs synodes, de leurs assemblées générales et particulières, de leurs levées entr'eux, de leur discipline, et de tant d'articles de pacification si jaloux et si onéreux aux finances et à l'autorité royale jusque là qu'on voit par les histoires et les mémoires de ce règne l'inquiettude que ces assemblées donnoient si souvent à Henry IV; les précautions, les peines, les mesures dont il lui fallut user à cet égard, compter avec elles et en souffrir encore comme si elles eussent esté des Puissances estrangères. La Ligue toute chastée qu'elle fust fuma encore par ce qui en restoit de principaux personnages. Henri IV fut toute sa vie réduit à les mesnager, à en souffrir, à fermer les yeux sur bien des choses, à se servir mesme jusque dans ses affaires et dans son conseil de quelques unes de leurs meilleures testes, quoyqu'il en connust bien les véritables et anciens attachements.

Louis XIII sceut profiter pour luy-mesme des grands coups que Henry IV leur avoit portés. Je dis par luy-mesme puisque

ce fut d'abord malgré Luynes ; après sa mort, contre le gré de la Reine sa mère, dont il s'échappa pour retourner achever de réduire le Languedoc, et qu'il continua ce grand ouvrage seul jusqu'à la déclaration du Cardinal de Richelieu en qualité de premier Ministre. Il est vray qu'il en fut aidé pendant tout le reste de son règne ; mais on a veu icy ailleurs qu'il sceut le discerner, vaincre sa répugnance personnelle, le choisir, le maintenir ; enfin qu'il n'en fut point gouverné et qu'il fit avec luy et par luy ce que Henry IV fit de son temps avec et par les excellents ministres qu'il avoit sceu choisir, et qui ne le gouvernèrent pas ; la différence en est d'un ou de plusieurs ministres ; la nécessité où le malheur de famille de Louis XIII le jetta de faire un premier ministre sous qui d'autres ministres agissoient ; le bonheur d'Henry IV de ne se trouver point par sa famille dans le mesme détroit et de n'avoir personne entre luy et ses ministres. Il est vray que le coup d'œil en est bien différent, mais avec un peu d'examen, l'intérieur est le mesme si l'extérieur ne l'est pas ; tout revient à ce que le fils n'a pas esté plus gouverné que le père, et je me flatte de l'avoir démontré plus haut. Je me tiens donc en droit de le supposer icy pour ne pas répéter les mesmes choses, et en droit aussy de donner au maistre comme au premier ministre la mesme part de tout ce qui a esté fait d'admirable dans ce règne, puisque rien ne s'y est conçu ny exécuté sans estre débattu, concerté, arrêté entre Louis et Richelieu ; qu'on ne peut sçavoir quelle plus grande ou moindre part l'un et l'autre y ont eue dans leurs importants et si fréquents teste à teste, et que les exemples si éclatants du Pas de Suze et de Corbie, et en mesme temps si publics, montrent avec tant d'évidence la supériorité du maistre sur le premier ministre, qu'il ne suivoit ses conseils que lorsqu'il

les jugeoit bons, et que dans des occasions aussy décisives il a sceu en prendre de meilleurs en soy tout seul que ne furent ceux de Richelieu quoyqu'appuyés de tous ses généraux à Suze et de tout son conseil sur Corbie. Combien donc pourroit-on compter d'autres événements semblables, si ces teste à teste nous estoient révélés en petites de cour¹. J'en ay rapporté d'autres exemples cy-dessus. Je le répète donc et je l'avoue avec complaisance, mais avec une juste assurance, Louis XIII ne fut point gouverné.

Poursuivons donc avec confiance son excellent et sage gouvernement à travers tant de troubles domestiques qui en formèrent sans cesse dans l'État; malheurs cuisants que Henry IV n'eut point à combattre, car qui pourroit compter pour quelque chose le court et léger embarras de la fantaisie de sa sœur pour le Comte de Soissons? Et quand à la dissolution de son mariage ou son second mariage, son bonheur applanit tout par la mort de Gabrielle.

Si Henry IV sceut conquérir son royaume sur la Ligue, si son bonheur força sa conversion si nécessaire, et la couvrit en mesme temps par le tiers parti; si l'attachement constant aux règles anciennes de l'Église et de l'Église particulière de France luy fit trouver un prélat éclairé et généreux qui par l'absolution publique qu'il luy donna à Saint-Denis le receut solennellement dans le sein de l'Église, et força Rome par son propre interest de l'y recevoir aussy malgré tous les efforts de l'Espagnè et de la Ligue mourante, et ainsy attacher le dernier sceau à son droit et à ses victoires, et le mit en estat de régner de fait comme de droit; Louis XIII sceut mettre à profit les travaux d'Henry IV par les siens, et affranchir la royauté des entraves dont Henry IV

Au dedans.

1. Ces trois derniers mots, dont la signification m'est inconnue, sont lisiblement écrits dans le manuscrit.

n'avoit pu se délivrer de la part du corps si ensemble, si fortifié, si protégé au dehors, des huguenots de France, et des restes de la Ligue fumante encore par bien des personnages soustenus au dehors, dont quelques-uns avoient esté les plus dangereux arc-bouttants, chacun en leur manière, de cette pestilentielle association.

La prise de la Rochelle et la destruction de toutes les places des Huguenots, l'abattement de leurs chefs, de leurs assemblées, de leur reste d'indépendance, en fit enfin des sujets comme les autres avec qui il n'y eut plus à compter, et du mesme coup rendit souples et impuissants les insolents restes de la Ligue, de façon que Louis XIII délivré de ses dangereuses entraves dans son Royaume, se mit en liberté et en pouvoir de se tourner vers les affaires du dehors : ce que les troubles intérieurs de religion et de tant de factions et de guerres civiles sous ce prétexte, n'avoient pas permis à tant de ses prédécesseurs, et tard et imparfaitement encore à Henry IV.

Au dehors.

Cette délivrance intestine vint bien à propos. La maison d'Autriche jusqu'alors débarrassée des contradictions que la France tranquile chez elle eust pu luy susciter, n'avoit pu renoncer aux grands desseins que la gloire et la puissance de Charles V luy avoient fait concevoir, auxquels la bataille de Prague et le redouttable exemple de la proscription et du dépouillement de l'Electeur Palatin ouvroit de nouvelles espérances. Quel grand coup d'Etat ne fut-ce donc pas que d'en arrester si promptement le cours par ce profond traité qui fit entrer subitement le Roy de Suède en Allemagne, et se servir de ce héros pour en estre le vainqueur si rapide et le libérateur en mesme temps de sa liberté de concert avec la France ; quel art en mesme temps à elle de se conserver l'arbitre entre la Ligue catholique

et protestante ; [enfin quel effort de politique, de sagesse, de force, de prudence, de conduite, que le soutien des Suédois par la France et la direction ferme et torte de la guerre et des affaires d'Allemagne après la mort du grand Gustave-Adolphe, et dans l'enfance et la minorité de Christine sa fille qui succédoit à sa couronne et à ses traittés.

Le règne d'Henry IV tout grand et glorieux qu'il ait esté, n'offre rien de pareil dans tout son cours ; l'équivalent ne se trouve point dans nos histoires. Que l'on convienne donc que ce seul trait est supérieur à ce qu'on admire le plus, et avec plus de raison dans tout le règne d'Henry IV, puisque ce chef-d'œuvre d'habileté si sagement et si profondément conçu, si bien exécuté, si merveilleusement et si longuement soustenu parmi tant d'obstacles causés par la mort inopinée de Gustave Adolphe au milieu de ses triomphes, est celuy qui a arrêté ce vol prodigieux de la Maison d'Autriche, qui venant de subjuguier l'Allemagne et l'Empire à Prague, menaçoit d'une prompt servitude l'Europe entière, et la France très particulièrement qui après la mort de Louis XIII et de Richelieu en a recueilli de si précieux fruits pour elle, et l'Allemagne par elle, par la paix de Westphalie qui termina cette guerre aux dépends de la Maison d'Autriche.

Comparons maintenant ce que le père et le fils ont fait en Italie, l'un pour l'affaire du Marquisat de Saluces, l'autre pour la protection du duc de Mantoue.

Charles Emanuel duc de Savoye, gendre et allié d'Espagne, s'empara par droit uniquement de bienséance du Marquisat de Saluces sur la France, estant en pleine paix avec elle dans le temps des plus grands efforts de la Ligue contre Henry III. J'obmets ses autres desseins qui ne sont

pas de mon sujet. Henry IV paisible au dedans et au dehors voulut se faire restituer ce larcin. Il n'y eut point de souplesses ny d'artifices que Charles Emanuel ne mist en œuvre pour se le conserver. En le restituant il ne se croyoit plus en seureté, au moins en repos à Turin, à quatre lieues des François qui recouvroient par là une clef d'Italie pour s'y porter toutes les fois qu'il leur conviendrait d'y entrer. Ces mesmes raisons faisoient l'empressement d'Henry IV pour cette restitution. On a vu dans le court récit cy dessus du Règne de ce Prince, ce que luy pensa couster le cauteleux voyage que le duc de Savoye voulut faire à Paris à cette occasion; en combien de sortes Charles Emanuel se joua de sa patience, et la chétive issue pour la France d'une affaire où le moindre n'avoit pas mesme de prétexte contre le plus grand. Henry en fut enfin, quoyque victorieux, pour son Marquisat échangé contre la Bresse sans mesme obtenir Pignerol, ny aucun autre passage en Italie dont les portes luy demeurèrent entièrement fermées, et le duc de Savoye délivré pour toujours d'un fascheux voisinage, qui le tenoit dans une crainte continuelle dans la capitale et le milieu de ses Estats.

Ce mesme Prince si bon capitaine et politique si dangereux et si raffiné, n'eut pas si bon marché de Louis XIII dans l'affaire de Mantoue comme on l'a vu icy dans le court abrégé du Règne de ce Monarque. Il ne put estre retenu par les ruses de ce Prince appuyé de l'Espagne et de l'Empereur, les Alpes infectées de la peste et armées de toutes les rigueurs de l'hyver, enfin les barricades de Suze. L'opposition du Cardinal de Richelieu et de tous ses généraux ne purent l'arrester, sa gloire personnelle et son incroyable victoire qui réduisit à ses genoux le fier duc de Savoye, et à se servir de son fils comme beau-frère du Roy pour se

tirer comme il pourroit d'un si mauvais pas. Il promit tout, ne tint rien, fit agir l'Empire et l'Empereur avec succès contre le duc de Mantoue qu'il dépouilla pour quelques moments, qu'il paya chèrement après ; vit le Prince chassé, réintégré pleinement et le protecteur et le protégé complètement glorieux et en seureté avec tous ses Estats par le traité de Querasque ; c'est-à-dire que Charles Emanuel mourut de despit, de honte et de rage fort peu avant la consommation. Certes, les issues de ces deux affaires avec le mesme Prince ne sont pas égales, et le paroistront encore bien moins si l'on considère qu'Henry IV y travailloit doublement pour soy, quant à la chose mesme et quant à la réparation du larcin et de l'injure faite et soustenue à sa couronne ; et que le Roy son fils n'agit que par générosité pour la protection d'un allié qui avoit esté son sujet, et indirectement aussy pour empêcher la trop grande puissance de la Maison d'Autriche en Italie, et l'agrandissement particulier du duc de Savoye.

On ne peut rien dire du dessein d'Henry IV à propos de l'ouverture de la succession litigieuse de Clèves, Bergues et Juliers, sinon que le projet en estoit beau et utile, et que selon toute apparence le succès en eust esté heureux et glorieux, ayant esté pourpensé de si loin, et tous les grands préparatifs faits peu à peu, obscurément, de longue main, et lors tout prests à estre mis en œuvre. Mais si au lieu de le suivre sans s'en détourner, l'orage estoit tout à coup tombé sur Bruxelles uniquement pour enlever la Princesse de Condé à son espoux, et à l'archiduchesse à qui il l'avoit confiée, quel prodigieux obscurcissement de gloire, quel éclat honteux par toute l'Europe, quel contretemps à faire échouer le premier projet, quelle

source déplorable de troubles domestiques et d'Etat, quel avantage aux ennemis et aux envieux de la France et de son Monarque, pour en profiter ! Dans quels abismes pouvoient-ils conduire ; et quelles issues pour en sortir ? La providence, qui règle tout, ne permit pas qu'un si grand Roy survescust à sa gloire. Ce dernier trait d'amour si estrangement déplacé n'avoit desjà fait que trop de bruit ; mais quel démon a pu terminer une si belle vie !

A l'égard de son dernier projet, il faut avouer que quelque soin que prennent les mémoires de Sully à le rendre plausible, on a peine à s'empescher d'y voir autre chose qu'une belle chimère, et à comprendre qu'elle ait pu estre conceue et proposée sérieusement jusqu'à se flatter de la faire gouster à des Puissances estrangères, du concours desquelles ce projet ne pouvoit se passer. Il est bien difficile de se persuader qu'une Princesse aussy sage et aussy habile que l'a esté la Reine Elizabeth y soit véritablement entrée, et autrement que par une complaisance qu'elle jugea ne l'engager à rien par l'impossibilité de l'exécution.

Si Henri IV se laissa fermer la porte d'Italie par l'échange du Marquisat de Saluces et engager en mesme temps à en laisser une ouverte par un coin de la Bourgogne aux troupes de la Maison d'Autriche pour leur communication d'Italie en Allemagne et aux Païs-Bas ; et réciproquement par la Savoye par ce passage en Bresse qu'Henry se soumit à ne pouvoir fermer par la Franche-Comté lors à l'Espagne et par la Lorraine, Louis XIII sceut leur fermer le chemin de la Valteline que la Maison d'Autriche s'estoit ouvert et bien fortifié aux dépends de la liberté des Grisons, partie par les armes, partie par l'opiniastreté et l'adresse de la

négociation, dont la mort de ce Monarque laissa l'entier accomplissement et le fruit à son successeur.

Il prit aussy des mesures plus justes et plus promptes que le dernier projet du Roy son père, pour abaisser la Maison d'Autriche dont je viens de parler, sans revenir au grand coup qu'y frappa Gustave Adolphe si bien soutenu après sa mort, qui a esté expliqué ailleurs comme un chef d'œuvre de politique de ce règne. La révolution de Portugal n'en fut pas un moins grand, parti de la mesme source, dont le secret qui se peut dire avoir esté prodigieux dans sa conduite, au nombre de testes à qui il le fallut confier, et la rapidité de l'exécution estonnèrent l'Europe et porta à l'Espagne le coup le plus fatal en Europe, en Afrique et dans le Nouveau monde. C'est un trait qui ne se peut assés admirer.

Enfin si Henry IV eut la gloire de conquérir son propre royaume, Louis XIII eut celle de se le rendre soumis, et de couronner sa belle vie dans le temps qu'il sentoit le plus cruellement qu'elle alloit luy échapper, par se porter au mépris de ses douleurs, à la plus éloignée extrémité de son royaume en faveur des Catalans qui imploroient sa protection, prendre Perpignan en personne, conquérir le Roussillon et l'attacher pour toujours à sa couronne. Ce dernier exploit fut vierge comme tous les précédents de ce fort, de ce juste par excellence, je veux dire qu'il n'eut pour but ny l'ambition, ny l'amour. L'objet unique n'en fut que le bien de l'Estat, et le recouvrement d'une province importante qui appartenoit par plusieurs tiltres à la France et qui avoit été arrachée depuis longtems à ses prédécesseurs.

Il se trouve si peu de proportion entre l'estat où estoit

Comparaison du
règne de
Louis XIV avec
ceux de Henry IV
et de
Louis XIII.

la France lors de la mort d'Henry IV et lors encore de celle du mareschal d'Ancre, et celuy où la laissa la mort du cardinal Mazzarin, que cette différence rend difficile la comparaison du gouvernement de Louis XIV avec ceux d'Henry IV et de Louis XIII depuis que ces trois Monarques en eurent pris les resnes par eux-mesmes. Le premier avoit dès lors toute l'expérience nécessaire pour agir par luy-mesme, et pour choisir à loisir ses ministres entre les meilleures testes : le second se trouva dans l'estat le plus diametralement opposé à celuy-là en toutes les sortes : le troisième tenu de court mais bien traité, avoit eu loisir et moyen de voir et d'entendre parmi les désordres de sa minorité, et dans les temps qui la suivirent jusqu'à la mort du Cardinal Mazzarin, quelque soin qu'on eust pris pendant plusieurs années à le tenir dans la plus profonde ignorance, et de prolonger après sa dépendance entière jusqu'à cette époque. Henry IV avoit plus de trente-cinq ans lorsqu'il parvint à la couronne, et il estoit alors tout ce qu'il s'est montré depuis. Louis XIII n'avoit pas seize ans lorsque la mort du mareschal d'Ancre le sortit du sépulchre où il avoit esté enfermé jusqu'alors dans la plus profonde ignorance, dans la plus jalouse solitude, en un mot dans les fers et les ténèbres les plus épaisses ; et n'avoit guère que vingt ans à la mort du conestable de Luynes. Ajoutons qu'il n'en avoit pas vingt-trois accomplis lorsqu'il fit le Cardinal de Richelieu premier ministre. Louis XIV avoit plus de vingt-deux ans et demi à la mort du Cardinal Mazzarin qui luy laissa d'excellents ministres au dedans et au dehors, et les premiers capitaines de l'Europe avec force bons généraux.

Aussy les premiers traits de son règne furent-ils éclatants. Il n'eut besoin que de monstrier son courroux à Rome et à l'Espagne, pour en recevoir les satisfactions publiques

les plus humiliantes de l'insulte faite par les Corses de la garde du Pape au Duc de Créquy son ambassadeur à Rome, et de l'affaire arrivée à Londres entre d'Estrades, depuis mareschal de France, son ambassadeur à Londres et Vatteville ambassadeur d'Espagne. Lyonne estoit lors secrétaire d'Estat des affaires Estrangères, dont l'Europe avoit senti la capacité en plusieurs grandes occasions, et Colbert fit fleurir les finances, l'abondance dans le Royaume, le commerce au dehors, la marine, les arts et les lettres, dans la place de Controlleur général des finances et de Secrétaire d'Estat de la marine : deux grands hommes qui ne travaillèrent que pour la gloire, et la prospérité du Roy et du Royaume. Le Tellier et Louvois son fils, Secrétaire d'Estat du département de la guerre, ne furent pas des ministres moins habiles, mais Louvois plus personnel : de là ces guerres entreprises si légèrement, cette rapidité de conquestes, cet éloignement du repos, ce formidable et ruineux excès de troupes, cette jalousie et cette frayeur jettée dans toute l'Europe qui la banda sans cesse contre la France, qui causa des guerres continuelles et qui pensa enfin l'écraser sous le poids de ses propres triomphes.

Henry IV et Louis XIII ne se proposèrent que de ravoir le leur, d'empescher leurs ennemis de les dominer, et avec eux toute l'Europe et de régner chez eux sans dépendance. Tel fut l'objet constant de leurs armes au dedans et au dehors, de leurs alliances et de toute la conduite de leur règne. Louis XIV, libre des entraves domestiques lorsqu'il prit les resnes du gouvernement, que ses deux prédécesseurs avoient trouvées chez eux lorsqu'ils s'en saisirent, et qu'ils eurent tant de peines et de travaux à essuyer pour les vaincre, séduit par Louvois, voulut estre conquérant et s'abandonna à toute la superbe de la gloire.

Justes motifs des guerres de Henry IV et de Louis XIII, différents de ceux de Louis XIV pour celles qu'il a faites.

De là les deux guerres d'Hollande et le grand fruit qu'il retira de la paix de Nimègue, avant que les Puissances de l'Europe eussent le temps de se bien reconnoître et de se mettre en estat de se faire redouter à leur tour, après avoir vu une partie de la Flandres, l'Alsace passer sans retour entre les mains de Louis XIV, et enfin le prodigieux chef-d'œuvre de l'occupation tranquile de Strasbourg, qui du boulevard de l'Allemagne devint celui de la France sans le moindre mouvement, dans le plus surprenant secret, sans qu'il en coustast au Roy qu'un simple voyage de plaisir, ny l'entraïnast après en aucune prise d'armes. Tels sont les exploits de ce règne, aidés de la conjoncture des temps qui ne se peuvent comparer à ceux des deux précédents, mais qui causèrent une crainte et une jalousie à toute l'Europe qui la réunit contre la France, et personnellement contre Louis XIV, sous lesquelles il se vit enfin si près de succomber de la manière la plus cruelle.

Fautes des réu-
nions.

Rien n'irrita tant l'Allemagne que les réunions que pour cela mesme Louvois fit entreprendre sous un voile juridique, des fiefs dépendants de l'Alsace et des trois Éveschés, avec des extensions et des prétentions immenses. Ce fut le premier écueil où Louis XIV échoua, et que les allarmes menaçantes de la Diète de l'Empire l'obligèrent à suspendre, puis à abandonner.

Disproportion
immense entre
l'humiliation
du Doge de Gê-
nes à Ver-
sailles et celle
de Charles
Emanuel au
Pas de Suze.

Une vanité peu proportionnée à la grandeur et à la prospérité actuelle alors de Louis XIV irrita encore la jalousie de l'Europe. Ce fut moins le bombardement de Gênes, que la satisfaction singulière que Louis XIV exigea de son doge en personne accompagné de quatre sénateurs. On ne la comparera pas, que je pense, avec celle que Louis XIII couvert de poussière, de sang et de gloire receut sans l'exiger du Duc Charles-Emanuel de Savoye en personne,

après avoir forcé les barricades de Suze lui-mesme l'espéc à la main.

La Marine comme inconnue en France, ne permit pas à Henry IV d'en tirer aucun parti ny à Louis XIII que de fort légers. Colbert qui la rendit florissante procura la gloire de plusieurs victoires navales sur les Hollandois et sur les Anglois en bien de différentes mers. Celle de Sicile en fut illustrée plus d'une fois pour le secours de cette isle révoltée contre l'Espagne. Toutesfois elle fut brusquement abandonnée au ressentiment de son ancien maître avant la paix de Nimègue.

L'Italie ne fut point heureuse à ce règne. Henry IV et Louis XIII s'estoient toujours très bien ménagés avec Rome. Louis XIV se brouilla avec Innocent XI Odeschalchi et y laissa du sien. Lyonne n'estoit plus. La Régale ancien droit de nos Rois s'y maintint à grande peine; mais les propositions de 1682 du clergé de France, et les franchises soustenues les unes et les autres avec tant d'éclat, il fallut ployer honteusement sur ces deux points pour obtenir des Bulles.

Fautes à l'égard de Rome.

Le Portugal et la Savoye, Puissances si disproportionnées de la France, soustinrent mieux leurs démeslés avec Rome; leur patience et leur fermeté leur fit enfin donner des Bulles et des chapeaux après longues années de refus, et les accorder sans que ses Princes se prestassent à rien pour les obtenir.

Henry IV et Louis XIII eurent sans cesse des alliés pendant tout le cours de leur règne et jamais toute l'Europe à la fois sur les bras. Cette politique ne fut pas celle de Louis XIV. Il en eut peu lors de ses premières guerres et les perdit bientôt. L'alarme et la jalousie de ses succès fut d'un merveilleux usage à un génie du premier ordre,

Faute estrange et suites longues et funestes à l'égard du Prince d'Orange.

outré de n'avoir pu par la longueur de sa patience et les tentatives les plus réitérées de soumission et de respect, émousser la haine personnelle de Louis XIV qui luy donnoit sans cesse des traverses et des marques publiques de son mépris et de l'indignation qu'il ne pouvoit esteindre du refus d'espouser l'aisnée de ses bastardes et se marier après à une fille d'Angleterre; ce grand génie, je veux dire le fameux et dernier Prince d'Orange, s'estoit acquis un grand crédit dans toutes les Cours de l'Europe, et un si absolu dans les Provinces Unies qu'il en estoit devenu comme entièrement le maistre. Il sceut si bien profiter de tous ses avantages pour se venger personnellement de Louis XIV, qu'il ourdit contre luy la formidable ligue d'Augsbourg qui le porta sur le trosne d'Angleterre et la Maison d'Hanover après luy; et après, la Reine Anne sa belle-sœur.

Faute de
la guerre de 1688.

Loin de conjurer cet orage Louis XIV le prévint, et prit les armes pour soutenir la prétention de Furstemberg, depuis Cardinal, à la Coadjutorerie de Cologne, contre le prince Clément de Bavière, soutenu par l'Empereur et le Pape. Ce Prince estoit frère de l'Électeur de Bavière et de notre Dauphine; c'estoit une raison d'éviter honnestement de se commettre, et de s'attacher deux Électeurs.

Le Roy d'Espagne estoit sans espérance d'avoir des enfants et sa santé fort menaçante: quoy de plus important que de ne rien oublier pour déranger la ligue d'Augsbourg, pour monstrier une modération, une complaisance mesme qui pust adoucir les haines et les jalousies, pour faire des alliances, pour asseurer la paix, et pendant cette paix réparer le royaume et se préparer bien secrettement à profiter à la mort du Roy d'Espagne d'un événement qu'il estoit tout-à-fait impossible d'espérer qu'il se passast paci-

fiquement. C'estoit l'intérêt de l'État, et le plus grand qu'il püst avoir dans cette perspective de l'ouverture de la vaste succession d'Espagne qu'on regardoit comme pouvant arriver à tous moments. Mais ce n'estoit pas le compte de Louvois; il vouloit la guerre; il se hâta de la faire déclarer; il désespéra l'Allemagne par les incendies de Worms, de Spire, de tout le Palatinat, et poussa le duc de Savoye qui ne vouloit que la neutralité tellement à bout à l'insceu du Roy, qu'il rendit la guerre générale et la plus longue. Encore si dans ce détestable parti les armes du Roy se fussent portées sur la Hollande, l'invasion d'Angleterre en eust été nécessairement arrêtée, et qui sçait si elle eust pu s'exécuter après? Les avis en estoient redoublés et certains; mais cette invasion rendoit la guerre plus durable. C'est ce que Louvois souhaitoit et c'est ce qui fit tost après l'invasion exécutée, porter tout l'effort des armes du Roy en Flandres, où tout auroit ployé d'abord dans la première surprise, mais où après la guerre commencée on ne pouvoit pas espérer de succès décisifs parmi tant de places ennemies; au lieu que l'Allemagne où on ne voulut rien pousser estoit destituée de ses barrières, aisée à pénétrer, à effrayer, à faire crier les Princes et les Cercles, à les pratiquer et à donner jour à détacher l'Empire de cette guerre, qui par luy-mesme n'y avoit point d'intérêt et n'y estoit entraîné que par l'autorité de l'Empereur. La France victorieuse partout ne recueillit aucun fruit de ses victoires, qu'un épuisement qui luy fit acheter chèrement la paix de Savoye qui achemina celle de Ryswick où nos plénipotentiaires de robes et de lettres se laissèrent surprendre, et faute de connoissances militaires, tombèrent en d'étranges fautes sur la formation de nos frontières en Flandres du costé de la mer.

Faute de la ré-
vocation
de l'Édit de
Nantes et des
traitements
faits aux
huguenots.

La révocation de l'Édit de Nantes en 1685, et la façon barbare dont on usa pour forcer la conversion des huguenots avoit irrité au dernier point les Puissances protestantes, et n'avoit esté d'aucun prix auprès des catholiques, non pas mesme auprès d'Innocent XI ny de la Cour de Rome. Ces rigueurs contre tout un peuple dont grâce aux travaux de Louis XIII il n'y avoit plus rien à craindre, dépeuplèrent le Royaume, y portèrent une grande confusion et enrichirent les Estats protestants de nos dépouilles et de nos manufactures, et mirent le désespoir dans l'âme de tant de millions de proscrits, ou de faux convertis demeurés dans le Royaume. Louvois qui en fut le grand promoteur et l'exécuteur par les Dragons dont il fit ses apostres, avoit bien prévu l'indisposition que cet événement et que les violences qui l'accompagnèrent exciteroient partout, et dont le prince d'Orange sceut si bien profiter. La piété et la gloire du Roy y furent également surprises. Tandis que les catholiques mesme les moins éclairés gémissaient des sacrilèges innombrables où les pillages et les tourments qu'éprouvoient les huguenots dans leurs corps et dans leurs biens, se laissoient entraîner ; et que les Puissances catholiques ne regardoient cet estrange spectacle que comme un trait de politique pour déraciner et pour exterminer à jamais de la France une secte qui y avoit si longtemps et si dangereusement formé tant de troubles, les Puissances protestantes ne purent voir qu'avec frémissement que la foy de ce célèbre Édit si souvent affoiblie sous ce règne, n'avoit esté gardée que jusqu'au moment qu'on avoit cru pouvoir tenter impunément la destruction des huguenots en France, et l'exécuter de la manière la plus cruelle et la plus odieuse.

En général, catholiques et protestants, ennemis ou ja-

loux de la France, virent avec joye l'effet terrible qu'une telle dépopulation alloit faire dans ce Royaume, et avec quelle privation de richesse et de commerce! Elles n'applaudirent pas moins aux moyens violents dont on se servoit, au lieu de la patience, des exclusions, des récompenses, de la douceur, des tentations par lesquelles on pouvoit attirer les ministres, priver peu à peu les huguenots de pasteurs et les attirer ainsy à devenir catholiques, sans exposer le royaume à l'affoiblissement qui résultoit si nécessairement d'une expulsion sans comparaison plus ruineuse que n'avoit esté celle des Maures à l'Espagne. Aussy les huguenots ne purent-ils obtenir de protection utile pour estre restablis en France à la paix de Ryswick comme ils s'en estoient flattés, ny à la suivante. Les Puissances estrangères avoient trop bien profité de leur expulsion et n'eurent aucun désir sincère du retour dans leur patrie d'une telle multitude d'hommes qui en repeuplant la France y auroient rapporté leur commerce et leurs richesses. Les Puissances ennemies et jalouses aimèrent mieux se réserver l'usage qu'elles pourroient faire de la rage des faux convertis demeurés en France, dont en effet elles tirèrent dans la guerre suivante une longue et dangereuse diversion en Languedoc et dans les païs voisins. Ainsy elles laissèrent tranquillement Louis XIV s'applaudir comme d'une grande gloire d'avoir détruit le calvinisme en France, qui avoit inutilement coûté tant de travaux à ses six derniers prédécesseurs, tandis qu'il ne s'appercevoit pas de la playe qu'il faisoit à son Estat, et que la facilité qu'il y avoit trouvée n'estoit que le fruit des travaux de Louis XIII, trop sage et trop juste pour en vouloir recueillir de si odieux et de si funestes.

La paix de Ryswick n'imposa donc rien à Louis XIV par

rapport aux huguenots, mais la reconnoissance du Prince d'Orange en qualité de Roy d'Angleterre et de la succession protestante de ce Prince qu'il avoit si constamment personnellement haï, méprisé, traversé, fut une condition bien amère après tant d'efforts pour le rétablissement de Jacques II réfugié avec sa famille en France, qui luy avoit coûté tant de troupes et d'argent, et de plus l'anéantissement total de sa marine à La Hogue. Rendre ou donner par force des Roys à une nation qui les a chassés, en chasser un qu'elle s'est donné et qu'elle veut se conserver, est une gloire qui avoit d'autant plus ébloui Louis XIV qu'il s'agissoit du rétablissement d'un ami personnel contre un Prince que Louis haïssoit personnellement depuis qu'il avoit refusé l'ainée de ses bastarades. Il sentit trop tard tout ce qu'il luy en cousta vainement pour exécuter un projet contre toute l'Europe, sur lequel l'heureux succès de la révolution de Portugal, et sans sortir d'Angleterre, le rétablissement de Charles II dont Louis avoit esté témoin, eust deu luy servir de leçon.

Faute du superbe
camp de
Compiègne.

Voilà bien des fautes et bien lourdes, qui ne peuvent trouver de comparaison dans les deux règnes précédents. Celle de la superbe magnificence du camp de Compiègne, si ruineuse aux nombreuses troupes qui le composèrent, pour se parer de la pompe d'une opulence peu croyable au sortir d'une guerre générale de dix ans aussy pesante, fut une monstre vaine qui ne servit qu'à redoubler la jalousie de l'Europe, et à fournir les plus plausibles raisons aux envieux de la France et de la personne du Roy, pour allarmer toutes les Puissances contre celle qui estaloit à leurs yeux les preuves d'une abondance dont elles avoient lieu de la croire alors si éloignée, et de laquelle tout estoit à craindre pour elles.

Henry IV et Louis XIII ont fait de grandes guerres, toutes nécessaires, toutes utiles; celles de pure parade leur ont toujours été inconnues: ils ont cherché à s'avantager, à se garantir, à vaincre, jamais à exciter l'envie ny la jalousie; jamais de parades de puissance qui ne sont bonnes qu'à irriter et à rallier contre soy sous le trop plausible prétexte de la crainte qu'on en doit concevoir.

La santé du Roy d'Espagne fit, bientôt après la paix de Ryswick signée le 20 septembre 1697, faire des réflexions sur sa mort prochaine, qui produisirent un traité de partage dont le Roy Guillaume fut l'auteur, sans consulter celui de la future succession duquel on dispoit. La guerre dont Louis XIV sortoit ne luy permit pas de faire la moindre difficulté de se contenter du lot qui luy fut présenté; mais l'Empereur qui ne vouloit pas moins que la succession entière pour l'Archiduc son second fils, mépriça l'Espagne et les Indes qui luy estoient offertes. La Lorraine à la vérité estoit infiniment à la bienséance de la France, et le Guipuscoa luy estoit limitrophe, mais n'estoit presque rien. Le duc de Lorraine se trouvoit récompensé de son intime et héréditaire attachement à la Maison d'Autriche par un plus grand et plus seur établissement hors de portée de la sujétion de la France à laquelle on donnoit encore les Deux-Sicules. Il n'estoit pas difficile d'appercevoir la difficulté future de soustenir une possession si éloignée contre les flottes angloises et hollandoises, et presque dépouillée de tous les revenus royaux aliénés aux villes et à la principale noblesse par les anciens compétiteurs angevins et aragonois. Mais le dictateur du partage se gardoit bien d'agrandir de proche en proche la France, et de luy donner une entrée de plain-pied en Italie en récompensant le

Traité de futur
partage
de la monarchie
d'Espagne.

duc de Savoye d'ailleurs de ce qui seroit pris sur ses Estats, ny de perdre une si belle occasion de jetter la France dans la dépendance des Puissances maritimes, ou dans une dépense extresme et continuelle à relever et entretenir une marine assés puissante pour n'avoir point à les craindre.

Philippe V Roy
d'Espagne
reconnu par tout
excepté
de l'Empereur.

Tel fut le détroit où la guerre de 1688 dont le Roy ne faisoit que sortir, le jetta. Mais tandis que l'Angleterre et d'autres Puissances s'épuisoient inutilement à tâcher d'obtenir que l'Empereur voulust se contenter de l'Espagne et des Indes, le Roy d'Espagne mourut et laissa un testament par lequel il déclaroit le duc d'Anjou son unique successeur; et ce testament fut applaudi par les vœux de toute la nation Espagnole. Louis XIV, quoy qu'on ait voulu répandre, n'avoit jamais songé à rien moins, et aussy surpris que toute l'Europe le fut de cette disposition balança fort, et l'accepta enfin sur ce qu'à son refus l'Espagne avec toute sa monarchie se donnoit à l'Archiduc, et que de façon ou d'autre le partage fait par le Roy Guillaume devenoit une chimère, outre le peu de satisfaction que la France devoit avoir du lot qui luy estoit destiné et qu'elle avoit accepté.

Double faute en
Flandres
dans l'espérance
d'éviter
la guerre.

Mais voicy des fautes plus profondes, et le commencement des malheurs qu'elles entraînèrent. Louis XIV, ébloui de voir le duc d'Anjou rapidement reconnu de toutes les parties de la monarchie d'Espagne en Europe, et ensuite de toutes celles du Nouveau-Monde presque aussy promptement, aussy de l'Angleterre, de la Hollande et de toutes les autres Puissances de l'Europe, excepté de l'Empereur, crut avoir mis ordre à tout par le traité qu'il se hasta de faire avec le duc de Savoye, et se flatta que cette grande affaire se passeroit sans guerre, sinon avec l'Empereur seul

en Italie de laquelle ayant l'alliance de Savoye, il ne seroit pas longtemps embarrassé. L'Électeur de Bavière, Gouverneur général des Pais-bas Espagnols, outré de la mort de son fils unique du premier lit à qui toute l'Europe avoit déferé l'entière succession d'Espagne, en avoit accusé la Cour de Vienne, et se jeta sur le champ avec son frère l'Électeur de Cologne dans les interests de la France et de Philippe V son neveu; et de concert avec eux par le projet le plus secrettement exécuté avec une justesse incomparable, les troupes Françaises et Espagnoles furent au mesme jour et à la mesme heure introduites dans toutes les places espagnoles des Pais-bas, s'y saisirent des garnisons hollandoises qui les gardoient et les firent prisonnières.

Jusque là tout alloit à souhait, et les Provinces-Unies tout à coup privées de tant de troupes et d'armes, se trouvoient dans une foiblesse qui ne leur permettoit pas d'agir et de pouvoir réparer ce malheur qu'avec beaucoup de temps et de dépense. Mais le Roy toujours persuadé qu'il éviteroit la guerre par la douceur de sa conduite, imagina qu'il ne pouvoit rien faire de si utile à ce dessein, ny de si propre à se dévouer les Provinces-Unies, que de leur rendre leurs troupes avec leurs armes, content de s'estre rendu maistre des places du Roy son petit-fils. La surprise et la dérision secrette des Estats généraux furent égales; ils n'avoient garde dans un si grand étourdissement de s'attendre à une générosité à laquelle le respect profond défend de donner le nom qu'elle mérite. Ils se confondirent en remerciements mocqueurs, et de concert avec le Roy Guillaume ne songèrent qu'à garder, eux et l'Angleterre, une conduite qui persuadoit de plus en plus Louis XIV qu'il réussiroit à éviter la guerre, tandis qu'ils n'oublièrent rien en préparatifs et en traités d'alliances pour se

mettre en estat de la faire la plus forte et de réunir toute l'Europe contre Louis XIV et contre Philippe V. C'est ce qu'ils sceurent exécuter d'autant plus aisément que la ligue qui avoit fait la guerre de 1688 estoit encore presque toute ensemble, et que le Roy Guillaume sceut bien la réunir, tandis que Louis XIV endormi par ses désirs de paix demeura dans une inaction entière partout hors en Italie, contre des Puissances si bien en estat alors de luy résister, et ne voulut jamais faire le premier aucun acte d'hostilité. Cette seconde faute est énorme, mais toutesfois légère en comparaison de celle qui la suivit de bien près.

Toutte l'Europe
s'unit
contre la France
et l'Espagne.

Le Roy Guillaume constamment le dictateur de l'Europe par la confiance qu'il s'estoit acquise, n'eut aucune peine à la ligger contre la France et l'Espagne; mais le grand interest du commerce d'Espagne luy faisoit envisager de si grandes difficultés à engager l'Angleterre dans la guerre si fraichement sortie de celle de 1688 qui l'avoit fort épuisée, que cet habile prince avoit réussy partout sans avoir osé encore entamer rien là-dessus avec son Parlement, lorsque la mort de Jacques II luy épargna tout ce qu'il en pouvoit craindre.

Faute de la recon-
noissance
de Jacques III
qui déter-
mine l'Angle-
terre contre la
France
et l'Espagne.

Louis XIV, dont la générosité avoit toujours esté vraiment royale à l'égard de Jacques II, luy rendit de grands soins pendant sa dernière maladie, laquelle bien que courte donna le temps aux ministres du Roy de luy représenter combien il devoit estre en garde contre luy mesme pour ne pas reconnoistre le fils de ce malheureux monarque, s'il venoit à mourir, et les suites certaines d'une pareille démarche dans la conjoncture où il se trouvoit, et qui seroit si contradictoire à ce qui se pouvoit nommer la base de la paix de Ryswick, c'est-à-dire à la reconnoissance qu'il avoit faite du prince d'Orange en qualité de Roy d'Angleterre,

de la succession protestante à cette couronne, et à l'engagement qu'il y avoit solennellement pris de ne rien faire qui y fust contraire. Rien de si sage ny de si évident que ces considérations si importantes. Elles arrestèrent un peu Louis XIV; mais contredittes par la compassion de Mme de Maintenon que la Reine d'Angleterre avoit gagnée, elles cédèrent au spectacle touchant de Saint-Germain. Louis XIV promit à Jacques II mourant de reconnoître son fils Roy d'Angleterre dès qu'il ne seroit plus, et à l'instant mesme de sa mort tint cette parole. Toutte l'Angleterre entra en fureur aussytost que cette nouvelle y fut répandue. Le Roy Guillaume qui en frémit de colère, n'eut plus besoin que de seconder celle de son Parlement et de toutte la nation. Catholiques et protestants regardèrent cette reconnoissance comme la plus insigne infraction du traité de paix de Ryswick; de tous costés la guerre fut déclarée. Sans cet événement elle ne l'eust pas esté moins, tant les mesures du Roy Guillaume estoient bien prises; mais il n'estoit point du tout assuré d'y faire entrer l'Angleterre qui de ce moment s'y précipita avec fureur. Tel fut le fruit de cette reconnoissance de Jacques III en qualité de Roy d'Angleterre, qui n'en recueillit que le rang et les honneurs en France et dont le sort n'en fut pas moins malheureux.

La guerre commencée en Italie où les Vénitiens avoient laissé entrer les Impériaux ne se faisoit pas heureusement. Cattinat y commandoit l'armée françoise, Vaudemont gouverneur général du Milanez celle d'Espagne, et le duc de Savoye l'une et l'autre en qualité de généralissime, et y avoit joint ses troupes. Desjà beau-père de Mgr le Duc de Bourgogne, il venoit de marier sa seconde fille à Philippe V; Cattinat s'apperceut bientost que les ennemis estoient avertis de tous les projets et de tous les mouvements de

Fautes et trahisons en Italie que Louis XIV n'aperceut point, etc.

leurs armées, jusque là qu'aucun parti ne pouvoit aller dehors qu'il n'en trouvast un du double des ennemis à point nommé. Vaudemont bâstard du duc de Lorraine Charles IV, si justement malmené par Louis XIII et par Louis XIV, élevé par luy dans la haine de la France, l'avoit marquée contre la personne du Roy autrefois avec tant d'insolence à Madrid, puis à Rome, que ce Prince le fit chasser d'Espagne et d'Italie. Devenu le confident intime du Prince d'Orange depuis Roy d'Angleterre, il luy deut toute sa fortune et enfin le gouvernement général du Milanez, que le crédit de ce Prince auprès de l'Empereur et de Charles II luy procura ; et dès cette première campagne d'Italie, le fils unique de Vaudemont y estoit la seconde personne de l'armée Impériale. La souplesse du père à haster la proclamation de Philippe V à Milan, soustenue d'une puissante cabale à la Cour de France, où les deux filles de sa sœur gouvernoient Monseigneur, et faisoient d'ailleurs une figure importante qui leur avoit acquis tous les gens en place et en crédit, avoit fait oublier tout au Roy sur Vaudemont, et ne se souvenir que du gré de la conduite qu'il avoit tenue à la mort de Charles II.

Il fut tout aussy éloigné de se deffier du duc de Savoye après tant d'alliances si fraichement renouvelées, de sorte que Cattinat ne fut point écouté, et que desservi d'ailleurs par deux hommes si interessés à se deffaire d'un capitaine si sage, si habile et qui voyoit si clair, le Roy fasché du triste succès du combat de Chiari où le duc de Savoye avoit voulu faire périr les troupes du Roy, et s'estoit exposé avec une extresme valeur pour mieux tromper, le Roy, dis-je, envoya le Mareschal de Villeroy prendre le commandement de son armée. Louis XIV n'estoit pas heureux en choix : celuy-cy estoit le plus convenable aux veues du duc de Sa-

voye et de Vaudemont. La capacité et les lumières de Villeroy ne pouvoient les contraindre. Courtisan partout, il n'avoit garde de ne l'estre pas du père de Mme la Duchesse de Bourgogne si tendrement chérie du Roy et de Mme de Maintenon, et de ne pas admirer tout dans l'oncle de mesdemoiselles de Lislebonne, lui qui par elles s'estoit dévoué Chamillart dans l'apogée alors de sa faveur. D'ailleurs le bel air et la galanterie l'avoient autrefois lié à Vaudemont à Paris dans leur jeunesse, et il s'estoit toujours picqué d'estre de ses amis tant qu'il avoit pu ou osé. Il n'eut pas le temps de leur estre d'un long usage, il fut enlevé dans Crémone (et ce ne fut pas sa faute) au milieu de l'hyver, conduit prisonnier à Graz en Stirie et le duc de Vendosme envoyé en sa place en Italie. Celuy-cy ne ménagea guère M. de Savoye ; mais la cabale de la Cour l'avoit lié à Vaudemont, et leur union se resserra toujours de plus en plus que des interests communs rendirent indissoluble.

Je n'ay pu me dispenser du détail où je suis entré jusqu'icy des fautes du gouvernement de Louis XIV ; les unes entrent naturellement dans la comparaison que je me suis proposée ; les autres sont si pesantes qu'il se peut dire que leur distance d'avec les deux gouvernements précédents, achève de les comparer. Comme elles ne feront qu'augmenter en nombre et en profondeur jusqu'à la merveille de la paix du traité de Londres qui fut un pur bienfait de la providence, la mesme raison qui les rend incomparables avec les deux derniers gouvernements que je viens d'alléguer, me dispense de la douleur de les suivre. Elles sont marquées cy-dessus dans le récit abrégé du gouvernement de Louis XIV ; j'y renvoye donc et pour les fautes et pour les causes qu'elles ont eues. Mon respect profond pour la mémoire d'un Monarque dans la Cour de qui j'ay tant vescu et pour la vraye et admi-

nable grandeur qu'il a sceu tirer de ses malheurs m'épargnera donc icy une répétition si triste. La vérité qui exige un sacrifice entier me fait icy sentir son joug. Que ne voudrois-je point dire si j'avois le malheur de n'en estre pas esclave ; que ne voudrois-je pas taire du moins si elle pouvoit me le permettre ! Mais il faut parler en sa présence sans s'écarter d'elle d'une seule ligne, et je ne le puis sans estre douloureusement touché, mais qu'il me soit permis de ne dire que ce qui n'est pas possible de taire dans l'engagement où je suis entré.

Henry IV n'est ny ne paroist gouverné. Louis XIII paroist gouverné et ne l'est point.

Louis XIV toujours est et paroist gouverné.

Merveilles, foiblesses, fautes d'Henry IV.

Différence d'âge et immense des premiers temps d'Henry IV et de Louis XIII.

Henry IV ne fut ny ne parut jamais gouverné. Louis XIII le parut et ne le fut point en effet. Louis XIV le fut toujours et le parut toujours. Henry IV sceut bien choisir en tout genre, et jamais prince si bien servi. Jaloux de la gloire des armes jusqu'à se blesser de celle des grands capitaines de son temps, peut-estre encore plus des siens que des estrangers, il éblouit par ses exploits personnels et n'estonna pas moins par la sagesse, la fermeté, le juste équilibre de son gouvernement. Une familiarité martiale mais mesurée que ses divers estats et ses divers besoins luy avoient acquise ; un esprit vif plein d'agrément ; un langage aisé et naturel qui quelquefois sentoit un peu trop le camp ; une gayeté et une facilité parmi les choses les plus sérieuses ; un sens droit et juste sur toutes celles où l'amour ne le tyrannisoit pas et où certaines foiblesses ne le dominoient pas, par exemple pour Mme de Guise et ses enfants, pour le duc de Mayenne et les siens, pour le duc de Mercœur surtout par raport au mariage de M. de Vendosme ; pour les Entragues, le comte d'Auvergne, le mareschal de Bouillon, les deux Biron dont le dernier força sa foiblesse, qui ne cherchoit qu'à le sauver ; sur l'affaire de l'Hoste commis de Vil-

leroy; sur cette lie d'Italiens qui empoisonnoient l'esprit de la Reine; enfin sur les suggestions de La Varenne et de quelques autres qui sceurent luy faire une peur inutile et funeste.

Un accès toujours ouvert avec un air de bonté, rendirent tant de grandes qualités aimables, avec cette habitude contractée de ses diverses fortunes de sçavoir parler à chacun le langage qui luy convenoit, et de ne s'embarrasser d'aucun personnage, à quoy ses détresses l'avoient accoustumé; mais singulièrement supérieur à tirer le miel comme les abeilles des différentes fleurs, je veux dire à tenir de court ministres, généraux, personnages de toutes les sortes, par ses entretiens familiers avec eux et avec d'autres, ou teste à teste, ou deux ou trois ensemble, surtout avec des gens de différentes liaisons et de différents partis. Il s'éclairoit et discernoit ainsy la vérité parce qu'il la cherchoit, et se gardoit par là des surprises; et presque toujours en se promenant dans ses allées ou dans ses galeries avec ceux qu'il appelloit, tantost les uns, tantost les autres, sans que la plus part s'attendissent à ces conversations qui duroient plus ou moins suivant que l'instruction qu'il en vouloit tirer l'exigeoit, quelquefois sans qu'ils s'en apperceussent. C'est ce qui s'appelle sçavoir régner. Toutesfois on ne luy sçauroit passer la faute si périlleuse de s'estre laissé amuser, je n'ose dire jouer, sur le marquisat de Saluces, d'avoir souffert que ce duc de Savoye vinst à sa Cour et y fist un si long séjour pour débaucher Biron et Bouillon et d'autres encore, préparer la plus funeste révolution, tandis qu'il estoit clair qu'il ne venoit et ne demeuroit que dans le dessein de ne rien conclure, ou d'éluder tout ce à quoy il sembleroit consentir. Cette faute se prolongea mesme parmi les armes et les succès de celles d'Henry IV en per-

sonne, et finit enfin par le plus triste échange et qui ferma aux François la porte de l'Italie.

Son dernier projet pensé et préparé de si loin et qu'il alloit exécuter sur l'ouverture de la succession de Clèves et de Juliers paroist admirable ; mais il le deshonora par le premier usage qu'il voulut et qu'on ne sceut que trop qu'il alloit faire de son armée pour satisfaire sa passion à son âge, et enlever en personne à main armée la princesse de Condé à son espoux, et à l'archiduchesse chez qui ce Prince l'avoit réfugiée.

A l'égard de l'idée de ce partage de l'Europe en quinze dominations égales, et de ce sénat pour les gouverner et les maintenir en paix, j'aurois peine à écrire sérieusement sur un projet aussy vaste pour ne pas dire aussy imaginaire.

Louis XIII se trouvoit dans l'estat le plus contradictoire à celui où estoit Henry IV lorsqu'ils prirent les resnes du gouvernement. Je le répéteray sans cesse, l'équité, la vérité, l'intelligence des choses exigent également mais étroitement, qu'on ne perde pas de veue l'incommensurable différence de leur éducation et de leur vie jusques à cette époque, la distance de leur âge, celle de leur estat dans cette époque mesme et des années depuis jusqu'à la mort du Conestable de Luynes.

Henry trouva les obstacles les plus grands et les plus difficilement compliqués à son avènement à la couronne, mais son éducation de mains de maistres et les plus intéressés à en faire un grand homme en tout genre, sa première nourriture dans les camps d'un parti dont il estoit toute l'espérance, cette liberté d'esprit qui en naist qui l'estend et qui l'éclaire, cette complication d'affaires, de ménagements, de besoins, qui le forme et le rend capable,

cette expérience militaire acquise dans les combats et dans la suite des guerres sous les plus grands capitaines, et depuis avec les généraux les plus instruits et les plus rompus à toutes sortes d'événements, les périlleuses détresses de ses divers séjours à la cour si dangereuse de Catherine de Médicis et de ses fils ; et quand il en fut échappé, l'heureux assemblage et usage qu'il sceut faire des qualités nécessaires à un chef de parti abatu à relever et à conduire dans la guerre, dans les négociations du dedans et du dehors, dans les intervalles d'un calme apparent et trompeur, dans les reprises d'armes et dans les divers succès, furent le continuel et l'instructif exercice qui occupa sans cesse et qui conduisit ce Prince depuis sa première jeunesse jusqu'à plus de trente-cinq ans, et au moment qu'il succéda à la couronne. On peut donc dire que jamais Prince n'y parvint plus capable de la porter, et qu'il semble que tout le cours précédent de sa vie eust été dressé exprès pour le rendre supérieur par luy-mesme aux obstacles infinis qu'il y rencontra et qu'en effet il sceust vaincre.

Quelles que fussent les veues de Marie de Médicis et des Italiens qui la gouvernoient, elle prit un soin particulier d'enfermer et d'étouffer la jeunesse de son fils, et la faiblesse pour elle du Roy son espoux aidée de ses absences, l'en laissa le maistresse. Ce dauphin n'avoit pas neuf ans à la mort d'Henry IV, et ce fut alors qu'il se peut dire sans exagération que la Régente sa mère changea sa prison en un sépulchre dont qui que ce fust n'osa approcher et dans lequel régnèrent l'ignorance la plus complete et les ténèbres les plus profondes jusqu'au moment de sa délivrance par Luynes, le seul homme qui eust sceu obtenir la liberté et encore fort mesurée, de l'approcher. Alors

on ne luy avoit pas encore montré à lire, il l'a dit amèrement à mon père bien des fois ; et de plus pour le tenir plus en crainte, accablé des plus durs traitements. Il est vray que la Reine sa mère l'avoit marié dès la fin de 1615, à Bordeaux, à l'Infante d'Espagne, mais il est vray aussy que le mariage qui est pour les jeunes gens une sorte de manumission et d'entrée en liberté, ne rendit pas à son égard la main de la Régente plus légère, non plus qu'avoit fait la majorité ; et que, par un prodige des mesmes inclinations et tost après des mesmes interests que les deux Reines se reconnurent dès avant d'arriver à Paris, elles s'attachèrent, c'est trop peu dire, elles s'amalgamèrent si hermétiquement l'une à l'autre qu'elles ne furent plus qu'un au grand malheur du jeune espoux et que rien ne put jamais les déprendre le moins du monde l'une de l'autre, non pas mesme leur séparation forcée à Compiègne depuis laquelle elles ne se virent plus, mais sans cesser de s'entendre et de persévérer dans la mesme union jusqu'à la mort de Marie de Médicis qui arriva onze ans après sa retraite à Bruxelles.

Merveilles de
Louis XIII.

Louis XIII, délivré par Luynes en 1617, ne trouva nul obstacle en prenant les resnes du gouvernement. Cette action appaisa mesme tout à coup la guerre civile qui s'allumoit contre le gouvernement de Marie de Médicis et du mareschal d'Ancre ; mais que pouvoit estre alors un Roy dans la première jeunesse, et qui n'avoit jamais vu la lumière du jour ny pu apprendre s'il y en avoit une, en comparaison de ce qu'estoit Henry IV lorsqu'il succéda à Henry III. On ne répétera point icy les merveilles si promptes que Dieu fit éclatter dans son élu, celles de son gouvernement parmy les traverses de tous genres et de tous les moments dont il fut persécuté, les épreuves

continuelles du domestique le plus intime et le plus ennemi, les factions et les tristes voiles qui obscurcissent l'éclat de sa vie et qui troublèrent sans presque plus d'intervalle un gouvernement si sage, si juste, si nerveux, si judicieux encore par l'admirable discernement de ses choix, sans toutesfois qu'un tel amas de fortunes si cruelles ayent pu empescher les grandes choses qui furent exécutées au dedans et au dehors. Ce détail en racourcy se voit cy dessus dans l'abrégé du règne de ce Prince. Je croy y avoir prouvé la nécessité indispensable où il se trouva de faire un premier ministre, et avec quelle justesse de connoissance il le choisit ; la sagesse, la délicatesse de sa conscience, la lumière qui éclaira son esprit sur ses devoirs de fils et de Roy ; son incroyable patience dans sa cruelle famille ; l'humble et sincère piété, mais lumineuse ; la modestie si peu connue aux Roys, et ce qui l'est encore moins aux Roys capitaines et victorieux : la haisne des louanges jusqu'à leur destruction ; l'humble ignorance de sa propre gloire tant de fois et en tant de de sortes si justement acquise ; l'aspect tranquile du reflet de cette gloire répandu sur ses capitaines et sur ses ministres, et le mépris de tant de sortes d'apothéoses qui furent faites de son premier Ministre jusqu'à l'en accabler ; enfin de sçavoir parfaitement discerner les avis de son premier Ministre, les suivre lorsqu'il les crut bons ; préférer aussi son propre sentiment au sien quand il le jugea à propos, comme à Suze, à Corbie, etc.

Régner donc et gouverner par luy-mesme, et estre en mesme temps assés grand, assés magnanime, assés supérieur à soy et à sa propre gloire, pour voir avec la plus entière indifférence ses propres rayons s'appliquer sur son premier ministre et passer, soy, pour en estre

gouverné. Si en cela il y eut quelquefois de la politique, combien plus de vray détachement de tout soy-mesme, de sincère mépris de toute la gloire qui passe, d'humilité sincère, profonde, égale pour le moins à celle que les plus grands saints, et les plus illustres ont fait admirer en eux comme des miracles éclatants de la grâce, de si loin supérieurs à la nature.

Disons donc tout de suite, sans nous arrêter de nouveau à un détail qui se voit bien expliqué cy dessus, que le gouvernement de ce grand Roy, car il ne s'agit icy que de gouvernement, n'a été en rien inférieur à celui d'Henry IV ; qu'il s'y est frappé mesme de plus grands coups que dans le précédent, par les conjonctures différentes, tels que l'abattement des restes de la Ligue, l'entière réduction de la puissance des huguenots, les entraves mises par l'entrée des Suédois en Allemagne et ses prodigieuses suites, à l'excessive puissance de la maison d'Autriche ; la révolution de Portugal ; enfin la révolte des Catalans qui a rattaché le Roussillon à la couronne. Si de tristes nuages de famille, de formation de partis, d'exécutions indispensables, ont quelquefois obscurci un gouvernement si habile et si juste, ne craignons point d'avancer qu'il n'en a esté que plus admirable, puisque tant de troubles n'ont pu l'affoiblir ny l'empescher d'exécuter tant de grandes choses. Nulle faute dans ce sage gouvernement toujours également soustenu, nulle méprise ; appelons en à témoin le mesme Charles-Emanuel amusant, trahissant, se mocquant jusqu'au bout d'Henry IV et succombant sous son glorieux fils, quoyqu'ayant derrière soy l'armée d'Espagne ; et après tant de souplesses et de retours appuyés de l'Empereur, forcé enfin a subir la loy, et en mourir de rage et de despit

dans cette angoisse, quelque peu auparavant la signature et l'exécution du traité de Quérasque.

Si Louis XIV fut retenu dans la solitude et dans l'ignorance aussi longtemps qu'il fut possible à la Reine sa mère, et au cardinal Mazzarin, au moins fut-il toujours traité en fils bien-aimé, et dans la perspective qu'ils auroient enfin à compter avec luy. Les mouvements de la cour et de Paris qui se passoient sous ses yeux, leurs suites violentes, les retraittes de la Cour hors de Paris, l'arrest fait des princes de Condé et de Conti et du duc de Longueville dans l'appartement de la Reine, leur prison, leur délivrance, les deux sorties du Royaume du cardinal Mazzarin, ses deux retours, les divers voyages que ces troubles firent faire à la Cour ; le fort de la guerre civile porté autour d'elle approchée autour de Paris, le combat du Faubourg-Saint-Antoine que la Cour vit de si près de sur le mont Louis, furent des événements dont il ne fut pas possible que la régente et son premier ministre n'entretinssent pas le Roy pour luy en inspirer des sentiments convenables aux leurs, par conséquent que sans le vouloir ils commençassent à le former eux-mesmes. Dans la suite ils le laissèrent s'amuser avec les Mancines, faire des parties de main à ses armées, peu à peu se développer avec plus de liberté, assés pour résister à son mariage pour l'aisnée Mancine ; enfin paroistre Roy à son mariage et depuis, quoiqu'il ne le fust pas en effet jusqu'à la mort du cardinal Mazzarin, qu'il prist les resnes du Gouvernement dans une paix profonde, sur tout un royaume florissant et devenu parfaitement soumis. Quelle distance donc incomparable, infinie, d'une situation si heureuse d'avec celle de Louis XIII dans cette commune époque et combien moins éloi-

Premiers commencements de Louis XIV, si différents de ceux de Henry IV, infiniment plus de ceux de Louis XIII.

gnée d'Henry IV dans la mesme, quelque différente qu'elle en fust encore ! Et c'est d'où il faut partir sans jamais les perdre de veue. Tout se trouva dans Henry IV, et cultivé par une éducation exquise singulièrement appropriée aux hazards et aux affaires qu'il devoit avoir à surmonter ; tout fut suffoqué avec le soin le plus jaloux et le plus barbare dans Louis XIII, excepté les dons de Dieu qui se plut à l'en combler et à dissiper les perfides conseils des hommes ; esprit, justice, discernement, valeur, capacité, bonté, générosité, piété, attachement unique à ses devoirs, sentiments nobles, élevés, enfin ce tempérament exquis de grandeur et d'humilité si peu connu aux hommes, qui l'éleva aux rangs des plus sages roys et des plus redouttés capitaines et qui luy en fit fouler sans cesse toute la gloire aux pieds, jusqu'à vouloir comme ignorer ses talents et ses vertus, et s'il eust esté possible, les laisser ignorer à tout le monde.

Vertus de Louis XIV corrompues par l'intérêt des flatteurs.

Louis XIV apporta au monde de très heureuses dispositions. Il estoit né bon, doux, patient, avec beaucoup de religion qu'il conserva jusque dans ses plus grands désordres ; enfin véritablement ami de la justice et de la vérité, si des flatteurs intéressés ne luy eussent pas fait trop continuellement préférer l'amour de la gloire et de l'autorité sans bornes, à quoy tout fut enfin et tost et constamment immolé. C'est ce qui luy fit entreprendre tant de guerres et briser toutes les bornes anciennes que Henry IV et Louis XIII avoient constamment respectées.

Ce dernier monarque osta aux grands les moyens de se faire craindre et d'estre désobéissants et tirans ; Louis XIV les abatit tous ; c'est trop peu dire, il les anéantit par tous les moyens dont il put s'aviser ; ou pour mieux dire,

les gens de néant qu'il éleva sur leurs ruines et par qui il se laissa enfermer et gouverner sans presque s'en douter avec une écorce d'accès et une majesté qui ne cessoit d'estre redouttable qu'à ces gens de rien, à ses valets intérieurs, et encore à ceux de tous estats qui ayant à luy parler plus au long qu'en passant, parvenoient à en obtenir une audience dans son cabinet, qui estoit la chose du monde la plus difficile et aussy la plus rare, et qui en sortoient toujours charmés d'avoir éprouvé combien aisément il se rendoit à la raison et aux preuves de vérité et de justice. C'estoit cela mesme qui rendoit ces audiences si rares, par la frayeur et l'intérêt de ses ministres à les empescher. Son esprit fort médiocre au fond paroissoit au triple dans les choses communes, parce qu'il s'estoit naturellement cultivé dans la cour de la Reine sa mère, dans la société de la comtesse de Soissons, et après dans celle de Mme de Montespan où il y en avoit beaucoup ; enfin par ce long commerce de galanterie et de festes qui luy avoient acquis cette élocution facile et toujours majestueuse, cette aisance à répondre en si peu de mots et si choisis, aux harangues, aux Ministres estrangers, aux Souverains ; à parler à ceux qu'il vouloit honorer, à recevoir les hommages de ses villes et de ses conquestes, et à assaisonner si dignement les dons qu'il faisoit ; à quoy les grâces et la Majesté singulières de sa personne ajoustoient un grand prix. Mais de ce que son esprit estoit au fond tel qu'il vient d'estre montré, vint la facilité de le gouverner. Sa deffiance générale, son aversion du mérite, sa crainte de tous ceux à qui il croyoit de l'esprit, sa haine de tout nerf et de quiconque se sentoit, son penchant au contraire pour ceux dont il méprisoit le sens et l'esprit, avec qui il se sentoit à son aise, d'où vint encore la nécessité de luy

cachez l'un et l'autre à quiconque le vouloit approcher ; et si on vouloit encore mieux réussir, de luy persuader une frayeur, une admiration, un anéantissement devant luy, les plus prochains de l'adoration. De cette complication vinrent ses mauvais gousts en choses et en gens, ses mauvais choix, son opiniastreté à les soutenir, d'où naquirent ses derniers malheurs qui furent si près de renverser la France. De là aussy cette préférence des lieux disgraciés de la nature pour avoir le plaisir de la forcer et de la dompter, sans toutesfois que cela luy ait esté possible, comme on le voit à Versailles, Marly, etc., et mieux s'il se peut encore aux ruines qui subsistent des travaux de Maintenon. De là encore tant de méprises, de fautes dans tout le cours de son gouvernement, et toutesfois tant d'apothéoses en tout genre qui luy ont soulevé les nations, cette sublimation énorme de ses bastards comme fils de sa personne, de ces ministres comme n'existant que par son autorité, enfin son goust pour le petit et le bas détail parce qu'il se sentoit faire et supérieur à ce travail, tandis que tout l'important demeuroit entre les mains de ses ministres.

Ils sentirent de bien bonne heure comment les conversations multipliées d'Henry IV l'avoient garanti puissamment de la tutelle des siens, et mesme celles de Louis XIII quoyque moins communes par le malheur des orages domestiques. C'est aussy à quoy les Ministres de Louis XIV sceurent obvier de si bonne heure en augmentant sa naturelle deffiance et l'orgueil d'une majesté peu communicable, en luy persuadant qu'il estoit également de sa dignité et de sa seureté de ne se communiquer qu'à eux ; comme de son autorité de les porter sur la teste de tout le monde, qui grands, médiocres et petits ne devoient estre que simple

peuple devant luy. Tant de précaution ne leur suffit pas encore. Un Conseil pesoit aux plus puissants d'entre eux. Ceux principalement qui avoient le Département des Finances et celuy de la guerre, et à leur appuy celuy qui avoit dans le sien Paris, la Cour et la Marine, le conduisirent à travailler teste à teste avec eux, où libres de contradicteurs et préparés à loisir, ils luy firent passer tout ce qu'ils voulurent et y éternèrent à leur gré le Département des Affaires estrangères, du raport des quelles ils estoient témoins dans le Conseil. Tel fut l'art des Ministres dès le commencement, et dans la suite le manège concerté avec chacun d'eux de Mme de Maintenon, par lequel tout en garde que Louis XIV fust sans cesse d'estre gouverné par eux et par elle, le fut toutesfois sans cesse, et se picqua toujours et se persuada d'estre le Prince le moins gouverné. De ce tout il résulte que ce règne si longtemps radieux, ne le fut que tant que les grands Ministres et les grands généraux durèrent ; et ne le fut mesme qu'à travers bien des fautes ; qu'elles redoublèrent et que la décadence vint des foibles successeurs de ces premiers que le Roy avoit trouvés en place, et des disciples que ceux-là avoient formés : et que tout périt après par les mauvais choix du Roy pour les remplacer, et de ceux qu'il se complut à former luy mesme.

N'entreprenons donc point de comparer ce Roy ny son règne avec les deux précédents ; hastons nous de tirer le rideau sur un tout si peu susceptible de ce parallèle, et venons enfin aux derniers temps et à la mort de ces trois puissants monarques.

La personne ny le règne de Louis XIV en rien comparable à personne ny aux régnes de Henry IV ny de Louis XIII.

Nous avons conduit Henry IV jusqu'au dernier jour de son règne et de sa vie, dont la fin ne peut estre assés déplorable. C'est à l'histoire de ces temps-là à s'y estendre. Elle

Mort d'Henry IV.

nous a bien montré tout ce qu'on en crut alors, mais ce n'est pas la matière d'un parallèle.

Derniers mois
de Louis XIII.

Louis XIII perdit la Reine Marie de Médicis, je ne puis me résoudre à l'appeler sa mère, pendant son triomphant voyage de Roussillon, qui fut le dernier exploit de ce grand Prince, et le cardinal de Richelieu au retour de cette expédition à Paris, un peu plus de quatre mois après cette Princesse qui n'eut pas le plaisir de luy survivre. L'estat d'indigence dans lequel elle finit sa vie vagabonde, toucha vivement Louis XIII qui la croyoit fort assistée de ses gendres lesquels s'en lassèrent tout à la fin, c'est-à-dire depuis qu'elle eut repassé la mer, quoyqu'il soit vray qu'elle raporta assés d'argent d'Angleterre que le Parlement luy fit payer pour l'en faire sortir, car personne ne vouloit d'elle depuis longtemps ; et le seul lieu où il ne tint toujours qu'à elle d'estre receue honorée, payée de tous ses grands revenus de France et où le Roy son fils et le Grand Duc la convièrent dans tous les temps de se retirer, jamais elle n'y voulut entendre, quoyque dans son pays natal, dans Florence, dans le sein de sa famille, parce que l'Italie et la cour du Grand Duc n'estoient pas des lieux d'où elle pust former des partis en France, pour susciter des révoltes, et les faire soustenir par la maison d'Autriche. Cologne à l'estroit et dans la dernière indécence, luy convint mieux. Elle y mourut enfin dans l'abandon et le mépris de toute l'Europe huit ou dix mois après estre sortie d'Angleterre.

Mort de Marie
de Médicis
et du cardinal de
Richelieu.

Le cardinal de Richelieu mourut à Paris le 4 décembre 1642, en sorte que Louis XIII ne le survécut que de cinq mois et dix jours. Ce Prince desjà mourant avant le voyage de Roussillon, en estoit revenu dans le dernier épuisement des plus continuelles douleurs, et dans une maigreur tou-

jours augmentée par un long dépérissement qui lui laissoit à peine l'épiderme et la peau. Une vie qui se peut dire avoir esté un sacrifice de tous les moments à Dieu et à ses devoirs sans partage, au milieu des soins de l'Estat, du bruit des armes, des complots domestiques et des factions qui les firent naistre et renaistre sans cesse, ne luy parut jamais difficile à quitter. L'estat déplorable de sa santé l'avertissoit que les moments n'en pouvoient estre éloignés. Il les voyoit s'approcher avec la fermeté d'un héros, la soumission et la confiance d'un juste qui sous sa couronne et ses lauriers, n'avoit jamais vescu que pour Dieu dans le plus grand détachement des grandeurs, des plaisirs et de soy-mesme ; qui de ses traverses et de ses maux avoit sans cesse travaillé à s'amasser un trésor qui ne périt ny ne se rouille ; qui ne se sentoit chargé ny de ses plaisirs, ny de ses dépenses, ny de ses guerres mesme. Enfin qui la balance à la main n'avoit jamais regardé que Dieu et ses devoirs dans toutes les parties de l'administration. Toutes-fois ses péchés, et qui est le juste qui n'en ait point à se reprocher, son humilité, les jugements de Dieu si profonds et si terribles, le tenoient dans un abaissement devant luy et dans une crainte, qui sans altérer l'humble confiance attiroient de plus en plus sur luy la miséricorde, les grâces et les lumières dont il avoit besoin. Il estoit bien éloigné de s'applaudir et de se croire juste, mais il sçavoit qu'il est écrit que celui qui est juste se justifie encore. Ce fut à quoy il consacra tous les moments du reste de sa vie pour profiter de tout, pour augmenter de plus en plus son sacrifice et sa pénitence intérieure, qui fut l'admiration, je diray plus et avec vérité, qui fut l'effroy de ceux que leur ministère spirituel en rendirent témoins, et des autres du plus intime service qui furent spectateurs de ce

qu'il ne put dérober à leurs yeux, et cela mesme avec une paix et une fidélité qui jusqu'au dernier instant de sa vie fut incomparable et sublime. C'est ce qui n'a jamais été contesté et qui a esté publié partout après sa mort. La partie de Roy ne fut pas moins saintement ny admirablement remplie par ce chrestien par excellence, qui sçavoit qu'il en alloit rendre un compte rigoureux, et qui se fit un scrupuleux devoir de mettre pour après luy tout l'ordre qu'il put dans le gouvernement.

Ce Monarque qui avoit toujours passionnément aimé son royaume et ses sujets, avoit la consolation de les laisser dans un estat heureux et florissant, malgré toutes les guerres civiles et estrangères et toutes les traverses de son règne. Il ne pensa qu'à le perpétuer en assurant la tranquillité de sa cour et de la France. L'expérience funeste qu'il avoit du génie de la Reine et de Monsieur, qui sous un enfant qu'il laissoit à l'âge de cinq ans, devoient jouir d'une longue administration, luy donnoit beaucoup d'inquiétude ; il sentoit l'impossibilité de les en priver et les suites honteuses et dangereuses de tenter cette privation, quoyque le Parlement l'eust prononcée en général le lendemain de la mort du Cardinal de Richelieu sur la requeste de Molé procureur général alors, comme une suite de l'affaire de Cinq-Mars. Ces pensées agitoient ce Prince dans son extrémité, sans pouvoir prendre de conseil de qui que ce fust dans une affaire qui intéressoit si principalement les deux personnes qui alloient régner de gré ou de force, et qui ne pardonneroient pas à qui auroit conseillé des entraves à leur pouvoir. Richelieu qui avoit fait donner par la nomination du Roy, le chapeau destiné au feu Père Joseph à Mazarin, l'avoit introduit dans le conseil et recommandé à ce monarque comme un sujet

fort capable ; mais ce Prince ne le voulut pas élever à la place que la mort de Richelieu laissoit vacante. Il se servit de Mazzarin comme de ses autres ministres, sans luy laisser prendre plus d'autorité qu'à eux.

Le fruit de toutes les réflexions de Louis XIII fut un testament qu'il dicta à Chavigny, ministre et secrétaire d'Etat ayant le Département de sa Maison et de la guerre, du quel j'ay parlé cy devant et que Richelieu luy avoit très instamment recommandé. La juste défiance qu'avoit le Roy du caractère de la Reine et de Monsieur fit qu'il disposa par ce testament de tout ce qui vaquoit ; et qu'en les déclarant, l'une Régente, l'autre Lieutenant général de l'Etat sous elle, il les mit tous deux en brassière tout autant qu'il le put sagement. Le prince de Condé fut nommé chef du conseil de Régence, et les ministres actuels conseillers nécessaires de ce conseil, qui ne pourroient estre amovibles et par la pluralité des voix desquels toute affaire se décideroit ; et un nouveau ministre ou un nouveau conseiller du conseil de Régence seroit choisi pour remplacer celui qui viendroit à manquer. Par ce contre-poids rendu aussy fort, aussy solide que Louis le put, il compta d'avoir fait tout ce qui estoit en luy pour laisser un gouvernement sage et solide, au fait parfaitement de toutes les affaires et qui auroient tous un interest personnel et commun à conserver l'autorité qu'il leur donnoit contre les entreprises de la Reine et de Monsieur sur eux ; et par là mesme en situation de ne pas céder à leurs veues particulières en affaires et en graces de conséquence.

Ainsy le gouvernement demeuroit, à la Reine près et à Gaston, dans les mesmes mains où il se trouvoit desjà, et aux quelles on estoit tout accoustumé, sans aucun mes-

Admirable
testament de
Louis XIII
leu publiquement
en sa
présence devant
la Reine,
Monsieur, M. le
Prince, les
Grands et les
Seigneurs de
la Cour, les
Ministres
et une nombreuse
députation du
parlement
qui l'enregistre.

lange de seigneurs pour éviter leur compétence et leur jalousie.

Cette précaution fondamentale prise, il jugea très sagement y en devoir ajouter une autre pour acquérir à ce testament toute la plus possible solidité. Il manda tout ce qu'il y avoit de grand et de considérable pour lors à la Cour et à Paris dans sa chambre où la Reine et Monsieur se trouvèrent, et où il fit entrer en mesme temps le premier Président à la teste d'une très nombreuse députation du Parlement que ce Prince avoit ordonné qui luy fust envoyée.

De son lit il leur fit un discours plein de religion, de piété, de Majesté, des plus grandes maximes d'Etat ; et en présence de la Reine et de Monsieur, leur expliqua comment il vouloit qu'il fust gouverné après sa mort jusqu'à la majorité de son fils. Il les recommanda l'un et l'autre, à la fidélité de tant d'illustres tesmoins avec une fermeté d'âme incomparable qui parut faire un puissant effet sur tous ; puis retombant sur luy-mesme, il les estonna et les attendrit encore plus par le plus judicieux meslange de courage et de tendresse, d'humilité et de dignité ; en sorte qu'on estoit là dans la plus grande admiration d'entendre un discours si sage, si prévoyant tout, si judicieux, sortir avec force et avec estendue de la bouche d'un squelette mourant parmi de si grandes douleurs, sans rien perdre de sa Majesté, ny rien de ce qui pouvoit édifier, et traittant de sa mort si prochaine avec la mesme simplicité, avec la mesme indifférence, que s'il eust parlé de celle d'un autre. Enfin il commanda à Chavigny de lire son testament à haute voix distinctement et posément pour que chacun pust entendre quelles estoient ses dispositions. La lecture achevée, Louis demanda aux assistants ce qu'il leur en sembloit, et leur commanda de le dire librement.

Tous les approuvèrent avec acclamation. Alors il commanda à Chavigny de remettre ce testament entre les mains du premier Président, et à luy et aux autres députés du Parlement de l'y faire enregistrer pour qu'il servist de loy, puisqu'il estoit approuvé d'eux tous présents dans sa chambre ; ensuite les congédia tendrement, fermement, majestueusement, en les faisant souvenir de la fidélité qu'ils venoient tous de luy promettre pour son successeur et pour l'État. Quelqu'épuisé qu'il fust, il retint quelques grands seigneurs huguenots qu'il exhorta avec une affection de père et d'ami et en homme qui alloit paroistre devant Dieu, de penser sérieusement à s'instruire, sans opiniastreté, sans prévention, et de rentrer dans le sein de l'Église hors laquelle il n'y a point de salut. Il parla aussi en particulier à quelques autres seigneurs catholiques sur leurs désordres, et sur l'importance d'en revenir et de se convertir à temps. Ces grands et derniers devoirs remplis, il ne voulut plus penser qu'à bien mourir, et ne parla presque plus qu'à ceux en très petit nombre qu'il avoit choisis pour l'y assister : et seulement à la Reine, à Monsieur, à ses ministres, courtement pour le nécessaire précis ; à mon père, au service le plus intime ; et vit, des moments rares et courts, quelques uns des Princes et des grands les plus distingués, toujours avec le mesme accueil gracieux et une fermeté sans exemple dans toute sa simplicité.

De son lit, il voyoit l'Église de l'abbaye de St-Denis et la regardoit avec joye ; il avoit défendu toutes les grandes cérémonies, et permis seulement et à regret celles dont il n'estoit pas possible de se dispenser. Il ordonna luy-mesme de l'attelage qui mèneroit le chariot où son corps seroit porté, et désigna le chemin qu'il voulut qu'on tinst à

son convoi pour éviter autant qu'il pût les paroisses, afin d'épargner la peine aux curés de venir au devant et d'accompagner. Il entra sur un sujet si terrible à la nature, dans ces sortes de détails avec la mesme tranquillité qu'il ordonnoit dans sa santé ses rendès-vous de chasse et ses relais; et cela avec un air si simple, si naturel, qu'il n'y eut personne à qui il vinst le plus léger soupçon d'affectation et qui n'admirast une fermeté si naïve et si suivie, et un courage aussy pieux et en mesme temps aussy héroïque.

Disgression
courte
et nécessaire.

Faisons icy une courte disgression pour l'intelligence de ce qui va suivre. Les Espagnols faisoient alors le siège de Rocroy, et le duc d'Enghien qui a rendu ce nom si célèbre par ses exploits et celui du prince de Condé qu'il prit après son père, avoit alors vingt-deux ans et venoit d'obtenir pour la première fois le commandement de l'armée destinée pour la Flandre, mais à condition de s'y conduire en tout par l'avis du mareschal de l'Hospital, et surtout de ne rien faire sans son approbation, qui sous luy mais plus véritablement que luy, alloit commander cette armée. Il leur fut deffendu très étroittement à l'un et à l'autre de tenter aucune entreprise, surtout d'exposer l'armée à aucun combat, dans la conjuncture de la mort du Roy si prochaine, et ordonné de se contenter d'une guerre de chicane et de simple observation. Ils partirent avec ces ordres formels qui leur furent réitérés bien précisément par deux courriers exprès, l'un peu de jours après leur arrivée à l'armée, l'autre aussytost après la mort du Roy.

Il avoit receu les derniers sacrements avec les dispositions les plus saintes et il n'attendoit presque plus que les derniers moments, lorsqu'un grand éclat de rire qu'il en-

tendit se faire dans sa garde-robe indigna ce qui estoit dans sa chambre, excepté luy; il sourit et dit que ce ne pouvoit estre que la Reine et Monsieur, qui en effet causoient ensemble et avoient laissé échapper cet éclat si indécemment pour ne pas dire pis, de leur joye de se voir sur le dernier point de l'accomplissement de leurs plus longs et plus ardents désirs. Le Roy conserva toute sa tranquillité et n'en dit pas davantage.

Le lendemain qui fut la veille de sa mort, environ vingt-quatre heures auparavant, Dieu voulut illustrer une vie et une mort si sainte et manifester la couronne qui luy estoit préparée. Louis XIII voyant le Prince de Condé auprès de son lit entr'autres, fixa tout d'un coup les yeux sur luy, et sans qu'on parlât alors de guerre ny d'armée devant luy : « Votre fils, dit-il à ce Prince, a remporté une insigne victoire. » Il n'en dit pas davantage. Le Prince de Condé et tout ce qui estoit lors dans la chambre, surpris au dernier point de cette prophétie, doutèrent si ce discours si court et si clair mais qui ne revenoit à rien de ce qui se venoit de dire auprès de ce Prince, doutèrent dis-je, s'il n'étoit point l'effet de quelque dispartite d'une teste qui commençast à se brouiller, quoyque jusqu'à ce moment elle n'en est pas laissé appercevoir le plus léger signe. En effet, il répondit sur le champ du meilleur sens à ce qu'ils luy dirent pour éprouver l'estat de sa teste qui demeura saine et entière jusqu'à son dernier soupir. Ce grand Roy s'expliqua à la manière des prophètes qui donnent quelquefois le passé pour le futur, et annonça comme passé ce qu'il venoit de voir en Dieu, quoyque l'événement prédit n'arrivast que peu de jours après. Ce fait est trop grand, il est trop au dessus de la nature, il appelle d'une voix trop éclatante à la vénération publique,

Prophétie
de Louis XIII.

et toutesfois par un second prodige il a esté si tost oublié, que je croys ne devoir pas me contenter de citer mon père. Mais voicy un passage de l'autorité duquel on ne peut appeler, et de laquelle je rendray compte incontinent. Voicy le passage :

Plura (Ludovicus XIII) adjunxit, quæ in vulgus tunc edita, hic transcribere supersedeo. Condeum intuitus : « Filius tuus, inquit, insignem victoriam reportavit. » — Pag. 17¹.

Ce n'est pas je l'avoue, sans violence que je m'arreste icy tout court, et que je me renferme dans les mots sacramentaux sans estendre la citation plus loin, ny me permettre plus à moy-mesme. L'éloge le plus juste et à moy le plus délicieux couleroit abondamment de ma plume, mais tout éloge est interdit dans un parallèle qui ne permet de dire que ce qui y sert. Venons donc maintenant à la preuve de l'autorité du passage que je viens de citer.

Il seroit trop long et inutile d'expliquer icy la fortune du sieur Priolo ; noble Vénitien proscrit par sa république, il vint demeurer en France, s'y maria, fut toujours pauvre et eut un fils d'un génie heureux et sage à qui il donna la meilleure éducation qu'il put. Ce fils s'appeloit Benjamin Priolo. Il entra chez le duc de Longueville, dont il mérita bientôt toute la confiance, qui venoit d'espouser la fille de ce mesme prince de Condé, laquelle a tant fait de bruit depuis dans les factions, les partis, les intrigues, et après par sa solide conversion. Le prince de Condé son père, plein de la prophétie que Louis XIII luy venoit d'adresser, sortant de la chambre du Roy trouva le duc de

1. L'importance que Saint-Simon attribue à l'ouvrage, peut-être trop oublié aujourd'hui, de Benjamin Priolo, nous engage à reproduire en appendice, à la fin de ce volume, le passage entier relatif à la mort de Louis XIII.

Longueville dans l'antichambre, à qui il la raconta aussy tost, et moins d'une heure après celuy-cy la rendit à Priolo. On voit ainsy qu'il ne se peut rien de plus prompt ny de plus original. Priolo fut employé pendant toute la régence dans les affaires de M. de Longueville les plus importantes, mesme les plus secrettes; souvent aussy dans celles de Mme de Longueville et des deux princes de Condé père et fils. Il traitta très ordinairement ces affaires avec les ministres, avec le cardinal Mazzarin, avec Monsieur, avec la Reine Régente, et s'y conduisit toujours avec grande probité et dextérité qui luy acquit leur estime. Un temps si long et si curieusement occupé le mit au fait des choses et des causes les plus importantes et les plus secrettes, et après en estat d'escrire en latin la meilleure et la plus seure histoire de la minorité de Louis XIV, et en mesme temps la mieux et la plus sagement escrite qui soit entre les mains du public, sous ce titre :

Benjamini Prioli ab excessu Ludovici XIII de rebus Gallicis historiarum libri XII, ad serenissimum Principem et Augustum Senatum Reipublicæ Venetorum. Carolopoli (Charleville) Typis Gedeonis Ponceleti, Serenissimi Ducis Mantuæ typographi. Anno 1665 (octavo) ¹.

Je ne sçay si un si excellent ouvrage eut quelque part au rétablissement de ce célèbre et judicieux auteur dans sa patrie; mais il est vray que fort peu après l'avoir dédié à la République de Venise, il y fut rappelé; il se mit en route pour y retourner et fut malheureusement dépouillé et assassiné sur le chemin par des voleurs.

Qu'il me soit permis de citer encore deux mots du mesme

1. La même édition parut à Paris la même année, avec l'indication suivante sur le titre : *Carolopoli. Et veneunt PARISIS, apud FREDERICUM LEONARD, viâ Jacobæ, ad Scutum Venatum.*

auteur, P. 18, en restreignant la citation dans les bornes les plus étroites. Il parle de Louis XIII :

Cum arrogantiam effugerat, retinuit majestatem et magnitudinem : modicus voluptatum, Regni sui supra modum amans : et si longiores moras in luce fata concessissent, optimus Regum evasurus. Quel juste et sublime éloge, et combien éloigné de tout soupçon de flatterie, si longtemps après la mort d'un Monarque dont Priolo n'avoit jamais rien receu, ny vraysemblablement esté connu, et sous la Reine, sa veuve, à qui ces louanges ne pouvoient plaire, et qui réussit pleinement à inspirer la mesme aversion au Roy leur fils.

Après avoir rendu un compte nécessaire de l'ouvrage et de l'auteur que j'ay cité, il ne l'est peut-estre pas moins d'expliquer comment, et combien promptement, la prophétie de ce juste mourant fut accomplie.

Bataille de
Rocroy.

Il faut se souvenir des ordres si précis et si réitérés au duc d'Enghien et au mareschal de l'Hospital, de laisser faire tranquillement le siège de Rocroy aux Espagnols qui l'avoient entrepris, d'éviter comme que ce pust-estre d'engager aucune action et de se contenter absolument d'une guerre d'observation et de chicane, qui sur toutes choses ne les commist à rien ; que depuis leur arrivée à l'armée ces ordres leur avoient esté réitérés, avant et depuis la mort du Roy ; enfin que le duc d'Enghien, qui n'avoit pas lors vingt-deux ans accomplis, n'avoit obtenu le commandement de cette armée qu'à condition expresse de s'y conduire en tout et partout par le mareschal de l'Hospital qui la commandoit en effet sous luy, et de ne rien faire de contraire à son avis. C'estoit la première fois que le duc d'Enghien se trouvoit à la teste d'une armée, et il ne pensoit à rien moins qu'à manquer à la parole qu'il avoit

donnée à la Reine et au Prince de Condé son père, à Louis XIII mesme de ne s'écarter en rien des avis du mareschal de l'Hospital, lorsque le 19 May, c'est-à-dire le cinquième jour après la mort du Roy, l'armée fit une marche si proche de Rocroy et des lignes des Espagnols, que le mareschal de l'Hospital se chargea de l'arrière-garde.

Gassion, depuis mareschal de France, avoit esté détaché de la veille pour reconnoistre cette marche, et la situation des Espagnols, qui les devoit costoyer de si près, et par qui on ne vouloit pas s'exposer à estre inquiétés, beaucoup moins engagés à combattre. Gassion ayant rendu compte de sa mission au mareschal, vint joindre le duc d'Enghien qui menoit la teste de l'armée. Comme elle s'approchoit de plus en plus des lignes des Espagnols dans sa marche, Gassion fit remarquer au Prince la facilité de les attaquer et de les emporter. Le Prince en fut convaincu et en mouroit d'envie, mais il alléqua les conditions qui luy avoient esté imposées, et l'engagement de sa parole à le sobserver, que d'ailleurs après les deffenses si expresses, et si réitérées d'engager, ny mesme de se laisser engager à aucune action, jamais ils ne persuaderoient à l'Hospital de consentir à attaquer ces lignes. Gassion se mit à rire, il luy demanda s'il n'estoit pas Prince du Sang et fils du premier Prince du Sang qui estoit chef du Conseil de Régence ; ce qu'il pouvoit craindre au cas qu'il fust battu ; et s'il remportoit la victoire et délivroit Rocroy, jusqu'à quel point il se couvriroit de gloire, d'autorité, et feroit compter avec luy et avec son père, la Régente et tout le Ministère et tous les ordres du Royaume. Gassion ajouta que c'estoit se moquer que balancer à attaquer les ennemis à l'instant et à demander à l'Hospital une permission qu'il étoit seur qu'il refuseroit suivant ses ordres ; qu'il n'y avoit donc

qu'à engager sur l'heure cette attaque que l'Hospital se trouveroit forcé malgré luy de soustenir. Le duc d'Enghien entraîné par un raisonnement si conforme à son génie, exécuta sur l'heure le conseil de Gassion, qui fut suivi d'une pleine victoire et des suites les plus glorieuses, qu'il avoit plu à Dieu monstrier d'avance à son serviteur et la luy faire prédire, pour exalter devant tout le monde l'humilité, le détachement, la piété sincère, l'insigne vertu de son juste, et manifester clairement que les dons de sa miséricorde alloient estre couronnés en luy de la couronne de justice et de la béatitude éternelle. Que l'on me passe encore cette dernière citation du mesme auteur parlant de Louis XIII.

Mort
de Louis XIII.

Multa denique aspersit ex placitis christianorum egregia (après sa prophétie) *de spe vitæ melioris, et ejusmodi blandis avidæ nunquam desinere mortalitatis solatiis; quæ toties concionatoribus intonata, hic reticeo. Nullus mortaliū nec antiquorum nec recentiorum, fatum ultimum tam intrepidè excepit.* Mon cœur se fond, ma plume se brise sur ces éloges si vrayment au dessus de tous éloges, consacrés par le désintéressement et la vérité. Il n'est donc pas possible de les estendre ny d'y rien ajoûter. Que me reste-t-il à dire, si non tout court et par impuissance de plus d'admiration, de louanges, de regrets, que le grand Roy dont la terre n'estoit plus digne et si meur pour l'éternité, y fut enfin appelé sur le midy du 14 May jour de l'Ascension à quarante-deux ans, sept mois et dix-huit jours, après trente-trois ans de règne; le mesme jour 14 may de la mort d'Henry IV, remarque assés frivole. Celle du jour et à peu près l'heure de la consommation du triomphe de Jésus-Christ, de la délivrance des anciens Justes et de leur entrée dans le ciel à sa suite et par luy, est bien d'une autre solidité.

Ce que devinrent les admirables dispositions et si applaudies de ce sage Roy, n'est plus de mon sujet. L'histoire et plus encore les troubles et les malheurs de l'Estat, ce que nous en ressentons encore des détestables maximes de Mazzarin, ne nous l'ont que trop appris, et nous le renouvelle encore tous les jours. Passons maintenant aux derniers temps de Louis XIV.

Ils furent aussy dissemblables de ceux de Henry IV et de Louis XIII que sa personne et son règne l'a esté des leurs. Henry de longue main et secrettement préparé partoit, lorsqu'il fut si horriblement assassiné, pour aller décider les armes à la main de la succession de Clèves et de Juliers, empescher la maison d'Autriche d'en tirer les avantages qu'elle s'en proposoit, et se rendre à cette occasion le Dictateur de l'Europe. Louis XIII ne vescu pas six mois depuis la conquête du Roussillon, que rien ne put l'empescher de faire en personne. Tous deux recueullirent le fruit de la sagesse de leur gouvernement par le bonheur de laisser leur royaume florissant, opulent, heureux, malgré les troubles et les guerres : Henry IV en paix, mais qui s'alloit mettre à la teste de son armée, Louis XIII au milieu d'une guerre qui n'a fini que longtemps après luy; tous deux laissant des sujets en grand nombre dont la capacité et les talents dans leurs divers estats, honoroient l'Église et l'Épiscopat, les armes et les provinces, les conseils et la cour, la magistrature et le commerce, et faisoient au dehors respecter la France, par la sagesse et la dextérité de leurs négociations.

Louis XIV termina au commencement de 1714 une guerre longue, cruelle, infortunée, qui avoit ébranlé son trosne jusque dans ses fondemens. Il la finit, dis-je, par

Derniers temps
de Louis XIV.
Estat du
Royaume à la
mort de
Henry IV de
Louis XIII
et de Louis XIV.

des traittés qui dans un temps où ce prince s'estoit veu hors d'estat de soustenir la guerre ny d'obtenir la paix, parurent un retour miraculeux de fortune, mais qui en effet furent tels que l'exigeoit la plus extremesme nécessité. Les malheurs domestiques et du genre le plus cruel, fondirent rapidement sur ce monarque presque en mesme temps qu'il se vit près de passer la Loire, et frappèrent leur dernier coup presque aussy tost après la conclusion de la paix, tandis que cette mesme année 1714 fut presque toutte employée au siège de Barcelone que le duc de Berwick prit enfin d'assaut, et à soumettre la Catalogne dont l'Empereur malgré la paix soustenoit toujours la révolte. Louis XIV ne jouit donc de la paix que la dernière année de sa vie, et d'une paix acheptée bien chèrement pour la France et pour l'Espagne. On a veu icy ailleurs, avec quelle grandeur de courage ce Monarque but des calices si amers. L'extinction du commerce, la dépopulation du Royaume, la misère extremesme des peuples et d'une immensité de particuliers, le poids des debtes qui absorboit jusqu'aux moyens de suffire au payement des interests, furent les fruits d'un gouvernement de cinquante-cinq ans depuis la mort du cardinal Mazzarin, et des funestes maximes que ce premier ministre avoit si malheureusement inculquées et qui régnèrent sans cesse après luy, soustenues de la perfide ambition de Louvois. L'excès du déplorable ne fut pas un spectacle si frapant, quelque horreur qu'il pust inspirer. Tout se peut réparer peu à peu avec le temps, de la suite et des hommes; mais ce temps bien employé, cette suite bien ménagée, ne peuvent l'estre que par des hommes et des hommes il n'y en avoit plus.

Louvois pour sa grandeur avoit tari les généraux et les capitaines dont aucun ne pouvoit plus se former; l'igno-

rance et la crasse des séminaires, l'intérêt des Jésuites et de Saint-Sulpice, l'aveuglement de Louis XIV pour eux avoit rempli les sièges et les places ecclésiastiques des sujets les plus tristes, et fait main basse sur toutes les écoles sçavantes, et les Évêques et les autres ecclésiastiques instruits. Cet ordre fatal du tableau avoit ruiné toute éducation par l'empressement forcé de jeter dans le service des enfants pour gagner de l'ancienneté, qui ayant tasté de la liberté hors de la maison paternelle, ne connurent plus d'instruction ny de devoirs. La mesme contagion infecta cette partie de la robe, destinée à maistriser le royaume sans autre talent qu'une charge de maistre des requestes. L'estre un peu tard c'estoit temps et argent perdu. C'estoit un pas qu'on ne pouvoit faire trop tost, par conséquent sans aucun sçavoir ny expérience, et le pas fait, on n'avoit plus besoin de l'un ny de l'autre; l'intrigue devenoit l'estude de ces candidats d'intendances où on ne pouvoit qu'oublier, supposé qu'auparavant on eust appris quelque chose. La teste y tournoit bientôt par l'excès du pouvoir de toutes les sortes, et de l'impunité seure de toutes les béveues et de toutes les sottises qu'y faisoit un jeune homme protégé. Il ne leur restoit de sens que ce qu'il leur en falloit pour faire leur cour à la finance et au ministère, et peu à peu s'encrer et pointer au grand. Peu y arrivoient par la rareté des vacances, mais tous y travailloient et ne travailloient qu'à cela; tellement que ceux que la fortune y amenoit ne pouvoient apporter que leur ignorance, leur inexpérience, leur présomption, leur audace qui retomboit à plomb sur leur département et sur les affaires. Et c'estoit encore pis, si pis se pouvoit, des survivanciers fils de secrétaire d'Etat, qui adorés dès le berceau n'apprennent rien et décident de toutes choses. L'autre

partie de la magistrature destinée aux tribunaux, se trouva infectée d'enfants de vile finance ou d'autres gens de rien enrichis, pour honorer leur famille et déshonorer les Parlements et l'ancienne magistrature, dont il ne reste presque plus.

Que l'on compare les anciennes études de jeunes gens destinés à la robe qu'on voit si bien marquées dans la vie de M. de Thou, avec la manière d'étudier des mêmes depuis le temps du cardinal Mazzarin, qui mesme n'a fait que diminuer depuis et devenir tout à fait illusoire, on ne sera plus surpris de l'anéantissement de la magistrature. La haine constante du mérite, de l'application, de l'instruction écartés, c'est trop peu dire, proscrits avec toute la suite imaginable dans tous les estats d'espée et de robe du moment que quelque trait en est appercu, mesme soubçonné dans quelqu'un, a tout esteint jusque dans ceux dont l'heureux naturel auroit donné le plus de lieu d'en espérer. Les pères justement convaincus que l'exclusion de tout y estoit attachée, ne se donnèrent plus la peine de gesner leurs enfants à cet égard, et l'âge de ceux-cy qui ne respire que liberté et plaisirs, les y a livrés, accoustumés et rendus incapables de toute application et instruction en aucun genre, surtout en avançant un peu en âge où l'exemple général leur en a démontré l'inutilité pour leur avancement et leur fortune. C'est encore ce qui joint à l'extresme honte de mettre des enfants dans le service et dans les charges de robe, n'a laissé ny temps ny moyen d'éducation, en sorte qu'il n'en est rien demeuré: que les pères qui n'en ont point receu des leurs, ne sont point en estat d'en donner à leurs enfants; qu'ainsy l'éducation n'est plus qu'un nom vuide de choses, et qu'avec elle les mœurs et la connoissance des devoirs sont entiè-

rement disparus, si on en excepte cette légère écorce qui s'apprend dans l'usage du monde et qui devient chaque jour plus grossière et moins pratiquée. Je ne parle point de l'éducation des collèges où, au latin près, on n'apprend rien que ce qu'il faut oublier ou une corruption de mœurs qui est un plus grand mal. On se plaint tout haut qu'il n'y a plus d'hommes, qu'on n'en peut trouver pour aucun employ; les plus petits sont dans la mesme pénurie; il n'y a pas jusqu'aux communautés qui n'ont plus de sujets pour les emplois de leurs maisons; on vient d'en voir la cause deue aux maximes pernicieuses de ce très long règne. Les remèdes à qui les voudroit employer ne seroient pas faciles, il faut bien du temps et de la suite pour redresser le mauvais génie si longuement et si soigneusement répandu et receu dans toute une nation. Ce malheur si grand en soy et source de tant d'autres, n'attira jamais le repentir du Roy, ny celui de ses ministres.

Tel fut l'estat où Louis XIV laissa la France après cinquante-cinq ans de règne qu'il se complut à croire par luy mesme. Estat difforme et déplorable si différent en tout de celui où Henry IV et Louis XIII l'avoient laissée.

Louis XIV finit sa vie dans des angoisses personnelles qui luy furent très sensibles; l'histoire et les détails de ce morceau seroient bien curieux, et bien propres à caractériser par eux-mesmes. Mais un récit exact des derniers événements de ce règne meneroit trop loing pour un parallèle, quoyqu'il y pust entrer si naturellement. Je me souviendray donc que je ne fais pas icy des mémoires, et je n'employeray que des faits dès lors publics et tout le moins d'ailleurs indispensables, pour remplir uniquement l'objet que je me suis proposé.

Malheurs personnels des derniers temps de Louis XIV.

En perdant la charmante Dauphine, Louis XIV perdit tout le plaisir et l'amusement de sa vie; c'estoit la seule de tout ce qu'il avoit jamais eu de famille, qui eust seeu s'apivoiser avec luy et l'apivoiser avec elle; ainsy avec elle tout luy manqua pour l'adoucissement de ses malheurs et de sa vieillesse. Ce fut la seule qu'il aima et qu'il regretta toujours parce qu'elle ne put estre remplacée. Dans la closture où il s'estoit laissé enfermer de plus en plus, il ne trouvoit plus que du sérieux sans intermède. Les amusements intérieurs que Mme de Maintenon substitua tant qu'elle put chez elle au vuide de la Dauphine, apportoient bien quelques délassements, mais nulle liberté, nulle joye; la tristesse y surnageoit toujours. Il luy restoit quelque plaisir dans les propos du duc du Maine dans ses cabinets, dont la conversation pleine d'esprit et de traits avec une aparente simplicité, estoit en effet ravissante.

Depuis tant d'années qu'il avoit fait le sacrifice de Mme de Montespan à Mme de Maintenon son ancienne gouvernante, elle n'avoit des yeux que pour luy et l'avoit porté à toutes les grandeurs où il se trouvoit établi; mais qui le croiroit! tant de grandeurs et d'establissemens ne le satisfaisoient pas encore, ny Mme de Maintenon pour luy. L'occasion se présentoit belle. Le plus âgé des Princes du sang n'avoit pas vingt-deux ans, et tous estoient petits-fils de Mme de Montespan. Point de fils de France, et M. le Duc d'Orléans, seul petit fils de France; hors d'estat de s'opposer à rien. Le Roy fut tenté, pressé, forcé enfin comme il l'avoit esté à tous les divers degrés d'élévation de ses bastards. Il parut subitement une déclaration du Roy qui les éleva aux tiltre, qualité, droits de Princes du sang, en habileté de succéder à la couronne après le dernier des Princes du sang. Ce ne fut pas sans la consternation géné-

rale très marquée, ny sans que le Roy ne témoignast plusieurs fois au duc du Maine l'amertume et la violence avec laquelle il s'estoit laissé arracher ce dernier degré de grandeur. Ce monarque qui n'avoit de ressource que luy et Mme de Maintenon dans la réclusion où il s'estoit laissé enfermer, n'avoit pu leur résister sur un point dont il sentoit toute l'énormité. Il ignoroit, le pauvre Prince, que ce qu'il venoit d'accorder de si monstrueux et d'inouï parmi tous les hommes, n'estoit qu'un degré pour s'élever à l'ancienne puissance de ces redoutables Maires du Palais qui avoient dépouillé deux fois leurs maistres, usurpé leur couronne et l'avoient transmise à leur postérité. On n'oublia rien pour luy cacher l'indignation universelle d'un coup d'autorité dont l'énormité inouïe avilissoit la couronne et les Princes du sang, attentoit à la religion, à l'honesteté publique, à toutes les loix, et fouloit aux pieds toute la nation avec le plus signalé mépris. Il fallut laisser passer les premiers élans de despit d'avoir esté forcé, et redoubler de louanges et d'attentions à plaire, d'amusements pour adoucir cette amertume et cette violence que le Roy avoit si fort sentie et tesmoignée par des humeurs et de fortes sorties, avant que d'oser le mener plus loin. Toutesfois le temps pressoit, les choses se trouvoient toutes disposées; ils ne comptoient pour rien tout ce qui estoit obtenu, sinon comme moyen d'arriver à ce qu'ils se proposoient.

Le duc d'Orléans estoit le seul avec qui le duc du Maine pust avoir à compter après le Roy aussy l'avoient-ils noirey auprès de luy par les moyens les plus odieux qu'ils avoient eu l'art de répandre dans le monde avec un succès digne de leurs artifices, dont ce succès avoit persuadé le Roy et le gros du public. Le duc d'Orléans

avoit acquis en son dernier voyage d'Espagne la haine la plus implacable de la Princesse des Ursins et de Mme de Maintenon à qui il ne tint pas, et à la cabale qui s'estoit formée, de le perdre radicalement. Cette haine ne s'estoit jamais amortie; le duc du Maine ne luy pouvoit pardonner les droits de sa naissance qui luy asseuroient la régence, sa vieille gouvernante et luy en frémissaient; c'estoit cette perspective qui leur avoit fait remuer l'enfer contre luy à la mort du dernier Dauphin, de son espouse et de son fils aîné. Tout leur avoit réussy. Il falloit se haster d'en profiter, depuis surtout que le dernier sceau avoit esté mis à la grandeur des bastards du Roy et de leur postérité, par la qualité de Prince du sang et l'habileté de succéder à la couronne. L'Édit en avoit esté enregistré subitement en juillet 1714, et le Roy plus enfermé que jamais estoit uniquement entre leurs mains. Après avoir laissé reposer quelques jours sa foiblesse ils n'osèrent perdre plus de temps; ils avoient sceu se pourvoir d'un instrument à tout faire, absolument dans leur main, et par les deux emplois peu compatibles qu'ils luy avoient procurés seul à portée de voir le Roy tous les jours et à toutes heures, et d'estre par ces mesmes emplois le ministre naturel de l'exécution de leurs volontés. Ce fut par luy que le Roy fut attaqué pour faire un testament dont les dispositions fussent telles que Mme de Maintenon et le duc du Maine les vouloient.

L'attaque à diverses reprises renouvelée fut autant de fois repoussée, et mit le triumvirat dans un grand embarras. Il ne se rebuta point, et prit un parti hardi comme le seul qui pust estre leur ressource. Ils imposèrent silence à leur instrument, et se proposèrent de réduire le Roy, pour ainsy dire par famine, à revenir de luy-mesme à ce qu'il avoit rejetlé avec indignation. Je ne parleray point

icy de l'audace ny de l'inhumanité de cette conduite de deux personnes qui devoient tant au Roy, qui avoient desjà abusé si démesurément de luy et qui en vouloient abuser encore davantage. Tous deux firent soustraction de tout ce qui avoit accoustumé de luy plaire et de le délasser ; le sérieux, le morne, le sec de ces deux personnes avec le Roy devint tout d'un coup extremes; non seulement ils ne fournirent plus rien à la conversation, mais à peine répondoient-ils au Roy, mesme en monosyllabes. Ce mesme silence et cette tristesse gagna les valets intérieurs dans les cabinets sur l'exemple du duc du Maine, et ce peu de Dames familières sur celuy de Mme de Maintenon, qui certains jours disnoient et jouoient chez elle un petit jeu avec luy. Le Roy estonné, embarrassé et pour trancher le mot, abandonné et ne sçachant plus que devenir, ny suporter un malaise si pesant et si continuel dans un intérieur qu'il s'estoit mis hors d'estat d'élargir, se trouva forcé à capituler et à faire un testament tel qu'ils le voulurent, qui sous prétexte de pourvoir au gouvernement de l'Estat et à l'éducation de son arrière petit-fils et successeur, ne choisit pour l'un et pour l'autre que ceux dont le duc du Maine se tint assuré, luy donna et au conseil de Régence toute l'autorité et à luy en particulier sur la personne et sur l'éducation du Roy futur, et fit du futur Régent un homme de paille avec toutes les précautions qui se purent imaginer. Mme de Maintenon nes'y laissa pas oublier pour Saint-Cyr et pour elle-mesme ; en sorte que ce testament ne fut que pour les bastards et pour elle. Le duc du Maine qui craignit tout en voulant embler tout, n'avoit pas oublié à s'asseurer de bonn'heure du parlement autant qu'il le put par les artifices les plus profonds et les plus noirs. Il crut l'engager à maintenir de toutes ses forces les dispositions

de ce testament en l'en faisant dépositaire. Ce fut une autre lutte que le Roy eut à soustenir. Les anciennes impressions des entreprises du Parlement du temps du cardinal Mazzarin n'estoient pas effacées; il fut toute sa vie en garde contre cette compagnie. Un si grand tesmoignage d'affection, d'estime et de confiance heurtoit de front tous ses sentiments; il luy sembla, s'il se rendoit à faire cette démarche, douter de la plénitude de son autorité et chercher à l'appuyer de celle du Parlement. Ce point délicat de son autorité fut toujours sa partie la plus sensible, il se débatit et fit tout ce qu'il put pour ne point déposer son testament au Parlement, mais à la fin il en fut comme de l'habileté à la couronne et comme du testament mesme. Il fallut céder. Ce fut aussy avec tant de despit et de colère que lorsqu'il le remit tout à la fin d'aoust au premier Président et au Procureur général qu'il avoit mandés pour cela à Marly, ce Prince si modéré, si mesuré, si maistre de luy-mesme, ne put se tenir de leur dire avec aigreur, qu'on l'avoit forcé malgré luy à le faire; qu'il ne l'avoit fait que pour avoir paix, patience, repos; qu'au demeurant il sçavoit la valeur de pareilles pièces par l'exemple de tant d'autres et par celuy de ce qu'estoit devenu celuy du Roy son père; qu'il arriveroit aussy du sien tout ce qui pourroit; mais qu'au moins il estoit fait et qu'il n'entendrait plus parler, ny n'en seroit plus tourmenté; il le leur remit sans autre discours et leur tourna le dos sans attendre aucune réponse; c'est ce que longtemps après j'ay sceu du premier Président mesme.

Le Roy en estoit si plein qu'il tint le mesme discours à la Reine d'Angleterre dès qu'il la vit chez Mme de Maintenon. Cette Princesse en fut si surprise qu'elle le dit aussytost à M. de Lauzun, et deux jours après à la duchesse

de Lauzun à Saint-Germain, qui tous deux me le rendirent. Les humeurs suivirent, les sorties au duc du Maine eurent des témoins dans les cabinets ; Mme de Maintenon aparament n'en fut pas exempte teste à teste, quelques souplesses, quelques louanges, quelques flatteries, quelque amusements qu'ils pussent employer. Cette humeur dura longtemps de suite, puis de fois à autres par reprises à ce que l'on sceut par l'intérieur, en public mesme. Dans ce temps de crise et d'orage le Roy ne paroissoit pas dans son naturel, que tous ses autres malheurs n'avoient pu altérer. Rien donc ne fut plus triste que cette dernière année, ou plutost les quatorze ou quinze derniers mois de la vie de Louis XIV qui parut toujours se reprocher sa foiblesse, et gémir dans les fers qu'il s'estoit forgés dont il ne pouvoit sortir. L'ordre de sa cour, la conduite de sa famille, l'économie du gouvernement ne semblèrent plus le toucher, luy qui jusqu'alors en avoit esté si jaloux. Il ne prit plus ny goust ny part à rien, et se pesoit à luy-mesme assés pour que toutte sa cour s'en apperceust. Ce fut de la sorte qu'il fut insensiblement conduit au tombeau.

Il fut hors d'estat de plus sortir du chasteau de Versailles depuis le 11 aoust 1715, et peu après de s'habiller et de sortir de son appartement. Il y fut en proye à Mme de Maintenon et au duc du Maine, et par eux au chancelier Voisin qui menoit en lesse le mareschal de Villeroy, au Père Tellier aussy et aux cardinaux de Rohan et de Bissy, ses deux accolytes. Il ne sortoit plus de son lit depuis plusieurs jours lorsque le lundi 26 aoust après sa messe, il fit rester dans sa chambre les deux cardinaux avec le Père Tellier, le chancelier, le mareschal de Villeroy et Mme de Maintenon qui y demetroient toujours. Il appela les deux cardinaux ; leur dit qu'estant parfaitement igno-

Dernière maladie
de Louis XIV.
Scélératesse des
chefs de
parti de la cons-
titution.

rant des affaires de l'Église, ils sçavoient et il les attes-
toit qu'il n'y avoit rien fait que ce qu'ils y avoient
voulu, tout ce qu'ils y avoient voulu, et comme ils l'avoient
voulu; que c'estoit par conséquent à eux de répondre à Dieu
pour luy de tout ce qui s'y estoit fait de trop ou de trop peu,
et de la manière dont tout s'y estoit fait; qu'il protestoit
de nouveau qu'il les en chargeoit devant Dieu : qu'il en
avoit la conscience nette comme un ignorant qui s'estoit
abandonné absolument à eux dans toute la suite de l'af-
faire de la Constitution. Le calus de ces deux cardinaux
estoit à toute épreuve; leur réponse fut un torrent de
louanges; le Roy l'interrompit et leur répéta qu'il avoit
cru dans son ignorance ne pouvoir mieux faire pour sa
conscience que de se laisser conduire par eux en toute
confiance, parquoy il estoit déchargé devant Dieu sur eux.
Il ajouta tout de suite que pour le cardinal de Noailles
Dieu luy estoit tescmoin qu'il ne le haïssoit point, et qu'il
avoit toujours esté fasché de ce qu'il avoit cru devoir faire
contre luy. A ce nom du cardinal de Noailles, Bloin, Fagon
et Maréchal qui estoient tout proche du Roy se regardè-
rent et se demandèrent entre haut et bas si on laisseroit
mourir le Roy sans voir son archevesque, sans marquer
pardon et réconciliation, et lever un tel scandale. Le Roy
qui les entendit s'escria plus haut qu'il n'avoit parlé, qu'il
ne demandoit pas mieux, qu'il n'y avoit nulle répugnance,
que mesme il le désiroit. Cette déclaration interdit les
cardinaux, Mme de Maintenon, le Père Tellier, et ils crai-
gnirent tout de ce retour, et d'une dernière entreveue
où tout disparoist et fait place à la vérité. Cet estat les
tenoit dans un morne silence que le Roy interrompit
par ordonner au chancelier d'envoyer sur le champ
chercher le cardinal de Noailles si ces messieurs, en regar-

dant les deux cardinaux, n'y trouvoient point d'inconvénient. Tous deux se regardèrent, puis s'éloignèrent et consultèrent ensemble, avec Mme de Maintenon, le chancelier et le Père Tellier. Le parti fut bientôt pris; ils mirent pour condition de laisser venir le cardinal de Noailles, qu'il accepteroit la Constitution, et de la sorte esquivèrent le danger. J'ay transposé ce fait si important pour caractériser le Roy qui n'eut jamais qu'une oreille et qui montre si clairement de quelle sorte l'affaire de la Constitution fut menée, pour ne pas interrompre ce qui va suivre de prodigieux. Ce fait, dis-je, arriva le lendemain que le Roy eut reçu le viatique et l'extresme onction. Il faut donc maintenant retourner un peu en arrière.

Le Roy depuis qu'il estoit enfermé dans son appartement, avoit sans cesse travaillé avec le Père Tellier qui le pressoit sans relasche sur l'affaire de la Constitution et ses dépendances, et de nommer à beaucoup de grands et d'autres bénéfices vacants destinés à ses créatures. Mais le Roy tint ferme à refuser d'y nommer, et répondit constamment à son confesseur que si près de paroistre devant Dieu il ne vouloit pas se charger de ce nouveau compte.

Il travailla aussy tous les jours avec le chancelier; Mme de Maintenon et le duc du Maine ne trouvoient pas que le testament eust assez fait pour luy. Ils avoient eu tant de peine à résoudre le Roy à le faire et à en accumuler toutes les dispositions en faveur de ce bastard, qu'ils n'avoient osé tourmenter davantage ce pauvre Prince; mais le voyant aux portes de la mort, ils n'oublièrent pas de profiter de la foiblesse de ses derniers moments et luy firent suggérer les dispositions d'un codicile par le chancelier qui l'écrivit enfin sous le Roy, en leur présence, après avoir bien disputé auparavant qu'avoir pu amener le monarque à en faire

Louis XIV fait un
estrange
codicile. Reçoit
ses derniers
sacre-
ments, parle au
Duc
d'Orléans

un, puis à le faire tel qu'ils le voulurent. C'est ce qui fit la matière de ce que j'ay appelé le travail si journalier du chancelier avec le Roy depuis qu'il ne sortit plus de son appartement, et qui sur les fins redoubla plus d'une fois par jour jusqu'à ce que le codicile fust fait. Le 25 aoust le Roy se trouva si mal l'après-dinée, comme la musique alloit entrer dans sa chambre pour l'amuser, que les médecins accourus dirent qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour luy faire recevoir ses sacrements. Il se confessa au Père Tellier et fut administré par le cardinal de Rohan avec tout le désordre et la promptitude possible, sur les six heures du soir. Tout fut fait en moins d'une demi-heure et il se passa encore du temps après, sans que les Princes et les Princesses du sang ny personne dans le chasteau en fussent encore averti.

Moins d'un demi-quart d'heure après que le cardinal de Rohan fut sorti de la chambre du Roy pour reporter le Saint-Sacrement à la chapelle où il avoit esté le prendre, le chancelier s'approcha du lit du Roy et luy presenta le codicile à signer. Le Roy y écrivit quatre ou cinq lignes de sa main et le rendit au chancelier qui l'envoya bien cachetté au Premier Président pour le mettre avec le testament du Roy. Par ce codicile le Roy ostoit en plein à M. le duc d'Orléans, futur Régent, et donnoit en plein au duc du Maine, et sous luy au mareschal de Villeroy, le commandement entier et absolu sur la Maison du Roy, civile et militaire toute entière, c'est-à-dire la chambre, la garde-robe, la bouche, la chapelle, les écuries, et leurs grands et petits officiers, le régiment des gardes françoises et suisses, les quatre compagnies des gardes du corps, celles des cent-suisses, des gensdarmes, des chevaux-légers, des mousquetaires, celles du grand prévost et du capitaine

de la porte. Ainsy M. le duc d'Orléans Régent dépouillé de toute autorité sur ces deux maisons dont le duc du Maine estoit revestu, ne pouvoit non seulement disposer de quoy que ce soit autour du nouveau Roy, mais n'estoit plus en seureté à la Cour ny dans Paris, où le duc du Maine se trouvoit en force de le faire arrester, enlever et tout ce qui lui auroit plu à tous les instants que bon luy eust semblé.

Dès que le Roy eut rendu son codicile au chancelier, il appela le mareschal de Villeroy et luy parla seul quelque temps, puis envoya chercher M. le duc d'Orléans, à qui il n'avoit encore rien dit en particulier jusqu'alors, et luy parla seul. Il luy tesmoigna beaucoup d'amitié, d'estime et de confiance, Il l'asseura qu'il ne trouveroit rien dans son testament dont il ne deust estre content : ne luy dit mot du codicile qu'il venoit de signer et de retoucher. Enfin il luy recommanda son successeur et son Estat. M. le duc d'Orléans me le dit une heure après. Il faut remarquer qu'entre la communion et l'extresme onction et cette conversation il n'y eut pas une demi-heure. M. le duc d'Orléans retiré, le duc du Maine fut appelé ; puis le comte de Toloze qui n'eut jamais la moindre part à tout ce qui s'étoit fait. De tous ceux-là M. le duc d'Orléans fut le seul à qui le Roy parla sans Mme de Maintenon en tiers, qui alors se retira à quelque distance. Après tous ces particuliers, le Roy vit ensemble les Princesses, puis les Princes du sang, ensemble, courtement, sans particulier avec aucun, les congédia après leur avoir dit fort peu de chose.

Ce fut donc le dimanche 25 aoust feste de saint Louis, que Louis XIV reçeut les derniers sacrements, qu'il signa son codicile, qu'il parla à M. le duc d'Orléans après comme on vient de voir ; et le lendemain que les cardinaux de Bissy et de Rohan parèrent si monstrueusement le désir que le

Roy tesmoigna de voir le cardinal de Noailles, aussytost après avoir si hardiment receu la protestation que leur fit le Roy et la décharge de sa conscience sur la leur. Ce mesme jour il déclara au mareschal de Villeroy ce qu'il faisoit pour luy, et fit ses adieux aux Princes et Princesses du sang et aux courtisans qui entroient dans sa chambre. Puis il envoya chercher le petit Dauphin, et lui dit :

Paroles de
Louis XIV au
Dauphin.

« Mon enfant, vous allez estre un grand Roy, ne m'imitiez
« pas dans le goust que j'ay eu pour les bastiments et pour
« la guerre. Tâchez au contraire d'avoir la paix avec vos
« voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez, recon-
« noissez les obligations que vous luy avez, faites-le honorer
« par vos sujets ; suivez toujours les bons conseils, tâchez
« de soulager vos peuples, ce que j'ay esté assez malheureux
« pour n'avoir pu le faire ; n'oubliez point la reconnois-
« sance que vous devez à Mme de Vantadour », qui estoit
présente ; puis embrassa et bénit le Dauphin à deux
différentes reprises fort tendrement, mais très fermement.
Il fit venir après ses deux bastards, à qui il parla fort
longtemps, manda ensuite M. le duc d'Orléans et fut court
avec luy, et luy ordonna de mener le Dauphin à Vincennes
dès qu'il seroit mort et de le ramener à Versailles quand
tout y seroit libre et nettoyé.

Fermeté et der-
niers ordres
de Louis XIV.

Le lendemain 27 aoust (mardy), il manda le chancelier seul à deux reprises, luy fit brusler beaucoup de papiers, et luy donna ses ordres pour d'autres papiers à conserver ; manda après Pontchartrain à qui il ordonna, à l'instigation du Père Tellier, d'expédier les ordres nécessaires pour faire porter son cœur aux grands Jésuites à Paris. Il se souvint après d'un plan du chasteau de Vincennes qu'il avoit dans une cassette qu'il se fit apporter et le fit envoyer à Cavoye, Grand Mareschal des logis, parce qu'il n'avoit jamais fait les

logements en ce lieu, où le Roy n'avoit point esté depuis les commencements de son règne. Mme de Maintenon fut toujours dans sa chambre ; il luy dit qu'il avoit toujours ouï dire qu'il estoit difficile de se résoudre à la mort ; que pour luy qui se trouvoit sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, il ne trouvoit pas que cette résolution fust si pénible à prendre. Elle luy respondit qu'elle l'estoit beaucoup quand on avoit de l'attachement aux créatures, de la haine dans le cœur, des restitutions à faire. « Ha ! pour des restitutions, répliqua le Roy : je n'en « dois à personne comme particulier, mais pour celles « que je dois au Royaume, j'espère en la miséricorde de « Dieu. »

Le mercredi 28 aoust, il vit par la glace de sa cheminée deux garçons de sa chambre qui pleuroient assis au pied de son lit. Il leur dit : « Pourquoi pleurez-vous ? est-ce que « vous m'avez cru immortel ? pour moy, je n'ay point cru « l'estre, vous avez deu à l'âge où je suis, vous préparer à « me perdre. »

Tout estoit fait, Mme de Maintenon, ny le duc du Maine n'avoient plus rien à désirer, et le Père Tellier hors d'espérance de faire nommer les bénéfices vacants, n'avoit plus rien à proposer. Le spectacle estoit triste, il les ennuya, et le Roy fut abandonné. Sur les quatre heures de ce mesme jour, Mme de Maintenon s'en alla à Saint-Cyr, le duc du Maine et le Père Tellier allèrent penser chacun à leurs affaires, de manière que le Roy demanda souvent depuis le Père Tellier sans qu'il vinst, et quand il venoit ce n'estoit que pour des instants, au grand scandale des valets intérieurs et des grands officiers à qui la désertion rendoit l'entrée plus libre, jusque-là que le cardinal de Rohan qui se tenoit dans sa chambre à luy, avoit oublié la messe que le

Le Roy abandonné.

Duc de Charost fit restablir. Tout le jeudy 29, le Roy surpris de ne point voir Mme de Maintenon depuis l'après disnée de la veille, la demanda si souvent qu'il fallut luy avouer son départ. Il l'envoya chercher à Saint-Cyr, elle revint tard, demeura vingt-quatre heures, et le vendredy 30 aoust sur les cinq heures du soir elle retourna à Saint-Cyr d'où elle ne sortit plus. Le samedi 31 aoust on dit au Roy les prières des agonisants. Cela le rappella à luy et il récita les prières d'une voix forte. Enfin il mourut le lendemain dimanche premier septembre 1715, à huit heures et un quart du matin, à soixante-dix-sept ans moins trois jours, dans la soixante-douzième année de son règne.

Mort de Louis XIV

Fermeté et tranquillité
de Louis XIV.

Il est certain que ce monarque vit et gousta la mort avec autant de fermeté, d'égalité, de soumission à Dieu, de dignité et de tranquillité extérieure, vraie, simple, naturelle, qu'il avoit soustenu les malheurs des dernières années de la guerre dernière. On vient de voir avec quelle force et quelle simplicité il donna ses ordres sur tout ce qui devoit accompagner sa mort; comme il consola ses valets qui le pleuroient; la douce majesté de ses adieux aux Princes et aux Princesses du sang à qui, en peu de mots si pleins de justesse et de précision, il recommanda l'union; et ceux pleins de bonté et d'une dignité qui eut mesme quelque chose de tendre avec lesquels il congédia ceux de sa cour qui entroient dans sa chambre dans ces derniers jours; toutes ses actions et toutes ses paroles courtes, mesurées, et dans son idée purement nécessaires et toujours conformes à luy-mesme, toujours prévoyantes, sans appareil, toujours simples et tranquilles, qui marquoient la paix de son âme que rien ne troubla, que rien n'empescha de se posséder. Nulle sorte d'impatience de son mal, nul empressement de remède, nulle question sur son estat, sou-

mission et abandon entre les mains de Dieu, indifférence parfaite de guérir et de mourir; rien d'affecté, toujours luy-mesme; une piété pleine d'espérance et de confiance en la miséricorde de Dieu; un regret marqué plus d'une fois de ne pas souffrir, ce qu'il eust désiré pour en faire un sacrifice utile à l'expiation de ses péchés. En prière continue jour et nuit dès qu'on s'éloignoit de son lit, mais douce et paisible, enfin un détachement entier jusque-là qu'il luy échapa de dire : *quand j'estois Roy*; et parlant du Dauphin de le nommer *le Roy*. Que de grandeur, que de fermeté, que de noblesse, que de piété, mais que d'ignorance, que d'erreurs, que de causes des plus amers gémissements au deçà et au delà de sa portée, dont il ne parut pas s'appercevoir!

Comparons maintenant ensemble les derniers temps et la fin de Louis XIII et de Louis XIV. Je n'ay rien retenu de l'une ny de l'autre; en garde continue contre la préférence de mon cœur jusque contre tout effet de mes sentiments les plus déliés, les plus intimes, dirois-je les plus fugitifs à ma correction. Si ma plénitude s'est répandue sur la fin du père, le plus exact scrupule m'a dominé à ne rien oublier de la décoration de celle du fils, et à en ramasser au contraire avec la plus entière inquisition tout ce qui a pu en montrer et en illustrer la piété et la magnanimité, et à n'en laisser échapper aucune vérité de cette nature. Je vais tâcher dans la comparaison de marcher à la lumière de la plus exacte impartialité, et de cette vérité qui saute aux yeux parce qu'elle résulte naturellement des faits et des choses. C'est donc à elle, et non à moy qu'il se faut prendre des différences qui se trouveront sous une surface presque pareille.

Comparaison des
derniers
temps et de
la fin
de Louis XIII et
de Louis XIV
et de leurs testa-
ments.

Louis XIII ne vescu que six mois depuis son retour de la conquête du Roussillon, et un peu moins depuis la mort du cardinal de Richelieu, mais qui arriva si mal de ce voyage, que ce qu'il languit depuis n'est point à considérer. Je compte les derniers temps de Louis XIV dès le 4 may 1714 que mourut M. le duc de Berry, par la mesme voye qui fit périr son incomparable aîné, la Dauphine son épouse, et le prince aîné du Roy Louis XV. Louis XIII avant ny pendant le voyage de Roussillon n'avoit pu penser au futur d'après luy, et Louis XIV n'y avoit pas songé avant la perte de ce dernier petit-fils que regardoit après luy la régence du Royaume. M. le duc d'Orléans succédant à ce droit, perdu d'avance auprès du Roy et presque du public par les plus noirs et les plus profonds artifices, ce fut à qui les avoit pourpensés et ourdis à songer à en profiter, pour le comble d'une grandeur desjà si avancée et à poursuivre l'exécution de ses vastes desseins; et c'est l'époque où Louis XIV commença d'estre tourné vers ce qui devoit luy survivre. Cet espace dura donc seize mois, c'est-à-dire un an entier plus que Louis XIII eut à y penser, Ajoutons que ce Prince estoit à quarante un ans, à la fleur de son âge, et que son fils mourut à soixante dix-sept ans. Tous deux se trouvèrent dénués des ministres de leur confiance. Aucun n'avoit succédé à celle du cardinal de Richelieu, ny à sa place, et tout le ministère de Louis XIV venoit d'estre renouvelé, excepté Torcy et Desmaret, dont la confiance ne passa jamais plus loin que ce qui regardoit les affaires estrangeres, encore avec grande mesure, et les finances si dégoustantes à en ouïr parler dans l'estat où elles se trouvoient. Tous deux aussy, forcés à voir tomber après eux l'administration de l'État: le père, en des mains dont une

longue et continuelle expérience le frappoit de tout leur danger ; le fils, sur un Prince que des artifices sortis de l'enfer luy avoient rendu bien plus que suspect, et parfaitement odieux. Mais dans cette similitude, le père libre et tout à soy, le fils dans les chaines qu'il s'étoit forgées. dont il sentit tout le poids, dont il gémit dans la dernière amertune, et dont il ne put se délivrer ny mesme les adoucir.

Louis XIII n'eut d'objet que le salut et le bien de son Royaume. Ce but régla toutes ses dispositions, elles vinrent toutes de luy ; et qui eust osé dans ce qui luy restoit de ministres luy rien proposer qui eust déplu à la reine et à Monsieur qui n'auroient pas manqué tost après de s'en ressentir vivement ? Aucun des grands ny des principaux n'osa rien dire sur des choses aussy délicates, dont Louis XIII ne parla à aucun, non plus qu'à ses ministres. Il ne consulta pas mon père, comme il avoit fait à la journée des duppes ; il se contenta seulement de l'avertir qu'il luy donnoit par son testament la charge de grand escuyer qui n'étoit point remplie depuis l'exécution de Cinq-Mars ; cela fut dicté, puis leu publiquement quelque temps après dans le testament du roy. Comment mon père la perdit par la perfidie de Chavigny dès que les obsèques de Saint Denis furent achevées, n'est pas du sujet que je traite icy. On a veu précédemment que Louis XIV ne vouloit point faire de testament ny de disposition et les raisons qu'il en alléqua. On a veu par quels amers contours Mme de Maintenon et son mignon, car elle appeloit toujours ainsi le duc du Maine, en arrachèrent le nom, les droits, les tiltres de princes de sang et l'habileté à la couronne ; le despit et la colère que le Roy en laissa échapper, enfin les ruses et jusqu'à la violence qui furent employées par les mesmes

pour le forcer à faire un testament et tel qu'ils le voulurent. Nouveaux regrets, nouveaux despits d'y avoir succombé montrés si amèrement au premier Président et au Procureur général, puis à la reine d'Angleterre ; enfin l'abus fait à son extrémité pour en tirer par un codicile le comble de puissance, de grandeur et du plus démesuré pouvoir. Rien donc de si diamétralement différent que le furent les dernières dispositions de ces deux monarques en tous leurs points.

Opposition la plus diamétrale entre les dernières dispositions de Louis XIII et de Louis XIV.

Le but du père fut uniquement le bien de l'État pour les siennes. Celui du fils fut uniquement la grandeur et la puissance la plus démesurée de ses bastards, et la conservation et l'augmentation de Saint-Cyr et de la fortune de Mme de Maintenon. Non seulement le bien de l'État n'y entra pour rien, mais il fut sacrifié en entier au duc du Maine ainsy que l'éducation de son successeur dont les suites énormes ne purent n'estre pas apperceues de Louis XIV qui en fut inutilement effrayé et indigné, qui toutesfois au hazard du royaume, c'est trop peu dire, qui dans la veue claire de la plus cruelle perspective, ne put se sauver de passer si fort malgré luy sous ce joug. Tout libre dans le père, et tout de luy-mesme, et tout pour le bien de l'État ; tout forcé dans le fils avec la plus grande violence, et tout aux plus cruels dépends de l'État, et pour de tous les objets le plus scandaleux, le plus indigne.

Aussi Louis XIII qui n'avoit rien fait que de juste, que de sage, que de mesuré par la plus prudente prévision, que de saint dans son intention, que d'utile dans son exécution, voulut-il rendre publiques les dispositions de son testament, en avoir l'avis de ses proches, de ses grands, des principaux de sa cour, d'une nombreuse députation

du Parlement mandés tous dans sa chambre, desquels tous il eut la consolation de recevoir l'approbation et les remerciements les plus touchants d'une disposition si parfaite, où tout ne respiroit que le bien, l'avantage, le repos intérieur, et la plus sage, la plus simple, la plus juste administration de l'Etat.

Louis XIV au contraire entraîné malgré luy à un ouvrage de ténèbres où l'Etat et son Roy futur estoient sacrifiés au duc du Maine, et manifestement exposés aux derniers malheurs, scella toutes ses dispositions sous le secret le plus impénétrable tant qu'il eut un souffle de vie; il se contenta seulement de déclarer qu'il avoit fait un testament, parce que dans la continuation de la violence qui luy fut faite de le déposer au parlement il ne pouvoit plus cacher qu'il avoit fait un testament; et il fut si indigné des dispositions qu'il renfermoit qu'on lui avoit arrachées, qu'il ne put se contenir non seulement de le monstrier par son despit à Mesmes et à Daguesseau en le leur remettant, puis à la reine d'Angleterre, comme on l'a dit, mais de leur dire encore combien il le croyoit inutile et seur de n'estre point exécuté. C'est aussi ce que les deux testaments du père et du fils eurent de commun. Pas un des deux ne fut exécuté; le premier au malheur extremes de la France, le second à leur bonheur par les désordres les plus funestes qui en seroient nécessairement et incontinent résultés.

Louis XIII n'eut point à demander pardon à sa cour, comme fit Louis XIV des mauvais exemples qu'il lui avoit donnés. Il n'eut point à recommander à son successeur de ne le point imiter dans son goust pour les bastiments, ny sur ses guerres; il n'eut point à se repentir de ses amours, ny d'avoir tout forcé, détruit, rendu peuple, anéanti l'espece humaine. Ce fut des repentirs que Louis XIV secoua

si tant est qu'il en sentit quelque atteinte. Mais comment se seroit-il repenti de ce qu'il prit toujours et qu'il pratiqua jusqu'à sa mort, comme une maxime de la meilleure politique? Pour ses amours dont le scandale énorme avoit épouvanté toute l'Europe pendant tant d'années et dont il recueillit enfin des fruits si amers, il crut sans doute avoir satisfait à tout par les deux mots qu'il dit aux courtisans intérieurs sur son mauvais exemple, en leur faisant ses adieux; comment, en effet eust-il pu joindre cet étrange chapitre à celui de ses guerres et de ses bastiments, en parlant au Dauphin, avec l'apothéose de ses bastards, d'un double adultère qu'il venoit de consommer en les faisant princes du sang, et habiles à succéder à la couronne et leur postérité, *par l'honneur d'estre sortis de luy* et avec le testament qu'il avoit fait, et le codicile qu'il faisoit alors mesme qui les rendoit des Maires du Palais et Titans.

Louis XIII estoit irréprochable dans son administration et dans ses mœurs, quelqu'humilité qui le représentast comme un grand pescheur à luy-mesme. La loy de Dieu avoit esté la reigle de toute sa vie et la lampe qui avoit éclairé ses pas; mais que dire de l'administration, des guerres, des mœurs, des amours de Louis XIV et de leurs suites affreuses; des statues, des tableaux, des inscriptions, et de tant d'autres monuments d'orgueil, de flatterie, pour ne pas dire d'adoration, où il mettoit ses plus chères et ses plus continuelles complaisances, si contradictoires à la sincère humilité de son père qui tarit toutes louanges, qui les vit si tranquillement fondre sur son ministre jusqu'à l'en accabler; qui n'eut que du mépris pour soy jusqu'à oublier ses exploits les plus glorieux et les plus personnels, méconnoistre ses talents et ses vertus sans

cesser d'en faire un continuel usage, estre tout à son royaume et rien à luy, et dans le détachement le plus universel, ne connoistre que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié et se plaie à l'estre avec luy.

On ne peut disconvenir que la fermeté, la tranquillité, la patience, la liberté d'esprit, la grandeur d'âme à prévoir et ordonner des choses les plus tristes comme s'il se fust agi d'un autre n'ayent paru presque également dans la mort de Louis XIII et dans celle de Louis XIV, avec toutes-fois la différence que depuis plus de huit mois les douleurs de Louis XIII estoient devenues cruelles et continuelles, et que Louis XIV n'en sentit presque point. A la vie que Louis XIII avoit menée, on peut comprendre sa paix et sa tranquillité ; mais que dire de celle que Louis XIV conserva avec les comptes qu'il estoit près de rendre, avec une préparation à la mort toute pour ses bastards aux dépens du renversement de l'Estat et du scandale de donner ses derniers moments non à la pénitence de ses adultères, mais à leur plus éclatante canonisation ! Ce sont des vérités qui tonnent d'elles-mêmes et qu'il ne m'est pas permis de retenir icy captives. Quelle immense disparité donc entre la mort du père et celle du fils !

Ma plume se refuse presque à transmettre une autre vérité, c'est le discours par lequel Louis XIV ayant presque encore la divine eucharistie sur les lèvres, et les dernières onctions sur son corps, par lequel, dis-je, il assure si positivement le duc d'Orléans qu'il ne trouveroit rien dans son testament qui pust luy faire peine ; qui ne luy dit pas un mot du codicile qu'il venoit de signer, qui ne luy parla que de son estime et de son amitié, et comme à un Prince qui alloit estre le maistre du Royaume et le père nouricier de son successeur. Quels propos et dans quels

Trompeuse parité d'écorée ; disparité totale des morts de Louis XIII et de Louis XIV.

Terrible vérité.

moments ! On frémit quand on y pense, on n'y peut mesme penser que des instants. Louis XIV se mocquoit-il alors de la victime que son testament et bien plus encore, que son codicile livroit au duc du Maine à égorger, tout au plus doux à servir de marchepied à la puissance de ce bastard, si ses frayeurs ne luy persuadoient de s'en deffaire ; ou Louis XIV qui n'avoit eu nulle liberté, à qui tout avoit esté arraché parce qu'il sentoit l'excès de l'énormité des dispositions qu'il avoit faites, et qu'il venoit tout à l'heure de les combler ; Louis XIV, dis-je, parloit-il de la sorte comme se répondant à luy-mesme que tout ce qu'il avoit ordonné n'auroit aucun effet, comme il avoit paru l'avoir creu ? Quand cela seroit que devient la vérité dans ce discours tenu si fort immédiatement après avoir reçu ses derniers sacrements ; à quelle tromperie, à quelle surprise ne conduit-il pas ; à quelle autre veue peut-il estre propre ? Que n'ai-je pu supprimer une vérité si effrayante, si peu convenable, toutesfois si indispensable à rapporter ! Louis XIV tint aussytost après un langage plus franc au mareschal de Villeroy et fut ensuite longtems avec M^{me} de Maintenon et ses deux bastards. Quelle suite immédiate de dernière communion !

Les derniers jours et les derniers moments de Louis XIII ne furent occupés que de bien offrir son dernier sacrifice, et du salut de son âme. Il avoit mis ordre à tout ce qui regardoit le bien de son Royaume, il l'avoit rendu public : il avoit pareillement disposé de toutes les vacances pour laisser sa cour tranquile ; il avoit eu la satisfaction de voir le tout approuvé et autorisé de tout ce qu'il avoit pu rassembler dans sa chambre de grand ou de considérable pour en entendre la lecture. Cela fait, il ne voulut plus s'occuper que de Dieu avec de saints prêtres et de doctes

prélats d'une vie pure et sainte, auxquels l'ambition et les détours furent toujours inconnus, mais sçavants et entièrement dans les voyes de Dieu. Ce fut par eux qui ne l'abandonnèrent pas un moment, qu'il fut administré et assisté jusqu'à la fin. Une mort si sainte, si grande, si héroïque, fut le terme et la récompense d'une vie qui avoit esté toute semblable : aussy vient-on de voir que Dieu rémunérateur daigna l'illustrer d'un rayon de sa propre gloire par l'esprit de prophétie dont il fut subitement et doucement éclairé ; et la prophétie mesme qu'il prononça en des termes si simples, si courts, si nets et sitost après vérifiée par l'événement le plus inattendu et le plus complet qu'il n'y eut point à s'y méprendre, ny à douter par des prémices si surnaturels et si glorieux de la couronne de gloire qui attendoit ce juste de Dieu pour toute l'éternité.

Une Scarron, et c'est tout dire ; le précieux fruit d'un double adultère ; deux prélats qui ne connurent jamais de bornes à leur ambition à laquelle ils immolèrent jusqu'à la fin le sacré et le prophane ; un confesseur dont l'unique Dieu fut le règne de sa Société, un instrument dressé par eux à ne s'effrayer d'aucuns moyens, continuèrent d'observer Louis XIV dans les derniers jours de sa vie, jusqu'à ce que tous leurs desseins fussent remplis et toujours couverts des plus épaisses ténèbres. Alors ils l'abandonnèrent, jusque là que tantost le roy, tantost les principaux valets intérieurs envoyoient chercher le père Tellier que souvent on ne trouvoit point, ou qui ne venoit que pour des moments, sans estre suppléé d'aucun autre secours spirituel. Le cardinal de Rohan amusé dans sa chambre, avoit oublié de faire dire la messe dans celle du Roy, où le duc de Charost rentré avec les autres grands officiers par la désertion dont je parle, fut cause que la messe y fut restablie.

Obsession puis
abandon de
Louis XIV à sa
mort et par
qui administré.

Mme de Maintenon s'en estoit allée à Saint-Cyr, l'œil très sec, quatre jours avant la mort ; et rappelée le lendemain par le Roy, elle n'y demeura pas vingt-quatre heures, retourna à Saint-Cyr et ne revint plus. Le duc du Maine transporté d'aise de l'estat radieux et absolu dont il goustoit d'avance le délicieux fruit de ses soins, estoit occupé chez luy à ceux que demandoit le succès de son ouvrage ; le peu d'autres pensoient à eux, et prenoient haleine de leurs assiduités passées. Ce fut dans cet abandon que Louis XIV mourut, administré par l'heureux fils d'une belle, dont les charmes avoient procuré tant de grandeur et de richesses de toutes les sortes aux siens, jusqu'à faire ployer ce fils sous leur faiz.

Différences infinies dans la mort des trois Roys.

Rien donc de plus dissemblable que les derniers temps et la mort de ces trois grands monarques. Celle de Henry IV accable d'horreur et d'élans de vengeance également inutiles et deffendus. Celle de Louis XIII éclatte en merveilles qui inspirent les cantiques d'actions de grâces et de triomphe à travers les incomparables regrets de sa cour et de ses peuples. Celle de Louis XIV fait verser des larmes à qui a connu sa bonté, sa religion, son amour véritable pour la justice et pour la vérité, enfin cette fermeté d'âme, et cette grandeur de courage, cette vraye et simple magnanimité, cette humble et majestueuse résignation avec lesquelles il sceut porter les malheurs insignes de ses dernières années, et les approches de la mort jusqu'à la fin. On déteste l'interest de ses ministres, celuy de ses flatteurs, le borbier infâme de la Scarron et de son duc du Maine, qui sans pouvoir détruire tant de vertus, les ont opprimées par la closture entre eux et le poison de la superbe, du luxe, de l'autorité, de l'existence réservée à soy seul, de son écoulement à eux seuls, et de

l'anéantissement de tout le reste des hommes. Il faut donc conclure que la comparaison de ces trois morts, et de ce qui les a précédées de près, est une chose tout à fait impossible. Elles doivent estre la matière des plus ordinaires réflexions des Roys leurs successeurs.

C'est maintenant au lecteur à juger de ce parallèle. Il le fera plus sainement que moy par la foiblesse dont les pères se défont si difficilement pour leurs enfants. J'ay tasché de ne rien obmettre des preuves et des traits qui font caractériser les trois monarques, et de tout ce qui sert à les comparer ensemble ou à s'y opposer. L'âge et les conjonctures où ces trois Princes ont pris l'administration de leur royaume, le temps qui l'a précédée, leur éducation ont de si extremes différences, et tellement propres à influer sur toutes leurs actions et sur leur gouvernement qu'il a esté essentiel de les bien représenter. Il ne l'a pas esté moins d'expliquer la situation de chacun d'eux dans leur plus proche famille. Ces choses deviennent la clef de toute leur conduite, et la comparaison qui en naist forme une lumière qui éclaire toute la suite de ce qu'ils sont devenus. Pour peu qu'on pèse les avantages infinis que la nourriture d'Henry IV a eue sur celle de ses deux successeurs, la douceur et l'instruction quoyque tardive, forcée, précise de celle de Louis XIV; la ténébreuse, la sépulchrale barbarie de celle de Louis XIII, il n'est pas possible de refuser la plus intime admiration de l'en voir sortir si subitement grand, sans aucun secours humain, malgré mesme les empeschemens que son conestable eut tant de soin d'y mettre, dans le peu d'années qu'il vescu depuis.

Les vertus militaires de ces Princes ont un éclat d'événements en tous trois et personnellement si radieux dans les deux premiers, que je n'ay pu ny deu en dérober aucun

Les trois Roys ensemble.

Militaire.

trait, pour faire entre Henry IV et Louis XIII une comparaison exacte. De quelque réputation dont les faits d'armes ayent illustré le père, qui osera dire que ceux du fils ne l'ayent pas égalé? Mais que cette égalité est glorieuse, mais qu'elle est prodigieuse, si on se souvient de l'éducation et des temps qui ont précédé dans l'un et dans l'autre le moment qu'ils ont pris chacun les resnes du gouvernement! C'est ce qu'il est impossible de ne pas reconnoistre. A l'égard de Louis XIV, dont en ce genre le personnel ne peut entrer en aucune comparaison avec celui des Roys son père et son grand-père, reconnoissons à la bonn'heure que les temps estoient changés pour les monarques dont la conservation obtenoit la préférence sur la gloire personnelle, moyennant qu'il y fust suppléé par les conquestes.

Mœurs.

Les mœurs sont un article si délicat, que le respect deu à Henry IV et à Louis XIV souffre de s'y estendre. C'est achepter cher l'incomparable triomphe des mœurs de Louis XIII sur les leurs; mais qui peut mieux caractériser ces augustes personnages qu'une exacte représentation de leurs mœurs? La foiblesse de celles d'Henry IV et de Louis XIV fut non seulement extremes, mais infiniment préjudiciable à l'Estat. Qui peut comprendre les estonantes promesses de mariage que fit Henry IV à Gabrielle d'Estrées et à la marquise de Verneuil? Le démariage forcé de la première pour la faire Reine, et ses bastards Roys et fils de France, et les infernales suites de l'abandon à la seconde, malgré les plus dangereuses, les plus continuelles, les plus avérées trahisons, sans que ce monarque ait pu s'en déprendre?

Mais que dire de Mme de Montespan enlevée à son mari, faite près de vingt ans le scandale de toute l'Europe;

et d'une belle qui sous un voile de gaze tendu par son mari, a, tant qu'elle a vescu et au delà mesme, comblé son ambition et toute sa maison de ce qui se peut dire un ouragan continuel de toutes les sortes de grandeurs et de richesses prophanes et sacrées, perpétuées depuis en toutes leurs générations. Ce qui estonne, ce qui confond, c'est ce qui a le plus duré, et ce qui n'a fini qu'avec la vie de Louis XIV. C'est l'abysme de ce fumier de la Scarron qui a fait l'estonnement de l'univers et qui l'épuise, et qui a esté si funeste à l'Estat. Si Henry IV a le premier rompu les plus fermes et les plus respectables barrières en faveur des Vendosmes pour les consoler de l'estat supresme où il les destinoit, et que la mort de leur mère l'empescha de pouvoir poursuivre; tout ce qu'il fit pour eux, qui mesme dura si peu par sa mort, ne fut rien en comparaison d'enfants d'un double adultère que Louis XIV arracha le premier du néant, pour en faire à pas de géant, des colosses de grandeur, des Princes du sang, habiles à succéder à la couronne, avec cette clause sy vraiment monstrueuse *par l'honneur qu'ils avoient d'estre sortis de luy*, enfin des Titans et des Dieux, avec une superbe qui avilit tout son sang dans le leur par des mariages, en sorte qu'il n'est plus de Prince du sang qui ne soit issu de ses amours et de Mme de Montespan. Quel contraste de l'insigne chasteté de Louis XIII, et de cette réponse digne de saint Louis qu'il fit à mon père! Quel autre encore de la jalousie de gloire militaire qui tourmenta Henry IV et Louis XIV chez lequel elle s'estendit à tout; des éloges dont l'un et l'autre furent si avides; des monuments, de toutes sortes de statues de Louis XIV et de leurs payennes apothéoses; de ces tableaux de conquestes, et de ces marbres, et de ces bronzes de nations

subjuguées qui soulevèrent l'Europe contre luy. Quel contraste, dis-je, de cette modestie de Louis XIII qui oublia ses talents et ses propres exploits; qui en tarit toutes les louanges, et qui content de les mériter sans cesse, en vit parer ses généraux et en fondre par torrents sur son ministre dans le mépris de soy-mesme et de la gloire du monde qui passe, dont il fut toujours si parfaitement détaché. Enfin ny luxe, ny bastiments si on en excepte la Chapelle et le Fer à cheval de Fontainebleau. Content de conserver précisément la majesté de son estat royal pour demeurer humble dans cette grandeur et ménager ses peuples qu'il aima toujours comme ses enfants. Il ne se peut donc rien de plus grand, en mesme temps de plus simple et de plus soustenu que les mœurs de Louis XIII; de plus religieux, de plus exact sur tous les devoirs qu'il eut à remplir; de plus délicat entre ceux de fils et de Roy; enfin de plus justement décent, entre le grand monarque et le plus parfait chrestien. Si le Roy son fils a laissé sur les siennes de si cruelles prises, les foiblesses d'amour et de superbe ont esté de luy, tout le reste luy a esté estranger et a opprimé un naturel de bonté, de patience, de raison, d'amour de la justice et de la vérité qu'il a toujours pesée tant qu'il a pu, malgré tous les soins et tout l'art de ses ministres et de Mme de Maintenon par laquelle il se laissa enfermer; enfin l'extreme magnanimité avec laquelle il a soustenu les malheurs si accablants de ses dernières années, avec une simplicité si naturelle, une résignation, une soumission et une confiance parfaite en Dieu, avec une égalité d'humeur et de vie, et une grandeur de courage qui luy a toujours fait serrer le timon entre ses mains, en ont fait l'estonnement et l'admiration de l'Europe, et ce qui n'est peut-estre pas moindre, la plus extreme sur-

prise, et la plus de tous les moments, de ce qui l'a veu alors dans le particulier le plus libre, et comme on dit tout à fait en deshabillé.

Disons donc, avant d'aller plus loin, que l'éducation, les temps qui ont précédé celui où ces trois princes ont pris l'administration de leur royaume, les conjonctures de ce moment à l'égard de chacun et leur âge, ne sçauroient être comparés, non plus que leur situation par rapport à leur plus proche famille; mais que le tout balancé fait magnifiquement sortir Louis XIII de ce tableau et que la pureté incomparable de ses mœurs et son inoui mépris des louanges; l'oubli de sa valeur, de sa capacité militaire, de ses exploits, de ses autres talents sans cesser de les mettre en œuvre; cette simplicité, cette vérité de modestie, cette décence d'humilité, de piété, toutesfois de majesté, l'élèvent bien au-dessus de son père et de son fils devant Dieu et devant les hommes. Disons encore qu'il a égalé Henry IV en valeur, en faits d'armes, en science militaire avec cette différence que Henry avoit esté formé dès sa jeunesse par la nécessité et par l'instruction du fameux Coligny et des meilleurs capitaines, et que Louis XIII destitué de toutes sortes de secours, n'a eu de maîtres que son application et sa valeur. Louis XIV ne peut entrer en nulle comparaison militaire avec Henry IV ny avec Louis XIII. Ses mœurs et celles de Henry IV peuvent estre balancées. Si Henry IV a si dangereusement fléchi sous les continuelles perfidies de la Verneuil, du moins il ne s'est point noyé dans la funeste fange de la Scarron, et s'il a abusé de son pouvoir pour ses bastards, jusqu'où Louis XIV n'a-t-il pas porté les siens! Enfin si Henry IV a excédé quelquefois au jeu et en bastiments, qui pourroit nombrer les milliards que le luxe, la

Juste préférence
de Louis XIII.

superbe, les bastiments, le mauvais goust, le pernicieux vouloir de forcer la nature ont cousté à Louis XIV !

Je viens de le marquer : les temps qui ont précédé l'administration de ces trois monarques par eux-mesmes, leur éducation, l'âge et les conjonctures où ils l'ont prise, ne sçauroient estre comparés. L'avantage de Henry IV y est extresme, mais balancé par les plus fascheuses conjonctures. Celuy de Louis XIV fort ordinaire et dans des conjonctures à souhait. Le désavantage de Louis XIII inoui, dans des conjonctures fort problématiques.

Gouvernement
de Henry IV.

Henry IV dans la force de l'âge et pleinement formé aux affaires et aux vertus militaires avec un corps robuste et un esprit vif et net, jamais gesné ny racourcy, mais toujours nécessairement instruit par les difficultés de sa conduite, en monstra un chef-d'œuvre dès Saint-Cloud à la mort de Henry III ; et de là une sagacité incomparable entre ses huguenots et les catholiques de son parti. Un bonheur singulier le fit catholique sans offenser trop ses huguenots, et sans fascher ses alliés protestants. Il luy fit trouver un Prêlat sage, docte, courageux, amateur de la patrie, qui le receut solennellement à la communion de l'Église, et qui par cette action força Rome à l'absoudre, malgré les efforts de la maison d'Autriche et de la Ligue accablée par ce coup, et par le concours de tous les ordres du Royaume vers leur Roy retourné à leur religion. Henry IV en sceut profiter et finir après, la guerre par la paix de Vervins, et les troubles intérieurs par l'Édit de Nantes, qui tous deux furent la merveille de l'industrie, de la capacité et de la politique. Il y faut ajouter celle d'avoir pu continuer ses secours aux Provinces-Unies contre l'Espagne, après la paix de Vervins sans l'altérer et de la couronner dans la suite par la longue trêve négociée par Jeannin

qui acquit l'entière liberté à ces Provinces et qui leur valut après la reconnoissance de leur pleine souveraineté par l'Espagne et par toutes les Puissances de l'Europe, politique de Henry IV pour abaisser la maison d'Autriche si bien balancée avec les diverses assistances utilement offertes aux Papes, qu'il demeura toujours très bien avec Rome et avec toute sa communion.

Parmi tant de grands traits de paix et de guerre Henry eut d'autres foiblesses que celles de ses mœurs. Si l'ensorcellement qui l'accabla pour la marquise de Verneuil et qui le conduisit plus d'une fois au bord du précipice sans avoir pu l'ignorer, obtint le pardon d'Entragues, son père, et du comte d'Auvergne son frère utérin ; si l'excès de sa passion d'enrichir et d'agrandir son César de Vendosme, le fit traiter avec le duc de Mercœur, dernier des chefs de la Ligue, de vainqueur qu'il estoit presque en vaincu, pour obtenir sa fille héritière en mariage à ce bastard, on ne voit aucune raison, aucune cause de son amitié pour la Duchesse de Guise, veuve de celui qui fut tué à Blois, de sa faveur pour ses enfants qui ne cessèrent point les plus dangereuses pratiques estrangères, de le picquer de jalousie sur ses maistresses, d'attenter à cette occasion à la vie de gentilshommes employés par Henry, dont la vigilance les importunoit. La foiblesse de ce grand Roy pour le duc de Mayenne qui avoit osé si longuement luy disputer la couronne par tant de voyes ouvertes et obliques, et les armes à la main, et foiblesse qui s'estendit jusque sur ses enfants impliqués dans tous les procédés dangereux ou insolents de leurs cousins de Guise ; celle qu'il eut pour le mareschal de Bouillon qu'il avoit pour ainsy dire créé, et qui depuis cette création ne cessa d'estre à son égard et de son sceu continuel, le plus ingrat et le plus perfide

Foiblesses non
amoureuses de
Henry IV.

des hommes. Enfin on comprend aussy peu celle qu'il eut jusqu'au bout pour les deux Biron père et fils, qu'il fut presque le seul qui ne s'apperceust pas de la traitresse conduite du fils dans la guerre de Savoye sous ses yeux, malgré la jalousie militaire qui le picqua toujours à son égard et la folle impudence de celuy-cy là dessus et sur le *sans prix* de ses services, toutesfois si grandement récompensés. Foiblesse poussée au point qu'avec les preuves de son dernier crime si énorme et si odieux, Henry n'oublia rien et prodigua promesses, bontés et tout ce qu'il crut capable de l'amener à l'aveu, au repentir au moins extérieur pour luy pardonner et le traiter mieux que jamais, et ne l'abandonna à la justice qu'avec le plus grand regret ; consolé au moins de voir Bouillon tenir le large, l'âme de tout ce complot, qu'il ne tenoit qu'à luy de faire prendre à main armée et qu'il aima mieux laisser échapper. Sa conduite à l'égard de Villeroy après la découverte de la trahison de l'Hoste, est inexplicable ; sa patience ne l'est pas moins sur cette fatale lie d'Italiens de la Reine sa femme et sur ses estranges humeurs. On se tait sur le rétablissement des Jésuittes suivi de tant de prodigalité pour eux.

Ses fautes.

On ne peut pallier les fautes d'un si grand Prince dans l'affaire du marquisat de Saluces où sa gloire, son Estat et son honneur estoient également interessés : combien il se laissa amuser, pour ne pas dire mocquer par le duc de Savoye, sans pouvoir mesme s'empescher de le voir clairement ; le laisser venir ensuite à Paris où il estoit évident qu'il ne venoit ny ne demeuroit en aucune intention de conclure, et l'y laisser tant qu'il voulut à brasser avec Biron, Bouillon, etc., la plus noire et la plus dangereuse trahison, prendre enfin les armes, se porter en Savoye en personne, y estre victorieux partout, finir enfin par un

échange qu'il n'avoit jamais consenti sans Pignerol qu'il n'eut pas, qui luy ferma la porte de l'Italie, qui le soumit à un passage pour les troupes d'Espagne, d'Italie dans la comté de Bourgogne, et qui délivra le duc de Savoye des entraves où il se trouvoit entraîné dans Turin par la garnison françoise de Saluces qui en est à quatre lieues et par les troupes que Henry estoit libre d'y faire filer. On est indigné encore en lisant dans les mémoires du cardinal Bentivoglio tout ce qui se passa dans cette dernière conclusion.

Toutesfois Henry sceut bien connoistre les hommes par le commerce familier de toute sa vie avec eux ; il avoit acquis par l'usage l'art de les taster, de les éprouver, de les peser, de les apprécier, de les employer avec justesse aux choses auxquelles ils estoient les plus propres, par conséquent de choisir les meilleures testes pour la conduite de ses affaires au dedans et au dehors, et pour le commandement et tous les détails de la guerre. Aussy eut-il les plus grands généraux, les plus excellents officiers, les plus capables ministres au dedans, et les plus habiles au dehors, et fut toujours en tous les temps de sa vie le Prince le mieux servi ; c'est qu'il sceut estre toujours luy-mesme son principal ministre et son premier général, et les tenir tous dans le devoir par sa coustume de parler avec choix, veues, but, et discernement à personnages et à gens inférieurs, aussy de différents génies et de différents partis, quelquefois teste à teste, quelquefois à deux ou trois ensemble, toujours à gens envoyés ou revenus de quelque employ. Par cette conduite il éclairoit celle de ses ministres et de ses généraux, celle des partis qui bouillonnoient encore, et s'éclairoit luy-mesme ; tenoit ainsy de court ses ministres et chacun qui auroit voulu luy imposer.

Sa capacité
à gouverner.

combinait ses diverses lumières et gouvernoit ainsy sans estre gouverné; et, sans s'accabler d'un travail inutile, sçavoit faire travailler, choisir et juger de ceux qu'il employoit. Cette familiarité et ce commerce avec les hommes, réfléchié toujours avec des veues et un but auquel sa première nourriture et son dangereux estat de chef de parti l'avoient accoustumé, fut la sagesse et le nerf de ce beau règne, comme la liberté qu'il donnoit à ceux qu'il consultoit, mesme à ceux qu'il parloit, telle qu'on l'admire dans M. de Sully, et qu'on la voit encore ailleurs, en fut le sel et le juste discernement.

Louis XIII.

Je ne répéteray point icy ce qu'on y a desjà veu des exécrables moyens si continuellement employés jusqu'à la mort du mareschal d'Ancre pour abrutir, pour anéantir Louis XIII; de quelle façon il fut délivré et à quel âge; qu'on ne luy avoit pas mesme monstré à lire; combien innocent il fut de la mort de ce mareschal, et peu coupable du lot immense qu'en recueillirent les trois Luynes et les deux Vitry avec une rapidité qui arracha tout à la première reconnoissance, et à la plus entière ignorance de gens et de choses; quels démons luy furent sans cesse sa mère, son frère unique, son espouse; combien sa stérilité de vingt ans donna de force à leurs forfaits; combien gratuits et peu mérités de ce Prince, qu'un si affreux domestique jetta à des favoris, et dans la nécessité de faire un premier Ministre. Le prodige est que de tant de causes, d'entours, de mesures, les plus soigneusement et les plus librement prises pour faire de Louis XIII un parfait automate, il en sortit subitement et sans aucun secours un héros à la guerre et un grand Roy dans le gouvernement. Les prémices en percèrent et en parurent malgré tous les soins du nouveau Conestable qui mourut bientost et fort

à propos pour sa fortune que son maistre sentoit trop grande et appuyée sur trop peu de fond. C'est qu'il plut à Dieu de confondre des projets si doublement pervers et en eux-mesmes et par l'extresme proximité des personnes qui les avoient conceus.

Le premier grand pas de Louis XIII par soy-mesme fut la résolution de faire un premier Ministre en contre-poids de ce qu'il avoit de plus proche, en mesme temps de plus ennemi; et pour le choix de Richelieu de vaincre sa répugnance personnelle par l'excellence de son tact et de son discernement. Le dedans et le dehors demandoient une grande conduite. Au dedans, les restes fumants de la Ligue appuyés des Reines, de Rome, de la Maison d'Autriche; et les huguenots de leurs chefs, de leurs sinodes, de leur union, de leurs places de seureté, de La Rochelle si heureusement située à qui en sçavoit si bien profiter; de tous les Princes protestants d'Allemagne, de l'Angleterre et des Provinces-Unies; des personnages des deux partis les plus capables, les plus ambitieux, les plus grandement établis, les plus en compétence les uns à l'égard des autres, avec qui il falloit nécessairement compter. Au dehors, la Maison d'Autriche preste à subjuguier l'Allemagne, par le gain de la bataille de Pragues et la proscription de l'Électeur palatin dont elle venoit de donner les dépouilles au duc de Bavière. Rien de si important que de s'opposer à temps à la toute puissance de la Maison d'Autriche, mais nul moyen de penser au dehors qu'on ne fust assuré du dedans. Survint tost après l'affaire de la succession de Mantoue, dont le mesme duc de Savoye qui s'estoit mocqué d'Henry IV prétendoit s'emparer, uni à l'Espagne et à l'Empereur, et devenir sous eux dictateur de l'Italie.

Nécessité et
choix d'un pre-
mier
Ministre.

De si grandes affaires ne purent effrayer le jeune Roy, ny son premier Ministre. Ils ne songèrent d'abord qu'à réduire les huguenots à l'estat raisonnable des autres sujets. C'est ce qu'exécuta la valeur et la capacité militaire de Louis XIII, sans perdre de veue le dehors. De là voler au secours du duc de Mantoue avec le mesme succès deu à la mesme valeur, traversé après par l'extrémité de Louis XIII à Lyon; les menées qui en naquirent, la terreur donnée par les Reines, toutes pour Espagne et Savoye; enfin malgré tant d'obstacles, la guerre glorieusement finie par le traité de Quérasque qui fit mourir ce mesme duc de Savoye de rage et despit, de son humiliation au Pas de Suze un peu avant cette dernière conclusion, et qui réintégra pleinement le duc de Mantoue.

En mesme temps s'ourdissoit le chef-d'œuvre de la délivrance de l'Allemagne, et l'abaissement de la puissance énorme de la maison d'Autriche, par le traité si profondément pourpensé, si secrettement manié, si subitement exécuté de la France avec la Suède, qui fit entrer le fameux Gustave-Adolphe en Allemagne au secours des opprimés; lequel en deux ans vola sur les aisles de la victoire d'au delà de la mer Baltique jusqu'au Rhin; mais qui périt tost après au milieu de ses triomphes en gagnant la bataille de Lutzen. La merveille est que la subite perte de ce héros qui ne laissoit qu'une fille encore enfant, n'abatit ny Louis XIII ny son premier ministre. Il est vray qu'ils trouvèrent des chefs dignes du héros qui les avoit formés et les plus fortes testes en Suède, qui tous ne s'étonnèrent point, qui comprirent que dans leur union entre eux et avec la France consistoit leur salut, et tout le fruit des exploits de Gustave : un Oxenstiern dont la capacité,

l'adresse, la force de l'esprit, le courage et la vertu d'une belle âme, le rendit le dictateur de tous les souverains de son parti et de toutes les affaires d'Allemagne. Les affaires y furent admirablement soutenues jusqu'à la mort de Louis XIII, dont le Roy son fils recueillit de si grands fruits conjointement avec la Suède, par la paix de Westphalie qui termina enfin cette longue guerre.

La révolution de Portugal fut un autre coup de maître par l'incroyable secret et la rapidité de son succès, qui fit une grande brèche à l'Espagne dans son continent et au delà des mers.

Je crois avoir prouvé toute la part que Louis XIII eut à de si grandes choses, et que s'il parut gouverné par le cardinal de Richelieu, il ne le fut pourtant jamais : les terreurs du cardinal de Richelieu l'attestent, qui venoit en pleine nuit éveiller mon père qui n'estoit ny sa créature ny son ami particulier, se jetter sur son lit, luy dire qu'il estoit perdu, recourir à son conseil et à ses offices. Le pas de Suze et l'affaire de Corbie où Louis XIII s'opiniastra contre l'avis de tous ses généraux, contre l'avis et les ruses de son Premier Ministre et de tout son conseil, et réussit si victorieusement à l'un, si glorieusement à l'autre, sont des témoignages éclatants qui enlèvent la conviction et qui font regretter ce qui du mesme genre a échappé à la connoissance dans le secret des teste à teste du Maître et du Ministre, où les grands projets se discutoient et se formoient entr'eux deux seuls, et les exécutions se decidoient. On obmet des choses journalières comme ce tabouret de la chancellerie et d'autres de cette nature où on voit le premier ministre n'oser rien par luy-mesme dans ces choses si petites en comparaison des grandes dont on vient de parler, résolues et exécutées

Louis XIII jamais gouverné.

malgré luy. Ce qui se passa entre Louis XIII et mon père au sortir du Luxembourg à la journée des Duppes, montre encore avec la dernière évidence combien Louis XIII estoit libre de tout joug. On s'abstiendra donc d'une répétition inutile de ce qu'on a veu cy-devant là-dessus, quelque épais qu'ait esté le voile que l'humilité de Louis XIII ait jetté sur ses talents de toute espèce par le parfait mépris du monde et de soy-mesme, la proscription de toutes louanges qui les tarit; l'indifférence avec laquelle il vit pleuvoir les éloges sur son ministre et sur ses généraux, la satisfaction secrète qu'il y prit mesme pour éloigner de soy ces mesmes éloges les plus justement mérités, et en faire la récompense de leurs services, quelque établie que soit la prévention qu'une conduite si détachée et si fort sans exemple ait fait naistre. Je croys pouvoir espérer que les lecteurs uniquement amoureux de la vérité seront frappés de celles qu'ils trouveront icy, et que si leur surprise est grande des preuves qu'ils n'attendoient pas, leur joye ne sera pas moindre d'une lumière à laquelle pour nouvelle qu'elle leur soit, il n'est pas possible à la droiture de se refuser, laquelle leur fait comme toucher au doigt comment et pourquoy ce Prince en tout si admirable a paru et a bien voulu paroistre gouverné, sans toutesfois l'avoir jamais esté.

Sans rentrer dans des détails aussy odieux que sont ceux qui ont esté cy-devant exposés sur les deux Reines et sur Monsieur, Gaston, tout lecteur judicieux sera également épouvanté et indigné de leurs complots, de leur énormité, de leur infatigable continuité; et non moins estonné et saisi de la plus grande admiration, de la patience aussy infatigable de Louis XIII à les soustenir tous, et à épuiser envers eux bien au delà de toute mesure, les devoirs de

fil, de frère et de mari, peut-estre mesme plus que ceux de Roy ne le permettoient ; quoyqu'il ait toujours travaillé à les conserver entiers et à les concilier avec sa clémence et sa bonté.

A l'égard des testes coupées, je me flatte d'en avoir démontré la justice et la nécessité, assés pour n'avoir rien obmis de l'évidence. Tant de sang ne peut que retomber sur la teste des deux Reines et de Gaston ; Louis le Juste en a les mains parfaitement nettes, et ses devoirs de Roy ne l'auroient pas esté s'il s'estoit laissé suborner par sa clémence dans des conjonctures qui rendoient de telles félonies si fort irrémisibles. Tel a esté ce beau gouvernement, exempt de fautes et de foiblesses.

Si le malheur de l'éducation, celuy des conjonctures qui se suivirent sans cesse sous son règne, et cette petite difficulté de léger bégayement l'empeschèrent d'estre aussy familier que Henry IV ; Bassompierre, Pointis, tous les mémoires de son temps, nous apprennent qu'il ne fut pas moins attentif que l'avoit esté le Roy son père à entretenir et à écouter les personnages et les particuliers distingués par quelque employ et quelque talent, et des personnes de divers partis, de diverses inclinations, d'attachements et de sentiments différents, pour s'instruire, s'éclairer, peser et se conduire.

Enfin, si la sagesse et la sagacité de son gouvernement parvint à réduire à l'estat de sujets tant de princes, de grands, de personnages si autorisés par leurs établissemens et leur habitude à faire compter leur Roy avec eux à tous instants ; il eut la justice et la modération d'en demeurer là à cet égard, de jouir du repos et de la liberté de l'autorité qu'il s'estoit acquise par leur réduction à la soumission ; il leur conserva les justes avantages qu'il ne leur

Louis XIII vray-
ment Roy
et modéré avec
justice
et justesse.

envia point dans les distinctions et la considération qu'ils tiroient de leur rang, de leurs dignités, de leur naissance, ny l'autorité légitime et subordonnée à la sienne qu'ils exerçoient dans leurs terres et dans leurs charges. Il aimoit l'ordre, il le conserva partout. Il sceut reconnoître les services et le mérite, traiter chacun avec la distinction qui luy convenoit, et sentir par toute sa conduite qu'un monarque n'est grand et en mesme temps aimable qu'autant que ses sujets de toute condition sont heureux jusqu'au plus bas peuple ; et qu'autant que depuis ce bas peuple jusqu'à luy les divers degrés sont bien établis, fixés, distingués, sans confusion et sans meslange.

Louis XIV.

Je voudrois pouvoir donner les mesmes louanges au gouvernement de Louis XIV ; mais qu'en diroit la vérité, qu'en diroient des témoins encore vivants, et les enfants de ceux qui ont vescu sous ce monarque si heureusement né, si sinistrement flatté, adoré, gasté par l'intérêt de ses ministres, et depuis par les ministres successeurs de ces premiers et par la fatale et l'ignominieuse Maintenon. Louis XIV prit les resnes du gouvernement à la mort du cardinal Mazarin, c'est-à-dire à vingt-trois ans, dans la force de l'âge et dans la plus florissante paix ; maistre absolu au dedans après y avoir esté battu des plus dangereuses tempestes pour l'intérêt seul de Mazarin, et dans la plus haute considération au dehors par la paix de Westphalie, qui fut le fruit précieux des travaux de Louis XIII, et de l'entrée des Suédois en Allemagne, qu'il sceut procurer et soutenir avec tant d'art et de force après la mort du Grand Gustave. sans se brouiller avec Rome ny avec la ligue catholique. Plus de restes fumants de la ligue, plus de huguenots fiers de leurs places de seureté, de leurs dangereuses assemblées, de leurs factieux chefs, de

leurs protecteurs au dehors. Enfin plus de princes ny de grands avec qui compter. Tout avoit esté applani par Louis XIII. Ce qui leva la teste dans la minorité de Louis XIV contre une Régente plus Espagnole d'inclination encore que de naissance, gouvernée absolument par un perfide Italien qui sacrifia à son interest personnel le Roy et le Royaume, ne put se soustenir longtems, mesme à l'abri du nom et du bras du grand Prince de Condé bientost réduit à se réfugier à Bruxelles, à y servir l'Espagne contre sa patrie et à subir par la paix des Pyrénées un retour pleinement de sujet auquel on pardonne, dépouillé de tout moyen de remuer et de se faire craindre à l'avenir ; et par ce grand exemple toute teste élevée réduite au mesme abaissement. Aussi a-t-on veu combien les commencements de Louis XIV furent radieux, par les satisfactions si éclatantes des entreprises des parents du Pape sur le duc de Créquy son ambassadeur à Rome, et de celle de Vatteville ambassadeur d'Espagne sur d'Estrades, ambassadeur de France en Angleterre. Tant de gloire éblouit et pour ainsy dire, humilia l'Europe en paix et en guerre tant que durèrent le prince de Condé et le mareschal de Turenne et leurs principaux élèves, et tant que vécurent les anciens ministres que Louis XIV trouva dans son conseil à la mort de Mazzarin. La fin des uns et des autres n'a que trop monstré la source de tant de gloire, que l'admirable Colbert mort le dernier de ces anciens Ministres, le sage Pomponne, successeur du grand Lyonne, et l'habile Louvois, mais uniquement personnel, impétueux et fatal, soustinrent le plus longtems qu'ils purent. De ce qui a suivi on en a veu cy-dessus un détail assés long et assés circonstancié pour pouvoir s'épargner icy la douleur des redittes, et d'y voir un tissu de fautes au dedans et au dehors, dont les causes

ont esté découvertes et mises dans tout leur jour, qui ont conduit la France aux derniers bords du précipice ; que la providence seule a comme arrestée par le bras par une espèce de miracle sur le dernier point d'y tomber. Tirons donc icy le rideau sur un gouvernement qui a esté bien moins celuy du monarque que celuy de ses ministres et de ce masque d'espouse née pour le malheur du royaume et pour la honte d'un grand Roy. Tirons-le encore sur les malheurs domestiques qui l'ont après si cruellement affligé, et ne nous souvenons icy que de la magnanimité supérieure à tout exemple avec laquelle Louis XIV a soustenu les uns et les autres.

Ce parallèle pour le rendre plus clair, est distingué en différentes parties qu'il faut résumer maintenant en peu de mots :

L'éducation des trois monarques,

Leur âge et leur position lorsqu'ils ont pris chacun les resnes du gouvernement.

Leur intime famille et domestique.

Leurs vertus militaires.

Leurs mœurs, leur intérieur, leur extérieur.

Leur gouvernement.

Leurs fautes, leurs foiblesses, leurs perfections, leurs deffauts, leurs vertus.

Derniers temps de leur vie et leur mort.

Tous ces différents points ont esté chacun séparément comparés, ensuite résumés, en sorte qu'y retoucher seroit redittes superflues. Je n'ay rien dissimulé dans aucun ; j'ay tâché de les exposer tous au plus grand jour, avec la plus scrupuleuse vérité ; et les endroits les plus délicats avec encore plus d'exactitude s'il est possible et de netteté,

pour mettre le lecteur en estat de n'y rien désirer et d'en mieux juger. J'ay fait tout ce qui a esté en moy pour concilier ce qui ne se peut faire dans un juste parallèle, avec le plus profond respect deu à trois si grands monarques, et je n'ay rien oublié pour contenir la préférence intérieure de mon cœur, en sorte que je me pusse rendre un juste tesmoignage à moy-mesme qu'elle s'estoit toujours et en tout tenue parfaitement soumise à la plus extremes exactitude et à la plus sincère vérité; c'est donc de l'une et de l'autre que je me suis uniquement proposé de faire sortir le jugement entre ces trois augustes Princes, avec une évidence qui fust supérieure aux préjugés. Si j'ay eu le bonheur d'y réussir, il me semble qu'on ne pourra disconvenir de ce qui résulte de ce parallèle que je vais exposer très sommairement.

Tout ce qui a précédé le premier moment du Gouvernement des trois Princes par eux-mesmes, se monstre au dehors et au dedans comme arrangé exprès pour faire de Henry IV un très grand Roy et un parfait capitaine; de Louis XIII pis en tout, s'il se pouvoit, qu'un parfait automate; de Louis XIV un Prince fort médiocre en tout. Leurs différences n'ont pas été moindres dans leurs familles. Henry IV, peu heureux en ses deux femmes et en sa sœur, n'a pu en estre qu'importuné, jamais embarrassé, et a esté en tout temps le maistre de chasser cette funeste lie italienne, et de tenir Marie de Médicis au point où elle auroit deu estre réduite pour le bonheur mesme de tous les deux, et dans la suite pour celuy de l'Estat. Louis XIII dès avant l'âge de raison, trouva dans sa mère une furie dénaturée qui rendit telle à son égard l'espouse qu'elle luy donna, et Gaston, dont la vie à tous les trois ne fut qu'un tissu continuel des plus horribles complots contre ce monarque et contre son

Parallèle court-
tement résumé.

royaume, en s'appuyant sans cesse des plus grands et des plus dangereux ennemis de l'État au dedans et au dehors. Louis XIV eut une nombreuse famille qui l'adora, qui le craignit, et sur laquelle il régna aussy absolument et aussy facilement, aussy continuellement que sur le dernier de ses sujets, et qu'il tint toutte et toujours dans la soumission la plus profonde, et dans la terreur de luy déplaire et l'attention à luy plaire dans tous les moments de leur vie.

Militaire.
Henry IV.

Henry IV sceut parfaitement profiter des leçons, des besoins, de la nécessité, de l'infortune d'un estat incertain, chancelant, dépendant de tant de gens et de choses, surtout de sa propre conduite et de sa réputation, et de l'instruction des plus grands et des plus habiles capitaines, dont l'intérêt capital estoit de faire un politique et un héros capable de soutenir un plus juste parti qui, dans l'éloignement où il estoit né du trône, faisoit tout son estat et son estre, lorsque la stérilité des quatre fils d'Henry II l'appela à la couronne de France dans des circonstances qui ne la rendoient guère plus solide en luy que celle de Navarre, du vain tiltre de laquelle il avoit hérité et que ses exploits et sa dextérité sceurent enfin luy rendre réelle et tost après glorieuse.

Louis XIII.

Louis XIII ébloui du grand jour au sortir de son cachot où la moindre lumière n'avoit jamais pénétré, deut tout à son extrême valeur, à une application militaire artificieusement combattue, mais opiniastrement soutenue, à ce qu'il sceut tirer d'instruction de ce qu'il entrevit de plus capable entre ses capitaines, et comme malgré eux, surtout des occasions, des conjonctures, de la pratique continuelle des délibérations militaires, de ses propres réflexions. Ce fut donc sans maîtres et sans nécessité, comme avoit eu Henry IV, que Louis XIII se forma et

qu'il parvint à égaler son père en valeur, en exploits, en science militaire, et à sçavoir juger, apprécier, et se servir de ses capitaines et des officiers principaux en ce à quoy ils estoient d'un meilleur et plus seur usage, et discerner leurs différents avis, à mettre le sien de niveau avec les leurs, et à se déterminer sans prévention avec sagesse et justesse, soit à suivre le leur ou l'un des leurs, soit à se déterminer par le sien à luy sans présomption, sans vanité, sans complaisance, mais par conviction comme à l'égard d'un autre, dont il se trouva si bien en tant d'occasions décisives et nommément : la prise des isles de la Rochelle, la digue et les diverses actions du grand siège de cette place, le pas de Suze, Corbie et une infinité de moindres. Dans cette égalité de valeur, de capacité militaire et d'exploits avec son père, pourroit-on avec justice ne pas relever de bien loin l'artisan de tant de gloire, par dessus celuy qui y a esté formé par les plus curieux soins du grand Coligny et d'autres habiles chefs qui y tenoient leur fortune attachée, et celuy de tout un parti dont les besoins, les nécessités, les crises et les diverses fortunes furent pour Henry IV la plus grande et la plus continuelle instruction.

Louis XIV ne vit la guerre par luy-mesme que longtemps après avoir connu le monde, et tenu une superbe et tranquile cour, et longtemps après la fin la plus soumise de désordres qui avoient si fort troublé sa minorité et les premiers temps de sa majorité. Ses maistres pour la guerre furent les deux plus grands capitaines, Monsieur le Prince et M. de Turenne : mais les temps se trouvoient bien changés. Henry IV et Louis XIII avoient toujours véritablement fait la guerre. Louis XIV ne fit jamais que l'aller voir. Ses premières années furent des inondations

Louis XIV.

d'armées immenses qui enlevèrent tout ce qu'elles voulurent à des ennemis surpris et point préparés : et si dans la suite de si terribles leçons leur apprirent à avoir des armées à peu près pareilles, la difficulté des subsistances et de remuer de si grands corps, changea toute la forme ancienne de la guerre, et ne permit presque plus à Louis XIV que des sièges prématurés, brusqués en personne et par cy par là quelques six semaines de campagnes. C'est donc avec raison qu'il a esté dit cy-dessus que sur le militaire Louis XIV avec la rapidité de ses conquêtes et les infortunes de ses dernières guerres, ne peut entrer en aucune comparaison avec Henri IV, ny avec Louis XIII.

Mœurs. Henry IV.

Henry IV élevé dans le bruit des armes et dans la licence des camps, détenu après dans une cour où les vices étoient devenus politiques, échappé enfin de cette espèce de prison, rendu à son parti, peu content d'une épouse plus que galante à qui d'ailleurs il ne pouvoit se fier, contracta une liberté de mœurs, pour en parler modestement, qu'il conserva toute sa vie et qui en devint le fléau. On a veu tout ce que luy fit manquer l'amour de sa belle Corisende après la bataille de Coutras ; les excès où le portèrent ses passions pour sa belle Gabrielle et pour les enfants qu'il en eut ; les précipices ouverts sous ses pas par sa marquise de Verneuil, son indigne père, son frère utérin, sans qu'un aspect si clair, si réitéré, si redoublé, ait jamais pu l'en détacher ; les désordres qui pensèrent naistre de ses promesses de mariage qui ne se pardonneroient pas à un jeune particulier. Enfin ce transport d'amour pour la Princesse de Condé à la fin de sa vie dont il fut si peu maistre, qui fit un si grand fracas et qui alloit ternir sa gloire, pervertir le plus beau projet et le mieux concerté sur la succession de Clèves et de Juliers, le jetter

dans les plus dangereux troubles domestiques, lorsque ses jours furent si cruellement tranchés par le plus exécrable de tous les parricides, à qui on prit bien garde de laisser le temps ni les moyens de parler. Quoique les longues détresses de Henry IV l'eussent rendu plus que ménager, il ne put se refuser le jeu ny les bastiments; ses exploits et sa capacité militaire soustenus d'une singulière valeur ne purent le mettre à l'épreuve de jalousie à cet égard de ses principaux capitaines, mesme des grands capitaines estrangers; et si l'on en croit Mme de Rohan, il ne fut libéral que pour regagner des ennemis, et compta pour rien les plus grands services de ceux dont il n'eut plus besoin, ou qui n'estoient plus en estat de luy en rendre.

Louis XIV au milieu d'une cour brillante et galante, fait comme on peint les héros et les amants à qui rien ne résiste, contracta une galanterie qui augmenta ses grâces et ses charmes, qu'il sceut rendre décente et majestueuse et qui l'accompagna jusqu'au tombeau. Un grand et jeune roy fait de la sorte n'échappe pas aisément à l'amour; ses maistresses ne furent pas moins éclatantes que celles de Henry IV, mais sa situation le préserva du dangereux écueil des promesses de mariage qui furent si funestes à Henry; et s'il n'eut pas l'occasion d'estre transporté pour une princesse du sang dans un âge avancé, jusqu'à la vouloir à main armée arracher d'entre les mains d'un mary dans un asile estranger, il eut l'incomparable malheur de trouver à ses pieds un abysme de fange, dans lequel l'inconcevable amour pour la vieille Scarron l'engloutit par son mariage avec elle, qu'il fut deux fois sur le point de déclarer quoyque parfaitement instruit de son estat et de la vie qu'elle avoit menée. Henry IV au moins n'est pas tombé dans cette ignominie, et s'il a le premier violé les

Louis XIV.

barrières sacrées des loix pour la grandeur de ses bastards, quelles loix, quelles barrières humaines et divines Louis XIV n'a-t-il pas brisées, n'a-t-il pas foulées aux pieds pour faire le premier exemple de tirer du néant de doubles adultérins, les porter de là jusque sur le trosne et souiller tout son sang par le meslange avec le leur. Si Henry IV tout brillant de gloire la plus justement acquise ne fut pas exempt des pointes de la jalousie militaire, Monsieur n'a jamais commandé depuis qu'il eut gagné la bataille de Cassel, et le prince de Conti ne servit plus si tost qu'il ¹ s'apperceut des applaudissements qu'il s'estoit acquis et qu'il estoitourné à ressembler en faits d'armes à son oncle le Grand Prince de Condé. Enfin les mareschaux de Créquy, de Schomberg, de Luxembourg, de Lorge, Cattinat, ne furent jamais ses favoris, ny pour la mer les mareschaux d'Estrées et de Tourville.

Si on a reproché le jeu et les bastiments à Henry IV. que dire du luxe, de la superbe des statues et de leurs payennes dédicaces, des bronzes, des marbres, des médailles, des pièces sans nombre et sans mesure, de peinture et de vers et de proses à la louange de Louis XIV et dont il estoit si estrangement avide; enfin de ses bastiments, de son goust à forcer la nature, et des milliards qu'il y a consumés ?

Louis XIII.

Quel contraste de mœurs de ces deux Monarques avec celles de Louis XIII! Le diray-je sans blasphème? C'est celuy des anges et des hommes les moins retenus dans leurs passions; c'est celuy de Jean-Baptiste et des Roys de son temps : le plus grand d'entre les enfants des hommes qui ignoroit seul sa sublimité et qui ne fut occupé que de

1. Louis XIV, dont Saint-Simon sous-entend ici le nom par inadvertance

son ministère, d'aimer, de prescher, d'adorer Jésus-Christ et de s'anéantir devant luy, au milieu de l'opinion et des hommages que luy rendoit le peuple immense qui accouroit à luy. Tel pour Dieu fut constamment Louis XIII, infatigable dans ses devoirs et les pesant toujours, tout à son Estat, à ses peuples, rien à luy-mesme; oubliant, que dis-je, ignorant ses exploits, sa capacité militaire, ne s'en souvenant que momentanément pour prendre un juste parti et l'exécuter luy-mesme; enfouissant non l'usage, mais le souvenir de ses talents sous l'humilité la plus sincère, la plus profonde, la plus constante; voyant avec joye les éloges qui luy estoient uniquement deus tomber à flots sur ses généraux, ses ministres, jusqu'à estre parvenu à tarir si bien toute louange pour luy et en tout genre, que le prestige en a passé dans la postérité. Quelle patience immense et de tous les moments dans son plus intime et barbare domestique; quel dépouillement de soy et à son âge de faire un premier Ministre, et quelle force sur luy à suivre la justesse de son tact dans le choix malgré la répugnance personnelle! Quelle fermeté à s'en servir, quelle justesse à le peser pour le conserver ou le congédier; quelle supériorité à suivre ou à ne suivre pas ses conseils et à ne s'y pas tromper, comme à Suze, à Corbie, en beaucoup d'autres occasions, dont les isles de La Rochelle, la digue et tant de choses arrivées en ce grand siège l'ont si bien monstré, sans tant d'autres ensevelies sous le secret des délibérations entre luy et Richelieu; et parmi cette judicieuse fermeté à tenir les resnes du gouvernement, quel prodigieux dépouillement de tout soy-mesme de ne dédaigner pas mesme de passer pour en estre gouverné; toujours en garde contre l'orgueil, contre l'éclat qui environne le trosne, sans toutesfois perdre

une seule ligne de grandeur, de décence, de majesté, qu'il sceut toujours unir à la bonté, à l'humilité la plus parfaite, avec une incroyable justesse.

Une des plus grandes et des plus justes louanges qu'ait receues Alexandre, a esté sur le traitement qu'il fit aux femmes de Darius après sa victoire dont il ne s'approcha point quoyque tenté de leur beauté. Les grands faits d'armes qui ont si fort illustré le célèbre Bayard, ce chevalier sans peur et sans reproches, l'ont peut-estre moins relevé que la manière dont il en usa pour cette belle prisonnière qui l'avoit embrasé et dont il respecta la chasteté par la victoire qu'il remporta sur luy-mesme, et les gratuites libéralités qu'il luy fit en luy rendant la liberté. Toutesfois Alexandre ne manqua pas de maistresses, et peut-estre que le bon chevalier rencontra de quoy se consoler; mais Louis XIII n'en trouvoit pas mesme dans la beauté de la Reine son espouse dont il sçavoit tous les forfaits à son égard, et toutesfois Roy, jeune, bien fait, amoureux, il n'en vit jamais d'autre et répondit là-dessus à la jeunesse de mon père comme auroit fait saint Louis. Quelle âme grande, forte, sainte, que les mondains ne sont pas dignes d'admirer!

Gouvernement.
Henry IV.

Je me suis tant estendu sur le gouvernement de ces trois monarques, que je crois pouvoir me dispenser de m'y arrester beaucoup icy. On ne peut trop admirer l'adresse, la patience, la sagacité de Henry IV à Saint-Cloud à la mort d'Henry III; de quelle façon il s'en tira pour occuper et accoustumer ensemble ses huguenots et son nouveau parti de catholiques; comme il sçeut nager entre les uns et les autres; tirer de chaque chef et de chaque personnage tout ce qu'il estoit possible; les suivre de l'œil et les contenir dans le cabinet, dans les camps,

dans les combats ; faire ses choix et ses combinaisons avec prudence et justesse ; sçavoir tirer parti de tout, et employer chacun où il convenoit le mieux. Tels furent les fruits de son premier estat de chef de parti, qui l'avoit familiarisé par nécessité avec les hommes et qui l'avoit accoustumé à les discerner, et à sçavoir les employer où ils estoient les plus propres. C'est ce qui le fit venir à bout de deux importants chefs-d'œuvre : la paix de Vervins et l'Édit de Nantes. Il sceut admirablement saisir le moment de sa conversion dans un point assés critique pour n'en perdre pas l'affection de ses huguenots, ny celle de la fameuse Elizabeth ; et dans la suite se les conserver sans aliéner les catholiques par l'art infini qu'il eut de s'offrir toujours aux veues temporelles des Papes, qui les luy devoua, et dont il obtint avec peu de peine l'affermissement de sa couronne par la dissolution de son mariage et la liberté d'en contracter un autre. Enfin quel coup ne porta-t-il point à l'Espagne, par les secours continuels qu'il donna à la république naissante des Provinces-Unies, sans toutesfois se brouiller avec cette couronne, ny avec les Princes catholiques, qu'il couronna enfin par cette longue trêve qu'il fit conclure entre les Provinces-Unies et l'Espagne qui les reconnut libres, et qui les conduisit à la souveraineté reconneue dans la suite par toute l'Europe et par l'Espagne mesme. Enfin ce Prince recueillit le fruit de tant de glorieux travaux par une paix avantageuse et profonde, qui ne fut troublée que par l'affaire du marquisat de Saluces. Celle de l'ouverture de la succession de Clèves et de Juliers à laquelle il s'estoit préparé sourdement de longue main, auroit beaucoup augmenté sa gloire et ses succès si le fatal amour de la princesse de Condé n'en eust pas terni et destourné l'entreprise que le mons-

tre Ravallac l'empescha mesme de commencer. Ce qui est extremement recommandable est qu'après tant de guerres de tant de sortes, il laissa bien des millions dans la Bastille, une puissante artillerie, des magazins remplis de tout, une Cour riche et pompeuse, des peuples aisés et heureux, enfin des troupes bien aguerries et bien payées, avec la réputation la plus grande et la plus imposante par toute l'Europe.

Louis XIII.

Si Henry IV sçeut tirer la France de ses débris et des dernières ruines où les huguenots, et bien plus qu'eux la Ligue l'avoit plongée, et en faire un royaume riche et redoutable, Louis XIII malgré l'horreur de son éducation et les continuels attentats de sa plus intime famille en sçeut grandement profiter ; ç'avoit esté tout ce que l'art d'Henry IV avoit pu que de se rendre le maistre de tant de personnages, catholiques et huguenots, si fort accoustumés à l'estre eux-mesmes, et qu'il luy avoit fallu toujours mesnager. La déplorable régence de Marie de Médicis et le règne du mareschal d'Ancre avoient relevé le courage de tous ces personnages des deux partis. Les restes fumants encore de la Ligue se promettoient tout de l'affection pour eux et de l'inclination abandonnée à l'Espagne de la Reine-Mère et des Italiens qui la gouvernoient, et plus encore bientôt après des mesmes attachements de la jeune Reine qui l'unirent indissolublement et pour toujours à la Reine sa belle-mère qui avoit fait son mariage comme à main armée, malgré les Princes du sang et presque tous les grands.

Les huguenots qu'Henry IV avoit toujours esté obligé de mesnager, fournissoient de places de seureté et de toutes sortes de grands avantages, par les moyens d'union et de contributions qu'ils trouvoient dans la liberté de leurs

assemblées provinciales et générales et dans leurs sinodes particuliers, avec La Rochelle, riche, marchande, presque république, et l'appuy de l'Angleterre et des autres souverains protestants. Lassés d'avoir esté tenus de court par la bonne, sage et adroite conduite d'Henry IV avec eux, et craignant tout du cœur espagnol des deux Reines et des restes de la Ligue qui se rendoient formidables, ils ne songèrent qu'à se le rendre aussy. Excités de plus par des chefs séditieux et des ministres qui ne l'estoient pas moins, dont la qualité de pasteurs attiroit toute la confiance de la commune et servit la politique et les veues des chefs, ces deux partis estoient l'hydre qu'il falloit abattre pour pouvoir régner en effet et acquérir les moyens de penser à résister aux ennemis du dehors. C'est ce difficile ouvrage dont on a veu plus haut que vint à bout l'espée et la teste de Louis XIII, secondé du premier ministre qu'il sceut choisir et maintenir, et que ses malheurs domestiques le forcèrent de se donner; je dis secondé et je le dis avec hardiesse, parce que sans faire icy de répétition inutile je me flatte d'avoir prouvé avec la dernière évidence que si l'humilité et le détachement de Louis XIII ne craignit pas de paroistre gouverné par Richelieu, il ne le fut en aucun temps de son règne et tint toujours lui-mesme le gouvernail, suivant ou ne suivant pas les avis et les gousts de son premier Ministre selon qu'il les sçavoit discerner et qu'il jugeoit à propos ou de s'y rendre ou de préférer son propre sentiment.

Devenu maistre et Roy d'effet sans avoir plus à compter avec personne en France, malgré les fréquents troubles qu'y allumèrent les deux Reines et Gaston si longtemps héritier présomptif de la couronne, son bras et sa teste domptèrent l'Italie par le secours et la réintégration du

duc de Mantoue, et il délivra l'Allemagne du joug de la Maison d'Autriche triomphante du Palatin à Prague, et abusant de son triomphe. C'est ce qu'opéra le traité avec la Suède qui fit accourir le grand Gustave-Adolphe du fond du Nord jusqu'au Rhin, et par ses succès donna la loy à toute l'Allemagne, que sa mort au milieu de ses triomphes ne put interrompre par les fortes et sages mesures que la France et la Suède sceurent prendre et soutenir. La révolution du Portugal fut une autre playe portée jusque dans le cœur de l'Espagne, et bien au delà des mers. Je passe tout le reste bien suffisamment expliqué icy, ailleurs. C'en est assés pour monstrier d'une façon évidente et le dire très modestement, que le gouvernement de Louis XIII n'est en rien inférieur à celui d'Henry IV et est exempt des fautes remarquées dans le premier. S'il y eut plus de testes coupées sous Louis XIII que sous Henry IV et sous Louis XIV, on en a icy démontré la justice, et l'indispensable nécessité. C'est un sang, ce qui est également véritable et horrible à dire, qui doit retomber tout entier et à plomb sur les deux Reines et sur Gaston. Cela n'est icy que trop prouvé.

Enfin la protection des Catalans et la conquête en personne et si importante du Roussillon, de ce grand Roy tout mourant qu'il estoit, a couronné son glorieux règne.

Louis XIV.

La sagesse a manifestement présidé au gouvernement de Henry IV, plus encore à celui de Louis XIII dans un courant, l'un et l'autre, des plus difficiles conjonctures au dedans et au dehors. Que ne m'est-il permis d'en oser dire autant du gouvernement qui me reste à résumer qui a surpassé en longueur les deux précédents joints ensemble et dans les conjonctures continuellement les plus aisées et les plus heureuses, excepté les six dernières années de

la dernière guerre de Louis XIV ? Il prit les resnes du gouvernement ou plustost il crut les prendre à la mort du cardinal Mazarin ; d'excellents ministres, les deux plus grands capitaines, leurs dignes élèves, une foule de bons officiers généraux ; d'habiles gens au dehors ; au dedans une soumission générale qui n'a fait que s'aprofondir depuis jusqu'à la dernière humiliation, quel radieux début dans la Cour la plus nombreuse, la plus brillante, la plus illustre en l'Europe dans l'admiration et l'estonnement. Il falloit en jouir et en profiter sans la faire passer dans la frayeur et dans la haine. Tel estoit aussi le plan de ces anciens grands ministres ; malheureusement Louvois le devint bientost, et ce ne fut pas le sien. Il séduisit promptement un jeune Prince amoureux de la gloire, plus encore des louanges ; il montra les plus grands mais les plus funestes talents dans son département de la guerre, il anéantit tous les autres, et fit et laissa après luy une guerre continuelle contre toute l'Europe, sous laquelle Louis XIV se vit enfin prest à périr. Ce Prince s'enferma et se rendit de très bonne heure inaccessible, par conséquent réduit à croire et à faire ce qu'il plaisoit à ses ministres, bien différents de ces anciens premiers, et de ministres qui travaillant avec luy teste à teste ne craignirent point de contredits. Je me suis tellement estendu sur les tristes, mais curieux détails de ce long règne, que je me croys dispensé de les retoucher icy et de repasser des fautes de gouvernement de toutes les sortes dont les suites se sentiront longtemps. La plus fascheuse de toutes et la moins réparable est l'anéantissement total et radical des sujets en tout genre. C'est le fruit de l'interest et des prestiges de ministres du dernier ordre du peuple, qui vouloient exister seuls et qui y ont réussi à la perte de l'Etat.

Henry IV s'estoit fait Roy et maistre autant qu'il le put. Louis XIII fut l'un et l'autre et s'en contenta sagement sans envier le rang, les fonctions, l'autorité, aux charges et aux seigneurs subordonnement à la sienne : la distinction à la noblesse, l'honneste liberté et l'aise à tous ; en conservant partout l'ordre, les degrés, et les droits et privilèges légitimes des corps et des particuliers. Louis XIV né bon, juste, raisonnable, mais séduit et enfermé par ses ministres, réduit tout le peuple pour leur complaire et dans la pensée d'en estre plus grand et plus absoleu ; et par cette confusion, tarit tous les talents et ourdit ce cahos informe sous lequel la France gémit accablée. Avant luy les lettres de cachet estoient peu connues ; elles furent commodes aux ministres et aux directeurs de conscience ; c'en fut à la fin une inondation, et s'il ne coupa qu'une teste, c'est que le chevalier de Rohan fut le seul fou qui ait conspiré sous son règne depuis la mort du cardinal Mazzarin. Enfin pour ne rien répéter d'affligeant de ce qu'on a veu icy d'un règne de surface si longuement radieuse, la maison de Mantoue et bien d'autres seront des tesmoins éternels dans les histoires, de la différence du sort des alliés de Louis XIII et de ceux de Louis XIV.

Derniers temps
et mort de
ces trois Roys.

Finissons enfin par les derniers temps et la mort de ces trois Princes, non par un récit qui se trouve cy-devant fort détaillé, mais par un parallèle à cet égard et racourci entre Louis XIII et Louis XIV, la funeste fin de Henry IV ne permettant point de l'y comprendre, mais des larmes amères et toutes les sortes d'indignation qui ne luy sont que trop deues et que personne ne peut luy refuser.

Henry IV.

Louis XIII.

J'appelle les derniers temps de Louis XIII depuis son retour de Roussillon, et pour Louis XIV depuis la mort de M. le duc de Berry, dont le droit certain à la future Ré-

gence passoit à M. le duc d'Orléans. Ce temps fut employé bien différemment par les deux monarques. Louis XIII qui ne se compta jamais pour rien, toujours et tout entier occupé de tous ses différents devoirs, ne songea qu'à profiter du peu de temps qu'il avoit à vivre, dont il estoit sans cesse averti par des douleurs cruelles, et par l'entier desseichement et dépérissement de son corps, pour se préparer de plus en plus à la mort, par les soins, les sages réflexions et les mesures qu'il tâcha de prendre les plus justes, pour asseurer après luy un bon gouvernement et le balancer, et l'asseurer en sorte qu'il fust bien fortifié contre tout ce qu'il auroit pu craindre de la Reine qui devoit estre Régente, de Gaston à qui la principale autorité appartenoit après elle, enfin de la jalousie et de l'ambition des grands. C'est ce qu'on a veu icy plus haut dans un détail dont on admire encore la justesse, la précision, les veues. Il jugea que de si sages dispositions ne suffisoient pas si elles n'estoient connues et fortifiées avant sa mort de tout le poids qui y pouvoit estre ajousté pour en opérer après luy l'exécution tranquile. Il assembla donc dans sa chambre la Reine, Gaston, les Princes du sang, tout ce qui se trouva de grands et de personnes considérables, ses ministres, enfin une nombreuse députation du Parlement. Le testament qui contenoit ces sages et importantes dispositions fut lu à haute voix devant cette assemblée. Cet humble Roy qui ne connoissoit d'autorité que celle de l'équité et de la raison, exigea que chacun fist ses observations et ses difficultés, ou approuvast suivant ses lumières et sa conscience. L'admiration, le consentement fut unanime, en conséquence de quoy la députation du Parlement receut ordre d'emporter le testament pour le faire enregistrer, comme il le fut le lendemain tout d'une voix au Parlement.

Louis XIV.

Louis XIV exempt de toute douleur jusqu'aux derniers jours de sa vie, mais dont la saine et forte machine s'affoiblissoit insensiblement sous le poids des années sans toutesfois rien changer en sa manière de vie ordinaire, s'en appercevoit moins que ceux qui l'approchoient dans le particulier le plus intime. Battu des malheurs de la guerre, de ses suites après la Paix, de la perte de ses enfants, de la Dauphine surtout qui faisoit tout son amusement et la seule dont il n'ait pu se consoler, il estoit devenu indifférent à bien des choses et de l'Estat et de sa cour, auxquelles il avoit toujours esté fort sensible ; il ne songeoit plus qu'au repos, à écarter et à laisser tomber tout ce qui pouvoit l'importuner ou l'engager, et laissoit plus que jamais tout faire à ses ministres et plus à découvert. Il estoit donc fort éloigné de penser à aucunes dispositions pour après luy. L'idée que cela représente ne pouvoit luy estre agréable ; tout travail lui respugnoit. Dans le fonds il estoit peu touché de ce qui arriveroit après luy, et outre qu'il estoit uniquement personnel, il estoit dégousté de tout par les malheurs qui avoient fait fondre sous ses yeux ses projets et ses espérances avec ses enfants dont il ne luy en restoit plus qu'un dans l'age le plus tendre. Enfin ce qui s'estoit passé avant luy le persuadoit de l'inutilité des dispositions qu'il feroit, et estre désobéi quoiqu'après sa mort révoltoit cette autorité sans bornes dont il estoit idolastre. Il l'estoit au point et tellement personnel qu'il n'y avoit homme qui eust osé prononcer devant luy le mot d'Estat, le bien de l'Estat, l'intérêt de l'Estat : à ce langage si naturel et si usité jusqu'à luy, il en avoit substitué un autre, le service du Roy, l'intérêt du Roy, l'honneur du Roy ; en un mot toujours le Roy et jamais l'Estat. Tels furent les obstacles que le duc du Maine et Mme de Mainte-

non eurent à vaincre. On a veu cy-dessus avec quel art ils s'y prirent pour forcer ces barricades ; je m'espargneray la douleur de rentrer icy dans de si estranges détails. Ils rappellent bien clairement ce qui est si excellemment marqué dans les Livres sapientiaux, des hommes qui s'abandonnent à des femmes de mauvaise vie, et ce qui est dit des bastards adultérins. Ils arrachèrent enfin pièce à pièce tout ce qu'ils voulurent de ce pauvre Prince, malgré luy et à tel point qu'il n'en put contenir son despit jusques à l'avoir marqué avec les expressions les plus dures, au premier Président et au Procureur général en leur remettant ce testament si violemment extorqué ; et le lendemain encore en s'en plaignant à la Reine d'Angleterre. C'est aussy ce qui a esté icy détaillé plus haut.

Il n'est pas besoin d'avoir recours à l'éloquence pour faire sentir l'entière différence du testament et des dernières dispositions de Louis XIII et Louis XIV. Elle est si frappante qu'on en est effrayé. Celles du père tout pour l'Estat, son bon gouvernement, sa tranquillité, sa paix intérieure ; celles du fils uniquement pour Mme de Maintenon et pour porter le duc du Maine au dernier point de grandeur et de puissance, au mépris de toutes les loix divines et humaines, aux dépends de l'éducation de son arrière petit-fils son successeur, aux dépends de l'Estat exposé aux plus affreux désordres ; un Régent anéanti, une éducation et un conseil de Régence composés uniquement et manifestement pour le règne absolu du duc du Maine. Enfin, comme si ce n'eust pas esté assés, un codicile qui mettoit toutes les forces de la Cour et de Paris entre les mains du duc du Maine et qui livroit le duc d'Orléans Régent à sa mercy. Aussy l'ouvrage de lumière fut-il rendu public et unanimement approuvé dans la chambre de Louis XIII

Comparaison des
dernières
dispositions du
père et du fils.

et enregistré après tout d'une voix au Parlement; et l'ouvrage de ténèbres demeura soigneusement enseveli sous le dernier secret jusqu'après la mort de Louis XIV.

Louis XIII ayant pourveu au gouvernement du Royaume avec tant de prévoyance et de sagesse, ne voulut plus s'occuper que de Dieu ; s'il parla depuis à quelques personnes fort distinguées ou fort privées, ce ne fut que courtement : aux uns pour leur monstrier le néant du monde par l'estat où ils le voyoient, aux autres pour les exhorter à se convertir et à ne pas attendre au dernier jour ; enfin à quelques seigneurs huguenots, au mareschal de Chastillon par exemple, pour les exhorter vivement à rentrer dans le sein de l'Église hors laquelle il n'y a point de salut.

On a veu cy-dessus que telle ne fut pas l'occupation de Louis XIV alité, ny de ses derniers jours ; qu'il fit alors ou se laissa arracher ce pernicieux codicile ; qu'il le signa dans l'instant immédiat qu'il venoit de recevoir le Saint Viatique ; qu'aussytost après il parla à M. le duc d'Orléans, l'assura qu'il ne trouveroit rien dans son testament qui pust luy faire de peine, et dans le peu qu'il l'entretint ce fut toujours comme celuy qui alloit estre le maistre du Royaume et de son successeur. On a veu aussy que cela fut court, qu'il fit après rapprocher Mme de Maintenon et le duc du Maine qu'il retint fort longtemps.

En vérité le contraste est terrible ; je me garderay bien de le paraphraser. Quelle pénitence du scandale de sa vie, et la divine eucharistie presque encore sur les lèvres, signer un pareil codicile et tenir tout de suite des propos à son neveu si estrangement opposés aux dispositions de son testament et encore plus du codicile où sa signature n'estoit pas encore seiche ! Comment enfin ajuster ces choses avec les prières continuelles, pleines de soumission

à Dieu et de détachement, qui l'occupèrent toujours jour et nuit quand il se trouvoit seul et libre.

Louis XIII fut sans cesse assisté de trois des plus sçavants et des plus pieux évêques par lesquels il fut administré, et par de doctes et de saints prêtres qui ne le quittèrent pas un moment, qui tous sans interests, sans veues humaines ne s'occupèrent purement que de leur ministère, et de s'édifier des saints et des grands sentiments de ce juste mourant.

On a veu cy-dessus que l'obsession et la séduction fut toute l'assistance que Louis XIV receut de ce peu d'ambitieux et d'interessés rendus maistres de sa chambre et de sa personne, que tous l'abandonnèrent dès qu'ils en eurent tiré ce qu'ils s'estoient proposé, et paré avec la plus scandaleuse tromperie les scrupules et l'action la plus chrestienne ; que dans cet abandon la messe fut oubliée ; que ce pauvre Prince demanda souvent en vain son confesseur qui n'estoit suppléé par nul autre ecclésiastique dans des moments si préteux, et que lorsqu'enfin ce confesseur venoit ce n'estoit que pour un instant. Et pour finir un article si triste que je me haste d'effleurer seulement, de quelle main Louis XIV receut-il ses derniers sacrements et les derniers secours de l'Église? Ce contraste avec le Roy son père est quelque chose de bien effrayant.

La seule chose qui puisse estre comparée dans la fin de ces deux monarques est la fermeté, la tranquillité, la patience, l'inaltérable paix avec lesquelles ils virent, ils goustèrent, ils attendirent la mort, le père à la fleur de son âge dans de longues et cruelles douleurs ; le fils dans la plus heureuse vieillesse, sans douleurs jusque tout à la fin, alors mesme rares et modérées. On apperçoit sans peine la

cause de cette tranquillité, de cette paix d'un juste dont tous les moments de la vie occupés uniquement de ses devoirs, n'ont été qu'un sacrifice continuel à Dieu, dont la miséricorde ne luy laisse que la crainte nécessaire pour soustenir son humilité, et couronne en luy ses dons par la confiance qu'il luy donne, par ce détachement et par cette ardente charité qui ne souhaite, qui ne respire que sa délivrance et pour aller jouir éternellement de Dieu.

La paix et la confiance de Louis XIV est plus difficile à comprendre. Il faut trembler, admirer, espérer, prier et se perdre dans le plus profond silence.

Mais quel rayon divin sur Louis XIII mourant, que cette prophétie qu'il fit la veille de sa mort de la bataille de Rocroy, si claire, si juste, si précise en si peu de mots si distincts, si hors de toute apparence, si étrangère à ce qui l'occupoit tout entier, à ce qui se disoit devant luy, si subitement et si grandement vérifiée ! Quelles arrhes de la gloire qui luy estoit préparée, dont il plut à Dieu d'honorer l'humilité prodigieuse de son serviteur, de son juste, et d'en rendre témoin le prince de Condé à qui le saint monarque l'adressa, et tout ce qui estoit dans sa chambre. *Te Deum laudamus*, etc....

Conclusion.
com-
mencements.

Concluons donc, et je crois l'avoir bien prouvé, que l'excellente et heureuse éducation de Henry IV, l'énorme et barbare éducation de Louis XIII, la douce mais mauvaise éducation de Louis XIV ne peuvent estre comparées, non plus que leur position lorsque chacun d'eux a pris les resnes du gouvernement ;

Que Henry IV a tout deu à ses maistres, à la nécessité, à son premier estat de chef de parti ;

Que Louis XIII, à qui rien n'a manqué pour estre uniquement un parfait automate, a tout deu à sa volonté, à sa

valeur, à son application, à ses talents, et malgré tout à soy-mesme ;

Que Louis XIV a deu ce qu'il a monstré au raffinement, à la grandeur, à l'éclat de la plus brillante cour, la plus galante, la plus polie, et au commerce des seigneurs, des ministres et des dames qui avoient le plus d'esprit, aux grâces infinies et à l'imposante majesté de sa figure incomparable ;

Que Henry IV n'a esté qu'importuné de sa sœur et de sa dernière espouse, et point embarrassé. J'obmets la première espouse; il y avoit longtemps qu'ils n'avoient aucune sorte de commerce ensemble lorsque Henry IV parvint à la couronne, et ils ne se sont reveus que depuis le second mariage de Henry IV et toujours très honnestement ensemble depuis, sans qu'elle se soit jamais meslée de rien ;

Que Louis XIII a sans cesse et plus gratuitement qu'il n'est possible de le penser, et dès avant la mort d'Henry IV jusqu'à la sienne, éprouvé les plus estranges horreurs de sa mère, de son frère dès qu'il commença à paroistre, de son espouse dès le moment qu'il fut marié, des complots personnels les plus horribles et les plus funestes complots d'Estat ;

Que Louis XIV dès sa première jeunesse, jusqu'à sa mort a pour le moins esté aussy absolument Roy de sa famille, que des plus soumis de ses sujets. Cette position de la plus intime famille de ces trois roys est encore ce qui ne se peut comparer ;

Que Henry IV estoit homme fait à tout, formé à la guerre, aux affaires, aux intrigues et à tout, quand la couronne luy échut à la mort d'Henry III dans les conjonctures les plus difficiles ;

Que Louis XIII n'avoit pour ainsy dire jamais veu la

lumière du jour, et ne connoissoit que des visages encore en petit nombre; enfin qu'on ne luy avoit pas montré à lire, ny permis quoy que ce fust, lorsqu'à seize ans il sortit du sépulcre dans lequel il avoit esté soigneusement scellé, quand Luynes l'en tira par la mort du mareschal d'Ancre et l'éloignement de la Reine-Mère le mesme jour, et qu'il prit à seize ans les resnes du Gouvernement dans les conjonctures les plus délicates ;

Que Louis XIV prit les resnes du Gouvernement à vingt ans et demi, desjà formé au monde, dans la Cour la plus galante, la plus spirituelle, la plus brillante, qui malgré la politique de son éducation, avoit veu et ouï parler d'affaires importantes dans les troubles de sa jeunesse qui avoient dépassé sa minorité. Il connoissoit donc ses excellents ministres et ce qu'il y avoit de principal en hommes et en femmes par le commerce, ou pour en avoir ouï parler souvent. D'ailleurs une mère alors qui ne songeoit plus qu'à luy plaire et à l'instruire dans les conjonctures de Cour et d'Estat les plus heureuses, une profonde paix et glorieusement conleue à Osnabruch et à Munster, puis aux Pyrénées : fruits des travaux et du sage gouvernement de son père qui sceut s'aider si utilement des Suédois ;

Mœurs
d'Henry IV.

Que les mœurs de Henry IV se sentirent toutte sa vie de la licence des premiers temps, de sa situation de chef de parti, nourri dans le bruit des armes, la licence des camps et de la Cour la plus corrompue où il fut quelque temps comme prisonnier; que ce penchant à l'amour le jetta souvent dans de fascheux inconvénients, puis dans des violences et dans des foiblesses dont les unes luy coûtèrent cher, les autres mirent sa personne, son fils, son royaume dans le dernier péril; luy voyant tout, tout rendu public, sans avoir pu se déprendre d'un si funeste amour. Sa

passion surannée pour la princesse de Condé, son éclat et tout ce qui en alloit suivre s'il eust vescu plus longtemps, enfin le brisement de tout obstacle, de toutes loix, de toutes reigles pour la grandeur de ses bastards ; son inconcevable foiblesse pour la duchesse de Guise, pour le duc de Mayenne ; sa haisne et cette mesme foiblesse pour leurs enfants qui ne le ménageoient pas, pour le mareschal de Bouillon qu'il avoit créé et qui ne cessa depuis de conspirer contre luy et contre le Roy son fils par les plus dangereux complots au dedans et au dehors ; sa jalousie de valeur et de faits d'armes contre le mareschal de Biron et d'autres de ses capitaines, et contre les grands capitaines estrangers ; enfin ses grâces et sa bourse toujours ouverte à ses ennemis pour se les réconcilier, et fermée à ses plus assurez serviteurs, si on en croit Mme de Rohan sa bonne amie. La disgrâce et la pauvreté de Sancy est un fascheux trait en ce genre ;

Que les mœurs en tout genre de Louis XIII seroient Mœurs incomparables de Louis XIII. uniques sur le trosne François sans saint Louis, depuis sa naissance jusqu'à sa mort et seront en exemple, en admiration, je dirois volontiers en frayeur à la postérité la plus reculée ;

Que celles de Louis XIV n'ont pas esté meilleures ny Comparaison des mœurs d'Henry IV et de Louis XIV. plus exemptes de violence que celles d'Henry IV avec lesquelles on peut les comparer. On a veu cy-dessus quelles furent celles d'Henry IV à l'égard du mary de Gabrielle d'Estrées, qu'il força à se laisser démarier pour se démarier luy-mesme et couronner Gabrielle et les enfants de leur amour ; et ses promesses de mariage à cette belle, puis à la Marquise de Verneuil qui pensèrent renverser l'Estat. Louis XIV n'eut pas les mesmes occasions, mais il fit trembler la Reine sa mère et le cardinal Mazzarin par son

amour pour la Mancini qu'il vouloit absolument espouser, et rompre le mariage d'Espagne d'où dépendoit la paix des Pyrénées, en sorte que la Reine et le Cardinal eurent des peines infinies à le gagner et à le déterminer. L'enlèvement violent de Mme de Montespan à son mary répond à la violence faite au mary de Gabrielle, et si la première ne fut pas poussée aussy loin, c'est que Louis XIV, si grandement et si vertueusement marié, ne put jamais penser à répudier la Reine pour espouser Mme de Montespan. Du reste il n'eut pas moins de maistresses déclarées que Henry IV, sans les passades comme luy, et ne leur fut pas moins prodigue; et si Henry IV rompit le premier les barrières des loix en faveur de ses bastards, par quels débris de raison, de politique, d'honesteté publique, et de toutes les loix divines et humaines, ne tira-t-il pas du fond du néant ses bastards doublement adultérins pour en souiller tout son sang légitime jusqu'au plus proche et avec la violence la plus publique; pour les porter après par les degrés jusqu'alors les plus inconnus, à la parité des Princes du sang et à l'habileté de succéder à la couronne : à la couronne, dis-je, dont il ne pouvoit disposer en aucun cas, ny seul, parce que nos Roys n'en sont pas propriétaires, et qu'ils n'y sont appelés que par la substitution établie d'aisné en aisné, à l'auguste Maison tant qu'il en subsistera un masle légitime.

Si l'éclipse de Coutras après la victoire, et d'autres échapées ont esté reprochées à Henry IV, le retour si dommageablement précipité de la dernière campagne d'Hollande, de plusieurs autres, enfin de la dernière de Louis XIV, ne font pas une moindre ombre à ce Monarque qui en ce genre ne l'a pas compensée des traits d'Henry IV si lumineux et si brillants. Ces deux Princes ont terminé la carrière de

leurs amours par les deux extrémités les plus opposées : l'amour de la princesse de Condé et tout ce qui en alloit suivre, sans les furies qui assassinèrent ce grand monarque, et le profond et déplorable abysme qui engloutit Louis XIV par son mariage et ses suites avec la Scarron. Quant à l'amitié, au souvenir des services, ce n'estre que personnel. je ne scay qui des deux l'emporta. Henry IV au moins y monstra pour l'ordinaire plus d'onction et d'adresse;

Que si Henry IV excella en faits d'armes, en conduite, en capacité, en vertus militaires il y avoit esté formé par les plus grands maistres et les plus interessés à en faire un très grand capitaine et par son estat si long de chef de parti, par la nécessité et par une expérience continuelle qui l'y rendit consommé en un âge meur, à la mort d'Henry III ;

Militaire.
Henry IV.

Que Louis XIII ne luy fut inférieur en rien en ce genre, avec cette différence immense qu'il ignoroit tout jusqu'aux idées des choses lorsqu'à seize ans il prit les resnes du gouvernement ; et que lorsque tost après il fit ses premières armes, bien loin d'y estre aidé et instruit par ses capitaines, aucun n'osa s'approcher de luy dans la crainte du conestable de Luynes qui n'en sçavoit pas assés pour l'y former, et qui en avoit encore moins la volonté. Ce fut donc à soy-mesme que le jeune monarque deut tout, à sa valeur, à sa volonté, à son application à s'instruire, à voir faire de près. et après la mort du conestable à faire parler ses généraux, à raisonner avec des officiers distingués dans les différentes parties de la guerre, à discerner les différents avis, à peser tout, et à s'acquérir une expérience personnelle par tout voir de près et se trouver partout. On a veu icy en son lieu les faits d'armes et la conduite militaire d'Henry IV et de Louis XIII ; celle des combats du père et leur extremes

Comparaison mi-
litaire de
Henry IV et de
Louis XIII.

brillant ne l'auroient peut-estre pas exempté de jalousie s'il avoit pu voir la prise des isles de La Rochelle et le Pas de Suze. Je ne sais mesme si ses fameux et périlleux sièges luy eussent laissé voir de bon œil celuy de La Rochelle si supérieur en tout à tant d'autres dangereux et importants faits en personne et conduits avec tant de valeur, de science et de gloire par le roy son fils. Ce sont deux héros bien reconnus pour tels, car le sublime du courage et la capacité militaire ne fut jamais disputée à Louis XIII. Je me garderay donc bien d'oser prononcer entre eux deux ; mais sans le faire je demande du moins cette équité qu'on se souvienne des grands maistres, des conjonctures, des nécessités qui ont formé Henry IV aux armes, et que Louis XIII destitué de tout secours et pis encore en tous genres et singulièrement en armes, s'y est formé luy-mesme et n'y a eu d'autres maistres que soy ;

Louis XIV.

Que Louis XIV est demeuré infiniment éloigné de Henry IV et de Louis XIII en tout genre militaire. Cette assertion n'a pas besoin de preuve, malgré tant de brillant et de conquestes, bien éloigné toutesfois de la modestie, de l'humilité, de l'oubli de gloire, d'exploits et de talents de Louis XIII, mais supérieur de bien loin à Henry IV en jalousie de réputation et en trophées sans nombre et de toutes les sortes ;

Gouvernement
d'Henry IV exquis
mais avec
des foiblesses et
des fautes
considérables.

Que Henry IV a glorieusement laissé en doute s'il fut plus grand capitaine ou plus grand roy. L'adresse et la sagacité de son début à Saint-Cloud, sa vaillante industrie à occuper ses troupes par une guerre vive et continuelle pour accoustumer ensemble ses huguenots et les catholiques qui le reconneurent et le servirent ; sa sage accortise dans le maniement des grands de son parti et pour ramener à luy ceux du parti de la Ligue ; ce fin et juste discerne-

ment qui luy fit saisir le moment de sa conversion et s'applanir la possession effective de la couronne sans s'aliéner les huguenots du dedans ny les protestants du dehors ; la justesse de ses choix pour son conseil, pour envoyer dans les pais estrangers, pour conclure la paix de Vervins, pour composer et faire passer l'Édit de Nantes ; sa singulière prudence à obliger solidement les Papes et les Princes protestants ; son adresse incomparable à soustenir de ses troupes, de son argent et de ses conseils la république naissante des Provinces-Unies, en pleine paix avec l'Espagne sans toutesfois l'altérer, et couronner ce grand ouvrage par la longue trêve dont il eut tout l'honneur, qui la rendit indépendante et bientôt après souveraine. Ce sont les merveilles qu'on ne peut trop admirer, non plus que sa manière de traitter ses affaires avec ses ministres, d'entretenir ceux qu'il envoyoit dehors et qui en revenoient, les grands, les personnages, les officiers distingués par leurs talents ou par leurs actions, surtout les gens de parti, d'attachements d'inclinations différentes, et se garder ainsy d'ignorance, de pièges, d'estre gouverné et tenir ses ministres en bride, et tous les autres gens considérables en raison. Toutesfois ce grand Roy ne fut pas exempt de fautes et de foiblesses indépendamment de celles où l'amour le jetta, et qu'on a veues icy ailleurs. La conférence et les suites de la conférence de Fontainebleau entre le Cardinal du Perron et du Plessis Mornay ne luy peut estre pardonnée, ny l'affaire du marquisat de Saluces dans toutes ses diverses parties, ses suites, son estendeue et son succès ;

Que Louis XIII n'a pas esté moins grand roy que Henry IV et n'a pas opéré moins de grandes choses. N'oublions pas de remarquer la différence de l'age, de l'instruc-

Louis XIII.
Comparaison du
gouvernement d'Henry IV
et de Louis XIII.

tion, de l'expérience qui luy ont entièrement manqué et plus que manqué ; que Henry IV a eus si complètement, lorsque tous deux ont pris les resnes du gouvernement. Louis XIII enfoui comme dans un sépulchre depuis sa naissance et jusqu'à la mort du mareschal d'Ancre, scellé dans l'ignorance la plus profonde de gens et de choses mesme les plus communes, passa tout d'un coup du fond de ces ténèbres dans le plus grand jour et le plus éblouissant par un libérateur qui n'avoit ny la capacité ny encore moins la volonté de l'instruire, ny de le laisser instruire. Ajoutons l'énormité de ce qu'il eut de plus intimement proche, et on sentira tout ce qu'il eut à percer, à surmonter pour se former luy-mesme au gouvernement et de quels talents naturels il fut doué pour n'avoir de tout ce qu'il fut qu'à soy-mesme. Je croys avoir mis dans un assés grand jour la nécessité où il fut de faire un premier ministre, l'excellence de son choix, sa sage fermeté à le soustenir, comment il sceut bien s'en servir sans en avoir jamais esté gouverné ny par autres, en grandes ny en petites choses, pour n'avoir pas besoin d'en rien répéter icy. Je me flatte encore d'avoir si bien prouvé son extreme délicatesse sur les devoirs de fils, de frère, de mary et de Roy, et sur la justice et la nécessité des testes coupées de son règne, que je n'ay pas besoin d'en apporter icy de preuves nouvelles. Disons avec la confiance que donne la vérité, qu'il faut une grande et bien singulière justesse de main pour tenir le timon au milieu de tant de Princes et de grands si appuyés au dehors et au dedans, une manière d'Etat dans son Estat, uni, lié, hérissé de places fortes, soustenu des Princes protestants au dehors, et au dedans par des chefs également habiles, factieux, établis et appuyés ; enfin au milieu des plus dangereuses factions toujours

renaissantes et des plus estranges complots dont l'âme, la source, la nourriture résidoient dans sa mère, son espouse, et son frère vingt ans son présomptif héritier.

Si du dedans on passe au dehors, on trouve ce mesme duc de Savoye qui s'estoit mocqué jusqu'au bout d'Henry IV, soustenu par toute la Maison d'Autriche, pour dépouiller entièrement le duc de Mantoue, se faire le dictateur de l'Italie, en tenir à jamais la porte fermée à la France, et en conserver d'ouvertes chez elle pour poursuivre ses anciens desseins : en mesme temps l'Empereur devenu Roy et plus que Roy absolu de l'Allemagne par la bataille de Prague, et l'exemple effrayant du Palatin. Enfin l'Angleterre, laissant paisiblement opprimer son gendre, puis son beau-frère, toute occupée à profiter de La Rochelle pour perpétuer les troubles intérieurs et favoriser l'Espagne pour entrer en Picardie. Ce groupe estonne, il effraye ; c'est pourtant de quoy Louis XIII vint à bout. Son espée désarma les huguenots ; fit tomber La Rochelle, toutes leurs places de seureté, les réduisit à la condition de sujets, abatit leurs chefs, brisa leurs unions estrangères. Aussytost après il vola au secours de Mantoue, empoisonna ce vieux serpent de l'excès de sa gloire, rendit la liberté à l'Italie par le traité de Quérasque, et mit aussytost après un frein à la puissance et aux succès de l'Empereur par le traité avec la Suède, les victoires du grand Gustave-Adolphe et l'art incomparable de soustenir de si grandes choses avec les Suédois, après la mort de leur héros au milieu de ses triomphes, repousser les Espagnols plus avant que chez eux, leur faire perdre le Portugal et couronner tant de grandes choses par la conquête du Roussillon en personne ; plus que tout, s'estre fait Roy chez soy

sans plus avoir à y compter avec personne et y estre Roy modéré juste, père de ses sujets de tout rang et de tout ordre ; et parmi tant de complots et de guerres civiles et estrangères, laisser son peuple à son aise, tranquile, heureux, sous l'abri de la protection et de la barrière des loix que ce grand Prince aima, honora, protégea et n'enfreignit jamais. Que l'on compare maintenant ce gouvernement avec celuy de Henry IV, leurs positions, leurs difficultés. Si je n'ose prononcer entre les deux, du moins ay-je lieu d'espérer que je n'en ay point la sentence à craindre, ny de fautes et de foiblesses à entendre reprocher à cet admirable gouvernement.

Louis XIV.

Que le respect profond que je conserve pour Louis XIV sous lequel j'ay si longtemps vescu et que j'ay veu de si près, m'arreste sur un gouvernement d'écorce si brillante, de fond si destructif, si hérissé de si grandes fautes, jamais le sien, toujours celuy de ses ministres, au choix de la pluspart desquels, et de ses favoris autant qu'ils en ont pu avoir le nom, il n'a pas esté plus heureux qu'en celuy des lieux où il s'est plu à prodiguer tant de trésors. Je me contente donc de dire pour céder à la vérité trop connue, que ce gouvernement ne peut entrer avec pas un des deux précédents en aucune sorte de comparaison ;

Derniers temps
et mort
de Henry IV.

Que la mort d'Henry IV ne laisse que de l'horreur et des larmes, de l'estonnement du précipice où sa passion pour la princesse de Condé l'alloit engager, de justes regrets de ce que ses jours furent tranchés au moment qu'il partoit pour l'exécution la mieux concertée et préparée, à l'occasion de l'ouverture de la succession de Saxe et de Juliers ;

De Louis XIII.

Que les derniers temps de Louis XIII tout occupés parmi

des douleurs aiguës et continuelles de pourvoir au bonheur, à la tranquillité de la cour et de son royaume, et sa précieuse mort à la fleur de son âge, sont encore s'il se peut plus admirables que sa vie, dont ils furent la suite naturelle et le glorieux couronnement. Ce soin de réfléchir à tout, de peser, de balancer tout, de n'oublier rien, de pourvoir à tout; cette humble paix, ce sincère détachement de tout soy-mesme, ce vray mépris du monde et de sa gloire, cette prudence d'exposer ses dispositions en public et de vouloir que chacun en dise son avis sans contrainte; ne vouloir plus après estre distrait par rien pour consommer plus saintement son sacrifice : quelle fermeté d'âme, quelle grandeur de courage, quelle aimable paix, quels élans d'espérance et de désir d'aller à Dieu! Eh sur quels fondements solides, sur quels appuys des dons de Dieu qu'il n'avoit pas receus en vain! Mais quel éclat de gloire qui ratifie sa juste espérance aux yeux de tous, quel rayon divin qui le fait tout à coup clairement prophétiser. Quelle sublime distinction il a plu à Dieu de faire de son juste en ce dernier passage, et de luy confirmer miraculeusement ce nom si grand, si rare qu'il avoit sans cesse si bien mérité;

Que les derniers temps et la mort de Louis XIV concen-

De Louis XIV.

trent le cœur par leur contraste, leur comparaison avec ce qu'on vient de voir de la fin bien heureuse de Louis XIII. En proye aux manèges, à l'obsession, aux duretés, à la tyrannie d'une ignominieuse épouse et d'un bastard doublement adultérin, auquel il ne manqua que du courage pour estre plus dangereux et plus heureux que les Guises. Ils luy arrachèrent peu à peu et jusqu'à ses derniers jours, de quoy faire de ce bastard en attendant mieux, le Cromwel de la régence. Le successeur, l'Etat

dont il ne fit pas la plus légère mention, le régent surtout luy furent sacrifiés, et pour qu'il n'y manquast rien à son frère après luy qui n'y pensa jamais. Aussi se gardèrent-ils bien de laisser voir de telles dispositions; ils les enveloppèrent des plus épaisses ténèbres et de toutes les secretés qu'ils purent imaginer. Les derniers propos du Roy à M. le duc d'Orléans, pour ne pas dire les seuls, en sortant de communier en viatique, et de signer tout de suite un énorme codicile, furent bien contradictoires à des paroles de vérité. On gémit sur son assistance spirituelle et les derniers abus de ces ambitions. On est indigné de la désertion de l'infâme épouse, du factieux bastard pour le nommer modérément, des deux cardinaux et du confesseur dès qu'ils n'eurent plus rien à tirer de ce Roy mourant, mais qui dura encore quelques jours, qui demanda cette femme pour en estre abandonné une seconde fois; et souvent inutilement son confesseur qui n'estoit suppléé d'aucun autre ecclésiastique et qui revenoit rarement et pour des instants. Parmi tout cela mesme fermeté d'âme que le Roy son père, mesme mépris du monde, mesme détachement de soy, mesme regard fixe de la mort si prochaine, mesme foy, mesme espérance, mesme tranquillité, mesme patience, mais presque sans douleur; enfin mesme confiance et mesme paix. Heureux toutesfois si des dispositions si consolantes avoient eu les mesmes fondements que celles du Roy son père! L'estat où il laissa ses sujets et son peuple ne ressembla en rien à celui où Henry IV et Louis XIII les avoient laissés.

Enfin c'est maintenant au lecteur à porter un jugement éclairé et équitable entre Henry le Grand, Louis le Juste et Louis XIV qui au moins dans les derniers temps de sa

vie, a si bien mérité le nom de Grand par la magnanimité incomparable dont il a porté les plus cuisants malheurs d'Estat et de famille ; au lecteur, dis-je, à estre persuadé que la vérité la plus exacte a conduit icy tous les traits de ma plume et a sans cesse dominé ma juste reconnoissance, plus encore s'il se peut tous mes autres sentiments.

FIN DU PARALLÈLE DES TROIS ROIS

ERRATA

Page 40, au lieu de *Hyert*, lire *Nyert*. — Page 145, ligne 22, supprimer le point après le mot *confédérés*.

EXTRAIT DE BENJAMIN PRIOLO

(Voir la note de la page 342 ci-dessus.)

Ludovicus paulisper ad spem erectus, dein fesso corpore, ubi aderat summa dies, Reginam geminâ prole masculâ innixam et Proceres astantes in hunc ferè modum allocutus est : *Quoniam natura deficiens, mihi finem vitæ facit, quæ pauca dicturus sum, eò sanctiora apud vos fore confido quò propiùs tango eà loca de quibus theologi tam præclara narrant. Per hanc dextram quæ sceptrum hodie deponit et transmittit huic vestro Regi (monstrabat filium hæredem), moneo vos et obtestor ut illi fidem intemeratam æternùm præstetis. Colite eum, et evitimini, ne meâ morte intempestivâ et ejus ætate invalidâ, tam prospera rerum corrumpantur. Equidem Regnum ego vobis trado firmum et florens; et nisi discordiis civilibus vim sibi admoliat, nullo unquam fato interiturum. Non exercitus, non thesauri præsidia sunt hujus Imperii, sed consilium et concordia.*

Plura adjunxit, quæ in vulgus nunc edita, hic transcribere supersedeo. Condeum intuitus : **FILIUS TUUS, INQUIT, INSIGNEM VICTORIAM REPORTAVIT.** Præerat autem Anguianus exercitui Regio, in Campaniæ finibus; et paulò post, Hispanos Rocroyium intempestivâ obsidione aggressos, ingenti prælio fudit, solutâ obsidione insecutus terga dantes et latè populatus eorum fines. Id antè efflatam animam, Ludovicus magis præsagium, quàm mentis alienatæ signum dedit.

Gastonem Aurelianum, fratrem unicum, seriò mœnuit de mu-

tando vitæ genere in meliorem frugem; idem Ingulismensium ducem : *Cuncta voluptate solâ innixa, vana; et indè pœnitentiam, sive propero, sive claudo pede, imminere.* Multa denique aspersit ex placitis Christianorum egregia, de spe vitæ melioris, et ejusmodi blandis avidæ nunquam desinere mortalitatis solatiis; quæ toties concionatoribus intonata, hic reticeo. Nullus mortalium, nec antiquorum nec recentiorum, fatum ultimum tam intrepidè excepit.

Tandem decimo quarto Maij, anno 1643, naturæ concessit, facili exitu; fletu quorundam familiarium, sed largiori omnium Gallorum componendus. Si quæ per se potuit, non egisset per collegas, quibus totâ vitâ fuit obnoxius, iniquo suo et Galliaefato. Summa illi comitas in suos: cùm arrogantiam effugerat, retinuit majestatem et magnitudinem: modicus voluptatum. Regni sui supra modum amans: et si longiores moras in luce fata concessissent, optimus Regum evasurus.

(*Benjamini Prioli ab excessu Ludovici XIII de Rebus gallicis, Historiarum libri XII. M. DC. LXV. pag. 16, 17 et 18.*)

TABLE DES MATIÈRES

Dessein	1
Position très différente des trois Princes. — Henry IV, son éducation.	2
Louis XIII. — Son éducation.	4
Mareschal d'Ancre tué contre les deffenses précises et réitérées de Louis XIII.	9
Louis XIV. — Son éducation.	11
Les trois éducations comparées.	14
Famille et domestique d'Henry IV. Situation générale de sa cour et du royaume.	16
Famille et domestique de Louis XIII.—Situation générale de sa cour et du royaume	18
Famille et domestique de Louis XIV.—Situation générale de sa cour et du royaume	22
Comparaison de la famille, du domestique de ces trois Roys et de la situation de leur cour et du royaume.	25
Guerre et guerriers.	25
Vertus militaires d'Henry IV.	27
Vertus militaires de Louis XIII.	30
Luynes.	31
Béarn ; Languedoc ; isles de La Rochelle. 55 et	35
La Rochelle.	37
Peste aux Alpes ; Pas de Suze.	39
Corbie ; Roussillon. 45 et	46
Comparaison militaire d'Henry IV et de Louis XIII.	47
Vertus militaires de Louis XIV.	52
Heurtebise et autres campagnes.	54
Mœurs d'Henry IV. — Corisende d'Andouins	59
Gabrielle d'Estrées.	60
La Marquise de Verneuil.	63
Jacqueline de Bueil comtesse de Moret.	66
Charlotte des Essarts.	67
Mœurs de Louis XIII, sa chasteté incomparable. — Mademoiselle d'Hautefort	69

Mademoiselle de La Fayette. — Singulière modestie de Louis XIII . . .	71
Piété solide et judicieuse de Louis XIII.	75
Mœurs de Louis XIV, ses amours. 75 et	76
Mlle de La Vallière, Mme de Montespan	77
Mme de Fontange, Mme de Soubise. 2.	78
Mme Scarron, depuis Mme de Maintenon.	79
Intérieur de Louis XIV.	82
Versailles. Clagny. Trianon. Marly. Travaux de Maintenon	84
Extérieur de Louis XIV.	85
Louis XIV vraiment grand dans les malheurs de ses dix dernières années	88
Comparaison des mœurs de Henry IV, de Louis XIII et de Louis XIV..	90
Bastards d'Henry IV.	95
Félonies des bastards d'Henry IV.	96
Bastards de Louis XIV.	98
Vendosmes derniers.	102
Court retour sur les trois monarques.	104
Autre comparaison des mœurs de Henry IV, de Louis XIII et de Louis XIV.	107
Gouvernement de Henry IV.	115
Tiers-parti. — Henry IV catholique, son absolution à Saint-Denis, puis à Rome	118
Foiblesses d'Henry IV.	120
Paix de Vervins. — Édit de Nantes.	121
Conférence de Fontainebleau entre du Perron et du Plessis	124
Duc de Savoye fort dangereusement à Paris.— Conspiration des mareschaux de Biron et de Bouillon, et du comte d'Auvergne, depuis duc d'Angoulême	125
L'Hoste, commis de Villeroy, traistre	127
Restablisement des Jésuites.	127
Échange du marquisat de Saluces contre la Bresse, etc.	129
Mariage d'Henry IV avec Marie de Médicis	129
Henry IV et le mareschal de Bouillon.	131
Duels, alliances.	132
Trêve des Provinces-Unies avec l'Espagne.	135
Amour de la princesse de Condé.	154
Projet de réduire l'Europe.	157
Gouvernement de Louis XIII.	145
Luyes.	144
Richelieu premier ministre. — Crayon du dedans	147
Crayon du dehors. — Nécessité d'un premier Ministre 149 et	150
Mon entière impartialité sur le cardinal de Richelieu	155
Si Richelieu a gouverné son maistre.	155
Gaston et son premier mariage	160
Monsieur. — La Reine	161
Chalâis	162
Barradas chassé.	165
Impudence et fausseté des mémoires de Bassompierre.	165

TABLE DES MATIÈRES.

431

La Reine-Mère et Monsieur. — La Reine.	164
Grande maladie du Roy à Lyon.	166
Journée des Duppes, à Paris, en novembre 1650.	167
Beringhen. — Bassompierre	175 et 176
Marillacs. — Conduite estrange de la Reine-Mère et de Gaston. — Louis XIII prend enfin la résolution de se séparer de la Reine-Mère et l'exécute à Compiègne	177 et 178
La Reine-Mère se sauve de Compiègne à Bruxelles, — Gaston espouse clandestinement à Nancy et fort secrettement la sœur du Duc de Lorraine. Vont ensuite l'un après l'autre trouver la Reine-Mère à Bruxelles, où le mariage est déclaré.	181
Duc de Montmorency.	185
Gaston sort de nouveau du royaume et va rejoindre la Reine-Mère à Bruxelles ; traite enfin sérieusement avec le roy et revient à sa cour	187 et 188
La Reine-Mère.— Gaston et le comte de Soissons.— M. de Bouillon.— La Reine et Séguier.	192
Duc de la Valette	195
La Reine-Mère quitte les Pais-Bas, va en Hollande, passe en Angleterre, y entretient malgré lui Bellièvre. Il en rend compte à Louis XIII. — Réponse de Louis XIII à Bellièvre	194
Louis XIII plus que pleinement disculpé à l'égard de la Reine, sa mère.	196
Bouillon et le dernier Comte de Soissons.	198
Gaston, Bouillon et Cinq-Mars.	199
Conspiration de Cinq-Mars avec Monsieur et avec Bouillon.	201
De Thou.	202
Gouvernement de Louis XIV. — Heureux estat.	214
Satisfaction éclatante de l'affaire des Corses et cession de la préséance à la France solennellement faite par l'Espagne sur l'affaire du maréchal d'Estrades et du baron de Vatteville à Londres.	215
Ministres en place à la mort du cardinal Mazzarin.	215
Guerre de Hollande, de Franche-Comté et autres.— Paix de Nimègue. — Canal de Languedoc.— Louvois.	218 et 219
Réunions. — Strasbourg se donne au Roy. — Seignelay. — Doge de Gennes fait à Versailles satisfaction au roy	220 et 221
Révocation de l'Édit de Nantes.	222
Régale. — Propositions du clergé de France de 1682. — Franchises. Franchises — Pont-Royal. — Hostel des Invalides.	226 et 227
Place de Vendome. — Saint-Cyr	228
Les gobelins. — L'Observatoire. — Travaux de Maintenon.	229
Place des Victoires. — Mot remarquable de M. Le Tellier	250
Point de premier Ministre, ny d'ecclésiastique dans le Conseil, ny de gens de qualité.	251 et 252
Superbe jalousie de Louis XIV.	253
Toutte seigneurie et toutte noblesse rendues peuple par le moyen du service. — Généraux d'armées mis en toutte brassière.	254 et 255
Ordre du tableau et promotions.	256

Nombre de troupes excessif. — Inspecteurs	259
Court abrégé du caractère de Mme de Maintenon	241
Ses artifices pour gouverner	245
Cause de la toute puissance de Mme des Ursins en Espagne	247
Deux faits importants entr'autres sur le gouvernement de Louis XIV.	247
Coups de cavesson du roy à Mme de Maintenon et à ses Ministres lesquels n'en estoient que plus puissants. — M. Le Tellier	250
Mme de Maintenon se glisse enfin, puis s'empare des affaires ecclésiastiques, comme elle s'estoit emparée de toutes les autres	251
Quiétisme. — Constitution	255
Louvois engage la guerre de 1688 et la rend durable et générale	256
Conquête de Monseigneur, etc. — Incendies du Palatinat	258
Louvois meurt perdu	261
La flotte de France détruite à la Hogue. — Batailles de Nerwinde et de La Marsaille	261 et 262
Mort du Mareschal de Luxembourg. Le Mareschal de Villeroy lui succède. Le Duc du Maine luy fait manquer de battre le prince de Vaudemont et de secourir Namur. Villeroy habile courtisan	262
Noailles, grand courtisan, sert habilement la passion du Roy en faveur du Duc de Vendosme qui devient général d'armée	265
de la paix de Ryswick, ses fautes. — Ineptie de la guerre de 1688 et du camp de Compiègne	264 et 265
Traité de partage de la monarchie d'Espagne	265
Mort et testament de Charles II, Roy d'Espagne, accepté par la France. — Garnisons hollandoises	266
Traité de la France avec Savoye	269
Mort du Roy Jacques II. Le Prince son fils reconnu à l'instant Roy d'Angleterre par Louis XIV	269
Manège du duc de Savoye et du Prince de Vaudemont en Italie, dont Cattinat avertit inutilement le roy. Chamillart, contrôleur général des finances et en même temps secretaire d'Etat de la guerre appui de Vaudemont en notre Cour	270
Villeroy en Italie, puis fait prisonnier à Crémone. Le Duc de Ven- dosme luy succède en Italie, s'y lie avec le prince Vaudemont	272
Course infortunée vers Trente et sa cause. — L'infidélité du Duc de Savoye découverte, ses troupes arrêtées et désarmées. — Bataille d'Hochstet perdue et ses suites	273
Bataille navale gagnée près de Malaga rendue inutile. — Pontchar- train jaloux du Comte de Tolose, anéantit la marine. — Siège de Barcelonne levé par Philippe V. — Mareschal de Villeroy revenu d'Allemagne perd la bataille de Ramcillies, le jugement, les Païs- Bas et se jette follement dans une profonde disgrâce. — Vendosme luy succède en Flandres remplacé en Italie par M. le Duc d'Or- léans	274 et 275
Le Duc de La Feuillade fait le siège de Turin	276
M. le Duc d'Orléans est totalement soumis par le Roy aux avis du Mareschal de Marchin dont les fautes perdent tout	277
Belle et inutile action du Mareschal de Vauban	277

TABLE DES MATIÈRES.

433

Pacquet trop tard déchiffré. — Le Taner. — Le Pò. — Les lignes. — M. le Duc d'Orléans abdique tout commandement et ne le reprend qu'aux cris de toute l'armée attaquée, perd la bataille de Turin, puis l'Italie par la cabale des officiers généraux pleins d'argent.	278 et	279
Année 1708 et suivantes jusqu'à la paix.		281
Vraye grandeur de Louis XIV.		283
Intendants, et leur usage dans les Provinces.		285
Lieutenant de Police à Paris et son usage.		288
Et à la Cour. — Adresses pour rendre la Cour nombreuse, et pour rendre des riens prètieux ou fascheux	289 et	290
Louis XIV abaisse et anéantit tout devant luy et en effet tient bas de court et sans crédit sa famille et les Princes du sang.		291
Comparaison des gouvernement d'Henry IV, de Louis XIII et de Louis XIV.		292
Premiers commencements du règne d'Henry IV et de Louis XIII.		294
Au-dedans et au dehors.	299 à	300
Comparaison du règne de Louis XIV avec ceux d'Henry IV et de Louis XIII.		306
Justes motifs des guerres d'Henry IV et de Louis XIII, différents de ceux de Louis XIV, pour celles qu'il a faites		307
Fautes des réunions. — Disproportion immense entre l'humiliation du Doge de Gennes à Versailles et celle du fameux Charles-Emanuel au Pas de Suze.		308
Fautes à l'égard de Rome. — Faute estrange et à longues suites à l'égard du Prince d'Orange.		309
Fautes de la guerre de 1688. — Faute de la révocation de l'Esdit de Nantes et des traitements faits aux Huguenots	310 et	312
Faute du superbe camp de Compiègne.		314
Traitté de futur partage de la Monarchie d'Espagne		315
Philippe V reconnu Roy d'Espagne partout, excepté l'Empereur. — Double faute en Flandres dans l'espérance d'éviter la guerre.		316
Toutte l'Europe unie contre la France et l'Espagne. — Faute de la reconnaissance de Jacques III, qui détermine l'Angleterre contre la France et l'Espagne.		318
Fautes et trahisons en Italie etc., que Louis XIV n'aperceut pas.		319
Henry IV n'est ny ne paroist gouverné . Louis XIII paroist gouverné et ne l'est point. Louis XIV toujours est et paroist gouverné. — Mer- veilles, foiblesses, fautes d'Henry IV. — Différence d'âge et immense des premiers tems d'Henry IV et de Louis XIII		322
Merveilles de Louis XIII.		326
Premiers commencements de Louis XIV, si différents de ceux d'Henry IV, infiniment plus de ceux de Louis XIII.		329
Vertus de Louis XIV corrompues par l'interest des flatteurs.		350
La personne ny le règne de Louis XIV en rien comparables à la per- sonne ny au resgne d'Henry IV et de Louis XIII. — Mort d'Henry IV.		353
Derniers mois de Louis XIII.—Mort de Marie de Médicis et du cardinal de Richelieu.		354
Admirable testament de Louis XIII leu publiquement en sa présence		

devant la Reine, Monsieur, les Grands, les Seigneurs de la Cour, les Ministres et une nombreuse députation du Parlement qui l'enregistre.	537
Disgression courte et nécessaire.	540
Prophétie de Louis XIII.	541
Bataille de Rocroy	544
Mort de Louis XIII.	546
Derniers temps de Louis XIV. Estat du Royaume à la mort d'Henry IV, de Louis XIII et de Louis XIV.	547
Malheurs personnels des derniers temps de Louis XIV.	551
Dernière maladie de Louis XIV. — Scélératesse des chefs de parti de la Constitution Unigenitus.	557
Louis XIV fait un estrange codicile, reçoit les derniers sacrements, parle au Duc d'Orléans, etc.	559
Paroles de Louis XIV au Dauphin, sa fermeté, ses derniers ordres. Il est abandonné. Sa mort, sa fermeté et sa tranquillité.	562 à 564
Comparaison des derniers temps et de la fin de Louis XIII et de Louis XIV et de leurs testaments.	565
Opposition la plus diamétrale entre les dernières dispositions de Louis XIII et de Louis XIV.	568
Trompeuse parité d'écorce; disparité totale des morts de Louis XIII et de Louis XIV. — Terrible vérité	571
Sainte et merveilleuse mort de Louis XIII.	572
Obsession, puis abandon de Louis XIV à sa mort, et par qui administré.	575
Différences infinies dans la mort des trois Roys.	574
Les trois Roys ensemble. — Militaire. — Mœurs.	575 et 576
Juste préférence de Louis XIII.	579
Gouvernement de Henry IV.	580
Foiblesses non amoureuses d'Henry IV, ses fautes, sa capacité à gouverner.	581 à 585
Louis XIII.	584
Nécessité et choix d'un premier Ministre.	585
Louis XIII jamais gouverné.	587
Louis XIII vrayment Roy et modéré avec justice et justesse.	589
Louis XIV	590
Parallèle courtement résumé	595
Militaire. — Henry IV. — Louis XIII. — Louis XIV.	594 et 595
Mœurs. — Henry IV. — Louis XIII. — Louis XIV.	596 à 598
Gouvernement d'Henry IV.	400
Louis XIII.	402
Louis XIV.	404
Derniers temps et mort de ces trois Roys.	406
Comparaison des dernières dispositions du père et du fils.	409
Conclusion. — Commencements.	412
Mœurs de Henry IV. — Mœurs incomparables de Louis XIII. — Comparaison des mœurs d'Henry IV et de Louis XIV	414 et 415
Militaire; Henry IV. — Comparaison militaire d'Henry IV et de Louis XIII.	417

TABLES DES MATIÈRES.

435

Louis XIV. — Gouvernement d'Henry IV exquis, mais avec des faiblesses et des fautes considérables.	418
Louis XIII. — Comparaison du gouvernement d'Henry IV et de Louis XIII.	419
Louis XIV.	422
Derniers temps et mort de Henry IV; de Louis XIII.	422
— — de Louis XIV.	423
Leur comparaison	424

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES



PARIS. — TYPOGRAPHIE A. LAHURE
9, Rue de Fleurus, 9







